Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresling15soci

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

P
La
S

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

DE PARIS

t. 15 (1908-1909)

TOME QUINZIÈME

19113
30.9.24

PARIS (6e)
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS
1908-1909

ESSAI

SUR

L'ÉVOLUTION DU CONSONANTISME

DANS LA PÉRIODE DU SÉMITIQUE COMMUN.

A consulter : O. E. Lindberg, *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen.* 1. *Lautlehre.* A. *Consonantismus*, Göteborg, 1897, dans la *Göteborgs Högskolas Årrskrift*, B. III;

H. Zimmern, *Vergleichende Grammatik der semitischen Sprachen*, Berlin, 1898 (p. 7 à 39);

C. Brockelmann, *Semitische Sprachwissenschaft* (*Sammlung Göschen*, n° 291), Leipzig, 1906. V. surtout p. 64 : *Die semitische Lautverschiebung*;

C. Brockelmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der semitischen Sprachen, I Band, Laut- und Formenlehre, 1. 2. und 3. Lieferungen*, Berlin, 1907. V. surtout p. 128 et suiv.[1].

I. — Occlusives.

α. Occlusives labiales :

Sourde : *p* | Sonore : *b*.

Il n'y a rien à dire de plus de ces phonèmes que ce qu'en a écrit M. Lindberg, sinon que les sémitisants ont sans doute tort quand ils affirment, au moins implicitement, que le sémitique commun ne possédait qu'une espèce de *p*.

[1] La doctrine de M. Brockelmann semble être restée la même dans cette publication toute récente. De ce premier tome il a paru trois livraisons dont la première s'achève (p. 128) sur le tableau de correspondances qu'on trouve déjà p. 65 du précédent ouvrage du même auteur. — Il faut citer encore : Hubert Grimme, *Theorie der ursemitischen labialisierten Gutturale*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, B. LV (1901), p. 407-486. Voir surtout p. 453 et suiv. — L'article m'a été signalé par M. W. Marçais après la rédaction de ce travail. L'hypothèse d'aspirées en protosémitique a été faite ici tout à fait indépendamment de celle de M. Grimme qui ne concerne du reste que les gutturales.

Il semble bien, en effet, que p_2 soit à la fois défini et établi par les correspondances :

arabe, sabéen, éthiopien : *f* (dentilabial)
hébreu, araméen, assyrien : *p*.

Ex. : sab. אפרש (pl. brisé) ar. *farasu*^{n} « cheval » éth. *farasa*	mais : hébr. פָּרָשׁ *pārāš* syr. *p-r-š-'*,

tandis que p_1 est défini par les mêmes correspondances, sauf pour l'éthiopien, où l'on a, non plus *f* comme dans le cas précédent, mais *p* comme dans les langues autres que l'arabe :

Ex. : ar. *fahu*^{n} « bouche »	hébr. *pī*, *peh*, etc. syr. *p-* assyr. *pū*, *pī*, *pā*,

mais : éthiopien *pa-*.

De fait l'alphabet éthiopien a deux signes graphiques[1], un pour le *f* et un pour le *p'*, savoir ፈ et ጰ (*fa*, *p'a*) et il n'est pas du tout sans exemple que, dans une famille de langues, il n'y ait qu'une seule d'entre elles qui conserve un phonème appartenant à la langue commune. D'autre part, il est impossible d'admettre qu'un phonème unique *p* se soit scindé en *p* et en *f* exactement dans les mêmes conditions, à l'initiale par exemple. Il faut donc poser deux *p* distincts à l'origine. Une façon simple d'expliquer l'évolution différente de ces deux *p* est de voir dans p_1 la sourde simple **p* et dans p_2 la sourde aspirée **ph*. En effet, on comprendrait facilement ainsi que d'une part l'arabe ait confondu les deux en un **φ*[2] qui a évolué ensuite en *f* dentilabial et que, dans toutes les autres langues sémitiques, p_1 et p_2 se soient au contraire confondus en un *p* qui plus tard, en araméen et en hébreu, est devenu *f* à l'intervocalique sans distinction d'origine. A l'intérieur du groupe indo-européen, par exemple, les **p* et **ph* de la langue commune sont devenus indistinctement **φ*, puis *f* en germanique, tandis qu'ils devenaient *p* tous deux en celtique (d'où zéro), en baltique, en slave, et qu'en grec (de même en italique, en sanskrit et en iranien) ils restaient bien distincts (v. Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée*, p. 156-157).

La seule difficulté qu'il y ait à poser **ph* à côté de **p* pour le sémitique commun, c'est qu'alors on attendrait **bh* parallèlement

[1] D'après Dillmann-Bezold, *Athiopische Grammatik*[2], le troisième signe graphique ፐ (*p*) ne se rencontre presque que dans des mots d'emprunt.
[2] *f* bilabial.

à **b*. En effet, la spirantisation de *b* en *b* à l'intervocalique est un fait postérieur restreint à l'araméen (et à l'hébreu) et qui n'a rien à faire avec la distribution primitive de *b* et de **bh*, si ce dernier a existé. A l'initiale, par exemple, on a *b* dans toutes les langues sémitiques :

sab. בית « maison »	hébr. *bēþ* (état construit)
ar. *baytu*^{n}	assyr. *bītu*
éth. *bet-*	etc.

Le schéma des occlusives labiales du sémitique commun serait, dans l'hypothèse indiquée plus haut :

Sourdes : simple *p*; — aspirée *ph*.
Sonores : simple *b*; — aspirée : **bh*.

On peut l'admettre tel quel. En effet, la possibilité n'est pas exclue qu'un mouvement analogue à celui qui a amené la confusion de **p* et de **ph* dans toutes les langues sémitiques autres que l'éthiopien, ait également amené celle de *b* et de **bh* en un phonème unique *b*, mais cette fois dès avant l'époque où nous permettent de remonter les différents idiomes comparés. — D'autre part, en général quand il y a un manque de parallélisme dans le système des occlusives, c'est dans la série des labiales qu'on le constate le plus tôt[1] (cf. dans le groupe indo-européen : *p* devenu *h* en arménien et *zéro* en celtique : gr. πατήρ, skr. *pitā*, arm. *hayr*, v. irl. *athir*). Et dès l'indo-européen commun lui-même, le *b* non aspiré manquait *presque complètement*.

Ces considérations et l'examen des autres séries d'occlusives sémitiques autorisent sans doute à penser que le système sémitique attesté :

$$^{*}p_1,\ ^{*}p_2 \quad | \quad ^{*}b,\ —$$

peut remonter à un système plus ancien :

$$^{*}p,\ ^{*}ph \quad | \quad ^{*}b,\ ^{*}bh$$

très analogue à celui de l'indo-européen.

Peut-être même y a-t-il en sémitique une trace indirecte du **bh* soupçonné. En effet, **bh* devenu **b*, **ẅ*, **w* (devant consonne) nous fournit sans doute cet indice dans des cas tels que celui-ci :

ar. *kaukabu*^{n}, hébr. *kōχab*, syr. *kaw'b-* « étoile »,

(1) Cette remarque a été faite par MM. Pedersen et Meillet.

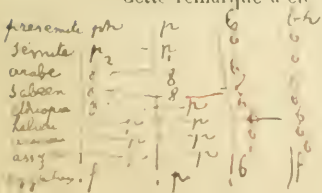

1.

mais : assyr. *kakkabu*, d'un sémitique commun :

$$*kabkabu < *kabhkabhu?$$

Remarque. — Le vieil égyptien fournit une preuve plus solide de l'existence ancienne de $*ph$ et $*bh$. A côté de $*p$ et $*b$, correspondant à des $*p$ et $*b$ sémitiques, il a en effet f pour répondre à d'autres $*p$ et $*b$. Exemples : pour $*ph$, ég. *nf*, hébr. נפח, etc...; pour $*bh$, ég. *śfḫ*, hébr. *šeba*ᶜ, etc... Ce dernier exemple, en particulier, est très sûr et montre qu'en vieil égyptien il y a eu assourdissement des aspirées sonores. Voir Erman, *Z D M G.*, B. XLVI, p. 124 et *Aegyptische Grammatik*² (1902), p. 10.

β. Occlusives dentales :

Sourde : *t* | Sonore : *d*.

Toutes les langues sémitiques s'accordent à attester pour le sémitique commun la sourde simple *t* et la sonore simple *d*.

Voici des exemples; pour *t* :

sab. fém. *t-s-ᶜ-t* « neuf » fém.	hébr. *tiš*ᶜ*ā*
ar. *tis*ᶜ*atu*ⁿ	syr. *t-š-ᶜ-'*
éth. *t-s-ᶜ-t-*	assyr. *tišit*;

pour *d* :

ar. *damu*ⁿ « sang »	hébr. *dām*
éth. *dam*	syr. *d-m-'*
	assyr. *dāmu*.

La spirantisation de *t*, *d* en þ, *d* à l'intervocalique est, on le sait, un fait relativement récent et restreint sans doute à l'araméen et à l'hébreu (peut-être sous l'influence de l'araméen).

Mais, si l'on a eu raison d'admettre au moins une aspirée (la sourde) dans la série des labiales, le parallélisme qui existe à un moment donné dans tout système phonétique conduit à postuler également une sourde aspirée $*th$ et la sonore correspondante $*dh$.

Au lieu donc d'admettre une seconde série de dentales dont *ṯ* (hébr. phén. ט) serait le type et à laquelle manquerait du reste la sonore correspondante, ne vaudrait-il pas mieux penser que ou bien *t*, ou bien *ṯ* est le représentant de l'ancien $*th$ demandé? L'évolution d'une aspirée *th* (soit *t* + un souffle) n'est pas nécessairement celle que présentent par exemple le germanique et l'iranien, savoir *þ* (spirante dentale sourde).

En effet, non seulement des langues qui, comme le lituanien,

ignorent complètement les spirantes (les chuintantes et les sifflantes sont ici à part) ou qui, comme le slave, n'en connaissent qu'une seule (x = spirante vélaire sourde), mais d'autres encore qui, comme l'italique et le grec, conservent les aspirées indo-européennes pour les spirantiser par la suite, ont, pour correspondre au **th* indo-européen, la sourde simple *t*; ainsi : skr. *pṛthúḥ* « large », mais gr. πλατύς, aussi bien que lit. *platùs*, et de même : skr. *panth-* « chemin », cf. zd *paθ-*, mais gr. πάτος, πόντος, lat. *pons*, *pont-is*. Il n'est donc pas invraisemblable que le *ṭ* (ט) sémitique soit un ancien **th* ayant conservé son articulation tout en la reculant, peut-être à cause du souffle qui l'accompagnait[1].

En outre, il n'est pas tout à fait improbable que les langues sémitiques, anciennement attestées, tels l'hébreu et le phénicien, aient encore connu ce souffle. Si les Grecs, en adoptant l'alphabet sémitique[2], se sont servis du ט pour rendre le **th* (ancien **dh*), qui existait dans leur langue, il est naturel de croire que c'est parce que le ט avait une articulation voisine de leur $t + h$ (θ).

Toutefois il faut tenir compte du fait que *ṭ* est un des phonèmes dits « emphatiques » et, que, quelle qu'en soit la définition exacte, les occlusives « emphatiques » ont une articulation plus ferme que les occlusives ordinaires. En conséquence, c'est plutôt dans le *t* pansémitique (spirantisé dans certaines langues) qu'il faudrait voir la continuation du **th* supposé, tandis que *ṭ* représenterait la sourde simple *t*. Une autre considération vient à l'appui de celle-ci : au point de vue phonétique, ט (*ṭ*) ressemble au ק (k_2 ou *q*) en deux points : premièrement, ni l'un ni l'autre ne sont atteints par la loi de spirantisation ultérieure qui en araméen (et en hébreu) n'affecte que *t*, *d*; *p*, *b*; *k*, *g*; (règle dite de בגדכפת). Deuxièmement, ni l'un ni l'autre n'ont de correspondant sonore *occlusif*, tandis que *t*, *k*, *p*, ont les correspondants *d*, *g*, *b*. Et comme on verra que *q* est la sourde simple d'une série, c'est une raison pour voir aussi dans *ṭ* l'aboutissement de la sourde simple.

Enfin, si *ṭ* est cette ancienne sourde simple, on comprend assez bien que le *d* égyptien (vieil égyptien) corresponde (entre autres valeurs) au *ṭ* sémitique. Voir sur ce point : Erman *ZDMG.*, B. XLVI, p. 125 et surtout p. 123. Il y aurait eu simplement sonorisation du côté de l'égyptien (au cas où *d* était une sonore, ce qui est

[1] On verra par ce qui suit que tout le système consonantique des langues sémitiques paraît avoir subi à une époque donnée un mouvement d'avant en arrière dans la cavité buccale. Postérieurement, mais en arabe seulement, il s'est manifesté une tendance inverse : *ḏ* > *dẓ*; *a* > *á* et même *k* > *č* dans quelques parlers.

[2] Les autres hypothèses sur l'origine de l'alphabet paraissent jusqu'ici peu solidement fondées.

incertain). Voir les articles de W. Max Müller dans l'*Orientalistische Literatur-Zeitung*, nos des 15 août, 15 septembre 1905 et aussi 15 juillet 1907 (*Aegyptische und semitische Umschreibungsfragen*).

On admettra donc provisoirement que ⲍ rentrait à l'origine dans la série des dentales ordinaires et qu'il représente un ancien **t*. — Il n'est pas choquant que la sonore correspondant à **th* (soit **dh*) ait passé à **d* (au rebours de **th* devenant *t*) dès le sémitique commun, parce qu'en qualité de sonore elle était moins fermement articulée. Si l'on suppose **d* pour cette période, trois possibilités sont à envisager : ou bien, comme dans la série des labiales, **dh* (*d*) et *d* se sont fondus dans l'unique *d*; ou bien, et cela dès le sémitique commun, **d* aura passé à *ṣ* ou à *h* qui se retrouvent tels quels dans toutes les langues sémitiques; ou bien **d* existant en sémitique commun a donné deux phonèmes différents, *d* et *ṣ* selon les diverses langues. Ce n'est qu'après avoir passé en revue tout le consonantisme qu'on pourra se décider pour l'une ou l'autre de ces possibilités. Pour le moment, voici un exemple définissant le *ṯ* du sémitique commun :

ar. *ṯ-ᶜ-m* « sapere »	hébr. *ṯ-ᶜ-m*
éth. *ṯaᶜama*	syr. *ṯ-ᶜ-m-* « Geschmack, Wille ».

Le tableau des dentales de la langue commune sera donc pour le moment :

Sourdes : *ṯ* — *t* (**th*) | Sonores : *d* — X,

remontant sans doute à un système plus ancien :

**t* — **th* | *d* — (*dh*?).

Ici encore le vieil égyptien apporte une confirmation à la théorie énoncée plus haut. Il ne connaît en effet qu'*une seule* série de dentales qu'on transcrit suivant le système de MM. Erman et Steindorff *ṯ*; *ṱ*; *d*; *ḏ*. Pour éviter des confusions fâcheuses, M. W. Max Müller propose d'autres transcriptions : *t*; *ṯ*; *ṯ/ḏ* (étant donnée l'incertitude de savoir si *d* est une sonore ou une sourde); *ṣ*. Il y a deux variétés de *ṯ* et de *ṣ*. Il y a un *ṯ* qui reste *ṯ* et donne en copte : saïd. ϫ, boh. ϭ et de même un *ṣ* qui subsiste en égyptien et donne ϫ en copte. Ceux-ci correspondent sans doute à d'anciennes gutturales (voir la suite) en sémitique. Au contraire, le *ṯ* qui devient *d* dans le cours de la période égyptienne et ⲧ en copte de même que le *ṣ* qui devient également *d* puis ⲧ, sont de véritables dentales. Mais l'essentiel, c'est qu'il n'y a qu'une série dentale. Voir W. Max Müller, *loco citato*, et G. Steindorff, *Koptische Grammatik*[2] (1904), en particulier p. 15-16.

DIFFÉRENTES ESPÈCES D'OCCLUSIVES GUTTURALES.

γ. Occlusives vélaires.

Il s'agit ici des gutturales du type q (ק). Dès le sémitique commun elles ne sont plus représentées (à l'état d'occlusives) que par la sourde q. Le parallélisme des séries précédentes ferait attendre :

Sourdes : q — $^*qh$ | Sonores : $^*g$ — $^*gh$ [1].

La sonore elle-même manque ici, mais il n'est pas improbable que, vu sa moindre résistance, elle se soit affaiblie dès une époque très ancienne jusqu'à donner la spirante $ǧ$ [2] (ע) dont il y a deux variétés pansémitiques : $\dot{ǧ}$ et $ǧ$. La sourde aspirée $^*qh$ a dû également se spirantiser dès une époque ancienne de la langue commune en un x (ח), cf. *ch* allemand de *Buch*, *Bach*. . . , dont il existe également deux variétés x et $\dot{x}$ ($ḫ$ et $\underline{h}$ des notations ordinaires). Aujourd'hui les sémitisants s'accordent à regarder les deux variétés de x et de $ǧ$ comme remontant toutes deux à l'époque de la communauté (*sic* Zimmern, Lindberg, Brockelmann).

Comme ק (q) est beaucoup plus en arrière que כ (k), et que les spirantes x ($ḫ$) et $ǧ$ (*ṯaiṯ* de M. Lindberg) sont également plus en arrière que $\dot{x}$ ($\underline{h}$) et que $\dot{ǧ}$ (*ghaiṯ* de M. Lindberg) [3], il est logique d'admettre que x et $ǧ$ appartiennent à la même série que q, et il faut se réserver de classer ultérieurement $\dot{x}$ et $\dot{ǧ}$ (ח et ע = ḫ et ġ arabes).

Le système de la langue commune était donc ici :

Sourdes : q — spir. x (ח) | Sonores : (spir.) $ǧ$ (ע) — X.

Si la sonore simple, vu non seulement la faiblesse relative de son articulation, mais la difficulté qu'il y avait à la réaliser en sa qualité de gutturale et de gutturale très postérieure, avait évolué en $ǧ$ dès avant la séparation des langues, il est concevable que la sonore aspirée $^*gh$ qui était encore plus faible en sa qualité d'aspirée, ait abouti dès la même époque à la simple attaque vocalique forte [4] א = ' (initiale ou finale de syllabe) [5].

[1] Et c'est bien en effet le système que pour d'autres raisons M. H. Grimme restitue dans son tableau de la page 485 (*ZDMG.* LV).

[2] Le g du slave commun a subi la même évolution en tchèque et en petit-russe alors que la sourde k s'est maintenue.

[3] Le x et le $ǧ$ sont tellement en arrière qu'ils n'ont même plus aucun point d'articulation dans la cavité buccale (communication de M. W. Marçais).

[4] Voir W. Marçais, *M. S. L.*, t. XIV, p. 97 suiv. (particulièrement p. 100-101).

[5] Ce qui autorise cette façon de voir, c'est avant tout le rapprochement

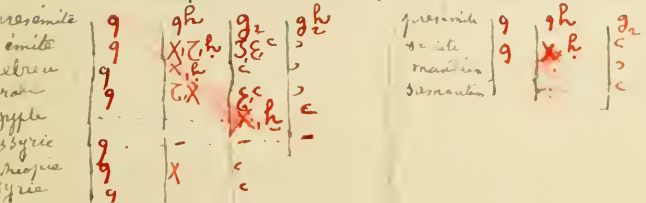

Le système :

$$q - x \mid ǧ - ' (א)$$

remonte donc sans doute à un état plus ancien :

$$q - {}^*qh \mid {}^*ǧ - {}^*ǧh.$$

Voici des exemples de correspondances attestant pour le sémitique commun l'existence de q, x et $ǧ$. Pour א l'exemple de **dǐ'bu* (cité en note) suffira sans doute.

Sourde simple q :

ar. *q-r-b*	hébr. *q-r-b*
éth. *qaraba*	syr. *q-r-b*
	assyr. *qarābu* « être proche ».

Spirante sourde x :

Le spirante analogue $ẋ$ s'est fondue avec ce phonème dans certaines langues, mais il est à remarquer que l'assyrien qui a perdu le h (ה), le $ǧ$ et le x ($ḫ$), a conservé au contraire le $ẋ$ et n'en a pas fait un simple esprit doux (ou même zéro) comme il a fait des autres souffles et spirantes du sémitique commun.

L'accord de l'assyrien et de l'arabe garantissent tout à fait sûrement l'existence indépendante de $ẋ$ et de x dans la langue commune.

Exemple pour x :

sab. חדת « être nouveau »	hébr. *x-d-š*
ar. *xadaþa*	aram. occid. *x-d-t*
éth. *x-d-s*	assyr. *ēdēšu*

c'est en cananéen et en araméen seulement que $ẋ$ s'est confondu avec ce x. Encore cette confusion, de même que celle de $ǧ$ et de $ǯ$, est-elle dénoncée comme assez tardive en hébreu par les transcriptions des LXX. Voir à ce sujet C. Brockelmann, *Grundriss d. vgl. Gr.*, p. 125.

signalé par M. Erman du vieil égyptien *s-ʾ-b* avec le mot sémitique d'où sort l'arabe *dǐ'bu*", l'hébr. זְאֵב, assyr. *zību*, etc., soit un sémitique commun **dǐ'bu*, « loup, chacal ». En effet, dans ce mot, ce qui correspond au א (') déjà présémitique est un *ʾ* en vieil égyptien. Penser que א sort d'un **ǧ* plus ancien (soit $ǧ_3$) plus faible que $ǧ$ et même que $ǧ$, n'est donc pas purement hypothétique. Le vieil égyptien en est peut-être à l'étape intermédiaire entre **ǧh*, et la simple attaque vocalique, puisque l'alternance de *ʾ* avec *i* (*y*) pour une au moins de ses deux valeurs, semble indiquer une ancienne palatale. Cf. allemand *Magen*, *Tage*, dial. *Māgŋ*, *Tāgᵉ*, mais angl. *maw*, *day*, où le $ǧ$ a complètement disparu, sauf influence vélaire ou palatale sur la voyelle précédente.

Spirante sonore *ʒ* (ancienne occlusive) — restée telle quelle dans tous les dialectes, sauf dans les plus altérés : assyrien, samaritain, mandéen[1] :

sab. עין «œil»	hébr. *ʒayin*
ar. *ʒaynuⁿ*	syr. *ʒ-y-n-ʾ*
éth. *ʒ-y-n*	mand. אינא
	assyr. *ēnu*, *īnu*.

On écrivait encore ע en samaritain, mais on prononçait déjà certainement א (ʾ).

δ. Occlusives gutturales moyennes.

Bien que l'on sache positivement que ces gutturales étaient moins profondes que ק et غ (*q* et *ʒ*), les sémitisants enseignent qu'elles sont un peu plus en arrière que nos gutturales placées devant voyelle vélaire (le *k* et le *g* du frç. *coup*, *goût*, par exemple).

Or on sait que pour l'indo-européen également on a supposé une série de gutturales intermédiaires entre les prépalatales : type *k'*, et les vélaires labialisées (type q^w), soit des vélaires pures. M. Meillet (*De quelques difficultés de la théorie des gutturales indo-européennes*, *M.S.L.* t. VIII, p. 277 et suiv., 1893) a combattu cette manière de voir pour des raisons propres aux langues indo-européennes, tout en accordant expressément qu'entre un k_1 très prépalatal et un k_2 très vélaire il y avait place pour un *k* intermédiaire (k_3). C'est quelque chose de très analogue au phonème ainsi noté (k_3) qu'il faut supposer pour le כ (*k*) du sémitique commun. La notation ordinaire pour cette série est *k*, *g*. Il n'y a aucun inconvénient à la conserver ici. D'après l'analogie des séries précédentes et surtout de la dernière :

q — *x* | **g* > *ʒ* — **gh* > א, (ʾ)

on attend un système :

I (présémitique)[2] :

**k* — **kh* | **g* — **gh*

conforme au système :

**q* — **qh* | **g* — **gh*, d'où :

II (sémitique commun) :

k — *ẋ* | *g* — *ʒ̇*.

[1] Le correspondant vieil égyptien est ici *ḫ* (*ẋ*) si l'on en juge d'après *ḫ-t* «bois» comparé par M. Erman à hébr. *ʒēc*, assyr. *ic(c)u*, aram. *ʾāʒ* pour **ʒāʒ*. Cf. vieil égyptien *s* = sém. **d* (ז). Voir *supra* et *infra* pour l'assourdissement égyptien des spirantes sonores.

[2] Le terme *présémitique* est employé ici dans son sens étymologique et non dans celui de *sémitique commun*.

C'est bien en effet ce que l'on a, car ici le troisième terme est resté occlusif. En hébreu par exemple, on a :

Sourdes : כ (*k*) — ח (*ẋ* > *x*) | Sonores : ג (*g*) — ע (*ǧ* > *ʒ*).

Il y a donc manque de parallélisme entre les traitements de présémitique **ǧ* et de présémitique **g*. Mais le fait s'explique : la vélaire ק (*q*) et sa sonore **ǧ* étant très profondes, l'occlusion qui est toujours gauche quand il s'agit de gutturales, se faisait particulièrement mal et était accompagnée d'une émission de souffle. La sourde a résisté à cause de sa force particulière, tandis que la sonore avait passé dès avant la dernière période du sémitique commun à la spirante correspondante.

Dans le cas de *k*, *g*, l'articulation étant beaucoup plus facile à réaliser, le *g* lui-même s'est maintenu en sémitique commun et dans les langues qui en sont issues. Les aspirées : sourde **kh* et sonore **gh*, étaient au contraire devenues spirantes dès une époque présémitique, étant moins fortement articulées dès l'origine que *g* et surtout que *k*.

Voici des correspondances attestant ces divers phonèmes :

Sourde simple *k* (telle quelle dans toutes les langues) :

sab. *k-l* « totalité »	hébr. *kŏl*
ar. *kullu*	syr. *k-l-*
éth. *k-l*	assyr. *kullatu*.

Spirante sourde *ẋ* (*ḫ*) :

sab. חמש « cinq »	hébr. *ẋāmēš*
ar. *ẋ-m-s*	syr. *x-m-š-'*
éth. *ẋ-m-s*	assyr. *ẋamilti* fém.

On a déjà rappelé que dans certaines langues *ẋ* a pris une articulation encore plus postérieure et s'est confondu avec le *x*. Mais l'assyrien conserve le premier (*ẋ*) alors que le second (*x*), de même que *ʒ*, est devenu un simple ' (א).

Occlusive sonore *g*. (Dans toutes les langues *g*, sauf en arabe où elle s'est en général palatalisée par la suite.) Exemple :

ar. *ǧ-m-r* (*ǧ* = *dž*)	hébr. *g-m-r*
éth. *g-m-r*	syr. *g-m-r*
	assyr. *gamāru* « accomplir ».

Certains dialectes arabes, celui de l'Égypte par exemple, et certains parlers du Maroc et du Sud oranais, conservent encore

aujourd'hui la prononciation *g* (cf. fr. *garder*, etc.). Il faut donc nécessairement supposer *g* et non *ǧ* (*dž*) pour l'arabe commun, à plus forte raison pour le sémitique commun. La mutation de la sonore en *ǧ* alors que *k* ne devient pas *č* (*tš*) [1] est une nouvelle preuve de la faiblesse relative des sonores (fait invoqué déjà à plusieurs reprises et mis en lumière par M. Meillet).

Spirante sonore *ǧ*. L'assyrien s'accorde ici encore avec l'arabe et le sabéen, bien que postérieurement *ǧ* ait subi en assyrien le sort du *ʒ* ordinaire, c'est-à-dire qu'il soit devenu une simple « attaque vocalique forte » (ʾ ou ' comme à l'initiale du mot de l'allemand moderne : *'ausgezeichnet* par exemple). L'éthiopien lui aussi a affaibli le *ǧ* en *ʒ* tandis qu'il a maintenu le *ẋ*. Tous ces faits montrent une fois de plus la moindre résistance de la sonore par rapport à la sourde, aussi bien pour les spirantes et les mi-occlusives que pour les occlusives proprement dites. Cf. dans le même ordre d'idées : en v. slave *cělu* dont le *c* subsiste encore intact dans le russe d'aujourd'hui par exemple, tandis que le *dz* n'est noté *dz* que dans les plus vieux textes (v. sl. *bodzěchŭ*), et que, dès le vieux slave, il passe à *z* (ordinairement *bozěchŭ* « ἐν Θεοῖς »). La loi phonétique signalée par M. Meillet est donc générale, et l'on en rencontrera encore ici beaucoup d'autres exemples. Pour le *ǧ* voici des correspondances :

ar. *ǧ-r-b* « coucher du soleil »	hébr. *ʒĕrĕb*
	syr. *ʒ-r-b*
éth. *ʒaraba*	assyr. *erēbu*

pour un plus ancien **ʒerēbu*. Cf. dans le verbe de même racine : prétérit *ērub*, plus ancien **iǧrub*; prés. *errub*, plus ancien **iǧarub* (Lindberg, *op. cit.* p. 37). Ces exemples montrent que le *ǧ* s'était d'abord mieux maintenu à l'intérieur du mot qu'à l'initiale (cf. pour la sourde *aẋāzu*, אחז « saisir »). Il est donc certain que le sémitique commun distinguait *ǧ* de *ʒ* comme il distinguait *ẋ* de *x*. La série des gutturales moyennes est ainsi complète :

Sourdes : *k* — *ẋ* | Sonores : *g* — *ǧ*.

Que l'on croie ou non qu'elle remonte à une série plus ancienne :

k — **kh* | *g* — **gh*,

l'important ici est de constater qu'en tout cas les autres séries d'occlusives sont mutilées dès le sémitique commun. Pour les vé-

[1] Sauf dans quelques parlers de l'Arabie propre.

laires profondes, c'est la sonore qui sans doute a perdu son caractère en devenant spirante sonore; pour les labiales au contraire, c'est l'aspirée (resp^{t}, spirante) sonore qui n'a plus d'existence particulière puisqu'elle a abouti avec la sonore occlusive à un phonème unique. Il ne reste que des traces du parallélisme primitif des différentes séries d'occlusives proprement dites, sauf dans le cas d'une seule. Mais ceci suffit à créer une forte présomption en faveur de l'intégrité de celles qui précédaient et de celles qui vont suivre.

II. Différentes espèces de mi-occlusives.

On sera peut-être étonné d'entendre parler de mi-occlusives là où il s'agit de langues sémitiques qui n'en possèdent pas ou presque pas. Toutefois, ces langues étant riches en phonèmes sifflants et chuintants de toute nature, et ces phonèmes ne se correspondant pas de l'une à l'autre de façon à permettre d'établir pour la période du sémitique commun leur nature de simples sifflantes ou chuintantes, ce qui suit démontrera, on l'espère, qu'on n'a pas eu tort de se servir du terme de « mi-occlusives » (type : slave, *c*, *č*[1], etc.). — L'histoire des langues indo-européennes prouve bien, semble-t-il, que les sifflantes (à part *s* primitif) et les chuintantes ne sont, pas plus que les mi-occlusives dont elles résultent, des « sons de fondation » et qu'elles doivent en général leur existence à des évolutions phonétiques antérieures. Il en est de même en indo-européen du *ʒ* qui n'est que la forme sonore de *s* devant *occlusive sonore* et qui n'existe à l'état autonome que dans diverses formes postérieures de la langue où il provient lui aussi d'une mi-occlusive et plus anciennement d'une occlusive (spirantisée ou mouillée). On peut donc raisonnablement présumer que, dans les différentes langues sémitiques, les divers phonèmes chuintants, sifflants (à part *s* pur : ס, peut-être aussi *ʒ* pansémitique ?) et mi-occlusifs sont des développements récents.

Mais ce ne serait toujours qu'une présomption sans le désaccord flagrant qui règne pour chacun de ces phonèmes entre les différents idiomes et qu'on essayera maintenant d'expliquer.

α. Mi-occlusives dentales.

Il faut reconnaître pour le sémitique commun deux paires de

[1] C.-à-d. *ʦ*, *ʧ* « notations doubles d'articulations simples » (Meillet).

mi-occlusives dentales dont chacune comprend une sourde et une sonore. Ce sont d'une part :

I. Sourde : c [1] | Sonore : $^{*}d_{\hat{z}}$

et de l'autre :

II. Sourde : $\hat{c}$ $(c+h)$ | Sonore : $^{*}d_{\hat{z}}$ $(d_{\hat{z}}+h)$.

I. Le phonème c (^{t}s) du sémitique commun se définit par les correspondances : assyr. $\hat{s}$ = syr. $\hat{s}$ = hébr.-phén. (צ) $\hat{s}$ = ar. $\hat{s}$ = éth. $\hat{s}$. En un mot il s'agit du c (généralement noté $\hat{s}$ par les sémitisants), qui se rencontre tel quel dans toutes les langues sémitiques anciennes et dont l'altération aboutit comme partout ailleurs en général à $ss > s$. Bien que les sémitisants laissent volontiers ce point dans l'ombre, il n'est pas douteux que le phonème fut anciennement c et non simplement un $\hat{s}$ « emphatique » comme on pourrait le croire d'après la prononciation moderne. Peut-être l'hébréo-phénicien fournit-il un argument en faveur de cette prononciation : c'est le nom de la ville de Tyr (Τύρος = צור). Si les Grecs avaient entendu simplement **ssor* ou **ssur*, il est certain qu'ils n'auraient pas rendu le $\hat{s}$ par t. Au contraire, percevant c (^{t}s), et ne possédant plus ce son dès une époque préhistorique, ils pouvaient le rendre soit par t, soit par s; c'est le second moyen qu'ils ont adopté pour le nom Σιδών, cf. צוד « pêcher »; cf. aussi Συρία et chez Virgile, Servius, Silius Italicus *Sarrānus* « tyrien » (*Sarra* chez Plaute, comme nom ancien de la ville de Tyr). Et si le son c existait encore en cananéen, à plus forte raison doit-on l'admettre pour le sémitique commun) [2]. L'évolution : $c > ss > s$ est en effet des plus naturelles et des plus fréquentes dans les langues. Au contraire, on n'a aucun exemple de l'évolution contraire $s > c$ ou même $ss > c$. De plus, chose décisive, l'éthiopien ጸ, comme M. Grimme le rappelle (art. cité), se prononçait *tsa*. La prononciation de

[1] Comme en slave, $c = s$ précédé d'une légère occlusion dentale, soit ^{t}s. Comme en arménien, $\hat{c}$ est le même phonème suivi d'un souffle.

[2] On pourrait objecter à ce raisonnement qu'ici le c n'est pas un צ ancien et que c'est un ט (t) qui lui correspond en araméen, que par conséquent le mot Τύρος peut avoir été connu des Grecs par les Araméens, tandis que celui de Σιδών (ancien צ) leur viendrait, soit de ceux-ci, soit des habitants mêmes de la côte. En effet le mot araméen a bien cette forme, cf. par exemple Stanley A. Cook, *A glossary of the aramaic inscriptions*, Cambridge 1898, p. 58 : טוריא *ṭ-w-r-y-'* pl. « rocks » et au contraire, p. 101 : צירן n. pr. loc. « Sidon » et en syriaque ܛܘܪܐ *ṭura* « rocher ». Mais il reste le témoignage indiscutable de l'éthiopien.

l'arabe est donc récente[1] — Voici un exemple du *c* pansémitique :

ar. *caraxa* « crier »	hébr. *cārax* צָרַח
éth. *caraxa*	aram. *cᵉrax*
	assyr. *carāxu*,

soit un sémitique commun **carax-*.

Si la sourde simple s'est ainsi partout conservée sans altération apparente (autre que celle de l'arabe), il n'en est pas de même de la sonore correspondante : *ᵈz = z frç. précédé d'une légère articulation dentale. Ce phonème est défini par les correspondances : ar. sab. ẓ (ظ)[2] = hébr. assyr. *c* (ṣ) = éthiop. ḍ qui plus tard est noté *c* (ṣ) = araméen ṭ. Exemple :

ar. *ẓufrun* « angle »	hébr. *cippōren*
éth. *ceſr*	aram. *ṭeſrā*
	assyr. *cupru*.

Le témoignage de l'éthiopien est ici d'une grande importance, parce qu'il fait toucher du doigt l'évolution qu'ont accomplie les langues autres que l'arabe. L'articulation du *ᵈz étant plus forte que celle du z (ʒ, *zayn*), la tendance à le maintenir distinct de ce phonème en a fait une sonore *forte* qui a abouti à la sourde *forte* correspondante, parce que dans le système phonétique du sémitique comme dans celui de l'indo-européen, toute sonore est naturellement douce (*lenis*), toute sourde naturellement forte (*fortis*). Ainsi donc *ᵈz devenu *ᵗz fort (mais toujours sonore) a été assimilé aux autres* ˢs existant dans la langue, c'est-à-dire qu'il s'est assourdi partout, sauf en arabe où il a évolué dans le même sens que la sourde *c* et a abouti à l'emphatique sonore correspon-

[1] D'après Nöldeke l'emprunt persan *čalīpā* « croix », de l'arabe *calīb*, montre que le ص a gardé, même en arabe, la prononciation ˢs jusqu'à une date voisine de l'époque historique (communication de M. Huart). Seul M. W. Max Müller, s'est prononcé ouvertement contre la prononciation ancienne ˢs pour le ص.

[2] (Note de M. Huart sur la prononciation de la lettre « emphatique » arabe ẓ ظ) : « Le ẓ se prononce, d'après Khalîl, au même endroit que le *ð* et le *θ*, moins profondément que le ṭ, le *d* et le *t*, plus profondément que le ç (ص), le *s* et le *z* : il le classe dans ses « lettres des gencives » (p. 6).

« Les deux articulations ḍ et ẓ sont en outre : des lettres proférées à voix haute (p. 7), des lettres molles (p. 8), des lettres élevées (*ibid.*). Le ḍ est encore une lettre prolongée (p. 9.).

« Voir, p. 48, les fautes à éviter dans l'articulation du phonème ẓ ظ. (*Traité de la prononciation des lettres arabes* traduit par S. de Sacy dans *Not. et Extr.*, t. IX.) »

dante ẓ (ظ), cf. *c* (ص). Voici un exemple du développement éthiopien :

ar. *ʒaẓmu*^{n} « os » | hébr. עֶצֶם *ʒĕčĕm*,

mais éthiopien *ʒaḍama*, plus tard *ʒacama*.

De même :

ar. *x-ẓ-y* | cf. hébr. *xāzī*,

mais éthiopien *x-ḍ-* et *x-c-* (Lindberg *op. cit.*, p. 69).

L'opinion que cet autre *c* est l'ancienne sonore ẓ (ici ^{*d}ẓ) n'est du reste pas nouvelle et elle est admise par les sémitisants [1]. En araméen ancien on a eu sans doute le même processus, puis *c* est devenu *ṭ*. Voir Zimmern *Vgl. Gr.*, p. 14. Exemple :

ar. *qaiẓu*^{n} « été » | hébr. *qayic*,

mais vieil araméen épigraphique *kaicā*, aram. *qaiṭā*.

On conçoit bien que la partie sifflante du $^{*}c$ se soit altérée en un simple souffle et que le $^{*t}h$ restant ait été assimilé au *ṭ* (ט). En vieux haut-allemand on constate le développement inverse : *t* du germanique commun devenu $^{*t}+h$ a abouti à z, ȝ (*ts*, *ss*) tandis que, lors de la première « *lautverschiebung* », le *t* indo-européen avait abouti à þ en passant sans doute aussi par ^{*th}.

Il est facile d'imaginer que le couple :

Sourde *c* | Sonore ^{*d}ẓ

n'est pas originel et qu'il est sorti, à date plus ancienne, d'un couple de prépalatales ou de dentales mouillées, soit *k'*, *g'* ou *t'*, *d'*. Il semble que les circonstances suivantes parlent plutôt en faveur d'une origine dentale.

En effet, il ressort immédiatement de l'exemple fourni par la série complète :

$$k - \dot{x} \quad | \quad g - \dot{ʒ}$$

que l'on doit attendre ici encore une spirante (ou aspirée) sourde et de même, une spirante (ou aspirée) sonore pour correspondre d'une part à *c* et de l'autre à ^{*d}ẓ, soit :

$^{*}c$ et ^{*d}ẓ (c.-à-d. *c* et ^{*d}ẓ + un souffle ou une « articulation glottale sonore » [pour la sonore]). [Meillet, *Introduction*^{2}.]

[1] Sauf par M. Brockelmann qui pose *ursemitisch* p̄ p. 64 de l'un et p. 128 de l'autre des deux ouvrages cités.

Et comme *c*, **ʿ* ont un caractère surtout dental, il faut évidemment choisir parmi ce qui reste des sifflantes et des chuintantes sémitiques les phonèmes qui ont aussi ce caractère. Ils ne sont certainement pas autres que ceux que M. Lindberg appelle le *t̲* (c.-à-d. þ, ar. ث) et le *d̲* (c.-à-d. *ð*, ar. ذ) du sémitique commun. Mais on ne peut être d'accord avec lui pour attribuer à la langue commune ces phonèmes sous leur forme arabe, soit sous la forme þ et *ð*. Voici en effet quelles en sont les correspondances :

II. Sourde aspirée. — Il y a un þ arabe qui correspond à un éthiopien *š* (plus tard *s*), à un cananéen et assyrien *š* et à un araméen *t*. Exemple :

ar. *xaḍaþa* « être nouveau »	hébr. *x-d-š*
éth. *xadasa*	aram. *x-d-t*
	assyr. *ēdēšu*.

De même :

ar. *þūmu*^{n} « ail » [1]	hébr. *šūm*
	aram. anc. *šūmā*
	récent : *tūmā*
	assyr. *šūmu*.

Le *s* de l'éthiopien remontant à *š*, le *t* de l'araméen à *š* (*č*?), et toutes les autres langues sémitiques présentant également *š*, personne ne se résignera à croire que ce *š* soit sorti du þ tel qu'il existe en arabe. Tout s'explique au contraire si l'on part de **ç*. L'articulation d'une sourde aspirée est moins ferme que celle de la sourde simple; par conséquent, *c* se maintient pendant que **ç* (c.-à-d. *ʿs* + *h*) s'ouvre et aboutit à **þh*, d'où þ. Le souffle qui suivait se fond naturellement dans la spirante. — Ceci est le processus de l'arabe auquel est parfaitement parallèle le traitement de la sonore aspirée dans la même série. Dans les autres dialectes, au contraire, le souffle s'est combiné avec la sifflante mi-occlusive pour aboutir à **ʿš* (recul de l'articulation). Puis l'occlusion dentale a été abandonnée, et l'on a ainsi abouti à un *š* qui plus tard encore a pu évoluer en *s* (éthiopien). — Malgré la graphie *š*, le **č* existait peut-être même encore en vieil araméen, car on ne peut guère comprendre qu'un *š* simple soit devenu plus tard *t* (ת), à moins que ce ת ne désignât déjà une simple spirante (þ). De plus, au **ç* supposé correspond en vieil égyptien la spirante *ḫ*, p. ex. dans le cas du nom de nombre « huit » : ar. *þamāni*^{n} [2], hébr.

[1] Aussi *ǧūmu*^{n}, peut-être par articulation vicieuse analogue à celle du ъ en russe. (Note de M. Huart.)

[2] Fém. *þamāniyatu*^{n}.

š°mōnē, etc.; v. égypt. *ḫmōn* (vocalisé d'après le kopte ϣⲙⲟⲩⲛ), ce qui se comprend mieux en partant de **ç* que si l'on pose ** þ* à l'origine, d'autant que le *ḫ* égyptien devient régulièrement ϣ (*š*) en copte. Voir Steindorff, *Kopt. Gr.*[2], p. 16. On regardera donc **ç* comme le prototype des divers phonèmes que l'on vient d'étudier.

Remarque. On trouve l'équivalent exact de ces évolutions dans les langues romanes. L'espagnol *cielo* (c.-à-d. *þyelo*) correspond à l'italien *cielo* (avec *č*) et au français *ciel* (avec *s*). Le *þ* espagnol et le *s* français remontent à *č* (cf. angl. *chizel* emprunté du v. fr. *cisel* (ciseau) à une époque où *c* se prononçait peut-être encore *c'* (= polon. *ć*) devant *i*. On sait que *č* lui-même remonte ici à un *k'* palatalisé du latin (*caelum* avec *k*).

Sonore aspirée. — La sonore aspirée correspondante est en sabéen et arabe *d*, en éthiopien *z*, en cananéen et assyrien *z*, en araméen *d*. V. Brockelmann, *Grundriss*. p. 128.

Le traitement est donc exactement parallèle à celui du **ç* à part un détail. Alors que le vieil éthiopien atteste encore *š* et montre plus tard seulement *s*, l'ancien **ž* est devenu *z* dès avant la date des premiers documents; de même en cananéen et en assyrien, c'est *z* que l'on trouve en face de *š*. Ceci tient encore à la faiblesse particulière de la sonore aspirée : la sonore non aspirée ayant deux points d'articulation avait été renforcée ainsi qu'on l'a vu plus haut. Le traitement *d* de l'araméen est au contraire exactement parallèle à celui de la sourde aspirée qui est *t* dans la même langue. Toutefois on trouve encore *z* (cf. archaïque *š*) sur de vieilles inscriptions, et *d* n'était peut-être qu'une simple spirante *d*. — D'après Erman (*loc. cit.*), le correspondant vieil égyptien est ici *d*, p. ex. : hébr. אֹזֶן « oreille », ar. *udnu*[n], etc.; égypt. arch. *i-d-n*. — Voici un exemple des concordances proprement sémitiques :

ar. *ʾaẋaḏa* « saisir »	hébr. *ʾāẋaz*
éth. *ʾaẋaza*	assyr. *ʾaẋāzu*
	aram. *ʾeẋad*
	aram. arch. *ʾ-x-z*.

L'autre traitement vieil égyptien ne contredit nullement cette hypothèse, car il présente *s* (mais à l'initiale) pour correspondre ici au *z* sémitique (Erman). Par exemple, il a *s-ꜣ-b* « chacal » = hébr. זְאֵב = ar. *dʾbu*[n] = assyr. *zību* « loup » (avec *d*) [1]. L'évolution

[1] C'est-à-dire **dz*. Si dans l'autre mot cité c'est un *d* qui correspond au **dz* en vieil égyptien : ar. *udnu*[n], égypt. arch. *ỉdn* « oreille », il ne faut

non conditionnée aurait été analogue en égyptien à celle des aspirées sonores en italique et en grec, tandis qu'en sémitique elle aurait été par exemple celle de l'iranien ou du germanique (i.-e. **dhur-* « porte », gr. θύρα, mais germ. **duran*, got. *daúr*). En effet, on aurait alors :

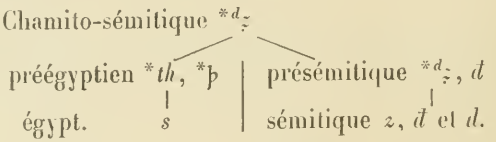

C'est à cause de l'évolution surtout dentale de la série maintenant complète :

Sourdes : *c — *ç | Sonores : *dz — *dz

qu'il est sans doute permis de penser à la faire dériver d'une série plus ancienne :

*t' — *t'h | *d' — *d'h

et non d'une série de prépalatales. Du reste, même si l'on part de dentales mouillées et non de prépalatales, il est possible qu'il faille passer, comme s'il s'agissait de prépalatales, par une série intermédiaire de mi-occlusives chuintantes ou du moins mouillées :

*ć — ḉ | *dź — *dź.

ce qui expliquerait plus facilement certains phonèmes chuintants de cette classe qu'il faut en tout cas bien distinguer de la classe suivante. Cf. au même point de vue, le polonais où *ć* reste bien distinct et de *cz* (*č*) et de *c* (*ts*).

β. Mi-occlusives palatales (prépalatales).

De la foule confuse des chuintantes et sifflantes sémitiques il ne reste plus maintenant que deux sourdes : l'une qui est *š* en cananéen, en araméen et en assyrien, mais *s* en sabéen, arabe et éthiopien; l'autre qui est au contraire *š* en sabéen et en arabe, *š* puis *s* en assyrien, *ś* (*sin*), puis *s* en cananéen, enfin *s* en araméen.

La première est le *sin* sémitique commun de M. Lindberg, la

pas oublier que les mots égyptiens n'ayant (comme le mot indo-européen), qu'*une seule* voyelle, le mot v. égypt. était sans doute vocalisé **jodn* (d'après le sémitique **udznu*) et que la spirante était ici en contact avec *n*, raison suffisante pour qu'elle ait évolué autrement que dans *s'b* cité plus haut.

seconde, le *šin* du même auteur. On voit par là que c'est toujours la forme arabe d'un phonème qu'il considère comme étant celle du sémitique commun. On a déjà reconnu par l'examen des mi-occlusives dentales que cette manière de voir est fausse. Ce qui le montre directement dans le cas des prépalatales, c'est l'étude des sonores correspondant à ces sourdes. L'une est certainement le phonème qui est défini par la concordance :

ar., éth. *ḍ* = aram. *ʒ* = sab., hébr., phén., assyr. *c* (*ṣ*).

C'est là une des plus extraordinaires correspondances phonétiques que l'on connaisse et c'est en même temps l'une des mieux établies. — L'autre sonore doit être soit *h* (ה), soit *z*, tous deux pansémitiques. — L'hypothèse qui semble seule pouvoir débrouiller ce chaos est la suivante :

Parallèlement à la série des mi-occlusives dentales, savoir :

$$*c — *\d{c} \mid *{}^{d}z — *{}^{d}\d{z},$$

le sémitique commun possédait (à date ancienne) une série prépalatale :

$$*\check{c} — *\d{\check{c}} \mid *\d{d}\check{z} — *\d{d}\d{\check{z}}\ (\d{d}\check{z} + h).$$

Le *sin* de M. Lindberg correspond à la sourde simple *$\check{c}$; son *šin* correspond à la sourde aspirée $\d{\check{c}}$ ($\check{c} + h$); son *ḍād* (encore la forme arabe) correspond à la sonore simple *$\d{d}\check{z}$; enfin, pour correspondre à la sonore aspirée, il y avait un phonème altéré dès la dernière période du sémitique commun, soit en la sifflante sonore *z*, soit en un souffle sourd *h* (ה = *h* allemand), phonème qui a passé tel quel dans toutes les langues sémitiques.

Occupons-nous d'abord des sourdes. Elles ont dû être chuintantes toutes deux, puisque chacune a des représentants chuintants dans diverses langues. Mais comme les traitements sont à chaque fois différents, il résulte qu'il faut supposer à l'origine deux phonèmes distincts, sans toutefois les poser nécessairement sous la forme arabe. La première sourde (*sin* de M. Lindberg) est définie par les correspondances indiquées plus haut. En voici un exemple :

ar. *salāmu*ⁿ « paix »	hébr. *šālōm*
éth. *salām*	aram. *šᵉlām*
	assyr. *šalāmu*.

M. Lindberg pose comme prononciation originelle *ś* qui se serait confondu avec *s* en arabe et en éthiopien et serait devenu *š* dans les autres langues. La supposition inverse est bien plus

probable. Le son ancien est *š* qui s'est d'abord aminci en *ś* dans le sémitique du Sud et qui, toujours suivant le même mouvement, s'est enfin confondu avec le *s* primitif (ס). Cf. italien *cielo* (*č*); v. frç. *ciel* (*ts*) et frç. mod. *ciel* (*s*), tout comme *sel* de lat. vulg. *sále*; et, dans le même ordre d'idées, *c* issu de *č* dans certains parlers slaves de l'Ouest, p. ex. : polonais de Mazovie *carny* « noir » en face de russe *čërnyj*... On restituera donc au sémitique commun le phonème en question sous la forme $*š_1$ et l'on proposera d'y voir le résultat de l'évolution d'un **č* plus ancien.

L'autre sourde est définie par des correspondances différentes. C'est le *šin* de M. Lindberg. En voici un exemple :

ar. *karišu*[n] « estomac des ruminants » [1]	hébr. *kārēś* (שׂ)
sab. *-ś*	aram. *kᵉres*
éth. *karś*	assyr. *karšu*.

Plus tard, en éthiopien, ce *ś* est devenu *ś* (et par conséquent *s*); de même en assyrien où beaucoup de formes présentent *s*, tandis que l'autre *š* reste fixe; en cananéen le *ś* s'est également confondu avec *s* dans la prononciation tardive, et en araméen on n'a que *s*, sauf en vieil araméen où le phonème est encore noté שׂ (*ś*). En un mot, *ś* reste bien distinct de *š* et l'on peut raisonnablement penser que ce phonème qui manifeste presque partout une tendence à se confondre avec *s*, est l'ancien **šh*, c.-à-d. *š* suivi d'un souffle, donc moins fermement articulé que le *š* simple. Il faut en tout cas poser pour le sémitique commun deux *š* différents, et l'analogie des séries précédentes invite à y voir deux phonèmes sourds dont l'un était aspiré et l'autre non, soit :

sourde simple $*š$; — s. aspirée $*ṣ̌$

issus probablement de :

$*č$ et de $*č̣$.

C'est qu'en effet l'examen des sonores correspondantes (de l'une d'entre elles au moins) conduit à rétablir **č* à la place du plus récent $*š_1$.

La concordance : ar., éth. *ḍ* (plus tard *c* dans cette dernière langue) = hébr., phén., assyr. *c* (*ṣ*) = aram. *ʒ* ne semble pouvoir s'expliquer, qu'en posant à la base de tous ces phonèmes une mi-occlusive $*ḍž$ [2] correspondant à la sourde *š* qui, en conséquence, doit être de son côté issue d'un plus ancien **č*.

[1] Aussi *kiršu*[n]. (Note de M. Huart.)

[2] Le *ḍ ursemitsch* de M. Brockelmann pourrait à la rigueur expliquer *ʒ*, mais il est insuffisant pour rendre compte de *c* (*ts*).

Le *ḍ* (*d des Obergaumens* de Socin-Brockelmann *Arabische Grammatik*[5] [1904], p. 5) de l'arabe et du sabéen s'explique bien par cet ancien $^{*}d̑$, car il est supradental et probablement palatal[1] (Lindberg, *op. cit.*, p. 62); cf. à la fin des mots en sanskrit : *rā́ṭ*, *víṭ* de *rāj-*, *viç-* (+ *-s* du nominatif), i.-e. $^{*}rēǵ_1$-, $^{*}wik'_1$-; et à l'intérieur du mot devant sonore : dat.-abl. plur. *viḍbhyáḥ* de $^{*}wid̑bhyas$, i.-e. $^{*}wiǵ_1bhyos$, ou encore vieux perse *adam* «ego» (avec *d*), skr. *aham*; *puxra-* «brillant»; skr. *çukrá-* de l'indo-iranien $^{*a^{d}ž}ham$, $^{*t}šukra$- i.-e. $^{*}eǵ(h)$-, $^{*}k'uq$-. — L'éthiopien *ḍ* en revanche devait encore être $^{*}d̑ž$ ou $^{*}ḍz$ puisqu'il devient plus tard *ṣ*, ce qui ne peut étonner, car on a déjà vu un fait analogue pour la sonore $^{*d}z$ de la série précédente. — En hébreu et en phénicien, l'évolution a été la même que dans cette dernière langue, savoir : $d̑ž > ḍz > {}^{t}s$ (*ṣ*) dont la qualité de mi-occlusive est bien indiquée par la graphie assyrienne *iccu* (*iṣṣu*) à côté de *icu* (*iṣu*) «bois»[2]. — En araméen enfin, l'évolution s'est faite dans un autre sens qui rappelle davantage celle que l'on constate dans certaines langues indo-européennes et finno-ougriennes : $^{*}dž$ y est devenu $^{*}ž$, puis *ʒ*.

Du reste, l'araméen ancien a peut-être connu en outre un assourdissement parallèle à celui de $^{*}d̑ž$ et de $^{*}dz$ en $^{*}ts$, car on relève dans les plus vieilles inscriptions de cette langue une graphie *q* (ק) qui ne peut s'expliquer à côté de la graphie *ʒ* (ע) que si l'on admet que le *q* servait ici à noter une *spirante vélaire sourde* correspondant à *ʒ*, mais ne se confondant pourtant pas avec le *x* (ח) ou les *x* (*ḫ* et *ḫ̣* de M. Lindberg) existant par ailleurs dans la langue. Dans ce cas l'évolution aurait été la suivante :

Sémitique commun : $^{*}d̑ž$.
Préaraméen : $^{*}t š > {}^{*}š_3$.
Aram. archaïque : $^{*}x_3$ (noté ק).
Aram. récent : *ʒ* (noté ע).

Les spirantes en effet sont sujettes, en vertu de leur moindre

[1] (Note de M. Huart sur la prononciation de la lettre «emphatique» arabe *ḍ* ض) :

«Le *ḍ* fait partie des «lettres de la partie antérieure de la langue» (p. 5) comme le làm, *l*. C'est-à-dire qu'il se prononce au même endroit que celui-ci, la langue *à plat* appliquée à la partie intérieure des gencives du maxillaire supérieur.

«Voir, p. 31, les fautes à éviter dans l'articulation de ce phonème.»

(Les renvois se rapportent au Traité de prononciation des lettres arabes traduit par S. de Sacy, dans *Not. et Extr.*, t. IX.)

[2] On s'explique ainsi la correspondance du vieil égyptien *ḫ-t* (*ḫ-t*) «bois» signalée par M. Erman. En hébreu, le même mot est *ʒēc* et en araméen, comme à la seconde consonne correspond un *ʒ*, le premier *ʒ* a été dissimilé, d'où *'aʒ* «bois» : אע de *עע.

articulation, à s'affaiblir même dans la position où se maintiennent en général le mieux les consonnes, à l'initiale des mots. C'est ainsi par exemple que le **x* du germanique commun est devenu *h* dans tous les dialectes, même en gotique; le þ initial est *đ* ou *d* dans presque tous les dialectes germaniques modernes; le *s* dans la même position est *z* en néerlandais et dans toute l'Allemagne du Nord; enfin, le *f* est devenu *v* en néerlandais et il n'est pas du tout sûr que cette dernière affection ne doive jamais atteindre les autres dialectes du germanique occidental, car on la rencontre également dans l'Allemagne septentrionale (ex. : holl. *vat* = all. *Fass*, germ. comm. **fata-* de i.-e. **p°/ₐdo-*).

Quant à l'ouverture du **ž* en *ʒ*, le slave présente pour la sourde un excellent parallèle : tout *š* provenant de *s* dans certaines conditions (après *k. i. u, r*) y devient d'abord *x*, quitte à subir ou non des modifications ultérieures. De même, dans le domaine finno-ougrien, à un finno-ougrien **š* (*č*₁ d'après M. Setälä), lapon *š*, mordve *š, tš*, tchérémisse, votiaque, zyriène *š*, vogoule *š, s*, ostiaque *š*, magyar *s* (c.-à-d. *š*) correspond régulièrement en finnois *h* (voir Szinnyei József, *Magyar Nyelvhasonlítás*[1], p. 40-41), et ce *h* provient sans aucun doute de **x*. — De plus, les langues romanes présentent ici un parallèle meilleur encore. Ce qui est *ǵ* (*g* légèrement palatalisé en latin) est *ž* en français actuel, *dž* en italien et *ʒ* en espagnol (quelquefois noté *h* au lieu de *g*). Exemple : lat. *germānus*, frç. *germain*, it. *germano*, esp. *hermano*. Ce traitement correspond presque complètement à celui de it. *cielo*, esp. *cielo*, frç. *ciel* signalé plus haut.

Enfin plusieurs parlers gallo-romans (entre autres) présentent à la fois l'évolution de *š*, *ž* en *x*, *ʒ*. Dans les Charentes par exemple, ce qui est en français *champs*, *gens* est prononcé *xą*, *ʒą* (d'après M. l'abbé Rousselot) et dans presque tous les patois vosgiens certains *š* et *ž* d'origine particulière ont tous passé à *x*, *ʒ*. Il y a d'ailleurs là un fait bien connu de phonétique générale (cf. *Les spirantes palatales et vélaires dans la vallée de la Meurthe*, dans la *Revue des langues romanes*, tome XLIX, Montpellier, nov.-déc. 1906, p. 521 et suiv.).

Si les deux **š* que l'on a supposés plus haut pour le sémitique commun ne sont pas devenus *x* en conformité avec **dž*, c'est non seulement parce que la sourde est plus forte que la sonore, mais parce que ces *š* sont d'anciens **č* comme le donne à croire le sé-

[1] L'auteur doit l'indication et la communication de ce livre ainsi que des notions sur la linguistique finno-ougrienne à M. R. Gauthiot, professeur à l'École des hautes études. — Cf. sur la question des différents *č* en finno-ougrien : E. N. Setälä, *Zur finn.-ugr. Lautlehre*, dans les *Finnish-ugrische Forschungen*, II Band (1902), p. 219 et suiv. — M. Meillet m'annonce qu'il vient de paraître une seconde édition du livre de M. Szinnyei.

mitique commun (ancien) $^{*}ḏ\check{z}$. — On ne peut en effet pas songer à poser pour cette période de la langue un simple $^{*}\check{z}$ parce que ce phonème ne suffirait pas à expliquer la mi-occlusive *c* du sabéen, de l'hébreu, du phénicien et de l'assyrien, non plus que le *t* du vieil égyptien, par exemple dans le mot : *ḫt* « bois », copte ϣⲉ *še*, cf. hébr. עֵץ (*ʒēc*), assyr. *iccu*, etc.. . (d'après Erman)[1]. — Voici des exemples de la correspondance dont il s'agit et qui est admise par tous les sémitisants :

ar. *ḍarratu*ⁿ « Nebenfrau »	hébr. *cārā* (par ע)
éth. *ḍ-r-r*	assyr. *cerrîtu* (= *ṣ*).

aram. *ʒarʳᵉþā*.

Pour le *q* de l'ancien araméen, cf. :

ar. *'arḍu*ⁿ « terre »	hébr. *'ĕrĕc*
	assyr. *ercitu*.

vieil aram. *'arqā*.
aram. *'arʒā*.

Autre exemple :

sab. ע̄בא	hébr. *c-b-'* « aller en campagne »
ar. *ḍ-b-'*.	
éth. *ḍaba'* et *caba'*.	assyr. *cābu*.

ע̄ indique ici qu'on ignore quelle était la valeur exacte de la consonne sabéenne, si elle était *ḍ* ou *c* (peut-être était-ce encore *ḍž*?).

Si les raisonnements qui précèdent ont quelque justesse, la série de M. Lindberg : *ś*, *š*, *ḍ*, valable pour l'arabe, ne l'est pas pour le sémitique commun et doit être remplacée par la suivante : $^{*}š$, $^{*}ṣ$ (*šh*) | $^{*}ḏ\check{z}$ qui, en vertu du parallélisme phonétique, doit avoir été plus anciennement :

$$^{*}č \text{ — } ^{*}ç \qquad | \qquad ^{*}ḏ\check{z}.$$

En vertu de ce même parallélisme on attend un quatrième terme : $^{*}{}^{d}\check{z}$ ($^{d}\check{z}+h$).

Ce $^{*}{}^{d}\check{z}$, plus faible que les deux sourdes, plus faible même

[1] Ici *t* égyptien correspond à la sonore simple $^{*}{}^{d}\check{z}$, tandis que plus haut $^{*}{}^{d}\check{z}$ sonore aspirée n'avait donné que *d* (*ỉdn*) ou *s* (*sʰh*). On voit que le principe de la faiblesse relative des aspirées par rapport aux non aspirées se vérifie aussi pour le vieil égyptien.

que la sonore, puisqu'il était suivi d'un souffle, a dû s'altérer rapidement au cours de la période du sémitique commun et s'abaisser à la valeur d'une simple spirante ou même d'un simple souffle dès avant la séparation des grands dialectes. — C'est ici le lieu de se décider entre *h* et *z* pour le traitement pansémitique de ce phonème.

Si l'on réfléchit que la sonore simple n'a donné nulle part une sifflante simple et que même, dans un dialecte, elle a abouti à une spirante faucale, peut-être d'abord sourde (*x_3), sonore ensuite (γ), si l'on compare l'évolution très analogue de la palatale sonore aspirée indo-européenne dans l'Inde où *g'_1h devient d'abord *$d\check{z}h$ (*jh*), puis *$\check{z}h$, puis *h*, (sk. *h*); par exemple : indo-iranien *$d\check{z}hastas$ « main », zd *zastō*, préskr. **jhastas*. skr. *hastaḥ*), on sera porté à croire que c'est bien le *h* (ה = *h* allemand) qui répond au phonème supposé. Seulement, ce changement était complètement effectué dès la période d'unité et n'a par conséquent laissé aucune trace dans les diverses langues sémitiques. C'est uniquement par la comparaison des séries précédentes et surtout de la seule qui soit restée claire et complète : k — x | g — γ, qu'on est amené à postuler *$d\check{z}$. Mais de cette façon on a également une série complète :

$$*\check{s} — *\check{s} \mid *d\check{z} — d\check{z},$$

qui, logiquement, a dû être dans une période plus ancienne :

$$*\check{c} — *\check{c} \mid *d\check{z} — *d\check{z}.$$

On trouvera sans doute qu'il est déjà bien hardi de poser cette seconde série; pourtant, il est permis de penser qu'elle n'est elle-même que l'aboutissant d'une série de prépalatales analogues à celle de l'indo-européen. Il n'est pas invraisemblable en effet que le sémitique primitif ait possédé des prépalatales, puisque les gutturales qui lui restent : *k*, *g* (ג, ע), sans parler de *q* (ק), sont plus en arrière que nos gutturales romanes même devant *u*.

Toutefois l'hypothèse :

$$*k' — *k'h \mid g' — g'h,$$

n'est pas nécessaire comme elle l'est pour l'indo-européen, parce qu'il n'y a dans le domaine sémitique aucune langue dont certains phonèmes ne puissent s'expliquer que par là; mais les conditions générales de la production des mi-occlusives palatales, bien mises en lumière par la phonétique des langues indo-européennes et des langues romanes, invitaient à la formuler.

Vu donc qu'il y a de bonnes raisons pour que le *z* pansémitique

ne soit pas rangé ici, vu que d'autre part le *z* n'est généralement pas un son de fondation, vu enfin qu'il y avait une série (celle des dentales) qui manquait d'un quatrième terme et qu'à la différence des labiales, on ne constate pas de rupture de parallélisme pour cette série dans d'autres groupes de langues, on sera peut-être admis à voir dans le *z* (ז) le quatrième terme demandé.

Ici du reste la difficulté est la même que pour le *h* (ה). Toutes les langues sémitiques ont des *z* qui se correspondent toujours régulièrement d'un idiome à l'autre. Il faut donc admettre que l'ancienne sonore aspirée **dh* non seulement était devenue spirante sonore **đ* dès l'époque présémitique, mais qu'elle avait déjà abouti à *z* qui a passé sous cette forme dans tous les dialectes; de même plus tard les *đ* arabes (d'origine différente) sont devenus *z* dans certains parlers alors qu'ils se fermaient en *đ* dans d'autres.

Voici des exemples du *h* et du *z* pansémitiques :

ar. *h-l-k*	hébr. הלך *h-l-k* « aller »
	arm. חליך
	assyr. *alāku*.

L'assyrien a perdu le *h* comme tous les autres souffles et les autres spirantes, sauf *x̌* (*ḫ*) et *ǧ̌* (*ġ*).

De même encore :

sab. *n-h-r-n*	hébr. *n-h-r*
ar. *nahrun*	aram. occ. *n-h-r*
	assyr. *nāru* « fleuve ».

En mandéen et en samaritain, comme en assyrien, la valeur du *h* s'est abaissée à celle de la simple attaque vocalique ʾ (א).

Exemples pour le *z* :

ar. *zarǧun*	hébr. *zĕraǧ* « semence »
éth. *zarʾe*	aram. *zarǧā*
	assyr. *zēru*.

Voir d'autres exemples encore chez Lindberg, *op. cit.*, p. 77.

Cf. aussi Brockelmann, *Grundriss*, p. 129. et Fr. Delitzsch, *Assyrische Gr*[2] (1906), p. 122.

III. — Sifflantes.

Si l'on admet ce qui précède, le sémitique commun très ancien, de même que l'indo-européen à l'origine, ne possédait qu'une seule sifflante : la sourde *s*.

C'est le ס, *s* pansémitique (*samech*). Tous les dialectes anciens s'accordent pour le présenter sous la forme de *s*[1] pur.

Exemple :

sab. *-s-*	hébr. *ʾāsar*
éth. *ʾasara* «lier»	aram. *ʾᵉsar*
ar. *ʾasara*	assyr. *esēru*.

Cf. encore pour l'assyrien le nom de l'argent : ass. *kaspu* = hébr. *kĕsĕf* de **kesep* < **kasp* < **kaspu* et pour le sabéen *s-m-k* = ar. *s-m-k*, etc.; voir encore Lindberg, p. 75-76.

IV. — Liquides (vibrantes et nasales).

Ces sons se correspondent très régulièrement d'une langue à l'autre, v. Lindberg, *op. cit.*, p. 80 (pour *l*), p. 85 (pour *r*), p. 89 (pour *n*), p. 104 (pour *m*). Comme en indo-européen, ce sont les phonèmes qui sont le moins sujets à des changements phonétiques spontanés. D'après M. Lindberg ils ont peut-être joué en assyrien le rôle de sonantes voyelles. Le changement de *m* en *v* et même en *w* (Brockelmann, *Sem. Sprachw.*, p. 67) qu'on rencontre en babylonien est *très considérable* et n'a guère de parallèle que dans des langues également *très altérées*, les langues celtiques[2]; ex. : bret. *hañvel*, v. irl. *samail* «ressemblance», aujourd'hui *samhuil* avec un *-mh-* qui est également une spirante analogue à *v* (gallois *hyfel* où *f* = *v*).

V. — Sonantes proprement dites.

Beaucoup plus que les liquides, les sonantes

**y* et **w*

sont sujettes à des altérations de toute sorte à cause de leur faiblesse d'articulation. L'assyrien les a presque complètement perdues (v. Lindberg, p. 114); ce n'est que dans le babylonien le plus ancien que l'on trouve encore *w* initial; *y* a déjà complètement disparu (v. Brockelmann, *Grundriss*, p. 139-140); l'hébreu a régulièrement opéré le changement de **w-* initial en **y-*, etc.; **y* et **w* peuvent, le cas échéant, jouer le rôle de voyelles et de seconds éléments de diphtongues, cf. par ex. : assyr. *u* «et» en face de *wᵉ*, *wa* des autres langues; hébr. *tōldōþ* «générations»,

[1] Ici le fait, à la différence du *z* dont on a vu deux variétés parallèles aux deux variétés de *c* (*s*), est sans exception.

[2] Et aussi le kurde (Note de M. Huart).

d'un plus ancien **tauldaþ*, de **ta-uldatu*, de la racine verbale qui est en arabe *walad(a)*, en hébreu *jālaḏ*, en assyrien *alādu*, etc.; sémitique commun **walad-* « engendrer ».

CONCLUSION.

Quand on essaye de classer les phonèmes consonantiques des langues sémitiques, non pas d'après le système des grammairiens juifs ou arabes du moyen âge (cf. l'article de M. Huart, *M. S. L.*, XIII, p. 254), mais d'après le système rationnel en usage pour les langues indo-européennes, on obtient le tableau suivant :

		SOURDES.	SONORES.
OCCLUSIVES.	Labiales	*p*	*b*
	Dentales 1re série	*ṭ*	*d*
	Dentales 2e série	*ṯ*	(manque)
	Gutturales moyennes (palatales)	*k*	*g*
	Gutturales profondes (vélaires)	*q*	(manque)
SIFFLANTES		*s*	*z*
MI-OCCLUSIVES SIFFLANTES		*ṣ* (*c*)	(manque)
CHUINTANTES		*ś*	(manque)
		š	(manque)
SPIRANTES		*x*, *ẋ*	ʒ et *ʒ̇*
		(*ḫ* et *ḫ̲*)	(les deux ע)
SOUFFLES SOURDS		*h* (ה) et ʾ (א);	

et l'on ne sait où placer les sonores *ḍ* et *ḏ* de l'arabe non plus que les *f* de l'éthiopien.

Au contraire, si l'on admet les inductions qui précèdent, on obtient un système complet où tout se tient et dont les différentes parties s'éclairent mutuellement :

OCCLUSIVES ET SPIRANTES CORRESPONDANTES.

	SOURDE.	S. ASPIRÉE.	SONORE.	SON. SP. (ASP.)
I. Labiales	*p*	**ph*	*b*	**bh* ou **b*?
II. Gutturales moyennes	*k*	spir. *ẋ* (*ḫ̲*)	*g*	spir. *ʒ̇*
III. Gutturales profondes	*q*	spir. *x* (*ḫ*)	**g* > ʒ	**gh* > א
IV. Dentales	*ṯ*	*t* (de **th*)[1]	*d*	**d* > *z*

[1] Plus probablement que l'inverse : sourde simple *t* (ת), sourde aspirée *ṯ* (ט).

Mi-occlusives et leurs aboutissants :

V. Dentales. . . . . c ($ṣ$) $^{*}ç$ (ar. þ) $^{*d}ẓ$ $^{*d}ʒ$ (ar. ḏ)
VI. Prépalatales. . . . . $ś$ (sin) $š$ (šin) $^{*}dž$ (ʒ = ɤ) h (ה)

Il faut ajouter ce qui ne changerait pas du premier tableau au second :

Sonantes liquides (vibrantes et nasales) : r, l; m, n.

Sonantes proprement dites : y, w.

Si l'on remonte enfin d'un degré encore, jusqu'aux aspirées, on obtient un tableau d'une régularité parfaite qui offre une singulière ressemblance avec celui des consonnes indo-européennes, bien qu'on ne se soit aperçu de cette ressemblance que vers la fin de la recherche.

Ce tableau serait :

	sourde.	s. aspirée.	sonore.	son. aspir.
I. Labiales.	p	ph	b	bh ?
IV. Dentales.	t	th	d	dh
V. Dentales mouillées[1]. .	t^{y}	$t^{y}h$	d^{y}	$d^{y}h$
VI. Prépalatales.	k'	$k'h$	g'	$g'h$
II. Gutturales moyennes. .	k	kh	g	gh
III. Vélaires.	q	qh	g	gh

Les consonnes ont été rangées cette fois en partant des plus extérieures pour arriver à celles qui sont articulées le plus en arrière. Le reste du tableau ne subirait pas de modifications.

On voit ainsi que le sémitique commun très ancien a dû posséder au moins trois séries de gutturales, peut-être quatre, puisqu'il n'est pas impossible que la série des dentales mouillées remonte elle-même à une série de prépalatales mouillées (plus antérieures que les autres prépalatales), soit :

de : $t'^{y} — t'^{y}h \mid d'^{y} — d'^{y}h$
$k'^{y} — k'^{y}h \mid g'^{y} — g'^{y}h$,

ce qui constitue en tout cas une différence importante avec l'indo-européen qui n'en a que deux séries, trois tout au plus. Encore a-t-on dit que la troisième n'est pas reconnue par tous les

[1] Peut-être prépalatales mouillées?

savants. Ceci pour souligner le fait que ce travail ne tend pas à rapprocher *au point de vue de l'origine* le sémitique de l'indo-européen.

Du reste, outre toutes les difficultés qu'on a déjà signalées contre un pareil rapprochement, la présente étude en fait apparaître une nouvelle. Nous ne sommes en effet pas du tout dans la même situation en face du groupe sémitique qu'au regard de la famille des langues indo-européennes. Pour celle-ci, nous possédons tous les représentants essentiels d'une langue dont le système phonétique par eux révélé est d'un étonnant parallélisme. Au contraire, la comparaison des langues sémitiques ne nous permet de remonter qu'à une langue commune dont le système phonétique avait déjà subi de profondes altérations. La déclinaison était déjà très pauvre (réduite à trois cas) et devait bientôt disparaître dans la plupart des langues issues; il faut en dire autant du système du duel; les prépositions sont déjà employées autant que dans les langues romanes; enfin, l'article semble avoir été complètement développé dès cette époque, tous signes d'une évolution linguistique à la fois longue et précipitée par un état assez avancé de la civilisation. — Ce n'est donc pas à la situation de l'indo-européen qu'il conviendrait de comparer l'état du sémitique commun, mais bien à celle du latin par exemple, du celtique commun, ou encore, mais avec moins de justesse, à celle du germanique commun, du slave commun, etc. En effet, l'ensemble des langues sémitiques elles-mêmes donne plutôt l'impression que font sur l'observateur le groupe des langues romanes, celui des langues celtiques, celui des langues slaves[1], celui des langues germaniques, etc. — On a pu remarquer en outre que c'est toujours dans les développements *récents* des langues indo-européennes qu'on a trouvé les analogues des changements phonétiques opérés dès la période du sémitique commun. Pour pouvoir comparer à l'indo-européen une *famille* de langues dont le groupe sémitique ne serait qu'une subdivision, il faudrait que, pour une raison inconnue, il ne manquât pas d'autres groupes apparentés. Il n'y en a, en effet, probablement qu'un; c'est le chamitique, dont le représentant le plus ancien est le vieil égyptien et il y a peu d'espoir d'en retrouver jamais d'autres[2].

On se trouve donc pour la préhistoire du groupe sémitique à peu près dans la même situation que si toute la famille des

[1] Les langues sémitiques se ressemblent beaucoup plus entre elles que les grands dialectes indo-européens, presque autant que les langues slaves.

[2] A moins que l'étéo-crétois (cf. *Kaphtorim* mis en rapport généalogique avec *Misraïm* et généralement interprété comme désignant la Crète, Genèse, x), n'en soit également un?

langues indo-européennes avait péri sans laisser d'autres traces que les langues romanes d'une part, et les idiomes germaniques ou les langues slaves de l'autre. Dans ces conditions il eût été bien difficile de reconstituer tant soit peu solidement le consonantisme indo-européen. — Toutefois le secours du chamitique, et en particulier celui du vieil égyptien, est infiniment précieux; et, les renseignements que fournit la grammaire comparée des langues indo-européennes aidant, on peut espérer voir se constituer un jour une grammaire proto-sémitique ou chamito-sémitique sur le même plan que la grammaire indo-européenne. Mais, pour qui ne sort pas de la comparaison des langues sémitiques proprement dites, c'est plutôt dans l'étude scientifique des langues romanes, des langues celtiques, des dialectes grecs ou des langues slaves, etc., qu'il ira sans doute chercher ses modèles.

Une objection qui se présentera naturellement à l'esprit de celui qui lira ces lignes, c'est que si les changements supposés plus haut tout au long de la période présémitique ont vraiment eu lieu, il a fallu des périodes de temps énormes pour les réaliser, étant donné que l'assyrien et l'égyptien sont attestés environ quatre mille ans avant notre ère et que l'égyptien est déjà, phonétiquement, au moins aussi altéré que le sémitique commun au regard d'un idéal proto-sémitique de régularité. Mais que savons-nous de la durée dans laquelle a pu évoluer cette langue mère du sémitique et du chamitique? La linguistique indo-européenne ne nous a-t-elle pas appris que l'idiome dont elle s'occupe a certainement subi des transformations phonétiques qui ont également exigé pour s'accomplir des périodes de temps incalculables? Rien que pour établir le système de l'apophonie indo-européenne tel qu'on le reconstitue avec certitude pour la fin de la période de communauté, type :

$$*\acute{e}imi, *\acute{i}m\acute{e}s, *oimos\ (o\tilde{\imath}\mu os),$$

n'a-t-il pas fallu un nombre de siècles que nous ne pouvons évaluer[1]? Nous savons que la langue est « dans un perpétuel devenir », mais nous ignorons quand et comment elle a commencé et depuis combien de temps elle évolue.

Du reste, si l'on envisage par exemple l'évolution des gutturales en ombrien et dans les langues romanes; si l'on place, ce qui est assez large, à 500 avant notre ère le point de départ de cette évolution ($k > \check{c}$, $g > d\check{z}$ devant voyelle palatale pour l'ombrien) et qu'on y ajoute 1500 ans, ce qui est très large encore, pour l'évolution propre aux langues romanes, on n'arrivera jamais qu'à

[1] Cette remarque est une communication personnelle de Louis Duvau (Lettre de janvier 1891).

un total de 2000 ans[1], ce qui est certainement un chiffre beaucoup plus fort que la réalité. Il n'y a d'autre part aucune impossibilité à ce que la période présémitique ait eu environ cette durée. L'objection prévue plus haut ne porterait donc pas si on la formulait[2].

A. Cuny.

[1] Pour que le *k* latin de *centum* par exemple ait eu le temps de devenir *s* en français : *cent* (*sa*), pour que le *k* de *caelum* ait eu celui d'aboutir à þ en espagnol (*cielo*), etc.

[2] Une dernière objection qui paraîtra sans doute plus sérieuse, surtout aux yeux de spécialistes tels que M. W. Max Müller qui, même pour le vieil égyptien, attache la plus grande importance à la nature «emphatique» de tel ou tel phonème (voir les articles cités), c'est que la théorie ci-dessus exposée n'en tient pas compte *avant tout* et qu'elle fait dériver les «emphatiques» de phonèmes qui n'avaient pas ce caractère à l'origine. Mais l'existence des «emphatiques», trait qui caractérise si fortement les langues sémitiques en face de la famille indo-européenne (non en face des langues caucasiques), ne saurait-elle être un fait d'origine *relativement* récente de même que les mutations consonantiques de l'arménien et du germanique (sans parler de la seconde mutation propre au haut-allemand), phénomènes qui donnent à ces idiomes un aspect extérieur si différent des autres langues indo-européennes, ne sont pourtant que les résultantes d'une évolution particulière? De fait, on constate aujourd'hui dans l'un des deux dialectes de l'ossète l'évolution d'un phonème non emphatique en «emphatique» proprement dite, et cela, non pas dans des mots d'emprunt, mais dans des mots du vieux fonds iranien. Ce qui, en ossète occidental, est à l'initiale *ʒ-* (de l'iranien *g-*) est dans le dialecte oriental de la même langue *q* (= ar. ق = hébr. ק, etc.). Exemple : oss. occid. *ʒarm* «chaud» = oss. oriental *qarm*, cf. zd. *garəmo*, sk. *gharmáh*, etc. Voir d'autres exemples encore chez M. Wsewolod Müller, *Die Sprache der Osseten*, p. 25 (dans le *Grundriss der iranischen Philologie* [*Anhang zum 1. Band.* Strassburg, 1903]). On ne saurait soutenir que le *q* a été introduit ici par des mots d'emprunt soit arabes, soit même caucasiques, et qu'il s'est propagé *par analogie* dans les mots proprement iraniens. Car il est illogique de parler d'*analogie* en *phonétique*, comme le fait M. Lindberg dans son travail. Tout au plus pourrait-on dire que les Ossètes orientaux sont des Caucasiens ayant adopté une langue iranienne et conservé les habitudes articulatoires de leur ancien idiome. Mais le sémitique même le plus ancien n'a sans doute pas été à l'abri de l'influence exercée par les langues d'autres groupes ethniques. Un des principes de la linguistique actuelle est en effet qu'il n'y a pas eu de période où les langues aient évolué dans des conditions essentiellement différentes de celles où elles évoluent aujourd'hui. (V. Meillet, *Introduction*[2]. . . . . chap. I[er], *passim*.) Toutefois l'hypothèse d'influences externes n'est pas du tout nécessaire ici, car le *z* (*zz*) du vieux haut-allemand paraît avoir été lui aussi une sorte d'«emphatique» spontanément issue d'un *t* non emphatique (*d* indo-européen). Il en est de même du *ph*, *pf* (westphalien moderne *f*), du *ch*, *cch* (moderne *k*) de la même langue. V. Wilmanns, *Deutsche Gr.* I[2], p. 51-52-56, etc. M. Huart, lui aussi, est d'avis que les caractères qui définissent les emphatiques sont accessoires et secondaires.

NOTES

SUR

QUELQUES FORMES VERBALES SLAVES.

I. — À PROPOS DE L'AORISTE DE V. SL. *JASTI*.

Les 2e et 3e personnes du singulier telles que v. sl. *nese*, *vede*, *reče*, etc., qui servent à compléter le paradigme des aoristes *nesŭ*, *vĕsŭ*, *rĕxŭ*, etc., sont des restes de l'imparfait des présents *nesą*, *vedą*, *reką*, etc. Les imparfaits de ce genre n'ont gardé en slave toutes leurs formes — auxquelles le rôle d'aoriste a été dévolu — que dans quelques verbes, en nombre limité : *padŭ* (v. tch. *pad*), *jidŭ* (v. tch. *jid*). *-ědŭ* (dans *vŭ-ědą* Mar., *prě-ědą* Zogr. L. VIII, 22), *mogŭ* (v. tch. *moh*), *vrŭgŭ* (v. tch. *vrh*), *lězŭ* (v. tch. *lez*), *kradŭ* sont les anciens imparfaits de *padą*, *jidą*, *-ědą*, *mogą*, *vrŭgą*, *lězą*, *kradą*, et *bĕgŭ* (3e plur. v. tch. *běhú*) de **bĕgą* (r. бѣгу́, pol. *biegę*). Il est évident que *nese* est un imparfait du type de hom. φέρες, véd. *bhárah* (v. A. Meillet, *Génitif-accusatif*, p. 174 et suiv.).

Une confirmation de cette doctrine ressort de l'examen de l'aoriste de *jasti* : alors que tous les autres verbes à racine terminée par dentale ont 2e-3e sing. *vede* à côté de *vĕsŭ*, etc., de *jasti* on a *jastŭ*, et, avec préverbe, *iz-ě* (Supr.); le vieux tchèque a de même *zzie* et *snye* « comedit »; c'est que *jamŭ* étant athématique, la 2e-3e personne de l'imparfait ne peut être que *-ě*; et, avec le *-tŭ* de 2e-3e personne du type *bystŭ*, *dastŭ*, la forme longue *jastŭ* : la forme d'imparfait est venue ici se confondre avec celle de l'aoriste; il n'y a jamais eu de **ěde* (**jade*). La théorie est vérifiée par là.

Un second exemple, semblable au précédent, mais moins clair, est fourni par *otŭ-vě* « ἀπεκρίθη » Ass. Sav. (2 fois chacun, d'une manière indépendante; la forme employée dans les manuscrits de l'Evangile est *otŭ-vèšta* par ailleurs); on lit aussi *po-vě* « εἶπεν » J. v, 15 Mar. (forme isolée); la forme *-vě* était sans doute inconnue au traducteur de l'Évangile, mais devait exister dans les parlers de certains copistes. La racine est *vĕt-*, comme le montrent le substantif *otŭ-větŭ* « ἀπόκρισις » Év., et le

verbe *otŭ-věštati* «ἀποκριθῆναι» Ev., r. от-вѣчáть, s. *vȉjećati*, pol. *obiecać*; cf. v. pruss. *waitiāt* «parler» (l'intonation douce du *ě* slave, attestée notamment par s. *vȉjećām*, indique que ce *ě* est un ancien **oi*, et non un ancien **ē*). Donc *-vě* repose sur **voit-s-s*, **voit-s-t*, si c'est un ancien aoriste, et sur **voit-s*, **voit-t*, si c'est un ancien imparfait, ce qui est le plus probable. En l'absence d'un présent thématique, on n'a pas sl. **věte*, pas plus que l'on n'a **ěde*.

L'existence des formes *-ě*, *jastŭ* et *-vě* a eu une conséquence. Tous ceux des aoristes en *-s-* dont la racine se termine par dentale conservent *-s-* dans les textes vieux slaves : *-věsŭ*, *-čisŭ*, *-bljusŭ*, *-basŭ*, *-cvisŭ*; seul *-mę̆sŭ* est parfois remplacé par *-mę̆xŭ*; M. Wiedemann, *Beitr. z. altbulg. Conjug.*, p. 102, attribue le *s* au flottement qu'on constate dans le type *jęsŭ* : *jęxŭ*; il est singulier toutefois que le Marianus, où *jęsę* est plus ordinaire que *jęšę*, ait *-męšę* dans les deux exemples attestés (v. Wiedemann, *l. c.*, p. 101); le Psalterium, où *jęsję* est de règle, a aussi *-mję̆sję* 7 fois, mais 2 fois *-mję̆šję*, alors qu'il a une seule fois *jęxŭ*, et jamais *jęšję*. Quoi qu'il en soit de ce cas unique, où l'on observe une hésitation, tous les autres aoristes en **-ts-* ne présentent que *-s-* en slave, et non *-š-*. Or, on lit *otŭ-věšę* Ass. dans l'unique exemple, et *ěšę* constamment Zogr. Mar. Ass., *ěxomŭ* Zogr. Ass. (*ěsmĭ* Mar. est évidemment une faute), *jaxŭ* et *jašę* Supr.; toutefois, *ěsę* est la forme ordinaire dans le Marianus, et le Psalterium n'a que *ěsŭ*, *ěsję*, et ne présente pas *x*, *š*, c'est-à-dire que *-sŭ* a subsisté dans les manuscrits où l'extension analogique du type *-xŭ* à l'aoriste est le moindre. L'existence de la 2e-3e personne *-ě* (*jastŭ*) et *-vě* a déterminé ici l'action analogique, grâce au parallélisme avec le type de *razuměxŭ*, *razumě*; *vidě̆xŭ*, *vidě*, et, d'une manière générale, avec le type de *daxŭ*, *da* (et *dastŭ*); *byxŭ*, *by* (et *bystŭ*); etc.; c'est à la forme particulière de la 2e-3e personne *-ě* (*jastŭ*) et *-vě* que ces aoristes doivent leur aspect spécial. Le vieux tchèque, où l'on rencontre *zzie* et *snye* «comedit», a aussi 3e plur. *giechu*, *siechu*, *snyechu* (Gebauer, *Hist. mluv.*, III, 2, p. 121 et suiv.), tandis qu'il a : 3e sing. *vede*, 3e plur. *vedu* (ancien imparfait, ou forme refaite sur le modèle de *pade*, *padu*) : la même cause a produit en vieux slave et en vieux tchèque des formes comparables, quoique différentes dans le détail.

Il résulte de ces considérations que l'imparfait indo-européen s'est longtemps maintenu en slave. Le même fait est attesté par deux verbes anomaux : *trŭti* et *žiti*, qui ont à la 2e-3e personne sing., à la fois, un ancien imparfait *-tŭre*, *-žive* de *tŭrą*, *živą*, et un ancien aoriste en *-s-* : *-trŭ*, *-ži* (*-žitŭ*) : L. VII, 44, *o-tŭre* Zogr. Mar. Sav.; *otrŭ* Ass.; J. XII, 3 *otŭre* Sav.; *otrŭ* Zogr. Mar.

Ass.; *-tĭre* se retrouve dans Supr. et *-trŭ* dans le Psalterium; on lit de même *ožive* L. xv, 24 et 32 Zogr. Mar. Ass. Sav.; *požive* Euch. 4 b, mais *požĭ* et *prižitŭ* Supr.; et v. tch. *ožive* (v. Gebauer, *Hist. mluv.*, III, 2, p. 156).

Là même où n'existent pas les raisons particulières qui ont fait substituer les formes du type *vede* aux formes trop brèves et trop peu claires du type *-ě*, *-vě* (attestées seulement pour ces deux verbes), il semble que l'imparfait a servi pour la 2e-3e personne du singulier, au lieu de l'aoriste; en effet le serbe a : *hválih*, *nòsih* avec *i* bref, donc rude, mais *hvâlī*, *nȍsī*, avec *i* long, donc doux, comme dans le présent *hvâlīm*, *nȍsīm* : les formes *hvâlī*, *nȍsī*, qui servent de 2e-3e sing. aor., appartiennent donc à d'anciens imparfaits, et ceci suffit à tirer les formes telles que *vede*, *-tĭre*, *-žive* de leur isolement. Ceci tient évidemment à ce que dans **-ā-s-s*, **-ā-s-t*, **-ī-s-s*, etc. la caractéristique *-s-* de l'aoriste disparaissait.

Par analogie du type *nòsih*, *nȍsī*, le serbe a attribué l'intonation douce, et la quantité longue qui en résulte, aux finales *-u* (représentant *-ŭ*) et *-a* de 2e-3e personne sing. d'aoriste, quand la voyelle de la syllabe précédente était brève, qu'il s'agît d'une ancienne brève, comme dans *tȍnu*, etc., ou d'une ancienne longue rude, abrégée en serbe, comme dans *gȑnū*, *gȑtā*, etc.; de là *tònuh*, *tȍnu*; *ìgrah*, *ìgrā*; *òrah*, *ȍrā*; *prâvdlah*, *prâvdlā* (de *pravĭda*), ce qui montre que le fait est antérieur à la chute des jers faibles, donc très ancien. Au contraire l'intonation rude et la quantité brève de la finale ont persisté quand la voyelle de la syllabe précédente était longue : *tȑnuh*, *tȑnu* (prés. *tînēm*); *písah*, *písa* (prés. *pîšēm*); etc.; ainsi l'action analogique n'a pas eu lieu là où elle aurait entraîné succession de deux longues : comme il arrive souvent, la réalisation de l'innovation analogique dépend partiellement ici de conditions phonétiques. Et c'est du type en *-ĭti* qu'on est parti, puisque là seulement la quantité de la finale, étant indépendante de celle de la voyelle précédente, apparaît comme conservant l'état ancien.

On pourrait objecter que, dans les dialectes slaves méridionaux, les formes d'aoristes du type *plete* sont accentuées autrement que les formes de présents : aor. s. *plȅte*, bulg. *pléte*, en face de prés. s. *plètē*, bulg. *pleté*; inversement, le serbe a aor. *mòže* en face de prés. *mòžē*. Mais ces dialectes ne représentent sans doute pas l'état slave commun; M. Hirt a déjà noté que, en vieux russe, l'accent est marqué sur la finale : *nesé*; et l'on a constaté d'autre part que les thèmes paroxytonés de présents thématiques sont ceux qui sont accompagnés d'un ancien imparfait servant d'aoriste (*Génitif-accusatif*, p. 177). L'indo-européen n'avait pas d'accentuation spéciale à l'aoriste; et il ne devait pas

en avoir puisque l'aoriste n'est pas caractérisé par des thèmes spéciaux, mais seulement par l'emploi exclusif des désinences secondaires à l'indicatif. Le védique règle le ton d'après le vocalisme, que le thème serve de présent ou d'aoriste, et l'on a par exemple des thèmes d'aoristes paroxytons : *sára-*, *sána-*, *ára-*, en face de *budhá-*, *vidá-*, etc.; le présent germanique thématique était aussi oxyton ou paroxyton suivant le vocalisme, et, si v. h. a. *liwi* « tu as prêté » et les formes pareilles reposent sur un thème oxyton, c'est que le vocalisme radical y est au degré zéro. Le grec a normalisé ici comme presque partout en matière d'accentuation : au présent, il a généralisé la place du ton qui caractérise le type à vocalisme radical *e*, λείπω, et, dans la mesure où il garde quelques présents du type *tudáti*, il y place le ton comme dans λείπειν, ainsi γλύφειν; à l'aoriste, il a généralisé la forme du degré zéro, type λιπεῖν, et en a étendu l'accentuation même aux formes qui ont le degré *e* : γενέσθαι. Cette différence de place du ton entre le grec et le sanskrit traduit une différence morphologique; en grec, l'opposition essentielle est celle entre le présent et l'aoriste, abstraction faite du vocalisme radical et de toutes les particularités de la forme du thème; en sanskrit, au contraire, il existe des thèmes de présents indiquant l'action pure et simple, type *tudáti* (v. Delbrück, *Vergl. Synt.*, II, p. 90 et suiv.). Au point de vue de l'accentuation, le serbe et le bulgare ont fait l'inverse de ce qu'a fait le grec, sans avoir pour cela les mêmes raisons tirées de la signification.

II. — De quelques formes de l'impératif vieux slave.

Quelques présents en *-je-* ont, au pluriel (et au duel) de l'impératif, au lieu de l'*i* qu'on trouve dans les formes telles que *dělajimŭ*, *dělajite*, un *a*. Les formes de ce type ont déjà été énumérées d'une manière à peu près complète dans Wiedemann, *Beiträge zur altbulgarischen Conjugation*, p. 27 et suiv.; mais il ne sera pas inutile de les grouper un peu autrement pour en faire apparaître la répartition.

1° La forme en *-a-* est normale dans les thèmes d'apparence primaire où *-je-* suit immédiatement une consonne :

alčamy Supr. 430, 27 S. = 323, 1 M.
eml͡ěte Zogr. Mar. Ass. Sav. (*emite* 1 fois Ass.).
vŭz-dežděte Ps. CXXXIII, 2.
jištète (*jištate*) Zogr. Mar. Ass. Sav. (*jištite* 2 fois Mar.) — et Ps. *za-kol͡ěte* Zogr. Sav. (*za-kolite* Mar. Ass.) L. XV, 23.
-meštate Supr.
-pleštate Ps. XLVI, 2, et Ass. p. 35, 4 éd. Črnčić.

-rešetamŭ Supr.
o-sežate L. XXIV, 39 Mar. Ass. (Zogr. Sav. def.).
po-steljamŭ Supr. 341, 21 S. = 251, 19 M.
pro-sypl͡ěmŭ Supr. 319, 25 S. = 235, 18 M.
sŭ-vežate Mt. XIII, 30 Zogr. Mar. Ass. Und.; et 2 fois Supr.

La forme en *a* est la seule attestée dans la plupart des textes; la forme en *-i-* n'est qu'une variante sporadique, dans Mar. et Ass. Il y a cependant un cas où, dans ce type verbal, *-i-* semble régulier (sauf dans Sav., qui même ici ne connaît que *a*), et où la forme en *a* apparaît seulement à l'état de variante sporadique; c'est celui où la racine a un *a* :

plačite L. XXIII, 28 et VIII, 52 Zogr. Mar. Ass. (*plačate* L. VIII, 52 Sav.) et *-plačimŭ* Ps. XCIV, 6.
prěpo-ěšimŭ Euch. 85 b et *po-ěšite* Euch. 97 b.
po-kažite L. XVII, 14 Zogr. Mar. Ass., mais *po-kažete* L. XX, 24 Zogr. Mar. (Ass. def.) et L. XVII, 14 Sav. — Même hésitation dans Supr.
*po-stražd*amŭ Supr. 255, 30 S. = 187, 14 M. (seul exemple de verbe à *a* radical pour lequel on n'ait pas la forme en *-i-*, évidemment parce que cet impératif n'est pas attesté en dehors de Supr.).

Les faits de répartition de ce genre sont sans doute assez fréquents; c'est ainsi que le grec emploie des verbes en *-ύ-νειν* (au lieu de *-αίνειν*) quand la syllabe qui précède le suffixe renferme un *α* : *ἀβρύνειν*, *ἀπαλύνειν*, etc. (v. Fraenkel, *Griechische Denominativa*, p. 36).

Les dénominatifs ont aussi *-i-* :

rŭpŭštite J. VI, 43 Zogr. Mar. Ass. (cependant Ostr. a *rŭpŭštěte*).
glagol͡ite L. X, 9—XI, 2—XVII, 10 Zogr. Mar. Ass., et Ps. On lit *gl͡ěte* Mt. VI, 7 Zogr. et L. XVII, 10 et Mt. VI, 7 Sav. Il y a hésitation dans Supr.

2° Les thèmes où *-je-* est immédiatement précédé de *a*, *ě*, *u*, *o* n'ont jamais que *-i-* : *po-kaite*, *děite* (ces deux exemples même dans Sav.), *poite* (Ps. Cloz. Supr.), et tous les verbes dérivés, sans exception, donc *dělajite*, *umějite*, *minujite*, etc.

3° Il y a flottement entre *-a-* et *-i-*, quand *-je-* est précédé de *i* (*ĭ*) ou *y*, et alors *-i-* domine en général, sauf dans Sav. où *-a-* est de règle :

po-kryěte L. XXIII, 30 Zogr.; *pokryite* Mar.

u-bi̯ěmŭ Mt. XXI, 38 Ass., Mc, XII, 7 et L. XX, 14 Zogr. Mar. (Ass. def.); *bijate* Supr. (5 fois); *u-bimŭ* Mt. XXI, 38 Mar. (Zogr. def.). — On voit que, par exception, *-a-* est la forme ordinaire pour ce verbe; Sav. emploie un autre mot.

po-čiite Mc VI, 31 Zogr. Mar. (Ass. Sav. def.).

jiz-liite Ps. LXI, 9 Supr. 423, 9 S. = 317, 5 M.; *sŭ-lěimŭ* Supr. 423, 9 S. = 317, 5 M.

piite Mt. XXVI, 27 Zogr. Mar. Ass. (*pijate* Sav.), Euch. 46 b, Supr. 506, 25 S. = 390, 3 M.

vŭz-ĭpiimŭ Supr. 2 fois; *vŭpijamŭ* Supr. 1 fois.

Les formes en *-a-* n'apparaissent donc ni comme des anomalies — car elles sont normales dans une certaine série de verbes — ni comme des innovations récentes — car :

1° Les verbes où on les rencontre sont précisément des verbes de type archaïque, et non les verbes dérivés, formés à volonté et en partie récents.

2° Les plus anciens textes présentent tous ces formes, qui n'ont pas prévalu par la suite. La graphie *pro-sypl^ěmŭ* du Suprasliensis atteste que le copiste reproduit ici une orthographe ancienne d'un manuscrit glagolitique.

Ceci posé, on peut discuter les explications qui ont été données de cet *a*.

On enseigne d'ordinaire que l'*a* du type *sŭ-vę̆zate* est la prononciation après *j* (resp. *š*, *ž*, *št*, *žd*) du *ě* emprunté au type *nesěmŭ*, *nesěte*. Mais cette action analogique est peu vraisemblable. D'une part, en effet, les formes telles que *sŭvę̆zate* n'ont pas le caractère d'innovations analogiques, ni d'un développement récent; elles apparaissent plutôt comme des archaïsmes. D'autre part, l'alternance de : *ě* après consonne dure : *i* après *j*, est fréquente dans la morphologie slave, et nulle part elle n'a été supprimée par l'analogie; l'action supposée à l'impératif serait la seule de son espèce dans tout le vieux slave. Enfin cette action des types *nesěte* et *staněte* sur le type *sŭvę̆zite* serait surprenante, étant donné que la série illimitée des verbes en *-aja̯*, *-ěja̯*, *-uja̯* agissait en sens contraire. L'hypothèse rencontre donc des objections de tous côtés.

Oblak a présenté (*Archiv. f. sl. Phil.*, X, 143 et suiv.) une hypothèse plus vraisemblable, à savoir que l'impératif slave représenterait le subjonctif indo-européen autant que l'optatif : l'*a* de *sŭ-vę̆zate* serait à rapprocher de la longue de skr. *bhárāma*, *bhárāta*, gr. *φέρωμεν*, *φέρητε*, lat. *ferēmus*, *ferētis* (ou peut-être de lat. *ferāmus*, *ferātis*, et des subjonctifs en *-ā-* du celtique). Cette explication n'a rien que de satisfaisant à tous égards. Il est certain que les formes comme *rici*, *rĭcěmŭ*, *rĭcěte* et les formes comme

dělajimŭ, *dělajite* reposent sur l'optatif; mais rien n'empêche d'admettre qu'il ait existé aussi des restes du subjonctif. L'intonation rude de l'*i* à l'impératif (serbe *vézimo*), qui n'est pas phonétique à en juger par lit. *te sukẽ* et par gr. λείποι, s'expliquerait bien si l'on admettait que *vežimŭ* résulte d'une contamination de *vežimŭ* (avec *-im-* de **-oi-m-*) et de *vežamŭ* (avec *-am-* de **-ō-m-* ou **-ē-m-*, après *j* slave).

A Oblak, M. Brugmann, *Grundr.* II [1], p. 1314, objecte que l'on devrait avoir trace de formes telles que **rĭčamŭ* à côté de *rĭcěmŭ*; mais *rĭci*, *rĭcěmŭ* est trop à part dans la flexion de *reką* pour qu'une pareille hésitation se soit maintenue. D'ailleurs, la cause qui a déterminé le succès du type *vežamŭ* est sans doute qu'il permettait de constituer un balancement vocalique entre le singulier *veži* et le pluriel *vežamŭ*, *vežate*, parallèle à celui que présentent *nesi*, *nesěmŭ*, *nesěte*. Le balancement existant déjà dans *rĭci*, *rĭcěmŭ*, *rĭcěte*, rien ne provoquait le maintien du subjonctif; et, bien que, au point de vue de la phonétique pure, l'*i* de *nesi* et l'*ě* de *nesěmŭ*, *nesěte* puissent reposer sur d'anciens *ē*, c'est-à-dire être d'anciens subjonctifs tout aussi bien que d'anciens optatifs, on n'est pas autorisé à croire que dans le type *nesą*, le subjonctif se soit maintenu, comme dans le type *vežą*. Même dans les présents en *-je-*, le subjonctif n'a pas subsisté en principe, on vient de le voir, quand la syllabe précédente comportait un *a* et que par suite la forme du subjonctif aurait eu *a* dans deux syllabes successives. La répartition ancienne était donc : *vežamŭ*, *vežate*, mais *dělajimŭ*, *dělajite*; et, ce point de départ étant posé, les extensions analogiques d'où résulte l'état décrit ci-dessus s'expliquent d'elles-mêmes.

Le subjonctif s'est ainsi maintenu en slave à l'état de traces, à côté de l'optatif; comme en sanskrit classique et dans les prâkrits, il a pris le rôle d'impératif; mais, ce qui fait l'originalité du slave, c'est que l'optatif n'y a pas non plus gardé sa valeur propre et tient seulement la place de l'ancien impératif qui a été entièrement éliminé; le permissif lituanien présente encore le stade intermédiaire entre l'optatif indo-européen et la valeur d'impératif fixée en slave. Les faits sanskrits montrent, à la 1re personne du pluriel (et du duel) au moins, que le subjonctif est propre à fournir la forme d'impératif, et une forme telle que *u-bĭjamŭ* « tuons » citée ci-dessus répond exactement pour le sens à l'emploi du subjonctif indo-européen.

III. — *Moliti.*

Les verbes indo-européens admettaient un emploi absolu, du type de gr. ἔχω « je me tiens » à côté de ἔχω (avec complément à

l'accusatif) «je tiens (quelque chose)». Le slave marque souvent la valeur absolue par l'addition de *sę*; il a ainsi *klęti* «maudire» (quelqu'un; par ex. Mt. v, 44 et L. vi, 28) et *klęti sę* «jurer»; *bljusti* «observer (quelque chose; par ex. Mt. xxiii, 3 et xxviii, 20)» et *bljusti sę* «faire attention»; *aviti* «faire paraître» et *aviti sę* «paraître»; *prosvĭtĕti* «faire paraître» (Ps. xxx, 17) et *prosvĭtĕti sę* «briller»; etc. L'un des cas les plus clairs est celui de *moliti* (avec accusatif) «prier (quelqu'un), ἐρωτᾶν, παρακαλεῖν» et *moliti sę* «prier, προσεύχεσθαι, δέεσθαι»; mais uñ usage sans doute plus archaïque, l'équivalence de *moliti sę* à une forme moyenne indo-européenne, apparaît dans un passage où *sę* manque parce que la prière n'est pas faite dans l'intérêt du sujet: Mt. v, 44 *molite za tvorešteję vamŭ napasti* «προσεύχεσθε ὑπὲρ τῶν διωκόντων ὑμᾶς»; il y a *molite*, et non *molite sę*, dans Zogr. Mar. Ass. Ostr.; la différence entre *moliti* et *moliti sę* est ici la même qu'entre skr. *yájāmi* et *yáje* et qu'entre gr. θύω et θύομαι; il semble du reste que ce *molite* «προσεύχεσθε» ait paru choquant par la suite ou dans un autre dialecte, car on lit dans Sav. : *molitvą dĕite*. Un autre passage, J. xvii, 9, est assez semblable, mais moins probant, parce que *moliti* y traduit «ἐρωτᾶν»: *azŭ o sixŭ mol⌒ją*; *ne o vĭsemĭ mirĕ mol⌒ją* «ἐγὼ περὶ αὐτῶν ἐρωτῶ· οὐ περὶ τοῦ κόσμου ἐρωτῶ» Zogr. Mar. Ass. Ostr.; ici encore Sav. diverge : il a la première fois, *molą tę*, et la seconde, *molą*; et ce n'est pas un accident; car le passage se trouve deux fois dans Sav. La forme slave avec *sę* a donc, dans ce cas particulier, la valeur exacte d'une forme indo-européenne à désinences moyennes; et l'on sait en effet que les formes à *sę* répondent à d'anciennes formes moyennes, ainsi *bojǫ sę* «je crains» en face de skr. *bháye*.

A. Meillet.

LE DIALECTE ARABE DES ŪLÂD BṚĀHÎM DE SAÏDA

(DÉPARTEMENT D'ORAN).

(SUITE.)

VI. La série des noms de nombre.

A. *Nombres cardinaux.*

a. La série à l'état absolu est la suivante :

ṇûḥöl « un »	*ḥŏdåʒöš* « onze »	*θlāθîn* « trente »
ʒóuž « deux »	*θnåʒöš* « douze »	*ăṛbʒîn* « quarante »
θlâθa « trois »	*θlöṭåʒöš* « treize »	*χamsîn* « cinquante »
áṛbʒa « quatre »	*ăṛbaṭåʒöš* « quatorze »	*settîn* « soixante »
χámsa « cinq »	*χmeṭåʒöš* « quinze »	*sebʒên* « soixante-dix »
sétta « six »	*söṭṭåʒöš* « seize »	*θmāniṇn* « quatre-vingts »
sébʒa « sept »	*sbaṭåʒöš* « dix-sept »	*tesʒên* « quatre-vingt-dix »
θmâniṇa « huit »	*θmenṭåʒöš* « dix-huit »	*mĭiá* « cent »
tésʒa « neuf »	*tsaṭåʒöš* « dix-neuf »	*mĕïtên* « deux cent »
ʒášra « dix »	*ʒöšrîn* « vingt »	*ălf* (*élf*) « mille » ;

ṇāḥdŏʒöšrîn « vingt et un » ; *θnēnŭθlāθîn* « trente-deux » ; *θlāθaṇṛŏbʒên* « quarante-trois » ; etc.

α. « *zóuž* » est habituel pour « deux » chez les Telliens d'Oranie ; chez les Sahariens *θnên* avec un féminin *θentên* est très fréquent ; je rappelle que زوج « deux » est andalou et maltais.

β. On entend aussi *ṛŏbʒa* « quatre », comme à Tlemcen, à côté de *áṛbʒa* ; que *áṛbʒa* soit le représentant du classique أربعة, ou un retour secondaire de *ṛŏbʒa* à une forme voisine du classique, par influence du *ṛ* (cf. t. XIV, p. 160, 161), c'est ce qu'il n'est pas aisé de décider.

γ. Le *tésʒöd* « neuf » tlemcenien, marocain, nedroméen est inconnu à Saïda ; il apparaît, je crois, dans les seuls parlers où *sʒâ* est « mendier » et pas dans ceux où *sʒâ* est « posséder, capturer ».

δ. La série de « onze » à « dix-neuf » est caractérisée par la chute du ر final classique, commune à nombre de dialectes ; mais

il est remarquable que le ع initial de عشر s'est à Saïda parfaitement conservé à l'inverse de ce qui existe dans la plupart des dialectes maghribins étudiés jusqu'à ce jour. Il est précédé ici d'une voyelle longue *å*, *å*. Du fait que la conservation du *ʿ* coïncide ici avec l'allongement de voyelle, il convient de rejeter ou du moins de modifier sensiblement l'hypothèse sur l'origine du *å* et du *ṭ* de la série tlemcenienne, formulée ap. *Tlemcen*, p. 156, *in fine* [1].

ε. Le pluriel de *mĭṭá* « cent » est *mĕṭâṭ*; le pluriel de *álf* « mille » *ūlâf* et *ūlāfât* (pluriel d'intensité).

b. Je n'ai qu'à renvoyer pour la série à l'état construit des noms de nombre de *un* à *dix* à ce que j'ai dit ap. *Dialecte de Tlemcen*, p. 158, 159; le traitement des noms de nombre est identique, les particularités résultant de la différence de phonétique des dialectes mises à part (ici *θélθ*, *árbŏʿ*, *χáms*, *sélt*, *sébŏʿ*, *θémn*, *tésŏʿ*, *ʿášr*) [2]. — Dans la série de onze à dix-neuf, apparaît devant le nom au singulier des objets comptés une terminaison *en* du nom de nombre, représentant la terminaison *ʿr* de la langue classique [3] : *söṭṭåʿšen ʿŏmâṛa* « seize coups de feu »; l'*n* final s'assimile à *l*, *r*, et *m* : *ḥŏdåʿšĕšel-lîma* « onze citrons »; *θnåʿšĕšeṛ-ṛâžel* « douze hommes »; *χmeṣṭåʿšĕšem-mṛâ* « quinze femmes ».

Le *r* du classique, qui apparaît dans ce cas en syrien, ne se montre que rarement dans les dialectes algériens : cependant, il apparaît dans le Sud oranais; et je l'ai entendu aussi tout auprès de Tlemcen, chez les Ulâd Sīdi ʿabdelli; les dialectes marocains ne l'ignorent au reste pas [4].

B. Nombres ordinaux.

óuwŏl « premier »	*sât* « sixième »
θânî / *zâwŏz* « deuxième »	*sâbŏʿ* « septième »
θâlθ « troisième »	*θâmen* « huitième »
ṛâbŏʿ « quatrième »	*tâsŏʿ* « neuvième »
χâmes « cinquième »	*ʿášer* « dixième »
	ḥâdeš « onzième ».

[1] Il est remarquable aussi que là où le nom de nombre comporte deux *ʿ* (*ăṛbaʿtåʿŏš*, *shaʿtåʿŏš*, *tsaʿtåʿŏš*) il n'y a pas eu perte du premier *ʿ* comme en omāni (cf. Reinhardt, § 151), et en iraqois (cf. *Z. D. M. G.*, 1904, p. 938, § 43).

[2] Assez proche aussi des formes de l'Iraq (cf. *Z. D. M. G.*, 1904, *loc. cit.*).

[3] Comme en tunisien (cf. *T. G.*, § 160); comp. *Z. D. M. G.*, 1904, p. 906, note 2.

[4] Comp. *Dialecte de Tlemcen*, p. 160; Socin, *Mar.*, p. 34, l. 3; *Houwāra*, p. 26, l. 2; ainsi, d'après mes observations personnelles dans les dialectes de Tanger et de Tétouan.

A remarquer le curieux *ẓâṇöž* «deuxième», formation analogique tirée de *zóuž*. — On entend aussi *sâdes* pour «sixième» classique سادس [1]. «Onzième» est *ḥâdeš* comme à Tlemcen; le *tâneš* «douzième» tripolitain n'a pas ici d'équivalent; au-dessus de «onzième» on emploie la série des nombres cardinaux [2].

C. Noms de fractions.

nóṣṣ et *nóṣf* «moitié»; puis *θūlūθ* «tiers», *rōbúöʿ* «quart», *χūmûs* «quint», *sūdûs* «sixième», *θūmûn* «huitième»; signalons les deux diminutifs *rŏbʷéịịöʿ* qui signifie «cinquante centimes» (petit quart de *riâl*) et *θméịịen* qui signifie «vingt-cinq centimes».

TROISIÈME PARTIE.

ARTICLE DÉFINI. — ARTICLE INDÉFINI.
ADJECTIF DÉMONSTRATIF.

I. Article défini.

Je n'ai qu'à renvoyer ici à ce que j'ai dit ap. *Dialecte de Tlemcen*, p. 116 et suiv., sous la réserve des quelques observations suivantes :

L'أ initial de la langue classique, qui est tombé, dans les formes à l'état indéterminé des représentants dialectaux de أفعل, أفعُل, أفعال reparaît avec l'article, mais sans ء.

a	أفعل	*rgöṭ*	«cendré»	*lârgöṭ*	«le cendré»
		šgör	«alezan»	*léšgör*	«l'alezan»
		ṣfâr	«jaune»	*lòṣfâr*	«le jaune»
		ṭrâš	«sourd»	*lâṭrâš*	«le sourd»
b	أفعُل	*šhór*	«mois»	*léšhor*	«les mois»
c	أفعال	*ṣṇâg*	«marchés»	*löṣṇâg*	«les marchés»
		lṇân	«couleurs»	*lelṇân*	«les couleurs»
		žṇâd	«nobles»	*ležṇâd*	«les nobles»
		ĕrzâq	«richesses»	*lerzâq*	«les richesses».

[1] *sât* (*sâtet*) fréquent dans le Maghrib. Cf. *T. G.*, p. 126, § 161; *M. G. T.*, § 166; *Dialecte de Tlemcen*, p. 162, note 1.

[2] Il est remarquable que dans l'Iraq on retrouverait *ḥâdiš* «onzième», *Z. D. M. G.*, 1904, p. 938.

Le fait est déjà connu du tlemcenien et du marocain[1]; mais tandis que dans ces dialectes, les formes *eṭṭṛåš* «le sourd», *eššhóṛ* «les mois», *eṣṣu̯âg* «les marchés», nous offrant les dialectaux *ṭṛåš*, *šhóṛ*, *ṣu̯âg*, précédés de l'article dialectal, peuvent apparaître, ici elles sont inusitées (*eṭṭṛåš* signifierait à Saïda «la surdité» الطَرَش). D'autre part, il faut noter que là où les dialectaux فْعُل représentent des classiques فُعُل, ou فِعْل (*sursaut*), que là où les dialectaux فْعَال représentent des classiques فِعَال, cette combinaison de la consonne initiale c^1 avec l'article *l* en lvc^1 ne se montre pas : ainsi *essdér* «la poitrine» et non *lesder*; *ežžmél* «le chameau» et non *ležmel*; *eždéd* «les nouveaux» et non *ležded* (*léžded* serait «le plus nouveau»); *erṛžål* «les hommes» et non *löṛžâl*; *eṣṣöγâṛ* «les petits» et non *löṣγâṛ*; *ešši̯âh* «les brebis» et non *leši̯âh*; *ennʒâl* «les sandales» et non *lenʒâl*; *errŭgᵘâg* «les minces» et non *lergᵘâg*; *eddi̯âṛ* «les maisons» et non *ledi̯âr* (رِجال, صِغار, شِيَاه, نِعَال, رِقاق, دِيار), etc.

Il faut donc conclure que nous avons bien dans les formes à initiale lvc^1 des représentants exacts des classiques الأفعل, الأَفْعَال. J'ai donné à dessein dans les exemples précédents des noms dont la première consonne à l'état isolé est *solaire* assimilant le *l* de l'article dans le dialecte : or dans tous ces noms, une telle assimilation n'a pas lieu; ainsi est écartée l'hypothèse que v dans le groupe lvc^1 serait une voyelle secondaire epenthétique (ces voyelles n'existent pas du reste dans le dialecte après le *l* de l'article, et l'on dit généralement *elblåd*, *elqdîm*, *elḥŏmâṛ*, *elʒăṣâ* contrairement à ce qui existe parfois en tlemcenien). Bien entendu, avec toute autre initiale qu'une consonne solaire, le même fait est observable : tandis qu'on aura toujours *löγu̯âl* «les ogres» (الأغوال); *löχu̯âl* «les oncles maternels» (الاخوال); *lébi̯åḍ* «le blanc» (الأبيض); *láḥmöṛ* «le rouge» (الأحمر); on n'aura jamais *leklâb* «les chiens», mais bien *elklâb* (الكِلاب); *löχi̯âm* «les tentes», mais bien *elχi̯âm* (الخِيام); *leγlém* «les moutons», mais bien *elγlém* (الغَنَم), etc.

Pour quelques mots, cependant, il est fort curieux que les deux formes existent; généralement, c'est qu'il existe aussi dans la langue classique une forme فِعَال à côté d'une forme أفعال; tel est le cas pour *ležmâl* «les chameaux» (الأجمال) à côté de *ežžmâl*

[1] Comp. FISCHER, *Mar. Sprich.*, p. 17; *Dialecte de Tlemcen*, p. 118; BEL, *Djâzya*, p. 115; et aussi KAMPFFMEYER, *Südalg. Studien.*, p. 244.

(الجمال); *lekbâš* «les béliers» (الأكباش) à côté de *elkbâš* (الكباش); *lemhâr* «les poulains» (الأمهار) à côté de *elmhâr* (المهار); mais je ne vois guère le moyen d'expliquer autrement que par l'analogie *lebnât* «les filles» qu'on entend couramment à côté de *elbnât*, et *lebγâl* «les mulets» à côté de *elbγâl*; la langue classique ne connaît je crois que بَنات et بِغَال[1].

II. Article indéfini.

C'est dans le présent dialecte, comme ailleurs dans le Maghrib[2] *ŋâḥd -el*, invariable pour le masculin, le féminin, le singulier et le pluriel. Cette formation maghribine a des équivalents dans plusieurs dialectes *ŋâḥid* égyptien, *fârd* arabique et iraqois[3]. Mais ce qui dans le présent dialecte, comme dans les autres parlers algériens, est très particulier, c'est l'apparition invariable et nécessaire de l'article *el* dans la locution précitée. *ŋâḥd -errâžel* «un homme» jamais *ŋâḥöd râžel*[4]; et aussi surprenant est qu'un adjectif accompagne parfaitement un nom précédé de *ŋâḥd-el* sans lui-même jamais prendre l'article : *ŋâḥd-eṭṭâleb mâγγârbi* «un étudiant marocain»; *ŋâḥd-elχĕïma kbîra* «une grande tente».

Avec les noms de nombre, *ŋâḥöd* rend l'idée de «une affaire de», «quelque». *ŋâḥd-elχâms-ĕsnîn* «une affaire de cinq années»; *ŋâḥd-el-ʒöšrîn-ṭâleb* «quelque vingt étudiants»[5].

La tournure dont parle Spitta, *ŋâḥöd*, précédant, cette fois sans l'article, un nom muni d'un affixe possessif, se rencontre dans le dialecte : *ŋâḥöd ṣâḥbi* «un mien ami»; il faut en rapprocher l'emploi de *ŋâḥöd* avec un nom à l'état construit : *ŋâḥöd ŋûld nâs* «un fils de bonne famille»[6]. Mais je suis persuadé, que dans ces deux derniers cas, nous avons affaire à une tout autre construction, à une véritable apposition comme le présume

[1] لبغال aussi *ap.* Bel, *loc. cit.*, au reste l'égyptien connaît un *ibγâl* qui représenterait ابغال (cf. Spitta, p. 143, l. 4) mais *leržâl* «les hommes» donné par Bel comme rare, m'est tout à fait inconnu.

[2] Andalou وحد النهار «un jour», Ibn Guzmân, fol. 39 a, l. 18 et 20; وحد الفَرَس «un cheval», fol. 37 a, l. 20.

[3] Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 118; Doutté, *Un texte arabe*, p. 18, n. 8; en égyptien *ŋâḥid* peut précéder un masculin et un féminin, mais pas un pluriel (cf. Spitta, § 114 b; § 150 a); en arabique *fârd* est aussi possible avec un masculin, un féminin; mais pas un pluriel (Socin, *Dîwân*, III, § 69); en iraqois, avec un pluriel *fărĕd reïăğil eθnéïn* «deux hommes», *ap.* Meissner, *Neuarab. Geschich.*, p. 12, l. 8. *fârd* est employé à Mosoul et *naḥd* à Mardin (textes de Socin); peut-être فرد مصراع الباب d'Ibn Khordâdbeh (cf. W.Z.K.M., 1889, p. 355) offre-t-il un exemple ancien de cet article indéfini.

[4] Possible et même habituel en tripolitain (cf. *M. C. T.*, § 165).

[5] Comp. pour *fărĕd*, Meissner, *Neuar. Gesch.*, § 14 b.

[6] Comp. Delphin, p. 63, l. 4 du texte واحد ولد عزوج; l. 6 واحد ولد ملك.

Spitta pour l'égyptien[1]; et ce qui me confirme dans cette opinion, c'est qu'alors *ŋâḥöd* n'est plus invariable mais a un féminin *ŋâḥda*, un pluriel *ūḥôd*; bref qu'il est un véritable pronom indéfini (cf. *infra*, p. 55) : ainsi *ŋâḥda ṣāḥábti* «une mienne amie», *ŋâḥda bent-nâs* «une certaine femme, fille de bonne famille»; *uḥôṭ-ṣḥâbi* «des miens amis», *ūḥôd ūlād-nâs* «certains, fils de bonne famille»; et jamais *ŋâḥöd ṣāḥábti*, *ŋâḥöd ūlād-nâs*, etc.

III. Adjectif démonstratif.

On retrouve ici *ðā*, *ðī*, *ðū*, comme en tlemcenien, ou avec préfixation de *ha*, *hâða*, *hâði*, *hâðu*, «cet...ci, cette...ci, ces...ci»; devant le *e* de l'article, la voyelle finale disparaît : *ðerrâžel* ou *hāðerrâžel* «cet homme»; *ðêlmṛâ* ou *hāðêlmṛâ* «cette femme»; *ðênnâs* ou *hāðênnâs* «ces gens»; mais la voyelle finale est parfaitement conservée, dans les cas où l'*e* de l'article a disparu, l'*l* s'étant aglutiné à l'initiale vocalique d'un substantif : *ðāleitîm* «cet orphelin»; *ðīlâχt* «cette sœur»; *ðālyâm* «ces jours-ci», etc.[2]. *hâða*, *hâði*, *hâðu* est plus employé que *ðā*, *ðī*, *ðu*.

Ce...là, celle...là, ceux...là, sont *ðâk*, *ðîk*, *ðûk*, ou *hāðâk*, *hāðîk*, *hāðûk*, avec l'article; la première série *ðâk*, etc., est plus employée que la deuxième.

Le démonstratif *hāl* n'apparaît pas plus ici qu'en tlemcenien.

QUATRIÈME PARTIE.

LES PRONOMS.

I. Pronoms personnels.

A. *Pronoms indépendants.*

âna	*anâia*	moi	*hêia*		elle
ĕntâ	*ĕntâia*	toi (masc.)	*ḥnâ*	*ḥnâia*	nous
ĕntî	*ĕntîja*	toi (fém.)	*ĕntûma*	*ĕntûma*	vous
hóuya		lui	*hûm*	*hûma*	eux, elles.

[1] Cf. Spitta, p. 253, note 1; nous avons, je crois, par contre, affaire à un véritable article indéfini dans les curieux tlemceniens *ḥabb"á*, *ḥamm"á*, «un père à moi, une mère à moi», ap. *J. A.*, juillet 1904, p. 62, l. 18 et p. 116, note.

[2] Comp. Bel, *Djazya*, p. 115, *in fine*.

a. L'augmentatif en *i̭a* apparaît dans la série *ānâia*, *ĕntîia*, *ĕntii̭a*, *ḥŏnâi̭a*. On le retrouve avec les adverbes (*hănâi̭a*)[1].

b. Les formes *hóu̯u̯a* = هُوَ, *hêi̭a* = هِيَ sont anciennes et largement répandues sur le champ des dialectes. D'autre part les formes «allégées» *hù*, *hî*, qui sont aussi d'une antiquité respectable et fréquentes en arabe vulgaire, apparaissent affixées, dans des combinaisons avec des adverbes, des pronoms, des particules d'origine verbale[2] (cf. *infra*, p. 47 et suiv.).

c. La curieuse forme نحنا (comp. l'éthiopien et l'araméen) signalée par Bel est inconnue[3]; *ḥŏná* ou *ăḥná*, ou *áḥna* existe seul.

B. *Pronoms affixes régimes directs et suffixes possessifs.*

Je n'ai qu'à renvoyer d'une façon générale à ce que j'ai dit ap. *Dialecte de Tlemcen*, p. 121, 122, sous le bénéfice des quelques observations suivantes.

a. L'affixe de la 3e pers. masc. sing. sonne dans le dialecte *ăh*, jamais *u* (*o* algérois et tangérois). Cette particularité se retrouve dans l'Iraq, à Tripoli, dans le Sud tunisien, dans le parler des Choa du Bornou[4]; les dialectes arabiques ne l'ignorent pas; le daθinois du Ḥadramaout l'offre couramment[5]. En Algérie, cette prononciation existe dans presque tous les dialectes du Tell et du Sahara oranais; elle n'apparaît à ma connaissance ni chez les ruraux du Tell algérois, ni chez les Bédouins du Sahara algérois. La plupart des dialectes constantinois l'ignorent; mais elle se montre chez les ruraux des environs de la Calle, et chez les Bédouins du Souf. Il ne serait pas sans intérêt de déterminer exactement les points du nord de l'Afrique où se rencontre cette

(1) Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 120, note 1; Socin, *Dīwān*, III, § 65 a, *in fine*, et e.

(2) Cf. Nöldeke, *Z. Grammatik des class. Arabisch.*, p. 13; Landberg, *La langue arabe*, p. 55; je rappelle que ces formes sont extrêmement fréquentes, *ap.* Ibn Guzmān.

(3) *Djâzya*, p. 93, note au vers 22; déjà ancien (Ǧawālîqi, *χaṭa'*, p. 138) et aussi syrien (cf. *Prov. et Dictons*, p. 9 et 10; comp. Guidi, ap. *Estudios, homenaje a D. Fr. Codera*, p. 340; Graf, *Sprachgebrauch der ältesten christ. arab. Literatur*, p. 16, نحنى); daθinois, *liḥna*, libyque (Hartmann, n° 98, b. 2; p. 54, l. 16); Budgett meakin, *An introd. to the arabic of Morocco*, p. 23, *náḥná*.

(4) Cf. Kampffmeyer, ap. *Mitteil. des Seminars*, II_2 (1899), p. 150, nos 46 et suiv. *múharah*, *ènah*, *adânah*, etc.

(5) Cf. *Ḥadr.*, I, p. 455; Socin, *Dīwān*, p. 177, 178; l'article du *Lisān el ʿarab*, XX, ٣٦٧ est des plus importants pour l'histoire de cette particularité dialectale; les lettrés algériens ne lisent jamais autrement à la *pause* que *faqâlalāh* فقال له; *faḍarabah* فضربه; rappelons aussi le باه d'Ibn Guzmān pour به.

prononciation. La prononciation *a*, *e* du désert de Libye et du Sud tripolitain n'apparaît pas à ma connaissance en Algérie (cf. cependant t. XIV, p. 107 *mélḥa* = ملحة).

b. L'affixe de la 2e pers. sing. v*k*, *k* est commun au masculin et au féminin. La distinction connue des dialectes orientaux [1] (masc. *äk*, *ak*, fém. *ik*) n'apparaît pas plus chez les Ūlâd Bṛâhîm qu'en tripolitain et en tunisien. La forme classique *ki*, qui se montre sporadiquement pour le pronom régime direct dans les dialectes marocains [2], est également inconnue, sauf dans certaines séries, formées de particules d'origine verbale, adverbiale, conjonctive, et des pronoms affixes : on a ainsi :

α. *ṛâni* « je suis »	*ṛâha* « elle est »
ṛâk « tu es »	*ṛâna* « nous sommes »
ṛâki « tu es » (fém.)	*ṛâkum* « vous êtes »
ṛâh « il est »	*ṛâhum* « ils sont ».

Une forme *ṛâhi* existe à côté de *ṛâha*; mais *ṛâhu* n'existe pas à côté de *ṛâh* (cf. *supra*, p. 46); *ṛâḥna* tlemcenien est inconnu à Saïda, mais se retrouve au Sahara.

β. *hâni* « me voici »	*hâhi* « la voici »
hâk « te voici » (masc.)	*hâna* « nous voici »
hâki « te voici » (fém.) [3]	*hâkum* « vous voici »
hâhu « le voici »	*hâhum* « les voici ».

hâk, *hâki*, *hâkum* sont employés dans le sens de « tiens! prends », et l'on entend fréquemment aussi *âk*, *âki*, *âkum*, sans *h* initial [4]. D'autre part il existe une série complète avec les pronoms indépendants qui apparaît, en tlemcenien, mélangée à la précédente : *hâna*, *hâuta*, *hânti*, *hâhṇa*, *hâhi̯a*, *háḥna*, *hāntûma*, *hāhûma* (*hâhŭma*).

γ. *mâni* « je ne suis pas »	*mâhi* « elle n'est pas »
mâk « tu n'es pas » (masc.)	*mâna* « nous ne sommes pas »
mâki « tu n'es pas » (fém.)	*mâkum* « vous n'êtes pas »
mâhu « il n'est pas »	*mâhum* « ils ne sont pas ».

[1] Égyptien, syrien; et par affrication, en Arabie, et dans l'Iraq, *iš* (cf. les emarques de Socin, *Dīwān*, III, § 147 *d*; et Guidi, ap. *Estudios de erudicion oriental*, p. 340).

[2] *Houwāra*, p. 28, l. 2, *fkkîtĕki*; p. 66, l. 21, *aš-šéddĕkī*.

[3] *Hāki* « tiens » (fém.), aussi marocain; cf. Socin, *Mar.*, p. 52, l. 19.

[4] Aussi *ap.* Delphin, p. 18, l. 5, اك; on comparera à ce que dit Spitta du démonstratif égyptien *â* combiné avec les pronoms (*Spitta*, p. 75, 76), peut-être aussi faut-il rappeler le *âhu*, *âhi*, *âhum* tripolitain (*M. G. T.*, § 206), quoique à leur origine il semble bien y avoir une dissimilation de *hâhu*, etc., par suite du voisinage des deux *h*.

On entend aussi *mânìši* (*mânîš*), etc.; et l'on n'a jamais, d'autre part, au lieu de *māhùš*, *māhìš*, les formes *máuš*, *máiš*, ou avec contraction de la diphtongue *môš* (*mûš*), *mîš*, bien connues d'autres dialectes, et usitées aussi dans la province d'Alger [(1)].

δ. *īδâni* «si je suis»	*īδâha* «si elle est»
īδâk «si tu es» (masc.)	*īδâna* «si nous sommes»
īδâki «si tu es» (fém.)	*īδâkum* «si vous êtes»
īδâh «s'il est»	*īδâhum* «si ils sont».

On entend aussi *īδâhi* à côté de *īδâha*, mais pas *īδâhu* à côté de *īδâh*.

ε. *bāṛkâni* «c'est assez pour moi»	*bāṛkâha* «c'est assez pour elle»
bāṛkâk «c'est assez pour toi»	*bāṛkâna* «c'est assez pour nous»
bāṛkâki [(2)] «c'est assez pour toi» (f.)	*bāṛkâkum* «c'est assez pour vous»
bāṛkâh «c'est assez pour lui»	*bāṛkâhum* «c'est assez pour eux».

ζ. *ṷāsémni* [(3)] «mon nom est»	*ṷāsémha* «son (fém.) nom est»
ṷâsmek «ton nom est»	*ṷāsémna* «notre nom est»
ṷāsémki «ton (fém.) nom est»	*ṷāsémkum* «votre nom est»
ṷâsmäh «son nom est»	*ṷāsémhum* «leur nom est».

(1) Cf. *M. G. T.*, § 205; *T. G.*, § 83; et Landberg, *Prov. et dictons*, p. 237.

(2) En revanche *ṷīi̯âk* «et toi» (وايّاك) aussi bien masc. que fém., tandis que le marocain connaît le féminin *ṷīi̯âki* «prends garde» (fém.) (Socin, *Mar.*, p. 14, l. 17); aussi *bālĕki* fém. de *bālek*, ap. *Houwāra*, p. 48, note ds.

(3) Toujours ici *ṷāsémni* et non *ṷâsmi*, *smí*, comme dans d'autres dialectes algériens; on comparera au *smâni* du tripolitain (*M. G. T.*, § 154, 2; sur سُمًا (ء) dialectalement pour اسم cf. χodarī sur Ibn ʿAqīl sur *Alfii̯a*, vers 18; à Laghouat *smâi̯a* «mon nom») qui, d'après mes observations personnelles, se retrouve à Tanger; au tlemcenien *ā̃sémni* (*Tlemcen*, p. 137) au واسمنى de Delphin, p. 38, l. 5 du texte arabe; au *šisĕmni* de l'Iraq (Meissner, § 41 *i*); avec *ʿommóṛni*, *ṷêṇni* donnés plus bas et le présent *ṷāsémni*, nous avons de nouveaux exemples d'emploi de la forme *ni*, en annexion à des particules ou à des substantifs ayant la valeur de particules; on comparera au *šχbâṛni* «qu'est-ce qu'il y a de nouveau à mon sujet?» que je connais à Tanger, et aux توّنى, بعدنى, عادنى des dialectes orientaux (cf. Kampffmeyer, *Die arab. Verbalpartikel b*, p. 49, 50, note 1; Nöldeke, *Beit. z. semit. Sprachwiss.*, p. 66, note 2); les classiques قدْنى à côté de قدى, ليتنى à côté de ليتى doivent aussi être rappelés; le cas de لعلّى à côté de لعلّنى (لعلّ a une origine verbale comme عاد de *ʿâdni*) et celui de إنّى à côté de إنّنى supportent peut-être une explication proprement phonétique (cf. *Z. D. M. G.*, 1905, p. 165; 630, *in fine*).

η. *yệnni* «où suis-je?» *yệnhi* «où est-elle?»
yệnek «où es-tu?» *yệnna* «où sommes-nous?»
yệnki «où es-tu?» (fém.) *yệnkum* «où êtes-vous?»
yệnhu «où est-il?» *yệnhum* «où sont-ils?».

On entend aussi *yệni* au lieu de *yệnni* et *yệnäh*, *yệnha* à côté de *yệnhu*, *yệnhi*[1], d'autre part, les deux dernières formes ont très fréquemment le sens de «lequel (laquelle) d'entre eux (d'entre elles)?» (cf. *infra*, p. 53).

θ. *ɜommórni*[2] «jamais moi» *ɜommórha* «jamais elle»
ɜómrök «jamais toi» *ɜommórna* «jamais nous»
ɜommórki «jamais toi» (f.) *ɜommorkum* «jamais vous»
ɜómrah «jamais lui» *ɜommórhum* «jamais eux».

On entend aussi *ɜómṛe* au lieu de *ɜommórni*; et *ɜómrök* employé en parlant à une femme au lieu de *ɜommórki*.

ι. La forme féminine *ki* apparaît encore parfois dans les séries :

1° *lūkᵘânni* «si j'étais»; *lukᵘânek* (aussi *lukᵘânnek*), *lūkᵘânki* «si tu étais» (fém.); *lukᵘânäh* (*lūkᵘânnäh*), etc.

2° *lûnni* «si j'étais», *lûnnek*, *lûnki*, *lûnnäh*, etc.

3° *yoθránni* «évidemment moi», *yoθránnek*, *yoθránki* (aussi *yoθránti*, *yoθrántek*, etc.).

4° *mādâmni* «aussi longtemps que je...», *mādâmek*, *mādâmki*, etc.

5° *menṣâbni* «que je voudrais!», *menṣâbek*, *menṣâbki*, etc. sur lesquelles cf. *infra*, ADVERBES, CONJONCTIONS.

C. *Pronoms affixes régimes indirects* (*suffixes médiats*[3]).

a. La série des suffixes médiats est chez les Ūlâd Brāhîm *li*, *lek*, *läh*, *lha* (vlha), *nna* (vnna), *lkum* (vlkum), *lhum*; la série *lẹ̄ịa*, *lẹ̄ik*, *lẹ̄ih*, *lẹ̄iha*, *lẹ̄ina*, *lẹ̄ikum*, *lẹ̄ihum*, à laquelle Doutté assigne pour l'oranais le caractère de suffixes médiats[4], est fréquemment employée à Saïda, avec les verbes qui expriment

[1] Comp. la série tunisienne ap. *T. G.*, p. 138, *in princ.*

[2] Je crois bien que *ɜámmarni*, correspondant à *ɜommórni* saïdien «jamais moi», se rencontre dans le Sud marocain; c'est par lui que j'explique SOCIN, *Mar.*, p. 42, l. 8 : «cesse (اُكْفُ) ô mon seigneur! *jamais* je ne me suis trouvé aux prises avec aussi brave que toi» et non «Schenke mir das Leben».

[3] Cette désignation de E. LITTMANN (*Arab. Volkspoesie*, p. 11) me semble très heureuse.

[4] Cf. *Un texte arabe en dialecte oranais*, p. 19, note 15; il semble qu'il en soit de même dans le sud du Maroc; ainsi *ap.* SOCIN, *Mar.*, p. 32, l. 4, *ĕtğīb-lịa*; ap. *Houwâra*, p. 70, l. 29, *dīb-lịa*, etc.

l'idée d'un mouvement physique[1]; mais les formes de cette série gardent nettement le caractère de prépositions indépendantes; ce ne sont pas des enclitiques; alors que le *š* de négation s'adjoindra couramment à la série *li*, *lek*, *läh*, etc., il ne pourra jamais s'adjoindre à la série *lḕïa*, *lḕïk*, *lḕïh*, etc.; on entendra *gérreb lḕïa* «il s'approcha de moi»; *dâṛ lḕïhum* «il se tourna vers eux»; *χâṭfet lḕïha* «elle lui arracha», à côté de *gérrébli*, *dâṛölhum*, *χaṭfétélha*; mais l'on n'entendra jamais *mā-gérreb-lḕïa-š*, *mā-dâṛ lḕïhum-š*, etc.; toujours *mā-gérreblïš*, *mā dâṛölhúmš*, etc. Dans les dialectes du Sud oranais, l'emploi de la série *lḕïa*, *lḕïk*, *lḕïh* me semble assez généralisé; on entendra par exemple : *žāb-lḕïa* «il m'apporta»; *gāl-lḕïna* «il nous dit», etc., qui sonneraient étrangement dans le présent dialecte[2].

b. Il faut noter l'apparition du féminin *ki* de la 2e pers. sing. dans la série formée avec les suffixes médiats *li*, *lek*, etc., et l'interrogatif *mā*; on a : *mâli*, *mâlek*, *mâlki*, *mâläh*, etc. «qu'ai-je?, qu'as-tu?, qu'as-tu? (fém.), etc.». La forme *mâlki* se retrouve dans les idiomes marocains[3]. La prononciation *mmᵘâli*, *mmᵘâlek*, etc. n'est pas inconnue au dialecte; mais elle n'y apparaît pas avec la même régularité que dans les parlers sahariens[4].

II. Pronoms interrogatifs.

«Qui» est *āškûn* (*ěškûn*, *škûn*), renforcé parfois en *škunhóuua*, *škunhḕïa*, *škunhûma*; aussi *škúlli* (اي شئ كون اللّى). Son emploi avec les prépositions, connu dans le Maghrib oriental, n'apparaît pas plus dans les dialectes ruraux du Tell oranais qu'en tlemcenien; par contre les Bédouins du Sahara oranais le connaissent[5].

mén (classique مَنْ) est peu employé, tandis que dans les dialectes bédouins de la province d'Alger, il est assez courant. Cependant on l'entendra fort bien chez les Ūlâd Brāhïm dans des exclamations interrogatives comme celles-ci : *āmén šṛödläh šīšáud* «qui est-ce qui a laissé échapper un cheval?»; *āmén ïḕšrî* «qui est-ce qui veut acheter?» (aussi *āmén-tšri* «qui es-tu, toi qui

(1) Comp. Delphin, p. 198, l. 10, يغطتك ليه; p. 139, l. 10, جاية ليه, etc.
(2) Comp. *Actes du XIVe Congrès*, III, p. 285, et les textes, p. 325 à 329.
(3) Cf. *Houwāra*, p. 60, l. 21, 22; p. 38, l. 3: Socin, *Mar.*, p. 32, l. 8.
(4) Cf. Beaussier, *Dictionnaire pratique arabe-français*, p. 652, موالك «qu'a-t-il»; Kampffmeyer, *Südalg. Studien*, p. 228, note 3; et mes *Observations sur le Dictionnaire de Beaussier*, p. 83, 84; l'explication de Sonneck, *C.A.*, 1, p. ٢٠٠ *a* (ماهولك) me paraît difficilement acceptable.
(5) Comp. sur tout ceci *Dialecte de Tlemcen*, p. 173.

veux acheter?»); *āmén ĭχóṣṣah.....*[1] «à qui est-ce qu'il manque.....?»; aussi couramment *ĕntāi̯a ūmén žéi̯t* «avec qui es-tu venu?»; notons aussi les locutions *men-ṣâbni* et *i̯āmen-ḏrâ* (cf. *Tlemcen*, p. 195). Enfin, avec les prépositions, ou à l'état construit, *men* est employé au lieu de *škûn* : *fimen*, *ĕbmén*, *lémmen*, *ɜŏlāmen*, *ménmen* (*mémmen*), etc.; *χĕi̯mt-men hāδi* «la tente de qui est-ce, ici?»[2]. On trouve encore *mén* augmenté des pronoms personnels *menhóu̯a*, *menhḕi̯a* «qui est-ce?» (rarement *ménhu*, *ménhi*).

mā dans le sens de «que, quoi?» ne se rencontre guère que dans les locutions *māhóu̯a*, *māhḕi̯a* «qu'est-ce que c'est?»; *mālāh*, *mālek*, etc. «qu'est-ce qu'il a, que tu as?; etc.» (cf. *supra*, p. 50); *mā-lbéntek* «qu'a donc ta fille?»; aussi *āmāδa* «qu'est cela?», probablement emprunté à la langue littéraire.

mā est très généralement remplacé dans le dialecte par *u̯āš* = أىّ شىء[3]; la forme avec la conservation du tanwìn, *u̯āšen* n'apparaît pas à ma connaissance. Plus fréquent encore est *u̯āšta* avec un augmentatif *ta*[4], dont l'origine me semble obscure[5]. *u̯āšta ndīru* «que pourrions-nous faire?»; *u̯āšta gāl* «qu'est-ce qu'il a dit?»; أىّ شىء combiné avec les prépositions donne *fāš*, *bāš*, *mnāš*, *ɜŏlāš*, *ĕntāɜāš*, *lāš*, *kīfāš*, etc. Plusieurs de ces combinaisons sont employées comme adverbes ou comme conjonctions. Il faut noter que, en combinaison avec les prépositions, l'augmentatif *ta* n'apparaît pas. On emploie enfin très fréquemment des formes *fāh*, *bāh*, *mnāh*, *ɜŏlāh*, etc. où le *h* terminal représente vraisemblablement l'affixe ه[6]. — *u̯āš* avec la préposition *men* sert à rendre l'adjectif interrogatif «quel?»; *u̯āš men-râžel* «quel homme?»; *u̯āš men-dāṛ* «quel campement?»; jamais *u̯āšta* n'apparaît dans ce cas. D'autre part, avec un certain nombre de substantifs exprimant des idées de temps, de mesure, de cause, *āš* annexé au

(1) مَن apparaît à Tripoli mais non à Tunis; on comparera aux exemples que je donne ici : Delphin, p. 27, l. 8 du texte يا من تورّينى «à qui es-tu toi qui me montreras?»; p. 288, من سرق الفاس; *Hou̯wāra*, p. 42, l. 6, *ām-χṣo rāɜe* (آمن خصّه راعى) «qui a besoin d'un berger?»; etc.

(2) Comp. *Dialecte de Tlemcen*, p. 173.

(3) Sur des cas de réduction analogue de *a̯i* à *ā*, *ā̄*, cf. *Z. D. M. G.*, 1905, p. 808, note 1.

(4) Aussi usité dans le Sud oranais (cf. *Actes du XIVe Congrès*, III, p. 294).

(5) Influence berbère? (cf. *Hou̯wāra*, p. 56, note ei), ou vieux démonstratif sémitique *t*? (cf. Nöldeke, *Beiträge z. Semit. Sprachwiss.*, p. 14, note 6); comp. le *āšṭe* juif tlemcenien; le اى شتى «was?» de Graf, *Sprachgebrauch des ältesten christlich-arab. Literatur*, p. 37, en admettant qu'il n'est pas dû à une erreur matérielle (cf. *Z. D. M. G.*, 1905, p. 810, n. 3) apparaît sur un tout autre domaine de la dialectologie arabe.

(6) Comp. Fleury et Soualah, *L'arabe pratique*, p. 36; Joly, ap. *R. A.* 1900, p. 292; *lu̯āh* tripolitain (*M. G. T.*, p. 273); *éh*, *léh* égyptiens, *ap.* Vollers, p. 31, le باه andalou d'Ibn Guzmân.

thème nominal sert à rendre l'adjectif «quel» : *ŋaqtâš*, *qṣâš* «à quelle heure?»; *ʒâmâš* «quelle année?»; *nhâṛâš* «quel jour?»; *geddâš* «de quelle taille?»; *mensebbĕtâš*, *ʃŏlāžālâš* «à cause de quoi?»; *maʒnâš* «quel sens?»; etc.; aussi avec les noms de nombre : *ʃŭṭṭĕtäh zóuž*; — *zoužâš* «je lui en ai donné deux; — deux quoi?» [1]. On entend aussi *âh* au lieu de *âš* : *qṣâh*, *ʒâmâh*, etc.; et encore dans le même sens *ŋâqtši*, *gédlĕši*, *mensebbétši* avec annexion de la partie interrogative *ši* au lieu de *âš* ou *âh*.

Il faut rattacher aux pronoms *ŋâš*, *men*, *škûn* les locutions *šuŋâš*, *šuŋâšta* «je ne sais trop quoi»: *šûmen*, *šuškûn* «je ne sais trop qui», qui sont d'un emploi très fréquent : *šuŋâšta fât ménna* «je ne sais trop ce qui a passé par là»; *baʒdémmä-ddilli šuŋâšta mä-nnäifékš* «même si tu me faisais, je ne sais trop quoi, je ne te bouderais pas»; *šuŋâš menḥâiia ʒándäh* «il a, je ne sais pas au juste, quoi»; *šûmen žâ* «quelqu'un, je ne sais trop qui, est venu»; *šuškûr-refdäh* «quelqu'un, je ne sais trop qui, l'a emporté». Les prépositions se combineront avec ces locutions de la façon suivante : *šubâš*, *šumʒûmen*, etc. : *šubâš ḍârbah* «je ne sais trop avec quoi il l'a frappé»; *šu ʒándmen nzél* «je ne sais trop chez qui il est descendu». L'origine de ces locutions me paraît être dans la préfixation aux interrogatifs *ŋâš*, *mén*, *škûn* de l'impératif *šu* (pour *šûf*), du verbe *šâf*; et de fait, *šuŋâšta* est parfaitement employé pour *šuŋâšta* [2]. Ces locutions sont aussi connues à Tlemcen; mais on entend plus fréquemment dans cette ville, dans un sens analogue, *ṭṛâsem* : *ila mā-ṭeχdémš ĕmlih naʒméllek ṭṛâsem* «si tu ne travaillais pas bien, je te ferais je ne sais trop quoi»; et *ṭṛâsem*, malgré la présence de *ṭ* emphatique, est peut-être moins طرا + le caractéristique *âsem* tlemcenien «quoi», que ترى + *âsem* [3]; et dans ce dernier cas, ce serait un équivalent assez exact du *šuŋâšta* bédouin.

L'adjectif interrogatif «quel» se rend encore fréquemment par *ämma*, qu'il faut sans doute rapprocher du tlemcenien et tripolitain *âma*, du constantinois *îma* [4] : *ämma kélb* «quel

[1] On m'a répondu au qsar de Boghari, où je demandais de la monnaie, *ʃaṛfâš* «la monnaie de combien?».

[2] Comp. *Actes du XIV^e^ Congrès des orientalistes*, III, p. 290, l. 20; — dans l'Iraq اشوف est devenu *ašū* (Meissner, *Gesch.*, § 48, n° 30); à Tanger, très courant, *šu-šämél* «vois donc ce qu'il a fait!» شوف اش عمل.

[3] A Tanger, *räfâiu* «vois où» a pris le sens de «là-bas».

[4] Cf. sur ايمَ Wright, *Arab. gramm.*, I, 276; Lane, *Lexicon*, I, 138; Kremer, *Beiträge z. arab. Lexicog.*, I, 13; *T. M. G.*, § 162, *in fine*; *Tlemcen*, p. 319, *in fine*; Beaussier, p. 14, أما «quel?» et p. 19, ايما «quel est (Est)»; Viala, *L'arabe à l'école primaire*, p. 97, اماهُوَ اماهِيَ «laquelle, lequel?»; Martin, *Dialogues arabe-français* (1847), p. 3, *ima hi es-sebba* «quel en est le motif?».

chien?». Plus employé encore est le curieux *ẽ̱ĩna*, dont les équivalents énigmatiques apparaissent dans de nombreux dialectes: *ẽ̱ĩna χẽ̱ĩma* «quelle tente?». — Avec l'annexion des enclitiques *hu* (ou *h*), *hi* (ou *ha*) à l'adjectif *ẽ̱ĩna* on obtient la série des pronoms interrogatifs *ẽ̱ĩnâhu* (*ẽ̱ĩnâh*) *ẽ̱ĩnâhi* (*ẽ̱ĩnâha*), *ẽ̱ĩnâhum* «quel est-il?, qui est-ce?, lequel est-ce?», etc. dont les équivalents se retrouvent en tunisien[1]. D'autre part, il est remarquable qu'une série à peu près synonyme est obtenue par ce qui se présente morphologiquement comme l'annexion de ces enclitiques à l'adverbe *u̯ẹn* «où»; *u̯ệnhu*, *u̯ệnhi*, *u̯ệnhum*[2]; on emploie ces expressions, lorsqu'on veut faire individualiser quelqu'un dans un groupe de plusieurs personnes: *ɛándäh ĕššékk fi̯u̯âḥöd ménhum fö̂ṛχ ūmā -ɛarfâhši u̯ệnhu ménhum* «il se doutait que l'un d'eux était un bâtard, mais il ne savait pas lequel».

III. Pronoms relatifs.

L'arabe classique connaît déjà l'emploi habituel à beaucoup de langues des pronoms interrogatifs comme relatifs; le dialecte a suivi ce processus; mais l'emploi de *men* (مَنْ) comme conjonctif, si courant dans le langue littéraire, est très rare; relevons l'expression *mā kân men*: *mā kân men-i̯ɑ́ɛref ĕlɛaṛbi̯i̯a χệr ménnäh* «il n'y a qui que ce soit qui sache mieux que lui l'arabe», avec un emploi de *men* fort classique; avec l'interrogation indirecte, *men* sera aussi employé: *mā-ɛăréft fimen ṭóḥ̆t* «tu ne sais pas sur qui tu es tombé!»

mā «ce que» est assez usité, soit isolé, soit combiné avec les prépositions *ɛölā*, *bī*, *fī*; *dīrîläh mā i̯âkul* «fais-lui à manger»; *fráḥ bima gúttläh* «il s'est réjouit de ce que tu lui as dit»; citons les locutions *hâδa mā kân* «et voilà ce qu'il y a!»; *mā kân mā ḥăsén meṇnäh* «il n'y a rien de plus beau»; *mā tāi̯essâṛa* «ce qui suffit» (ماتيسّر)[3]; c'est aussi par *mā* conjonctif que j'explique *bâṛka mā*:

[1] Cf. Landberg, *Prov. et dictons*, p. 175, 176; Nöldeke, *Beiträge z. semit. Sprachw.*, p. 14; et Wright, *Comp. Grammar*, p. 120, note 2; Wetzstein, *Die Liebenden von Amasia*, p. 8, 11, ڨانى ديرة «dans *quelle* contrée?»; Reinhardt, p. 32, l. 6 et 12, *hēn*; *T. G.*, § 153, *âna*; Fleury et Soualah, *L'arabe pratique*, p. 214 نَهى «abréviation de اينَ هِ «quelle est celle?»; Delphin, p. 293, l. 7 du texte وين مكان «quel endroit?»; Joly, ap. *R. A.*, 1901, p, 221; Sonneck *C. A.*, I, p. ١٥٢, note *a*; aussi, marocain *nīná-χèr*, *fīná-zih* ap. *Houwāra*, p. 36, l. 13; p. 66, l. 14.

[2] Ce n'est pas à dire que j'accepte l'explication de Spitta qui rapporte à أين le *enhû*, *enhî* égyptien (p. 80; comp. Vollers, ap. *Z. D. M. G.*, 1896, p. 332); syrien, *înu*, *ei̯nu*; Kampffmeyer, *Südalg. Studien*, p. 228, *in fine u̯ēnâh* «qui?»; Fleury et Soualah, *L'arabe pratique*, p. 92, l. 1, وينهى «que est?».

[3] Cf. mes *Observations sur le dictionnaire de Beaussier*, p. 78, et Socin, *Mar.*, p. 24, note 21.

bâṛka mā tâḍḥak «cesse de rire»; *bâṛka mā-ttsâfru* «cessez de lutter»; mot à mot «est suffisant ce que tu ris», «est suffisant ce que vous luttez»; *mā* ne m'y paraît pas négatif, de ce fait que le *š* de négation n'est pas possible après le verbe : *bâṛka mā-tâḍḥákš* est une faute habituelle aux Européens, qui comprennent «assez! ne ris plus!».

ŋâš isolé ne m'est pas connu dans le rôle de pronom relatif; mais l'emploi courant de *bâš* avec le sens de «afin que, pour que», montre clairement le développement du sens conjonctif dans le شيء interrogatif. On trouvera aussi à l'alinéa suivant des exemples de *âš* combiné avec les prépositions dans l'emploi de relatif régime indirect; d'autre part, *ŋâš* est habituel avec la construction d'interrogation indirecte : *mā ssâréft ŋâš ĕngúlläh* «je ne sais pas ce que je lui pourrai dire»; *gúlli ŋâštä-is-sŏžbek* «dis-moi ce qui te plaît», *šúf ŋâšta ṛâh dâlli* «vois ce qu'il me fait!»[1].

élli (*ĕllí*, *lí*), commun à la plupart des dialectes est le relatif le plus employé, aussi bien dans le sens de «ce que, ce qui, que, lequel» que dans le sens de «qui, celui qui, etc.». Le pronom de rappel lorsque *élli* est régime direct, peut indifféremment être exprimé, ou ne pas l'être; *elḥáiŋ-élli gulthâlek*, ou *elḥaiŋ-élli gúttlek* «la chose que je t'ai dite». — Il se combine avec les prépositions : *mélli*, *bélli*, *félli*, *kélli*, *sŏlélli*, etc. Plusieurs de ces combinaisons jouent le rôle de conjonctions (cf. *infra*, Conjonctions); mais pas plus qu'en tlemcenien elles ne s'emploient lorsque le relatif, complément indirect, a pour antécédent un substantif: on emploie alors : 1° le procédé très classique du *pronom de rappel* construit avec une préposition; il en est ainsi surtout lorsque le substantif antécédent du relatif désigne un être doué de raison : *eṛṛâžel ti-n'âmen fih* «l'homme en qui j'ai confiance», *etṭâlĕb élli ŋâssĕîtek šĕlih* «le taleb que je t'ai recommandé»; 2° le procédé signalé en tlemcenien de *élli* suivi de *âš* combiné avec une préposition[2] : *öṭṭṛĕg ĕlli šŏmäž-žĕît* «le chemin par lequel je suis venu», *elgŏṛui-lli- bäš kétläh* «le couteau avec lequel il l'a tué», *élḥáiŋ-élli šŏlâs-ṣâqsĕîtek* «la chose sur laquelle je t'ai interrogé»; 3° simplement *âš* combiné avec une préposition sans *élli*; *öṭṭṛĕg šŏmäž-žĕît*, *elgŏṛui bäš kétläh*; *elḥáiŋa-slâṣ* (*sŏlâš*)*-ṣâqsĕîtek*; des tournures analogues existent en marocain[3].

[1] Comp. Delphin, p. 137, *in fine*.

[2] Cf. *Tlemcen*, p. 175, 176.

[3] Conf. *Houwâra*, p. 42, l. 22, *'ttriq ramâš-mša*; p. 24, l. 1, *ḫndir faš-šarbat*; avec une صفة, Ibn Guzmân, 43 *a*, l. 22, من حَبَل فَشّ يُعَلّق.

IV. Pronoms démonstratifs.

Ce sont *hâδa*, *hâδi*, *hâδu*[1], et *hādâk*, *hādîk*, *hādûk*; et aussi simplement *δâ*, *δî*, *δû* «celui-ci, celle-ci, ceux ci»; *δâk*, *δîk*, *δûk* «celui-là, celle-là, ceux-là». *δâ*, *δî*, *δû*, moins fréquents que *hâδa*, etc. dans le sens proprement démonstratif, sont très fréquents comme مبتدأ d'une proposition admirative : *δû gmāḥât* «en voilà des quantités de blé!»; *δī ṣâba* «en voilà une abondance de récolte!»; *δā fâres* «en voilà un bon cavalier!» — Notons aussi les expressions *δâk hówa* «c'est bien»; *δâk ĕntá* «tu feras bien»; *γdâ menδâk* «le lendemain de cela».

V. Pronoms indéfinis et réfléchis.

«Quelqu'un» est *ḡâḥöd*; *ḥádd* (أحد) n'est employé que dans les phrases interrogatives, et négatives (avec le sens de «personne»). *žâši ḥádd* «est-il venu quelqu'un?»; *mā-žâ ḥátta ḥádd* «il n'est venu personne».

«Quelque» (adjectif) est *ši* : *žāṭâh ši-dṛâhöm* «il lui donna quelque argent». — «Quelques, quelques-uns, certains» se traduira par *ši*, *uḥöḍ*, ou *šuḥöḍ* (pl. de *ḡâḥöd*), par *bázăḍ* avec l'article ou les pronoms affixes[2] : *šī ménna* «certains d'entre nous»; *šuḥöḍ žöu uššuḥöḍ māžöuš* «les uns sont venus et les autres pas»; *ilbázăḍ ménhum* ou *bázăḍhum* «certains d'entre eux».

«L'un l'autre» est *bázăḍ bázăḍ*: *nγdu mzā bázăḍna bázăḍ* «nous partirons l'un avec l'autre»; la construction avec *bázăḍ* employé une seule fois (*mzā bázăḍna*), qui apparaît en tunisien et en tripolitain, est inconnue au présent dialecte; elle se montre dans la province de Constantine[3]. Par contre on emploie très bien dans ce sens un ethnique *bazḍîa* avec les affixes : *ḡâmnu fîbazḍîéthum* «ils ont confiance les uns dans les autres[4]».

«Autre» est *âχor*, fém. *óχra*, plur. *oχrîn*; *oχra* joue parfois le rôle d'un véritable enclitique et devient *χra* : *mṛâ-χra* «une autre femme» : on emploie aussi *ḡāḥd-âχor*, *ḡāhd-óχra*, *ḡāḥd-oχrîn* :

[1] Dans le Sud algérois, on trouve un pluriel *hādûn* et à Alger un pluriel *hādûma* qui rappellent les formes tunisiennes (*hādâma* formation analogique sous l'influence de *hûma*, *ĕntâma*).

[2] Cf. pour les exemples de *ši*, dans ce sens, Doutté, *Un texte oranais*, p. 21, note 37; et pour *bázăḍ*, *id.*, l. 19, 20; Delphin, p. 308, l. 13.

[3] Par exemple *passim* dans les textes de Medjdoub ben Kalafate.

[4] Aussi *ap.* Delphin, par exemple p. 101, note *h*, l. 2, مع بعضياتهم, p. 293, l. 9, على بعضياتهم : le tangérois connaît aussi cette forme de laquelle il faut rapprocher le *randîetna* = عندنا du désert de Syrie (*Z.D.M.G.*, 1868, p. 123, note 1, 124).

râžel âχor ou *râžel uâḥd-âχor* «un autre homme». «Un autre que» est *γêïr* qui prend les pronoms affixes et se construit aussi avec un complément : *γêïri* «un autre que moi», *γêïr ĕflân mā ïnĕžžemhâš* «un autre qu'un tel ne peut le faire»; «quelqu'un d'autre» est *uâḥd-elγêïr*.

«Chaque» est *kúll* suivi d'un singulier indéterminé; «chacun» est *kull-uâḥöd* — «Tout» se rend par *kúll* suivi d'un nom déterminé : *kúll-elmdîna* «toute la ville»; *kúll-ennâs* «tous les gens». La construction classique du تأكيد est aussi usitée : *elmdîna kúllha*; *ennâs kúllhum* (ou *kúllha*); sont également usitées les différentes constructions que j'ai signalées pour le dialecte de Tlemcen : *elmdîna elkúll*; *elkúll elmdîna*; *ennâs elkúll*; *ekkúll ennâs*[1]. — A côté de *kúll* on emploie encore *kâmel*, *žmîö₃*; et enfin *gâö₃* signalé déjà dans divers dialectes maghribins[2]; *kāmlennâs* ou *ĕnnâs kâmel*; *žmī₃önnâs* ou *ĕnnâs žmîö₃*; *gā₃önnâs* ou *ennâs gâö₃*.

Le pronom réfléchi «même» (moi-même, lui-même) se rend par les substantifs *rôöḥ*, *néfs*, plus rarement *qêma* ou *δât*, avec les pronoms affixes, et combinés parfois avec certaines prépositions : *ktér-rôḥa* «il s'est suicidé»; *âna brôḥe šéttha* «moi-même je l'ai vue»; *īži bqêmtäh* «il viendra lui-même»; *uâžeb bδâtek* «réponds toi-même»; *téχdem ĕrrôḥha* «elle travaille par elle-même»; *téχdem ĕnnéfsha* «elle travaille pour elle-même».

«Rien» est *uâlu*, *ḥátta ḥâïia*, et fréquemment aussi *šêï* = شيء, ou les curieux *šêïn*, *šâïĕn* qui nous offrent sûrement une conservation du tanwîn : *mā-₃ṭâni šâïĕn* «il ne m'a rien donné»[3].

«Quoi que ce soit, n'importe quoi» est exprimé par une annexion de *ma* à *uâš*, dans une construction que je ne puis rapporter qu'au ما الابهامية des grammairiens arabes : on aura ainsi *uāšémma*, *bāšémma*, *fāšémma*, *₃ölāšémma*, etc. : *uāšémma ngúlläh iésm₃-ölklâmi* «quoique je lui dise, il aura égard à mes propos». *₃ölāšémma nhêïtäh inâïfni* «quoique je lui défende, il me contrecarre». Aussi quelques substantifs et quelques particules se construisent de la même façon, avec le même sens de ابهاميّة : *nhâr* «jour», *sâ₃a* «heure», *uáqt* «temps», *kîf* «comment», *uên* «ou», *bá₃d* «après» : *ĕnhārémma žêït*, *δāk-énta* «quelque jour que tu viennes, ce sera bien»; *uaqlémma byêït*

[1] Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 177, 178.

[2] Cf. sur ce mot mes *Observations sur le dictionnaire pratique de Beaussier*, p. 59, 60; sur l'emploi de *kâmel*, Doutté, *Un texte arabe*, p. 21, note 30; p. 104, l. 10.

[3] Comp. Sonneck, *C. A.*, I, p. ٣٢, note *c*; Delphin, p. ٦١٢, aussi maltais, *šèn* (Stumme, *Malt. Studien*, p. 102), libyque, *šĕ'an* (Hartmann, n° 51, 33); ceci est à ajouter aux divers cas de conservation du tanwîn de شيء connus dans les dialectes arabes (cf. *W. Z. K. M.*, 1894, p. 263; Nöldeke, *Beiträge z. semit. Sprachw.*, p. 6; Fischer, ap. *Z. D. M. G.*, 1905, p. 811, note 5).

aruāḥ «viens n'importe quand tu voudras»; *kīfémma dért ĕmᶜā-δīkemmās mā-slékts* «de n'importe quelle manière que tu t'y prennes avec ces gens-là, tu ne te tireras pas d'affaire»; *uĕnémma rouuōḥt ĕrrōḥ ŭmᶜâk* «où que tu t'en ailles, j'irai avec toi»; *mā-nšrīhāš baᶜdémmā ibêḥha bdọro* «je ne l'achèterais pas, fût-ce même qu'il la vendît pour cent sous!»[1]. Je ne saurais interpréter le redoublement de l'*m* dans ces formes que comme une assimilation d'un *tanwîn* conservé à l'*m* initial de *mā* : اى شيءٍ ما, نهارًا ما, etc.; *sāᶜă-témma* «à quelle heure que» avec apparition du *t* final et non *sâᶜamā* est, à cet égard particulièrement caractéristique, et ne peut je crois, s'expliquer que par ساعةً ما[2]; quant aux adverbes *kī-fémma*, *uĕnémma*, et à *baᶜdémma*, mot à mot : «peu importe que ce soit après que...», j'y verrais des formations analogiques. Il faut noter au reste que parfois on entend *kīfma*, *uĕnma*, *báᶜădma*[3], et aussi, quoique plus rarement, *uâšma*, *nhârma*, etc., sans redoublement[4].

«Quiconque, n'importe qui» est exprimé par *möṇṭâṛf* : *dáχχel ĕlli ǧâ möṇṭâṛf* «fais entrer quiconque viendra»; ou par *men uâla*, avec une nuance de mépris[5],

«Un tel» est *flân*, fém. *flâna*; au pluriel, pour dire «un tel et un tel, les un-tel» on fera usage du vieux démonstratif d'appartenance sous la forme pluriel *δuî* (ذوى); *δuī-flân* «les un-tel»[6].

[1] Comp. Kampffmeyer, *Südalg. Studien*, p. 233, l. 14, *Kullemmâ* «toute chose quelle qu'elle fût».

[2] On pourra pour tout ceci comparer la belle série d'exemples fournis par Nöldeke, *Z. Grammatik des classischen Arabisch.*, p. 59 et suiv.; aussi pour la conservation du tanwîn dans les dialectes syriens et égyptiens, pour l'expression de la إيهاميّة, Landberg, *Prov. et dictons*, p. 174 et suiv.; Spitta, p. 150; et surtout Fischer, *Z.D.M.G.*, 1905, p. 811, 812.

[3] Alors représentants directs des classiques كيفًا, أينًا? *baᶜdma* aussi marocain dans le sens de «quoique» (Fumey, *Choix de correspondances*, I, p. 146).

[4] Comp. باش ما يسوى «quelque prix qu'il vaille» *ap.* Delphin, p. 307, l. 8, *uáqtĕma gáltlikum* «à n'importe quel moment que je vous dise...» ap. *Houwâra*, p. 16, l. 9.

[5] من والى «quiconque se présente», comp. *Observations sur le dictionnaire de Beaussier*, p. 94; comp. l'expression *uâlet* (وَالْت) «c'est le moment», *iδa uâlet* «si l'occasion se présente».

[6] Comp. Delphin, p. 99, l. 9; *δuî* est conservé comme l'on sait dans des noms de tribus maghribines : *δuī-iáḥia* du Sud oranais; *δuī-θâbet* de la commune mixte de Saïda, etc. (comp. *Z.D.M.G.*, 1900, p. 624).

CINQUIÈME PARTIE.

MODIFICATIONS DES FORMES VERBALES ET NOMINALES PAR SUITE DE L'ANNEXION DES SUFFIXES PERSONNELS ET DE LA MISE À L'ÉTAT CONSTRUIT.

I. Annexion des suffixes personnels.

L'annexion aux formes verbales et nominales des suffixes personnels enclitiques fait apparaître dans ces formes des modifications importantes de l'économie syllabique, généralement les mêmes pour le dialecte considéré que pour le tlemcenien. Je renvoie donc à *Dialecte de Tlemcen*, p. 125 à 147, sous la réserve des quelques observations suivantes :

A. Dans l'annexion des suffixes personnels médiats *li*, *lek*, *läh*, *vlka*, *vnna*, *vlkum*, *vlhum* (cf. *supra*, p. 49, *in fine*) à des formes verbales à finale consonantique, la voyelle épenthétique v de *vlka*, *vnna*, *vlkum*, *vlhum* est fréquemment frappée de l'accent principal[1]. Je crois pouvoir faire les distinctions suivantes :

a. Dans les formes verbales où l'accent frappe la pénultième, cette pénultième, avec l'annexion de *vlka*, *vnna*, *vlkum*, *vlhum*, garde un accent secondaire. L'accent principal frappe la voyelle épenthétique *vlka*, *vnna*, etc. La dernière syllabe du thème verbal étant ouverte dans le nouveau complexe, sa voyelle brève disparaît ou se réduit à la valeur de simple phonème de transition; la disparition complète intervient surtout lorsque la finale de la pénultième (du thème isolé) est une *sonante* : l'initiale consonantique de la dernière syllabe du thème isolé vient s'adjoindre à la diphtongue ou quasi-diphtongue de la pénultième; ainsi :

ḥálbtənna « elle a trait pour nous » = *ḥálbet* + *vnna*;
núrgṣólkum « je danserai pour vous » = *núrgoṣ* + *vlkum*;
*tóm*χ*ḍólhum* « elle barattera pour eux » = *tóm*χ*oḍ* + *vlhum*;
*ĕn*χ*áunténna* (*sáuda*) « (une jument) nous a été volée » = *ĕn*χ*áunet* + *vnna*;

et d'autre part :

*i*ĕ*ktĕbélhum* « il leur écrira »;

[1] Ainsi en tunisien et en tripolitain.

nòχrĕ̀zélkum «je sortirai pour vous», etc.

très couramment les remarquables *ĕnkàṛṛólkum* «je vous répéterai» = *ĕnkáṛṛŏr* + *vlkum*; *šènnélkum* (*ĕllbén*) «coupe-leur d'eau (leur petit-lait)» = *šénnen* + *vlkum* (comp. t. XIV, p. 438, *in princ.*).

b. Dans les formes verbales où l'accent frappe la dernière syllabe, cette dernière syllabe avec l'annexion de *vlha*, *vnna*, *vlkum*, *vlhum* garde fréquemment l'accent principal. Il en est surtout ainsi lorsqu'elle contient une voyelle longue. Lorsqu'elle contient une voyelle brève, cette syllabe, ouverte dans le nouveau complexe, est secondairement fermée par un redoublement de la dernière consonne. — D'autre part, on entend aussi une accentuation différente, à savoir : accent principal de la voyelle épenthétique de *vlha*, *vnna*, etc.; accent secondaire de la dernière syllabe du thème verbal; on a ainsi :

ktébbelhum à côté de *ktèbbélhum* «il leur écrivit» = *ktéb* + *vlhum*;

ĕvχu͡ŏ̄nnenna à côté de *ĕvχu͡ŏ̄nnénna* «il nous a été volé» = *ĕvχu͡ŏ̄n* + *vnna*;

šeddĕ̄̀telha plus que *šeddĕ̄̀télha* «je lui ai serré» = *šeddĕ̄̀t* + *vlha*;

ǯābelhum plus que *ǯābélhum* «il leur a apporté» = *ǯāb* + *vlhum*;

gālhum très couramment, et rarement *gālélhum* (*gālhum* pour *gālelhum*; cf. t. XIV, p. 124 *g*)[1].

Les formes dialectales *gālt* «elle a dit», *ǯābt* «elle a apporté», *sōu͡m* «il a marchandé», *lāi͡mt* «j'ai réuni», etc., pour et à côté de *gālet*, *ǯābet*, *sōu͡ŏm*, *lāi͡émt* (cf. t. XIV, p. 159, 433, 442), sonnent avec les affixes médiats *vlha*, *vnna* : *gāltelhum* ou même *gātelhum* (cf. t. XIV, p. 124 *g*) plus fréquemment que *gāltélhum*; *ǯābtelha* plus fréquemment que *ǯābtélha*; *sōu͡menna* «il a marchandé pour nous» plus fréquemment que *sōu͡ménna*; *lāi͡mtelkum* «j'ai rassemblé pour vous» plus fréquemment que *lāi͡mtélkum* ou *lāi͡émtelkum*.

c. Lorsque à un thème verbal auquel est déjà annexé l'un des enclitiques régimes directs *āh*, *hum*, on annexe l'un des enclitiques suffixes médiats *vlha*, *vlkum*, *vlhum*, *vnna*, l'accent principal peut frapper ou l'enclitique régime direct ou la voyelle épenthétique de *vlha*, *vlkum*, etc.; un redoublement secondaire ferme la syllabe ouverte par l'annexion du suffixe médiat; ainsi : *ketbāhhélhum* «il le leur a écrit», *χarrĕ̀ǯāhhénna* «il nous l'a fait

[1] Cf. Kampffmeyer, p. 134 *passim* : *gālhâ*.

sortir» à côté de *ketbähhélhum*, *χarržähhénna*; *γàslethúmmelkum* «elle vous les a lavés» à côté de *γasleth̀ummélkum*; mais lorsque par la disparition de la voyelle de l'affixe *äh*, dans la forme où l'accent principal frappe la voyelle épenthétique de *ɣlha*, *ɣnna*, etc., un concours de trois consonnes consécutives n'est pas introduit, cette disparition est possible; et l'on entend ainsi fréquemment : *žābhélhum* «il le leur a apporté» à côté de *žābähhélhum*; *săṭ̣ṭ̣thélkum* «je vous l'ai donné» à côté de *săṭ̣ṭ̣tähhélkum*.

B. Dans l'annexion des suffixes personnels *i*, *ek*, *äh*, *ha*, *na*, *kum*, *hum* aux substantifs terminés par *â*, il faut noter que :

a. Il est beaucoup moins fréquent qu'en tlemcenien que des terminaisons *â*, représentant ـَى, ـَا, أ, ء classiques, reçoivent en annexion avec les suffixes personnels un *t* terminal, par analogie avec les formes où *â* dialectal représente ة classique[1] : on entendra ainsi : *ǒγṭâha* «son couvercle» (غطاء, tlemcenien *γṭâṭha*); *ʿǒšâna* «notre dîner» (عشاء, tlemcenien *ʿǒšâṭna*); *gfâk* «ta nuque (قفا, tlemcenien *qfâṭek*); *γdâhum* «leur déjeuner» (غداء, tlemcenien synonyme *fṭôr*); *slâha* «sa délivre» (سلا, tlemcenien synonyme *χlâṣ*); *fgâh* «sa coiffe de nouveau-né» (فقا, tlemcenien synonyme *sétra*); etc. Seuls *săṣâ* «bâton» (عصا), *rḥâ* «moulin» (رحى) et *ksâ* «sorte de haïk» (كساء), déjà féminins dans la langue classique ou dans la langue du moyen âge, font avec les affixes *săṣâti*, *ĕrḥâtek*, *ksâtäh*; *mṛâ* «femme» (مرءة) donne avec les affixes personnels *máṛti*, *máṛtek*, *máṛtäh* (tlemcenien et tangérois *mṛâṭi*, *mṛâṭek*, etc.)[2].

b. Les féminins c^1əc^2c^3a provenant de classiques فعلة, en annexion avec les affixes personnels, donnent des séries du type suivant : *bàggṓṛti* «ma vache», *bàggṓṛtek*, *bàggṓṛtäh*, *bagṛṓtna*, *bagṛṓtkum*, *bagṛṓthum*; *kèssûti* «mon vêtement», *kèssûtek*, *kèssûtäh*, *kesu͡ṓtna*, *kesu͡ṓtkum*, *kesu͡ṓthum* (avec diphtongaison *qàhhóuti* «mon café», *dàssáutek* «ton affaire», *ṛàγγáutäh* «son écume», etc.; cf. t. XIV, p. 132). — Il en est de même des dialectaux c^1əc^2c^3a provenant de classiques فعلى, فعلاء; quant aux dialectaux c^1əc^2c^3a représentant des classiques مفعى, leur traitement n'est pas uniforme : on aura d'une part *mèddértek* «ta fourche» (مذرى), *mâqqâlti* «ma poêle» (مقلى), *márṣtäh* «son port» (مرسى); de l'autre : *meʿrâh* «son

[1] Cf. Bel, *Djâzya*, p. 109.

[2] Cf., sur *săṣâ* et *rḥâ*, Nöldeke, *Beiträge zur semit. Sprachwissenschaft*, p. 70, note 9; sur *ksâ*, Dozy, *Noms de vêtements*, p. 385.

lit (rivière) » (مجرى), maydâk « son départ » (مغداى), merȝâia « mon pâturage » (مرعى) et maȝnâha « son sens » (معنى) à côté de maȝnétha (mȁȝȝántha, mȝántha, cf. t. XIV, p. 164). — Notons que ȝédda « grand'mère » (جدّة, c'est-à-dire classique فعلة) donne avec la série des affixes personnels : ȝédda, ȝeddâk, ȝeddâh, ȝeddâha, ȝeddâna, ȝeddâkum, ȝeddâhum; le mot ne prend jamais l'affixe de la première personne; ȝédda est « ma grand'mère »; ȝeddâia serait un barbarisme; c'est de l'annexion des affixes personnels à cette forme invariable qu'est à mon sens sortie la curieuse série précitée, dans laquelle le souvenir du ة de la langue classique est entièrement perdu[1].

c. Dans les formes à terminaison a où l'accent frappe une pénultième cv̄ca, il est constant, ici comme en tlemcenien, que l'annexion des affixes vocaliques amène dans le groupe nouveau apparu cv̄c³vt l'évanouissement de la voyelle de la dernière syllabe (ainsi cv̄c³t) : χḗmti « ma tente », šâšiti (šâšīti) « ma chéchia », etc.; mais en saïdien il arrive fort bien aussi, surtout lorsque c³ est une sonante, que le même processus apparaisse avec l'annexion des affixes consonantiques : l'accent continue de frapper dans le thème pourvu d'affixe, la voyelle longue qu'il frappait dans le thème sans affixe, et la sonante absorbe la voyelle brève qui la suit : ainsi fréquemment, dans une prononciation rapide : χḗmtĕna « notre tente », nínthum « leur souffle plaintif », yọrâṛtkum « votre sac », sbúltha « son épi », šâmítha « le pan de derrière de sa mélḥŏfa », etc. à côté de χḗmétna, nīnéthum, yọrāṛótkum, sbūlétha, šâmīiétha, etc.

d. Dans les formes dialectales mv̀ffv̄ȝla, le groupement classique mvfȝvlt reparaît régulièrement avec l'annexion des affixes vocaliques; on a ainsi, suivant le même schème qu'en tunisien[2] (mais non pas qu'en tlemcenien) : mukḥólti « mon fusil » (de mùkkóḥla), maḥrâmtek « ton mouchoir » (de màḥḥârma), meš-χáṛtâh « son ânesse » (de mèššáχṛa), etc.; mais avec les affixes consonantiques le groupement dialectal persiste : mukkòḥléthum, meššàχṛétna, etc.

II. État construit.

L'emploi de l'état construit est beaucoup plus fréquent dans les parlers ruraux d'Oranie qu'en tlemcenien, en algérois, en

[1] On comparera au traitement de ȝdda « ma grand'mère » ap. Stumme, Handbuch des Schilhischen von Tazerwalt, § 43; et au traitement de ḥánna « ma grand'mère » en tlemcenien (Tlemcen, p. 201, in princ.).

[2] Cf. T. G., p. 114.

marocain citadin; ces derniers dialectes emploient avec prédilection, pour marquer le rapport d'annexion de deux substantifs, le procédé analytique des prépositions nouvelles (*ntâ'*, *diâl*, *di*, etc.); par contre, l'usage de l'état construit me semble plus fréquent encore dans les parlers du Sahara algérois que chez les Ulâd Brâhîm.

L'état construit fait apparaître certaines modifications dans l'économie syllabique du premier terme du nouveau complexe. Ce sont, en principe, les mêmes qu'en tlemcenien (cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 147 et suiv.), sous la réserve des observations suivantes :

A. Les thèmes dialectaux $c^1c^2\acute{v}c^3$, qu'ils proviennent de classiques فَعْل ou فِعِل ou أَفْعَل, sont fréquemment ramenés à $c^1\acute{v}c^2c^3$, lorsque le deuxième terme du complexe a une initiale vocalique [1]; ainsi très fréquemment : *bágṛ-ölqâïd* « les vaches du caïd », *γölm-eddouuâṛ* « les moutons du douar », *sèdr-úχti* « la poitrine de ma sœur », *fî ḥöžr-úmmha* « dans le giron de sa mère », *ḥámr-elușžăh* « rouge de visage », *zöṛg-ełainẹn* « aux yeux bleus », *sémn-öṣṣáḥra* « le beurre du Sahara », etc.

B. Dans les thèmes féminins $c^1\acute{v}c^2c^3a$ ou $c^1\hat{v}c^2c^3a$, l'état construit fait apparaître une dernière syllabe c^3vt, dont la voyelle brève s'évanouit ou se réduit devant l'initiale vocalique d'un second terme du complexe. L'évanouissement complet est surtout fréquent : 1° lorsque la consonne finale de la pénultième (accentuée) est une sonante; c^3 vient s'adjoindre à la diphtongue ou quasi-diphtongue de la pénultième : ainsi *fî ṛámšt-ełain* « dans un clin d'œil » (*ṛámšet ełáin*); *χálft-ennsâ* « le côté de la tente réservé aux femmes » (*χâlfet ennsâ*); *báṛkt-elmélŏḥ* « par la bénédiction du sel » (*báṛket elmélŏḥ*); *γánst-elχĕïma* « la bande usée de la tente » (*γánset elχĕïma*); etc.; 2° lorsque c^3 est semi-voyelle : ainsi *ḥâšït-eluâd* « le bord de l'oued » (*ḥâšiet eluâd*); *χâlït elχĕïma* « femme sans enfants » (mot à mot « à la tente vide », *χâliet elχĕïma*); *zâuït èššèïχ tekkûk* « la zaouïa du cheikh Tekkouk » (*zâuiet eššèïχ*); etc. — *žédda* « grand'mère » (جَدَّة, c'est-à-dire $c^1\acute{v}c^2c^3a$) devient à l'état construit *žeddât* : *žeddât qaddûṛ* « la grand'mère de Caddour », *žeddât elbént* « la grand'mère de la fille » [2].

(1) Cf. Kampffmeyer, p. 238, n. 4.

(2) De même à Alger pour *bâba* « mon père », *iémma* « ma mère »; avec les affixes *bâbâk*, *iemmâk*, *bâbâh*, *iemmâh*, mais à l'état construit *bâbâț elúléd*, *iemmâț qöddûr*, etc. (cf. Desparmet, *Enseignement de l'arabe dialectal*, seconde période, p. 7, l. 14, باباتْ المزيود; p. 9, l. 20, يمات سيدنا; p. 9, l. 6, باباه; p. 9, l. 10, يماها; etc.).

C. Les termes dialectaux *mγffʾəla* sonnent à l'état construit avec un second terme à initiale vocalique *mγfʾəlt* : *moγrȯft-ettségia* «la grande cuiller à arroser le couscous» (*mòγγórfa*); *maḥkèmt-elqâḍe* (*màḥḥákma*), etc.

SIXIÈME PARTIE.

PRÉPOSITIONS.

L'emploi de substantifs comme prépositions s'est développé dans le dialecte considéré; la liste des ظرف s'est notablement accrue. D'autre part, il faut signaler une perte notable parmi les حرف الجرّ de la langue classique, celle de عن, inconnu au dialecte, comme à la plupart des idiomes maghribins étudiés jusqu'à ce jour[1]; عن est toutefois conservé dans les dialectes bédouins du Sahara algérois et constantinois[2]. Sur إلى, cf. *infra* p. 65.

1. *fī* «dans»; perdue dans certains dialectes orientaux, cette préposition a gardé chez les Bédouins d'Oranie un champ d'emploi fort étendu; avec les affixes personnels, elle donne la série *fīịa*, *fīk*, *fīh*, *fīha*, *fīna*, *fīkum*, *fīhum*. Contrairement à ce qui arrive en tlemcenien et en marocain des villes, *fī* garde sa voyelle longue devant le nom qu'elle régit, sauf cependant devant l'*e* de l'article : *fīụâṣṭ* «au milieu»; *fīdouụârhum* «dans leur douar»; *fīsmâṭah* «dans sa sacoche»; *fīlârḍ* «dans la terre»; *fīụlâdna* «dans nos enfants»; *fīsâʿəʿ* «tout de suite» (ailleurs *fissâʿ*); mais *fessmâ* «en l'air»; *felχẹ̀ima* «dans la tente».

fī entre dans la composition de nombre de locutions adverbiales ou prépositives : *fīmḥáll*, *fīʿəụáḍ* «au lieu de»; *fīụâṣṭ*, *fīgȯlb*, *fīsdér* «au milieu de»[3]. Il faut en outre signaler un emploi très fréquent de cette préposition dans le dialecte : des verbes actifs généralement construits avec un régime direct, se construisent

[1] Il semble cependant que la remarque de Vollers (*Z. D. M. G.*, 1896, p. 332) que عن a pu se confondre phonétiquement avec على en tunisien-tripolitain en raison de la réduction fréquente de cette dernière préposition à *ʿa*, ou à *ʿal*, avec assimilation du *l* à la lettre initiale du mot suivant, a beaucoup pour elle.

[2] Employée dans les cas où l'on emploie على dans d'autres dialectes algérois : *ịȯḍḥak ʿánni* «il rit de moi»; *ĕnži ʿăn-essétta* «je viendrai à six heures» (comp. Joly, ap. *R. A.*, 1900, p. 295; Kampffmeier, *Südalgerische Studien*, p. 244; *Actes XIVe Congrès*, III, 298-299).

[3] Dans le dialecte d'Alger *fīqȯlb* est arrivé à remplacer presque complètement *fī* avec le sens de «dans» (comp. *fī búṭn* «dans» à Baghdad ap. *Th. Nöldeke Orient. Studien*, I, p. 406).

avec *fī* lorsqu'on veut indiquer que l'action exprimée par eux a été durable ou répétée, proprement lorsque ces verbes ont une valeur de حال : *ḍåll ītébbaɜ fīi̯a* «il a passé la journée à me suivre»; *ɜi̯ŏu inóuăḍo fīh* «ils firent d'inutiles efforts pour le faire lever»; *gáɜdu i̯ĕssélχo felbágra* «ils se mirent en devoir d'écorcher la vache»; etc. Mais on ne saurait dire *tebbáɜĕt fīh* «je l'ai suivi», *sléχ felbágra* «il écorcha la vache». Les autres dialectes maghribins me paraissent connaître cet emploi de *fī*[1].

2. *bi* «par, avec»; avec les affixes personnels, on a la série: *bīi̯a*, *bîk*, *bîh*, *bîha*, *bîna*, *bikum*, *bihum*. Avec les noms, *bi* perd dans tous les cas son *i* bref, comme en tlemcenien : *râh boulâdäh* «il a des enfants»; *béidek* (*bidek*) «de ta main»; *ḍårbah bḥâz* «il l'a frappé avec une pierre»; *râẓel bɜáqläh* «un homme de bon sens»; *bŭáḥdelmerdâi̯a* «avec un caillou», *belhărâu̯a* «avec un bâton»; etc. Dans une prononciation rapide *b* s'assimile couramment à un *m* initial suivi d'une voyelle : *χbåṭni mmåṭrŏg* «il m'a frappé avec un gourdin» (à côté de *bmåṭrŏg*). La préposition *bi* répétée sert à exprimer l'idée de parité, d'équivalence : *bqåddùr bɜăli* «aussi bien Caddour qu'Ali»; *bχŏi̯a mmárṭäh* «aussi bien mon frère que sa femme» (*bmárṭäh*); et, employée dans ce sens, la préposition *bi* peut apparaître devant les pronoms personnels indépendants *bhóu̯a bχŏh* «aussi bien lui que son frère»; *bhéi̯a brāẓélha* «aussi bien elle que son mari». Certains verbes se construisent indifféremment avec *bi* ou *fī*.

3. *li* «à, vers» donne avec les affixes personnels la série des enclitiques suffixes médiats *lī*, *lek*, *läh*, etc. qui a été étudiée plus haut (cf. *supra*, p. 49 et 58). Avec les substantifs, elle reçoit à peu près le même traitement qu'en tlemcenien. Mentionnons simplement qu'elle s'assimile à un *r*, *n* initial : *ĕrrâṣah* «à sa tête»; *ĕnnâsi* «à ma famille» (للناسي, لراسه); que d'autre part, très fréquemment, devant un complexe de deux consonnes, une voyelle brève n'apparaît pas *entre* la préposition *l* et la première de ces consonnes, mais en prothèse devant *l* : *ĕlχi̯âmhum* «à leurs tentes»; *ĕlblâdäh* «à son pays», à côté de *lŏχi̯âmhum leblâdäh*; ce fait s'explique par le traitement des *sonantes* dans le dialecte (cf. t. XIV, p. 156-162). La préposition *l* marque l'attri-

[1] P. ex. Delphin, p. 30, *passim*, بداوا يسلخوا فيه ; وبدا يمترغ فيه; p. 139, l. 7, وقعدت ترقع فيها, *M. G. T.*, p. 52, l. 8, *ūgɜád i̯égra fīh*; l. 20, *ẓâbhă igúd fihâ*; Socin, *Mar.*, p. 26, l. 5, *ubirka išgi fṣéd*: p. 36, l. 3, *gāɜed ināḍer fīh*, p. 44, l. 4, *birka i̯irḍaɜ fiha*. Demombynes, *Récit tlemcenien*, p. 8, l. 8, عييت نكابر فيه; p. 11, l. 15, عيات تاكل في العفصة; etc. Medjdoub ben Kalafate : عاد الصيد يعاون فيها ويلقط في الاغصان ويكسر في الحطبات; aussi en égyptien, *J. A.*, janvier 1885, p. 8. l. 1, تلقط في عظمى.

bution, le mouvement vers...; mentionnons aussi son emploi particulier avec les noms de nombre : *leθθlâθa* «tous trois, au nombre de trois»; *lezzouž* «tous deux, au nombre de deux»[1], etc. et aussi pour rendre l'expression française «l'un, la pièce» : suivant les cas, *lelḥábba* (p. ex. pour les œufs), *lelụâḥöd* (objets fabriqués), *lelqórd* (les grenades, pommes, etc.) [*ĕllḥábba*, *ĕllụâḥöd*, *ĕllqórd*].

La préposition إِلَى s'est, dans nombre de dialectes, partiellement ou totalement confondue avec لِ. Néanmoins elle apparaît sporadiquement dans le Maghrib sous une forme *ilâ*, *îla*, voisine de sa forme classique : en tripolitain, en marocain bédouin, dans les dialectes du Sud algérien[2]. Dans le présent dialecte, je crois en retrouver quelques traces :

Tout d'abord c'est bien à elle qu'il faut, j'estime, rapporter la série *léịịa*, *lĕïk*, *lĕïh*, *lĕïha*, *lĕïna*, *lĕïkum*, *lĕïhum* dont j'ai parlé plus haut (cf. *supra*, p. 50). Je sais que dans les idiomes maghribins citadins, cette série se présente sans diphtongaison sous une forme *lïịa*, *lïk*, *lïh*, etc.; et que, de ce fait, on a pu y voir un simple doublet de *li*, *lek*, etc. : l'influence analogique de فِيَّ et عَلَيَّ aurait amené لِي à *lïịa*, comme elle a amené بِي à *bïịa*[3]. Mais, dans le présent dialecte, alors que *fïịa fïk*, *bïịa bïk* n'ont jamais de diphtongaison, que même fréquemment *ʿlïịa ʿlïk* (à côté de *ʿlĕịịa*, *ʿlĕïk*) a perdu la sienne, *léịịa*, *lĕïk* se présente comme la prononciation courante, et *lïịa*, *lïk* est exceptionnel[4]. Cette diphtongaison me paraît difficilement explicable par autre chose que par une origine إِلَيَّ, إِلَيْكَ, etc. J'ai dit que *léịịa*, *lĕïk*, etc. étaient parfois régimes indirects des verbes (cf. *supra*, p. 50). On les emploie beaucoup encore pour marquer, en dehors du rôle de régimes indirects d'un verbe, l'idée d'attribution, de propriété, de dépendance : *kúll ĕždîd lĕïh bénna* «tout nouveau tout beau» (tout nouveau, à lui un bon goût), et rarement *lïh bénna*; *hādeššī léiha māšī lĕïk* «ceci est à elle, non pas à toi», et rarement *li* et *lek*; *lĕịịă zmân mā šeftûhāš* «il y a longtemps que je ne l'ai vu» (à moi du temps que je ne l'ai pas vu).

C'est encore à إِلَى que je rapporte les expressions *liâhna* jus-

[1] Comp. DOUTTÉ, p. 28, note 119; et *J. A.*, juillet 1904, p. 99; DELPHIN, p. 297, dernière ligne, لِلسُّنَّة.

[2] Cf. *M. G. T.*, § 171; SOCIN, *Mar.*, p. 12, l. 8, *īlā timmī-ịām*; p. 20 l. 3, *īlā tālīha*; *Houwāra*, p. 14, l. 6, *ilā šī-χela*, *Actes du XIVe Congrès*, III, p. 332.

[3] Cf. STUMME, *T. G.*, § 168; SONNECK, *C. A.*; I, p. 44, note *h*; p. 113, note *a*.

[4] Comp. pour le tripolitain *M. G. T.*, § 170.

qu'ici, ou *li̯âh* (abrégé de *li̯âhăn* qui existe dans la province d'Alger); nous avons ici, je crois, la forme *li̯â*, *ili̯ä*, etc. qui apparaît dans plusieurs dialectes pour إلى dans ses deux fonctions : préposition, et énigmatique succédané de لدى [1]. D'autre part, je dois signaler la singulière particule *li̯âl* (*li̯âl*), plus rarement *lâl* «jusqu'à», *rṛôḥ li̯âlχĕïmtäh* «je vais jusqu'à sa tente»; *ĕmšî li̯âlsând ĕflân* «marche jusqu'à chez un tel»; etc.; je ne puis guère l'expliquer que par *li̯ä* = إلى dans le sens de «jusqu'à», avec un *l* pléonastique, représentant la préposition ل, habituelle dans le dialecte, pour exprimer le mouvement vers un lieu; et ces locutions saïdiennes sont vraisemblablement à rapprocher, d'abord du nédroméen *ilâl* «jusqu'à» (إلى + ل); *ilâldâṛhŏm* «jusqu'à leur maison»; puis des séries marocaine, maltaise et tunisienne, avec les affixes personnels *lili*, *lilek*, etc. [2] (à la Calle *lélli*, *léllek*). Enfin on entend ici comme synonyme de *li̯âl* «jusqu'à», *γĕrâlṛâni* : *γâdi γĕrâldâṛkum* «je m'en vais jusque chez vous». On trouve à Tlemcen très courant *γĕlâl*, dans le même sens; et je ne puis songer qu'à غير + إلى, proprement «pas ailleurs que jusqu'à». Il serait intéressant de relever les équivalents éventuels de ces singulières locutions dans tous les dialectes maghribins [3].

4. *men* «de, hors de, provenant de, à partir de»; avec les affixes personnels on a la série : *ménni*, *ménnek*, *ménnäh*, *ménha*, *ménna*, *ménkum* (*mṇ̊kum*), *ménhum*. Avec les noms elle subit les modifications phonétiques suivantes :

α. Devant une voyelle, elle se réduit à *mn*; fréquemment devant *u* (*ou*) *i* (*ei*) elle se réduit même à *m* : *mnâṛḍah* «de sa terre»; *mnūlâdi* ou *mūlâdi* (*moulâdi*) «de mes enfants»; *mnûdi* «de ta main» ou *mûdi* (*mẽidi*) : *mẽ̃di lẽ̃dek* «directement de ma main à la tienne»; toujours *mṇ̊ṛa* ou *mṇ̊ṛ* «de derrière» [4].

β. Son *n* s'assimile à un *r*, *l* initial, s'accommode en *m* devant *b*, parfois devant *f*; *merrâṣah* «de sa tête»; *tʃú mellṇ̊unek* «tu me

[1] Tripolitain (cf. *M. G. T.*, § 171); bédouin de Syrie (cf. *Z. D. M. G.*, 1868, p. 120 *in fine*), arabique (*Ḥaḍr.*, I, p. 522, 523; et 197, note 2).

[2] Cf. *T. G.*, § 168 *a*, 2; *Z. D. M. G.*, 1904, p. 916, *in fine*; *Dombay* p. 29; cette série est d'un emploi courant à Tanger; à rapprocher sûrement aussi *elhāğa lilăš ğeti* «la chose pour laquelle tu es venu» *ap.* Socin, *Mar.*, p. 44, l. 5.

[3] Je ne songerais guère à expliquer l'*l* final par une transformation d'un ن primitif = لدان comparable au *ilīn* omāni, qui est parfaitement préposition (*ilīn lmisgid*, ap. Reinhardt, § 171).

[4] Comp., pour tout ceci et pour ce qui suit, *Dialecte de Tlemcen*, p. 169.

dégoûtes» (fi de ta couleur!); *membáʒăd* «après»; *memfóg* «de dessus», ou même *mebbáʒad*, *meffóg*. Parfois enfin dans certaines prépositions composées, il y a assimilation de *n* à une sifflante: *meššégg* «d'au delà»; *mežžihăt* «du côté de».

γ. Il y a très généralement assimilation de *n* à l'article: *mežžbél* «de la montagne»; *meddôm* «du palmier nain»; *mellkúdia* (*melkúdia*) «de la colline»; *melluâṭia* (*meluâṭia*) «de la plaine», etc.; bien plus fréquentes seront dans le présent dialecte ces formes que les formes *mmelkúdia*, *mmeddôm*, dominantes en tlemcenien.

men est très usité, son champ d'emploi s'est accru d'une partie de celui de عَنْ, inusité dans le dialecte. Il se combine avec une foule d'adverbes, de substantifs, pour former des locutions prépositives secondaires: *báṛa-men* «en dehors de»; *menχlâf* «à l'exception de»; *menqḅâl* «relativement à»; *menžâl* «à cause de» (من اجل); etc.; aussi, combiné à d'autres prépositions, il les modifie dans le sens de l'idée de départ d'un point: *memfóg* «de dessus»; *mentáḥt* «de dessous»; *mengudâm* «de devant»; *mṓṛa* «de derrière»; etc.

5. *mʒâ* (*ĕmʒâ*) «avec» a ici la forme allongée que lui connaissent beaucoup de dialectes. Avec les affixes personnels on a la série (*ĕ*)*mʒâia*, (*ĕ*)*mʒâk*, (*ĕ*)*mʒâh*, (*ĕ*)*mʒâha*, (*ĕ*)*mʒâna*, (*ĕ*)*mʒâkum*, (*ĕ*)*mʒâhum*. D'autre part, l'intéressante forme *ɔ̃mâ*, signalée dans d'autres dialectes maghribins se retrouve ici assez fréquemment[1]: *ɔ̃mâia*, *ɔ̃mâk*, *ɔ̃mâh*, *ɔ̃mâha*, etc.; *ɔ̃mā-χâlăh* «avec son oncle»; *ɔ̃m-elqâid* «avec le caïd»; toutefois les demi-lettrés répugnent à l'employer, moins parce qu'elle leur paraît fautive, qu'à cause de son homonymie avec le mot funeste *ɔ̃mâ* «aveugle».

ĕmʒâ a divers sens; le plus courant est naturellement celui de «en compagnie de»; citons, à côté, un sens locatif ou temporel: *hŏuuâtt ĕmʒŏ-žžbél* «je suis descendu par la montagne», *žĕit mʒāṭrĕg frénda* «je suis venu par la route de Frendah»; *mšĕit ĕmʒŏ-luâd elgâd* «j'ai marché tout le long de l'oued»[2]; *ṛóuŏḥ mʒŏ-lḥăšṭia* «il est parti dans l'après-midi». Notons encore une expression comme *dṓṛ ĕmʒā-ṛâsek* «vois toi-même» (m. à m. «tourne avec ta propre tête») et aussi, euphémistiquement «satisfais tes besoins»[3].

[1] Cf. la bibliographie de *ʒam ɔ̃mā* dans l'Afrique du Nord, *ap.* Doutté, p. 23, note 53.

[2] Comp. oranais *zâid maʒa ṭṛîg* ap. Doutté, p. 12, l. 10; tlemcenien, يتشبط مع البيبان ap. *J. A.*, juillet 1904, p. 50, l. 3; marocain, *ṭṛîg ʒamâš mša*, ap. *Houwāra*, p. 42, l. 22; et Dozy, II, 601.

[3] Par ex. avec ce sens *ap.* Delphin, p. 34, l. 4.

6. *ʒŏlā* «sur» avec les affixes personnels, on a la série suivante : *ʒŏlḗiia*, *ʒŏlḗk*, *ʒŏlḗh*, *ʒŏlḗha*, etc., ou *ʒŏlîia*, *ʒŏlîk*, *ʒŏlîh*, etc. (*î* au lieu de *ḗ*); avec les substantifs, son traitement phonétique est le même qu'en tlemcenien : *ʒŏla-ulâdi* «sur mes enfants»; *ʒŏlā-ktéfha* «sur son épaule»; *ʒŏlā-ʒáudăh* «sur son cheval»; *ʒŏl-ccžbél* «sur la montagne»; *ʒŏl-elflîž* «sur la bande d'étoffe de la tente»; et jamais il n'y a réduction à *ʒŏ(ʒa)* comme dans les dialectes orientaux.

ʒŏlā entre dans la composition de nombreuses locutions prépositives : *ʒŏlāχâṭŏr*, *ʒŏlāsébba*, *ʒŏlāšân*, *ʒŏlāžâl* (عل أجل) «à cause de»; *ʒŏlāqḗbâl* «tout exprès pour»; *ʒŏlābâl* «à l'intention de». — Son emploi est très varié. Signalons ici qu'il sert à indiquer l'heure *ʒŏl-elχámsa* «à cinq heures»; la durée : *mā-nemšíši ʒŏlā-sébs-ḗiâm* «je ne m'en irai pas avant sept jours»; avec un adjectif au positif à marquer le comparatif : *ṭuîl ʒŏlḗk* «plus long que toi»; enfin, notons l'expression *ĕnzél ʒŏlā* «descendre de dessus»; *ènzél ʒŏlā ʒáudăh* «il descendit de son cheval» [1].

7. *ḥátta* «jusqu'à» (cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 170).

8. *bḗĭn* «entre»; *bḗĭni bḗĭnek* «entre toi et moi»; *bḗĭnăh ūbḗĭnha* «entre lui et elle»; les formes *bḗĭnâtna*, *bḗĭnâtkum*, *bḗĭnâthum* apparaissent avec les affixes pluriels ici comme dans la plupart des dialectes. L'*n* final de *bḗĭn* s'assimile à un *l* ou *r* initial du mot suivant : *bḗĭl-lōṭâ ɣuccbél* «entre la plaine et la montagne»; *bḗĭr-ṛâṣ-ŏlmâ ūssḗda* «entre Raselma et Saïda».

9. *ʒánd* «chez»; avec les affixes *ʒándi*, *ʒándek*, *ʒándăh*, *ʒándha*, *ʒáddna* (*ʒádna*), *ʒándkum*, *ʒándhum*; la réduction de *ʒánd* à *ʒádd*, apparue *generaliter* dans d'autres dialectes [2], ne se réalise ici qu'avec l'affixe de la 1re personne du pluriel. Aussi ne puis-je l'expliquer que comme une dissimilation du *n* de *ʒænd* au voisinage du deuxième *n* de *nа*. — La série citée a naturellement dans le dialecte le sens du verbe «avoir» : *ʒándi ʒáud* «j'ai un cheval»; *aṛûḥ ʒándi* «viens chez moi»; *ʒándek elʒáud* «fais attention au cheval; c'est toi qui en as la garde»; *gâʒad ʒand râḥa* «restant tranquille sans se mêler aux affaires des autres» (mot à mot : «assis chez lui»). — Fréquemment pour ajouter au sens de la proposition *ʒánd* l'idée de mouvement vers un lieu, on la fait précéder de *l* ou de *liăl* : *ĕlʒand*, *liălʒánd*; pour ajouter au sens

[1] Comp. Socin, *Mar.*, p. 23, note 13.

[2] Courant dans les textes marocains des *Houwāra*; et dans l'Iraq devant tous les suffixes consonantiques (cf. Meissner, *Gesch.*, § 42 e).

l'idée de départ d'un lieu, on la combine avec *men* : *menʒánd* « de chez ».

10. *fóg* « au-dessus de »; *menfóg*, *memfóg*, *meffóg*, *ĕmfóg* « de dessus »; *ĕlfóg* « vers le dessus de ».

11. *táḥt* « au-dessous de »; *mentáḥt* « de dessous »; *ĕltaḥt* « vers le dessous de ».

12. *gébĕl* « avant » : *gábli*, *géblek*, *géblăh*, *gébĕlha*, etc.; *mengébĕl* « d'avant ».

13. *báʒăd* « après », *báʒdi*, *báʒdek*, *báʒdăh*, *báʒădha*, etc.; *menbáʒăd*, *membáʒăd*, *mebbáʒăd*, *ĕmbáʒăd* « dans la suite de ».

14. *šâu* « avant, immédiatement avant ». Bel a déjà appelé l'attention sur cette préposition nouvelle[1]; il est clair que c'est le classique شَاوٍ; elle a un sens à la fois temporel et locatif : avec les affixes *šâui*, *šâuk*, *šâuăh*, *šâuha*, etc. « devant moi, avant moi », etc.; *šâu ṛamḍân* « avant ramadhan »; *šâu-ölgṃ* « en tête du goum »; aussi *fišâu* et *menšâu*.

15. *ʒĕgâb* « à la suite de »; cette préposition nouvelle a des équivalents dans de nombreux dialectes[2]; *ʒĕgâb-elbéll* « derrière les chameaux »; *ʒĕgâb elmṃlûd* « après le mouloud ».

16. *guddâm* « devant », sens à la fois locatif et temporel; *guddâm-elḥâkem* « devant l'administrateur »; *guddâm eṣṣêĭf* « avant l'été »; avec *men* et *l* : *monguddâm*, *ĕlguddâm*.

17. *ūṛâ* « derrière, après », sens à la fois locatif et temporel avec les affixes *ūṛâu*, *ūṛâk*, *uṛâh*, *ūṛâha*, etc.; *ūṛâ hāð-elfersâχa* « derrière cette pierre »; devant l'article l'*ā* final s'élide : *ūṛ-elbâb* « derrière la porte »; *ūṛ-elχrîf* « après l'automne »; avec *men*, *mn-ūṛâ*, *mṃṛa*, ou très fréquemment *mṃṛ*.

18. *šégg* « au delà de » classique شَقّ; sens locatif, temporel aussi, sens figuré de « encore plus que »; *šégg-elʒágba* « au delà de la côte »; *šégg-errbīʒ* « une fois le printemps passé »; *ūʒâd šegg-hâða* « et encore plus que cela ! ».

[1] Cf. *Djázya*, p. 90, note 2; et mes *Observations sur le dictionnaire de Beaussier*, p. 38.

[2] *Ḥaḍr*, p. 660, عَقْب et عُقْب; omāni *ʿoqb* (Reinhardt, § 207); iraqois *ʿágŭb* (Meissner, *Gesch.*, p. 134), etc.

19. *gâṭö₃* «de l'autre côté de», classique قطع; *gâṭ₃-ölbḥár* «de l'autre côté de la mer»; *gâṭ₃-ölụâd* «de l'autre côté de l'oued» (comp. *gṭá₃* «traverser à gué ou en bateau», *mégṭa₃* «gué»); mais pour traduire «de l'autre côté d'une montagne, d'une frontière» on emploiera toujours *šégg*.

20. *dûn* «en deçà de»; *dûn ežžbél* «de ce côté-ci de la montagne»; avec les affixes possessifs, on le trouve surtout dans les expressions *dûnek*, *dûnkum* «fais, faites attention»; *dûnk-elmùkkóḥla* «fais attention au fusil (je te le confie)».

21. *ḥ̈ŏδā* «à côté de», classique حِذَاء; avec les affixes possessifs *ḥ̈ŏδâịa*, *ḥ̈ŏδâk*, *ḥ̈ŏδâh*, etc.; *ḥ̈ŏδ-elgúbbᵃa* «à côté de la qoubba».

22. *tụâl* «du côté de»; combiné avec *men*, *mentụâl* ou *mettụâl*; *tụâl žâụịet-sîd-el-būdâli* «du côté de la zaouïa de Sidi Boudali»; *mentụânna* «de notre côté»; *tụâl* répond au tlemcenien *tụâli* (*Tlemcen*, p. 165), mais je ne persisterai pas à l'expliquer par le pluriel de تلّ (dans le dialecte il est *tụâla*); il faut peut-être mieux y voir l'infinitif توالٍ de تَوَالَى.

23. *gŭbâl* «en face de»; aussi *gŭbâla*: *gŭbâlti*, *gŭbâltek*, *gŭbâltäh*, *gŭbāléṭha* (ou *gŭbâlṭha*), etc.; *gŭbâlt-elgá₃da* «en face du plateau» (comp. *Tlemcen*, p. 165, note 2).

24. *žîha* «vers, dans la direction de» (class. جِهَة); et lorsqu'il est à l'état construit avec le nom qu'il régit, toujours *žîhăt* ou *žîht* : *žîhăt s₃êda* «du côté de Saïda»; *žîht-elddouụâr* «du côté du douar»; aussi avec *men*, *menžîhăt* ou *mežžîhăt*.

25. *hăụâit* «aux environs de», sens local et temporel : avec les affixes *hăụâiti*, *hăụâitek*, *hăụâitäh*, *hăụâitha*, etc.; *hăụâit eṣṣáḥra* «du côté du Sahara»; *hăụâit ṛamḍân* «aux environs du mois de ramadan»; cette particule me semble à rattacher à la racine هوى; *hụâ* est dans le dialecte «arriver près de»; *hụâli* «il s'est approché de moi»; aussi *χôδ ₃ŏlā hụâk* «va tout droit devant toi» (هُوَاء)[1].

26. *šụâṛ* «dans la direction de»; avec *men*, *menšụâṛ* ou *meššụâṛ*; déjà signalé dans les dialectes maghribins[2] : *nửydu šụâṛ lọṭâ* «nous partons vers la plaine».

[1] Je considère *ūhâit* usité avec le même sens dans le département d'Alger (cf. BEAUSSIER, p. 759) comme une métathèse de *hăụâit*; comp. pour une autre méthathèse √هوى, √وهى, SOCIN, *Diwān*, I, p. 198, note à v. 38.

[2] Cf. BEL, la *Djâzya*, p. 177, vers 3, note 2; et mes *Observations sur le Dictionnaire de Beaussier*, p. 42, 43; à Laghouat *šôṛ* «vers» comme au Sénégal.

27. *méθel* «comme»; *méθli*, *méθlek*, *méθläh*, *méθĕlha*; *méθl elyôl* «comme un ogre».

28. *kī*, *kīf* «comme»; *kīf* peut se construire avec les affixes et avec les noms (comp. *Dialecte de Tlemcen*, p. 164); *kī* ne se construit jamais avec les affixes; mais est beaucoup plus fréquent que *kīf* avec les noms. D'autre part, son *ī* ne disparaît jamais, même devant l'article, à l'inverse de ce qui existe en tlemcenien; *kīχáira* «comme Kheira»; *kēṣḥābek* «comme tes compagnons»; *tāhder kīṛrâɜe* «tu tiens des propos de berger».

29. *zĕï* «à la mode de, à l'instar de» (زيّ); je ne le connais pas construit avec des affixes; mais il est bien devenu véritable préposition, dans le présent dialecte comme dans d'autres; *lâbes zĕï-ĕlmyârba* «habillé à la mode des Marocains»; *iáɜref iékteb zĕï-hādelkūfiīn ntāɜ-özzmân* «il sait écrire à la façon de ces koufiotes d'autrefois»[1].

30. *šúyŏl* «à la façon de, d'après la méthode de» (شُغْل) est aussi devenu véritable préposition : *bdâu ššrâga iàhhárθu šúyl-ennṣâṛa* «les gens de l'Est commencent à labourer d'après la méthode européenne»; rare avec les affixes, mais cependant possible; *iébnu lχēïma šúyŏnna* «ils dressent leurs tentes de la même façon que nous»[2].

31. *ntâɜ̆ö* (*ĕntâɜ̆ö*) «de, appartenant à» correspond chez les ruraux oranais comme en tlemcenien au متاع du Maghrib oriental; on a avec les affixes *ntâɜe*, *ntâɜök*, *ntâɜah*, *ntáhha*, *ntâöɜna*, *ntâöɜkum*, *ntáhhum*. Nous trouvons en saïdien comme dans d'autres dialectes, une forme féminin *ntâɜöt* employée avec les substantifs féminins (objet possédé); et une forme pluriel *ntâuöɜ* (*ntōuɜ*) employée avec les substantifs pluriels[3] : *elbágra ntâɜöt qâddûr* «la vache de Caddour»; *elbgöṛ ntōuɜ-öddouuâṛ* «les vaches du douar»; la forme masculin *ntâöɜ* est au reste toujours possible, avec un féminin ou un pluriel, comme avec un masculin singulier. — Citons un emploi de *ntâöɜ* comme *bn-elkâfer ntāɜ-öḍḍīb* «le fils de païen de chacal» où la tournure arabe correspond mot pour mot à la tournure française. — Des substantifs indéterminés peuvent par-

[1] Cf. pour le traitement de *zé*, *zĕï* en tripolitain, *M. G. T.*, p. 279, § 189; en égyptien, SPITTA, § 85, n° 30; et § 121 c.

[2] Cf. BEAUSSIER, *sub voce*, p. 338 b.

[3] Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 164, note 6; je ne connais pas toutefois la forme *pluriel* féminin du tripolitain (*M. G. T.*, § 152, *mtaɜât*) dans les dialectes oranais; on comparera à la forme pluriel de *diâl* en marocain (*diâul*, cf. FUMEY, *Choix de correspondances*, I, p. 122).

faitement être reliés l'un à l'autre par cette particule : *χḗïma ntâ₃öt qâid hâδi* «çà c'est une tente de caïd»; couramment aussi le premier substantif étant indéterminé et le second pourvu de l'article dans des expressions comme *žmâ₃a ntâ₃-önnâs* «un groupe d'individus»; *šuéïia ntâ₃-örruîna* «un peu de rouïna». — Enfin *ĕntâŏ₃* peut très bien être employé dans le dialecte, isolé de tout substantif précédent, pour marquer une idée générale d'appartenance, de relativité; *ĕntùm-elqoḍḍât tâklu ntâ₃-önnâs* «vous autres les cadis, vous dévorez indûment le bien d'autrui»; *mâši ntâ₃össébb hâδu* «ce ne sont pas là des gens à injurier». L'origine nominale de *ĕntâŏ₃* = متاع légitime parfaitement au point de vue syntactique de semblables constructions [1].

ntâŏ₃ est la seule particule d'appartenance employée dans le dialecte; le *di* tlemcenien, le *diâl* marocain, connu à Tlemcen, courant à Alger, sont ici entièrement inusités; et l'on raille les citadins qui les emploient.

32. *qâdd* ou *gédd* «autant que»; se construit avec les affixes *qâddi*, *qâddek*, etc.; *qâdd ennémla* «pas plus grand qu'une fourmi»; noter l'expression *géddha* «bravo! (de quelle taille!)» exclamatif, avec le féminin dans le sens du neutre. — Cette préposition apparaît dans tout le Maghrib [2].

(*A suivre.*) W. Marçais.

[1] Comp. Delphin, p. 309, l. 13 من انتاوع التلمسانيين.

[2] Cf. mes *Observations sur le Dictionnaire de Beaussier*, p. 61.

NOTES

SUR

QUELQUES FAITS GOTIQUES.

I. — Sur la flexion des adjectifs.

Le nominatif pluriel de la flexion thématique est le seul cas où une ancienne divergence du type nominal ordinaire et du type démonstratif ait été éliminée dans la plupart des langues indo-européennes. La finale *-*oi* des démonstratifs a passé à tous les noms ordinaires en slave, en grec, en latin et en irlandais, et seulement aux adjectifs en lituanien et en germanique; inversement, la finale *-*ōs* des noms ordinaires a passé aux démonstratifs en osco-ombrien. De tous les dialectes indo-européens où les faits sont observables, un seul, l'indo-iranien, a échappé à la confusion.

C'est par l'intermédiaire de l'adjectif que s'est opéré le rapprochement de la flexion nominale ordinaire et de la flexion démonstrative. En baltique et en germanique, l'extension de *-*oi* est même restée limitée à l'adjectif : on sait en effet que les nominatifs pluriels lituaniens tels que *vilkaĩ* sont des pluriels neutres comparables à lat. *loca* en face de *locus*; c'est ce que montrent l'accentuation sur la finale et la généralisation de la règle τὰ ζῷα τρέχει. Ailleurs, *-*oi* s'est étendu des adjectifs aux substantifs; mais la distinction du vocatif v. irl. *fíru* (de **wirōs*) et du nominatif *fir* (de **wiroi*) est une trace remarquable de la longue persistance du nominatif-vocatif pluriel en *-*ōs* dans les substantifs gaéliques (cf. A. Meillet, *De quelques innovations de la déclinaison latine*, p. 21).

La cause pour laquelle le type nominal ordinaire et le type démonstratif ont été au nominatif pluriel rapprochés de l'adjectif est évidente, aussitôt qu'on pose ainsi le problème : le nominatif pluriel est le seul cas où le type démonstratif ait, dans les thèmes en *-o-*, une forme distincte du type nominal commun, tandis que le féminin correspondant a une forme identique à la forme nominale ordinaire : ainsi, au datif singulier, skr. *tásmai* masc. et *tásyai* fém. sont tous deux distincts des formes nominales correspondantes; au contraire le contraste de la forme purement démons-

trative **toi* (skr. *té*, got. *þai*) et de la forme nominale commune **tās* (skr. *tāḥ*, got. *þos*) est saisissant, et l'on conçoit que — surtout à la faveur des adjectifs signifiant « un, même, autre », etc. qui, dès l'indo-européen, avaient la flexion démonstrative partout, sauf au nominatif-accusatif singulier neutre —, le contraste de **toi* et **tās* ait été étendu à tous les adjectifs thèmes en *-o-*, c'est-à-dire pratiquement à tous les mots qui, dès une date ancienne, présentaient comme les démonstratifs l'opposition d'un masculin (neutre) en *-o-* et d'un féminin en *-ā-* : ce contraste aboutissait à caractériser le masculin d'une manière éminente, et c'est le principe essentiel de l'analogie que la facilité avec laquelle se propagent les formations fortement caractéristiques. Du reste, il y avait dyssymétrie au nominatif pluriel entre le masculin, où la forme des démonstratifs était distincte de celle des autres noms (skr. *té* = got. *þai*, et skr. *vīrāḥ* en face de got. *wairos*), et le féminin et le neutre, où les formes étaient identiques (skr. *tāḥ* = got. *þos*, et skr. *sabhāḥ* comme got. *sibjos*; véd. *tā* = got. *þo* et véd. *yugā* = got. *juka*, la différence entre les finales de got. *þo* et *juka* étant purement phonétique); une action analogique était déterminée à peu près nécessairement par là, et l'indo-iranien est le seul dialecte qui n'en présente pas une. Le sens dans lequel a eu lieu l'action dans la plupart des langues a été celui qui aboutissait à la forme la plus caractéristique.

En slave et en germanique, l'extension de l'ancienne finale **-oi* des démonstratifs a été le seul moyen de sauver l'expression d'une distinction entre le masculin et le féminin au nominatif pluriel, puisque le masculin **-ōs* et le féminin **-ās* (ainsi opposés dans les adjectifs) se confondaient phonétiquement[1]. L'inconvénient de cette confusion phonétique était grand, et les dialectes indo-iraniens où elle s'est aussi produite ont trouvé plus ou moins tôt des moyens d'y parer; dans l'Avesta, on lit le représentant de l'indo-iran. **-ās*, à savoir *-å*, pour le féminin; mais le nominatif pluriel masculin a la forme *-åŋhō* = véd. *-āsaḥ*, ou bien on lui substitue le collectif neutre en *-ā*, ce qui est l'usage le plus ordinaire (cf. A. Meillet, *l. c.*, p. 16); en védique, le nominatif pluriel en *-āsaḥ* est réservé aux masculins; et il est curieux de noter en passant que le nominatif pluriel des thèmes germaniques correspondants, got. *-os*, fris. *-ar*, etc., peut et doit peut-être être rapproché de cette finale véd. *-āsaḥ* (voir Dieter, *Laut-u. Formenlehre d. altgerm. Dial.*, § 318, p. 543). Dans les prâkrits, le masculin n'a à peu près universellement que la forme *-ā* répondant à skr. *-āḥ*; mais le féminin a, à côté de l'ancien *-ā*, une forme nouvelle : pâli *-āyo*,

[1] Ceci est maintenant contesté par M. N. van Wijk, *I. F.*, XXII, 250 et suivantes, en ce qui concerne le germanique (note de correction).

prâkr. *-āo* et *-āu* (voir Pischel, *Gramm. d. Prakritspr.*, § 367 et 376; cf. V. Henry, *M. S. L.*, XIII, 157); et la forme en *-āo* est, au féminin, la plus ordinaire dans les prâkrits.

Le grec et le latin ont modifié le nominatif pluriel des thèmes en *-ā-* sous l'influence de celui des thèmes en *-o-*, et cette innovation est en sens inverse de la différenciation qui vient d'être supposée entre les deux sortes de thèmes. Mais c'est que les conditions étaient autres. D'abord le nominatif en **-oi* n'était plus réservé aux adjectifs; il avait passé aux substantifs. Et surtout les thèmes en *-ā-* avaient subi l'influence du type démonstratif au génitif pluriel : lat. *-ārum*, hom. *-ᾶων*, att. *-ῶν*, dor. *-ᾶν*, etc.; cette influence est indépendante du nominatif pluriel en **-oi* : elle s'est exercée en osco-ombrien, où le nominatif pluriel en **-ōs* des thèmes en *-o-* subsiste : osq. -asúm *-azum*, ombr. -aru *-arum*. Il convient de rappeler en outre que le grec et l'italique sont les seuls dialectes indo-européens qui aient maintenu à la fois des thèmes féminins en *-o-* et des thèmes masculins en *-ā-*, malgré l'influence de l'adjectif où *-o-* était toujours masculin-neutre et *-ā-* toujours féminin; une action mutuelle des deux sortes de thèmes était donc particulièrement facile dans ces dialectes, et en effet le latin a développé un génitif pluriel en *-ōrum* sous l'influence du génitif pluriel en *-ārum* des thèmes en *-ā-*.

Là où le nominatif pluriel en **-oi* a fait créer une flexion de l'adjectif, rapprochée de celle des démonstratifs et distincte de celle des substantifs, cette finale **-oi* ne s'est naturellement pas étendue aux substantifs. Le lituanien, où tout le développement est achevé dès le début de la tradition, n'enseigne rien. Mais les dialectes germaniques laissent entrevoir encore que le point de départ de la création d'une flexion démonstrative de l'adjectif se trouve au nominatif pluriel masculin (sur le détail des faits, voir le bel article de M. Sievers, *P. B. B.*, II, 98 et suiv., où la théorie de la flexion forte de l'adjectif a été posée de manière définitive). Le nominatif pluriel du type got. *blindai*, v. angl. *blinde*, v. h.-a. *blinte* (et v. isl. *spakir* avec une altération secondaire), est commun à tous les dialectes; ce nominatif pluriel, emprunté à une flexion démonstrative, n'avait pas la valeur du vocatif, et c'est ce qui fait que l'on a largement recouru au nominatif-vocatif de la flexion faible, même dans des emplois où la flexion faible ne figure pas d'ordinaire. L'influence du nominatif pluriel a déterminé un rapprochement de la flexion de tous les adjectifs avec celle des démonstratifs, mais au masculin seulement; et même au masculin, l'influence du nominatif en *-ai* se traduit par la forme du génitif pluriel : got. *blindaize* en face de *þize* (v. sax. *blindero* en face de *thero*, v. h.-a. *blintero* en face de *dero*); on a inversement v. angl. *blindra* en face de *dāra*, v. isl. *spakra* en face

de *þeira*. Le féminin n'a suivi le masculin que plus tard; le pluriel a été pris par l'analogie le premier, parce que les démonstratifs se fléchissent à peu près de même au masculin-neutre et au féminin dans les cas obliques des démonstratifs; mais le génitif singulier got. *blindaizos* est dû évidemment à l'influence du pluriel *blindaize*, *blindaizo*, puisque le génitif du démonstratif est *þizos*, et que cette forme est ancienne, à en juger par skr. *tásyāḥ*, v. pruss. *stessias*; le dat. plur. *blindaim* étant peu caractéristique, l'ancienne forme nominale de datif féminin singulier *blindai* subsiste encore en gotique; l'emploi de *-ai* au féminin ne provient pas d'un retour à l'état ancien comme on l'a supposé (v. en dernier lieu van Helten, *I. F.*, XIV, 81), mais d'une conservation de cet état; le vieux suédois a aussi gardé beaucoup de formes de ce type, et par suite, la forme nominale s'y rencontre même au génitif (v. Noreen, *Gesch. d. nord. Spr.*, dans Paul, *Grundriss*, I², p. 622 et suiv.).

Sans l'action simultanée des adjectifs signifiant « un, autre, même, tout », etc., qui avaient dès l'indo-européen la flexion démonstrative, les innovations analogiques qui viennent d'être décrites n'auraient sans doute pas été réalisées; car la seule forme où la flexion démonstrative manquât dans ces adjectifs, celle du nominatif-accusatif singulier neutre, a conservé, dans une large mesure la flexion nominale ordinaire en germanique; les formes pourraient, il est vrai, phonétiquement représenter **-od* aussi bien que **-on*, mais il n'y a pas lieu d'y chercher autre chose que **-on* : si le gotique n'a que *hwaþar* et *anþar*, c'est que l'indo-européen n'avait pas là des finales à occlusive dentale, à en juger par gr. πότερον et ἕτερον, lat. *utrum* et *alterum* (cf. *M. S. L.*, XI, 389); par suite la forme nominale du type got. *blind* est conservée dans tous les dialectes germaniques, soit comme la forme principale, ce qui est le cas du gotique, ou unique, ce qui est le cas du vieil anglais et du vieux saxon, soit comme une forme réservée normalement à un emploi particulier, ce qui est le cas du haut-allemand, soit enfin à l'état de traces plus ou moins importantes suivant les dialectes, ce qui est le cas du groupe scandinave (v. Noreen, *Gesch. d. nord. Spr.*, dans Paul, *Grundriss*, I², p. 622). A côté du type *blind*, le type nouveau *blindata* apparaît déjà en gotique, dans un certain nombre d'adjectifs employés comme épithètes et sur lesquels l'attention est appelée, par ex. Mt., IX, 17, *wein ninjata* et *wein juggata*, et de même L., V, 37 et 38; ou encore Mc, XIV, 15, *kelikn mikilata gastrawiþ manwjata* (avec un participe à forme nominale entre deux adjectifs à forme démonstrative). La généralisation de *blintaz* en vieux haut-allemand provient de l'opposition qui a été créée entre les deux emplois de l'adjectif : l'emploi comme épithète et l'emploi comme prédicat.

Le fait que le nominatif-accusatif neutre singulier a ainsi maintenu sa forme nominale ordinaire est significatif; car le neutre fait partie du thème en *-o-*, qui est celui du masculin où la flexion démonstrative s'est généralisée d'abord; mais les deux motifs qui ont déterminé l'extension de la flexion démonstrative manquaient ici : d'une part, les adjectifs signifiant «un», etc., puisqu'ils n'avaient pas à ce cas la flexion démonstrative, de l'autre, l'influence du nominatif pluriel en **-oi*, puisque ce nominatif était proprement masculin. L'hésitation qui se manifeste au nominatif-accusatif singulier neutre s'explique donc complètement.

L'action des formes démonstratives autres que celle du nominatif pluriel sur les adjectifs ne saurait passer pour très ancienne. Elle est postérieure à l'addition d'une particule dans l'accusatif masculin, got. *þana*, etc., et le nominatif-accusatif neutre, got. *þata*; M. Brugmann, *Abrégé de gr. comp.*, § 593 *Rem.*, voit dans l'*-a* de got. *þana*, *þata* un reste de postposition, ce qui ne change rien aux remarques présentées ici. — En effet la fixation de la particule est la conséquence du monosyllabisme de ces formes; sur la tendance universelle à éviter le monosyllabisme pour les mots autonomes de la phrase, v. en dernier lieu Wackernagel, *Wortumfang und Wortform*, *Nachrichten* de l'Académie de Gœttingue, 1906, p. 147 et suiv., et notamment p. 183 et suiv. Si l'on met à part le nominatif masculin singulier, qui, dans les pronoms, est indépendant des autres formes et appartient même souvent à une autre racine que les formes des autres cas, les accusatifs **þan* et **þat* correspondant à skr. *tám* et *tát*, gr. *τόν* et *τό* étaient dans le démonstratif masculin les seules formes monosyllabiques brèves terminées par un élément consonantique; de là got. *þana*, et de même v. sax. *thana*, v. fris. *thene*, v. angl. *đone*. La finale *-ana*, créée pour éviter le monosyllabisme, a passé à got. *blindana*, où rien ne la justifiait; de même v. fris. *blindene*, v. angl. *blindne*. Étant postérieur à l'addition de la particule dans got. *þana*, v. sax. *thana*, v. angl. *đone*, ce transfert est postérieur à l'époque du germanique commun, puisque ces formes sont dialectales et ne se retrouvent ni en haut-allemand ni en scandinave. — L'accusatif masculin v. h.-a. *den* comporte deux explications : conservation de la consonne finale dans les monosyllabes autonomes, cf. got. *ut* et *at*; ou bien — hypothèse moins probable — addition d'une particule brève, et non comme dans got. *þana* d'une ancienne longue (conservée dans got. *hwanoh*, etc.); dans la première hypothèse v. h.-a. *blintan* est postérieur à la loi de chute des finales, cf. l'acc. *dag*; dans la seconde, on revient au cas précédent, celui de got. *þana* : *blindana*, avec cette seule différence que la particule finale n'est pas conservée. De toute manière, la formation des accusatifs tels que got. *blin-*

dana et v. h.-a. *blintan* apparaît donc comme proprement dialectale.

Au nominatif-accusatif singulier neutre, la forme monosyllabique représentant v. isl. *þat*, v. angl. *dæt*, v. sax. *that*, v. h.-a. *daz* est maintenue; et, seul, le gotique a *þata*; on a tenté de supposer qu'il y aurait eu ici une particule à voyelle brève, en regard de la particule à voyelle longue de got. *þan-a*, *þat-a*; mais, en tout cas, une particule **-au* est exclue car le vieux norrois runique, où le représentant *-a* de **-an* final est conservé à l'accusatif masculin singulier et au nominatif-accusatif singulier neutre, a *þat* (v. Janko, *I. F. Anz.*, XIX, p. 47). En réalité v. isl. *þat*, etc. représentent la forme monosyllabique **tod* conservée; ce maintien d'une forme monosyllabique, unique dans les représentants germaniques du thème **to-*, s'explique par le fait que *þat* sert de nominatif, parallèlement aux formes monosyllabiques du masculin et du féminin : got. *sa* et *so*, v. isl. *sá* et *sú*. Donc les interrogatifs v. isl. *huat*, v. angl. *hwæt*, v. sax. *hwat*, v. h.-a. *(h)waz* répondent aux formes toniques lat. *quod*, zd *kaṭ*; la forme atone et enclitique de l'indéfini a fourni got. *hwa*, v. isl. *nokkua*; puis il y a eu en gotique emploi de *hwa* pour l'interrogatif, en norrois, etc., de *huat*, etc. pour l'indéfini (d'où v. isl. *nokkuat*); en vieux suédois et vieux norvégien, le *hwa* indéfini, en devenant interrogatif, a reçu *ā* (v. Janko, *l. c.*). Il résulte de là que l'addition de *-t* dans v. isl. *spakt*, v. h.-a. *blintaz* est postérieure à la chute de la dentale finale dans les polysyllabes.

La forme d'où est partie la constitution, encore inachevée en gotique, d'une flexion propre de l'adjectif est donc le nominatif pluriel des thèmes en *-o-* où la plupart des dialectes indo-européens présentent un empiétement de la flexion démonstrative sur celle des autres noms. En germanique, comme en latin et en grec, cet empiétement de la flexion démonstrative a eu de grandes conséquences; mais, comme les conditions étaient différentes à certains égards, les conséquences ont été autres.

II. — De l'emploi du duel.

Le duel du pronom personnel de 1re et 2e personnes et des formes correspondantes du verbe est employé avec rigueur dans un certain nombre de passages des textes gotiques :

Mt., IX, 27 : *laistidedun afer imma twai blindans hropjandans jah qiþandans* : *armai* uggkis . . . ; 28 : . . . *qaþ im Iesus* : gaulaubjats *þatei magjau þata taujan*? . . . ; 29 : *þanuh attaitok augam ize qiþands* : *bi galaubeinai* iggqarai *wairþai* iggqis; 30 : . . . *jah inagida ins Iesus qiþands* : saihwats *ei manna ni witi*.

Mc, 1, 17 : *jah qaþ im* (à Simon et à André) *Iesus* : hirjats *afar mis, jah gatauja* iggis *wairþau mitans manne.*

Mc, XI, 1 : . . . *insandida twans siponje seinaize*; 2 : *Jah qaþ du im* : gaggats *in haim þo wiþrawairþon* iggqis, *jah sunsaiw inn gaggandans in þo baurg* bigitats *fulan gabundanana* . . .; *andbindandans ina* attiuhats; 3 : *Jah jabai hwas* iggqis *qiþai* : *duhwe þata* taujats? qiþaits : . . .; 5 : *Jah sumai* . . . *qeþun du im* : *hwa* taujats . . .?

L., VII, 20 : . . . *Iohannes sa daupjands insandida* ugkis (les deux disciples, indiqués au verset 19) . . .; 22 : . . . *Iesus qaþ du im* : *gaggandans* gateihats *Iohannen þatei* gasehwuts *jah* gahansidedults.

J., X, 30 : *ik jah atta meins ain* siju.

J., XIV, 23 : *jabai hwas mik frijoþ* . . . *jah atta meins frijoþ ina, jah du imma* galeiþos (ἐλευσόμεθα) *jah saliþwos at imma* gataujos (ποιησόμεθα).

J., XVII, 11 : *ei sijaina ain swaswe* wit (mon père et moi).

J., XVII, 21 : *ei allai ain sijaina, swaswe þu, atta, in mis jah ik in þus, ei jah þai in* uggkis *ain sijaina* . . .; 22 : *Jah ik wulþu þanei gaft mis, gaf im, ei sijaina ain, swaswe* wit *ain* siju.

I Cor., IV, 6 : þo *þan, broþrjus, þairhgaleikoda in mis jah Apaullon in izwara, ei in* ugkis *ganimaiþ ni ufar þatei gameliþ ist fraþjan.*

I Cor., IX, 6 : *þau ainzu ik jah Barnabas nih*abos *waldufni* . . .?

I Cor., XII, 21 : *niþþan mag augo qiþan du handau* : *þeina ni þarf, aiþþau aftra haubiþ du fotum* : iggqara *ni þarf.*

Eph., VI, 22 : . . . *ei kunneiþ hwa bi* ugk (Tychicos et moi) *ist.*

A ces douze passages d'étendues diverses, où le duel est employé avec une parfaite conséquence, et où cet emploi est caractéristique puisque l'original grec a partout le pluriel, s'en opposent quelques autres où, au lieu du duel attendu, on lit le pluriel avec une égale constance, mais où l'usage de ce nombre s'explique par des raisons particulières :

Mt., XI, 21 et 23 : dans la malédiction sur Korazin et sur Bethsaïda, on lit *izwis* et non *igqis*; mais c'est qu'il s'agit d'une apostrophe toute rhétorique à deux villes; l'auteur, n'étant plus soutenu ici par le sentiment de la langue courante, a calqué le grec; il est curieux que le traducteur slave ait lui aussi en partie le pluriel dans ce passage, malgré la rigueur avec laquelle il emploie d'ordinaire le duel. Dans le passage correspondant L., X, 13 et 14, on lit de même *izwis* deux fois, ce qui montre que l'emploi du pluriel est volontaire; le traducteur a pu du reste penser aux habitants plutôt qu'aux villes.

L., II, 48 : . . . *hwa gatavides* uns (à ton père et à moi) *swa? sai sa atta þeins jah ik winnandona* sokidedum *þuk*; 49 : *Jah qaþ du*

im : *hwa* þ*atei* sokideduþ *mik*? *niu* wisseduþ þ*atei*...? Ainsi que le note avec raison M. Cuny, *Le nombre duel en grec*, p. 72, la raison de l'emploi du pluriel est dans la différence de genre; là où il s'agit de sujets de genres différents, les adjectifs sont au pluriel neutre, et il y a en effet dans le texte *winnandona*; c'est donc le pluriel neutre que l'auteur avait ici dans l'esprit.

J., IX, 18-21 : ...*atwopidedun* þ*ans fadrein is*...; 19 : ...*sau ist sa sunus* izwar þ*anei* jus qiþiþ þ*atei blinds gabaurans waurþi*? 20 : *Andhofun* þ*an im* þ*ai fadrein is jah qeþun* : witum þ*atei sa ist sunus* unsar; 21 : *Iþ hwaiwa nu saihwiþ ni* witum, *aiþþau hwas uslauk imma* þ*o augona* weis *ni* witum. Les *fadrein* « père et mère » sont bien deux, mais de sexes différents, de sorte que la cause de l'anomalie est la même que dans le cas précédent.

Il reste un certain nombre d'exemples où les textes présentent, sans raison visible, une hésitation entre le pluriel et le duel.

Mc, X, 35 : *Jah athabaidedun sik du imma Iakobus jah Iohannes*... *qiþandans* : *laisari*, wileima *ei* þ*atei* þ*uk* bidjos, *tanjais* uggkis; 36 : *Iþ Iesus qaþ im* : *hwa* wileits *taujan mik* iggis? 37 : *Iþ eis qeþun du imma* : *fragif* ugkis *ei ains af taihswon* þ*einai jah ains af hleidumein* þ*einai* sitaiwa *in wulþau* þ*einamma*; 38 : *Iþ Iesus qaþuh du im* : *ni* wituts *hwis* bidjats : magutsu *driggkan stikl* þ*anei ik driggka*, *jah daupeinai* þ*izaiei ik daupjada*, *ei* daupjaindau? 39 : *Iþ eis qeþun du imma* : magu. *Iþ Iesus qaþuh du im* : *sweþauh* þ*ana stikl* þ*anei ik driggka* driggkats (la traduction de *βαπτισθήσετε* manque dans le manuscrit).

Mc, XIV, 13 : *Jah insandida twans siponje seinaize qaþuh du im* : gaggats *in* þ*o baurg*, *jah gamoteiþ* iggis *manna kas watins bairands* : gaggats (gaggast *C. A.*) *afar* þ*amma*; 14 : *Jah* þ*adei inn galeiþai*, qiþaits þ*amma heiwafraujin* þ*atei laisareis qiþiþ* : *hwar sind saliþwos* þ*arei paska miþ siponjam meinaim matjau*? 15 : *Jah sa* izwis *taikneiþ kelikn*...; *jah jainar* manwjaiþ *unsis*.

L., IX, 54 : *Gasaihwandans* þ*an siponjos is Iakubos jah Iohannes qeþun* : *frauja*, *wileizu ei* qiþaima?

L., XIX, 30 : gaggats (ordre donné à deux disciples) *in* þ*o wiþrawairþon haim*, *in* þ*izaiei inn gaggandans* bigitats *fulan asilaus gabundanana*...; *andbindandans ina* attiuhiþ; 31 : *Jah jabai hwas* inqis *fraihnai* : *duhwe* andbindiþ? *swa* qiþaits *du imma*...; 33 : *Andbindandam* þ*an im qeþun* þ*ai fraujans* þ*is du im* : *duhwe* andbindats þ*ana fulan*?

Toute la question est de déterminer si les exceptions à l'emploi du duel que présentent sporadiquement ces quatre passages proviennent de l'auteur ou des copistes. *Daupjaindau* de Mc, X,

38 peut être attribué à Wulfila; car le passif n'a qu'un nombre restreint de formes; ce passage est le seul où un passif pourrait figurer au duel, et, comme on y lit la forme du pluriel, rien n'autorise à supposer que, à l'époque de Wulfila, le passif avait des formes spéciales pour le duel. Mais toutes les autres exceptions sont inattendues, et l'on ne conçoit pas qu'un auteur dont la langue est aussi une que celle de Wulfila présente sur ce point particulier une telle incohérence; dans les deux grands passages, Mc, IX, 35 et suiv., et L., XIX, 30 et suiv., le duel est la règle, et le pluriel au lieu du duel attendu ne figure qu'à l'état d'exception sporadique; il est inadmissible que le traducteur ait écrit *duhwe andbindiþ*? L., XIX, 31 et *duhwe andbindats*? dans la répétition de la même phrase, *ibid.*, 33, ou *attiuhats* Mc, XI, 2, mais *attiuhiþ* L., XIX, 30; inadmissible aussi qu'il ait écrit une phrase telle que : *wileima ei þatei þuk biljos taujais uggkis*, et ceci à côté de *hwa wileits taujan mik iggis*? On ne saurait dire que le subjonctif n'avait pas de duel, puisqu'on lit *sitaiwa* en un passage, bien qu'il soit possible et même probable que le subjonctif ait perdu ses formes de duel avant l'indicatif. Tout devient clair si l'on admet que Wulfila a partout employé le duel, mais que le duel s'étant perdu par la suite, les copistes ont instinctivement substitué certains pluriels à des duels; le fait qu'on lit *gaggast* au lieu de *gaggats* dans le manuscrit, Mc, XIV, 13, est une légère indication du fait que le copiste n'avait plus le duel des formes verbales dans son parler. La substitution de *qiþaima* à *qiþaiwa* et de *wileima* à *wileiwa* était particulièrement facile. Enfin la plus grosse faute contre le duel, celle de Mc, XIV, 15, s'explique aisément si l'on considère que le copiste venait de lire tout un passage où il était question des disciples en général et a pu, par distraction, oublier les deux disciples à qui Jésus s'adresse en particulier; ce passage est le seul où la faute soit faite avec une entière conséquence, et porte sur un pronom personnel en même temps que sur une forme verbale, et ceci suffit à indiquer qu'elle ne résulte pas, comme les autres, d'une substitution instinctive du pluriel au duel faite par le copiste, mais d'une erreur portant sur l'ensemble de la phrase; car, à en juger par les divers dialectes germaniques, le duel du pronom personnel a dû survivre à celui du verbe.

Si Wulfila a employé le duel — dans la mesure où le gotique le possédait encore — avec une parfaite constance, il n'a fait que ce qu'ont fait les traducteurs de l'Évangile en vieux slave à une date bien postérieure; la seule différence est que le duel a survécu plus longtemps et plus complètement en slave et que, par suite les copistes ne l'ont pas altéré dans les manuscrits. Au contraire, le duel tendait à disparaître en germanique : le seul

exemple d'une forme verbale au duel qu'on signale dans tout le germanique en dehors du gotique est le (*wi*)*t*... *waritu* «nous (deux)... avons gravé» d'une inscription runique en vieux norrois; les textes islandais et les inscriptions runiques récentes ne présentent plus aucun duel de forme verbale. Les copistes des textes gotiques, qui étaient des Gots d'Italie, donc occidentaux, et non, comme Wulfila, des Gots orientaux, et qui de plus ont souvent rajeuni l'orthographe des originaux et fait des changements systématiques (v. W. Schulze, *K. Z.*, XLI, p. 173, n. 1), n'ont pu manquer de rajeunir aussi la morphologie et de substituer parfois le pluriel à des duels qu'ils n'employaient plus; on sait que, presque partout, on ne possède qu'un seul manuscrit de chaque partie conservée du texte; là où, par hasard, on a deux manuscrits, des divergences notables avertissent de la liberté avec laquelle les copistes ont traité leurs originaux; ainsi le petit passage Mt., XXVI, 71-XXVII, 1 où l'on a à la fois le *Codex argenteus* et l'*Ambrosianus C* présente de notables différences de vocabulaire entre les deux manuscrits; et, au point de vue de l'orthographe, on notera que le *jah sa* de Mt., XXVI, 71, maintenu dans *C. A.*, est altéré en *jas sa* dans *Ambr. C.*

L'absence accidentelle de variantes pour la plupart des textes a conduit, même les meilleurs et les plus attentifs des linguistes, à une sorte de respect superstitieux des leçons des manuscrits gotiques. On sait pourtant que les copistes ont notablement altéré l'orthographe de Wulfila. Ainsi l'hésitation entre *e* et *ei* ne peut être que le fait des copistes; de même, l'emploi de spirantes sonores à la fin des mots (v. Streitberg, *I. F.*, XVIII, 383 et suiv.). Il y a des détails frappants. Soit, par exemple, le passage Eph., IV, 8, *usstaigands in hauhiþa ushanþ hunþ jah atuhgaf gibos mannam* «ἀναβὰς εἰς ὕψος ᾐχμαλώτευσεν αἰχμαλωσίαν καὶ ἔδωκεν δόματα τοῖς ἀνθρώποις», M. Streitberg, *Got. Elementarbuch*[2], § 329, Anm. 2, p. 212, voit un «pléonasme remarquable» dans le *jah* à côté de *-uh-*; s'il s'agissait de tout autre texte, personne n'hésiterait sans doute à constater qu'un copiste, ne comprenant plus le *-uh-* inséré entre le préverbe et le verbe, a ajouté le *jah* qui forme pléonasme. — On a aussi peine à croire que Wulfila ait écrit trois fois les prétérits *saislep saislepun*, et deux fois les anciens *saizlep saizlepun* (v. Streitberg, *l. c.*, § 211, p. 136); il est plus naturel de supposer qu'il a écrit partout *saizlep saizlepun*[1], et que,

[1] Il est très peu probable qu'il y ait jamais eu d'alternance telle que *saizlep saislepun* par exemple; car il ne semble pas que le parfait indo-européen présentât, comme le présent, le ton sur le redoublement à certaines formes; le sanskrit prouve peu à cet égard, parce qu'il n'admet en principe d'autre mouvement du ton qu'entre élément prédésinentiel et désinence; mais le grec, où l'on a *δεδόσθαι δεδομένος* en contraste avec *δίδοσθαι διδόμενος*,

ces formes uniques en leur genre ayant été éliminées dans la langue parlée, les copistes ont parfois introduit les formes qu'ils employaient. — De même, on pourrait être surpris de voir *þarf*, *þaurbum* et *aih*, *aigum* conserver leur changement grammatical, et un autre prétérito-présent *gadars* n'en avoir pas trace; mais un examen plus attentif rend la tradition suspecte à cet égard; en effet, c'est seulement dans le *Codex argenteus*, qui renferme l'Évangile, que l'opposition de *aih* : *aigum* est conservée (sauf une fois : *aihum*, J., XIX, 7); les Ambrosiani ont tout brouillé et présentent d'une part *aig*, et de l'autre *aihum*, *aihuþ*, *aihandans*; or, des quatre exemples de *s* au lieu de *z* (*gadaursum*, *gadaursjau* et *gadaursan* deux fois), aucun n'est dans l'Évangile, c'est-à-dire que l'absence de symétrie entre *aih* : *aigum* et *gadars* : *gadaursum* a chance d'être due à l'accident que ces formes n'ont pas été transmises par les mêmes copistes.

La correction en duels des pluriels sporadiques de Mc, x, 35 et suiv., Mc, XIV, 15, L., XIX, 30 et suiv., et même du *qiþaima* isolé de L., IX, 54 semble donc s'imposer: aux 1re et 2e personnes du pronom personnel et du verbe, Wulfila employait constamment le duel, et les exemples de formes duelles ne sont rares que parce que les textes offraient peu d'occasion de les employer.

On aurait peut-être hésité davantage à attribuer à Wulfila le caprice bizarre d'insérer au hasard deux ou trois pluriels dans des séries de duels si l'on n'admettait trop souvent que l'emploi du duel était libre dès l'indo-européen. Les anciens textes indo-iraniens et le vieux slave, où le duel est employé avec beaucoup d'exactitude, montrent qu'au contraire le duel était de rigueur en indo-européen. M. Cuny vient d'établir qu'il en était encore de même en vieil attique et sans doute en grec commun (v. *Le nombre duel en grec*, p. 78 et suiv.). Si, chez Homère (et pa suite chez la plupart des poètes), le duel est employé d'une manière incohérente et capricieuse, c'est que les auteurs des poèmes homériques ne connaissaient plus le duel que par tradition littéraire, et que, de leur temps, les parlers d'Asie Mineure avaient perdu ce nombre, comme l'a marqué M. Cuny, *l. c.*, p. 487 et suiv.

En ce qui concerne le pronom personnel, la persistance du duel était entière en germanique commun. Tous les anciens dialectes conservent encore, ou régulièrement, ou du moins à l'état de traces, les formes du duel du pronom personnel. Et, ce qu

vient appuyer le témoignage du sanskrit (v. *M. S. L.*, XIII, 110 et suiv.); got. *saizlep saizlepun* et v. isl. *sera* concordent avec ce qu'enseignent le sanskrit et le grec.

atteste nettement la vitalité de ces formes, c'est qu'elles résultent toutes de réfections et d'innovations proprement germaniques. C'est grâce à l'addition du nom de nombre «deux» au nominatif des pronoms personnels[1], puis à l'obscurcissement de la forme de ce nom de nombre dans les formes ainsi constituées, et aux actions analogiques qui s'en sont suivies dans les autres cas que le duel s'est maintenu dans le pronom, et, par contre-coup, dans une partie des formes verbales.

Dans tous les noms autres que les pronoms personnels, le duel a cessé d'avoir des formes propres dès le germanique commun, et ceci a entraîné la perte de la 3e personne du duel dans le verbe. On croit retrouver dans les noms germaniques des restes du duel; mais les hypothèses faites à cet égard sont toutes très douteuses; la plus séduisante était celle relative à v. angl. *nosu*, dont M. Osthoff, *I. F.*, XX, 193, a démontré la fragilité. Et ce qui montre que le fait est germanique commun, et ne résulte pas d'un développement parallèle des divers dialectes germaniques, c'est que cette disparition a partout entraîné une même conséquence qui n'était pas nécessaire. M. Meringer a montré, *K. Z.*, XXVIII, p. 238 et suiv., que l'emploi germanique commun du pluriel neutre de l'adjectif se rapportant à deux noms de genres différents repose sur une confusion des formes du nominatif-accusatif pluriel neutre et du nominatif-accusatif duel masculin : **-ō* et **-ā* intonés de même aboutissaient en effet au même résultat germanique[2]. Cette doctrine n'a, il est vrai, été reproduite ni par M. Delbrück, *Vergl. Synt.*, III, p. 246, ni par M. Brugmann, *Abrégé de gramm. comp.*, § 882; mais elle doit néanmoins être maintenue; en effet, si l'on peut concevoir qu'un adjectif au

[1] Le type got. *wit* a été expliqué par **we-dwo* «nous deux», *M. S. L.*, XIII, 208 et suiv. On pourrait objecter que le *w* de **dwo* aurait dû, non disparaître, mais se vocaliser en *u*, comme dans *skadus* (v. Streitberg, *Got. Elementarbuch*², § 35, Anm. 1, p. 53); mais cette vocalisation n'est attestée que devant consonne finale, ainsi dans *skadus*, ou à la finale absolue après une voyelle avec laquelle *u* vient faire diphtongue, ainsi dans *triu*. Il est probable que **dwo* est conservé en gotique dans le neutre *twa* (cf. *hwa* = lat. *quod*); car les longues finales se maintiennent dans les monosyllabes, quelle que soit l'intonation, comme le montre le nom.-acc. plur. n. *þo*, et, pour expliquer *twa*, on est obligé de supposer, tout à fait arbitrairement, que ce *twa* serait inaccentué (v. Janko, *I. F. Anz.*, XV, p. 249). De même le *twa* de *twa þusundja* ne peut guère répondre à v. sl. *dvě*, mais repose plutôt sur **dwo*, forme de genre indistinct; ceci ne contredit du reste pas le fait que got. *twa þusundja* est une survivance du duel (v. Streitberg, *I. F.*, XVIII, 421 et suiv.).

[2] L'hypothèse de M. van Wijk, *I. F.*, XXII, p. 250 et suiv., que, à la fin des mots, **-ā-* et **-ō-* auraient en germanique des traitements distincts, n'intéresse pas le cas de **-ā* et **-ō* en finale absolue, où la confusion est certaine. — L'explication de v. isl. *þau* et *tuau* que propose le même savant, *ibid.*, p. 263, ne semble pas devoir être préférée à l'explication soutenue ci-dessus, que la critique de M. van Wijk n'atteint pas. (Note de correction.)

neutre se rapporte à deux noms d'objets de genres différents, pareille hypothèse est inadmissible là où il s'agit de deux noms de personnes; il convient seulement de retenir que, si l'emploi du pluriel neutre a lieu uniquement en cas de sujets de genres différents, c'est que le germanique avait pour les noms d'objets une règle pareille à celle du latin, type : (*nuntiatum est*) *Formis portam murumque de caelo tacta* (*esse*), v. Riemann-Lejay, *Syntaxe latine*[4], § 23. Au cas où un doute subsisterait, il serait levé par le nom.-acc. plur. n. v. isl. *þau*, qui suppose nécessairement une confusion des formes du pluriel neutre et du duel (v. Noreen, *Grundr. d. germ. Phil.*, I[2] 621 et suiv.); cf. le neutre du nom de nombre «deux», v. isl. *tuau*, que M. Streitberg a rapproché de skr. *dvaú* (masc.); les objections de M. van Helten, *I. F.*, XVII, 87 et suiv., n'ont rien de décisif, car elles laissent de côté l'influence directe du duel sur le neutre pluriel dans le démonstratif, telle qu'elle est supposée ici : la finale intonée rude **-ó* servait au nominatif-accusatif à la fois pluriel neutre et duel masculin-neutre en germanique commun; les deux formes ont été rendues identiques, si bien que l'adjectif duel qui se rapportait à deux noms de genres différents a passé pour un pluriel neutre, et que le doublet *-au* de **-ó* du duel a servi de pluriel neutre. Au point de vue des dialectes germaniques historiquement attestés, la finale des adjectifs en question n'a plus en aucune mesure le caractère d'une forme de duel, pas plus que la forme en *-a* des substantifs russes modernes précédés des noms de nombre «deux», «trois» et «quatre»; et on lit ce pluriel neutre dans tel passage où le duel serait impossible : Mc, III, 31 : *Jah qemun þan aiþei is jah broþrius jah uta* standandona *insandidedun du imma*, haitandona *ina*. Le pluriel neutre de l'adjectif se rapportant à deux sujets est donc bien un pluriel au point de vue germanique, et nullement un duel. Et c'est le caractère germanique commun de cette confusion qui prouve que les substantifs et les adjectifs germaniques avaient perdu leurs formes de duel, alors que les pronoms personnels et les verbes conservaient rigoureusement les leurs.

De l'exposé qui précède, il résulte que la chronologie de la disparition du duel germanique doit être posée ainsi :

1[er] moment. Le duel est éliminé dans tous les noms autres que les pronoms personnels proprement dits (donc de 1[re] et 2[e] personnes) et dans les verbes. — Cette élimination est entièrement préhistorique et commune à tous les dialectes germaniques; elle a eu pour conséquence, dans tout le domaine, la règle relative à l'accord de l'adjectif avec deux noms de genre différent, et la perte du duel dans les 3[es] personnes verbales;

2[e] moment. Les formes verbales de 1[re] et 2[e] personnes perdent

l'expression du duel. Cette perte est postérieure à la traduction de Wulfila et aux plus anciennes inscriptions runiques, mais antérieure à tous les autres documents germaniques connus;

3e moment. Le duel des pronoms personnels est éliminé. Ce phénomène s'est produit à date historique dans chacun des dialectes.

III. — De l'emploi des pronoms personnels au nominatif.

Les textes gotiques présentent un emploi du nominatif des pronoms personnels qui recouvre exactement l'emploi grec : le traducteur met le pronom personnel là où il le trouve dans l'original grec, et l'omet où il ne le voit pas. Les quelques exceptions qu'on a relevées ont peu d'intérêt; il est du reste impossible d'affirmer qu'elles ne sont pas dues en partie à des variantes accidentelles de l'original que Wulfila avait sous les yeux, ou à des innovations de copistes. Si l'on acceptait à la lettre le témoignage des textes, on admettrait donc que, en gotique comme en grec ancien — et comme en indo-européen —, le verbe suffisait à indiquer la personne, et que le nominatif du pronom personnel était une apposition destinée à insister sur ce « sujet ».

La comparaison des autres dialectes germaniques fait apparaître cette conclusion comme peu vraisemblable, ainsi que l'a déjà indiqué M. Erdmann. Dans tous en effet le pronom personnel se joint aux formes verbales de 1re et 2e personnes d'une manière à peu près constante, et il faut des circonstances particulières pour dispenser de cet emploi. Si la personne est indiquée par ailleurs, le pronom personnel peut manquer. M. Holthausen, *Altsächs. Elementarbuch*, § 328, *4*, marque bien l'état des choses en vieux saxon. En ce qui concerne le vieux haut-allemand, M. K. Held en a fait une étude détaillée : *Das verbum ohne pronominales Subjekt* (*Palaestra*, XXXI); M. Held s'efforce de montrer que l'emploi du verbe sans sujet s'est maintenu en allemand jusqu'à l'époque moderne; mais de son exposé il résulte que seuls les textes traduits du latin présentent l'absence de pronoms d'une manière ordinaire; les textes poétiques, plus autonomes, ont constamment le pronom; et ceux des auteurs en prose qui ont le souci d'écrire une langue correcte et régulière n'omettent pas non plus le pronom; l'absence de pronom est parfois le résultat d'une manière abrégée de s'exprimer, qu'on rencontre assez souvent dans le langage populaire; mais le type normal de la langue est le verbe avec pronom. Or, le vieux haut-allemand est le dialecte germanique où, en dehors du gotique, l'absence du pronom est le moins rare. On peut donc dire que l'emploi du nominatif du pronom personnel est partout la règle. Et il en a été ainsi dès une

époque très ancienne. Les plus vieilles inscriptions runiques présentent déjà *hateka*, *haiteza* «je m'appelle», etc., et ceci là même où l'inscription commence par l'apposition au verbe de *ek* «moi». L'absence du pronom est exceptionnelle. Or, d'une manière générale, le vieux norrois runique a à peu près le même degré d'archaïsme que le gotique, si même il n'est plus archaïque.

Le gotique, comme le sanskrit et le grec, ignore entièrement l'usage du nominatif enclitique du pronom personnel, alors que ces formes enclitiques tiennent une grande place dans les autres langues germaniques. Il n'a que des formes anciennement toniques, et par suite préposées plutôt que postposées, qui sont placées auprès du verbe quand il y a lieu. Le point de départ de l'emploi gotique est donc identique à celui qu'on observe en grec et en sanskrit.

En tenant compte de la littéralité stricte de la traduction, l'état du seul texte gotique attesté, celui de Wulfila, ne prouve qu'une chose : c'est que la jonction du pronom personnel au verbe n'était pas de rigueur absolue; et c'est en effet ce que font attendre les usages du vieux norrois runique et les faits allemands exposés par M. Held. Mais, pour déterminer si la jonction du pronom personnel était en gotique parlé le cas le plus ordinaire, on ne peut recourir qu'à des témoignages indirects. On en aperçoit deux qui concourent également à attester un usage courant du pronom personnel.

Il y a tout d'abord celui du duel : comme on l'a vu, le maintien des formes du duel dans le verbe ne peut s'expliquer que par l'influence du pronom personnel, puisque seules subsistent celles des formes verbales du duel qui ont en face d'elles des formes correspondantes du pronom personnel. L'influence du pronom ne se serait sans doute pas exercée avec cette intensité s'il n'avait été joint au verbe que dans certains cas particuliers, et à titre d'apposition autonome, comme il l'est en indo-iranien, en grec, en latin, etc.

Un second témoignage, plus probant et plus important, est celui qui résulte de la confusion des formes personnelles. Au parfait fort, la 1re et la 3e personne du singulier n'ont dans le germanique tout entier qu'une même forme; la confusion est le résultat régulier du développement phonétique; mais aucune innovation analogique n'est intervenue dans aucun dialecte pour dissiper cette confusion, preuve qu'il n'en résultait pas de gêne, et par suite que la personne était exprimée par autre chose que par la forme verbale elle-même. Fait plus décisif, la plupart des dialectes germaniques ont introduit des confusions de formes

personnelles que la phonétique n'imposait pas. Dans le groupe des dialectes occidentaux, le vieux haut-allemand où l'emploi du pronom n'est pas absolument nécessaire n'a pas ajouté de confusions nouvelles à celles du germanique commun; mais le vieil anglais, le vieux frison et le vieux saxon s'accordent à n'avoir qu'une seule forme pour les trois personnes du pluriel; en vieil islandais, c'est la 2e et la 3e du singulier du présent qui n'ont qu'une seule et même caractéristique. La condition première de ces confusions est que la personne soit exprimée par autre chose que par la forme verbale, donc par le nominatif du pronom. Or, le gotique a une série de ces confusions, non pas, il est vrai, à l'actif, mais au passif, où la 1re et la 3e personne du singulier n'ont qu'une même forme, empruntée à la troisième, type *bairada*, et où — sans parler du duel absent, mais de l'absence duquel on n'a qu'un seul témoignage probant — les trois personnes du pluriel en ont aussi une seule également empruntée à la troisième, type *bairanda*. La façon dont la flexion du passif a été simplifiée en gotique atteste d'une manière certaine un emploi à peu près normal du pronom personnel joint au verbe : sans *jus*, une phrase comme II Cor., VI, 12 *ni þreihanda jus in uns* « *οὐ στενοχωρεῖσθε ἐν ἡμῖν* » serait simplement inintelligible. Toutefois, en ce qui concerne le pluriel, il faut tenir compte d'un fait particulier : il n'est pas établi que le germanique ait reçu jamais les 1re et 2e personnes moyennes du pluriel (cf. Hirt, *I. F.*, XVII, 71); en effet les désinences moyennes de ces personnes ne sont attestées que pour le grec et l'indo-iranien; les langues les plus voisines du germanique à tous égards, à savoir le celtique et l'italique, n'en ont pas trace pour la 1re personne; le latin et le vieil irlandais ont des formes tirées de la 1re personne active par addition de *-r-* : lat. *loquimur*, v. irl. *labrimmir*, *-labrammar* (et ceci rend superflues les hypothèses, très douteuses en elles-mêmes, qu'on a proposées sur le traitement d'une désinence, du reste mal établie, i.-e. **-medhai* en gotique; v. van Helten, *I. F.*, XIV, 88); pour la 2e personne, le latin a une forme nominale, *loquiminī*, et le vieil irlandais une forme identique à celle de l'actif, *labrithe*, *-labraid*. On retiendra cependant que le gotique n'a pas créé des formes propres à ces personnes comme le latin et le celtique. Au lieu que le prétérit ait reçu des caractéristiques pour remplacer celles que l'usure phonétique lui faisait perdre, c'est le prétérit qui a servi de modèle à d'autres groupes pour y supprimer les caractéristiques de personnes.

Si les pronoms personnels tendent ainsi à se réduire, dès le germanique commun, au rôle de simples marques de personnes et à remplacer les anciennes caractéristiques personnelles de l'indo-européen, c'est que ces caractéristiques avaient perdu beau-

coup de leur clarté; les variations de place de ton du type athématique avaient disparu et n'avaient laissé de traces indirectes que dans certains verbes où le parallélisme des autres tendait à éliminer l'alternance grammaticale; des alternances vocaliques, il ne restait presque rien de net; et, quant aux désinences, l'affaiblissement progressif des finales, quand il ne les réduisait pas au néant, comme aux 1re et 3e pers. sing. du prétérit, les mutilait et leur enlevait toute importance dans le mot: pour obtenir une désinence un peu nette *-st* de 2e pers. sing. du présent, le vieux haut-allemand et le vieil anglais ont dû ajouter un pronom inaccentué à l'ancienne désinence de 2e personne; et cette fixation suffit à elle seule pour attester la tendance à l'emploi constant du pronom.

Sur le rôle du pronom comme à tant d'autres égards, le gotique fournit donc un témoignage systématiquement faussé par l'influence des originaux grecs. Seul le principe de calquer l'original grec dans le détail justifie une phrase presque inintelligible au premier abord comme la suivante: Mt. VI, 14: *unte jabai afleti þ mannam missadedins ize, afleti þ jah izwis atta izwar* « ἐὰν γὰρ ἀφῆτε τοῖς ἀνθρώποις τὰ παραπτώματα αὐτῶν, ἀφήσει καὶ ὑμῖν ὁ πατὴρ ὑμῶν »; dans la pratique courante de la langue, on aurait dit sans doute: *jabai jus afleti þ*.

L'usage de Wulfila montre du moins que l'emploi du nominatif du pronom personnel auprès du verbe n'était pas chose constante. Mais, là où quelque prétexte permettait d'employer le pronom, le traducteur n'y manque pas; ainsi Mt. VI, 8, où le grec a: οἶδε γὰρ ὁ πατὴρ ὑμῶν ὧν χρείαν ἔχετε πρὸ τοῦ ὑμᾶς αἰτῆσαι αὐτόν, le pronom ὑμᾶς nécessité par la forme infinitive de la phrase, mais nullement appelé par un besoin d'insister sur la personne, est soigneusement traduit, et entraîne par symétrie l'emploi de *jus* devant le verbe précédent: *wait auk atta izwar þizei* jus *þaurbuþ*, *faurþizei* jus *bidjaiþ ina*; cette phrase, qu'un hasard seul a rendue possible, donne une idée de ce qu'a pu être l'usage de la langue dans l'emploi du nominatif des pronoms auprès du verbe. M. K. Held, *l. c.*, p. VII et suiv., enseigne que l'addition du pronom est une finesse de style du traducteur partout où on le rencontre; l'observation paraît justifiée en une certaine mesure. Mais il demeure que, toutes les fois que la traduction dévie de l'original, c'est pour ajouter des pronoms, jamais pour en omettre. On est ainsi conduit à conclure que la langue tendait à généraliser l'emploi du pronom, mais que la tendance n'avait pas encore abouti complètement; le sens de l'ancienne autonomie du nominatif du pronom personnel n'était pas aboli; et l'on était très loin d'un usage, tel que celui du français moderne, où le pronom est nécessaire et où, malgré la possibilité d'insertion de

certains petits mots entre le pronom et le verbe, il est devenu un élément constitutif de la flexion verbale. Tout faussé qu'il soit par l'influence de l'original, le témoignage offert par la traduction gotique n'est donc pas dénué d'intérêt.

Les autres dialectes germaniques présentent une situation très différente parce qu'ils possèdent des nominatifs enclitiques des pronoms personnels; ces formes sont totalement inconnues aux deux idiomes où le ton est encore directement attesté, le grec et le sanskrit védique; mais certaines autres langues en ont la trace (v. Osthoff, M. U., IV, 268 et suiv.). De même que l'on a des formes enclitiques postposées : v. isl. *þu*, v. angl. *þu*, v. h.-a. *du* (et *do*), on aussi v. h.-a. et v. angl. *bis-t*, etc., en regard des formes accentuées : v. isl. et v. angl. *þú*, v. h.-a. *dū*, le vieux prussien oppose d'ordinaire *turri tu* à *tou turri*, suivant la remarque de Joh. Schmidt, *Pluralbild.*, p. 219 et suiv., n. L'ancien arménien a de même très fréquemment *du* postposé, soit à un vocatif, comme dans *kin du* «ô femme», soit à un impératif, comme dans *tes du* «vois», *laç du* «pleure», soit à un indicatif, comme dans *kares du* «tu peux», *xndrēr du* «tu demandais»; et le *d* initial de arm. *du* s'explique précisément par le caractère inaccentué de cette forme, comme le prouvera une note à la suite de cet article. Enfin M. Bartholomae, *Altiran. Wörterbuch*, col. 654 et suiv., a réuni les exemples de gâth. *tū* enclitique, distinct de la forme tonique *t(u)vəm* = véd. *t(u)vám*.

A la 1re personne du singulier, le germanique a aussi des pronoms enclitiques, par exemple dans le type v. norr. run. *hate-ka* «je m'appelle», v. h.-a. *hilu-h*. Et l'arménien répond par des groupes constitués par un verbe avec *es* postposé.

A la 2e personne du pluriel, les gâthâs de l'Avesta ont un enclitique *yūš* (répondant pour la forme à v. pruss. *ious*, lit. *jūs*, got. *jus*) en regard de la forme tonique *yūž-əm*, cf. skr. *yūy-ám*. Et l'on en rapprochera par exemple le type v. angl. *binde gē*.

A la 1re personne du pluriel, le vieil anglais a de même *binde wē*; mais ce n'est sans doute pas la forme ancienne du pronom enclitique au nominatif. En effet le vieux haut-allemand a une désinence *-mēs* où l'on a entrevu depuis longtemps un ancien pronom enclitique (v. A. Kuhn, *K. Z.*, XVIII, 332 et suiv.; Hirt, *I. F.*, XVII, 73; cf. toutefois Kögel, *P. B. B.*, VIII, 126; Braune, *Ahd. Gramm.*[2], p. 223 et suiv.; Dieter, *Altgerm. Dial.*, p. 505 et suiv.); l'hypothèse n'est pas admise par la plupart des linguistes et ne va pas sans difficultés; car *-s* final n'est pas le représentant de i.-e. **s* (cf. v. h.-a. *hwer* «qui»), et il n'y a pas trace de gémination l'*m*; mais le rapprochement de v. h.-a. *-mēs* avec skr. *-masi* n'est

pas satisfaisant, parce que d'une part l'indo-iranien n'a que *-masi* et non **-māsi* et que, de l'autre, l'*-i* final semble dû à un élargissement indo-iranien, résultant d'une innovation analogique, grâce à laquelle la désinence primaire a une syllabe de plus que la désinence secondaire *-mă*. Le plus probable est donc que l'allemand préhistorique aura joint à ses premières personnes du pluriel quelque particule enclitique analogue aux particules renforçantes du vieil irlandais, et consistant peut-être simplement en une voyelle; la forme demeure énigmatique. Mais il y a un fait celtique parallèle, qui est plus clair; car ce même pronom enclitique **mēs* fournit la seule explication plausible de la désinence *-mmi* du vieil irlandais; la désinence absolue *-mmi* a en effet *m* géminée par opposition à l'*m* aspirée de la désinence conjointe (v. Vendryes, *Gramm. du v. irl.*, p. 184, avec la bibliographie indiquée) et suppose par conséquent une finale *-m* représentant la désinence indo-européenne, plus l'enclitique **mēs*; dans les flexions autres que celle de l'indicatif présent, le brittonique présente des formations correspondantes ayant *m* géminée, qui exigent la même interprétation (v. H. d'Arbois de Jubainville, *Élém. de la gramm. celt.*, p. 145 et 147); ici l'hypothèse d'une influence du verbe «être», que propose M. Brugmann, *Grundr.*, II, p. 1354, pour l'irlandais, semble exclue. Et en effet l'ancien arménien emploie fréquemment *mekh* inaccentué et postposé, comme *es* et *du*; et *mekh* ne diffère de v. irl. *-mi* que par la quantité brève de l'*e*, qui se retrouve dans lit. *mẽs* (le v. sl. *my* représente au contraire **mōs*, mais peut être une forme analogique ou contaminée avec **nōs*). On doit donc se demander si **mẽs* ne serait pas la forme enclitique, en regard de la forme tonique : skr. *vay-ám*, v. h.-a. *wir*.

NOTE SUR LE *D* INITIAL DE ARM. *DU*.

Ainsi qu'on l'a déjà remarqué, le *d* initial de arm. *du* «toi, tu», au lieu de *th* qui est le représentant normal de i.-e. **t* initial en arménien, tient à ce que *du* est, dans une grande partie de ses emplois, inaccentué (v. A. Meillet, *Esquisse d'une gramm. comp. de l'arm. class.*, p. 15). Le *d* de l'anaphorique *da* et de tout le groupe du démonstratif *ayd* (**ai* + *to-*, avec accent sur **ai*) et de l'article *-d* s'explique de même; car les anaphoriques arm. *sa*, *da*, *na* ont fréquemment un emploi enclitique et se postposent au verbe, comme les pronoms *es*, *du*, *mekh*, *dukh*.

La sonorisation d'une initiale inaccentuée n'est pas un phénomène rare; le vieil islandais oppose de même la sonore de *đu* «tu», *đinn* «ton», *đat* «le», etc. inaccentués à la sourde de *þú*, *þinn*, *þat*, etc. accentués : arm. *d* est à *th* ce que v. isl. *đ* est à *þ*; et

en effet v. isl. *gef du* «donne» est exactement comparable à arm. *tes du* «vois». En anglais moderne, l'article (inaccentué) *the* a *d* initial en regard du þ des mots principaux tels que *thought*, etc. En ancien irlandais le préverbe accentué *to* a pour forme inaccentuée *do*, et l'on ne saurait soutenir que *d* initial passe devant l'accent à *t*, car le préverbe *dī* par exemple (dont la forme inaccentuée est aussi *do*) conserve son *d*, comme les autres mots à *d* initial; et d'ailleurs le possessif *to* «ton», inaccentué, est aussi devenu *do* en irlandais (v. Vendryes, *Gramm. du vieil irlandais*, § 163, p. 82), le *b* de v. irl. *bar*, *bor* «votre», à côté de *far*, *for* (Vendryes, *l. c.*, § 54, p. 33) n'est donc peut-être pas simplement graphique; et M. Thurneysen a nettement enseigné que les anciennes sourdes sont en irlandais moderne des sonores à l'initiale des petits mots inaccentués (*I. F. Anz.*, IX, 46). M. Delbrück (*I. F.*, XXI, 355 et suiv.) a soutenu, avec beaucoup de vraisemblance, que le *d* initial de got. *du* et *dis-*, qui sont inaccentués (ce qui ne prouve pas qu'ils aient été primitivement atones), représenterait un *t* germanique commun. M. Jac. van Ginneken, dans ses *Grondbeginselen der psychologische taalœtenschap*, II, p. 256 [1], avait déjà exprimé la même idée, et de plus expliqué par là le préverbe germ. *ga-* en regard de italo-celt. *ko-*; on sait que, à côté de l'enclitique *-k(a)*, le vieux norrois runique a *-za*, et le vieil islandais *-g*, à côté de *-k*, comme pronom enclitique de 1re pers. sing. Et M. Finck a indiqué que le polynésien commun **te* est représenté à Samoa par *le* dans l'article, tandis que *t* demeure partout ailleurs dans le même dialecte (*Die Sprache der armenischen Zigeuner*, p. 59; *Mém. de l'Acad. des sc. de Saint-Pétersbourg*, VIIIe série, vol. VIII, n° 5).

Le passage de *t* à *d* en arménien et en gotique, de þ à *d* en islandais et en anglais n'a rien de surprenant, étant donné que dans les dialectes germaniques et arméniens, la prononciation des sourdes et des sonores, profondément troublée par la mutation consonantique, n'a jamais retrouvé un équilibre stable; *th* est devenu *d* d'une manière universelle en haut-allemand, les spirantes *f*, þ et *s* sont devenues sonores à l'initiale dans les parlers anglais méridionaux, etc.; en irlandais, il est plus malaisé de trouver des faits analogues; toutefois, à la fin du mot, les spirantes sourdes et sonores tendent à se confondre; ainsi le *th* (c.-à-d. þ) final, encore écrit régulièrement dans le sermon de Cambrai, est ensuite noté *d*, qui est tout aussi bien la notation de *d* spirant que de *d* occlusif (v. Vendryes, *Gramm. du v. irl.*, § 41-43, p. 28-29). Ce sont donc les langues où il y a un cer-

[1] V. maintenant l'édition française du même ouvrage, *Principes de linguistique psychologique*, p. 478 et suiv. [Note de correction.]

tain trouble de l'emploi des vibrations glottales des consonnes qui présentent l'altération observée ici dans les mots inaccentués et accessoires.

Un autre phénomène qui reconnaît la même cause a été constaté en irlandais; c'est le passage de *s* initiale à *h* (d'où zéro) qui a eu lieu dans trois mots accessoires et inaccentués : l'article *ind*, l'adverbe *amail*, *amal* «comme» (à côté de *samail* «ressemblance») et le verbe «être», 3e plur. *it*; ailleurs *s* initiale subsiste en irlandais; mais le passage de *s* à *h* s'est produit en irlandais entre voyelles d'une manière générale, et de plus à l'initiale dans les dialectes brittoniques; le changement était donc de ceux qui étaient dans l'esprit même de la langue; la tendance à l'ouverture de *s* ne suffisait pas à elle seule à déterminer le passage à *h*; mais combinée avec la débilité qui caractérisait les mots accessoires et inaccentués, elle a abouti. — On trouve de même en vieil irlandais *rith* inaccentué, à côté de *frith* (v. Vendryes, *Gramm. du v. irl.*, § 164, p. 82). — Fait analogue; certains dialectes grecs qui conservent d'ailleurs l'aspiration initiale, le locrien par exemple, notent l'article par ὁ, et non par *ho*.

IV. — La phrase nominale pure.

Il y a dans les textes gotiques quelques phrases nominales pures qui ne sont pas dues à l'influence des originaux grecs. Les principaux exemples sont les trois suivants où le prédicat est *kara* : Mt., XXVII, 4 : *hwa kara unsis?* «τί πρὸς ἡμᾶς;» — Mc, IV, 38 : *niu kara þuk þizei fraqistnam?* «οὐ μέλει σοι...;» — Mc, XII, 14 : *jah ni kara þuk manshun* «οὐ μέλει σοι περὶ οὐδενός;» les deux autres cas où figure *kara* dans le même tour présentent le verbe «être», l'un d'une manière nécessaire, parce que la forme n'est pas celle du présent de l'indicatif : J., XII, 6 : *ni þeei ina þize þarbane kara wesi* (ἔμελεν), et l'autre a été introduit — peut-être par un copiste — sous l'influence d'un verbe «être» précédent : J., X, 13, *asneis ist jah ni kar ist ina* (οὐ μέλει) *þize lambe*. Outre *swe biuhts* Mc, X, 1, déjà cité *M. S. L.*, XIV, 21 [1], on peut encore noter:

[1] La phrase nominale pure est moins rare dans certaines langues indo-européennes qu'il n'a été indiqué dans cet article de *M. S. L.*, XIV, 1 et suiv. En ce qui concerne le latin, v. Lindsay, *Syntax of Plautus*, V, 8 (p. 55 et suiv.), et la bibliographie citée; toutefois, à l'époque républicaine, l'usage de la phrase nominale pure est limité à certains tours spéciaux: si les poètes postérieurs y ont recouru davantage, c'est sans doute sous l'influence de leurs modèles grecs. En ce qui concerne l'irlandais, M. Vendryes a depuis insisté sur le type *ro cēt* (*Rer. celt.*, XXVIII, 346 et suiv.) et en a montré l'importance dans le développement du passif irlandais; cf. aussi Vendryes, *Gramm. du vieil irlandais*, § 599-604, p. 320-322. — [Sur la théorie générale des phrases nominales, v. Jac. van Ginneken, *Principes de linguistique psychologique*,

I Cor., XVI, 12 : *iþ qimiþ biþe uhtiug «ἐλεύσεται δὲ ὅταν εὐκαιρήσῃ»*. C'est sans doute à peu près tout; on y joindra l'apostrophe *hails* traduisant *χαῖρε* Mc, XV, 18 et J., XIX, 3. Ces rares exemples autonomes font comprendre comment le traducteur a pu calquer un bon nombre de phrases nominales pures du grec sans y introduire le verbe «être»; la phrase nominale pure subsistait encore en gotique, dans une mesure très restreinte, il est vrai; mais il n'en fallait pas plus pour autoriser Wulfila à ne pas introduire en bien des cas une copule que le grec ne lui offrait pas.

La constance presque absolue de l'emploi du verbe «être» en gotique ressort des cas où le gotique a des phrases nominales indépendantes du texte grec : *ni skuld ist «οὐκ ἔξεστι»* Mt., XXVII, 6; *skuld ist «δεῖ»* I Cor., XV, 53; *gadob ist «πρέπει»* I Tim., II, 10; *fraujin þaurfts þis ist «ὁ κύριος αὐτοῦ χρείαν ἔχει»*; *ni ganohai sind «οὐκ ἀρκοῦσιν»* J., VI, 7; *wan ist «ὑστερεῖ»* Mc, X, 21; *hvaiwa mahts ist manna gabairan «πῶς δύναται ἄνθρωπος γεννηθῆναι . . .»* J., III, 4, et ainsi dans un nombre illimité d'exemples. Les passifs grecs sont souvent traduits par des participes, et alors le verbe «être» ne manque jamais : *gameliþ ist «γέγραπται»* L. XIX, 46; *meinata mel ni nauh usfulliþ ist (οὔπω πεπλήρωται)* J. VII, 8; etc. De même *τὰ τῆς σαρκός* est traduit par *þo þoei leikis sind* Rom., VIII, 5, et *ὁ ὢν ἐπὶ πάντων* par *saei ist ufar allaim* Rom., IX, 5, etc.

Ceci posé, il serait intéressant de rechercher dans quels types de phrases le traducteur a maintenu la phrase nominale pure, et dans quels il a introduit le verbe «être», sans d'ailleurs perdre de vue que les copistes ont pu ajouter quelques verbes «être» que Wulfila, scrupuleux traducteur de la lettre du texte sacré, n'avait pas employés. Il va de soi que le verbe «être» est reproduit partout où le grec le présente.

C'est surtout dans les phrases interrogatives que le verbe «être» semble n'avoir pas été indispensable; les exemples cités ci-dessus prouvent la nécessité du verbe «être» dans les phrases énonciatives ordinaires, mais il n'en résulte rien pour les phrases qui comprennent un pronom interrogatif. On a par exemple II Cor., VI, 14 : *hwo dailo garaihtein miþ ungaraihtein? «τίς μετοχὴ δικαιοσύνῃ καὶ ἀνομίᾳ;»* — Mc, V, 9 : *hwa namo þein? «τί τὸ ὄνομά σου;»* — L. VIII, 45 : *hwas sa tekands mis? «τίς ὁ ἁψάμενός μου;»* — etc. Là où il n'y a pas de pronom interrogatif, on a au contraire : Rom., VII, 7 : *witoþ frawaurhts ist? «ὁ νόμος ἁμαρτία;»*. Même

§ 139, p. 109 et suiv.; mais il faut maintenir que le thème verbal i.-e. **es-* est celui d'un verbe indiquant l'existence, plutôt que celui d'un démonstratif.]

avec un interrogatif exprimé, on lit parfois un verbe « être » ajouté au texte : I Cor., xv, 55 : *hvar ist gazds þeins, dauþu ? hvar ist sigis þein, halja ?* « ποῦ σου, θάνατε, τὸ κέντρον, ποῦ σου, θάνατε, τὸ νῖκος; ».

L'emploi du verbe « être » n'est pas non plus de rigueur dans les phrases relatives : L., viii, 41 : *waiv þizei namo Iaeirus* « ἀνὴρ ᾧ ὄνομα Ἰάειρος . . . » (de même L., i, 27) — II Cor., iii, 17 : *þarei ahma fraujins, þaruh freihals ist* « οὗ δὲ τὸ πνεῦμα κυρίου, ἐκεῖ ἐλευθερία ». — L., xvii, 37 : *þarei leik, jaindre galisand sik arans* « ὅπου τὸ σῶμα, ἐκεῖ . . . », etc.

Enfin il faut citer les formules générales : L. xiv, 34 *god salt* « καλὸν τὸ ἅλας » — L. x, 2 *asans managa, iþ waurstwjans fawai* « ὁ μὲν θερισμὸς πολύς, οἱ δὲ ἐργάται ὀλίγοι »; le même exemple se retrouve textuellement Mt. ix, 37, aussi sans verbe « être », et ceci tend à indiquer que l'absence de « être » dans la traduction n'est pas l'effet d'un pur caprice. — I Cor., xv, 56 *aþþan gazds dauþaus fravaurhts. iþ mahts fravaurhtais witoþ* « τὸ δὲ κέντρον τοῦ θανάτου ἡ ἁμαρτία, ἡ δὲ δύναμις τῆς ἁμαρτίας ὁ νόμος » (à côté du verset cité ci-dessus où *ist* a été ajouté dans une phrase interrogative).

En dehors de ces cas spéciaux, il semble difficile de formuler aucune règle. La phrase nominale subsiste peut-être plus souvent dans la traduction des épîtres que dans le texte plus courant, plus familier, et plus facile de l'Évangile. Néanmoins il ne manque pas d'exemples comme celui-ci : Rom., xiii, 10 : *usfulleins nu witodis ist friaþwa* « πλήρωμα οὖν νόμου ἡ ἀγάπη », avec *ist* ajouté, ou par le traducteur, ou simplement par un copiste.

V. — Enclise et proclise.

Le gotique a gardé l'enclise indo-européenne; on reconnaît les anciens mots enclitiques à ce que une spirante sonore finale du germanique commun garde sa sonorité devant l'initiale sonore de l'enclitique, tandis que Wulfila écrit par des sourdes toutes les spirantes finales, qu'elles représentent des sourdes ou des sonores germaniques communes. On a donc *ains*, mais *ainz-u*; *jus*, mais *juz-ei*; *qiþiþ*, mais *qiþid-uk* (v. Streitberg, *I. F.*, XVIII, p. 388 et 394). Devant les enclitiques de date indo-européenne, le maintien de la sonore finale est de règle; l'exception I Cor., vii, 7 *sums swa sumsuh swa* s'explique d'une manière évidente; et *bidjandans-uþ-þan* Mt. vi, 7 se trouve à côté de *standandans*. Donc devant enclitique, le traitement est celui de l'intérieur, non celui de la fin de mot.

Il n'existe en revanche aucun traitement spécial de la fin du mot qui caractériserait les proclitiques. Les prépositions et les pré-

verbes ont leur consonne finale traitée comme toute autre consonne finale de mot : le contraste entre *uz-uh-iddja* J. XVI, 28 avec *uz-* devant l'enclitique *uh*, et *us-gaggan*, *us-iddja*, avec *us-* inaccentué devant des formes verbales à initiale sonore, est saisissant. M. Streitberg, *I. F.*, XVIII, p. 388, suppose que *mid-iddjedun* L., VII, 11 aurait un verbe enclitique; mais il est inadmissible que le gotique ait ainsi un exemple isolé de l'enclitique *iddja*, alors qu'on a partout ailleurs *miþ*, par exemple *miþ-iddjedun* L., XIV, 15; en réalité ce *d* est l'une des sonores introduites sporadiquement devant sonores par les copistes contre l'usage de Wulfila; le chapitre VII de Luc appartient à l'un des passages où cette introduction est fréquente; on lit de même *uz-on* Mc, XV, 37, 39, autre innovation pareille des copistes. Ces exemples sont isolés, parce que le caractère propre de ces innovations dues aux copistes est de se présenter sans aucune règle, ainsi que l'a très bien montré M. Streitberg.

Les enclitiques *u*, *ei*, *uh* et les préverbes ou prépositions *us*, *miþ*, etc. ont en commun d'être inaccentués et de se grouper avec un mot voisin; mais les uns sont des enclitiques indo-européens dont la propriété a été, dès l'indo-européen, d'entraîner le traitement de l'intérieur du mot ou quelque chose d'approchant, au lieu de celui de la finale; les autres, au contraire, sont d'anciens mots autonomes — toniques ou atones au point de vue indo-européen — qui sont sans accent en germanique, et qui sont venus se grouper avec le mot suivant qu'ils déterminent; l'indo-européen n'avait pas de proclitiques; l'ancienne autonomie de ces mots se montre par ceci qu'ils ont, au point de vue gotique encore, le traitement de la fin de mot devant l'initiale accentuée du mot suivant, Et en effet des enclitiques peuvent s'insérer entre ces mots inaccentués et le mot suivant comme le montrent got. *uz-uh-iddja*, *ub-uh-wopida*, *diz-uh-þan-sat*.

Il faut mettre à part le cas de *uz-etin* « crèche » (au datif) L., II, 7, 12, 16, car les préverbes entrent avec un nom suivant en composition proprement dite; c'est le type de skr. *ápacitiḥ*, gr. *ἀπότισις*; ici le maintien de *z* est donc justifié. Toutefois l'analogie des formes verbales entraîne l'emploi de la forme sourde de la spirante, partout où il ne s'agit pas, comme ici, d'un mot vraiment un: *us-beisns* d'après *us-beidan*, *uf-bloteins* d'après **uf-blotan*, et même *af-etja*, *uf-aiþeis*, *us-wiss*; il suffit que la valeur sémantique des préverbes soit en évidence pour que la graphie sourde de la finale apparaisse. Par là même la singularité du maintien de *-z*, *-b* (*ƀ*), *-d* (*đ*) devant enclitique est mise en plus grande évidence; si Wulfila a noté des sonores d'une manière constante dans ces cas particuliers, et des sourdes partout ailleurs, c'est que, dans sa prononciation, les deux cas étaient tout à fait

distincts. Des parlers gotiques autres que celui noté par Wulfila ont pu maintenir la prononciation sonore des finales ailleurs que devant les enclitiques, comme l'indiquent les hésitations des copistes; mais le texte de Wulfila révèle le rôle tout particulier des anciens mots enclitiques.

VI. — Sur la place du prédicat.

En principe, et pour autant que l'influence du texte grec n'entraîne pas un autre ordre, le verbe «être» se place après l'adjectif prédicat : *siuks ist* «ἀσθενεῖ» J., XI, 3; *hails wairþiþ* «σωθήσεται» J., XI, 12; etc.

Mais si le verbe «être» est à l'impératif, l'adjectif prédicat est placé avant, à en juger par le témoignage suivant :

Mt., VIII, 3 : *wairþ hrains* «καθαρίσθητι» mais *ibid., hrain warþ* «ἐκαθαρίσθη»; même contraste Mc, I, 41 et 42; voir aussi L., V, 13 (en regard de L., XVII, 15).

Cet exemple, trois fois répété, est probant; car s'il est unique, il ne semble du moins contredit par aucun exemple contraire. En dehors de ce cas, dans les passages où le gotique est autonome, on ne trouve le prédicat après le verbe que dans quelques phrases négatives : Gal., II, 16 ; *ni wairþiþ garaihts manna* «οὐ δικαιοῦται ἄνθρωπος»; Gal., VI, 7 : *ni wairþaiþ airzjai* «μὴ πλανᾶσθε»; Col., III, 19 : *ni sijaiþ baitrai* «μὴ πικραίνεσθε»; II Cor., IX 3 : *ei . . .ni waurþi lausa* «ἵνα μὴ . . . κενωθῇ»; II Cor., IV, 16 : *ni wairþam usgrudjans* «οὐκ ἐγκακοῦμεν» (cf. L., XVIII, 1; Eph., III, 13; II Thess., III, 13). Et encore, la négation n'entraîne-t-elle pas nécessairement cette conséquence : *ni skuld ist* «οὐκ ἔξεστι» est de règle; Eph., III, 5 on lit : *ni kunþ was* «οὐκ ἐγνωρίσθη»; Gal., V, 21 : *arbjans ni wairþand* «οὐ κληρονομήσουσιν»; etc.

Ces faits ne sont pas fortuits. En ce qui concerne l'impératif, il est établi que c'était dès l'indo-européen une forme essentiellement tonique (v. *I. F.*, XXI, 346). Quant aux phrases négatives, on observe en ancien arménien des faits exactement comparables; le verbe «être», qui suit normalement le «prédicat», le précède s'il y a négation; et le verbe «être» est alors si bien accentué que la négation *oč* se présente souvent sans voyelle, sous la forme *č*, ainsi dans les traductions arméniennes d'Ephrem (édit. Venise, vol. II, p. 54) : *inkheankh mkrtealkh ein* «eux-mêmes étaient baptisés», mais *inkheankh čein mkrteal* «eux-mêmes n'étaient pas baptisés»; et ceci n'est pas propre au verbe «être»; le verbe était sans doute accentué quand il était accompagné de négation, car, au lieu de

l'ordre usuel des mots dans la locution *erkir paganem* «j'adore», on lit *oč paganem erkir* «je n'adore pas», dans la traduction de saint Jean Chrysostome (édit. Venise, p. 21); de même, par exemple, Esther, III, 5 : *oč paganē nma erkir* «il ne l'adore pas)»; la question n'est pas suffisamment étudiée en arménien, mais la coïncidence avec les faits gotiques est à noter; il convient de rappeler aussi le caractère tonique de gr. *ἐστί* dans *οὐκ ἔστι*.

VII. — Sur la place du ton dans les présents du type *fraihnan*.

Les verbes du type got. *fraihnan* qui ont une consonne sourde après la voyelle radicale conservent tous cette sourde en gotique :

fraihnan; la sonore qu'on trouve dans v. isl. *fregna* et v. angl. *frignan* semble appartenir à un autre type; on enseigne souvent que, en pareille position, la forme phonétique de **-γn-* serait *-kk-* et non *-gn-*, par exemple : v. h.-a. *zocchōn* de **duknă-*; mais les observations de M. R. Trautmann (*Germanische Lautgesetze* | Diss. Königsberg, 1906], p. 62 et suiv.) semblent ruiner cette doctrine; la gémination de consonne qu'on observe dans v. h.-a. *zocchōn*, etc., est sans doute à rapprocher de celle que présentent gr. *γύννις* et *τίτθη*, lat. *norri*, cf. Schulze, *Lat. Eigennamen*, p. 520). On n'a donc pas la preuve phonétique du caractère normal de la sourde *h* dans *fraihnan*; mais, si *fraihnan* n'est pas ancien, il n'est pas admissible que la seule forme *frah* (1re et 3e sing. prét.) ait fait généraliser *h* dans le verbe got. *fraihnan* tout entier, y compris le pluriel *frehum*; la sonore scandinave et anglaise doit donc recevoir une explication qu'on trouvera ci-dessous, p. 101.

af-lifnan «rester»; la sourde *f* est éminemment probante; car tous les autres verbes de la racine ont la sonore : *-leiban*, *-laibjan*, *liban*, et ceci dans tous les dialectes germaniques.

ga-þaursnan «sécher»; la sourde *s* de ce verbe a, conjointement avec *-þairsan*, entraîné l'emploi de *s* dans l'adjectif got. *þaursus*, en face de skr. *tṛṣúḥ* dont l'oxytonaison explique le *z* de tous les autres dialectes germaniques : v. h.-a. *durri*, v. isl. *þurr*, etc.

ufar-hafnan, en face de *haffan*.

fra-lusnan, en face de *fra-liusan*.

Les dénominatifs tels que *us-hauhnan*, *weihnan*, etc. reproduisent les consonnes de leurs primitifs et ne prouvent rien; car on a d'autre part, *minznan*, etc.

Cette place du ton concorde avec celle qui est établie pour les formes parallèles du slave, type russe *crány*, s. *stănēm* (v. A. Meil-

let, *Et. sur l'ét. et le voc. du v. sl.*, 145 et suiv.; Pedersen, *K. Z.*, XXXVIII, 341 et suiv.).

Les deux formes lituaniennes attestées conduisent à la même conclusion; elles sont en effet du type *Im.* de M. F. de Saussure (*I. F. Anz.*, VI, 159 et suiv.), type qui, dans le verbe, répond, comme on sait, au type paroxyton du slave; les deux signes auxquels M. F. de Saussure reconnaît le type *Im.* s'y rencontrent : accentuation sur la syllabe initiale du nominatif masculin du participe présent : *èinąs* (c.-à-d. *eĩnąs*) J., XII, 35 (dans le *Nouveau Testament* revu par Kurszat), maintien de l'accent sur le verbe dans les formes munies d'un préverbe : *iβèinat* Mt., X, 11 (*ibid.*), *atèinà* (Mt., VIII, 9); de même pour *aunù*, formes à préverbes : *apaunù*, *iβaunù*, etc. (*iβsiaũk* Act., VII, 33).

Pour le sanskrit, si l'on fait abstraction des exemples — assez peu nombreux à date ancienne — de thèmes en *-nā-* devenus thématiques, comme *pṛṇáti* à côté de *pṛṇāti*, on ne peut guère citer que *rénati* « il désire », cf. zd *vaēnaiti* « il regarde »; la place du ton est donc encore l'élément présuffixal.

Le type gr. *τίνειν* ne prouve rien, parce que tous les présents thématiques reculent le ton en grec, mais il ne contredit pas non plus le résultat acquis. Et l'on peut conclure :

les présents indo-européens en **-ne-* avaient le ton sur la syllabe présuffixale.

Les verbes du type gr. *ἀλφάνειν* ne permettent aucune conclusion. Le lituanien a ici deux accentuations : type *bùdinu*, *bùdinti* (avec *in* intoné doux), et type *bradinù* (*bradĩna*), *bradinti*; le vieux prussien atteste la même dualité comme le montre M. Bezzenberger, *K. Z.*, XLI, p. 99; mais ce n'est pas un type thématique pur; il a dans ces formes une combinaison de thèmes en **-°ne-* et en **-°nā-*: **-°nə-*, et sans doute en **-°nāi-* (**-°nī-*), v. *ibid.*, p. 96 et suiv., et l'intonation même du lit. *in* dans le type *bradinti* prouve qu'il faut partir, pour ces infinitifs, de **-n̄-* ou **-°nə-*; l'énigmatique infinitif en *-nąti-* du slave, avec son *ą* rude, suppose aussi une forme en **-n̄-* ou **-°nə-* (cf. l'infinitif *dąti* en face de lit. *dùmti*) combinée avec un présent en **-ne-*; M. Vondrák, *Vergl. sl. Gramm.*, I, 511 et suiv., suppose avec beaucoup de vraisemblance, que le slave a eu d'abord *dvigną* : **dvigąti* (avec *-ąti* parallèle à lit. *-inti*), et que **dvigąti* a passé à *dvignąti* sous l'influence du présent *dvigną*; il y aurait donc en slave mélange de **-ne-* (au présent) et de **-nā-* : **-nə-* à l'infinitif, comme dans got. *-wakna* : *-waknoda*; on notera aussi gr. *ἰσχανάω*, *ἐρῡκανάω* à côté de *ἰσχάνω*, *ἐρῡκάνω*. Le védique a *kṛpáṇa-* (*R. V.*, X, 74, 3), peut-être influencé par le substantif *ṛpáṇa-*; et l'Avesta a *pəšana-* (de **pṛ́tana-*), peut-être influencé par le substantif *pəšanā-* (= skr. *pṛ́tanā-*). Les moyens manquent pour résoudre la contradiction entre ces formes.

On s'est efforcé de tirer le type thématique en *-*ne*- des types en *-*nā*- et en *-*neu*- où M. F. de Saussure a reconnu des formes particulières du type général à infixe, skr. *yunákti*; M. Pedersen nie ainsi l'existence d'un type thématique *-*ne*- en indo-européen. Le fait, qui vient d'être établi, que ce type a, comme tous les types thématiques, une place du ton fixe et que cette place ne coïncide pas avec celle qui est la plus ordinaire dans les présents en *-*nā*- et *-*neu*-, au moins à l'actif (cf. ces *Mémoires*, XIII, p. 113 et suiv.), n'est pas en faveur de l'hypothèse. Du reste, si on l'examine de près, cette hypothèse est peu vraisemblable et s'appuie sur des preuves très faibles. En gotique, le présent *fraihnan* est fléchi thématiquement, sans trace de formes athématiques quelconques; de même en lituanien, les deux présents *einù* et *aunù*. Pour le slave, M. Pedersen (*K. Z.*, XXXVIII, 347) invoque les participes en *-novenŭ* et les abstraits en *-novenĭje*; mais, comme on l'a noté dans ces *Mémoires*, XIV, 204 et suiv., ces formes se trouvent pour la plupart près de quelques verbes bien définis qui reposent en effet sur d'anciens présents en *-*neu*-, et il n'en résulte rien pour l'ensemble du type; *stanoviti*, dont M. Pedersen fait état, n'est qu'un dénominatif du thème en *-u- stanŭ* (v. A. Meillet, *Et.*, 454); et il n'y a aucune autre preuve. Quant à l'arménien, M. Pedersen (*K. Z.*, XXXIX, 357 et suiv.) émet l'hypothèse que le type en *-num* représenterait le moyen, cf. gr. *-νυμαι*, et le type en *-nem* l'actif, cf. skr. *-nomi* (i.-e. *-*neumi*); mais ceci est doublement arbitraire, car d'une part on ne connaît par ailleurs aucune trace de la distinction des désinences actives et moyennes au présent arménien (c'est par le suffixe *-i-* de présent, *-a-* d'aoriste que l'arménien rend ce qu'expriment les désinences moyennes, ainsi *cnanim* «je nais», aor. *cnay*, cf. skr. *jánate*, et gr. *γίγνομαι*, lat. *nāscor*, v. irl.-*gainethar*) de l'autre, on ne saurait soutenir que *-*neumi* aboutisse phonétiquement à arm. *-nem*, et M. Pedersen ne le soutient pas en effet, si bien qu'on ne sait comment aurait eu lieu le passage de *-*neumi* à *-nem*; en réalité, une grande partie des présents en *-anem*, *-anim* ont été faits sur des aoristes radicaux, en arménien même; par exemple, sur l'aoriste *heli* du verbe dont le présent ancien est *helum* (seule forme des plus anciens textes), on a fait à basse époque *helanim*; et *cn-anim* «je nais» a visiblement été fait mais anciennement, sur *cn-ay*. Les présents arméniens en *-ane-*, *-ani-* et les présents slaves en *-ne-* sont pour la plupart des formes faites sur des aoristes radicaux; pour le sens, ces formes équivalent au type indo-européen à infixe, dont elles tiennent très souvent la place, par exemple v. sl. *bŭnǫ* en face de lit. *bundù*, arm. *lkhanem* en face de skr. *riṇákti*, lat. *linquō*. Il faut donc s'en tenir à l'hypothèse toute naturelle que, à côté du type

primaire à infixe, l'indo-européen a possédé un type secondaire à suffixe secondaire *-*ne*-, ayant le ton sur l'élément présuffixal, et un type à suffixe également secondaire *-°*ne*-, avec place du ton non déterminée.

Le type indo-européen en *-*nā*- (dor. *δάμνᾱμι*) s'est cependant contaminé avec le type secondaire en *-*ne*-, comme on l'a indiqué plus haut, p. 99; en gotique même, le prétérit ordinaire du type en *-nan* est en *-noda*; en islandais, on ne trouve que la forme *-nō* représentant *-*nā*-, même au présent, et le type thématique *-*ne*- n'est conservé qu'en gotique, en tant que catégorie verbale définie. Cette répartition est antérieure à l'action de la loi de Verner; car les thèmes en *-*nā*- ayant le ton sur *-ā*-, les dialectes autres que le gotique ont des sonores en regard des sourdes gotiques :

got. *fraihnan* (*frah*, *frehum*), mais v. isl. *fregna*, v. angl. *frignan*, v. sax. *fregnan*; le *g* ne saurait passer pour analogique; car le vieil islandais a au prétérit *frá*, *frógom*, avec l'alternance grammaticale.

got. *-þaursnan*, mais v. isl. *þorna*.

En regard de v. h.-a. *lirnēn*, *lernēn*, v. angl. *leornian*, v. sax. *linon* (de **līznōn*) et *lernunga*, on attendrait got. **lisnan*; la forme n'est pas attestée; mais il est permis d'en supposer l'existence parce que le prétérito-présent got. *lais*, dont l'emploi n'était sans doute pas fréquent (on le rencontre dans un seul passage des textes gotiques conservés, et l'on n'en a pas le correspondant dans les autres dialectes germaniques) et qui devait avoir *z* au pluriel et au duel, ne suffit pas à rendre compte de l'extension de *s* au causatif got. *laisjan*, en face de v. sax. *lērjan*, etc.

VIII. — HNEIWAN, HNAIWJAN.

Entre le *w* de got. *hneiwan*, *hnaiwjan*, *hnaiws* et le *g* de tous les autres dialectes, v. isl. *hníga*, *hneigja*, v. angl. *hnīgan*, *hnīegan*, *hnāg*, v. h.-a. *hnīgan*, *hneigan*, il y a un contraste qu'on ne peut expliquer par la place du ton; dire que v. h.-a. *hnīgan* etc., reposent sur un thème paroxyton, et got. *hneiwan* sur un thème oxyton, comme le fait M. Zupitza, *Germ. Gutt.*, p. 100, c'est faire une supposition gratuite. Il ne reste dès lors qu'une hypothèse imaginable, c'est que le *w* de la labio-vélaire spirante intervocalique germ. **γ^{w}* est tombé devant le *j* du causatif et a subsisté dans le type thématique : got. *hneiwan*, d'une part, et v. isl. *hneigja* v. angl. *hnīegan*, v. h.-a. *hneigan*, de l'autre, représenteraient le type phonétique; sur la chute du *w* devant *j*, voir en dernier lieu R. Trautmann (*Germanische Lautgesetze* | Diss. Königsberg, 1906 |, p. 59 et suiv.); cet exemple est du reste le seul où le *j* qui produit cette action soit celui d'un causatif, et la circonstance mérite d'être

notée; le fait qu'il s'agit, au moins en partie, d'un ancien *-*eye*- semble ne rien changer au traitement qui serait par suite peu ancien; néanmoins les dénominatifs clairs comme got. *manwjan* de *manwus*, conservent ou rétablissent le *w* devant *j*, ce qui n'a rien de surprenant. Le type v. h.-a. (*h*)*nigum*, (*h*)*nigun* est aussi phonétique (*l. c.*, p. 60 et suiv.), et a sans doute contribué dans une large mesure à l'extension de la forme sans *w* (cf. Brugmann, *Abr. de gr. comp.*, § 258, 2 et Rem. 2); en revanche, il est probable que l'adjectif *hnaiws* «bas» a agi en gotique sur les formes verbales.

On enseigne souvent que le représentant de i.-e. *g^wh* à l'intervocalique germanique serait *w* après un élément vocalique atone et γ^w après un élément tonique; c'est ce qu'admet encore récemment M. Trautmann, *l. c.*, p. 58 et suiv.; mais cette doctrine ne repose sur aucun fait. Des exemples de *w* issu de *g^wh* à l'intervocalique, un seul est sûr, c'est got. *snaiws*; or l'unique indication qu'on ait sur la place primitive du ton est celle que fournit le slave : r. снѣгъ, gén. снѣга, s. *sn̑ijeg*, *sn̑ijega*; l'indication slave n'est pas décisive parce qu'il s'agit d'un nom d'objet et qui pourrait admettre une forme oxytonée, et parce que le slave a tendu à généraliser l'accentuation radicale dans ce type; mais on n'a pas d'indication quelconque pour l'oxytonaison. Des autres exemples du traitement de *g^wh* à l'intervocalique cités par M. Zupitza, *l. c.*, il ne reste que *stiwiti*, mot d'origine obscure et sur la place du ton duquel on n'est pas renseigné; v. h.-a. *egidehsa* v. sax. *ewithessa* «lézard»; et v. h.-a. *waganso* «soc (de charrue)». De v. h.-a. *waganso*, cf. gr. *ὀφυίς*, v. pruss. *wagnis*, on ne peut rien conclure, parce qu'il existe un mot de même famille où le *w* est tombé phonétiquement et qui a pu agir sur *waganso* : v. h.-a. *wecki*, v. angl. *wecg*, v. isl. *veggr*, cf. lit. *vagis* (gén. *vagjo*), lette *vadzis* (v. Leskien, *Bild.*, p. 300); d'après Kurszat, le lit. *vagis*, désigne en lituanien méridional un crochet de bois courbé, ce qui constitue précisément le soc de la charrue primitive; le *g* de v. h.-a. *waganso* s'explique donc par l'influence d'un mot voisin. Reste le contraste entre v. h.-a. *egidehsa* et v. sax. *ewithessa*, mot probablement composé, dans le premier terme duquel on cherche — entre autres choses — un correspondant de gr. *ὄφις*, zd *aži̯š*, skr. *áhi̯*, arm. *i̯*, et dont le second terme est encore indéterminé; mais il s'agit d'un seul et même mot, et il est arbitraire de supposer deux places du ton distinctes pour ce mot unique; le mot est d'origine trop obscure pour qu'il soit possible de rendre compte de la différence entre les deux formes; mais on est sans doute en présence d'une altération résultant de quelque influence particulière. Il n'y a donc aucun fait positif qui conduise à poser deux traitements de i.-e. *g^wh* à l'intervocalique en germanique; le

seul traitement sûr — établi par l'exemple got. *snaiws* — est le traitement *w*.

Le *-w-* issu de la sonorisation de **-h^w-* entre voyelles ne se trouve jamais après le ton puisque, après le ton, **-h^w-* subsiste en germanique; mais il ne résulte évidemment pas de là que **-γ^w-* issu de i.-e. **-$g^w h$-* n'ait pu devenir *-w-* après le ton.

A. Meillet.

LE DIALECTE ARABE
DES ŪLÂD BRĀHÎM DE SAÏDA
(DÉPARTEMENT D'ORAN).

(SUITE ET FIN.)

SEPTIÈME PARTIE.

PARTICULES DIVERSES : NÉGATION, INTERROGATION, ADVERBES, CONJONCTIONS, INTERJECTIONS.

1. Négation. — Interrogation.

La particule affirmative « oui » est *ŋâh*; نعم classique n'est pas employé dans ce sens; mais *iānsám* « plaît-il? » est courant[1]. Le *iâh* des citadins n'est pas employé; *īāh* est entendu dans le sens de « oui certes », mais n'est pas particule affirmative, équivalent pur et simple du « oui » français. — Fréquemment, au reste, on n'entend, pour toute réponse affirmative, qu'un bruit formé par le choc entre la joue et la langue de l'air fortement aspiré.

« non » est *lâ*, *la'*, *lālâ'*, *lâŋōh*, *ḥâṭōṭ*, et très fréquemment un énigmatique *āŋâḥ* : *dži ŋollâ-ŋāḥ* « tu viens oui ou non[2]? ». On entend aussi *'ähhä''äh* (toutes les voyelles très nasalisées) qui est répandu dans tout le Tell oranais[3]. Enfin très souvent, l'interjection négative est remplacée par un claquement deux fois répété de la langue contre le palais.

La négation des adjectifs, des verbes, des particules, s'effectue à l'aide de : *uā* ... *ši* (*š*) (avec le mot nié, intercalé entre les

[1] Cf. Dozy, II, 691; نعم déjà avec le sens de « plaît-il » ap. *el-ʿiqd el-farīd* II, 79 l. 1.

[2] Cf. Delphin, *Recueil de textes*, p. 90, note *h*; peut-être berbère (cf. *Actes du XIV^e^ Congrès*, III, 393); sur *lâŋōh* comp. *Houwâra*, p. 30, bd.

[3] Au contraire en omani *āhā* (aussi nasalisé) « oui », Reinhardt, p. 19. — Dans le Sud marocain et dans le Sud oranais comme en chellha, *oho*, *uhu* « non ».

deux éléments de ce complexe); simplement *mā*; *māši* (*mėšši*); et *lā*. Mais naturellement ces diverses particules négatives ont chacune un emploi déterminé.

1° *mā . . . ši* (*š*) est :

a. La négation habituelle du verbe, soit sans complément direct, soit avec un complément direct déterminé (substantif muni de l'article, d'un affixe personnel, ou pronom relatif *élli*) : *mā-rḍâš* «il n'a pas accepté»; *mā qrâš élḥŏrăb* «il n'a pas envisagé les conséquences»; *mā-rāddḗtš bălek* «tu n'as pas fait attention»; *mā-ṣóbtš élli nḥáuuŏs ʒŏlḗh* «je n'ai pas trouvé celui que je cherchais».

b. La négation des particules, adverbes ou prépositions, avec le sens impersonnel de «il n'y a pas», lorsque le verbe dont l'idée est virtuellement contenue dans la négation, n'aurait pas de complément (ou d'attribut) ou aurait un complément déterminé : ainsi *mā-ʒandîš* «je n'ai pas» (il n'y a pas à moi); *mā ʒandîš ėllí nersėllek* «je n'ai personne à t'envoyer»; *mā-fîhā̆š* «il n'y a pas en lui»; *mā-fîhā̆š lāmân* «il n'y a pas à avoir confiance en lui»; aussi *mā-fōgăhā̆š* «il n'y a pas au-dessus de lui», *mā-šeggā̆hā̆š* «il n'y a pas au delà de lui»; *hāδĕlḥóbb mā-meθláhā̆š* «cet amour-là, il n'y en a pas de pareil»; etc. — *mā-ʒŏlḗhŏš* signifie «cela ne fait rien»; *mā-mennîš*, *mā-mennékš*, *mā-mennā̆hā̆š*, etc., signifie «je ne vaux rien, tu ne vaux rien, etc.»[1]; et *mā-θemmâš* a, non pas le sens de «il n'y a pas» qu'il connaît dans le Maghrib oriental, mais celui de «ce n'est pas grand'chose, ce n'est pas fameux».

c. La négation des substantifs, dans un cas particulier; c'est pour marquer au cours d'une conversation le désir de nier énergiquement, le refus d'admettre une parole entendue de la bouche de l'interlocuteur; *mā-iŏχfāléks bėlli qăddūr rāžel ĕmlîŏḥ. . .* — *mā-mliḥŏš*! . . . «il ne t'est pas caché que Caddour est un brave homme. . . — absolument pas un brave homme!»; *uotṣêb fîha fāida. . . mā-fāidâš*! «et tu y trouveras du profit. . . — il n'est pas question de profit!»; *wīgúllek bûk. . . mā-būiâš*! «et ton père te dira bien. . . — Mon père n'a rien à voir ici!».

Le traitement phonétique de la négation *mā . . . ši* est exactement le même ici qu'en tlemcenien; la particule *ši* attire l'accent sur la syllabe qui la précède; la particule *š* sur la syllabe qu'elle termine (cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 188); sporadiquement apparaît pour *mā*, la disparition de sa voyelle longue, et, comme com-

[1] Comp. *Dialecte de Tlemcen*, p. 189.

pensation quantitative, le redoublement de la consonne initiale du mot suivant : *mekkânš* à côté de *mākânš*, *memmeθlâhăš* à côté de *māmeθlâhaš* (comp. *měšsi* à côté de *mâši*).

2° *mā* est employé :

a. Comme négation du verbe lorsqu'il a un complément direct (ou un attribut) indéterminé (substantif sans l'article, ou sans affixe personnel, relatifs *mā*, *mén*, ou proposition tout entière) : *mā-žâbli χbáṛ* «il ne m'a pas donné de nouvelles»; *mā-dért mā-izáʒʒăfek* «je n'ai rien fait qui puisse t'irriter»; *mā-ṣóbt mennersĕllek* «je n'ai trouvé personne à t'envoyer»; *mākân ʒŏlâh īγệḍŏk èlḥâl* «il n'y a pas là de quoi te contrister».

b. Comme négation des particules, adverbes ou prépositions, avec le sens impersonnel de «il n'y a pas» lorsque le verbe, dont l'idée est virtuellement contenue dans la négation, aurait un complément (ou un attribut) indéterminé : ainsi, *mā-fîha bâs* «il n'y a rien de mal à cela»; *mā-mʒâk rébŏḥ* «il n'y a rien à gagner avec toi»; *mā-θémma mā klệt* «ce que tu as mangé n'est pas grand'chose». — Je ne sais d'autre part comment expliquer exactement la curieuse série suivante : *mā-ʒándi mâni qbîŏḥ* «je ne suis nullement méchant»; *mā-ʒándăh mâhu mlîŏḥ* «il n'y a rien de bon en lui»; *mā-ʒándha mâhi qbîḥa* «elle n'est nullement méchante»; *mā-ʒándkum mâkum ĕmlâḥ* «il n'y a rien de bon en vous», etc., ou *mâni*, *mâk*, *mâki*, *mâhu*, etc., nous offrent vraisemblablement la série des affixes avec la négation (cf. t. XV, p. 47); et dans ce cas, le *mā* de *mā-ʒándi*, *mā-ʒándek*, etc., n'est pas négation, mais pronom relatif «ce que» : mot à mot «étant donné ce qui est en moi, je ne suis pas méchant», etc.

c. Comme négation du verbe, dans une succession énumérative de propositions négatives : le suffixe *ši* n'apparaît pas alors, non plus que la conjonction *u* : *mā-itkéllem*, *mā-iŏḍḥak*, *mā-iχâlŏṭ mā-iŏgʒod felqhâui* «il ne parle, ni ne rit, ni ne fréquente les gens, ni ne s'assoit dans les cafés(1)»; *mā-nʒárfăh mā-néssnăh* «je ne le connais nullement»(2).

d. Comme négation du verbe ou des particules, construit avec *ḥátta . . . ḥáïia* (*kélma*, *ḥábba*, *šî*, etc.), *šâien*, *uâlu*, qui ser-

(1) Ainsi en tlemcenien et dans tous les dialectes ruraux de l'Oranie; les textes de Delphin et le récit de Zenagui, ap. *J. A.*, juillet 1904, en offrent de nombreux exemples.

(2) Je pense que dans cette singulière expression, le *mā-néssnăh* nous reporte au berbère اسن «savoir»; c'est un pléonasme comparable à celui que nous offre le nom de la sainte *lálla sṭi* de Tlemcen (cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 217); comp. au reste le صاغ سالم turc, etc.

vent à rendre le français «rien» : *mā-gâlli ḥátta kélma* «il ne m'a rien dit»; *mā-ɛṭâni ḥátta ḥâjja* «il ne m'a rien donné»; *mā-bẹ̄ĭni ūbẹ̄ĭnāh šâịẹn* «il n'y a rien entre lui et moi»; *mā-ɛándi ụâlu* «je n'ai rien»; — ou avec *ẳlla*, *γẹ̄r*, *sīụa*, qui servent à rendre le français «ne que, seulement, hormis (*mā* . . . *ẳlla*, etc.), — ou lorsque le verbe négatif a pour sujet ou pour complément *ḥádd* «personne»[1]; ou lorsqu'il est construit avec *ɛómṛ* (*ɛómmoṛ*) «jamais» (cf. *supra*, t. XV, p. 49); *ɛómṛi mā-ndírha* «je ne le ferai jamais»; *ɛómmoṛ δèššî mā-ikûn* «jamais cela ne sera».

3° *mâši* est employé :

a. Comme habituelle négation des adjectifs, là où la langue classique connaît غير : *mâši mlīōḥ* «pas bon»; *mâšī dûni* «pas méprisable», etc.

b. Comme négation des particules et des verbes, lorsque l'on veut préciser l'idée négative dans le sens du français «ce n'est pas» : *kânĕt ɛándäh bént qâddûr*. . . — *mâši ɛándäh* «la fille de Caddour était sa femme. . . — non ce n'était pas sa femme, à lui»; — *mā-tlāgẹ̄ịtš bīh sâɛăten ĕmšẹ̄ịt ĕlɛándäh*; *kār-râged*. — *mâši kār-râged* ! *ūlâken mā-byâš īgâblek* «je ne l'ai pas rencontré à l'heure où je suis allé chez lui; il dormait. . . — ce n'est pas qu'il dormait! mais en réalité il n'a pas voulu te voir». — Notons d'autre part que la série *mâši ṛâni*, *mâši ṛâk*, ou *mâši* qui s'emploie à Tlemcen comme négation habituelle de la série *ṛâni*, *ṛâk*, etc., est ici inconnue.

4° *lā* est employé :

a. Comme négation de l'impératif, concurremment avec *mā* . . . *ši* : *lā-tgûl* «ne dis pas», à côté de *mā-tgûlš*.

b. Comme négation énergique *du futur, avec un verbe au passé*, après un serment; ceci est une construction parfaitement connue de la langue classique, et que d'autres dialectes maghribins semblent ne pas ignorer[2]; *ụâḷḷâh lā-žẹ̄ịt* «par Dieu je ne viendrai jamais»; *belḥăṛâm lā-ṭḷábt* «par le divorce de ma femme je ne demanderai pas». Il n'y a pas à interpréter ici *lā* comme autre chose que la négation classique; ce ne peut être une abréviation ni de *ẳlla*, ni de *īlâ* (اذا) car nous trouvons avec ces deux particules,

(1) Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 190.

(2) Cf. Wright, *Arabic Grammar*, II, § 1, *e*, et § 161; je relève ap. *Houwāra*, p. 62, l. 6, *ụ́ḷḷa la-tfrâqt ɛămâkum* «par Dieu, je ne me séparerai pas de vous»; p. 28, l. 1, 2, *ụ́ḷḷa la-fkkītĕkī mínhum* «par Dieu, je ne t'en délivrerai pas», etc.; j'ai noté aussi à Tanger : *ụọḷḷâh ɛómmṛ ḅâḅâk la-šâfa bɛáino* «par Dieu! ton père ne la *verra* jamais de ses yeux».

dans notre dialecte, des constructions de sens fort différent : *uâllâh ăllā-žẹ̄ịt* «par Dieu je suis bel et bien venu»; *uâllâh ilā žẹ̄ịt* «par Dieu, je ne suis jamais venu» (mot à mot si jamais je suis venu [que Dieu me damne!]) (cf. *infra*, p. 121).

c. Comme négation explétive après les verbes exprimant la crainte, la prohibition, l'avertissement, suivant un processus fort classique et bien connu d'autres dialectes : *ṛódd bâlek lā ténχụōn* «prends garde d'être volé»; *ĕnχâf ₔŏlẹ̄h lā-itléf* «j'ai peur qu'il ne s'égare»[1].

d. Comme négation du présent dans une série énumérative de verbes; il peut alors remplacer *mā* pour tout autre verbe que le premier, qui reste construit avec *mā*; en outre la copule *u* est alors employée[2]; ainsi dans l'exemple donné plus haut (cf. p. 106, l. 30) on modifiera comme il suit la construction : *mā-it kéllem ŭlā-ịŏđḥak ūlā-iχâḷŏṭ ŭlā-ịŏgₔod felqhâụi.*

e. Comme négation énergique d'un substantif (نافية الجنس) suivant la construction connue de la langue classique; répété, *lā* répond alors au français «ni..., ni...»; et dans ce dernier cas, la copule *ŭ* est possible, mais fréquemment elle est omise, surtout dans les locutions courantes : *ugₔátt lā-χbáṛ* «et je demeurai sans nouvelles»; *eḷịộm ṛâh gellīl lā-dúnịa lā-χīra* «aujourd'hui il est pauvre sans part aux biens de ce monde ni de l'autre»; *ṣâbăh lā-klâm lā-slâm* «il le trouva ayant perdu connaissance» (incapable de parler et de saluer); *ugₔád ẹ̄ịtīm lā-bû ulā-χộ ulā-ḥádd īqộm bīh* «et il demeura orphelin, sans père, sans frère, sans personne pour subvenir à ses besoins»[3]; et avec la même construction : *lā-ụẹ̄n ₔŏlīk eḷịộm* «aujourd'hui il n'y a pas moyen de t'en tirer»; *lâ-men ịefgédni ulâ-men isĕllem ₔŏlẹ̄ịa* «je n'ai personne pour me rendre visite, et pour venir me saluer».

«Pas du tout» se traduit par *gâŏₔ*, ou par *elkúll*, ou par *âṣḷa* = classique أصلا avec la négation; et enfin par *lẹ̄is* = classique ليس; ce vocable n'est pas conservé dans le langage courant, dans le rôle de particule négative que lui connaissait l'andalou, et que certains dialectes n'ignorent pas aujourd'hui[4];

[1] Comp. *Dialecte de Tlemcen*, p. 190; *T. G.*, p. 143, *in princ.*; *Prov. et Dictons*, p. 166; et Spitta, p. 412 d.

[2] Elle n'est pas employée dans ce cas en tunisien, cf. *T. G.*, p. 147, *in fine*.
Cf. Delphin, 323, 324, لا دار ولا دوار ولا من ينسف النار (من ينسف النار = نافخ ضرمة de la langue classique «personne»).

[4] لس, avec les affixes vocaliques لس, est continuel pour ليس dans le diwān d'Ibn Guzmān, comme négation d'un verbe suivant (comp. *Estudios de*

mais dans la poésie vulgaire de l'Oranie, il se rencontre encore avec cet emploi : *lę̂ĭs nųâlef*; *δī mūḥâl* (Mustapha-ben-Brahim) «je ne m'habituerai pas; c'est chose impossible»; *náɜref kī náɜfes lę̂ĭsli žǫ́ṛṛa* «je sais poser le pied à terre sans laisser de trace» (El-Arbi-ben-Hammâdi)[1]. Dans le langage courant on entendra par contre : *mā̆-tšūfâhā̆š lę̂ĭs*! «tu ne le verras pas, absolument pas»; *mā̆-nefhâmš klâmäh lę̂ĭs* «je ne comprends pas son langage, absolument pas!», etc.; on verra plus loin un autre emploi de *lę̂ĭs* (cf. p. 123)[2].

La particule d'interrogation est *ši*, *š* enclitique, dont le traitement phonétique est le même qu'en tlemcenien. Fréquemment l'intonation seule de la phrase suffit à marquer l'interrogation. Dans une interrogation rapide et brusque, on fait entendre un *ŏ* bref après une finale consonantique; ainsi dans ce dialogue rimé entre bergers : *hā̆ttši ɜölîk ĕδδîbŏ? — hau χǫ́ftäh lā̆-iγệbŏ? — háu-öddâšŏ? — háu χǫ́ftäh iǫ́γda blâšŏ. — hau zgę̂itšŏ? — lẹiịâh ānâ gŭṣệĭbet ben ɜammâṛŏ? — háu žrę̂ĭtšo? — lẹiịâh ânä-sbég mellämhâṛŏ? — háu ūgéftšŏ? — lẹiịâh ānâ ɜămûd ɜaṛɜâṛŏ? — háu gɜáttšŏ — lẹiịâh ânö-ugîda feddâṛŏ? — ɜălâilek iā̆-šṭę̂ĭba. — telṣöglek fūṛǫkę̂ĭba*[3].

— «Le chacal a-t-il attaqué ton troupeau? (هدّ شى) — Eh quoi! as-tu peur qu'il n'ait déserté la contrée? — Eh bien! t'a-t-il emporté quelque pièce? — Eh quoi! as-tu peur pour lui qu'il ne soit parti sans rien? — Eh bien! as-tu crié? — Pourquoi? est-ce que je suis la flûte de Ben ɜammâr? — Eh bien! as-tu couru? — Pourquoi? est-ce que je suis plus rapide que les poulains? — Eh bien! t'es-tu levé? — Pourquoi? suis-je une perche de thuya? — Eh bien! es-tu resté assis? — Pourquoi? suis-je une bouse de vache au milieu du douar? — Puisses-tu trébucher sur une branche de jujubier épineux! — Que ce soit à ton genou qu'elle s'accroche!»

Erudición oriental, p. 397, *in fine* : *lis*, *las*), ou négation absolue «il n'y a pas»; comp. *lēs* en omani, Reinhardt, p. 112, *in princ.*

[1] Il en est ainsi dans la poésie populaire bédouine ou citadine de toute l'Afrique du Nord (cf. à titre d'exemples : Stumme, *T. B. L.*, vers 742 *leis*, et vers 896 *lis*; Sonneck, *C. M.*, I, pièce 3, v. 25; pièce 21, v. 22; pièce 25, v. 36, etc.; Joly, ap. *R. A.*, 1904, p. 41, v. 12; p. 42, v. 16); il est employé comme particule invariable de negation à la 3e pers. masc. sing.; rarement d'autres formes de la conjugaison apparaissent (cf. cependant ليست *ap.* Sonneck, I, pièce 22. v. 9).

[2] En revanche, le dialecte ignore le curieux بِلَيس «sans rien» = بلا شئٌ, que donne Delphin, p. 141, l. 14, والدار تبقى بليس; si la locution est courante dans le dialecte des textes de Delphin, il est bien peu probable toutefois qu'elle témoigne du sentiment de l'origine nominale de ليس = لايس (יֵשׁ).

[3] Sur *ɜălâilek* cf. *infra*, p. 127; comp. cette malédiction à *Boχārī* (éd. de Boulac), III, p. 204, l. 17 وَإِذَاشِيكَ فَلَا انتَقَش.

II. Adverbes.

Je renvoie d'une façon générale à *Tlemcen*, p. 180 et suiv. — Je ne considère comme des cas de «conservation» du tanwīn ancien, ni *'áiḍan* «encore» أيضًا *māθâlen* «par exemple» مثلا employés par les seuls lettrés, ni même *ābâden* «jamais» أبدًا, *dâimen* «toujours» دائمًا, *ḥáqqan* «vraiment» حقّا, de la langue courante. Ce sont pour moi des emprunts à la langue littéraire; les voyelles longues de *ābâden* le prouvent; et les véritables formes dialectales sont : *lébda* «toujours», *dâim* et *dîma* «toujours», *ḥágga* «de fait», avec le tanwīn disparu ou devenu *a*, «à la pause»; de même dans *márḥăba* «bienvenue à» مرحبًا, *báṣda* «déjà» بعدًا, *âṣla* «pas du tout» أصلاً, *iṣâra* «à gauche» يسارًا, *īmîna* «à droite» يمينًا, *báṛṛa* «dehors» برًّا, *γdâ* «demain» غدًا, peut-être *gŭbḕila* «un peu auparavant» قُبَيلاً.

1. *Adverbes de lieu.*

u̯ḕn (*u̯ḕïn*, *u̯în*) «où»; *l̥ḕïn* «vers où» (rare); *mnḕïn* (*mnḕn*, *mnîn*) «d'où».

hănâ, *hănâ̤a* «ici»; *lâhna*, *li̯âhna*, *lâhĕn*, *li̯âhĕn*, *li̯âh* «vers ici»; *ménna*, *ménn* «par ici».

ĕlhḕh, *ĕlhḕha*, *ĕlhḕhătîn*, *ĕlhḕhăθθâni* «là-bas»; *melhḕh*, *melhḕha* «par là».

θémm, *θéuuma*, *θemmâti*, *θemmătîn* «là».

θemmâk, *θemmâki*, *θemmăkîn* «là-bas».

γâdi «là-bas au loin».

ḡ̤îmîna, *ṣŏlā-ḡ̤îmma* «à droite»; *ḡ̤iṣâṛa*, *ṣŏlā-ḡ̤iṣṛa* «à gauche».

grîb «près»; *bṣḕd* «loin».

ĕlfóg «au-dessus»; *memfôg* «de dessus»; *ĕltáḥt* «au-dessous»; *mentáḥt* «de dessous».

ĕlguddâm «devant»; *monguddâm*, *melguddâm* «de devant»; *lă̤u̯ṛa*, *lă̤u̯r* «derrière»; *meṛṛáula*, *meṛṛául* «de derrière»,

ldâχel «dedans»; *báṛṛa* «dehors»; *gŭbâla* «en face».

dóγri, *gûda gûda*, *gŭbâla gŭbâla*, *nīšân*, *töṣ̤ân*, *ṣŏlā-hu̯âk* «tout droit», etc.

u̯ḕïn «où» se combine avec *mā* d'indétermination : *u̯ḕnémma*, *u̯ḕnma* «n'importe où» (cf. t. XV, p. 57); et avec *šū*, abréviation de

šûf : *šuuêïn* : *hâδa usêb gémȫḥ šuuêïn dessâtäh bent-ʿámmĕkum zzâzia* «ceci est un peu de blé que votre cousine la Djazya avait caché je ne sais trop où» (cf. t. XV, p. 52). — *uêïn* a aussi un sens temporel, surtout construit avec *hâδa* comme prédicat : *hâδa uêïn žêïtek mūlâd ʿáuf* «voilà que maintenant tu me crois venu des *ulâd ʿauf*!»[1]; *ällá δā uêïn* «juste maintenant» إِلَّا ذا ايين; *hâδa uêïn náʿref rôḥe bähli* «c'est maintenant que je sais vraiment que j'ai une famille» (cf. *infra*, p. 123).

hänâia «ici» offre l'augment *ia* que nous avons trouvé avec les pronoms personnels (cf. t. XV, p. 46); je signalerai qu'à Tlemcen, on entend fréquemment *hêna* à côté de *hänâ*, et à Alger *hânna*. — Le *hôn* du syrien, du maltais et du tunisien se retrouve dans les parlers sahariens[2]. — Je considère *liähna* comme représentant إلى هنا; *liähĕn* est une forme abrégée (Tanger *lêhĕn*) de *liähna*, et *liäh* (aussi saharien) une forme abrégée de *liähĕn*.

ĕlhêha «là-bas» est peut-être la forme première (*ĕlhê*+*ha*) et *ĕlhêh* une forme abrégée; le *ha* final est plutôt la particule démonstrative que le suffixe de la 3e pers. fém. sing., employé au neutre comme dans les adverbes tripolitains *sāʿéthä*, *nhârhä*, *yiduūkithä*. — J'interprète *ĕlhêhäθθâni*, pour lequel je crois avoir entendu aussi *ĕlhêttâni* comme un composé de *ĕlhêh* et de *eθθâni* «le second là-bas» (plus éloigné que le premier). Dans certains dialectes bédouins d'Oranie on entend aussi *ĕlhêttâh*.

Nous trouvons ici des augments *ti*, *tîn*, *ki*, *kîn* : *ĕlhêhätîn*, *θemmâti*, *θemmätîn*, *θemmâki*, *θemmäkîn* (comparez plus loin *häkδäkîn* et *hakkäkîn*).

L'augment *k*, *ki* nous offre vraisemblablement le ك démonstratif[3]; le *ti* est une autre particule démonstrative, dont l'origine n'est pas parfaitement claire : est-elle berbère, et soutient-elle quelque rapport avec le *ta* de *uâšta* «quoi»?[4] est-elle arabe et a-t-elle quelque chose à voir avec le ت *de* تِلْكَ, de تيك, de هاتى, etc., ? avec le suffixe *t* démonstratif dont on a signalé des traces

[1] Tribu voisine des *ūlâd brāhîm* et qui passe pour avoir un apanage de crédulité et de sottise; il y a tout un cycle de récits humoristiques sur le béotisme des *ūlâd ʿauf*.

[2] Cf. *Quelques observations sur Beaussier*, p. 91, 92.

[3] A Tunis *ka* (cf. T. G., p. 144, note 1); à Tlemcen *k* dans *ṭemmák*, *ṭänîâk* (aussi *ṭäinâk*), *hänák*, etc.; à Tripoli *γuduîka*, *häkkâkä*.

[4] Cf. *supra*, p. 51; et *Houwāra*, p. 56; le même suffixe se retrouve dans le *drūkâti dlūkâti* de la petite Kabylie = ذاالوقت, où je crois à une forme augmentée de *drûk*, non à la conservation du ت de وقت (cf. Doutté, ap. *Bulletin de la Société géographique d'Oran*, 1897, p. 231).

en arabe classique (et précisément dans ثَمَّةَ = ثَمَّ)[1]; il faut noter qu'à Alger la combinaison en تيك des deux suffixes est courante dans un assez grand nombre de locutions adverbiales : *ṭemmātîk* «là»; *baʒdāṭîk* «déjà»; *gānāṭîk* «aussi»; *ḍṛoqṭîk* «maintenant»; *dāγāṭîk* «maintenant»; *zaʒmāṭîk* «donc en somme»; *ḥammālāṭîk* «or donc», etc. — Quant à l'augment *n*, je ne sais non plus s'il faut le rapprocher des finales *n* des pronoms personnels *hūmân*, *ntūmân*, *nṭin* du tlemcenien, et y voir, comme le propose Stumme pour ces dernières, le «Localexponent» berbère (ceci conviendrait particulièrement bien en l'espèce)[2], ou s'il faut songer au suffixe sémitique *n* dont on a signalé des traces dans d'autres dialectes[3]. — En somme, la tendance à renforcer sans cesse la valeur démonstrative des particules par l'adjonction d'éléments nouveaux, sensible en sémitique ancien, est très vivante dans les dialectes arabes maghrébins.

γâdi «là-bas au loin» (غادى) est connu de divers dialectes dans un sens adverbial locatif[4].

meṛṛaul est une métathèse de من الوراء[5],

dóγri «tout droit» est bien connu comme turc; au lieu de *gûda gûda*, on entend, dans le Sud oranais, dans le Tell algérois, comme en marocain *dûga dûga* (également avec le sens de «peu à peu») qui est peut-être une métathèse; *nīšân* et *tōẓîân* signifient je crois proprement «directement au but» «en visant droit»[6]; on précise en plaisantant *nīšân mukkóḥla* «en ligne droite» (ligne droite de fusil!) par opposition à *nīšân ménžel* «en ligne droite de faucille» qui est proprement «tout de travers»[7] (employé ironiquement).

ʒōlā-ḥuâk «tout droit devant toi» reporte peut-être à هَوًى «inclination, direction suivie» (comp. *ḥăuâit* «vers, dans la direction de, aux abords de» *supra*, p. 70); peut-être à هواء «air, vent,

[1] Cf. Nöldeke, *Beiträge z. semit. Sprachwissenschaft*, p. 14; *húet* = هُوَ de Pedro de Alcala était aussi cordouan (Ibn Guzmān, 27ᵇ, l. 5).

[2] Cf. *Z. D. M. G.*, 1904, p. 676, *in fine*; à Nedromah, sur un sol berbère, *hōṵâni* «lui», *hẹṭâni* «elle», *hummâni* «eux» et aussi *ṭemmâni* «là».

[3] Cf. Nöldeke, *loc. cit.*; et *sup.* pronoms interrogatifs, p. 53; cf. précisément avec des adverbes le syriaque ـاصـ, ـاصـ.

[4] Cf. *Quelques observations sur le Dictionnaire de Beaussier*, p. 53.

[5] Cf. *Tlemcen*, p. 187; Doutté, *Un texte arabe*, p. 30, note 202.

[6] Comp. Delphin, p. 273, note 3.

[7] La courbure de la faucille est passée en proverbe dans le langage courant, cf. Ben Cheneb, *Proverbes arabes de l'Algérie*, n° 1765; comp. Ibn Guzman, 28ᵃ, l. 19; comp. pour un développement sémantique analogue, Dozy, I, 579. مزور = *cazcorvo* = «cagneux».

ligne droite comme le souffle du vent»; on dit aussi *errîṓḥ errîôḥ* dans le sens de «toujours tout droit» [1].

2. *Adverbes de temps.*

uệ̆inta «quand?» *mnệnta* «depuis quand?» *lệnta* «jusqu'à quand?» *uaqtâš* «à quel moment?»; *qệsâs*, *ʒandâš*, *sāʒtâš* «à quelle heure?» *ʂâṛuṓk* «maintenant»; *ṭṛệg*, *llá ðā uệ̆n* «juste maintenant».

bîh fih, *bîha bîha*, *fisâṓs*, *θémm θémm* «tout de suite»; *fessāʒ-aulhệ̆n* «sur-le-champ».

fîlóuuöl, *feššôu* «tout d'abord»; *fettâli*, *felʒăgâb* «en dernier lieu»; *uâḥda men uâḥda*... *ūθānîha* «en premier lieu... en second lieu».

gábĕl, *guddâm* «avant» *gŭbệ̆l* «auparavant» *gŭbâ̆iel* «bien auparavant» *gŭbệ̆ĭla* «tout à l'heure» (passé); *gŭbệ̆ĭlât* «un peu auparavant».

bâʒd «après»; *bâʒda* «déjà»; *ménnō-utāl-elḥâl* «dans la suite».

dâ̆imen, *dâ̆im*, *dima*, *lébda*, *lébd-ellbûd* «toujours».

ʒomṛ (*ʒommoṛ* avec les affixes consonantiques et à l'état construit avec un nom; *supra*, t. XV, p. 49 et 107); *qṓṭṭ*, *ābâden* «jamais»; *hệ̆lhât* «au grand jamais».

békri «tôt»; *lbúkṛa* «de bonne heure»; *lyṓbệ̆iš* «au petit jour».

grîb «bientôt»; *bessiâs*, *ʂâṛuṓk*, *uaḥdeššuệ̆ña* «tout à l'heure» (futur).

zmân, *felmâḍe*, *fâ̆it* «autrefois»; *mennâ-lguddâm*, *ménnō-uhâk* «dans l'avenir, dorénavant».

ĕliôm «aujourd'hui»; *ṣṣŭbâḥ* «ce matin»; *elʒĭ̆šiña* «cet après-midi»; *ellệ̆ila* «cette nuit».

i̯âmes «hier»; *lūmnâmes* «avant-hier»; *lūmnāmsîn* «avant avant-hier».

elbârōḥ «la nuit dernière»; *lūlelbârōḥ* «la nuit d'hier»; *lūlel-bārḥệ̆n* «la nuit d'avant-hier».

γdâ, *γôdua* «demain»; *mă̆γγâd* «après-demain».

ʒāmlóuuöl «l'année dernière»; *lūlʒāmlóuuöl* «il y a deux ans»; *lulʒāmlouŭlîn* «il y a trois ans».

ssnâ, *ʒām-essnâ* «cette année»; *ĕlʒâm eẑẑệ̆i* «l'année prochaine».

uệ̆inta reporte à أى متى dont les équivalents apparaissent à travers les dialectes de l'Iraq au Maroc (cf. *supra*, t. XIV, p. 122); on entend *lệnta* à côté de *lệnta*.

ʂâṛuṓk est seul usité pour «maintenant» chez les Ulâd Brāhîm; dans d'autres dialectes oranais, on entend *ðākettóu* (avec le تو

[1] En libyque *rīḥ* «dans la direction de»; cf. Hartmann, *Lib. Wüste*, p. 141, l. 10, et 127, avant-dernière ligne.

des dialectes orientaux) et *šākennît* (avec le نيت «aussi» des dialectes marocains[1]).

tṛêg : *ụênta žêit*? — *tṛêg* «quand es-tu venu? . . . juste maintenant» (m. à m. «je suis encore sur le chemin»).

lébda me paraît أبدا avec la préposition *l* agglutinée; *lébdellbûd* est une formation secondaire, très comparable au reste aux classiques ابد الآبدين, ابد الآباد, etc.

iâmes est أمس avec les transformations phonétiques dialectales étudiées plus haut (cf. t. XIV, p. 103, 418). Dans le Sahara algérois on entend *âms* ou *âmes*. Cette dernière forme se retrouve chez les Ūlâd Bṛāhîm dans *lūmnâmes*, *lūmnāmsîn*. Ces formes reportent à اول من امس avec agglutination de *l* préfixé (préposition, article?), et disparition, sous l'influence de cet l¹ dialectal, de l² de اوّل. On entend aussi *lūlel-mnâmes*, où je considère *el* comme un article dialectal adjoint au complexe *mnâmes*, peut-être sous l'influence analogique de *lūlel-bârǒḥ*. — Des équivalents variés de *lūmnâmes* et de *lūlelmnâmes* existent dans les parlers du Tell et du Sahara oranais; je connais à Mascara *lūnemnâmes*; à Géryville *lūliâmes*, à Ammi-Moussa *lūlâmes*, à Saint-Denis-du-Sig *nūmnâmes* et aux environs immédiats de Saïda *nūnenmnâmes* (cette dernière forme avec substitution de la nasale *n* aux *l* de *lūlel* initiale, sous l'influence de la forte nasalisation du groupe final *mnâmes*).

mâyyâdd «après-demain» aussi *monyâdd* reporte à من غد ou plutôt à une abréviation de بعد من غد. Le dialecte ne connaît pas pour exprimer «après après-demain» un duel *mâyyâddîn*, comparable à *lūmnāmsîn*, *lūlelbārḥên*, *lūlʒâmlouūlîn*, tandis que dans les dialectes du Sahara algérois on a : *qâdụa* «demain»; *bâqdâqàd* «après-demain»; *bâqdāqdên* «après après-demain» et qu'en tangerois on a *ddīlêh* «après-demain», *ddīlṭêin* «après après-demain»[2]. La succession des jours dans le parler des Ūlâd Bṛāhîm s'indiquera de la façon suivante : *ydâ mā-nžîš umâyyâdd mā-nžîš ụúlli šéggāh mā-nžîš ụúlli ʒōlêh ĕnšāḷḷâh ĕnkūn ʒándek* «demain je ne viendrai pas; ni après-demain, ni le jour suivant, et le jour au delà si Dieu le veut, je serai chez toi».

(1) Cf. Delphin, p. 67, note 11; *Observations sur Beaussier*, p. 15, p. 55; *nît* semble le berbère *nit* «aussi» (cf. Stumme, *Tazerw.*, p. 212), connu des dialectes marocains (très courant à Tanger; aussi ap. *Houwāra*, p. 27, note ax) et sahariens oranais (cf. *Actes du XIVe Congrès*, p. 296, avec une étymologie inadmissible).

(2) *ddīlêh* qui se retrouve à Tlemcen, à Nedromah, à Alger (à Constantine et à Laghouat *llīlêh*), reporté à mon sens à الذى يليه (comp. امس والذى يليه, ap. *Vocabulista in arabico*, p. 244).

3. *Adverbes de manière, de quantité, etc.*

Les principaux sont :

kîf, *kī*, *kīfâš*, *kīfâh* « comment ».
ʃŏlâš, *ʃŏlâh*, *liᵢâš*, *leᵢïâh* « pourquoi ».
ʃŏlāšânš, *ʃŏlāqᵢbâlš*, *ʃŏlāsābâbš* « à cause de quoi ».
šḥâl, *kém* « combien » ; *geddâš* « de quelle taille ».
hâk, *hâkδa*, *hākδâk*, *hākδâkîn*, *hákka*, *hakkâk*, *hakkākîn* « ainsi ».
kδâ « tant » ; *kᵢït ükᵢït* « tant et tant ».
θâni, *θānîk*, *gâna* « aussi ».
bezzâf, *iᵢâser* « beaucoup, très » ; *ʃᵢâiṭa* « beaucoup de, bien des » ; *nézha*, *γᵢâiᵢa* « extrêmement ».
kθér, *ziᵢéd* « plus » ; *qᵢâll*, *glél* « moins » ; *fôg elḥádd* « on ne peut plus ».
šuᵢïiᵢa, *šuᵢï* « un peu » ; *bᵢnūbᵢn*, *hākūhâk*, *hālŭhâl*, *lāhŭlâh* « passablement ».
elkúll, *gâŏₛ* « absolument » ; *suᵢāsuᵢâ*, *geddgédd* « exactement » ; *bárka* ; *fâqâṭ* « seulement ».
bettegrîb, *belḥŏrâ* « à peu près » ; *grîb*, *χlâₛ* « presque ».
fṛáḥba, *mₛā báₛăδ. . . báₛăδ* « ensemble ».
ʃâd, *māzâl* « encore ».
bessᵢâs, *bettāᵢûl*, *bellbâga*, *belhăᵢuâ*, *beššuᵢïiᵢa*, *ᵢáḥḍa ᵢaḥḍa*, *χámsa sétta* « tranquillement, posément, lentement ».
belléžž, *belχŏff*, *belₛăzém*, *fisâŏₛ* « vite ».
bâṭŏl, *bâᵢilek* « gratis ».
bessᵢïf « de force » ; *bennîᵢa*, *belgâna* « volontiers » ; *gâna gâna* « de gré ou de force » ; *fârδ*, *lâzem* « nécessairement ».
belₛâni « exprès ».
ᵢoθṛân « évidemment ; de fait ».
beδδâhṛa, *ʃainâni*, *gŭbâla bent gŭbâl*, *fennhâṛ elgâili*, *fennhâṛ elgahhâṛ* « ouvertement ».
ŏχfïiᵢa, *bettedṛâg*, *bessétĕr* « en cachette ».
belgaₛdïiᵢa, *belgŭₛâd* « assis » ; *bĕlügâf*, *beluᵢâgfïiᵢa* « debout ».
ʃŏlāγâfla ; *belféžₛa* « à l'improviste », etc. Cf. au reste *Dialecte de Tlemcen*, p. 185.

kī « comment », que nous retrouverons plus loin avec les sens conjonctifs de « comme » et de « lorsque », s'emploie concurremment avec *kîf* pour introduire une proposition d'interrogation directe ou indirecte : *kī-ṛâk* « comment vas-tu ? » ; *ĕnšûfha kī-dâir* « je veux voir comment elle est faite » ; *náₛref kī-náₛfes* « je sais comment poser le pied à terre ». Mais un « comment ? » interrogatif, sans proposition qui le suive sera toujours *kīfâh* ou *kīfâš* : *kīfâš* « comment ? (qu'as-tu dit ?) » ; *ĕnuᵢoṛṛêlek kīfâh* « je te montre-

rai comment». *kī* a pour parallèle le *čīĕ* du dialecte de l'Iraq; et les lexicographes le citent anciennement comme équivalent de كيف[1].

Le *kém* «combien»; *bkém* «pour combien» représentant du كَمْ classique apparaît à côté du *šḥâl*, *ĕšḥâl* de la *κοινή* oranaise et marocaine; ici, ce sont, chose curieuse, surtout les femmes qui l'emploient volontiers; dans les parlers du Sahara il est d'un usage très courant[2]; j'en conclurais volontiers que *šḥâl* «combien» est un apport andalou[3] aux dialectes citadins; et que ce terme essentiel du vocabulaire commercial s'est étendu aux parlers bédouins, sous l'influence économique prépondérante des villes. *kém* s'emploie, dans une construction fort classique avec un *men* de تمييز et un substantif *toujours au singulier*; et il en est de même de *šḥâl* : *kem meṛṛâžel* «combien d'hommes»; *šḥâl men máṛṛa* «combien de fois»; c'est la même construction qu'on trouve encore dans le *qâddâš* «combien» de la *κοινή* algérienne orientale, qui ici apparaît sous la forme *geddâš* avec le sens conforme à son étymologie de «de quelle taille».

kĕĭt ukĕĭt «tant et tant» est le classique كَيت وكَيت[4].

hâk «ainsi» nous offre l'équivalent maghribin d'une forme bien connue de divers dialectes orientaux (syriens, iraquois)[5]; *hákka*, *hakkâk* se retrouvent avec des variantes dans tout le Maghrib[6]; on ne peut au reste s'empêcher de songer au كاك pour كذلك qui apparaît sporadiquement dans la poésie antéislamique. Les formes *hakkākîn*, *hākδākîn* nous offrent à nouveau l'augment *n* dont j'ai parlé plus haut.

gâna «aussi» est peut-être le turc كنه, tandis que *belgâna*

[1] Comp. Weissbach, ap. *Z. D. M. G.*, 1904, p. 933, *in princ.*; *Tlemcen*, p. 185, 186; *T. A.*, VI, p. ٢٤٢ : وكيف ويقال كى بحدف فائها كما قالوا فى سوف سو, s'agit-il d'une disparition de l'*f* de كيف comme le veut l'auteur du *Tāğ*, comme Weissbach et moi l'avons proposé, ou d'une forme analogue à la conjonction hébraïque כי comme dit Landberg (*La langue arabe et ses dialectes*, p. 57; contra Nöldeke ap. *Z. D. M. G.*, 1905, p. 416)? — Je rappelle que le dialecte connaît une autre chute de *f* final, *šū* pour *šûf* (cf. *sup.*, p. 52), comme l'iraqois connaît *ašū* pour *ašūf* (Meissner, *Geschicht.*, XXXIV).

[2] Comp. Delphin, p. 19, note 2.

[3] Cf. *Vocabulista*, p. 549; Pedro de Alcala, p. 160, «cuanto» *axhál*.

[4] Pour moi le *mukûl ukûl* «so und soviel» de Tunis (Stumme, *T. G.*, p. 181) est ماهو كيت وكيت.

[5] Syrien هَيك (cf. *Prov. et Dictons*, p. 59; *Z. D. M. G.*, 1868, p. 128), iraqois *hîč*, *hîĕ* (Meissner, p. 146).

[6] Tun.-Tripolitain *hākka*, *hākkâ̆a*, *hākk*, *hākkâkka*, *hakkâk* (Stumme, *T. G.*, p. 182), maltais *ek*, *hékkà*, *hekk* (*Z. D. M. G.*, 1904, p. 916), marocain *hákka*, *hakkák*, *hĕkák* (Socin, *Mar.* et *Houwāra*, passim).

«volontiers», *gâna gâna* «de gré ou de force» semblent bien reporter à l'espagnol «*gana*»[1].

bezzâf «très, beaucoup» appartient à la κοινή algérienne; *iâser* se retrouve dans le Maghrib oriental[2]; il arrive au reste ici qu'un vocable spécial serve à exprimer avec certains adjectifs l'idée du superlatif relatif; ainsi : «très malade» est *mṛêḍ γâleb* ou *mṛêḍ χâlöṣ*[3]; «très ivre» est *sekrân méiiet*; «très avare» est *bχêl iâbes* ou *meš̌ḥâḥ ži̇̄fa*; dans certains parlers provinciaux de la France, on dira ainsi «perdu saoul», «brûlé sale», «fin clair», etc.

ʒâiṭa s'emploiera dans les phrases comme celles-ci : *ʒâiṭa mennâs ṛóuǔḥo eliôm* «bien des gens sont partis aujourd'hui»; *iâhder belʒarbiia χêir men ʒâiṭa teržmānât* «il parle l'arabe mieux que bien des interprètes»; l'origine de cette locution ne m'est pas claire : il faut vraisemblablement le rattacher à *ʒáiiöṭ* «crier» (*ʒâiṭa* «une foule criante»)[4]; dans le sud algérois le mot a nettement un sens péjoratif «une séquelle». A Constantine, on emploie dans ce sens *hädda*, et à Guelma *hâisa*.

γâia et *nézha* «extrêmement» sont les classiques غاية et نزهة[5]; dans la bouche des demi-lettrés on entend *fīγâia ūnīhâia*, (فغاية ونهاية) qui est sûrement emprunté à la langue classique.

ziéd «davantage» n'est jamais *zuöd* (*azuad*) comme dans d'autres dialectes[6].

hâlŭhâl «passablement» est, je crois, un emploi à contresens de la particule d'interrogation هَلْ empruntée à la langue littéraire.

Sur *gâöʒ* «absolument», avec la négation «nullement», cf. *supra*, p. 56; dans la plaine du Cheliff on entend avec les augments *ti*, et *tīk*, *gâʒēti*, et *gâʒētīk*.

suâsuâ n'a à Saïda que le sens de «exactement, comme il faut» et n'a pas comme à Alger le sens de «ensemble» (*ǧîna suâsuâ* «nous sommes venus ensemble»).

Au lieu de *bárka* «seulement, assez» sur lequel cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 186, et de *fâqâṭ* = فقط on emploie aussi *ūkân* m. à m. : «et voilà ce que c'est» *šuéiia ūkân* «un peu seulement».

belḥöṛâ «à peu près, environ» est بالحرى; la prononciation *belḥâṛa* qui se rencontre à Alger et à Constantine, existe dans la

(1) Cf. Fleischer, *Studien über Dozy's Supplément*, V, p. 63; Simonet, *Glosario de voces ibéricas*, p. 248.

(2) Cf. *T. G.*, p. 183.

(3) Comp. Kremer, *Noten Lexicographie*, I, 51.

(4) Rien à voir avec عيّط classique, cf. *Tāǧ-el-ʒarūs*, I, p. 635.

(5) Cf. Delphin, p. 91, note 9 نزه تهرس «se brisa complètement» : je ne connais pas en Oranie la métathèse نهزة signalée *ap.* Sonneck, *C. M.*, II², p. xix.

(6) Cf. Socin, *Diwan*, III, § 168; Meissner, *Geschich.*, p. 125.

province d'Oran à Ammi-Moussa et à Mazouna. On entend parfois à Saïda *bellŏẖra* qui est je crois بالأحرى[1].

χlâṣ «presque» se construit comme il suit : *χlâṣ métt* ou *χlâṣ mā-métt* ou *χlâṣ ŭmā-métt* «je suis presque mort»; jamais, dans les deux constructions avec *mā*, il n'est possible de faire suivre le verbe du *š* de négation[2]; il est donc vraisemblable que *mā* y est pronom relatif.

fīṛáḥba «ensemble» est فرحبة «dans une même place», il est particulier aux dialectes ruraux d'Oranie et n'est usité, ni à Tlemcen, ni à Alger, ni dans le Tell algérois. — *ṃɛā báɛăḍna báɛăḍ* «nous ensemble», etc., n'est connu qu'avec la répétition de *báɛăḍ*; au contraire, dans la province de Constantine, comme à Tunis, *mɛā báɛăḍna*, sans répétition de *báɛăḍ* est des plus courants[3].

māzâl «encore» : *māzâl elḥâl* «il est encore temps»; il se conjugue généralement *mā-zélt ĕmṛẹ̄ḍ* «je suis encore malade»; *mā-zâlu ṣŏγâṛ* «ils sont encore jeunes»; *mā-zéltu mā-tɛarfûš* «vous ne savez pas encore». — Quant à *ɛâd*, qui reporte à عَادَ, il est devenu particule complètement stérilisée, et a perdu toute trace de conjugaison[4]. Son emploi est des plus fréquents; il rend généralement l'adverbe français «encore» dans ses diverses acceptions: *ṛâkum ɛât-taḥḥâṛθu?* — *ïāh ɛâd kī bdẹ̄na* «vous labourez *encore*? — Et pardi! nous ne faisons *encore* que de commencer!» *uzîd mɛā ṭṭṛẹ̄g ɛâd bâh tọ̄ṣol leddouuâr* «et continue *encore* à suivre le chemin pour arriver au douar»; *uɛášṛa bezzâf ɛâd* «et dix, c'est *encore* trop!»; *kθér ɛâd* «plus *encore*»; *uségg elqiâda ɛâd* «et fût-ce *encore* plus que le poste de caïd»; — *māɛâdš* (*māɛâtš*) est comme dans le reste du Maghrib «ne ... plus».

bâilek «gratis» est le turc بَيْلك.

Sur *uoθrân* (avec les affixes aussi *uoθrânt*, cf. *supra*, p. 49), cf. *Quelques observations sur le Dictionnaire de Beaussier*, p. 13 et 14.

gŭbâla bent gŭbâl «ouvertement» est une amusante expression populaire, à rapprocher de *lébd-ellbûd* signalé plus haut; *fennhâṛ elgâili* est proprement, «au jour de midi éclatant de lumière»; *fennhâṛ elgahhâṛ* «au jour victorieux» (√قهر et rien à voir avec √جهر malgré l'analogie de sens[5]).

[1] Cf. mes *Observations sur Beaussier*, p. 21; andalou «à peine», cf. Dozy, t. I, p. 280.

[2] Comp. Delphin, *Textes*, p. 311, l. 5, خلاص ما قتلتنى الصرة «le froid du givre me fit presque mourir».

[3] Par ex. *passim* dans les textes de Mejdoub ben Kalafate.

[4] Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 184, note 3.

[5] Le ج n'est jamais *g* dans le dialecte; *gâher* «à haute voix» de l'Omāni (Reinhardt, p. 119) est bien entendu, au contraire جهر.

III. Conjonctions.

Locutions conjonctives.

Les principales sont :

ṷv, *u* «et»; *ṷálla*, *óu* «ou bien» *ịā*... *ịā* «ou... ou»;
lâken, *láinni*, *ālâinni*, *sâ₃a* «mais»;
elḫāṣôl, *elfâida* «bref»;
lû, *lûn*, *lūkân*, *kân*, *kùn*, *iδa*, *ila*, *ília* (*lá*, *liá*) «si»;
mākânši «sinon»; *álla* (*llá*), *γẹr*, *lākân*, *lansmâḥ* «si ce n'est que»;
bélli «que»; *kélli* «comme si»;
byâ... *byâ*, *sṷâ*... *sṷâ* «soit que»;
ḥátta lūkân, *ba₃démma* «même si, quoique»;
bâlek, *ṷāqẹla*, *iémken*, *léikûn*, *léiδha*, *lâyna* «peut-être que»;
kima «de même que», *kī*... *kī* «aussi bien... que»;
qöddma (*géddma*) *qâdĕrma* «autant que, assez pour»;
bâš, *bâh*, *kībâh* «afin que»; *mnẹ̄n-δâk* «du fait que»;
₃ŏlāχâṭöṛ «parce que»; *₃ŏlāžâl*, *₃ŏlābâl*, *₃ŏlāšân* «en vue de»;
blâma, *blẹ̄isma* «sans que»;
âmmᵘa, *iδa*, *kân* «quant à»;
fīṭau₃ölli, *fī₃auḍölli* «au lieu de»;
mnẹ̄n, *kīf*, *kī*, *kīmnẹ̄n* «lorsque»;
ṷâqtélli, *elṷâqtélli*, *ṷâqtĕma*, *ṷâqten* «au moment où»;
nhāṛélli, *nhâṛen*, *iômen* «le jour où»; *sā₃télli*, *sâ₃ten* «l'heure où»;
fiδākélli «pendant que»;
ḥátta, *lḥátta*, *γẹ̄ira*, *bẹ̄ila*, *bẹ̄ilâma*, *bẹ̄inma* «jusqu'à ce que, durant que»;
gábĕlla, *gábĕlma*, *guddâmla*, *guddâmli* «avant que»;
ba₃délli, *bá₃ădma*, *bá₃den* «après que»;
mélli, *men-ḥẹ̄it* «depuis que»;
márṛa... *márṛa*, *sâ₃a*... *sâ₃a*, *mābîh*... *mābîh*, *χôḍah*... *χôḍah* «tantôt... tantôt»;
bélli... *bélli*, *bîma*... *bîma*, *félli*... *félli*, *fîma*... *fîma* «aussitôt que»;
mādâm... *mādâm* «plus... plus»; *mādâm mā*... «moins... moins»;
lâzem, *lābédd*, *mākân γẹ̄ir* «il faut que»; etc.

ṷv, *u* (classique و) «et» a le même traitement phonétique qu'en tlemcenien. — D'autre part, j'explique par واو المعيّة des expressions comme : *ntö-umen žẹ̄it* «avec qui es-tu venu?» *ḥŏná ṷoṣṣubâḥ öṣânna leddouṷâṛ* «nous sommes arrivés, avec le matin,

au douar» ; et par le واو اللزوم des tournures extrêmement courantes comme : *kúll uâqt ūnâsäh* «autre temps, autres gens».

ułúlla «ou» (وإلّا) est plus employé que *ułu* (أو); *iā . . . iā* «ou bien . . . ou bien» est courant dans la plupart des dialectes[1]; *ämma . . . ämma*, employé par les lettrés, représente إمّا.

Sur *läinni* «mais», cf. *Tlemcen*, p. 194; à côté de *lâken* on entend *lākín* (emprunt littéraire).

lukân, ou *kân* «si»[2] sont plus employés que *lu* et *lûn* (لو أن); *kûn* ne m'est pas clair. (Cf. sur l'annexion des affixes personnels à ces particules, *supra*, p. 49.) — *lu*, *lukân* ont exactement la valeur du لَو classique, c.-à-d. que les verbes de la protase et de l'apodose qui les suivent. doivent être traduits par le plus-que-parfait et le parfait du conditionnel, ou l'imparfait de l'indicatif et le présent du conditionnel[3] : *lukân ǯêit lūkân šétt* «si tu étais venu, tu aurais vu»; *kân ūdāuih ṭbib, iébṛa* «si un médecin le soignait, il pourrait guérir»; *kûn skétt χêir lek* «si tu t'étais tu, cela aurait mieux valu pour toi».

îδa (*īδâ*) «si» exprime une éventualité dont la réalisation est probable; à côté de *îδa* = إذا, on entend les énigmatiques *îla* (*lâ*), *îlia* (*liá*) bien connus d'autres dialectes[4]. Chez les ruraux d'Oranie *îδa* et ses succédanés se construisent généralement avec le verbe de la protase au parfait dans le sens du futur : *îδa ǯêit ŏydâ ṭṣêbäh* «si tu viens demain, tu le trouveras»; *îlia χdémt térbôḥ* «si tu travailles, tu gagneras». — Dans les parlers citadins, le futur de la protase avec *îδa*, *îla* est courant.

mākânši «sinon» : *liá serráḥtni ṛṛôḥ mākânši mū-ṛṛôḥŏš* «si tu me permets, je partirai; sinon, je ne partirai pas».

bélli «que» est de l'emploi le plus fréquent. Le classique أَن conservé dans les dialectes d'Orient a ici disparu à l'état isolé; sporadiquement, on le rencontre encore en composition avec

[1] Cf. Landberg, *Prov. et Dictons*, p. 114; *Hadr.*, p. 738.

[2] *ūkân*, dans le sens de «si», apparaît dans les dialectes sahariens (cf. Kampffmeyer, p. 234, l. 4) comme à Tanger.

[3] Comp. Machuel, *Méthode pour l'étude de l'arabe parlé*, p. 199.

[4] *īlā* dans le sens de إذا apparaît dans tout le Maghrib et en Arabie (cf. *W.Z.K.M.*, 1894, p. 266); *îlia*, *liá* connus des dialectes arabiques (*Hadr*, p. 523; *Z.D.M.G.*, 1868, p. 120) paraissent dans le Maghrib essentiellement bédouins (cf. Hartmann, *Lib. Wüste*, p. 237, n. 3, p. 239, n. 1; *M.G.T.*, p. 215; *T.B.L.*, p. 135; *Houwāra*, p. 70, l. 22, *ułîa*; Sonneck, *C.M.*, 1, p. 42, note *c*; Joly, ap. *R.A.*, 1904, p. 47: à Laghouat *liân* = إلا ان. Je ne les connais pas jusqu'à nouvel ordre dans les dialectes citadins).

quelques adverbes ou conjonctions, pour former des locutions conjonctives : *lûn* = لو أن; *i̯ōmen* = يوم أن; *lḕi̯lten* = ليلة ان; *bás-den* = بعد ان; et avec cet emploi il est beaucoup moins fréquent au reste ici que dans les parlers sahariens[1]; d'une façon générale, ce sont les relatifs conjonctifs, *mā* (suivant un processus déjà apparu dans la langue classique) ou *élli* qui le remplacent[2]; *bélli* «que», *kélli* «comme si»; et *i̯ōmélli*, *nhāṛélli*, *basdélli*, etc. plus fréquents que *i̯ōmen*, *básden*, *nhâṛen*, etc. — J'ai dit que je tenais *kā'ännâhu* «comme si» pour un emprunt direct à la langue littéraire (cf. *supra*, t. XIV, p. 102)[3].

byâ... *byâ* «soit que... soit que», dont j'ai parlé ailleurs, se conjugue : *byâ ījî*, *byâ mā-ījîš* «soit qu'il vienne, soit qu'il ne vienne pas»; *byād-dījî*, *byât-mā-dījîš* «soit qu'elle vienne, soit qu'elle ne vienne pas»; *byâu ūjû byâu mā-ījûš* «soit qu'ils viennent, soit qu'ils ne viennent pas». Des équivalents sémantiques exacts se retrouvent dans les parlers sahariens (*štâ*... *štâ* = اشتهى) et citadins (*ḥább*... *ḥább* احبّ). La signification primitive de ces expressions est : «qu'il veuille... qu'il veuille». — Quant à *sṵâ*... *sṵâ*, c'est je crois سوى «il est égal que...»[4].

ălla (*ăllá*, *llá*) «si ce n'est que» = إلّا; il faut noter qu'il est fréquemment particule de تاكيد «renforcement d'affirmation» suivant un processus qui semble apparaître dans la langue classique : *belḥāṛâm ăllā-ntú* «par le divorce de ma femme, c'est bien toi»; *u̯âllâh ăllā-ǯît* «par Dieu je suis bel et bien venu»[5].

lākân «si ce n'est que» s'emploiera par exemple dans ces phrases : *mā-isebbâhläḥ-ḥádd lākân u̯úldäh* «personne ne lui

[1] Cf. *R. A.*, 1901, p. 232; *ḥattáh* = حتّى أن «jusqu'à ce que» n'apparaît dans le Tell oranais qu'en poésie; غير انّه du Sud oranais (*Actes du XIV^e^ Congrès*, III, 296) est inconnu.

[2] Comp. *W. Z. K. M.*, 1894, p. 266.

[3] Par contre, dans les dialectes du Sud oranais on a *kémn*, à Laghouat *kínn* (comp. aussi Sonneck, I, p. 13, note *a*; *Houwara*, p. 66, l. 27) qui sont à rapprocher des représentants orientaux de كأن (Kampffmeyer, *Beiträge zur Dialectologie des Arab.*, ap. *W. Z. K. M.*, 1899).

[4] Delphin, *passim* a إلّا سوا.

[5] On comparera aux observations de Landberg pour le syrien ap. *Proverbes et Dictons*, p. 166; et à Doutté, *Un texte arabe*, p. 24, n. 69, qui indique, je crois, exactement le processus sémantique : *u̯állâh ăllā-ntú mähbûl* «par Dieu tu n'es qu'un fou»; Delphin, p. 31, l. 7, إلّا كلينا كاملين «nous en avons bel et bien tous mangé». — إلّا ولا sans proposition suivante se montre dans les dialectes bédouins de Syrie et en Égypte avec le sens d'une affirmation énergique «certainement, si fait» (cf. *Z. D. M. G.*, 1852, p. 204, 205; *ib.*, 1857, p. 676, n. 1).

ressemble, si ce n'est son fils»; *ïtïbăhlek lăkân ŋáddṛah* «il te l'apportera à moins qu'il ne l'ait perdu». — Je le rapporte à لَكَان, comme le *lăkân* syrien, le *lekkân* du Sud algérien, probablement le *kân* du Maghrib oriental[1]; les phrases citées ici doivent être traduites strictement comme il suit : «personne ne lui ressemble; certes il y a toutefois son fils (qui lui ressemble); — «il te l'apportera; certes il y a toutefois (à considérer) qu'il l'aurait pu perdre». Il faut écarter à mon sens l'idée que *lăkân* serait un doublet de *lăkin* = لكن «mais»; et ne pas songer davantage, ni à *ïlăkân* = اذا كان «si c'était», ni au لايكون classique employé للاستثناء[2].

lansmâḥ «si ce n'est que, hormis que» : *ṛâžel ĕmlĭŏḥ lansmâḥ ṛâṣah sχộn* «c'est un brave homme, hormis toutefois qu'il a la tête chaude»; on entend à Alger *lăsmâḥ* et dans le Tell algérois *lămensmâḥ* qui est la forme primitive de *lansmâḥ* : لا من سماح «mais il ne faut pas négliger...»; dans *lansmâḥ* il se peut que m^1 de *lămensmâḥ* ait disparu à cause du voisinage de m^2.

J'ai étudié ailleurs *lĕïkùn*, *lĕïḍḥa* «peut-être» = لَيكون, لَيضحى et leur frère *lĕïṣộd* du Tell et du Sahara algérois[3]. — *lâγna* est bien لاغِنى, très fréquent dans les poésies andalouses. Originairement, *lâγna* exprimait une affirmation énergique «il est indispensable...; il est certain que...»; il en est arrivé à exprimer la simple probabilité[4] suivant un processus sémantique dont *lĕïkùn*, *lĕïḍḥa* dans le présent dialecte, لَعَلّ dans la langue classique et «sans doute» dans mon propre parler français sont des exemples caractéristiques.

[1] Cf. Landberg, *Proverbes et Dictons*, p. 197, 198; Oestrup, *Contes de Damas*, p. 151; *lekkân* ap. Sonneck, *C.M.*, II², 95, *in fine*; Kampffmeyer, p 234, note 2; Joly, ap. *R.A.*, 1904, p. 9, لكان «je voulais *seulement*»; Stumme, *M.G.T.*, § 199, *kân* «bloss, ausser, nur»; *T.B.L.*, p. 149, كان «bloss, nur».

[2] Cf. *Alfïya*, v. 328.

[3] *Observations sur Beaussier*, p. 49, غد, et p. 50; comp. Kampffmeyer, p. 232, note 6.

[4] Comp. Joly, ap. *R.A.*, 1901, p. 222, 223; *lā γnâš* dans le Sud oranais (cf. *Actes du XIV^e Congrès*, p. 295; لاغنى est extrêmement employé par Ibn Guzmān; il a peut-être un sens dubitatif, *ap.* fol. 80^b l. 2 : فلو ان تحبان اوشريج القاضى ونريد نتكلم لاغنى ان نعثر ; «je serais même Saḥbân ou le cadi Šoraïḥ, que voulant parler, je trébucherais d'aventure»; très fréquent aussi *ap.* Yafil, *Maǧmū' el'ayānī* : p. 213, l. 20 : فالصبر عون للسقيم لاغنى ياق الفرج «le malade doit s'armer de patience; il pourra se faire que son tourment cesse».

kī...kī «aussi bien...que» : *kīlγâni kīlχammâs* «aussi bien le riche que le quintenier agricole». Cf. *supra*, p. 115, 116.

J'ai parlé ailleurs de *kībâh* «afin que» et de *šŏlāžâl* «en vue de»[1]; — *šŏlāšân* a des équivalents dans de nombreux dialectes.

blĕ̄šma «sans que» : *mā-ṛṛôḥŏš blĕ̄šma tserrâḥni* «je ne partirai pas sans ta permission»; nous avons je crois à faire à ليس dans le sens de إلّا (proprement «sinon que») que connaît parfois la langue littéraire (avec une construction différente).

ăɱɱ"a «quant à» appartient plutôt à la langue littéraire; la langue vraiment populaire emploie *îδa* et *kân*; *ntá mā-rbŏḥŏts; îδa belgâsem ḥáttă-nšŭfu* «toi tu n'as pas réussi; quant à Belgâsem, nous allons voir» (proprement «s'il s'agit de...»).

mnĕ̄n (*mnĕ̄n*, *mnîn*) «lorsque» est répandu dans tout le Maghrib; il faut en rapprocher dans le présent dialecte *ŋĕ̄n* «au moment où»; le sens «temporel» de أين a été signalé dans d'autres domaines de l'arabe dialectal[2].

ŋâqtélli, *elŋâqtélli* «au moment où»; les deux formes existent parallèlement; mais au point de vue syntactique, je crois qu'il faut les distinguer l'une de l'autre; avec *elŋaqtélli* nous avons à faire dans *élli* à un véritable موصول, pronom relatif; avec *ŋaqtélli* nous avons un emploi de *élli* pour أن et un état construit comparable à celui de *ŋăqten* = وقتَ أن; très significatif est à cet égard le traitement des noms féminins *sâ'a*, *lĕ̀la* avec l'une et l'autre construction : *ellĕ̀l-élli-kân elbérd* «la nuit où il fait froid»; *essâ'-ölli tĕkŭn ĕmrŭ̂ŏḥ* «à l'heure où tu te trouveras bien dispos» (cf. *supra*, t. XIV, p. 143) à côté de *lĕ̀lt-élli*, *sâ'ăt-élli* (ساعةَ أن, لَيلةَ أن); il y a aussi entre les deux constructions une légère différence de sens : *ŋâqtélli* «au moment où»; *elŋâqtélli* «au moment précis où» (non à un autre)[3].

Sur les formes *ŋăqtma*, *gâbĕlma*, *bâ'ădma* (*bâdma*) *gâbĕlla* (*gbélla*), etc. Cf. *Dialecte de Tlemcen*, p. 192; à Laghouat, *nhârma* est généralisé dans le sens de «lorsque».

ḥátta «jusqu'à» n'est pas très fréquent à Saïda; on entend simplement *ḥátta*; mais dans d'autres parlers d'Oranie, il est

[1] Cf. *Observations sur Beaussier*, p. 75 et p. 5; جال est fréquent dans les textes daδinois de Landberg.

[2] Cf. Kremer, *Noten Lexicogr.*, p. 5; *ŋēn* «au moment où», *ap.* Hartmann, *Lib. Wüste*, p. 190, l. 7, p. 142, l. 34; p. 54, l. 24; *mnēn* «lorsque», p. 58, l. 37; Stumme, *M. G. T.*, p. 283; *ān*, *ilain* «jusqu'à ce que», *ap. Actes du XIV^e Congrès*, p. 296, 297.

[3] Extrêmement curieux est le *trīqĕt-ellī žābtek* «le chemin qui t'a amené», de Socin, *Mar.*, p. 50, l. 23.

habituel[1], *hátta* forme ici parfois, comme en tlemcenien, une sorte de futur périphrastique[2].

γḙ̂ĭra «jusqu'à ce que» : *zīt-tméšša γḙ̂ĭra-uṣált hāδelgáｓda* «continue à marcher jusqu'à ce que tu arrives à ce plateau»; *γḙ̂ĭra* préposition est peut-être غير + إلى (préposition) [cf. t. XV, p. 66]; mais *γḙ̂ĭra* conjonction me semble bien *γḙ̂ĭr* «seulement, si ce n'est que» + *îla* = اذا «si» (comp. *gábĕlla* = *gábĕl* + *îla* = قبل اذا[3]). Le sens primitif est celui de «seulement que» ou «seulement lorsque»; en tlemcenien nous avons avec le même sens *γḙ̂la*, à Laghouat *qáillä*[4], et chez les tribus des environs de Saint-Denis-du-Sig *γḙ̂δa* ou *γḙ̄δân* (غير اذا أن); enfin on peut employer indistinctement à côté de la forme contractée *γḙ̂ĭra*, les formes non contractées *γḙ̂ĭr ĭlâ* ou *γḙ̂ĭr ĭδâ*[5]. — On notera enfin que, chez les Bédouins d'Oranie *γḙ̂ĭra*, chez les Sahariens *qáillä* se construisent toujours avec le parfait dans le sens du futur comme *îla* et *îda*.

bḙ̂ĭnma «durant que» reporte à بينما; mais *bḙ̂ĭla*, *bḙ̂ĭlâma* «jusqu'à ce que, l'intervalle de temps que» sont assez énigmatiques; voici des exemples de leur emploi : *ttennâni bḙ̂ĭla žḙ̂ĭt* «attends-moi jusqu'à ce que je vienne»; *bḙ̂ĭlâma žḙ̂ĭt nộṣol kân hóuụa fī-χḙ̂ĭmtäh* «durant que j'étais en route pour arriver, lui était déjà dans sa tente»; on pourrait songer à une altération de بينا, بينما; mais il est remarquable qu'après *bḙ̂ĭnma* le futur est possible; et qu'après *bḙ̂ĭla*, *bḙ̂ĭlâma*, dans le dialecte considéré, le passé est seul possible (même pour exprimer l'idée du futur). D'autre part je crois utile pour éclairer, autant qu'il est possible, l'origine de

(1) Ainsi très fréquemment dans les textes de Delphin; on comparera à Landberg, *Prov. et Dictons*, p. 256.

(2) L'abréviation en *ta*, bien connue d'autres dialectes, apparaît dans le Sud oranais (cf. Nöldeke, *Beiträge z. semit. Sprachwissenschaft*, p. 64).

(3) Cf. *W.Z.K.M.*, 1894, p. 206; *Tlemcen*, p. 192.

(4) En tlemcenien *γḙ̂la* avec un verbe au مضارع, forme un véritable futur périphrastique, analogue à celui qu'on forme avec *hátta* : ap. *J.A.*, juillet 1904; p. 47, l. 1 : *ụahléf γḙ̂la ịéšrob mendémmu* «qu'il jura de boire de son sang»; on dirait aussi bien *hátta ịéšrob*; on comparera à la forme non contractée *ap.* Meissner, *Tanger*, p. 45, l. 14, 15 : *hlíf γḙ̂r ila ịdíbḥek uịšrab eddimm diálek*. — Kampffmeyer, p. 229, l. 9 : *utākúl qaillâma ṭugīš* «da kannst du fressen, *bis* du gar nicht mehr kannst»; p. 235, l. 6 : *untémm náｓṭiha qaillā gâtli* «und ich würde ihr immerfort geben genau *bis* sie sagt».

(5) *Ap.* Delphin, p. 60, l. 4 du texte arabe غير اذا كنّا شرينا «jusqu'à ce que nous ayons acheté»; *γḙ̂ĭra* est parfaitement possible au lieu de غير اذا; de même ap. *Houwāra* le *ｓāla žbītiliịa* de la transcription, p. 28, l. 2, correspond à عال اذا جبتي du texte, p. 29, l. 2 (عال = غير dans ce dialecte) «jusqu'à ce que tu m'apportes» ou «seulement si tu m'apportes».

cette conjonction, de mentionner quelques locutions de forme voisine et de même sens, que j'ai recueillies dans divers dialectes maghribins : Dra-el-Mizan, *bîδa*; Laghouat, *bḕĭlla*; Alger, *bîdma*, *būdmân* (*bîdma* + أن); Tlemcen. *bīdmānât*; Tanger, *bḕidmān* (andalou *beydam*, ap. P. de Alcala «mientras»); Duperré, *bîδma*; Saint-Denis-du-Sig, *bīdâma*; Mascara, *bḕĭδâma*; Géryville, *bḕĭdémma*; Laghouat, *bḕĭlma*; Saint-Denis-du-Sig, *bîlma*; Géryville, *bḕĭlémma*; Mascara, *bḕĭlúmma*; Teniet el-hadd, Orléansville, *bḕĭlâma* [1]. — On pourrait songer à la fameuse particule d'exception بيد [2]; *bîda*, *bîδa*, *bḕĭlla*, et *bḕĭla* du présent dialecte seraient بيد + اذا (ou إلى); de même que l'autre «particule d'exception» غير, بيد, combiné avec اذا aurait pris le sens de «jusqu'à»; la construction de *bḕĭla* (*bḕĭlla*) avec le parfait, dans les dialectes bédouins, comme celle de *γḕĭra* (*qáilla*), etc. montrerait que *îδa* (*îla*) entre dans la composition de ces conjonctions dialectales. — Enfin on pourrait songer à une construction insolite بإذ, بإذا, بإلى avec la préposition ب. — *bḕĭlâma* du dialecte paraît bien *bḕĭla* + *ma*; et *bḕĭδâma* de Mascara *bḕĭδa* + *ma*. Mais les formes parallèles *bḕĭlémma*, *bḕĭlúma*, *bḕĭlúmma* obligent à considérer les *lāma*, *lámma*, *lúmma*, *ilúmma* «jusqu'à ce que» des parlers orientaux [3]; et la question de *bḕĭla*, *bḕĭlâma* du présent dialecte se trouve ainsi rattachée à deux des questions les plus obscures de la dialectologie arabe : celle des rapports de *îδā*, *îlā* «si» et celle des rapports de *lâma*, *lúmma*, *lámma* «jusqu'à ce que».

menḥḕĭt «depuis que» reporte sûrement au classique من حيث quoiqu'il soit toujours prononcé ici avec *t*, et non *θ* spirant; il n'a pas ici le sens causal de «du fait que» qu'il connaît parfaitement dans les dialectes sahariens.

χôδah . . . χôδah «tantôt . . . tantôt» est assez rare, il faut sûrement le rapprocher du *māχûd* tlemcenien [4]. Dans ce dernier je

[1] Je dois la connaissance de nombre de ces formes à M. Destaing, professeur à la Médersa de Tlemcen; faut-il rattacher aussi les formes constantinoises *bīzmân*, *bezmân* à cette série : transformation de *bîδmân* sous l'influence d'une étymologie populaire بزمان?

[2] Grünert lui a consacré une monographie, et Landberg d'importantes observations (ap. *Hadr*, p. 258). D'autre part dans une chanson du Sud tunisien je relève deux fois بيد une première fois avec l'affixe ذ de la première personne : بيدى «tandis que moi», une deuxième fois avec un verbe au parfait بيد مشيت «durant que je marche» (*ap.* Sonneck, *C. M.*, I, n° 71, vers 14 et 18).

[3] Cf. Spitta, p. 185; *Z. D. M. G.*, 1892, p. 357 et suiv.; Landberg, *Hadr*, p. 712, 713; en zouaoua, «jusqu'à, jusqu'à ce que» est *alémma*.

[4] Comp. *J. A.*, juillet 1904, p. 96 et 97; et Socin, *Mar.*, p. 48, l. 18, *χūd . .*, *. .χūd*.

vois, combiné avec l'impératif خُذْ «prends-le ... prends-le...» un vestige *mā* du classique أَمَّا; et c'est ce même vestige que je vois dans *mābîh* usité chez les ruraux d'Oranie : *mābîh iṛâbö₃ mābîh isêïer* «tantôt il galope, tantôt il marche au pas».

bélli ... bélli, félli ... félli, etc.; *bélli žâ bélli mšâ* «aussitôt arrivé, il est reparti.»

mādâm ... mādâm, māḥádd ... māḥádd «plus ... plus» se construisent avec les affixes. Cf. *supra*, t. XV, p. 49 : et *Dialecte de Tlemcen*, p. 193, 194.

lâzem «il faut que» ne prend pas les affixes ici, comme dans d'autres dialectes.

IV. Interjections.

i̯ā (يا) et *ā*, *ā̃* (أ, آ) sont les particules habituelles du vocatif, Elles se construisent :

1° Avec un nom indéterminé (construction classique) *i̯ā ṛâžel* «ô homme!»; *skút i̯ā ṣâmöṭ* «tais-toi, importun!»; etc.

2° Avec un nom pourvu de l'adjectif démonstratif (construction classique) : *i̯ā hāδeṛṛâžel*, *i̯ā hāδeṣṣâmöṭ* (avec une nuance de mépris);

3° Avec un nom pourvu de l'article : *i̯ā-ṛṛâžel* «hé l'homme!», *i̯å-ṭṭâlö₃ ježžbél* «hé celui qui monte à la montagne!», *i̯ā-lχâṭöṛ* «hé le passant!», etc.; et avec le pronom relatif *elli* : *i̯â-lli* «ô celui qui...!». — La construction avec un nom pourvu de l'article, proscrite par les grammairiens classiques[1], se trouve dans tous les dialectes algériens, en marocain, en omani, en libyque[2]; la construction avec le relatif : *i̯âlli* (*i̯elli*, *i̯alli*) est courante dans les dialectes syriens[3].

Toutefois, dans le dialecte considéré, on n'emploie pas indifféremment la construction avec le nom indéterminé et la construction avec le nom pourvu de l'article; d'ordinaire, la première sera usitée, quand on s'adresse à un interlocuteur, au cours d'une conversation; la deuxième, quand on interpelle un individu éloigné. Etymologiquement, avons-nous affaire à un véritable article? à un لام الاستغاثة confondu avec l'article, traité analogiquement comme lui, et assimilé comme tel aux lettres solaires[4]? Faut-il supposer à l'origine une construction analogue à celle du ḥadra-

[1] On n'en cite que deux ou trois exemples, et en vers, «à cause des nécessités du mètre» (اضطرار). Cf. *Alfiia*, vers 583, et *Ibn Ya₃îš*, p. ١٧١, ١٧٢.

[2] Cf. Reinhardt, p. 20, *in princ.*; Hartmann, p. 72, l. 13, 14.

[3] Cf. les observations de Landberg, *Proverbes et Dictons*, p. 4.

[4] Ce serait bien comme لام الاستغاثة qu'il faudrait interpréter le يالبوى «ô mon père» de Delphin, p. 132, l. 14, qui m'est personnellement inconnu.

moutien لا ياحمار «ô toi âne!»[1] où le لا initial aurait disparu? — C'est ce que je ne décide pas.

iā, *ā* entrent daus la composition d'un certain nombre de formules exclamatives : *iāménd̤ra* «eh bien quoi!»; *iāḥaṣrâh* «hélas!» (en regrettant le passé); *iŏuddi* «mon cher»; les *iā taḥuâži*, *iā tebrâdi*, etc., du langage des femmes (cf. t. XIV, p. 469); enfin dans *iālʒâg*, fém. *iālʒâga*, pl. *iālʒâgîn*, par lequel on interpelle un ou plusieurs individus éloignés «eh là-bas!». Je crois, après réflexion, qu'il faut voir dans cette curieuse expression[2] un ترخيم de *iā-lʒâgeb* «ô le passant!» (*ʒâgéb* est le mot habituel pour «passer» chez les Bédouins oranais et algérois).

Dans l'appel lancé d'un piton de colline (*kúdia*) à un autre, on fait suivre le vocatif de la particule *há* : *ā . . . belgâsĕm ha*, *ā . . . mōḥámmed hâ . . . ŏ*; je ne décide pas si cette particule a quelque rapport avec le اه de ندبة; ou est simplement le حرف التنبيه; pour marquer qu'on a entendu l'appel ainsi lancé, on répond *iāhiā͂ilâh*.

Je ne vois pas davantage le وا de ندبة dans *uâk* «allons!», *uâk sālāmât* «allons tout est bien!»; lorsque à deux interpellations «*iā mōḥámmed*, *ā mōḥámmed*», un individu n'a pas prêté attention, on lui crie avec énergie la troisième fois *uā mōḥámmed*[3]!

Très employés sont : *iâk* «n'est-ce pas» (ايّاك?); *ʾālâš* «hélas!» (الأشّى?); *héiia* et *éiia* «allons!» (هيّا); *háu* «hé là!»; *črék*, *čók* «pardi!» *géddha* (قدّها) «bravo!»; *tózz* «fi donc!» (quand par exemple on trouve un don peu généreux).

A un individu ou à une bête de somme qui trébuchent, on dit en guise de malédiction *ʒălâilek* qui reporte, pour moi au vieux لالعالك[4] (aussi *ʒălâilek dégga* «puisses-tu recevoir un coup de couteau», *ʒălâ lek mŏt* «puisses-tu mourir», *ʒălâilek tedrâga* «puisses-tu être caché par la terre»).

En passant auprès de travailleurs, on leur dit : «*allâh iʒâunkum* «que Dieu vous aide»; réponse : *iérḥam uāldîk* «qu'il fasse miséricorde à tes parents».

A quelqu'un qui boit, l'on dit : *ṣáḥḥa* «que ceci te profite» ou *rouuâk allâh* «que Dieu te désaltère!»; réponse : *rouuâk urouuâni men ḥáuḍ ĕnnbî* «qu'il nous désaltère tous deux (au jour du jugement) à l'abreuvoir du prophète»[5].

(1) Landberg, *Hadramout*, p. 196.
(2) Cf. *Observations sur Beaussier*, p. 62.
(3) *uá* et *â* sont aussi berbères (Stumme, *Taz.* §223); *â* apparaît aussi dans le Sud algérois (*R.A.*, 1901, p. 220).
(4) Cf. *Lisan*, XX, p. 116, et Ibn Hichâm sur *Bânat suʒâd*, éd. Guidi, p. 10.
(5) Cf. L. Gautier, *La perle précieuse de Ghazâli*, p. 70.

A quelqu'un qui éternue on dit : *ráḥmek aḷḷâh* «que Dieu te fasse miséricorde»(1).

En visitant un malade, on lui adresse dès l'entrée le souhait: *δhâb eššörr* «que le mal s'en aille» ou *lābâs* «il n'y a pas de mal»; réponse : *lâh lā-iuorrėlkĕ bâs* «que Dieu ne te fasse pas voir le mal»; c'est à une abréviation de cette formule que je rapporte l'énigmatique *lâhla* «après tout peu importe», par laquelle on exprime son dépit après avoir essuyé un refus.

A peu près synonyme de *lâhla* est *šâḷḷâ* : *šâḷḷâli bîk* «que m'importe ce que tu fais!»; la forme *māšâḷḷa* qu'on trouve avec le même sens à Ammi-Moussa, et la présence de *ḷ* «emphatique» permettent de reporter l'origine de cette expression à ماشاء الله(2).

Pour couper poliment la parole à un interlocuteur qui ne vous laisse par le temps de placer un mot on lui dit : *ṣâlle ʿöl-ėnnbî* «appelle les bénédictions de Dieu sur le prophète»; il en est de même en beaucoup de pays musulmans(3).

Pour calmer un interlocuteur courroucé, ou obtenir de lui rétractation d'une parole désagréable, on lui dit : *ĕnʿál eššėịṭân* «maudis Satan (qui te fait parler)!»

ḥāšâk «sauf le respect que je te dois» (حاشاك) suit la mention d'un objet ou d'un individu impur(4); *hóuuó-lbʿėd* «il s'agit de celui qui est loin» est employé pour empêcher une méprise, dans une conversation de tour amphibologique, ou écarter de l'esprit des auditeurs toute crainte de mauvais augure : *gúttläh škûl-li žérḥak... hóuuó-lbʿėd* «je lui ai dit : «qui t'a blessé?... «[lui qui est loin]», c.-à-d. le mot «blessé» ne doit pas affecter ceux auxquels je rapporte cette conversation; il s'agit de celui auquel je l'ai tenue et qui n'est pas là.»

Les «particules de serments» sont *u*, *bi* : *uâḷḷâh*, *bellâh* «par Dieu»; très souvent aussi *bárka*, *ʿâhäd*, ou *ḥáqq* (بركة, عهد, حقّ) : *ḥáqq sîdi röbbⁿi* «par Monseigneur Dieu»; *bárket sîdi rsōḷḷâh* «par la bénédiction de Monseigneur le prophète; *ʿâhäd aḷḷâh* «j'atteste Dieu».

On jure par les saints du Maghreb; très fréquemment par le divorce : *belḥărâm*(5), *ḥărâm nsâịa* «par le divorce de mes femmes»;

(1) Tout près de la formule orthodoxe de تشميت. Cf. Boχârī, *Adab* n° 126; comp. Lane, *Modern Egyptians*, I, p. 259.

(2) Comp. Ben Cheneb, *Proverbes arabes*, I, p. 82, n° 265; autre étymologie *ap.* Sonneck, II², p. 59 شلّا.

(3) Cf. Burton, *Thousand Nights*, V, 65; Perron, *Sîdi Khalîl*, V, p. 560, 561; Snouck Hurgronje, *Mekk. Sprichwörter*, p. 12; et *R. A.*, 1905, p. 98; le rigoriste Ibn el-Ḥāǧǧ blâme l'abus de cette formule ap. *Madχal*, III, p. 213, 214.

(4) Cf. Bel, *Djâzya*, p. 81, 82.

(5) Cf. un proverbe populaire contre l'abus de cette pratique ap. Ben Cheneb, *op. laud.*, n° 1135.

belḥărâm eθθālâθ lli mâ-ifti ʃeḥ-ḥátta līmâm mâlek ḥátta i̯âχoḍ máṛti lihûdi šlộmo « par le divorce trois fois prononcé contre lequel l'imām Mālik lui-même ne pourrait rien dire; et dût ma femme ne revenir à moi qu'après avoir épousé le juif Chelomo ». — On jure encore « par la fraternité » *belχâu̯a*; « par la consanguinité » *ḥáqq eddémm élli bẹ̄nâtna*; « par le sel mangé en commun[1] » *báṛkt-elmélḥ elli tχâlfu šölệh līdîn* (c'est-à-dire : « par ce sel au-dessus duquel nos mains se sont croisées »); enfin les femmes surtout jurent fréquemment « par le café » *ḥáqq hādeššādli̯a*[2].

W. Marçais.

[1] Cf. Doutté, p. 39, note 3, et Landberg, *Arabica*, V, p. 134, 158.

[2] Cf. Landberg, *id.*, V, p. 160, 161; sur le nom de *šādli̯a* donné au café, cf. *Observations sur Beaussier*, p. 39, 40; Goldziher, *Kitāb al-Muʿammarīn*, LXXXVIII.

LA FORTERESSE D'ALAMŪT.

Le nom de la forteresse d'Alamūt, en Perse, dans les montagnes de Rūdbār entre Qazwīn et le Gīlān, célèbre parce que les Ismaéliens ou Assassins en avaient fait leur capitale, a été expliqué de trois manières différentes : 1° *âluh* « aigle » et *âmūt* « nid », donc « nid d'aigle » ; 2° *âluh* « aigle » et *âmūt*, forme dialectale pour pers. *âmūkht* « il a enseigné » ; par conséquent « l'aigle a enseigné » ; 3° *ala(h)* « nid » et *mūd* « aigle », ce qui donne « nid de l'aigle ».

Débarrassons-nous tout d'abord de l'étymologie n° 3, qui n'a pour elle que l'autorité, assez maigre, du dictionnaire persan de Riẓā-Qūly Khān intitulé *Endjumèn-ārā-ï Nāçirī* et appelé habituellement *Ferhèng-i Nāçirī*. D'après lui, *mūt* serait pour *mūd* « aigle », attesté suffisamment en dehors du glossaire du *Désātīr* (p. 61) pour qu'il soit considéré comme entré dans l'usage de la langue (cf. Johnson, *Dict.* s. h. v°). Le poète lauréat (*mélik oš-šoʿarā*) Çabā de Kāchān[1] a dit :

Mākiyān-rā būdʿ īn[2] *mikhlab-o minqārʿ, vè-lī*
çaïdʿ-rā mikhlab-o minqārʿ be-bāyad čūn mūd.
Éz kharātīn vè zè kharrūbʿ kasī khʷāstʿ pèrènd?
kirmʿ bāyistʿ zè ibrīšam-o barg-èš èz tūd.

La poule a des ergots et un bec, mais pour chasser il faut des serres et un bec comme ceux de l'aigle.

Quelqu'un a-t-il jamais demandé de la soie au ver de terre et au caroubier? Il faut un bombyx et, pour sa nourriture, des feuilles de mûrier.

Au mot *mūd*, le *Ferhèng-i Nāçirī* dit ceci : « Aigle, oiseau connu dont les plumes servent à empenner la flèche; c'est le roi des oiseaux, comme le lion est celui des bêtes féroces. Le *mūd* bâtit son nid sur les hautes montagnes; de là le nom de la forteresse d'Alamūt, qui est très élevée et qu'on a appelée pour cela « nid de « l'aigle ». Mais il y a doute pour le mot *ala(h)*, qu'on a pris dans le sens d'« aigle », tandis que *mūt* signifierait « nid ». Le Désātīr dit que *mūd*, *mūt*, est le nom parsi de l'aigle; il se trouve avec ce sens dans le glossaire du Désātīr[3] et dans le Borhān-i Qāṭiʿ. *Ala(h)*, *alā* est « nid » dans le Désātīr[4]. »

[1] Contemporain de Fèth-ʿAlī-Šāh, auteur d'un diwan considérable, d'un *Šahinšāh-nāmè*, d'un *Khudāvènd-nāmè*; il mourut en 1238 hég. (1822-1823). Riẓā-Quly-Khān, *Medjmaʿ ol-Fosahā*, t. II, p. 267.

[2] Le texte lithographié a *būdī*, qui ne cadre pas avec le mètre (*ramal*).

[3] Éd. Mulla Firuz bin Kaus, *gloss.*, p. 61; cf. texte, p. 200, et trad. angl., p. 131, n° 84.

[4] Je n'ai pas retrouvé cette dernière indication dans le Désātīr.

Il s'agit de montrer que *ala(h)* signifie «nid», ou tout au moins «demeure»; par malheur, ce mot n'est attesté nulle part, et l'auteur du *Fèrhèng-i Nāçirī* en est réduit à citer le mot *alāčiq* qui en serait dérivé et qui figure dans un vers du *Mathnavī* de Djélāl-od-Dīn Rūmī :

ān alāčiq-ī bolènd-ī turkʿmān

Cette tente élevée des Turcomans.

Pour comble d'infortune, le mot *alāčiq* est turc; cf. Pavet de Courteille, *Dict. turc-oriental* : «*ālāčūq*, tente ou hutte de feutre et de baguettes flexibles», attesté dans les *Mém. de Baber*, p. 146; comparer Barbier de Meynard, *Dict. turc-fr.*, t. I, p. 100; voir aussi Suléïmān-Efendī, *Lughāt-i djaghatāï*, p. 18; Vámbéry, *Čagataische Sprachstudien*, p. 212 : *ālādja* «tente des Turcomans». L'étymologie de Riẓā-Qūly-Khān est donc à rejeter.

Restent les deux premières explications. Toutes les deux traduisent *âluh* par «aigle»; il n'y a de divergence que pour la seconde partie du nom, *âmūt*. *Aluh* figure dans tous les dictionnaires persans (voir aussi Nöldeke, *Geschichte des Artakhshîr-i-Pâpakân*, p. 59, n. 2); Ibn-Khallikān le connaissait, car c'est par lui qu'il explique le surnom d'ʿImād-od-Dīn Iṣfahānī, le fameux secrétaire de Saladin (*Biograph. Dict.*, trad. de Slane, III, p. 305; cf. I, p. 171); il a été conservé par le kurde (Justi-Jaba, p. 19; *Z. D. M. G.*, 1884, p. 49), le gīlāni (*ūleh*, Bérézine; *álukh* [Recht], *alökh* [Minārè-bāzār], J. de Morgan, *Mission scientifique*, t. V, p. 207) et le māzandèrāni (Rehnè *allé*, Koudjour *ālè*, Morgan, *ibid.*).

Dans la première explication, on a recours à un mot *āmūt* qui signifierait «nid»; c'est celle qui a été adoptée par les auteurs persans. Le dictionnaire *Borhān-i qātiʿ* dit que c'est le nid des oiseaux de proie; de même le *Fèrhèng-i Djihāngīrī* (éd. de Lucknaw, t. I, p. 81), qui appuie son interprétation d'une citation : «*āmūt*, nid des oiseaux de proie tels que le faucon, l'aigle, le faucon royal (*šāhīn*).» Mandjik[1] a dit :

Bèr qullè-ī qāf-o bakht-i iqbāl
āmūt-i ʿuqāb-i doulèt-i tust.

Sur le sommet de la montagne de Qâf et de la chance de la fortune — Est situé le nid de l'aigle de ta prospérité (mètre *hazadj*).

Le second hémistiche de ce vers est cité par le *Fèrhèng-i Rašīdī*, p. 75.

[1] Panégyriste des Çaffârides du Sistân, des Ghaznévides et des émirs Tchaghânides; il s'appelait Abu'l-Ḥasan ʿAlī ben Moḥammed et était né à Tirmidh. Cf. P. Horn, *Asadī's neupersisches Wörterbuch* (dans les *Abhandl.* de la Soc. roy. de Gœttingue), p. 29; Riẓā-Qūly-Khān, *Medjmaʿ ol-Fosahā*, t. I, p. 506; Muḥammad ʿAufī, *Lubāb ul-Albāb*, éd. Browne, t. II, p. 13-14. C'est par erreur que Daulet-Šāh (éd. Browne, p. 78) fait de lui un contemporain du sultan seldjouqide Moḥammed, fils de Melek-Šāh et frère de Barq-Yāruq.

Les historiens persans expliquent le nom d'Alamût par le « nid d'aigle »; cf. Ḥamd-ollāh Mostaufī, *Tārīkh-i Gozīdè*, éd. Gantin, t. I, p. 489; *Nozhat el-Qolūb*, dans Quatremère, *Hist. des Mongols*, p. 213, note; Mîrkhond (*Not. et Extr.*, t. IX, p. 208); Muḥammed ben el-Ḥasan ben Isfendiyār, *History of Ṭabaristān* (vers 613-1216), trad. abrégée de Browne, p. 240; Ḥadji-khalfa, *Djihān-numā*, p. 296 (dans Schefer, *Chrest. pers.*, t. II, p. 113).

Dans la seconde explication, *āmūt* est la 3e p. s. du prétérit du verbe **āmūtan* correspondant au persan *āmūkhtan* « enseigner ». Le sens de la dénomination de la forteresse serait : « l'aigle a enseigné ». Cette interprétation a été adoptée par les auteurs arabes (Ibn el-Athîr, *Chronicon*, t. X, p. 215; Abou'l-Féda, t. III, p. 330, 332; Defrémery, *Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens*, Journ. As., 1848, p. 116, note 2 du tirage à part; Ḥamdullah Qazwīnī, dans Schefer, *Chrest. pers.*, t. II, p. 113).

Il y a même, chez Ibn el-Athîr, une anecdote expliquant l'origine de ce nom. « On raconte qu'un roi du Déïlem allait souvent à la chasse; il lâcha un jour un aigle [dressé] et le suivit. Il le vit s'abattre sur la place où s'éleva depuis ce château; il trouva que c'était un lieu fort d'assiette, et ordonna d'y construire une forteresse qu'il appela Alah Amût. Le sens de ces deux mots, dans la langue du Déïlem, est *l'enseignement de l'aigle* ». L'étymologie de l'historien arabe a été adoptée par Edward G. Browne, qui la cite en différents endroits de ses publications[1].

Il est certain qu'en mazandéránî l'aspirée *kh* disparaît devant le *t*, dans *sūt* = *sūkht*, *rīt* = *rīkht*, *sāt* = *sākht* (W. Geiger, *Grundriss iran. Phil.*, t. I, 2, p. 353); *āmūt* = *āmūkht* est donc régulier. Aucune objection ne peut être faite à cette étymologie au point de vue linguistique. D'un autre côté, les dates des plus anciens renseignements sont à peu près équivalentes; Ibn-Isfendiyâr écrivait vers 613-1216; Ibn el-Athîr termine son histoire universelle en 628-1231. Il est difficile de départager ceux qui tiennent pour *āmūt* « nid » et ceux qui défendent *āmūt* « il a enseigné »; mais si l'on remarque qu'Ibn-Isfendiyâr, auteur de l'*Histoire du Tabaristan*, qui était du pays même et en connaissait le dialecte, ne parle d'Alamût qu'avec le sens de « nid d'aigle »; si l'on fait attention, d'autre part, à ce que l'explication d'Ibn el-Athîr s'appuie sur une anecdote qui sent son étymologie populaire en plein, qui a été inventée sûrement après coup pour justifier l'interprétation donnée, on penchera vers l'explication traditionnelle des Persans et l'on admettra qu'Alamût signifie bien réellement « nid d'aigle ».

CL. HUART.

[1] Notamment dans *Yet more light on 'Umar-i-khayyām*, *J.R.A.S.*, 1899, p. 413; *Literary History of Persia*, t. II, p. 311; trad. abrégée de l'*History of Ṭabaristān*, d'Ibn-Isfendiyâr, p. 240, note.

DU TRAITEMENT
DE QUELQUES NOMS ARABES
PASSÉS EN MALGACHE.

I

LES NOMS PROPRES.

Dans la langue des textes arabico-malgaches anciens et modernes, les noms propres arabes se sont conservés intégralement. Ils ont été seulement soumis aux règles générales de la phonétique malgache. Les consonnes redoublées sont réduites à la consonne simple, les syllabes fermées sont ouvertes[1], enfin la vocalisation du thème arabe malgachisé est souvent différente de celle du thème sémitique initial :

محمّد *Mohammad* = malg. *Muhamadi*, variantes : *Mahumadi*, *Mahumadu*, *Muhamadu*.

ابراهيم *Ibrāhym* = malg. *Iburahimu*, variante : *Iburahima*.

ابو بكر *Abu-Bakr* = malg. *Abubakiri*.

جبرايل *Djibrāyl* = malg. *Dziburailu*, variante : *Dzuburailu*.

فاطمة *Fāṭima* = malg. *Fatima*, variante : *Fatuma*.

Dans la langue parlée, les noms propres arabes ont, au contraire, subi de profondes modifications par apocope ou aphérèse. L'ʾ initial est généralement aphérésé :

Dama < ادم *Adam*;

Biliši, *Buliši* < إبليس *Iblys*;

Burahimu, *Burahima* < ابراهيم *Ibrāhym*;

Lahi, *Lahu* < الله *Allāh*;

Bubakari < ابو بكر *Abū-Bakr*;

Silamu < إسلام *Islām*.

[1] Cette règle n'est pas appliquée aux finales fermées en *n*. Cf. *Sulaiman* < arabe : *Sulayman*.

Les autres exemples d'aphérèse sont :

Tima, *Tema* < *Fāṭima*;

Šufu < يوسف *Yūsuf*.

Les cas d'apocope sont :

Muha, *Muma* < *Moḥammad*;

Buba < *Abū-Bakr*;

Mari < مريم *Maryam*;

Hasa < حسن *Hasan*;

Haru < هارون *Hārūn*.

Le cas de سليمان *Sulaymān*, est particulièrement intéressant. La forme arabe initiale a subi les modifications suivantes que je transcris phonétiquement :

Arabe : *Sulaymān*,

Malgache : I. *Sulaymān*,
II. *Šuleymān*,
III. *Šuleymānâ*,
IV. *Šuleymānan*,
V. *Šaleymānanâ*,
VI. *Šalehimānanâ*,
VII. *Šalēhi*.

Les stades I à III ne sont que les formes malgachisées de l'arabe *Sulaymān*. Elles n'ont, en malgache, aucune signification. A partir du stade IV, *Šuleymānan* en acquiert une : les deux dernières syllabes signifient : « avoir, posséder ». Au stade VI, un *h* intervocalique intervient pour transformer en dissyllabe la syllabe diphtongue *-ley-*. *Šalēhi-mānanâ* a un sens; il signifie : « *Šalēhi* qui possède, qui a (tous ceux qui le touchent) ». *Salehi* est devenu un génie qui hante certains arbres et certaines pierres; il a le pouvoir d'y retenir attachés les animaux qui touchent l'arbre ou la pierre enchantés. L'animal retenu par un arbre *Šalēhi* doit, pour se rendre libre, perdre le membre qui est en contact avec l'arbre magique. D'où le dicton populaire appliqué aux bœufs sans queue : *nu tapahin-tsalehi ni uhini izi* « le *Šalēhi* leur a coupé la queue (cf. *Dictionnaire malgache-français*, Île Bourbon, 1853, sub verbo *salehy*).

II

LES NOMS COMMUNS.

Les mêmes phénomènes d'aphérèse et d'apocope sont constatés dans le traitement des noms communs arabes passés en malgache :

Sābu « compte » < حساب *ḥisāb*;

Dzabu « vêtement en fibre de palmier *rufia* » < ثياب *thiyāb*, vêtement (la forme complète correspondant à l'arabe *thiyāb* est *sedzābu*);

Kīzu, terme de divination < نقي *naḳy* « net »;

Šumāri « clou » < مسمار *mismār*;

Kāmba « corde en fibre de cocotier » < قنبار *ḳanbār*;

Ēmbuka « encens, parfum » < البخور *al-bakhūr* « encens »;

Karafui « clou de girofle » < قرنفل *ḳaranful*;

Ramavá « mois de jeûne » < رمضان *Ramaḍān*;

Surutá « chef » < سلطان *sulṭān*;

Alahīza « terme de divination » < اللحياني *al-laḥyāny* « le barbu »;

Malé « espèce de sorcier » < معلّم *moʿallim* « professeur, savant ».

L'anglais *rabbit* « lapin », est devenu en malgache tout à fait moderne : *bītru*, *būdru*. Ce cas d'aphérèse a une origine protocolaire. *Rabbit* a donné initialement *rabītru*, *rabūdru*. *Ra* est, en malgache, le préfixe de courtoisie des noms propres. L'étymologie populaire a décomposé *Rabītru* en *Ra* préfixe de courtoisie + *bītru*, nom du lapin. Il a paru ensuite qu'un si petit animal ne méritait pas d'être traité avec tant de déférence, et l'initiale *Ra* a été aphérésée. D'où *bītru*, *būdru* < anglais : *rabbit*.

G. Ferrand.

MÉLANGES ARMÉNIENS.

1. — Arm. *erivar* « cheval ».

Le mot turc *at* « cheval » vient du verbe *at-mak* « jeter » ; on peut expliquer de même arm. *erivar* « cheval ». Le mot arm. *eriv-* est i.-eur. **(e)réip* avec l'élément suffixal i.-eur. **-ā-ros* (dans l'arm. *-ar*). Cf. grec *ἐρείπω* trans. « renverser », lat. *rīpa*, **réipā*, v. isl. *rifa* « rumpere », ir. *riathar* « torrens », cymr. *rhaiadr* « cataracta », i.-eur. **réipətro-* (v. Walde, *Dict. étym. lat.*, p. 526).

2. — Arm. *artaut* « alouette ».

Comme Meillet, *M.S.L.*, 9, 150, l'a démontré, arm. *art* (gén. sing. *artoy*) est un mot i.-eur. = gr. *ἀγρός*, skr. *ájras* ; v. Pedersen, *K.Z.*, 39, 352. De même dans le mot *artaut* nous avons *ἀγρ(o)-* composé avec **aut* = gr. *ἀυδή* « voix ». I.-eur. **ag̑r(o)-aulis* est donc représenté dans l'arm. *artaut* (cf. aussi *artiut*, gén. sing. *-i*) avec le sens primitif « sur le champ chantant (oiseau) » ; v. aussi Ł. Patrubanean, *Stugabanakan hetazotutʿiunkʿ*, § 74, 4 (sous presse) dans la revue arménienne *Handēs* (Mékhitharistes, Vienne).

De Patrubány.

ÉTYMOLOGIES LATINES ET GRECQUES.

Finis.

Si *finis* venait de *findo*, il signifierait « la fente » ou « la coupure ». Mais nous ne trouvons aucune trace de ce sens. On aurait en outre quelque peine à s'expliquer l'emploi du pluriel *fines*. Je ne dis rien des difficultés que présenterait la formation grammaticale : il faudrait s'attendre à un substantif *fissa*, qui existe en effet, mais avec un tout autre sens.

Mais *finis* ne vient pas de *findo*. Il est, en dépit des apparences, la représentation régulière du grec σχοῖνος « cordeau, câble », par extension « limite ».

Ce mot a une double représentation en latin. Au sens propre il a donné *fīnis* « câble, corde » ; au sens figuré, il a donné *finis* « limite »

Le changement de la diphtongue *oi* en *ū* (*pœna punire*, *mœnia munire*) n'a pas besoin de commentaire. Celui de σχοῖνος en σχῖνος se trouve déjà chez Théophraste.

Qu'un *s* initial, en passant par le son du θ, soit arrivé à se prononcer *f*, c'est ce que nous voyons par σῦκον = *ficus*. On trouvera d'autres exemples, *Tables Eugubines*, p. 16. Quant au changement en *f* d'un groupe σχ, il n'avait pas encore été constaté. Je suppose qu'entre les deux consonnes il s'est produit une fusion analogue à ce que nous voyons dans les langues modernes [1].

L'association des idées de « corde » et de « limite » trouve son explication dans le cordeau de l'arpenteur. Chez Homère, πεῖραρ désigne les limites de la terre (πείρατα γαίης) ; le même mot sert à nommer les cordes dont Ulysse se fait attacher au pied de son mât. Dans les langues sémitiques, un même substantif — *hebel* — sert pour l'une et l'autre idée.

Ce qu'il y a à la base de tous ces sens, est un nom de plante. Σχοῖνος signifie « le jonc ». Cette origine explique le genre féminin, qu'a encore *finis* en latin, et que *finis* a chez les vieux auteurs.

Le mot σχοῖνος, si anciennement répandu, avec ses diverses formes et ses acceptions variées, est un curieux exemple de la pé-

[1] Voir Sievers, *Grundzüge der Phonetik*. Die Spiranten.

nétration que, dès les temps les plus reculés, nous voyons exercer les unes sur les autres les différentes parties du monde antique. Ce qui n'empêche pas qu'on a aussi un mot *schoenus* à l'époque classique, chez Pline, au sens de « jonc » et de « mesure agraire ».

Autumare, *negare*.

J'ai autrefois expliqué le verbe latin *autumare* comme composé de même façon que *aestimare*, et contenant en sa première partie le même substantif que nous avons dans *augur*, *aucupari*. Mais une étude plus exacte du sens me fait renoncer à cette explication.

Autumare signifie, non pas « conjecturer, présager », mais « déclarer, affirmer ». Je me rallie en conséquence à l'opinion des savants qui font dériver ce verbe de l'adverbe *autem*, lequel a commencé par être un adverbe d'affirmation. Comme pour la plupart des conjonctions qui signifient « mais », la force adversative est venue de l'emploi qui en a été fait, mais elle n'était pas fournie par l'étymologie.

Le contraire de *autumare* est *negare*, lequel dérive pareillement d'un mot invariable.

En ce qui concerne l'alternance des voyelles *e* et *u*, on peut rapprocher *famulus* et *famel*, *decumus* et *decem*.

Clam, *coram*, *palam*.

Pour celui qui cherche comment un suffixe s'est formé et propagé, la parenté de signification est un guide qui trompe rarement.

Quand deux idées sont l'opposé l'une de l'autre et que les termes sont, en quelque sorte, destinés à se faire vis-à-vis, le langage leur donnera volontiers un costume pareil. C'est ce qu'on voit clairement par l'opposition de *septentrional* et *méridional*[1]. A plus forte raison des termes exprimant des idées voisines adopteront-ils une désinence pareille.

C'est ce que nous voyons en latin pour les adverbes *clam*, *coram*, *palam*, qui ont en commun l'idée de présence et d'absence, de publicité et de secret.

On s'est demandé d'où vient cette finale *am*. Je crois qu'elle vient de *clam*.

Le latin possédait une racine *cal* qui signifie « cacher », que

[1] C'est ce qu'à différentes reprises et sur des exemples très divers, j'ai essayé de montrer. Voir *Sémantique*, p. 26, 68, etc.

nous avons dans *occulere*, *cēlare*. La métathèse de *căl* en *clā* est conforme aux habitudes de la langue. Sur le modèle de *clam* l'opposition des sens a fait créer un adverbe **ōram* «à face découverte», lequel s'est enrichi du même préfixe *cum*, servant à renforcer le sens, que nous avons dans *copia*. On a donc eu *co-oram*, qui est, comme on voit, un produit de l'analogie, ou plutôt de l'antithèse sémantique.

Quant à *palam*, son origine est plus obscure, mais je serais disposé à me rallier à l'étymologie de Curtius, qui suppose comme sens primitif «*auf offenem Feld*, en pleine campagne», pensant probablement au verbe *palari* [1] et à la déesse *Pales*.

Divites.

C'est devenu le terme ordinaire en latin pour désigner les riches. Il se peut que l'habitude nous dérobe tout ce qu'il y a dans ce mot de naïve admiration de la richesse. En effet, *divites*, ce sont proprement les habitants du ciel, autrement dit les bienheureux, car entre *divites* et *cælites* il n'y a pas plus de différence qu'entre *divum* et *cælum*. Varron, du reste, le dit : *Dives* a *Divo*, qui, ut Deus, nihil indigere videtur.

L'expression juste était *locuples* «qui a ses caisses pleines» ou *opulentus* «qui a des provisions».

Dives est donc un exemple de mot dont l'usage quotidien a effacé la couleur.

Quant au pauvre — *pauper* — le langage, avec une expérience profonde, ne dit point que c'est celui qui a peu, mais celui qui gagne peu (de *pauca* et *pario*).

Imitari.

On sait que dans les écoles des rhéteurs il y avait un exercice très en faveur consacré à l'*imitation* [2]. Comme tant d'autres termes de rhétorique, celui-ci vient probablement du grec. L'étymologie qui fait venir *imitari* de *μιμέομαι* a paru impossible aux temps de la stricte observance. Elle aurait été condamnée sans rémission par Schleicher. Mais depuis on nous a donné des exemples de la *gebrochene Reduplication* [3], lesquels montrent comment les langues ont souvent essayé d'atténuer ce que le procédé du redoublement

[1] Malgré la différence de quantité de la première syllabe.

[2] Cic., *De Or.*, II, 22, 23; Quintil., X, 2.

[3] Brugmann dans les *Studien de Curtius*, t. VII. Cf. Pott, *Doppelung*. C'est ainsi que la racine *sta* perd une de ses consonnes pour faire en latin *sisto*, en grec *ἵστημι*, en sanscrit *tiṣṭhāmi*.

a d'un peu lourd et puéril. Pour un mot emprunté à une langue étrangère, comme étaient, dans les écoles romaines, les dérivés de *μιμητός*, cette atténuation du redoublement se conçoit encore mieux[1].

On a mis souvent en rapport avec *imitari* l'adjectif *aemulus*. Mais quoique j'admette aussi pour ce dernier une origine grecque, je ne crois pas qu'il ait rien de commun avec notre verbe[2].

Pour ceux qui auraient de la peine à admettre la provenance scolaire d'un mot comme *imitari*, qui, après avoir eu un sens strictement technique, est ensuite entré dans la langue générale, je rappelle la fortune non moins extraordinaire échue en français aux mots *copie* et *copier*, lesquels, selon toute apparence, sont nés dans l'échoppe d'un scribe ou dans l'étude d'un notaire.

Jejunus.

Considéré selon une mentalité un peu primitive et simple, l'adjectif *jējunus* fait l'impression d'un mot négatif, celui qui est à jeun étant celui qui a été privé ou qui s'est privé de nourriture. En entendant les choses de cette manière, le sentiment populaire ne fait que se conformer à l'instinct de ceux qui ont créé le mot. En effet, *jejunus*, en sa première syllabe, contient une particule négative. Il est formé comme *sēcurus*. La seconde partie, *junum* ou *juna*, désigne le repas du jour. *Juna*, pour *diusna*, *diurna*, s'oppose à *vesperna*. On avait aussi *jena* (pour *diena*) qui a donné *jentare* «prendre le repas du jour».

On remarquera combien cette catégorie de mots qui se rapporte à l'idée de «repas», est prolifique : surtout si nous y joignons les dérivés appartenant aux langues romanes. Non seulement on peut rapporter ici notre mot *déjeuner*, mais le verbe *dîner* (contraction de *disjejunare*), comme l'a montré Gaston Paris, est de cette famille.

Il reste à expliquer le *j* initial de *jējunus*. Nous avons ici un cas d'attraction à distance, comme en français *gingembre* pour *zingembre* (latin *zingiberi*).

[1] Du même coup, nous aurions un des premiers exemples de l'*η* grec devenu *i*.

[2] Voir ces *Mémoires*, XIII, 107.

Taberna.

Voici encore un mot qui a tout l'air d'être un produit de l'analogie.

Certaines essences d'arbres, comme le chêne, *quercus*, l'érable, *acer*, ayant donné des adjectifs en *ernus* (*quernus*, *acernus*), quand à l'usage des soldats et des marchands on éleva des baraquements en planches (*tabulæ*), l'adjectif fut fait sur ce modèle : on eut *tabernæ* (s. ent. *domus*).

Praestolari.

Il est intéressant d'établir le sens et de rechercher l'origine de ce verbe, qui est de la bonne époque de la langue latine, et sur lequel des explications inexactes ont été données. On le trouve chez Térence, César, Cicéron. Le sens est celui du grec *ὑπομένειν*. Il se dit de quelqu'un qui s'établit en un certain endroit pour en attendre ou en guetter un autre. C'est ce que Festus dit très bien: *Præstolari* is dicitur qui ante stando ibi, quo venturum excipere vult, moratur. Il est vrai que le grammairien romain n'a pas cru pouvoir se dispenser d'introduire le verbe *stare* dans son explication. C'est une idée qu'il a transmise à ses successeurs, quand, par une erreur d'un autre genre, ils n'ont pas aimé mieux recourir à *præsto*, auquel, sans en avoir aucun exemple, ils supposent un diminutif *præstulo*. Aucune de ces étymologies ne peut être admise, pas plus au point de vue du sens qu'à celui de la forme.

Les exemples donnés par les écrivains montrent tous *præstolari* signifiant « attendre, attendre de pied ferme ». Jules César (De B. C., II, 23), parlant de L. César le fils, le montre attendant à la tête de sa flotte, à Clupéa, l'arrivée de Curion. *Hujus adventum L. Cæsar filius cum x longis navibus ad Clupeam præstolans.* L'idée exprimée par l'adverbe *præsto* serait ici tout à fait hors de sa place.

« Qui attends-tu ici devant la porte, Parménon? » dit un personnage de Térence (*Eun.*, V, 6, 5) : *Quem præstolare, Parmeno, hic ante ostium?* On voit que de la langue maritime le mot, comme tant d'autres, a passé dans la langue ordinaire.

Quand il a un complément, celui-ci se met soit à l'accusatif, soit au datif : *Ut in Formiano tibi præstoler usque ad III Non. Maji*, dit Cicéron, dans une lettre à Atticus (II, 15).

Je ne prétends pas qu'en partant du verbe *stare* on ne puisse avec un peu d'aide, arriver à une étymologie supportable. Mais telle n'est pas la vraie histoire du mot.

Ce verbe, qui doit se décomposer en *præ-stolari*, contient en

sa seconde partie un dérivé de στόλος «navigation». Nous avons affaire, ainsi qu'on l'a vu, à un terme de marine, lequel est emprunté au grec. Déjà au temps de Laurent Valla on discutait sur la quantité de la seconde syllabe : beaucoup soutenaient qu'elle était longue, et c'est la quantité que marquent nos dictionnaires. Ceux qui tenaient pour la voyelle brève étaient dans le vrai : ce verbe στέλλω, pour lequel le latin n'a pas de bon équivalent, a fourni de nombreux dérivés à toutes les langues. Je rappelle seulement *apostolus* et *epistola* [1].

Pour revenir à *præstolari*, l'idée qui s'y trouve contenue est celle de s'embosser, de prendre position en attendant. Il ne semble pas que la métaphore, qui a quelque chose de pittoresque, se rencontre ailleurs que dans le style de la comédie et dans le langage familier.

Pro telo «continûment».

Avant d'être un nom d'objet, désignant une arme à lancer — javeline, flèche ou dard — *telum* était un nom abstrait, un nom d'action, signifiant «jet, lancement». Formé du verbe *tendere*, *telum* est pour *tenslum*, comme *velum*, en ses deux sens de «voilure» et de «vêtement», est pour *vexlum* et *veslum*.

La signification abstraite est restée dans la locution adverbiale *pro telo* «en avant, continûment, sans interruption» laquelle présente presque les mêmes éléments que son synonyme *protenus*, *protinus*.

Dans un passage où Lucrèce développe la théorie de la lumière à peu près comme le ferait un physicien contemporain, il dit (IV, 190) :

> Suppeditatur enim confestim lumine lumen,
> Et quasi pro telo stimulatur fulgure fulgur.

De cette locution *pro telo* est sorti un substantif neutre *protelum*, également employé par Lucrèce (II, 531) et signifiant «continuation». Il s'agit encore de la lumière : le poète décrit ce que la science moderne appelle «bombardement de la lumière». Il explique que les atomes entretiennent l'univers depuis des temps éternels par une série de coups qui se continue sans fin :

> Ex infinito summam rerum usque tenere,
> Undique protelo plagarum continuato.

[1] Le seul dictionnaire qui, à ma connaissance, ait bien décomposé ce mot, celui de Vanicek, marque cependant l'*o* du signe de la longue.

Dans un ordre d'idées plus terrestre, *protelum* signifie « attelage », acception où l'on sent pareillement la présence du verbe *tendere*.

Ce *protelum* a donné un verbe *protelare*, synonyme de *producere*, *extendere*.

Quoique très régulière, cette série de faits est si oubliée, que déjà des grammairiens anciens rapportent tous ces mots à l'adverbe grec τῆλε.

Assiduus.

L'inégalité est la première leçon que le jeune Romain tirait de la lecture des XII Tables. « Qu'un homme établi serve de caution à l'homme établi : au prolétaire, qui voudra. » *Assiduo vindex assiduus esto*; *proletario jam cui quis volet vindex esto.* Il est impossible de ne pas sentir la somme de mésestime contenue dans ce dernier membre de phrase. Évidemment cette caution fournie par le premier venu ne vaut pas la caution bourgeoise de l'*assiduus*.

Le changement de la langue a eu pour effet que le mot *assiduus* n'a plus été compris : on l'a tiré de *as* et *dare*, au lieu qu'il y faut voir un adjectif dérivé de *assidere* : il est parlé du citoyen qui a sa part de l'*ager Latialis*. Comme au moyen âge, la seule possession de la terre conférait des droits. Sans possession du sol, on était du *proletum*, autrement dit, l'on appartenait au croît du troupeau humain.

Il a fallu les cinq siècles de lutte qui remplissent l'histoire intérieure de Rome pour faire entrer dans la législation l'idée de l'égalité civile.

Hostis.

Est-il vrai qu'à Rome *étranger* fût synonyme d'*ennemi* ?

C'est une chose qui a été souvent dite et répétée, que dans la Rome primitive un seul et même mot — *hostis* — servait à la fois pour nommer l'*étranger* et l'*ennemi*. Le fait, en lui-même, est exact, mais non la conclusion qu'on en a voulu tirer, à savoir que l'état de guerre fût l'état constant et normal de la Rome des premiers temps, que contre l'étranger, par cela seul qu'il était étranger, tout fût permis.

En général, il faut se défier des considérations historiques qui s'appuient sur un seul mot. C'est le défaut de l'ouvrage, d'ailleurs si intéressant, de Ihering.

Hostis désigne l'étranger, tantôt en sa qualité d'hôte, tantôt en sa qualité d'ennemi. Si la première de ces acceptions est devenue rare et a fini par sortir de l'usage, il n'en faut point cher-

cher la raison bien loin. C'est le composé *hospes*, lequel renferme en lui *hostis*, étant pour *hosti-pes*[1], qui a attiré et gardé tous les emplois pacifiques. Comme il est arrivé souvent, le mot, en se chargeant d'une syllabe de plus, a dû s'alléger : c'est ainsi que *semis-tertius* s'allège en *sestertius*. Les historiens qui représentent les premiers temps de Rome comme ceux d'une ville où le pillage était le seul moyen de s'enrichir et la guerre le seul art connu et pratiqué, reproduisent d'anciennes idées, qu'on trouve déjà chez Cicéron, lequel en croyait avoir la confirmation dans la Loi des XII Tables : *Adversus hostem æterna auctoritas*. C'était aggraver singulièrement la portée de cet axiome de droit, qui veut dire simplement que pour les réclamations à exercer contre un étranger il n'y a point de prescription.

Virgile, toujours heureux de placer une vieille expression qui donnait à son vers plus de couleur et de gravité, fait prononcer à Didon, s'adressant à sa sœur en parlant d'Énée :

I, soror, atque hostem supplex affare superbum.

Au sens d'« hôte » je crois qu'il faut rapporter le verbe *hostire*, qui veut dire « rendre la pareille », d'où *hostimentum* « compensation, revanche ». En un temps où l'hospitalité privée portait la charge d'importants et multiples devoirs, pour lesquels la vie moderne a trouvé d'autres moyens de satisfaction, l'idée d'une revanche, d'un juste retour, devait être familière aux esprits. Au même ordre d'idées appartient aussi *hostia* « la victime », entendu au sens de « compensation, expiation ».

Il reste à dire un mot de la seconde partie de *hosti-pes*. Cette finale *pes* (génitif *petis*) vient d'une racine signifiant « protéger », la même qui se trouve dans *sospes*. *Hospes* est donc « celui qui protège l'étranger » : on ne pouvait donner une meilleure définition de l'hôte. Cf. *super-stes*. Il est vrai qu'il reste une équivoque que le latin a fâcheusement transmise au français, un même mot servant à désigner celui qui donne et celui qui reçoit l'hospitalité. Ces sortes d'équivoques n'ont pu être toujours évitées, pour la raison fort simple que dans nos langues le substantif, de sa nature, reste indécis entre l'actif et le passif. Dans le cas présent le sens actif, qui est le plus ancien, est attesté par des emplois comme *terra hospita*.

Quant à la provenance de *hostis* et au sens étymologique, nous restons dans l'incertitude. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le mot se trouve dans la famille italique et dans la famille

[1] Cf. *sos-pes*. D'une racine signifiant « protéger », la même qui a donné en grec πόσις.

germano-slave, gothique *gasti* «hôte, étranger». Le grec n'en présente aucune trace. Le sanscrit l'ignore également.

On a voulu le rattacher à une prétendue racine *ghas* «manger», *hostis* étant celui qui — invité ou non — vient prendre sa part de notre table. Mais outre que l'existence de cette racine, qui se trouve seulement deux fois dans les Védas, peut paraître problématique, c'est peut-être faire une trop grande place à l'idée des victuailles. Je serais plutôt disposé à appeler l'attention sur la ressemblance avec *testis* — autre mot des langues italiques dont l'étymologie nous est inconnue. Ce rapprochement pourrait faire penser pour l'un et pour l'autre à une origine juridique.

C'est donc un fait exact, que le même mot — *hostis* — servait tour à tour à nommer l'étranger soit comme l'hôte, soit comme l'ennemi. Mais la même chose se voit encore chez les nations modernes. Il y a eu des périodes dans notre histoire où toute entente avec l'*étranger* eût été considérée comme constituant une trahison. C'est le sens général, c'est l'ensemble des circonstances qui donne au mot la nuance dominante.

Le nom de la *veuve* dans les langues indo-européennes.

Rien qu'à rapprocher le latin *vidua* du gothique *viduvô*, vieux haut-allemand *wituwa*, allemand *witwe*, anglais *widow*, auxquels il faut joindre l'ancien slave *vĭdova*, l'on ne peut se défendre du soupçon qu'une si exacte ressemblance ne vient pas d'une parenté primitive, mais qu'elle est due à une série d'emprunts.

Quand nous voyons que sur le nom du *mari* (*ἀνήρ*, *maritus*, *vir*), de la *femme* (*γυνή*, *mulier*, *uxor*), deux langues spécialement apparentées comme le grec et le latin ne sont pas d'accord, on s'étonnerait de rencontrer une si parfaite identité pour la *veuve*, nom qui suppose un ensemble d'idées et d'institutions d'une civilisation déjà relativement avancée. Cependant nous voyons que ce rapprochement n'a pas encore été contesté, du moins à notre connaissance. Il a été l'un des premiers, puisqu'on le trouve déjà chez le P. Cœurdoux et chez Frédéric Schlegel, et nous le retrouvons encore, avec de doctes commentaires, dans le *Real-lexicon* de Schrader : le plus modeste latiniste aurait cependant pu objecter l'existence de l'adjectif *viduus*, tandis qu'un sanscritiste, même peu avancé, aurait rappelé que *vi-dhavā* se compose de la préposition privative *vi*, qui veut dire «sans» (cf. *vi-putra* «sans enfant») et du substantif *dhava* «mari». Sont formés de la même manière : *sa-dhavā* «accompagnée de son mari», *a-dhavā* «celle qui n'a pas de mari».

Il est vrai que Roth suppose que ce *dhava* a été inventé pour les besoins de la cause : *das Wort scheint sich aus vidhavā herausgebildet zu haben.* Mais on aura de la peine à adopter cette opinion en voyant que *vidhavā* est déjà couramment employé dans le Rig-véda[1], et que d'autre part Rudolf Roth avait une certaine propension à supposer factices les mots qui l'embarrassaient.

Pour toutes ces raisons, nous croyons devoir écarter l'identité de *vidua* et *vidhavā*. *Viduus* est un adjectif de même formation que *vacuus*, *assiduus*. L'adjectif *vidua* exprimait à l'origine, comme le grec χήρα, une idée de privation. C'est ainsi que *viduare* est encore employé dans le sens de *spoliare*[2].

Que le nom latin de la *veuve* ait trouvé accès dans le code germanique, et que de là il ait pénétré chez les Slaves, cela se comprend, si l'on songe qu'il venait accompagné des dispositions tutélaires de la loi romaine. La diffusion du mot s'explique par l'heureuse nouveauté de la chose.

Ma conclusion est qu'il ne faut pas grossir plus que de raison le capital de civilisation venant des ancêtres de la race. Il y a assez de faits sûrs et indiscutables pour qu'on se dispense de glisser des titres douteux dans ce primitif héritage. Le droit civil des nations modernes vient de la ville aux sept collines, non du plateau de l'Asie centrale.

Une nouvelle inscription osque.

La dernière livraison du *Rheinische Museum* contient le texte d'une inscription en langue moitié latine, moitié osque, récemment acquise par le musée académique de Bonn. Le lieu d'origine est probablement ce même vieux cimetière de Cumes qui a déjà donné tant de documents épigraphiques du même genre. Il serait bien à désirer qu'un de nos instituts scientifiques entreprît des fouilles sur ce terrain, où l'on peut attendre des découvertes à coup sûr.

Il s'agit d'une *devotio* sur une tablette de plomb. L'écriture, plus soignée qu'on ne la trouve d'ordinaire sur les monuments de cet ordre, présente les caractères habituels de l'écriture italique.

Les six premières lignes contiennent des noms propres d'hommes, au nominatif. Ce sont les noms des personnages contre lesquels sont évoquées les puissances infernales. Ce qu'ils

[1] Ainsi que nous pouvons le constater à l'aide de l'admirable *Concordance védique* de M. Maurice Bloomfield.

[2] Je laisse de côté *di-videre*, parce qu'à cause de son préfixe il nous laisse incertains sur le sens du verbe.

présentent de plus remarquable, c'est leur variété d'aspect : *Pomponius*, *Cædicius*, *Andripius* sont des nominatifs latins parfaitement réguliers, quant à la désinence. Ils présentent même une correction grammaticale qui fait penser aux rangs supérieurs de la société. D'autre part, nous avons *Aturi(s)*, *Eburis*, *Harines*, qui sont des nominatifs osques. Il est probable que le scribe se contentait de transcrire les noms comme on les lui donnait.

Ceci nous amène à présenter une conjecture que depuis longtemps ces inscriptions nous ont suggérée.

Le grand nombre de ces *devotiones* d'une rédaction uniforme et écrites en caractères à peu près semblables ne peut être l'effet du hasard. Il faut supposer l'existence d'un endroit spécialement *consacré* ou pour mieux parler, achalandé, pour des pratiques de cette sorte. Il y avait sans doute en ces lieux quelque confrérie adonnée à la nécromancie, ou simplement un magicien renommé, qu'on allait trouver comme à d'autres époques on vit de pieux ermites attirer les dévots et les pèlerins. Il semble même que parfois on ait réuni pour un seul et même convoi infernal des demandes venant de clients d'origine et de situation assez diverses. C'est ce qu'on peut soupçonner en particulier de l'accumulation de noms propres si différents qu'offre notre inscription.

Quant au mode d'expédition, il était, ce semble, assez simple : le sorcier inscrivait ses maléfices sur une lame de plomb qu'on roulait ou pliait, et qu'on introduisait secrètement dans un cercueil prêt à partir. L'arrivée chez *Dis pater* était certaine.

Voici donc notre texte, selon la lecture de M. Bücheler :

aturi
l. harines. her. m
c. eburis.
pomponius.
m. caedicius. m. f
n. andripius. n. f
pus. olusolu. fancua
rectasint. pus. flatu
sicu. olu. sit

Comme on pouvait le prévoir, la traduction de M. Bücheler laisse peu de chose à faire à ceux qui viennent après lui. Nous différons cependant sur un ou deux mots de ce texte.

L'incantation commence au mot *pus*. Ce mot qui se trouve aussi sous la forme *pur* et *pous*, est une conjonction correspondant pour le sens au latin *ut*[1]. *Olusolu*, comme l'a reconnu

[1] *Von Planta*, t. II, p. 459, 480.

M. Bücheler, nous représente deux pronoms au génitif pluriel soudés ensemble : le premier est le pronom correspondant en latin à *ille*, le second à *sollus*. La forme complète serait *olum* (*illorum*) *solum* (*sollorum*). Traduction : « illorum omnium ».

Fancua est un mot nouveau, dont le sens peut se deviner d'après le contexte. Ce doit être quelque synonyme de *membra*. On peut remarquer que les vocables ayant cette signification varient beaucoup d'une langue à l'autre. Tout au plus pourrait-on être tenté de reconnaître une parenté entre la première syllabe de ce mot et la première syllabe du latin *fem-ur*.

Nous arrivons aux mots *recta sint*, sur lesquels nous nous séparons de M. Bücheler. Il n'y a pas là le latin *rectus*, qui serait peu à sa place en ce contexte, mais un participe du verbe *rigēre*. C'est la rigidité des membres, autrement dit la paralysie, que le bon sorcier souhaite aux personnages susmentionnés. C'est ce que nous voyons ailleurs qu'on souhaite aux chevaux et aux cochers du cirque.

Ce n'est pas encore tout. Notre inscription ajoute : *pus flatu sicu olu sit* « ut flatus siccus illorum sit ». Ceci, c'est l'asphyxie ou la phtisie.

Tout cela, probablement, à un prix modéré pour chaque envoûtement, vu le grand nombre.

Ἀνήνοθεν.

Une langue qui n'aurait pas de mot pour signifier « fleurir » nous paraîtrait assez extraordinaire. Mais notre étonnement augmenterait si cette lacune concernait la langue homérique, la plus riche en termes pittoresques ou descriptifs que les hommes aient possédée. Mais cette lacune invraisemblable n'existe pas. Le grec homérique possède un verbe *ἀνθ* « fleurir »; on le trouve plusieurs fois au parfait *ἀνήνοθα*, écrit aussi *ἐνήνοθα*. Il se dit de la laine fine d'une tunique[1]; il se dit de l'huile qui baigne la peau des Charites et de la chevelure répandue sur les épaules de Déméter; il se dit encore du sang qui jaillit d'une blessure; il se dit enfin de la graisse des victimes[2].

Le parfait *ἀνήνοθα* est avec la racine *ἀνθ* dans le même rapport que *εἰλήλουθα* avec la racine *ἐλθ*. C'est un parfait intensif, à sens de présent.

Alacer.

Un mot d'origine grecque qui a trouvé accueil en latin est

[1] *Il.*, x, 154.

[2] *Od.*, xvii, 270. Les composés sont *ἐπενήνοθεν* et *κατενήνοθεν*.

l'adjectif *alacer*, dans lequel on reconnaît l'homérique ἄλκαρ. Mais avant de passer du grec au latin il a dû séjourner dans quelque dialecte du midi de l'Italie : de là l'épenthèse de l'*a*.

Ces mots qui expriment une idée d'encouragement et d'allégresse passent aisément d'une langue à l'autre.

Appartiennent à la même famille : ἀλκή, ἄλκιμος, Ἀλκμήνη, et tous les mots commençant par ἀλκι.

Ἐλεύθερος, *Liber*.

Quelle que soit l'étymologie des deux mots, ἐλεύθερος en grec et *liber* en latin, une chose paraît certaine, c'est qu'ils ont une origine commune, et qu'ils sont — sauf différences légères — un seul et même terme. Il faut donc que l'explication proposée pour l'un convienne aussi pour l'autre. Il ne faudrait pas objecter que *liber* a pu être fait sur le modèle de ἐλεύθερος et être alors, comme *alacer*, un mot emprunté : si le latin avait été fait sur le modèle grec, les deux mots se ressembleraient davantage.

Otium.

On explique ordinairement *otium* comme un mot marquant une idée de vide et de privation. Mais je crois que c'est en méconnaître le véritable sens.

Otium exprime une idée de bien-être et de joie. C'est la même idée et c'est le même verbe que *avere*.

Il suffit de se rappeler les vers d'Horace :

Otium divos...

Ἀείρω « ÉLEVER, SOULEVER ».

« Wir dürfen eine W. *var* (erhöhen, erheben) ansetzen. Sie liegt dem Verbum ἀ-Fείρω (contrah. ἄϊρω) zu Grunde... »

Ainsi s'exprime George Curtius dans ses *Grundzüge*.

N'en déplaise au savant philologue, pour qui personne n'a eu et n'aura jamais plus de considération que moi, car j'estime journellement davantage ses qualités d'ordre, de clarté et de prudence, je ne crois pas qu'il y ait lieu de supposer une racine *var* signifiant « exhausser, élever ».

Une circonstance qui aurait dû faire hésiter l'auteur des *Grundzüge*, c'est que cette prétendue racine *var* « élever », il n'a pu la retrouver nulle part, car je suppose qu'il n'a pas dû être fort satisfait du rapprochement avec le grec ὄρος « montagne »,

le sanscrit *varšman* « hauteur », le latin *verruca* « verrue », et l'on a en slave *vrŭchŭ* « sommet. »

En général, il y aurait peut-être lieu de remettre en honneur pour les linguistes la recommandation faite jadis pour les philosophes, qu'il ne convient pas de multiplier inutilement les êtres de raison.

Il est trop facile d'imaginer des « racines ». N'en abusons pas : toutes les fois que nous pourrons nous en passer, ce sera autant de gagné.

D'où faut-il donc faire venir ce verbe ἀείρω?

Probablement du substantif ἀήρ.

« Élever », c'est « mettre les choses en l'air ».

On sent encore clairement cette origine dans les adjectifs μετήορος ou μετέωρος (épithètes des choses aériennes, des phénomènes atmosphériques), dans les expressions homériques comme ἀπήωροι ὄζοι « branches pendant en l'air », παρήορος (épithète d'un esprit en l'air, c'est-à-dire léger), ἄωρος épithète des pieds du monstre Scylla (πόδες ἄωροι « jambes en l'air) ».

La contraction de ἀείρω en αἴρω n'a pu que contribuer à en obscurcir l'origine et en faciliter l'emploi dans un sens plus général.

Comme pendant on peut citer l'allemand *lüften*, dérivé de *luft*, et qui a pris le sens « mettre en l'air, élever, lever ». *Arme und Beine lüften*, *den Schleier*, *den Vorhang lüften*, *den Hut lüften*. En dialecte alsacien *lipfe* « lever, soulever ».

Γυμνός.

Il est peu de mots qui aient donné lieu à autant de conjectures.

Le sanscrit ayant offert un mot *nagna* « nu », on en a aussitôt rapproché l'allemand *nackt*. Quelques-uns n'ont pas craint d'y joindre γυμνός, qui serait un ancien participe νεγυμνός.

Supposition comparable à celle qui fait du latin *nudus* une contraction pour *nogvidus*.

De même qu'une femme qui ne met rien sur sa tête dit qu'elle est « en cheveux », de même un homme qui ne mettait rien sur son corps pouvait dire qu'il était « en membres ». La parenté de γυμνός et de γυῖα était probablement encore sentie au temps d'Homère.

Affatim.

L'explication de l'adverbe *affatim* « assez », comme étant composé de *ad* et *satim*, pouvait paraître risquée aussi longtemps qu'on n'avait pas en nombre suffisant les exemples de *s* initial latin devenu *f*. Mais les progrès de la phonétique ont apporté sur ce

dernier point quelques preuves qui manquaient. On a eu du même coup un substantif *satis*, venant de *sero* «semer», et fournissant un excellent parallèle à notre locution adverbiale *à foison*.

Lex.

A M. A. Meillet.

Mon cher Confrère,

En lisant dans nos *Mémoires* (XIV, 392) votre article sur le mot latin *lēx*, on pourrait m'attribuer une opinion qui n'est pas la mienne, ce qui ne veut pas dire que je me croie en droit de condamner comme fausses les opinions divergentes.

Pour moi, comme je l'ai dit et enseigné pendant de longues années, et comme je le pense encore, *lex*, c'est non seulement la loi faite par les pouvoirs publics, mais encore toute espèce de pacte, de disposition et de condition, et pour parler plus exactement, toute stipulation écrite. C'est en ce sens qu'il a donné *lēgare* [1].

C'est *lēx* qui forme la transition entre *lĕgere* et *lēgare*.

Je sais qu'il est des étymologies plus savantes; vous en avez cité, j'ai pu moi-même autrefois en mentionner. Mais avec les Romains, peuple de civilisation secondaire ou même tertiaire, il ne faut pas, selon moi, chercher trop loin. La loi s'est présentée à eux, déjà toute écrite, et ils l'ont appelée «la lecture», comme pour les Sémites la loi c'est «l'écriture».

Michel Bréal.

[1] Voir Bréal et Bailly, *Dictionnaire étymologique*, au mot *lĕgo* (p. 154).

LE VERBE «ÈTRE»

DANS LES LANGUES BANTOUES.

Le chapitre du verbe *être*, dans les grammaires actuellement existantes des langues bantoues, peut se résumer en trois ou quatre points :

1° Le verbe *être*, au présent de l'indicatif, est très souvent sous-entendu devant l'attribut;

2° Il y a un verbe *être* défectif, dont les règles d'emploi semblent obscures dans certaines langues. Ce verbe est selon les lieux *ri*, *li*, *di*, *ni*, *re*, *le*, *ne*, *nœ*, *i*, *e*;

3° Le verbe *être*, en dehors du présent de l'indicatif, quand il n'est pas rendu par le verbe spécial *li*, est communément remplacé par un suppléant, comme *demeurer*, *se tenir*, *devenir*, *commencer*, etc.;

4° «*Être* dans un endroit», là où le verbe «*demeurer*» n'en tient pas lieu, se traduit souvent par deux éléments groupés en un seul mot : le second de ces éléments est une particule locative, le premier est ou le verbe *li* précédent, ou un pronom subjectif tenant lieu de copule.

En cet état, ces quatre règles sont insuffisantes à donner une idée adéquate du verbe *être*, à indiquer surtout la manière de le rendre dans les différents cas.

La question est-elle donc si complexe, si pleine d'arbitraire, qu'on doive laisser à chacun le soin d'acquérir par la pratique une sorte d'instinct grammatical, qui lui tienne lieu de règle? Il ne semble pas.

L'histoire du verbe *être*, dans les langues bantoues, s'éclaire d'un jour particulier lorsque, au lieu d'exposer les faits dans un ordre quelconque, on les étudie chronologiquement, en remontant aux origines mêmes du verbe. L'enchaînement des faits montre la succession naturelle des règles, en même temps que l'étendue de l'application de chacune; il donne aussi la raison de l'extinction ou de la décadence de certains procédés, selon les progrès de l'évolution.

La première expression du verbe *être* dans les langues bantoues

est *le geste indicatif*. On sait combien les peuples en état d'enfance ont le geste prompt et expressif. Mais comme la mimique n'est qu'un accessoire du langage articulé, comme d'autre part le geste indicatif est peu efficace quand l'objet est absent, il est tout naturel qu'il ait été accompagné ou remplacé par ce qui lui correspond dans la voix, à savoir l'accent et le pronom. C'est en effet de cette manière que les langues bantoues paraissent procéder.

Tout d'abord, si l'on veut éclairer la voie dans l'examen des différents procédés qui sont employés pour rendre le verbe *être*, il y a une première élimination à faire.

Pour l'emploi du verbe *être* au futur, aussi bien qu'aux modes autres que l'indicatif, nous pouvons très bien concevoir que le verbe substantif ne soit pas indispensable. *Être*, au sens absolu, suppose un fait existant au présent ou au passé, ou encore d'une façon indéterminée quant au temps. Dès qu'interviennent les notions de futur, de condition, de désir ou de commandement, plusieurs verbes s'offrent à la pensée pour une substitution très justifiable. Ce sont justement les verbes *devenir*, *se tenir*, *demeurer*, que les Bantous emploient dans ces cas particuliers.

Le futur et les modes non indicatifs écartés, il ne reste plus qu'à pourvoir à l'expression du présent et du passé de l'indicatif.

Procédons encore ici en quelque sorte par élimination, en commençant par le cas où le verbe, nous disent les grammairiens, est sous-entendu devant l'attribut.

1. ACCENT-COPULE. — Le verbe *être*, devant l'attribut, est-il si bien sous-entendu, qu'il n'y ait rien qui en tienne la place? Non, et cet élément suppléant, c'est tout simplement l'accent.

Quand un Swahili dit :

simba mụi « lion mauvais »,

il prononce *simba mụi* sans autre fluctuation dans la voix que l'accent normal de hauteur sur l'avant-dernière syllabe *mu* de l'attribut *mui* « mauvais ».

Mais, si on lui demande de traduire « le lion est mauvais », sans rendre le verbe par un mot spécial, il prononcera :

simba ≷ *mụi* « lion (est) mauvais »,

en faisant une légère pause après l'énoncé du sujet *simba*, et en renforçant par l'accent d'intensité l'accent de hauteur dans *mui* l'attribut.

Au lieu d'être comme ici un simple adjectif, l'attribut peut tout aussi bien être figuré par un nom, un adverbe, ou même une expression complexe, comme dans les exemples suivants :

Fulani ≷ *mpagazi* « un tel (est) porteur »;

Nyuni ≠ dyuu, nyama ya miguu minne ≠ tini «(les) oiseaux (sont) en haut, (les) bêtes à quatre pattes (sont) en bas»;
Mambo yake ≠ ya kiume na sifa «ses actions (sont) viriles et glorieuses», litt. : «de virilité et gloire».

Le procédé de l'accent-copule est commun à toutes les langues bantoues.

II. PRONOM-COPULE. — D'autres fois, le verbe *être* se greffe sur un pronom personnel (pronom subjectif). Dans ce cas, c'est le pronom qui devient verbe, sans perdre pour cela sa fonction de pronom sujet :

En swahili et plusieurs langues, *mti u mkulu* «(l')arbre il (est) grand [1].

III. — Le procédé précédent coexiste en zulu, et probablement dans d'autres langues du groupe, avec un autre procédé plus avancé. Le pronom devenu verbe a été allégé de sa fonction pronominale, pour laquelle il appelle devant lui un pronom indéterminé du singulier, c'est-à-dire un pronom correspondant à notre «il, ce» du français.

Ce pronom indéterminé est représenté, tantôt par la particule locative *ku* :

Ku w'a-bāntu «ce (sont des) hommes»; litt. «ce eux hommes»;
Ku w'u-muti «c'(est un) arbre»;
Ku y'i-nkomo «c'(est une) vache»;
Ku u ye «c'(est) lui *ou* elle (une personne)»;
Ku lu lo «c'(est) elle» (la baguette *u-luti*);
Ku li lo «c'(est) elle» (la génisse *i-tole*);

tantôt par l'indéterminé vague *i* :

I lu lo «c'(est) elle» (la baguette *u-luti*);
I li lo «c'(est) elle» (la génisse *i-tole*).

IV. — Dans le procédé précédent le pronom en fonction de verbe change selon le genre et le nombre du sujet; dans les procédés suivants on impose la fonction verbale, non plus à un pronom variable, mais à une forme unique et invariable, qui est l'indéterminé *i* «il, ce», sorte de neutre du singulier.

En cela, les langues ont appliqué par analogie au verbe *être* la loi générale du verbe en bantou, où le radical est invariable.

[1] C'est ce procédé que reproduisent les indigènes en s'essayant à parler français, lorsqu'ils disent : «L'arbre lui *ou* celui grand».

Toute modification de sens par la personne, le genre et le nombre, le temps ou le mode, etc., lui est apportée par des affixes qui s'ajoutent :

Au commencement pour la personne, le genre et le nombre,

Le plus généralement au commencement pour le temps et le mode;

A la fin pour la dérivation en verbes secondaires, passif, neutre; causatif, etc.

Il n'y a d'atteinte à l'immuabilité du radical que dans quelques langues à évolution avancée, qui ont assimilé, à certains temps, la ou les voyelles radicales à la voyelle désinentielle. Mais c'est là un fait relativement récent dans l'histoire des langues bantoues, fait qui, s'il a atteint çà et là le verbe *être*, n'a pu le défigurer au point de nous dérober son origine.

Le pronom indéterminé neutre *i* a donc eu en bantou une fortune extraordinaire, puisqu'il semble qu'on doive lui rapporter, comme à leur ancêtre primitif, toutes les formes du verbe *être* proprement dit.

Il y a trois manières d'employer le verbe *être* sorti de *i* :

1° Avec le pronom indéterminé locatif *ku* comme sujet, sur le modèle du procédé précédent. Voir au III;

2° Sans aucun pronom subjectif préposé;

3° Sous forme de verbe normalement conjugué avec les pronoms des différentes personnes, aux deux temps précédemment indiqués, présent et passé de l'indicatif.

Deux remarques préalables s'imposent maintenant :

1° Le pronom-verbe *i* a subi le sort commun des verbes bantous à radical commençant par une voyelle. Dès qu'il se conjugue, il prend presque généralement une consonne prosthétique d'appui contre l'hiatus, *y*, *n*, *l* ou *r*, selon les lieux et les dialectes.

Outre la forme archaïque *i*, nous avons donc encore les formes renforcées :

yi
ni
li ou *ri*.

L'évolution propre à chacune a encore produit :

du côté de la consonne { *yi* ou *ni* { *hi* ; *ndji* { *ndi* ; *ngi* } } ; *li* ou *ri* { *di*, *ti*. }

du côté de la voyelle..... *e*, *he*, *nde*, *le*, *re*.

2° A partir du moment où *i* a perdu sa fonction pronominale, il semble que le peuple ait aussi perdu le souvenir de son origine. Toutes les formes précédentes, *i*, *yi*, *ni*, *ndi*, *li*, etc., ne sont plus connues que comme le symbole abstrait de la copule.

1° *Copule impersonnelle déterminée par le pronom subjectif de l'indéterminé locatif* KU.

Le zulu est peut-être la seule langue qui ait conservé ce procédé, calqué sur la méthode indiquée plus haut. Voir III.

Le pronom-copule *i* est ou n'est pas appuyé d'un *y* prosthétique. Mais *i* ou *yi* ne s'est maintenu que devant consonne, cas rare qui ne se présente que dans quelques expressions archaïques, où la copule est immédiatement suivie du pronom substantif :

Ku yi ti «c'est nous»:
Ku yi ni «c'est vous»:
Ku yi lo «c'est elle» (la génisse *i-tole*):
Ku yi bo «c'est elle (la plume *u-b-oya*):
Ku i zo «ce sont elles» (les choses *i-zin-to*).

Le plus souvent, entre la copule et l'attribut, il y a une voyelle, qui n'est autre chose qu'un pronom[1] de la 3e personne annonçant l'attribut. Devant cette voyelle la forme précédente de la copule *yi*, ou une forme nasalisée de celle-ci **nyi*, a évolué et donné *ng'* :

Ku ng'i mi «c'est moi»: litt. : «c'est lui moi» (*ku ng'i mi* pour *ku ng'u mi* par assimilation de la première voyelle à la seconde):
Ku ng'u we «c'et toi»: litt. : «c'est lui toi»:
Ku ng'u ye «c'est elle»: litt. : «c'est elle elle» (une personne):
Ku ng'a wo «ce sont elles»; litt. : «ce sont elles elles» (les personnes):
Ku ng'u wo «c'est lui» (l'arbre *u-muti*); litt. : «c'est lui lui»;
Ku ng'i lo «c'est elle» (la génisse *i-tole*): litt. : «c'est elle elle»;
Ku ng'u muntu «c'est elle» (la personne).

2° *Copule impersonnelle (ni déterminée, ni conjuguée).*

Le sujet indéterminé *ku* «il, ce», préposé au pronom-copule dans les exemples précédents, n'est pas indispensable. Le zulu s'en passe très souvent dans les propositions où le pronom de la 3e personne annonçant l'attribut est interposé à la suite de la copule :

Ng'i mi «(c')est moi»; litt. : «(c')est lui moi» (*ng'imi* pour *ng'umi* par assimilation):

[1] Dont la forme est celle du pronom subjectif, tandis que le pronom figurant l'attribut est un pronom substantif.

Ng'u we « (c')est toi », litt. : « (c')est lui toi »;
Ng'u ye « (c')est elle » (en parlant d'une personne): litt. : « (c')est elle elle »;
Ng'a ba « (ce) sont elles »: litt. : « (ce) sont elles elles » (les personnes);
I bona « (ce) sont elles-mêmes » (les personnes);
Ng'u wo « (c')est lui » (l'arbre *u-mu-ti*): litt. : « (c')est lui lui »:
I wona « (c')est lui-même » (l'arbre).

Cette nouvelle méthode, avec ou sans interposition entre la copule et l'attribut du pronom personnel annonçant celui-ci, est suivie par un très grand nombre de langues.

La copule est sujette à varier, non seulement d'un pays à l'autre, mais parfois même dans le même dialecte, selon qu'elle se trouve en telle ou telle occurrence. Les formes habituelles sont :

I en djonga (dialecte du tonga de Delagoa-Bay), lenge, Bas-Congo, et ailleurs peut-être;
I ou *e* en luba (Afrique centrale);
Hi en ronga (dialecte du tonga de Delagoa-Bay);
He en djonga (dialecte du tonga de Delagoa-Bay):
Ni dans un grand nombre de langues, swahili, nyika, pokomo, tèita, kamba, bonde, sambala, zigua, kami, kaguru, rundi, tabwa, kutu, gogo, hehe, béna, sangu, rangi, nywéma, nzuani, makonde, bemba, nyungwé, makua, luyi, ndumu, etc., toutes langues orientales, sauf nywéma du Centre et ndumu de l'Ouest (Gabon):
Ni ou *ne* en yao, etc.:
Ne en kikuyu, sumbwa:
N' devant voyelle en subiya, djonga, xosa, héréro, etc.;
Ni alternant avec *ndi* en swahili, nyika, sambala, zaramo, yao, nyandjya, nyungwé, etc.:
Ndi en séna;
Ndj, *ng'*, *n* (*m* devant consonne labiale) en nyandjya, séna, subiya, tonga du Haut-Zambèze, zulu, ngala du Haut-Congo;

Soit un exemple en djonga :

Munu lwe i muene « personne celle-ci est bonne »:

En ronga :

Hi yene « (c')est lui ».

Le swahili, comme plusieurs autres langues, a *ni* devant un attribut non pronominal, *ndi* devant un pronom :

Ni mtu « (c')est (une) personne (c')est quelqu'un »;
M'batoto (archaïsme) « (ce) sont (des) enfants », crase pour *n watoto* > *m watoto* > *m ᵇwatoto*;
Mti ni mkulu « (l')arbre est grand »: litt. : « (c')est grand »: *miti ni mikulu* « (les) arbres sont grands » »: litt. : « (c')est grands »:
Ni dyiwe « (c')est (une) pierre »:
Ndi mi « (c')est moi »;

Ndi we «(c')est toi»;
Ndi ye «(c')est lui *ou* elle» (en parlant d'une personne);
Ndi si «(c')est nous»;
Ndi nyi «(c')est vous»;
Ndi o «(ce) sont eux *ou* elles»;
Nd' āngu «(c')est le mien»; litt. : «(c')est lui de moi».

Comme exemple de formes variées dans la même langue, nous avons en subiya :

Ndj' u muntu «(c')est elle (la) personne»;
M ba bāntu «(ce) sont elles (les) personnes»;
Ng' u muzi «(c')est lui (le) village;
N d' izuba (pour *n di izuba*) «(c')est lui (le) jour»;
Ng' a mazuba «(ce) sont eux (les) jours»;
Ndj' inōmbe (pour *ndj' i inōmbe*) «(c')est elle (la) vache»;
N ka kanyolozi «(c')est lui (l')animal».

En tonga du Haut-Zambèze :

M muntu «(c')est (la) personne»;
M bāntu «(ce) sont (les) personnes»:
Ng' u Leza «(c')est lui Dieu»;
Ni ngōmbe «(c')est (la) vache»;
N zingōmbe «(ce) sont (les) vaches»;
M matānga «(ce) sont (les) citrouilles»;
Ng' a matānga «(ce) sont elles (les) citrouilles».

3° *Copule conjuguée à toutes les personnes.*

Nous avons ici, apparemment sorti du pronom *i*, un verbe défectif, par ailleurs conjugué régulièrement avec deux temps, un présent et un passé de l'indicatif. Plusieurs langues ont même un plus-que-parfait de l'indicatif.

Ce verbe manque en zulu et dans plusieurs langues du même groupe.

D'un emploi plus ou moins restreint dans les langues, qui sont déjà suffisamment pourvues avec partie des procédés précédents, le verbe *être* conjugué a son application la plus étendue dans celles qui n'ont, avec lui, d'autre ressource que l'accent-copule.

Les formes sous lesquelles nous rencontrons maintenant le verbe *être* sont :

Ni ou *li* en duma et ndumu du Haut-Gabon;
Ne ou *nœ* en fāñ (Gabon);
Ndi ou *te* en duala (Cameroon) et en benga (Gabon);
Li ou *ri* dans la plus grande généralité des langues : swahili, nyika, zaramo, kami, kaguru, sukuma, ganda, rundi, tabwa, kutu, gogo, hé, béna, sangu, bisa, rangi, makondé, bemba, yao, nyandjya, séna,

nyungwé, makua, tonga du Haut-Zambèze, luyi, shuna, ronga et autres langues orientales; nywéma, guha du Centre; héréro, ndonga, kwanyama, nyanéka, Bas-Congo, tégé, etc., langues occidentales;

Li ou *le* en suto (du Sud-Est), kélé du Haut-Congo, mpongwé du Gabon;

Di en subiya du Haut-Zambèze, luba et lunda du Centre;

Di en kélé du Gabon;

Dyi en rua du Centre;

E en bubi de Fernando-Po.

Le premier temps du verbe *être* est plutôt un temps indéfini, qu'un présent proprement dit.

Le passé n'existe pas partout. Là, où il est présent, il est formé sur le modèle du passé de la conjugaison commune.

Soit un exemple en ganda :

Présent.	*n-di* (pour *n-li*) je suis
	u-li tu es
	a-li il, elle est
	tu-li nous sommes
	mu-li vous êtes
	ba-li ils, elles sont.
Passé.	*n-a-li* je fus
	w-a-li tu fus
	' a-li il, elle fut
	tw-a-li nous fûmes
	mw-a-li vous fûtes
	b-a-li ils, elles furent.

CONCLUSION.

1° La copule n'est pas nécessairement représentée par un mot propre et indépendant : le geste démonstratif, l'accent, le pronom peuvent la suppléer.

2° L'accent, suppléant de la copule, porte sur tout mot, sur toute expression en fonction d'attribut, adjectif, substantif, adverbe.

3° Le pronom personnel, à cause de son caractère essentiellement démonstratif, est éminemment apte à jouer le rôle de copule. De fait, il remplit très souvent cette fonction, aux trois personnes du singulier, comme aux trois personnes du pluriel.

4° Outre le pronom propre à la personne figurant le sujet, on utilise encore le pronom indéterminé *i* de la troisième personne du singulier, pronom dont l'indétermination rappelle un état semblable dans certains pronoms de nos langues : lat. *id*, fr. *il*, angl. *it*.

Ce pronom-copule, à cause de la facilité de son emploi, a pris de l'importance au détriment des autres pronoms pris individuellement pour copule. Il ne les a pas cependant supplantés complètement.

5° Le même pronom-copule *i*, à cause de son invariabilité, qui tendait à le faire assimiler à une racine verbale, semble en effet avoir évolué en ce sens, de manière à constituer la souche du verbe *être*, *i*, *e*, *li*, *ri*, *le*, *re*, *di*, *ni*, dans les diverses langues bantoues.

Ch. Sacleux.

DE QUELQUES EMPRUNTS PROBABLES EN GREC ET EN LATIN.

Le latin et le grec ont, pour désigner certaines plantes cultivées et certains métaux, des noms qui ne sont certainement pas indo-européens, et dont la ressemblance très sensible ne peut s'expliquer que par des emprunts. Dans certains cas, il y a tout lieu de croire que le latin a emprunté au grec, ainsi pour *oliua* de ἔλαι(ϝ)ᾱ et *oleum* de ἔλαι(ϝ)ον. Mais il y en a d'autres où l'hypothèse d'un emprunt du latin au grec est ou peu plausible ou tout à fait exclue. On est donc amené à supposer que le grec et le latin ont indépendamment emprunté — d'une manière directe ou indirecte — à une troisième langue inconnue. Car les termes en question ne sont pas sémitiques.

C'est ce qu'a déjà fait M. Sommer, *Hdb. d. lat. L. u. F. lehre*, p. 234, n., pour le lat. *plumbum* et le grec μόλυβδος (avec ses formes très divergentes : μόλιβδος, μόλιβος, βόλιμος, etc.). Et, en effet, le plomb était très anciennement employé dans le bassin méditerranéen : M. Dussaud, *Rev. de l'École d'Anthropologie*, XV (1905), p. 42 et suiv., étudie une idole de plomb trouvée dans la seconde couche d'Hissarlik.

L'hypothèse renferme nécessairement une part d'arbitraire, puisque de la langue (ou des langues) à laquelle on aurait emprunté on ne sait rien. Mais il est certain que des emprunts de ce genre ont dû avoir lieu. Les découvertes des dernières années ont révélé l'existence dans le bassin méditerranéen, au cours du second millénaire avant l'ère chrétienne, d'une importante civilisation dont le centre le plus brillant était en Crète. Entre cette civilisation et la période historique de la civilisation hellénique, il y a eu un long moyen âge, relativement très barbare. Mais il n'est pas possible que les Grecs, qui ont conservé de cette ancienne civilisation beaucoup de restes, et notamment des métaux et des plantes, n'en aient pas retenu aussi des mots. A l'époque historique, les Grecs du continent et ceux d'Asie sont très rebelles à tout emprunt aux langues étrangères; mais il n'y a évidemment rien là qui soit essentiel à la langue grecque; c'est simplement une manifestation de l'orgueil national des Hellènes

vis-à-vis des barbares; il n'y a pas de raison de croire que, au moment de leurs premières conquêtes et de leur arrivée sur le sol hellénique et dans les îles, les Grecs n'aient pas emprunté beaucoup de termes aux civilisations antérieures que leur barbarie paraît avoir progressivement ruinées, de même que, plus tard, après la conquête romaine, ils ont peu à peu emprunté beaucoup de termes au latin. — Quant à l'Italie, elle a toujours emprunté de toutes mains beaucoup de vocables.

Il est du reste admis que le type grec des mots en *-νθος*, et sans doute aussi celui des mots en *-σσος*, sont d'origine étrangère (voir Kretschmer, *Einleitung*, p. 401 et suiv.; Fick, *Gr. Ortsnamen*, p. 153; Hirt, *Indogermanen*, p. 570).

Ce principe une fois accordé, on peut tenter d'expliquer quelques mots qui rentrent dans certaines catégories définies.

Le nom de plante *ὑάκινθος*, qui se trouve déjà chez Homère, se dénonce par sa forme même comme un emprunt (voir Kretschmer, *Einleitung*, p. 404). Aucun procédé ne permet de le rapprocher du synonyme lat. *uaccīnium*, qui n'est évidemment pas emprunté au grec. Il faut donc admettre que les deux noms, visiblement apparentés, sont pris à une troisième forme. Cet exemple est l'un des plus saisissants à cause de la finale sûrement étrangère *-ινθος* du mot grec, que le lat. *-īnium* rappelle de loin.

Le nom d'arbre *κυπάρισσος*, aussi homérique, a une finale *-ισσος* qui en dénonce l'origine méditerranéenne. Le lat. *cupressus* s'explique mal en partant du grec; la syncope de l'*a* n'aurait rien de surprenant; mais on ne voit pas pourquoi, si le mot latin est emprunté au grec, l'*ι* serait représenté par lat. *e*. — La même observation relative à la correspondance de gr. *ι* et lat. *e* s'applique à lat. *menta*, en face de gr. *μίνθος*, *μίνθη*.

Le nom de la rose, *Fρόδον*, homérique dans l'épithète *ῥοδοδάκτυλος*, se retrouve d'une part en iranien, de l'autre en latin. Le sens exclut qu'il s'agisse d'un mot indo-européen. La forme ancienne du mot iranien n'est pas déterminable, parce qu'il n'est pas attesté dans les anciens textes; persan *gul* suppose **wṛd-*, mais n'enseigne rien sur le thème; l'emprunt araméen *wardā* (d'où sans doute arabe *ward*) n'enseigne rien non plus; l'emprunt arménien *vard* semble être surtout thème en *-i-* (gén. plur. *vardiç*), mais on a aussi d'autres flexions. En aucun cas le mot grec ne peut passer pour être d'origine iranienne, ou le mot iranien pour être d'origine grecque; *(F)ρόδον* est trop ancien en grec pour être pris à l'iranien, et la forme du mot ne dénonce par rien une origine iranienne. Quant au lat. *rosa*, l'*s* ne s'explique pas en partant du *δ* grec, qui n'est jamais rendu en latin par *s*, et moins encore la finale *-a*. L'iranien, le grec et le latin ont dû puiser, directement ou indirectement, à une même source.

Le lis apparaît fréquemment dans les décorations crétoises d'époque minoenne. Le gr. λείριον n'a guère pu fournir le lat. *lilium*, avec son *l* intervocalique. Le lat. *līrinum*, qui est un nom de produit, est évidemment emprunté à gr. λείριον, et n'atteste aucun flottement latin entre *r* et *l* pour ce mot; il ne justifie donc nullement l'hypothèse d'un emprunt du latin au grec. On signale un mot copte PHPI, qui remonterait à la même origine que λείριον et *līlium*.

Le nom béot. τῦκον, att. ion. σῦκον, de la « figue » est ancien en grec; on le lit déjà chez Homère et chez Archiloque; la culture du figuier est du reste attestée en même temps par le mot hom. ἐρῑνεός qui atteste la pratique de la caprification. De ce nom, on ne peut séparer, d'une part, arm. *thuz* « figue », de l'autre lat. *fīcus*. Le traitement gr. τ d'un phonème étranger qui donne au latin *f* se retrouve dans sic. λίτρα, en regard de lat. *lībra* (représentant **līfrā*); voir, sur ce mot technique, sûrement étranger au grec et au latin, W. Schulze, *K. Z.*, XXXIII, 223 et suivantes.

Le nom grec du « vin », Foῖνος, est proprement méditerranéen. Ce n'est pas un mot indo-européen : s'il avait existé un vieux nom indo-européen du « vin », le grec n'aurait pas eu lieu d'affecter au vin le nom indo-européen de l'hydromel, μέθυ. La forme latine *ūnum* ne doit pas être empruntée au grec; car on ne voit pas pourquoi il y aurait eu changement du genre masculin en neutre; d'autre part, si la phonétique latine permet de concevoir lat. *ūnum* comme représentant un plus ancien **woinom*, on est alors obligé de tenir ombr. v i n u, *uinu*, volsque *uinu*, fal. *uinu* pour des emprunts au latin, chose que rien n'indique par ailleurs. Le même mot se retrouve en sémitique (éth. *wain*, ar. *wayn*^{un}, hébr. *yayin*, ass. *īnu*), en arménien (*gini*) et en géorgien (*ɣvino*); le mot géorgien peut avoir passé par l'arménien; mais il ne semble pas que le mot arménien puisse être d'origine sémitique, non plus que le mot grec avec son *o* radical. Le centre d'où est parti le nom du « vin » est inconnu; il est, en tout cas, raisonnable de supposer que ce mot essentiellement méditerranéen appartient à l'un des peuples qui ont eu les vieilles civilisations méditerranéennes; ce serait de tous celui qui a eu la plus grande fortune. — Il est intéressant de noter que les mots grecs qui se rattachent à la culture de la vigne n'ont pas d'étymologie indo-européenne satisfaisante : ἄμπελος, βότρυς, etc.; le lat. *racēmus* n'est pas plus clair.

On s'est borné ici à quelques termes où l'aspect des mots grecs et latins suggère un emprunt — direct ou indirect, sans doute indirect en ce qui concerne le latin — des deux langues à un troisième idiome inconnu. L'influence d'un substrat non hellé-

nique est certaine pour le grec; voir la communication de M. H. Meltzer au congrès des philologues allemands à Bâle, 1907 (résumée dans *I. F., Anz.*, XXII, 64 et suiv.). L'hypothèse indiquée ici une fois admise, il est certain que beaucoup de mots de civilisation grecs, latins, arméniens et iraniens seront suspects d'avoir pareille origine; on n'a en tout cas plus le droit de chercher à tout prix une étymologie indo-européenne à chaque mot grec ou latin, ni celui d'expliquer toutes les coïncidences de vocabulaire entre le grec et le latin soit par une parenté originelle remontant à l'époque indo-européenne, soit par des emprunts du latin au grec. On entrevoit une troisième possibilité, dont le large développement de la civilisation dans la Méditerranée au cours du deuxième millénaire avant le Christ suffit à faire prévoir qu'il faut tenir un large compte. Les Germains, en envahissant le monde gréco-romain, en ont en partie détruit la civilisation; mais ils ont reçu beaucoup de cette civilisation et ont par suite emprunté nombre de vocables. De même les populations qui ont apporté avec elles les dialectes indo-européens destinés à devenir le grec d'une part, le latin de l'autre, ont dû s'assimiler beaucoup d'acquisitions des peuples qu'elles ont soumis, et en même temps que les choses prendre en partie les noms qui désignaient les objets. Il serait imprudent de vouloir trop préciser le détail en pareille matière; mais il est contraire à une saine méthode étymologique de vouloir expliquer tout le vocabulaire en grec et en latin par l'indo-européen. Les termes de civilisation des deux langues doivent pour la plupart venir d'ailleurs.

A. Meillet.

DU CARACTÈRE ARTIFICIEL DE LA LANGUE HOMÉRIQUE.

Les études récentes sur l'*Iliade* et l'*Odyssée* tendent à prouver que tout l'ensemble de la langue homérique avait, à un degré éminent, un caractère traditionnel et était, de parti pris, distinct de ce qu'a pu être la langue journalière des auteurs.

En ce qui concerne le duel, M. Cuny a établi que l'emploi qui en est fait dans la langue épique est artificiel (*Le nombre duel en grec*, p. 487 et suiv.); et le caractère capricieux de l'emploi homérique du duel a largement contribué à rendre arbitraire l'usage des formes de ce nombre dans les œuvres postérieures de la littérature grecque. Un détail démontre bien ce qu'a d'artificiel le duel chez Homère; le vieux duel épique *ὄσσε*, dont le génitif-datif n'est pas attesté, est fréquent; mais les mots qui ont subsisté par la suite dans la langue, ou bien n'ont que le pluriel, ainsi *ὄμματα*, ou existent au singulier et très souvent au pluriel, ainsi *ὀφθαλμός*, *ὀφθαλμοί*; mais *ὀφθαλμώ* et *ὀφθαλμοῖιν* ne se trouvent chez Homère que chacun deux fois, et encore les deux exemples de *ὀφθαλμοῖιν* sont dans un même vers répété : δ 115 = 154, et les deux de *ὀφθαλμώ* (N 474 et I 503) ont le caractère de formules. Ainsi le duel, seul attesté dans le mot traditionnel *ὄσσε* qui était sorti de l'usage courant, n'existe pratiquement ni pour *ὄμματα* ni pour *ὀφθαλμός*, alors qu'on a pour ce dernier une centaine d'exemples du pluriel. Il est possible que des raisons de commodité métrique aient contribué à faire préférer *ὄσσε* à *ὀφθαλμώ*, comme le suppose M. K. Witte, *Singular und Plural*, p. 14, n.; mais la préférence accordée à *ὀφθαλμοῖσι(ν)* sur *ὀφθαλμοῖιν* ne s'explique pas ainsi. L'usage du duel « savant » *ὄσσε* s'oppose donc bien à celui du pluriel « vulgaire » *ὀφθαλμοί* et marque le contraste entre deux périodes de la langue. — De même, alors qu'on trouve *δούρατος*, *δούρατι*, *δούρατα*, *δούρασιν*, à côté de *δουρός*, *δουρί*, *δοῦρα*, *δούρεσσι*, le duel n'existe que sous la forme archaïque *δοῦρε*. — Enfin l'emploi du type *Ἀτρείδα*, dont M. Cuny (*Le Nombre duel en grec*, p. 16) a mis en évidence la haute im-

portance pour l'histoire des formes grecques, se dénonce par son -ᾱ non ionisé en -η, comme un archaïsme, comparable aux génitifs en -ᾱο et en -ᾱων, aussi archaïques; les poètes épiques ne connaissaient d'autre duel des thèmes en -ᾱ- que la forme traditionnelle en -ᾱ, réservée au masculin; leur parler courant ne leur fournissait aucune forme de duel pour ce type (si la désinence verbale secondaire a la forme homérique -*την*, et non -*τᾱν*, c'est donc sans doute sous l'influence de l'attique).

Des infinitifs en -*εμεναι*, -*εμεν* (éoliens), -*ειν* et -*εειν* (ioniens) sont juxtaposés capricieusement, par exemple *αἱρήσειν* N 42 à côté de *σαωσέμεναι* N 96, tandis qu'on lit *σαωσέμεν* I 230, T 401, *αἱρησέμεν* P 488, Σ 260, et, dans un même vers :

Ξ 85 *σημαίνειν, μὴ δ' ἄμμιν (Ϝ)ανασσέμεν, οἷσιν ἄρα Ζεύς.*

De *φεύγω*, on a, à peu près dans les mêmes proportions, *φευγέμεναι*, *φευγέμεν* et *φεύγειν*, et, à l'aoriste *φυγέειν* et *φυγεῖν*, de *ἔθηκα*, *θέμεναι*, *θέμεν* et *θεῖναι*. Des deux types, l'un, le type éolien en -*μεναι*, -*μεν* est traditionnel; l'autre, le type ionien en -*ειν* (thématique), -*ναι* (athématique) est conforme à la langue vulgaire du poète. Et il est facile de voir que le poète emploie autant que possible la forme épique (*Ϝ*)*ανασσέμεν* par exemple (à laquelle la métrique permet souvent de substituer (*Ϝ*)*ανάσσειν*, et recourt à (*Ϝ*)*ανάσσειν* surtout là où le mètre l'exige; de même *δωσέμεναι* et *δωσέμεν*, mais *δώσειν* est toujours exigé par le mètre; il est curieux de noter que, dans Z 53, *δωσέμεν* ᾽(*Ϝ*)ῷ a été évité, et qu'on lit *δώσειν* ᾽(*Ϝ*)ῷ, sans variantes. Le principe n'est pas absolu, il est vrai, et l'on a *ἄξειν* Π 832 et 212, au commencement du vers devant voyelle, alors que *ἀξέμεν* serait possible, et de même dans quelques autres cas pareils; la préférence générale accordée au type *ἀξέμεν* tient en partie à son caractère dactylique; d'ailleurs l'emploi de l'infinitif en -*μεν*, -*μεναι* dans le type thématique est chose secondaire, et qui n'est pas commune à l'ensemble de l'éolien, comme l'est -*μεν*, -*μεναι* dans le type athématique.

La juxtaposition de formes telles que *Τρώεσσιν* N 9 et *Τρωσίν* N 16 n'est pas moins artificielle; de même celle de -*οιο* et de -*ου* (ou plutôt -*οο* qu'il faut restituer), par exemple dans N 33 :

μεσσηγὺς Τενέδοιο καὶ Ἴμβρου παιπαλοέσσης.

Seule, une tradition littéraire peut maintenir un emploi simultané de *πόδεσσι(ν)*, *ποσσί(ν)* et *ποσί(ν)*; plus artificiel encore, *νηῦς* a tout à la fois *νήεσσι(ν)*, *νέεσσι(ν)* (avec la brève *ε* ionienne et -*εσσι* éolien), *νησί(ν)*. Les génitifs en -*ᾱων* et -*ᾱο* sont aussi des archaïsmes évidents, en même temps que, sans doute, des dialectismes; l'emploi d'un *ᾱ* non ionien est du reste partout un

archaïsme (et un dialectisme?), ainsi dans λᾱός (en regard de νηός), dans Ποσειδάων, dans μάν, dans πολυπάμων (en face de ion. πολυκτήμων). Le contraste de νηῦς, νηυσί(ν), qui sont des formes ioniennes, et de ναῦφι(ν), qui est un archaïsme (sans doute éolien), est très instructif.

Dans son récent ouvrage (paru durant l'impression du présent article), *Die Vokalcontraction bei Homer*, M. Bechtel a tâché d'effacer à peu près toutes les contractions dans ce qu'il considère comme la partie ancienne du texte homérique; mais son grand effort laisse subsister bien des contradictions. Si le poète emploie ὀλεῖται B 325, καμεῖται B 389, et aussi μαχεῖται, ὀμεῖται, ὀρεῖται, etc., en regard de ὀλέεσθαι (et ὀλεῖσθαι), τελέεσθαι (et τελεῖσθαι), etc., c'est que la tradition épique qui interdisait l'emploi de formes contractes aurait imposé ici des suites de trois brèves : ὀλέεται, etc.: plutôt que de recourir à l'expédient, pourtant licite d'une manière générale, de l'allongement de la première des trois brèves (type *οὐλέεται), le poète admet par exception la forme contracte de son parler ordinaire et recourt à ὀλεῖται, etc., tandis qu'il maintient en général -εε- (sur ces formes, v. Bechtel, *loc. cit.*, p. 57 et suiv.). De même *ἐέχετο, *ἐέπετο, qui n'entreraient pas dans l'hexamètre, sont évités, et l'on a εἴχετο, εἴπετο (Bechtel, *loc. cit.*, p. 69 et suiv.); il n'en a pas fallu plus pour autoriser un emploi constant de εἶλκον, εἶρπον, εἶχον, etc., qui pourtant n'étaient pas nécessaires; et ceci montre que ce n'est pas la tendance naturelle de la langue à éviter les suites de trois brèves qui a déterminé une introduction prématurée de la contraction dans l'usage ordinaire de la langue; en revanche les poètes ont régulièrement maintenu ἕηκε, avec sa forme archaïsante, parce qu'il n'y avait pas ici de modèle où la contraction s'imposât.

D'une manière générale, rien n'est moins cohérent que la langue homérique: incohérence dans l'application de la règle τὰ ζῷα τρέχει, incohérence dans l'emploi de l'augment, incohérence dans la séparation ou le rapprochement des préverbes et des verbes, incohérence dans l'usage des formes κατὰ, παρὰ, etc. et κατ, παρ, etc., ou de ἠέ et de ἤ «ou», incohérence dans le recours à l'élision de ε ou au -ν éphelcystique devant voyelle (-οισιν et -οισ' [écrit -οις], ἐσίν ou ἐσ', etc.), incohérence dans la présence ou l'absence de ε prothétique devant *F* (ἐρσήεις et ἐερσήεις Ω 757 et 419), incohérence dans l'emploi des types de participe parfait τεθνηῶτος (sans doute substitué à un ancien *τεθνᾱότος) et τεθνηότος, tandis que (*F*)ειδότος est la seule forme attestée, etc. Si l'on pouvait avoir quelque doute sur le caractère artificiel de la langue homérique, la façon arbitraire dont le singulier et le pluriel de certains mots sont employés suivant la commodité mé-

trique le lèverait sans doute (v. à ce sujet K. Witte, *Singular und Plural*, passim); cf. Sommer, *Glotta*, I, 66. L'abondance des noms composés et dérivés suffirait à dénoncer ce caractère littéraire et artificiel; car il serait facile de montrer que les dérivés et les composés sont, d'une manière très générale, des mots «savants» pour la plupart.

La langue épique est si pleine d'éolismes que M. Fick a pu tenir toute la partie ancienne des poèmes homériques pour une simple transcription de l'éolien en un ionien approximatif; quelques linguistes l'ont suivi à cet égard, mais l'hypothèse ne semble pas soutenable, et M. Bechtel, qui l'a longtemps admise, vient de l'abandonner (*Die Vokalcontraction bei Homer*, p. XI, p. 23 et suiv., etc.). Il est certain du moins qu'il y a eu des transcriptions de ce genre et que, dans son ensemble, la langue épique résulte d'une transposition d'éolien en ionien antérieure au texte homérique conservé, avec de nombreux restes éoliens; le parler sur lequel repose l'éolien homérique n'est pas du lesbien, on le sait, mais sans doute un parler inconnu du domaine éolien asiatique. L'éolien est partout chez Homère; un mot comme *βέρεθρον* (cf. ion.-att. *βάραθρον*, avec un autre vocalisme, arc. *ζέρεθρον*, avec semi-occlusive initiale) est éolien, comme l'est *ϖέλωρ* (voir Solmsen, *K. Z.*, XXXIV, 536 et suiv.) et comme le sont sans doute *βελος* et *βέομαι*. L'emploi de l'adjectif dans le type *νῆ' Ἀγαμεμνονέην*, *βίη Ἡρακληείη*, *Ποιάντιον υἱόν*, etc. est de l'éolien (v. Buck, *Class. Philology*, II, p. 272). Le génitif pluriel en *-ᾱων* des thèmes en *-ᾱ-*, régulier chez Homère, ne se retrouve maintenu à date historique que dans deux domaines éoliens, à savoir le béotien (régulièrement) et le thessalien (à l'état de traces); voir les faits dans Joh. Schmidt, *K. Z.*, XXXVIII, 26. L'éolisme a été dissimulé superficiellement, mais il transparaît de tous côtés.

L'artifice de la langue homérique dépasse de beaucoup ce que l'on imagine au premier abord. Ainsi l'article fait régulièrement défaut devant les noms, alors qu'on le rencontre partout dans les deux dialectes grecs sur lesquels repose la langue épique : l'éolien et l'ionien; ce n'est pas sans doute parce que les poètes homériques ignoraient l'usage d'un élément si généralement répandu sur tout le domaine hellénique dès la date la plus ancienne, et que seul le pamphylien paraît ignorer, et même pas entièrement (v. R. Meister, *Berichte* de l'Académie de Saxe, *Phil.-hist. Cl.*, LVI [1904], p. 35 et suiv.); mais c'est qu'une tradition épique interdisait de mettre l'article devant les noms : c'était une règle du genre. Cette hypothèse n'est pas démontrable, mais elle est presque imposée par la comparaison de tous les dialectes et par le caractère connu de la langue homérique.

Ce caractère de la langue homérique s'accorde exactement avec

les conclusions de l'étude de M. Bréal, *Pour mieux connaître Homère*; les poèmes homériques ne sont pas très anciens, ils sont archaïsants; ils ne sont pas populaires, mais, au contraire, destinés à un public aristocratique et relativement cultivé; ils sont l'œuvre de poètes qui ne cherchent pas à reproduire la langue de tous les jours, qui s'en écartent au contraire à dessein pour se conformer à des modèles traditionnels, et s'éloignent de l'usage vulgaire pour transporter l'auditeur dans le monde héroïque, à peu près comme les sacrifiants pratiquent des rites qui les mettent pour un temps hors de l'humanité ordinaire (v. Hubert et Mauss, *Sacrifice*, dans *Année sociologique*, II, p. 29 et suiv.). Les poèmes homériques sont littéraires et artificiels, plus encore que les chansons de geste françaises du XII^e^ siècle, qui sont, elles aussi, rédigées en une langue épique spéciale, en une sorte de *κοινή*, et dont M. Bédier (dans ses *Légendes épiques*, I) a démontré récemment le caractère tendancieux et savant.

Dès lors le parti qu'on peut tirer des poèmes homériques pour faire l'histoire de la langue grecque est déterminé. Grâce à son type traditionnel, la langue épique garde le souvenir de faits qui sont notablement antérieurs à la composition des textes conservés. Dans le parler courant, les poètes pas plus que personne autre parlant ionien ne disaient plus *τάων* ni **τηων* au génitif pluriel; mais ils ont reçu de leurs modèles l'usage de cette forme, et ils sont ceux qui, avec les anciennes inscriptions thessaliennes et béotiennes, en attestent le plus explicitement l'existence, supposée du reste par la comparaison des autres dialectes grecs et des dialectes italiques. Le texte homérique ne permet de rien dater : on en a beaucoup abusé à cet égard; mais indirectement, par une sorte de reflet, il fournit au linguiste un certain nombre de formes préhistoriques, surtout éoliennes (ou plutôt exclusivement éoliennes) dont quelques-unes ne sont attestées par aucun témoignage immédiat et contemporain. La fidélité de la tradition qu'il livre en fait une des sources les plus précieuses pour l'histoire de la langue grecque et pour la grammaire comparée des langues indo-européennes.

A. Meillet.

LE LANGAGE

DE

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Le lexique de ce langage a été relevé d'une manière à peu près complète par MM. Albert Lévy et G. Pinet (l'*Argot de l'X*[1], Paris, Testard, 1894). — J'ai ajouté au dépouillement de cet ouvrage l'étude du parler de mon frère André Cohen, élève à l'École (promotion 1906); M. David Wolkowitsch (promotion 1905) a bien voulu m'aider à contrôler les faits observés.

On ne trouvera ici ni une liste de tous les mots de l'X, ni un essai d'étymologie pour chaque terme cité; le seul but de ce travail est de classer les matériaux du langage étudié, de manière à mettre en évidence les procédés qui en ont fait un parler original.

Les élèves de l'École polytechnique forment un groupe fermé et homogène; ce sont des jeunes gens d'une forte culture, d'ailleurs uniforme, soumis à un internat assez strict; l'esprit de corps est très développé chez eux et se maintient fortement après la sortie de l'école. Un groupement aussi bien constitué devait se créer un langage particulier.

En effet, on y observe une tendance manifeste à désigner autrement que le français courant tout objet ou toute action qui se trouve en rapport régulier avec la vie du groupe. Tout objet important pour les élèves à l'intérieur de l'École, toute occupation qui fait normalement partie de la journée d'un polytechnicien paraît différer de ce qu'on pourrait trouver d'analogue à l'extérieur et reçoit par suite une désignation originale. Des ustensiles d'usage courant ne sont pas employés à l'X; s'ils y apparaissent, ils sont considérés comme des objets tout nouveaux et baptisés d'un nom polytechnicien. Ainsi les corbeilles à papier, récemment introduites dans les salles d'études, portent un nom (*crapouillat*) inconnu des anciens polytechniciens qui sont sortis de l'école avant cette innovation.

[1] L'X est le nom que les polytechniciens donnent à leur école (v. plus bas).

La langue de Polytechnique est donc plus différente du français usuel qu'une langue de métier, puisqu'elle ne se contente pas de désigner d'une façon particulière les notions purement professionnelles. Ce n'est pourtant pas un argot véritable qui viserait à n'être pas compris des non-initiés et déformerait presque tous les mots; elle n'est pas en effet destinée à se parler en dehors de l'École, quoique les anciens polytechniciens l'emploient volontiers; aussi garde-t-elle tout simplement les termes français ordinaires pour tout ce qui n'intéresse pas très directement la vie de l'X.

Ce langage, comme d'ailleurs l'argot lui-même, a la phonétique, la morphologie et la syntaxe du français; mais son vocabulaire s'écarte de la langue courante :

A. Par une déformation systématique d'un grand nombre de mots.

B. Par une abondante création de mots étrangers au français.

C. Par un développement sémantique indépendant, qui produit au moyen de mots existants des termes nouveaux.

A. Déformations de mots.

La déformation systématique suivant quelques procédés déterminés est un des traits les plus caractéristiques de l'argot de l'X; elle porte sur la prononciation de certains mots, sur l'aspect morphologique de quelques autres, plus généralement sur la forme totale du mot.

I. *Prononciation.* — Il n'y a pas, nous l'avons dit, de phonétique spéciale à l'argot de l'X; on y observe cependant quelques habitudes qui défigurent la prononciation ordinaire. La plus importante est celle qui affecte les monosyllabes terminés en *-ou*; ils sont prononcés en détachant les deux lettres de la diphtongue orthographique; ainsi *fou* devient *foü* [pron. *fo-ü* en deux syllabes, *ü* étant l'*u* français]. On dit de même *poü*, *troü*, *cloü* « calembour », etc.; on a aussi *loüf* [pour *louf(oque)*], malgré l'*f* final.

C'est un cas d'action de l'orthographe sur la prononciation; mais il est conscient, comme il sied dans un groupe cultivé, et l'on emploie ce procédé par une plaisanterie voulue. Il s'ensuit qu'il n'y a pas là une règle générale; le procédé ne s'applique régulièrement qu'aux mots d'usage fréquent à l'École; pour les autres, le sujet parlant l'applique plus ou moins suivant qu'il a plus ou moins la conscience de son argot; ainsi on entendra *mou* et *moü*, et *sou* plutôt que *soü*; pourtant on dira toujours *soü* dans l'expres-

sion *craticuler au soü* «décalquer en frottant avec un sou», parce que c'est une expression bien polytechnicienne.

Toutefois cette habitude, si artificielle qu'elle soit, décèle une tendance naturelle de toutes les langues, y compris le français, à éviter le monosyllabisme des mots autonomes. *Foü* dissyllabe est plus stable que *fou* monosyllabe (v. Wackernagel, *Wortumfang u. Wortform* dans *Nachrichten d. Ges. d. Wiss. zu Göttingen. Phil. hist. kl. 1906*, p. 183). Ce phénomène n'a pas toujours eu lieu à l'École polytechnique, et une enquête parmi les anciens élèves permettrait sans doute de fixer la date approximative de son introduction. La même habitude se retrouve à l'École de Saint-Cyr (v. une liste de mots de Saint-Cyr dans la *Revue de linguistique*, vol. 34-1901) où l'on trouve *loüp* pour *loup*, et, avec d'autres diphtongues, *boïs* pour *bois* et *crapaï*, orthographié *crapahu*, pour *crapaud* (celui-ci malgré le dissyllabisme du mot français).

Un autre phénomène qui semble tout récent à l'X (on n'en trouve pas trace dans le livre de MM. Albert Lévy et Pinet) et qui est peut-être destiné à se développer est une prédilection pour le son *u* (*ou* du français), qui vient s'introduire sans raison visible à la place d'autres sons: ainsi *zèbre* est remplacé par *zoub(re)* et ses dérivés actuels sont *se zoubrer*, *se dézoubrer* (pour le sens, voir p. 183); de même *zural*, corruption de *zéro*, cède à *zouroul*; voir encore *éwouèse*, pour *évase*, *conscouère* pour *conscrard*.

Il est inutile d'insister sur des altérations isolées de la prononciation qui ne sont que des plaisanteries sans portée et souvent éphémères; ainsi *zoub(re)* devient *zouibre*, *évase* «épatant» devient *éwouèse* (*w* étant prononcé comme en anglais). Mais il faut signaler un cas où un mot se crée dans la conscience du sujet parlant par le simple fait que celui-ci l'imagine avec une orthographe phonétique: *il n'est que tôt* a fait fortune sous la forme *inekto*, qui s'écrit à l'occasion et apparaît aux polytechniciens comme un mot de leur langage, d'emploi très fréquent. Un fait de ce genre, tout comme la création de *foü*, etc., n'est possible que dans un milieu cultivé, où la forme graphique est un élément essentiel du mot.

On peut noter enfin quelques faits proprement phonétiques: *zéral*, corruption de *zéro* (voir ci-dessous), a passé à *zaral* par assimilation du timbre vocalique de la première syllabe à celui de la seconde; **foul(e)c*, abréviation de *fous le camp* a pris une forme plus viable *fouloc* (*e* muet étant une voyelle instable dans le français actuel), et l'on en a tiré ensuite le verbe *fouloquer*[1].

[1] On pourrait se demander si **foul(e)c* n'a pas subi l'influence de *tiroq* «tire au cul»; mais, 1° celui-ci semble chronologiquement postérieur; 2° il devait avoir tout d'abord un *o* fermé [*tirōk*] comme tire au cul [*tirǫkü*], il n'a pris qu'ensuite un *o* ouvert, sur le modèle des mots français de même termi-

Croquis d'archi(*tecture*) devient *croquo d'archi* par une dissimilation vocalique que favorise le désir de créer un mot amusant.

II. *Morphologie.* — Nous avons un seul phénomène à observer sous cette rubrique; il est d'ailleurs important; c'est l'extension aux mots en *-eau* d'une alternance sg. *-al*, plur. *-eaux*, sur le modèle des mots en *-al*, *-aux;* ainsi *un chapal*, *des chapeaux*, d'après *un cheval*, *des chevaux*. Ce procédé morphologique ne sert nullement à exprimer une fonction grammaticale; c'est une déformation voulue d'une catégorie de mots par extension artificielle, avec une intention comique, d'une forme analogique. La tendance naturelle de la langue est au contraire l'unification du singulier et du pluriel qui a fait créer au XVI^e^ siècle *genou* sur *genoux* au lieu de *genouil*, et d'autre part *chevreuils* sur *chevreuil* au lieu de *chevreux* (v. Brunot, *Hist. langue franç.*, II, p. 298). L'alternance *-al*, *-aux*, qui est seule restée vivante en français, tend elle-même à disparaître. C'est ainsi qu'on trouve dans certains patois le sg. *un chevau* d'après le pluriel *des chevaux*; inversement les jeunes Parisiens tendent à généraliser la forme en *-al : un cheval*, *des chevals*. (Voir la *Note additionnelle*, à la page 192.)

Tout comme les phénomènes de prononciation étudiés plus haut, ce procédé de déformation artificielle n'est pas général; il n'atteint guère que les mots en *-eau* qui sont le plus usités dans le groupe. Voici quelques exemples observés en dehors de *chapal : bourral* pour : bourreau, *carral* pour : carreau, *écrital* pour : écriteau, *moinal* pour : moineau, *la pal!* pour : la peau «rien!»; dans *pique-boyal* pour : pique-boyaux, l'analogie s'étend à un pluriel de mot en *-al*, second terme d'un mot composé. Enfin l'analogie, dans ce langage malgré tout spontané comme tout langage, en dépit de son allure souvent artificielle, s'est étendue à tous les mots terminés par le son *o* quelle que fût leur orthographe. Ainsi on a eu : *pianal* de : piano, *zéral* de : zéro, *boulal* de : boulot, *culal* de : culot, *pierral* de : pierrot, *gigal harical* «gigot aux haricots». Le procédé s'applique même à des mots qui n'ont la finale en *-o* que par suite d'une déformation antérieure (abrégement); ainsi *topal* de *topo*, *pornal* de *porno* (pour le sens, voir plus bas, p. 180). Ce dernier fait décèle dans l'argot de l'X la tendance de toute langue argotique à redoubler l'altération des mots qui risquent de ne plus apparaître comme déformés, parce qu'on s'est habitué à leur déformation.

Enfin, on observe une fois l'analogie inverse : le singulier *cro-*

naison : *phoque*, *bloc*, *louſoque*, etc.; sa prononciation actuelle est [*tirɔk*]; ce serait donc plutôt *tiroq* qui aurait subi l'influence de *fouloc* (v. *tiroquer*, comme *fouloquer*).

tale, qui ne se distingue d'un mot en *-al* que par l'orthographe, a donné le pluriel *crotaux* «chefs de salle».

III. *Syntaxe.* — Il convient de signaler comme un fait de syntaxe propre à l'École polytechnique la création de véritables composés par la simple juxtaposition de deux mots qui prendraient en français une marque de subordination comme *de*, etc. Ainsi *le casert maj* «le casernement *du* major»; *gigal harical* «gigot *aux* haricots».

C'est surtout le mot *amphi* dans ses différents sens (cours, conférence, réunion, etc.) qui sert à former de ces composés : ainsi *l'amphi-danse* «le cours de danse», *l'amphi-Poinca* «le cours de M. Poincaré», *l'amphi-chameau était sympa* «il y avait de jolies femmes». (Ce fait de syntaxe trouvait sa place après les faits de morphologie, quoiqu'il ne présente pas un véritable phénomène de déformation.)

IV. *Forme des mots.* — Aucune déformation n'est plus caractéristique du langage de l'X que celle qui va être étudiée ici : il s'agit d'une défiguration complète des vocables par l'abrégement : ainsi *fana* pour *fanatique*. Ce procédé n'est pas particulier à l'École polytechnique; il est très largement employé par le français usuel de notre époque; nous lui devons *aristo*, *auto*, *photo*, *pneu*, *taxi*, *tram*, de nombreux termes professionnels comme *accu(mulateur)* et des mots de l'argot des lycées : *récré(ation)*, *perm(ission)*, *math(ématiques)*, etc. A l'École polytechnique il est hypertrophié et dans une certaine mesure systématisé. C'est d'ailleurs le seul procédé qu'on y emploie pour défigurer l'aspect des mots, à l'exclusion de procédés purement argotiques comme les transpositions de syllabes, anagrammes, etc.; il est remarquable d'autre part que l'ancien argot des voleurs ignore ce procédé; mais l'argot moderne en fait largement usage (v. Sainéan, *l'Argot ancien*, Paris, Champion, 1907, p. 48).

L'abrégement ne porte que sur des mots de plus de deux syllabes; il a pour effet de les réduire à un dissyllabe ou à un monosyllabe (généralement composé d'une syllabe fermée). Il répond ainsi à la tendance générale de toutes les langues parlées à éviter les mots longs (v. Meillet, *M. S. L.*, XIII, p. 20 et suiv., où l'on trouvera des renvois à d'autres travaux).

1° L'abrégement se fait par la suppression de la fin du mot.

a. Le mot résultant se termine par une voyelle [1] :

amphi(-théâtre) *ana*(-lyse) *archi*(-tecture) *arti*(-llerie) *astro*(-no-

[1] On trouvera plus bas le sens des mots propres au langage de l'X.

mie) *bacha*(-rach) *belvé*(-dère) *berzé*(-lius) *bica*(-rré) *calo*(-rifère) *chi*(-mie) *choco*(-lat) *colo*(-nel) *corio*(-lis) *corri*(-dor) *déci*(-sion) *esca*(-lier) *exté*(-rieur) *fana*(-tique) *géné*(-ral) *géo*(-métrie) *immé* (-diatement) *infi*(-rmerie) *inté*(-rieur) *labo*(-ratoire) *manda*(-rine) *méca*(-nique) *merca*(-dier) *mili*(-taire) [*le mili, l'art mili, la confé-mili*] *phéno*(-ménal) *phy*(-sique) *porno*(-graphe) *promo*(-tion) *récré* (-ation) *rosto*(-lan) *Sta*(-nislas) *stéré*(-otomie) *sympa*(-thique) *topo* (-graphie).

Sauf deux exceptions, tous les mots de cette liste sont coupés après la voyelle finale d'une syllabe ouverte; la liste du paragraphe suivant montrera que la réciproque n'a pas lieu : certains mots composés uniquement de syllabes ouvertes sont coupés non après une voyelle mais après une consonne initiale de syllabe; ainsi *applic*(-ation), voir p. 176. Les deux exceptions qui se rencontrent ici sont *arti* et *infi*; mais on peut les éliminer assez facilement; *artillerie* est prononcé *artiyrī*, et *y* fait groupe avec *r* de manière à donner *arti-yrī*; d'ailleurs *ti* est une syllabe ouverte dans la coupe scolaire (*ar-ti-lle-rie*) qui n'est pas négligeable pour les polytechniciens. Quant à *infi*, ni le groupe *mr*, si l'on prononce *ẽfirmörī*, ni même le groupe *rmr* si l'on prononce *ẽfirmrī* ne sont impossibles à articuler comme début de syllabe; on peut donc à la rigueur noter une coupe *ẽfi-rmö-rī* ou *ẽfi-rmrī*[1]; et en outre la création de *infi* a dû être favorisée par la présence des autres mots en *-i* comme *arti*, *corri*, *mili*, tous d'usage fréquent, et surtout, vu l'identité de la syllabe finale, par l'analogie d'*amphi* qui est très usité.

Parmi les mots cités se rencontrent trois monosyllabes composés d'une syllabe ouverte : *chi*, *phy*, *Sta*; or il a été rappelé plus haut que le langage parlé évite les mots de cette espèce; mais deux d'entre eux sont des substantifs qui ne peuvent s'employer qu'en groupe avec un article ou une préposition; on ne dit jamais *chi* ou *phy* tout seul, mais : *il est calé en chi*, ou : *je vais à l'amphi de phy*, pron. *ãfitfi*, *Sta* seul peut s'employer isolé comme nom propre (ex. : *Sta est un bon bazar*), mais le groupe consonantique initial lui donne plus de poids que n'en ont *chi* et *phy*.

b. Le mot résultant se termine par une consonne.

absorb[2] (= absorption) *admiss*(-ion) *ans*(= ancien) [avec un *s*

[1] On entend encore, avec une troisième division syllabique : *ẽfirm-rī*. Mais cette coupe ne donnerait pas une abréviation satisfaisante. Je ne pense pas que la coupe après *r*, *ẽfir-m(ö)rī*, existe réellement dans le français parlé.

[2] *absorption* ayant perdu sa syllabe finale à initiale sourde (*-tion*) qui déjà en latin avait causé l'assourdissement du *b* en *p*, on a rétabli le *b* d'après *absorber*.

prononcé] *applic*(-ation) *basoff*(=bas-officier) *bigor*(-neau)[1] *casert*(=casernement)[orthographe adoptée par les polytechniciens; le *t* n'est pas prononcé] *coeff*(-icient) *commiss*(-ion) *Condor*(-cet) *le Dart* (=M. Dartein)[le *t* n'est pas prononcé] *des*(-criptive)[l'*s* est prononcé] *époil*(-ant) *exam*(-en) *exer*(-cice) *explic*(-ation) *fouloc* (=fous le camp) *gog*(-uenots) *gym*(-nastique) *lap* (=la peau) *loüf* (=loufoque) *manip*(-ulation) *maj*(-or) *état-maj*(-or) *observ*-(-ation) *perspec*(-tive) *podzèb* (=peau de zébie) *réduc*(-tion) *réfec* (-toire) *tiroq* (=tire au cul)[de même *poil au c*, *mal au c*][2] *tag* (=ta gueule) *tup* (=tu parles) *unif*(-orme).

Un certain nombre de ces mots sont coupés après la consonne finale d'une syllabe fermée; ainsi *bigor*, *Condor*, *exer*; dans quelques autres il semble qu'on a retranché simplement une terminaison considérée comme une sorte de désinence inutile; ainsi *-ion* dans *admiss*, *commiss*[3], *-tion* dans *absorb*, *-ation* dans *applic*, *explic*, *observ*, *-ant* dans *époil*; mais on a gardé pour constituer un terme bien sonore toute la partie significative du mot; certaines coupes sont dictées par la nécessité d'éviter une forme trop courte; ainsi *maj*; il est évident que **ma* n'aurait guère été viable. D'autre part quand le mot abrégé est un composé il est nécessaire que la forme nouvelle contienne une partie du dernier terme, sans quoi elle risquerait de n'être absolument pas comprise; ainsi *fouloc*, *tiroq*, *lap*, *tup* ne pourraient pas être coupés autrement. *Coeff* a été évidemment une abréviation écrite (dans les calculs) avant d'être abréviation parlée. Quelques mots restent en dehors de ces catégories, et il faut renoncer provisoirement à les expliquer; ainsi il semble que l'abréviation de *manipulation* aurait pu être aussi bien **mani* que *manip*, et celle d'*examen*, **exa* aussi bien que *exam* (qui n'est d'ailleurs pas particulier à Polytechnique).

c. Le mot résultant subit en même temps que l'abrégement une autre modification.

Il a été parlé plus haut de *fouloc* et *tiroq*. Dans *coffin* (de *Coffinières*), *zurlin* (de *Zurlinden*) et *peaufin* (de *peaufine*? v. l'*Argot de l'X*, p. 222) la finale s'est nasalisée d'une manière très naturelle. *Prolongation* a donné *prolonge*, le jeu de mots aidant; enfin *pèlerine* a donné *pélé* (d'ailleurs certaines personnes prononcent en français *pélérine*).

[1] Le *Bigor*=l'artillerie coloniale.

[2] Sur *tiroq* (orthographe adoptée à Polytechnique), v. plus haut, p. 172, v. également en français *tronduc*; la création de tous ces mots semble favorisée par une affectation de pudeur plus ou moins simulée.

[3] V. en français argotique *occase* (=occasion).

La bibliothèque s'appelle *biblo* comme dans l'argot usuel des lycées. *Pipo* est une désignation de l'École polytechnique non employée par les élèves (on dit l'X); l'origine du mot ne relève peut-être pas du tout de l'argot de l'X. Un mot intéressant est *penta*; il désigne le *taupin* de 5e année; ce n'est pas un mot entier employé par figure comme *carré* ou *cube* «*taupin* de 2e et 3e année»; ce n'est pas non plus une abréviation comme *bica* de *bicarré* «*taupin* de 4e année»; c'est un terme qui, sans être abrégé de rien, est formé sur le modèle des mots abrégés; il révèle l'existence commençante de finales, presque de désinences de substantifs, en *-a*, *-o*, *-é*, etc., applicables à des mots qui ne sont pas proprement des abréviations; ce type commence à exister en français; voir *une dynamo*, *une magnéto*, *un tri*[1].

Cocon «camarade de la même année», est un mot d'origine douteuse; il est probablement abrégé de *co-conscrit*; et le mot résultant à été fortifié par le calembour (v. plus bas *magnan* et *conscrit*).

2° L'abrégement se fait par la suppression de la partie initiale du mot :

(ca-)*binet* (ha-)*bit* (Fontaine-)*bleau* (ta-)*bouret* *fifrits* (= salsifis frits) *gnouf* (= pignouf?)[2] (com-)*mandant* (com-)*missaire* (ca-)*pitaine* (corres-)*pondant* (Chap-)*tal* (ar-)*tilleur* *zident* (= président) (admini-)*stration*.

Ce dernier mot doit être mis à part; il a été maintenant abrégé par les deux bouts; on dit *la strass* (avec un *a* très long); à côté de *strass* il faut citer le composé *cabinet de service* doublement raccourci en *binet de ser*, pron. *binɛtsɛ̃r*.

On remarque que les mots abrégés par le commencement sont relativement en très petit nombre. Il en est d'ailleurs de même dans le français familier (v. *bus* pour *omnibus*, *flexe* pour *accent circonflexe* chez les typos). Il est difficile de déterminer pour tous ces mots pourquoi on a coupé le début; mais ce n'est pas impossible pour la plupart : ainsi *artilleur*, *commissaire*, abrégés par la fin, se seraient confondus avec *artillerie* et *commission*; *Fontainebleau* aurait donné **fontaine*, existant comme nom commun et par suite inutilisable. *Salsifis frits* devait garder un élément de chaque terme du composé; dans *commandant* et *président* on a abandonné un préfixe ou ce qui semblait un préfixe. Mais on pourrait concevoir pour *tabouret* une autre abréviation que *bouret* et un fait met

[1] Ce n'est que par une coïncidence amusante, non par un ressouvenir de la forme ancienne, que *penta* recouvre exactement le grec πέντα.

[2] Élève de l'École normale supérieure (section des sciences), ou l'école elle-même.

bien en lumière l'absence de règle en cette matière : le *pitaine* s'appelle à l'École de Saint-Cyr un *capit* (v. article cité).

Les listes d'abréviations ci-dessus ne sauraient viser à être complètes; en effet le procédé est tellement vivant qu'il peut s'appliquer à tout moment à n'importe quel mot; les polytechniciens font journellement de nouvelles abréviations sur les modèles décrits.

Il nous reste à dire un mot d'un autre procédé connu d'abréviation, la désignation par initiales, pour noter qu'il n'est presque pas employé à l'X : on ne trouve à signaler que *G. M.* pour *génie maritime* et *C. M.* pour *commissariat de marine* (celui-ci très peu employé). Une abréviation au contraire importante est *tg*[1] qui a remplacé le terme *tangente* pour la désignation de l'épée; c'est un fait assez récent, qui n'a dû se produire qu'au moment où le terme *tangente* a semblé trop connu et banal.

B. Création de mots étrangers au français.

I. *Dérivation.* — Les suffixes employés sont tous des suffixes français, les suffixes argotiques étant tout à fait ignorés; ainsi il se forme à l'X beaucoup de verbes en *-er* ou en *-ter* : *se fumister* « se mettre en civil » de *fumiste* « civil »; *pantoufler* « démissionner », de *pantoufle* « profession civile »; *cranter* « consigner », de *cran* « consigne », etc. *Fouloquer* de *fouloc* et *tiroquer* de *tiroq* (= tirer au cul) sont assez remarquables. Il faut noter une prédilection marquée pour des suffixes comiques ou expressifs qui deviennent à la mode chez les polytechniciens; ainsi *-ard*, suffixe péjoratif, est largement employé : *cyrard* (pour : Saint-Cyrien) *conscrard* (pour : conscrit) *pantouflard* (démissionnaire) *postard* (élève de l'École de la rue des Postes) *un zoub pilard* (un cheval qui trotte sec). D'autre part on a extrait de termes familiers, à nuance mignarde ou plaisante, comme *gazouiller*, *bafouiller*, *barbouiller*, *gargouiller*, un suffixe *-ouiller* qui forme des verbes de nuance comique : *baisouiller*, *vasouiller*.

Fait plus intéressant, dans ce milieu scientifique, les préfixes techniques *hypo-* *hyper-* s'appliquent à des termes variés : *corio* « fontaine filtrante »; *hypocorio* « réservoir placé sous le *corio* », *hypercorio* « couvercle du *corio* »; l'*hypomerca* est le fonctionnaire qui assiste M. Mercadier, directeur des études; *hyperrousbi* veut dire « plus qu'épatant ». Le suffixe *-scope* forme différents mots : *basoffscope* « ordre de service des sous-officiers », maintenant peu

[1] Lire [*tęžę*]. — Abréviation de *tangente* en mathématiques.

usité; *colloscope* « tableau permettant de voir l'ordre probable des interrogations. »

On peut citer encore une formation isolée, mais amusante : après avoir pris l'habitude de répéter : *le si sympathique professeur de danse*, par exemple, on a fait une métathèse de voyelles de manière à dire *le symsipathique*. . ; depuis, ce terme même n'a plus été bien compris et le mot *si* n'y a plus été senti; aussi l'a-t-on rajouté devant, et l'on dit : *le si symsipathique*, ou *symsipa*.

II. *Création de noms communs au moyen de noms propres.* — Ce procédé est très employé; il est même caractéristique du langage de l'X; on le rencontre, il est vrai, en francais (p. ex. *quinquet, poubelle*), mais il s'est développé tout particulièrement à l'École polytechnique, où les objets nouveaux ne pénètrent que par l'intermédiaire de personnages bien connus de tous les élèves, et revêtus de prestige, officiers ou professeurs; on leur donne en conséquence le nom de leur introducteur.

C'est ainsi qu'ont été créés les mots suivants, entre autres :

bacha(-rach)	cours d'allemand	M. Bacharach, professeur d'allemand.
borius	bretelles	Général Borius
bussy	râtelier des planches à dessin	Colonel de Bussy.
coffin	armoire, commode	Général Coffinières.
corbin	armoire plus grande que le *coffin*	Général Corbin.
corio	fontaine de salle	M. Coriolis (directeur des études).
crapouillat	corbeille à papier	Major Crapouillat.
durand	cravate	Général Durand de Villers.
éblé	soucoupe à savon	Général Éblé.
gebhard	quart (pour boire)	Général Gebhard.
jodot	lavis	M. Jodot, professeur de lavis.
malo	éperon	Capitaine Malo.
merca	emploi du temps imprimé, lampe électrique, etc.	M. Mercadier, directeur des études.
pierre	carton à dessin	Capitaine Pierre.
polin	seau hygiénique	Major Polin.
pourrat	pot à eau	Général Pourrat.
rosto	bec de gaz	Général Rostolan.
salanson	carton	Général Salanson.
zurlin	rideau	Général Zurlinden.

Pour les mots qui suivent, le personnage éponyme n'est pas l'introducteur à l'École de l'objet désigné; les rapports sont plus compliqués et variés :

berry	tunique	elle est faite en drap du Berry.

berzé(lius)	horloge, montre	une légende unit dans une même aventure le physicien Berzélius et la grande horloge de l'École (l'*Argot de l'X*, p. 56).
frémy	pot à moutarde	du nom d'un professeur de chimie.
gigon	supplément	du nom d'un élève légendaire possédé de la manie des suppléments (l'*Argot de l'X*, p. 163).
jordan	verre d'eau sucrée	affectionné par le professeur de ce nom.
porno	filet rôti	se mange le jour où a lieu le cours du *Porno* (M. Duruy, professeur de littérature et d'histoire).

Enfin le terme *laius* «discours» qui fait maintenant partie du français courant, provient, dit-on, du cours d'Arnault, premier professeur de littérature à l'École polytechnique; le premier devoir donné par lui aux élèves aurait été un discours de Laius (v. une explication un peu différente, l'*Argot de l'X*, p. 185).

III. *Emprunt à des langues étrangères.* — Un seul mot de cette catégorie est ancien et important; c'est l'allemand *schicksal* qui s'emploie dans le sens de «hasard»; d'où *schicksaler* «tirer au sort». C'est le seul emprunt à une langue vivante; et il faut se souvenir à ce propos que l'allemand est la seule langue étrangère enseignée à l'École polytechnique.

Roter «faire le tour de la cour en se promenant», est une francisation propre à l'X de : lat. *rotare* «tourner» [1]; on dit *déroter* pour «tourner dans le sens contraire à la majorité des promeneurs».

Ces mots entachés de pédantisme sont très caractéristiques, car ils ne pouvaient naître que dans un milieu d'hommes ayant tous subi la culture du lycée [2].

[1] A moins pourtant qu'il ne soit tiré de *rotation*.

[2] S'*exoter* «sortir» n'est pas un dérivé polytechnicien du grec ἔξω; il provient en effet d'un mot *exo*, abrégé de *exotique* et désignant un étranger, soit à l'École, soit, dans l'École même, à tel ou tel dortoir.

Craticuler «copier au moyen d'un quadrillage», d'où simplement «copier», est un emprunt, incompréhensible pour la plupart des Français, à la langue technique des dessinateurs (v. Dict. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas).

C. Augmentation du vocabulaire par différents procédés sémantiques.

Les emprunts du langage de l'École polytechnique aux langues étrangères se réduisent, on l'a vu, à presque rien. Il en est tout autrement de ce qu'on peut appeler les emprunts intérieurs.

Les groupes linguistiques modifient le plus souvent leur vocabulaire en empruntant des mots ou à des groupes voisins, ou à des groupements plus restreints, soit régionaux, soit professionnels, qu'ils renferment en eux-mêmes; naturellement en passant à un groupe de mentalité différente les mots changent plus ou moins de sens (sur toutes ces questions, v. Meillet, *Comment les mots changent de sens*, *Année sociologique*, 1905-1906, notamment p. 16 et 20). La création du vocabulaire d'un groupe fermé se fait également par emprunts; il prend pour les faire siens, avec un sens différent, des mots usités en dehors de lui; ainsi se forment des langues professionnelles, non par création de mots nouveaux, mais par transfert de mots existants d'un sens à un autre.

La langue de Polytechnique s'est constituée, elle aussi, en grande partie de cette manière; les emprunts y sont de deux espèces principales : d'un côté des termes pris à la langue technique des sciences enseignées à l'École ont été appliqués à des notions non techniques; et d'autre part des objets qui concernent particulièrement le groupe polytechnicien ont été désignés par des noms usités en dehors de lui, mais avec un autre sens.

I. *Termes techniques sortis de leur emploi.* — Des termes mathématiques servent à désigner des notions relatives à la vie des polytechniciens. Tout d'abord on appelle *carré*, *cube*, *bicarré* et *penta* (sur ce mot v. p. 177) le candidat à l'École de 2e, 3e, 4e et 5e année; l'élève de 1re année est désigné par le terme *bizuth*, d'origine obscure [1]. Un *monôme* est une théorie d'individus marchant l'un derrière l'autre un par un. Lorsque deux camarades travaillent régulièrement l'un près de l'autre, comme il est d'usage à l'École, chacun d'eux est dit le *binôme* de l'autre.

L'épée attachée au flanc du polytechnicien a été appelée la *tangente*; les élèves civils autorisés à suivre les cours de l'École n'ont pas de *tangente*. Or pour un polytechnicien l'idée de tan-

[1] Naturellement ces termes sont employés surtout dans les classes de mathématiques spéciales, et tendent à se répandre dans les lycées; le terme *bizuth* est employé partout par les étudiants; il est difficile de déterminer s'il a réellement pris naissance dans le milieu polytechnicien (v. l'*Argot de l'X*, article *Bizuth*).

gente nulle conduit à l'idée d'une fonction ayant une dérivée nulle (= constante); aussi ces élèves civils sont-ils eux-mêmes appelés *constantes*.

Le parquet a été comparé au plan horizontal dans la théorie de la perspective et a reçu comme lui le nom de *géométral*; on en a ensuite tiré le verbe : *se géométrer* «se coucher par terre».

Des symboles mathématiques ont été aussi utilisés; ainsi *faire* 2π équivaut à «tourner d'un tour», et *faire faire* $\frac{\pi}{2}$ à un lit, c'est le mettre vertical en le faisant tourner d'un quart de cercle. La lettre n désigne une quantité quelconque, p ou $p+q$ une grande quantité, ε une petite quantité, λ une chose quelconque en qualité. Ex. : *il y avait p poilus* «il y avait beaucoup de monde»; *appelle un type* λ «hèle n'importe qui». D'autre part l'habitude de désigner dans les formules une grande vitesse par un V (lire : grand v) et une grande force par un F (lire : grand f), s'étend dans le langage de Polytechnique à des notions qui ne sont jamais entrées dans une formule; ainsi : *un tel a une paresse grand p*; enfin la lettre X désigne les mathématiques (*les X*), l'École polytechnique (*l'X*), et un élève de cette école (*un X*).

La chimie a fourni le terme *anhydre* qui désigne le bœuf bouilli; il s'emploie de plus par le procédé synonymique (v. p. 186) pour remplacer *sec* dans différents de ses sens (v. p. 188). On dit aussi *rupiner à blanc* «être tout à fait épatant», sans doute d'après : chauffer à blanc, et *rupiner à froid* (même sens) qui rappelle des termes techniques en métallurgie comme : river à froid.

Cette liste est à peu près complète (v. plus bas *repérer* et plus haut *hypo-* et *hyper-*); on voit qu'elle n'est pas considérable; ce n'est nullement la source principale du vocabulaire de Polytechnique.

II. *Termes du groupe polytechnicien faits de mots du dehors.*

1. Termes empruntés au français usuel.

Nous avons affaire ici à une catégorie importante; il s'agit de mots existant dans le français le plus usuel, que le groupe polytechnicien emprunte en en modifiant le sens pour désigner d'une manière originale des objets qui participent à la vie de l'École; ainsi le mot *planche* est le nom de la seule planche qui intéresse particulièrement le polytechnicien : le tableau noir; d'où *plancher* «répondre au tableau noir».

Dans le détail les modifications de sens qui résultent du pas-

sage du français à la langue de Polytechnique sont assez variées, comme on le verra par la liste suivante :

Ancien, antique. Les deux mots ont été empruntés au français et heureusement différenciés : l'*ancien* est l'élève de 2e année, l'*antique* est un ancien élève de Polytechnique.

Banale. La *banale* est une petite table qui sert en commun aux élèves dans une salle d'étude.

Botte. La *botte* désigne l'ensemble des emplois civils du gouvernement réservés aux meilleurs élèves; ceux-ci sont appelés *bottiers.*

Caisse. Les élèves ont une caisse qu'ils administrent eux-mêmes; les caissiers qu'ils élisent reçoivent le nom de *grosse caisse* et *petite caisse.*

Conscrit. Ce n'est pas le jeune homme qui va entrer à l'École, mais l'élève de 1re année: *conscrit* s'oppose à *ancien*, comme *bleu*, dans la langue du régiment; un *antique* peut dire d'un autre : *c'est mon conscrit* ou *mon petit conscrit* = il est entré à l'École 1 ou 2 ans après moi.

Cran. Ce mot est employé couramment au régiment pour dire : jour de punition. A Polytechnique il désigne toujours la seule punition usuelle: la consigne. *Avoir deux crans*, c'est avoir deux consignes. On en a tiré le verbe *cranter.*

Désert. Le *désert* est le coin de la salle de travail où l'on échappe aux regards du surveillant qui passe dans le corridor.

Fauve. Le *fauve* enfermé dans une petite salle et dangereux par nature, c'est l'examinateur ou le *colleur.*

Limite. Être limite, c'est se trouver dans la dernière année où l'on puisse se présenter aux examens d'entrée à l'École; il y a en effet une limite d'âge imposée aux candidats. C'est aussi arriver tout juste, *être tangent* à n'importe quoi.

Pantoufle. La *pantoufle* est l'ensemble des professions civiles, bourgeoises. On dit : *trouver une pantoufle* = une situation en dehors de l'armée ou de la *botte*, et «démissionner» se dit *pantoufler.*

Planche. V. ci-dessus.

Salle. La *salle* est à Polytechnique quelque chose de très déterminé: c'est toujours la salle d'études; on est *camarade de salle* avec tel *cocon*; il y a des *chefs de salle.*

Singe. Le *singe*, c'est le dessin d'imitation, non sans doute parce qu'on pense aux qualités d'imitation du singe (l'*Argot de l'X.* p. 283), mais parce qu'on dessine à l'X des figures humaines qu'on appelle des *singes* par une plaisanterie bien compréhensible.

Torsion. Signifie rire; c'est d'ailleurs un mot refait sur *torsif* «qui fait se tordre, drôle».

Triple X. Désignation familière de la géométrie à trois dimensions.

Vaseux. On est *vaseux* quand on donne une explication confuse; ce mot est d'ailleurs employé ailleurs qu'à l'École, quoiqu'il soit loin d'être d'un usage général; on en a tiré à Polytechnique le verbe *vaser* (v. plus haut *rasouiller*).

Zèbre. Remplace complètement le mot cheval. C'est par plaisanterie qu'on désigne un animal très commun par le nom d'une bête très rare.

On a tiré de sa forme nouvelle *zoub(re)* les verbes *se zoubrer* «se mettre en tenue de cheval» et *se dézoubrer* «enlever cette tenue».

Zinc. Désigne un pantalon de toile grise, par une véritable métaphore facile à comprendre.

2. Termes archaïques ou argotiques en français empruntés par le langage de Polytechnique.

Beaucoup des mots empruntés par le vocabulaire de l'X ne proviennent pas du français usuel.

a. Termes archaïques :

Bas-off. Abréviation de l'ancien terme *bas-officier*, est le seul nom des sous-officiers employés à l'École.

Sape. La *sape*, c'est le génie militaire; vieux nom qu'on retrouve dans le terme *sapeur* qui est la désignation officielle des soldats du génie.

Taupin. Élève d'un lycée préparant l'examen d'entrée à Polytechnique. C'est un terme repris à l'ancien français où on le trouve avec le sens de «mineur» (v. Dict. Hatzfeld, Darmesteter et Thomas). La *taupe* est l'ensemble des *taupins* (classe de mathématiques spéciales).

b. Termes argotiques :

Ceux-ci sont de deux catégories qui ont été confondues dans la liste ci-dessous; les uns, comme *bahuter* ou *chameau*, sont bien connus, mais ont pris à l'X un sens différent de celui qu'ils ont habituellement; les autres, comme *chiader*, *truffin*, etc., très employés à l'École polytechnique, ne font pas partie du français argotique usuel; cependant : 1° certains d'entre eux sont connus de non-polytechniciens; 2° ils ont en général l'allure de termes argotiques du français. Il est donc possible que quelques-uns de ces mots aient appartenu au français familier du temps où la langue de l'X a commencé à se former; ensuite ils seraient devenus rares en français, et au contraire auraient continué à être usités à Polytechnique, ce qui serait un fait intéressant. Mais la vérité sur ce point ne pourrait être fixée que par une connaissance exacte du français familier du début du XIX^e^ siècle et de la chronologie du polytechnicien (qui n'a pu être étudiée ici).

Pour un de ces mots au moins (*piquer un chien* «faire un somme») nous avons quelques indications; en effet, *dormir en chien* «dormir dans la journée» se trouve dans Rabelais (IV, 63) et *piquer un chien* se rencontre en dehors de l'École (sur cette expression, v. Sainéan, *M. S. L.*, XIV, p. 266); d'autre part *piquechien* semble bien propre à l'X (v. ci-dessous).

Bahuter, bahutage. Le *bahutage* désigne les brimades; *on bahute les*

conscrits. Mais *bahuter*, c'est aussi «rendre chic»: un *col bahuté* est un col plus haut que ne le permet le règlement.

Boulot. Est un mot bien connu pour désigner le manger (*boulotter* est tout à fait usuel en français): mais il mérite d'être cité ici parce qu'il est devenu à Polytechnique le seul terme pour désigner un repas. On dira *le boulot de midi* pour «le déjeuner».

Boum. Ce mot est embarrassant; il veut dire: «garçon», et l'on comprend comment il a pu désigner d'abord un garçon de restaurant, et par extension même un garçon de salle. Mais il n'est pas fait sur un type commun à Polytechnique, et d'autre part il semble inconnu au français argotique usuel.

Chameau. Ce mot désigne une «femme», mais pas forcément avec le sens péjoratif que lui donne l'argot usuel: il tend à remplacer complètement le mot *femme*, sans indiquer aucune nuance accessoire.

Chiade. La *chiade*, c'est le «travail»; *le temps de chiade* est l'époque où l'on prépare à force les examens semestriels; c'est encore un mot d'apparence franchement argotique, mais qui semble n'être connu que de très peu de personnes en dehors du milieu polytechnicien.

Dégueuler. Veut dire à Polytechnique: «réciter par cœur, parler d'abondance».

Fumiste. «Pékin», ou: «vêtement de pékin»: c'est encore un mot d'origine obscure; il est d'ailleurs aussi employé à Saint-Cyr.

Pique-boyaux. Le *pique-boyaux* «l'escrime»: *un pique-boyaux* «un prévôt d'armes». Ce terme est connu, au moins pour le premier sens, en dehors de l'École; mais il n'est pas très répandu.

Piquer. Mot connu par l'argot usuel, est très employé à Polytechnique, on dit: *piquer une sale note*, *piquer une sèche* «ne rien savoir, rester coi»; *piquer un phare* «rougir» (sans doute tiré par synonymie de *piquer un soleil*[1]: cette expression n'est d'ailleurs pas particulière à Polytechnique); *piquer un chien* «faire un somme», d'où: *pique-chien* «concierge».

Poilu. Signifie «difficile» (en argot usuel: *trapu*, *calé*), d'autre part un *poilu* c'est un «individu».

Repérer. Signifie non pas: voir, regarder, comme dans le français familier, mais: noter, signaler. *Un ancien repère un conscrit rouspéteur*.

Tapin. Est partout le nom des tambours: mais à Polytechnique il désigne même les clairons qui y font les différentes sonneries de la journée, gardent la porte et font diverses besognes.

Truffin. «Coiffeur», sans doute de *truffe* «tête» (qui n'est pas employé à Polytechnique). On en tire: *se faire truffiner* «se faire coiffer», *se truffiner* «se raser». C'est encore un mot certainement argotique, mais peu connu: il est au contraire général à l'École.

Naturellement les mots de l'argot des lycées qui entrent à l'X sans modifier leur sens, tout comme les mots du français usuel, ne doivent pas être relevés ici (type: *bazar* «lycée», *potasser*

[1] Certaines personnes qui font usage de ce terme pensent qu'il faut adopter l'orthographe *piquer un fard*; mais elle ne me paraît pas pouvoir donner une étymologie satisfaisante.

« travailler »). Cependant pour quelques-uns d'entre eux on peut se demander s'ils ont été empruntés par la langue des lycées à celle de l'X, ou si inversement ils ont été importés à l'X; ainsi *colle* « interrogation », *colleur* « interrogateur ».

Il reste à signaler la belle série des synonymes du mot : épatant, dont une partie au moins n'est pas d'origine polytechnicienne : *époil*, *évase*, *rupin* (d'où *rousbar*, *rupiner*), *rousbi* (et *hyper-rousbi*), *rouspoil* (altération secondaire de *époil*), *transpoil* (id.), *transverse*.

III. *Termes créés par des procédés divers.* — Ce sont en général des procédés bien connus de l'argot véritable; le plus important est le procédé par synonymie (v. Schwob et Guieysse, *M. S. L.*, VII, p. 49 et suiv., et Sainéan, l'*Argot ancien*, p. 62 et suiv.). Ainsi on dit le *Teuton* pour : l'Allemand, un *dard* pour : une flèche (*filer comme un dard*); de même *museau* pour : bouche, *hure* pour : tête (v. plus haut *anhydre*, p. 182).

Le plus souvent une plaisanterie ou un calembour se superpose au procédé par synonymie; ainsi on dira *gros* pour « grand »; *la grosse école* « la grande école »; *identiquement* remplacera « exactement » dans tous ses sens, ce qui produit des phrases telles que : *museler la porte identiquement* « fermer la porte hermétiquement ».

Voici des étymologies plus compliquées :

Bocal. Se dit souvent pour *local* (à cause de l'analogie de sens et de son).

Gog. Ce mot, abréviation de *goguenot*, désigne usuellement les cabinets d'aisances; or dans le langage polytechnicien un *gog* est un *problème*. Les auteurs de l'*Argot de l'X* l'expliquent avec vraisemblance par cette plaisanterie : un *lieu « géométrique »* doit aussi s'appeler un *gog* (l'*Argot de l'X*, p. 164).

Crotale. Un chef de salle avait autrefois le grade de sergent, ce qui a donné par un mauvais calembour *serpent*, d'où plus récemment par pseudo-synonymie, *crotale*.

Magnan. Le *magnan* est le fonctionnaire chargé de veiller à l'alimentation des élèves; ce terme vient-il d'une plaisanterie (le *magnan* soigne les *cocons*) ou d'une autre origine, le point est douteux.

Certaines de ces étymologies étant très énigmatiques, il a dû nécessairement se créer des légendes étymologiques. On en trouvera quelques beaux exemples dans l'*Argot de l'X* aux mots : *Fruit sec*, *Magnan*, *Serpent* (ainsi on aurait passé de *sergent* à *serpent* par l'intermédiaire d'un certain *sergent Bois* > *serpent Boa*).

Il faut surtout signaler le mot *rat*, si répandu à l'École polytechnique : *être rat*, c'est « être en retard ». L'explication donnée par MM. Albert Lévy et Pinet est celle-ci : les élèves en retard à l'appel du matin se seraient trouvés enfermés derrière une grille

comme des rats dans une souricière, et les autres élèves leur auraient crié : *Rat! Rat!* Cette explication est rendue assez vraisemblable par le fait que *Rat!* est toujours très employé comme exclamation à l'adresse des retardataires, mais elle est loin d'être convaincante [1].

On voit que les procédés étudiés ici sont très populaires et forment contraste avec certains faits signalés plus haut (v. emprunts aux langues étrangères, etc.), qui ne pouvaient appartenir qu'au langage de gens cultivés.

Il ne suffit pas de savoir quels éléments ont constitué le vocabulaire de Polytechnique pour donner une idée complète de ce parler original; en effet, un grand nombre des mots polytechniciens subissent à l'École même des modifications nouvelles : 1° il se forme des familles de mots par dérivation; 2° des mots prennent des sens nouveaux et ont des dérivés dans leur nouveau sens; 3° enfin certaines expressions se créent par le fait qu'un mot entre dans une construction qui ne lui est pas ordinaire. Il serait artificiel et très difficile d'étudier à part chacun de ces trois ordres de faits; il est préférable de les examiner ensemble à propos de quelques mots dont la fortune est particulièrement brillante; en effet, il est frappant que certains mots sont employés très souvent, et ont une famille plus étendue que les autres; ce sont quelques-uns de ceux-là qui tendent à sortir du milieu polytechnicien et à être empruntés par le français; *laius* est de ce nombre, s'il a vraiment pris naissance à l'X [2].

Affoler. On dit *affole!* pour «dépêche-toi» et *affoler* pour «se dépêcher» (procédé synonymique compliqué d'une modification dans la construction); on entend d'ailleurs aussi *affole-toi* dans le même sens.

Astuce. Le mot français *astucieux* a été employé au lieu de son presque synonyme *ingénieux*. Ensuite de quoi *astuce* a subi tout un nouveau développement sémantique; on dit : *avec astuce* pour «avec ingéniosité», et aussi : *dire une astuce*, *faire une astuce*, où *astuce* désigne «quelque chose d'ingénieux».

Chiader. A dû être pris originairement au sens de «travailler», verbe neutre; mais il a pris aussi la construction directe, et l'on en est venu à dire *chiader la botte* pour «travailler à être dans la *botte*».

Cocon. On ne se contente pas d'appeler *cocons* les élèves d'une même promotion; l'ensemble de cette promotion est désigné par la bizarre

[1] Peut-être y a-t-il un rapport entre *rat* et le verbe «rater» du français usuel; peut-être aussi faut-il penser à un rapprochement avec «ras, raser», malgré l'orthographe polytechnicienne avec *t* (d'où le dérivé *ratifier*).

[2] Les verbes dénominatifs en *-er* qui ont été signalés plus haut au courant de cette étude ne sont pas repris ici.

expression : *le cocon moyen*. On a créé de plus un verbe *coconner*; *coconner avec quelqu'un*, c'est «être ami, familier avec lui»: *un pitaine sympa coconne avec les élèves*.

Dévisser. On dit *se dévisser* pour «se déranger»; mais on en a tiré un nouveau verbe actif *dévisser*, à sens factitif : *dévisser la caisse chez le géné*, c'est «envoyer le caissier chez le général».

Énorme. Est un mot à la mode à l'École: il a pris toutes sortes de nuances admiratives: *un type énorme*, c'est «un élève tout à fait remarquable.

Gigon. Nous avons vu que le sens en est : «supplément»; on demande donc à table *un gigon de frites* «un supplément de frites». On en a tiré l'adjectif *gigonnaire* «qui vient en supplément»; la *liste des gigonnaires* est la liste des candidats rajoutés, après coup, aux élèves admis; on peut être *premier, deuxième gigonnaire*, etc.

Hure à. Est l'expression qui remplace *conspuez*... pour exprimer le mécontentement; la satisfaction se manifeste par: *chic à*... ou *un chic à*.

Jodot. A beaucoup excédé son sens propre de «lavis, liquide pour le lavis»; il en est arrivé à désigner toutes sortes de liquides, et en particulier la pluie. Son dérivé *jodoter* veut dire «pleuvoir» et «pleurer».

Jus. Un *jus*, c'est «un discours»; les gens qui parlent facilement sont des *types qui savent faire des jus* ou des *types qui jutent bien*; le verbe *juter* est très employé pour «discourir».

Laius. A depuis longtemps excédé son sens premier de «devoir français»; il a désigné tout discours; on en a fait le verbe *laiusser* «parler, discourir» et l'adjectif ou substantif *laiusseur*, qui exprime une nuance péjorative : *c'est un laiusseur* «c'est un homme qui parle trop»; *faire du laius* c'est «parler pour ne rien dire».

Museau. Museau ! est la manière polytechnicienne d'imposer le silence. On en a tiré *musèle !* «tais-toi !», *se museler* «se taire», *démuseler* «parler», *ne pas démuseler* «ne pas dire un mot»; puis *museler* a pris le sens de «fermer» quoi que ce soit, par exemple : *museler la porte*; et enfin il en est arrivé à vouloir dire «éteindre»; on dit : *museler le rosto* «éteindre la lumière».

Pitaine. Les *pitaines* sont les capitaines instructeurs à l'École; mais on a donné le nom de *Pitaine Printemps* à un des garçons de service, et depuis *pitaine* tend à prendre le sens de «préposé»; ainsi le *pitaine gog* «le garçon des cabinets», le *pitaine électrique* «le préposé à l'électricité».

Rat. Nous avons vu qu'*être rat* c'est «être en retard»; mais on trouve à chaque instant l'expression *rat de*..., on est *rat de frites*, quand on n'a pas de pommes de terre; on est *rat de botte* quand on est classé juste après les *bottiers*; on a formé de *rat* le verbe *ratifier* : *on l'a ratifié de congé* «on l'a privé de congé». Enfin *le Rat* est la sonnerie de clairon qui suit l'appel du soir.

Rosto est sorti de son sens de «bec de gaz» pour désigner toute sorte de lumière; c'est d'ailleurs un mot qui s'est répandu même en dehors de l'École; il est en particulier employé aussi à Saint-Cyr; et l'on en a fait le verbe *rostoier* (pron. *rostoyę*) «donner de la lumière».

Sec. Le mot *sec* est très employé. L'expression du français familier : *être sec* «ne pouvoir rien dire, ne pas savoir», a pris aussi le sens de: «ne

pouvoir rien faire» : *il est resté sec* «il n'y a rien pu». On dit aussi être *sec de frites*, et *sécher de frites* «priver de frites».

Sympa. Ce mot a fait fortune à l'X; c'est un adjectif très employé pour exprimer l'approbation : et il ne s'applique pas seulement aux hommes, mais à toutes sortes d'objets : *un boulot sympa* «un bon repas».

Topo. Il est bon de finir sur ce mot, universellement répandu même en dehors de l'École; originairement un *topo* était un croquis topographique[1], mais ce sens est oublié; il a cédé à celui de «papier écrit quelconque» (très vivant à l'X), puis de «exposé écrit» (plus rarement oral); *du topo*, c'est du «*laius* écrit»; faire un *topo*, c'est *topoter*.

A côté des mots qui prolifient, il y a les mots qui disparaissent. Il ne s'agit pas seulement des termes nés d'une plaisanterie dont le succès éphémère ne dépasse souvent pas la durée d'une promotion; mais on constate aussi l'abandon de mots formés sur des types réguliers comme celui de la désignation d'un objet par un nom propre (*jodot* «lavis»). Plusieurs cas intéressants peuvent se présenter.

1. *L'objet et le nom disparaissent.* — Il peut arriver que l'objet disparaisse de l'École; il entraîne avec lui sa désignation. Ainsi le *salanson* (d'après le nom du général Salanson), sorte de carton à dessin, a disparu, et les polytechniciens actuels n'en connaissent plus le nom. De même après suppression des pots de chambre, le nom qui les désignait (*souriau*) est en train de se perdre; il est encore à peu près généralement compris, mais peu employé.

2. *L'objet reste, le nom change.* — Un objet a été désigné par le nom du personnage de l'École qui l'a introduit, ou qui s'en occupe; mais le nom ne s'est pas lié définitivement à la chose et disparaît par la suite après le départ du personnage en question. Ainsi du temps du professeur Bacharach, le cours d'allemand s'appelait le *Bacha*; mais maintenant on ne se souvient plus de ce professeur à l'École, et le terme *Bacha* n'est plus compris; il a été remplacé par le mot *Teuton*. De même les soucoupes à savon ont été désignées par le nom du général Éblé; mais on a peu l'occasion de parler de cet objet, il ne joue pas un rôle important dans la vie des élèves; aussi la désignation *éblé* ne s'est-elle pas bien implantée; encore comprise et au besoin employée, elle a tendance à céder au terme français courant : *soucoupe à savon*.

Instructive aussi est l'histoire du *lahitolle*; les polytechniciens n'avaient pas éprouvé le besoin de désigner par un nom nouveau

[1] Voir Courteline, *Les gaietés de l'escadron*, Stock, 1905, p. 120.

les murs de l'École; mais un jour un de ces murs fut surélevé sur l'ordre d'un officier nommé Lahitolle; aussi ce mur fut-il lui-même appelé *lahitolle*; de là le nom passa à tous les murs et l'on alla jusqu'à dire : *le lahitolle de la vie privée*; mais le souvenir en a maintenant complètement disparu; sans doute un mur est-il une chose trop peu caractéristique de l'École pour qu'on lui conserve un nom spécial.

Voici enfin un cas encore plus compliqué : *rosto*, nous l'avons vu, après avoir désigné les becs de gaz, a désigné toutes les sortes de lumière. Mais depuis on a introduit à l'École les lampes à incandescence qui, comme objet nouveau, ont reçu un nom nouveau, celui de *merca*; comme c'est maintenant la seule lumière employée à l'École, *merca* tend à désigner toute lumière, même les becs de gaz; ainsi un polytechnicien d'aujourd'hui pourra appeler *merca* un bec de gaz, au même moment où un polytechnicien d'il y a 30 ans, qui a conservé encore quelques mots de son argot, appellera *rosto* une lampe électrique.

3. *L'objet disparaît, le nom reste.* — Il s'applique alors à un objet différent; ainsi *malo* est défini par l'*Argot de l'X* : «garde-crotte fixé aux bottes»; or on ne connaît plus cet objet, et *malo* désigne les éperons.

Il y a de cette étude sur un parler très particulier quelques faits à retenir qui peuvent avoir un intérêt général.

1° Le groupe fermé paraît avoir une tendance bien nette à se créer une désignation originale pour tous les objets qui intéressent sa vie; au contraire, il conserve le mot usuel du groupe plus grand qui l'englobe pour les objets qui ne semblent pas le concerner spécialement.

2° Le choix des termes particuliers au groupe ne se fait pas au hasard, mais suivant quelques procédés faciles à classer; certains sont caractéristiques du groupe (désignation au moyen des noms propres); d'autres sont, au contraire, usuels dans la plupart des groupes linguistiques (constitution d'un vocabulaire par emprunts).

3° Le groupe se distingue en outre par certaines déformations systématiques des mots; et, fait important, ces déformations, contrairement aux changements de vocabulaire, peuvent s'appliquer indifféremment à tous les mots qui se rencontrent dans le langage du sujet parlant; le procédé est donc défini, mais il atteint une quantité de mots indéfinie.

4° Enfin il se trouve que le grand procédé de déformation du langage de Polytechnique, l'abrégement, lui est commun avec le français actuel; mais il est ici exagéré, et l'on assiste au libre

développement d'une tendance qui est entravée dans la langue commune par toutes sortes d'influences conservatrices. Ainsi se réalise une sorte d'expérience linguistique : des faits peu visibles en français sont hypertrophiés dans la langue d'un groupe restreint, de sorte que leur existence devient évidente et leur étude possible.

Le texte suivant est destiné à donner une idée plus vivante du langage de Polytechnique; on y verra notamment dans quelle mesure les termes polytechniciens se mélangent aux mots du français normal, et à ceux de l'argot usuel. La matière de ce récit a été choisie à dessein parmi les sujets possibles de conversation entre élèves de l'École. Il m'a été obligeamment dicté par M. David Wolkowitsch. Le mélange de récit et de discours direct a été respecté; la ponctuation suffit à la clarté de la lecture. C'est l'orthographe française qui devait être employée; elle fait en quelque sorte partie de ce langage puisque les polytechniciens s'en servent pour déformer les mots : par exemple on notera ici la forme *affolèze* (pron. *afolęz*) pour *affolez* (pron. *afole*) qui résulte d'une plaisanterie orthographique; c'est pour la même raison qu'il n'a pas été fait usage de l'orthographe phonétique au cours de toute cette étude. Il faut cependant ne pas oublier de lire ce texte avec une prononciation très familière. On remarquera au passage quelques termes employés par M. Wolkowitsch qui n'ont pas trouvé place dans le corps de l'article.

UN PUNCH DANS UN CASERT.

Immé après l'extinction nous devions nous envoyer un punch payé par le crotale [1], pour un 19 chez Fouret. Les cocons se dépieutent immé la ronde du basoff finie, on fait les préparatifs; moi je fais le pet [2].

«P., qué que t'as apporté? — Du pâté. — Crotale, combien as-tu de litres? — J'en ai que deux, mais c'est du rhum roupoil [3]. — Je gueule : «Museau! Le pitaine dans le corri!». Un cocon me dit : «Le pitaine a dû savoir que les types du casert maj [4] font un boulot à la crypte [5]; il y a des antiques qui doivent les rejoindre». Le pitaine passe; il entend lap [6]. On se relève.

C. dit : «Laissez-moi faire le joint hydraulique pour empêcher l'hypo-

[1] Chef de salle.

[2] L'orthographe souvent adoptée *paix* dans l'exclamation *paix! paix!* en représente une origine possible; mais l'étymologie que suppose l'orthographe *pet* peut s'autoriser, au moins pour ce qui concerne l'École polytechnique, de l'ancien cri d'alarme *Vess' basoff* signalé par MM. A. Lévy et Pinet.

[3] Épatant; prononciation nouvelle de *rouspoil*.

[4] Le casernement où se trouve le premier (*major*) de la promotion.

[5] Endroit de la cave où l'on va faire des repas en cachette.

[6] La peau, rien.

pourrat de péter[1].» Le crotale vient allumer. Je lui dis : «C'est Charlat qu'est de ser, faites pas tant de bordel.» On me crie : «Affole-toi, tu vas être rat de punch[2]!» — On pinte; il reste un gigon sympa[3]; on se l'envoie. — Après, on pousse un : «Hure à merca[4]» bien chié. — Le type qui était à la porte gueule : «Contre-app[5], affolèze! Foutez tout dans un coffin[6] et muselez-le, et puis museau!» Le contre-app passe; le basoff dit : «Ça sent le rhum.» Mais le cocon moyen[7] faisait semblant de roupiller. Quand le contre-app est passé : «Quel type rousbi[8], Charlat, il nous a pas bité[9].» — «Moi, je roupille; j'ai colle de méca demain et je saurai zéroul si je suis vanné; j'ai encore la triple chiée à voir.»

Marcel Cohen.

[1] *Hypopourrat* «cuvette»; on fait le punch dans la cuvette, avec des précautions pour qu'elle n'éclate pas et l'on agite avec la pointe d'une *tangente*.
[2] Il ne restera pas de punch pour toi.
[3] Un reste appréciable.
[4] M. Mercadier, directeur des études, représente l'administration.
[5] Contre-appel.
[6] Petite armoire.
[7] Les élèves.
[8] Épatant.
[9] Pris.

Note additionnelle à la page 173. — A l'X même, d'accord avec la tendance unificatrice du français, il s'est postérieurement créé un pluriel en *-als* aux nouveaux mots en *-al* : *des chapals*, *des topals*. Mais assez souvent l'*-s* y est prononcé, ce qui atteste une fois de plus la puissante influence de l'orthographe sur la prononciation; grâce à elle, une flexion presque uniquement orthographique en français depuis plusieurs siècles redevient à l'École polytechnique une flexion réelle.

VARIA.

I. Latin *tum*, *quom* et zend *təm*, *kəm*.

M. Solmsen, *K. Z.*, XXXV, 469 et suiv., a, pour de bonnes raisons, séparé lat. *tum*, *quom* (*cum*) de got. *þan*, *hwan* dont on les a souvent rapprochés. M. Brugmann, *I. F.*, XV, 69, a depuis tenu le type lat. *tum* pour indo-européen, sans indiquer rien d'analogue dans d'autres langues; et M. Walde enregistre ses indications, sans y rien ajouter. Or l'Avesta présente une série de formes adverbiales exactement correspondantes aux formes latines : *təm* «alors», *kəm* «comment», *yim* «que, si»; on en trouvera les exemples dans l'*Altiranisches Wörterbuch* de M. Bartholomae; M. Bartholomae ne cite cependant qu'un passage pour *təm*; il en omet à dessein un second qui sera plus clair et plus important que celui qu'il indique, mais où il admet une variante qui supprimerait le *təm*.

Il s'agit de *Vd*, II, 11 (= 15 et 19) : *āaṯ yimō imąm ząm višāvayaṯ aēva θrišva* (resp. *dva θrišva*, 15; *θribyō θrišvaēibyō*, 19) *ahmāṯ masyehīm yaθa para ahmāṯ as . təm iθra fračarənta* (var. *fračarənti*) *pasvasča staorāča mašyāča hvąm anu uštim zaošəmča* «et Yima élargit la terre d'un tiers (resp. deux tiers, 15; trois tiers, 19) plus grande qu'elle n'était d'abord; et le petit bétail, le gros bétail et les hommes y circulèrent à leur désir et souhait» (trad. J. Darmesteter); pour traduire *təm*, il vaudrait mieux écrire «et *alors* le petit bétail. . .». Le texte ainsi coupé est celui d'un seul des manuscrits de M. Geldner au paragraphe 11; mais c'est celui qu'ont eu sous les yeux et traduit les commentateurs qui ont rédigé la traduction en pehlvi : *as* est rendu par l'idéogramme sémitique ordinaire 𐭠𐭮𐭣, c'est-à-dire *bōδ*; puis *təm* par 𐭠𐭥 𐭥𐭲, c'est-à-dire *awar ān* «avec cela, là-dessus». Au paragraphe 19, où il y a une répétition des paragraphes précédents, les manuscrits du texte accompagné du pehlvi présentent *as . təm*, sans doute sous l'influence de la traduction pehlvie, tandis que le Vendidad-sade a *astəm*. La locution *yaθa para ahmāṯ as* après un comparatif se retrouve *Vd*, IX, 48, et traduite par les mêmes mots pehlvis. La lecture *astəm* n'entraîne aucun changement dans la

traduction de la première partie de la phrase; quant à la seconde, M. Bartholomae est amené à traduire : «ein Heim schafften sich da Kleinvieh und Grossvieh und Menschen». Le mot *asta-* existe sûrement *Vd*, XIV, 17, où il signifie «chenil»; il y a été correctement rendu par le traducteur pehlvi, qui emploie un mot signifiant «lieu de séjour pour les animaux» : *pahast*; il ne se rencontre pas ailleurs dans l'Avesta, à moins qu'on ne suppose que *pasuš. hasta-* (aussi traduit par *pahast*) était à l'origine *pasuš. asta-*; on n'a pas de raison de croire que le mot ait été employé en parlant des hommes. Il est arbitraire de chercher dans *fračarənta* un thème *čar-* d'aoriste, qui est rare, alors que le présent *fra-čara-* est usuel. Le sens obtenu en lisant *as. təm* en deux mots est évidemment plus satisfaisant qu'avec *astəm* : la terre était trop étroite, Yima l'élargit pour qu'on y puisse circuler à l'aise; il n'est pas dit qu'on était arrivé à ce point que l'espace manquait pour les maisons et les étables. Enfin le témoignage de la traduction pehlvie équivaut ici à une tradition manuscrite de beaucoup plus ancienne et plus autorisée que celle des manuscrits. Il faut donc lire *təm* «et alors», qu'on traduirait bien par lat. *tum* ou *tunc*, c'est-à-dire par le correspondant latin même de zd *təm*.

C'est peut-être aussi par «et alors» qu'il convient de traduire zd *təm* dans le passage difficile *Vd*, II, 24.

De même que le latin a *tam* et *quam* à côté de *tum* et *quom*, l'*Avesta* présente *yąm* «si» et *kąmčit* à côté de *yim*, *kəm*; le *tąm* attendu en face de *təm* n'est pas attesté, et ce n'est pas surprenant puisqu'on n'a eu en tout que deux exemples de *təm*. La différence entre *kəm* (indéfini) et *kąm* serait très petite pour le sens : *Vd*, XVIII, 12, le Vendidad avec traduction pehlvie a *kąmčit*, et le Vendidad-sade *kəmčit*. De lat. *quam* et zd *kąm*, on est aussi tenté de rapprocher arm. *khan* «que»; mais l'identité de arm. *khan* et lat. *quam* a été contestée par M. Pedersen, *K. Z.*, XXXVIII, 374; l'objection phonétique n'est pas décisive; car une nasale finale peut tomber dans les polysyllabes et se maintenir dans les monosyllabes accentuées (exemple fr. *rien* de lat. *rem*); mais l'objection que M. Pedersen tire du sens est plus grave.

M. Brugmann, *loc. cit.*, enseigne que lat. *tum*, *quom* et *tam*, *quam* seraient d'anciens accusatifs neutres et féminins; il est peut-être plus simple d'y voir les particules **te* et **kʷe* élargies au moyen d'autres particules : **om* (qui se retrouve dans le pronom personnel), **ām* (cf. lat. *-dam* à côté de *-dem*); cf. lit. *k-i*, avec une particule *i*; etc.

Le mot *num* pose des questions compliquées, comme l'a bien indiqué M. P. Persson, *I. F.*, II, 206. Le sens engage à rapprocher *nunc* et *nu-dius tertius* de gr. *νῦν*, etc., anciens mots qui signifient «maintenant»; et *num* semble être à *nunc* ce que *tum* est

à *tunc*. Mais d'autre part, *nam* (dont les valeurs sont très variées, v. Lindsay, *Syntax of Plautus*, p. 100 et suiv.) est évidemment parallèle à *tam* et *quam*; on a de plus *nem-pe*, où il faut détacher *nem-* (cf. *quip-pe*, de **quid-* suivi de *pe*, et lit. *kaĩ-p*, etc.), ombr. *enom* « alors », etc.; à côté du mot signifiant « maintenant », il a dû y avoir un *num* parallèle à *tum* et *quom*, et c'est ce *num* qui a fourni la particule interrogative; on n'en saurait séparer l'interrogatif *ne* (enclitique); de ce ** n-om* on rapprochera naturellement les particules attestées en grec : *νι* (c'est-à-dire **n-i*) du béotien, de l'arcadien et du pamphylien, *νυ* d'Homère, de l'arcadien et du cypriote (v. Meister, *Ber. d. sächs. Ges. d. Wiss. phil.-hist. Cl.*, LVI [1904], p. 9 et suiv.). Il y a donc peut-être dans *num* deux mots distincts, l'un de la famille de gr. *νῦν*, et l'autre de la famille de lat. *ne*. Mais ce n'est pas nécessaire : *non-dum* a un sens temporel très net tant à l'état isolé que dans *non-dum*, *dū-dum*; et pourtant ce n'est sans doute qu'une forme adverbiale d'un thème pronominal, dont on a aussi : *(quī-)dam*; *(quon-)dam*, et *qui-dem*, *toti-dem*, *tan-dem*, etc.

II. D'une loi de la métathèse en grec.

Comme l'a montré M. Grammont, dans ces *Mémoires*, XIII, p. 73 et suiv., la métathèse n'est pas le phénomène capricieux qu'on imagine en général; elle est soumise à des lois générales; d'une part, elle ne se produit que suivant certains principes universels qu'on entrevoit dès maintenant; et, de l'autre, pour une langue donnée, à un moment donné, elle intervient régulièrement dans certaines conditions déterminées et n'a pas lieu par ailleurs. Certains dialectes grecs anciens qui offrent des exemples de métathèse, à savoir le crétois et le pamphylien, sont trop insuffisamment connus pour qu'on puisse y déterminer d'une manière complète les lois du phénomène; mais l'un des faits relevés par M. Grammont explique une contradiction au premier abord étrange qu'on observe à la fois en crétois et en pamphylien.

Dans les groupes du type occlusive + ρ (ou λ) + voyelle + occlusive, le gortynien déplace la liquide et la transporte après la voyelle; de là les exemples connus : *ϖορτι*, *Ἀφορδιτᾶ*, *καρτων* et *καρτερος*, *δαρκνᾶ* et *δαρκμᾶ*, *Φιλοσ͡ϝαρτος*, *Ἀσκαλπιος*, etc. (v. Hirt, *I. F.*, XII, 233 et suiv.). L'exemple *τραπεσθαι* fait difficulté; l'absence de métathèse tient peut-être à ce que la syllabe *τρα-* était tonique, tandis que dans tous les exemples où il y a eu métathèse, il s'agit de syllabes atones ou qui ont pu subir l'influence d'atones. Le mot *ϖρο* (avec ses dérivés) est à part, puisque *ο* y est final. Mais *δρομεων* (sans doute accentué *δρομέων*) conserve le groupe *δρ-* : c'est qu'ici la métathèse aurait entraîné le contact

de ρ avec μ; or une métathèse de *r* régulière par ailleurs, n'a pas lieu pour ce cas particulier dans les deux parlers examinés par M. Grammont : celui de Bagnères-de-Luchon (parler gascon), où l'on a *perbitèro* «presbytère», mais *drumi* «dormir» (*M. S. L.*, XIII, p. 86 et suiv.), et celui de Pléchatel (parler français de Haute-Bretagne), où l'on a *fêrtẽ* «fretin», mais *frumi* «fourmi» (*Romanische Forschungen*, XXIII, 4, p. 520 et suiv.). Le gort. δρομέων entre donc dans une formule générale, et l'absence de métathèse s'y justifie. Pour gort. κρονος, on ne sait s'il faut invoquer la place du ton (cf. att. χρόνος) ou la nasale. (Voir maintenant, sur ces faits, Kieckers, *D. loc. Versch. i. Dial. Kretas*, p. 52.)

Il y a métathèse en pamphylien dans les mêmes conditions qu'en crétois : ϖερτ', Αϕορδισιυς (v. Kretschmer, *K. Z.*, XXXIII, 266); il n'y a pas besoin de supposer que cette coïncidence soit due au substrat «achéen» qu'on soupçonne en Crète, et dont la forme crét. ἰν de la préposition ἐν paraît être en effet une trace sporadique. L'action de μ se manifeste clairement dans le participe pamph. κεκραμενος, que M. R. Meister a rapproché de κέκαρμαι, κείρω (*Ber. d. sächs. Ges. d. Wiss., phil. hist. Cl.*, LVI [1904], p. 23). Parmi les gloses pamphyliennes qu'a réunies M. Bezzenberger, *B. B.*, V, 328 et suiv., on lit : τριμίσκον· ἱμάτιον. Ἀσπένδιοι Hes. (cf. τρέμιτος); on voit qu'il n'y a pas ici une exception à la loi de métathèse. En revanche la glose : ἀγρακόμας· ὄρνις τις ὑπὸ Παμϕυλίων Hes. offre une difficulté; mais ce mot est obscur, peut-être composé, et ne saurait passer pour un exemple valable ici. Le génitif de nom propre (K)υδραμουαν (Collitz, *D. I.*, n° 1264) n'a pas non plus de métathèse. La série d'inscriptions funéraires que M. Kretschmer (*K. Z.*, XXXIII, 261 et suiv.) reproduit d'après Lanckorónski, *Die Städte Pamphyliens*, et étudie, fournit des noms propres où l'on n'observe pas de dissimilations inconnues; on y lit seulement des exemples nouveaux de Αϕορδισιυς, Φορδισια, etc., mais la métathèse n'a pas lieu quand elle amènerait le contact ρμ : Κυδρομολις 77; Κιδραμυας 98_5; si Μουρμακω du n° 84 subsiste, c'est que la métathèse entraînerait un groupe également impossible Μρ-. Le groupe ρσ n'est pas évité, à en juger par Πορσοπα 94.

Le grec moderne évite, dans une très large mesure, la succession d'un ρ et d'une continue. Il en est résulté beaucoup de métathèses, notamment celle du type ἀδιρϕός > ἀδριϕός, que signalent M. Kretschmer, *Der heutige lesbische Dialect*, col. 207, et surtout M. K. Dieterich, *Sprache d. südl. Sporaden*, col. 68 et suiv., et les divers types de métathèse dans le cas de *r* plus consonne (continue) que M. Pernot a énumérés dans sa *Phonétique des parlers de Chio*, p. 542 et suiv.; comme exemple où intervient μ, M. Pernot, *loc. cit.*, p. 546, cite ϖατερμά > ϖατρεμά à Chio et

ailleurs. Un autre procédé par lequel la succession ρ + continue, contraire au sentiment de la langue, est évitée, est la substitution d'une occlusive sourde à la spirante correspondante, dans le type ὀρθός > ὀρτός d'un certain nombre de parlers méridionaux (v. sur la théorie du fait, *M. S. L.*, XII, 21 ; cf. maintenant Kretschmer, *D. heut. lesb. Dialect*, col. 157 et suiv.); la différenciation de ρθ en ρτ paraît plus fréquente que celle de ρχ en ρκ, parce que ρ et θ avaient en commun d'être des dentales, et que ceci rendait la différenciation d'autant plus nécessaire. Ce traitement est surtout général dans les parlers méridionaux du grec moderne (v. Pernot, *Phonétique des parlers de Chio*, p. 376 et suiv., et K. Dieterich, *Sprache d. südl. Sporaden*, col. 64 et suiv.). Il s'agit bien d'une différenciation, et non d'une assimilation ; ce qui le montre clairement, c'est que les groupes de *r* + spirante sonore aboutissent en beaucoup d'endroits à *r* + occlusive sourde, par exemple ργ, non pas à *rg*, comme à Leros, etc., mais à *rk*, ainsi à Chio (Pernot, *loc. cit.*, p. 372 et suiv.), à Rhode et à Cypre (v. la bibliographie chez K. Dieterich, *loc. cit.*, col. 65).

Le pamphylien a un autre exemple de métathèse qui s'explique de même : Πρειιας (gén. sing. fém.) « de Perga », sur une légende de monnaie (Collitz, *D. I.*, n° 1265). Le γ étant devenu spirant, et devant ι une spirante prépalatale très voisine du yod que le pamphylien et le cypriote ont tiré de l'ι en hiatus, la forme Περγιας était choquante, et l'on a dit Πρειιας, avec une métathèse qui est inverse de celle de κεκραμενος, mais qui reconnaît des causes analogues. On sait par Mheιαλετυς de l'inscription de Sillyon que, en pamphylien, le γ devenait facilement prépalatal ; mais, si l'explication proposée ici est exacte, dans Πρειιας l'action de la voyelle prépalatale précédente n'est pas immédiate ; elle a pu seulement se produire à travers le ρ (sur l'altération du γ, cf. Meister, *loc. cit.*, p. 6).

III. Crétois ἰοι.

M. C. D. Buck a montré que le datif gort. ἰοι a le sens d'un démonstratif et renvoie à un personnage nommé précédemment (*Class. Philology*, I, p. 409 et suiv.). Le rapprochement avec lat. *ūnus*, etc., qu'admet M. Buck, n'est très satisfaisant ni pour la forme ni pour le sens. Il est peut-être plus naturel de rapprocher lat. *is*, *eum* ; on ne doit pas oublier d'ailleurs que l'*i*- de ἰοι peut représenter, à Gortyne, aussi bien un ancien ε qu'un ancien ι. Il n'y aurait alors rien de commun entre crét. ἰοι et hom. ἴα ; car l'hypothèse que hom. ἴα (surtout attesté sous les formes ἰῆς et ἰῇ, et avec une forme isolée ἰῷ du masculin, sans doute faite après coup, d'après J. Schmidt, *K. Z.*, XXXVI, p. 394) serait appa-

renté à skr. *iyám* ne va pas pour le sens (v. Bezzenberger, *B. B.*, XXVII, 161 et suiv.).

IV. Zend *vìvìse*, *visài*.

La forme zd *vīvīse*, *Vd*, II, 4, doit se traduire par «tu es consentant à»; on s'accorde à la rendre par une 2e personne, et le sens indique visiblement un parfait, par opposition à la 2e personne du thème du présent *vīsañha* (sans doute impératif, quoique la forme soit celle de l'imparfait; cf. *nəmañha*, aussi impératif, *Vd*, II, 10) de *Vd*, II, 3 : le parfait *vīvīse* constate la situation qui résulte du refus de Yima. Il est clair que *vīvīse* n'est pas phonétiquement correct; si l'on était en présence d'un texte vraiment ancien, il faudrait **vīvīše*, on le sait; mais l'auteur plus ou moins tardif avait-il un modèle qui lui permît de forger correctement cette forme? ne s'est-il pas borné à ajouter la désinence *-se* de 2e personne au thème *vīvīs-* de parfait moyen? L'Avesta récent n'a pas été rédigé dans une langue vivante, et les auteurs n'avaient pas sur tous les points de détail une tradition certaine. Or, sur la 2e personne moyenne du parfait d'une racine terminée par *s*, on conçoit que les auteurs n'aient pas été bien fixés; car, dans tout ce qui est actuellement conservé de l'Avesta, il n'existe pas d'autre 2e personne moyenne du singulier du parfait que précisément le *vīvīse* en question. M. Pischel, *B. B.*, VI, 281, a donc eu raison de voir dans *vīvīse* une 2e personne moyenne de parfait; toutefois, en lisant *vīvīše*, il a sans doute corrigé, non les manuscrits, mais l'auteur original : il est toujours dangereux de corriger la grammaire d'un passage de l'Avesta récent, comme il le serait de corriger le latin d'un auteur d'époque mérovingienne.

Dès lors *vīsāi* «tu dois consentir», *Vd*, II, 4, ne saurait non plus être un infinitif; le sens exige un subjonctif : «tu dois consentir à»; et l'on a en effet le subjonctif *vīsāne*, *Vd*, II, 5. Il est vrai que, comme l'indique très justement M. Bartholomae, ce ne peut être une 2e personne active pareille à *yasāi*, qui est une graphie incorrecte de l'actif *yasāhi*, *Vd*, XIX, 8. Mais, si l'on a pu mal transcrire les signes de l'ancien alphabet 𐬁𐬵𐬌- qui notaient *-āhi*, ou plutôt, si l'on a omis dans cette ancienne forme du texte la répétition de 𐬵, soit 𐬁𐬌-, d'où la lecture *-āi*, on conçoit que *-añhe*, sans doute également écrit 𐬁𐬌- tout simplement, ait été aussi mal lu. Les exemples de mauvaises lectures de ce genre sont innombrables. En voici un seulement : *Y.*, LXVIII, 4, on lit *sūkāi manañhe sūkāi vačañhe sūkāi šyaoθnahe*; il est clair qu'un 𐬁𐬌-, valant *-āi* du datif *šyaoθnāi*, a été mal lu, sous l'influence

des deux termes précédents; la graphie, par elle-même, était ambiguë. La fausse graphie *pourubaoxšnahe* de *pourubaoxšnāi*, *Y.*, IX, 27, a déjà été signalée, *Journal des Savants*, 1902, p. 387. Quand on discute une forme zende, il ne faut jamais perdre de vue le fait, sur lequel M. Andreas surtout a très fortement appelé l'attention, que le texte traditionnel est le résultat d'une transcription, c'est-à-dire d'une interprétation. Les auteurs de la transcription avaient sur beaucoup de points une tradition qui conserve de vieux détails curieux et précieux; mais ils ont été aussi sujets à des erreurs énormes, ainsi quand **arəmaitiš*, régulièrement quadrisyllabique, a été noté *ārmaitiš* : on sait que les Arméniens ont entendu et emprunté *spand-aramet*. Il y a des fautes de ce genre presque à chaque ligne du texte. On ne peut avoir aucune confiance en des hommes qui ont lu *aoi* une graphie *𐬀𐬎𐬌, c'est-à-dire **aⁱvi*, de **aiwi*, cf. gāth. *aibī* = skr. *abhí*. Comme la graphie ancienne, de type sémitique, n'avait pas de notation différente pour *i* et *e*, toutes celles des formes du moyen qui ne se distinguent de celles de l'actif que par l'opposition de *-e* à *-i* sont incertaines; et presque pour chacun des cas, on a les deux textes suivant les manuscrits: la leçon *vīsāi* est une mauvaise lecture de ce genre, combinée avec une autre mauvaise lecture et une graphie simplifiée du texte primitif. On ne peut pas non plus attacher d'importance à la variante *-e* ou *-i* (ce dernier sûrement correct) dans le locatif *airyene vaējahe* ou *vaējahi*, *Y.*, IX, 14; *Vd.* II, 20.

Toutes les particularités phonétiques qui n'étaient certainement pas notées dans l'ancien alphabet et dont on n'a d'autre garant que la transcription définitive *peuvent* donc être récentes, et l'on n'a pas le droit de les attribuer aux auteurs de l'Avesta; la seule chose dont on soit sûr, c'est que les transcripteurs prononçaient ainsi. Par exemple *a* devient *ə* devant *m*, et ce *ə* devient *i* après *y*; mais ces voyelles brèves n'étaient pas notées dans le type graphique ancien (non vocalisé); quand on veut restaurer la forme dissyllabique — métriquement sûre — du pronom correspondant à skr. *vayám* et du démonstratif répondant à skr. *ayám*, *iyám*, au lieu des formes certainement mal transcrites zd *vaēm*, *aēm*, *īm*, on ignore donc tout à fait s'il faut lire *vayam*, *ayam*, *iyam*, ou *vayəm*, *ayəm*, *iyəm*, ou *vayim*, *ayim*, *iyim* : les trois types ont dû exister successivement, et c'est sans doute sur *vayim*, *ayim*, *iyim* que reposent les formes attestées *vaēm*, *aēm*, *īm*; mais on n'a aucun moyen de déterminer la prononciation qu'avaient en vue les auteurs des parties métriques de l'Avesta; ces prononciations ont pu d'ailleurs différer suivant le temps où ont été composés les divers morceaux. Il est manifeste en tout cas que les transcripteurs notent un état déjà très évolué de la langue. Par exemple

pour les génitifs qui sont dans les gāthās, *ahyā*, *ahurahyā*, etc., l'Avesta récent a *aiŋhe*, *ahurahe*, etc.; dans *aiŋhe* il y a tout à la fois épenthèse et développement de la nasalité entre les deux *a*; au contraire, dans *ahurahe* où le *-ahya* final était tout entier inaccentué, on n'a noté ni l'épenthèse ni la nasalité : les transcripteurs avaient en vue une prononciation déjà très réduite de *-ahya* final dans les thèmes polysyllabiques.

A. Meillet.

LA PHRASE NOMINALE EN FINNO-OUGRIEN.

Dans un article des *Mémoires de la Société de Linguistique* (t. XIV, p. 1 et suiv.), M. A. Meillet a traité de la phrase nominale en indo-européen; il a établi que son emploi y était normal dans les cas où une forme verbale éventuelle serait à la troisième personne au présent indicatif; et il a montré comment elle a été progressivement éliminée de la plupart des langues de la famille, comment elle a presque entièrement disparu de l'arménien dès avant les premiers monuments conservés, tandis qu'elle est encore en usage dans les textes sanskrits, perses et grecs les plus anciens et qu'elle réapparaît à date récente dans certains dialectes slaves et baltiques de façon assez inattendue. Mais de plus, M. A. Meillet a insisté à juste titre sur le caractère général de l'emploi de la phrase nominale; il a rappelé la distinction bien connue que fait la grammaire sémitique entre la phrase verbale et la phrase nominale, et il a montré que cette distinction est fondée sur la nature même des choses.

Elle l'est si bien qu'elle se retrouve en dehors des deux familles de langues qui viennent d'être citées. La phrase nominale pure, c'est-à-dire la phrase nominale qui ne renferme aucune forme verbale personnelle, est d'un emploi normal dans plusieurs groupes d'idiomes plus ou moins bien complètement étudiés jusqu'ici (pour le bantou, par exemple, cf. Ch. Sacleux, *M. S. L.*, XV. p. 152 et suiv.), et elle semble avoir joué dans le développement des divers dialectes finno-ougriens un rôle trop peu reconnu jusqu'ici, mais dont l'importance a été grande.

Et d'abord, pour ce qui touche l'époque actuelle, l'ensemble des langues finno-ougriennes témoigne de l'existence de la phrase nominale pure, contrairement à ce qui se passe en indo-européen, par exemple. Certes, elles ne sont pas toutes d'accord, et dans chacune l'emploi du verbe «être» s'est développé d'une façon particulière. Mais il n'en est presque pas qui n'ait conservé quelque trace du caractère accessoire de ce verbe et qui ne présente quelque type de proposition nominale dépourvue de toute copule.

En hongrois l'absence de *van* et de *vannak*, troisièmes personnes du singulier et du pluriel du présent indicatif, est strictement régulière partout où ces formes ne jouent pas d'autre rôle que celui de copules, de simples traits d'union entre le sujet et le prédicat[1]. Dans son livre *Die Ungarische Sprache* (p. 403), M. Zs. Simonyi formule ainsi la règle dont il s'agit : Lorsque le prédicat est un nom, la copule fait défaut au présent duratif, par exemple dans *az ég kék* «le ciel [est] bleu»; *a gyerek nyolc esztendős* «l'enfant [est] âgé de huit ans». Mais à l'imparfait et au prétérit, à l'impératif et au conditionnel, ainsi qu'à la première et à la deuxième personne du présent indicatif le verbe «être» est toujours exprimé : on dit *az ég kék vala*, *az ég kék volt* «le ciel était bleu, le ciel a été bleu»; *ki volna oly ostoba*? «qui serait si niais?»; *fáradt vagyok*, *fáradt vagy* «je suis fatigué, tu es fatigué». C'est-à-dire que le verbe «être» figure partout où il est le porteur d'indications grammaticales qu'un verbe seul peut donner : il n'apparaît pas comme ayant un sens propre, mais parce qu'il exprime soit le temps, soit le mode, ou bien parce qu'il sert à déterminer la personne. En effet, si les termes mêmes de la phrase dispensent d'indiquer la troisième personne, il n'en est de même ni de la première ni de la seconde, qui en diffèrent notablement au point de vue général. De ce qui précède il résulte évidemment que *van* et *vannak* doivent être usités partout où l'on insiste sur l'idée d'*être*, d'*exister*, de *se trouver*. Ainsi, tandis que *az gyerek nyolc esztendős* signifie «l'enfant [est] âgé de huit ans», *ez a gyerek van már nyolc esztendős* a le sens de «cet enfant *est vraiment* déjà âgé de huit ans» et appuie tout particulièrement sur la réalité actuelle du fait énoncé. De même «où est-il?» se dit en hongrois *hol van*?, et «le livre est sur la table» *a könyv az asztalon van*.

Parmi les langues finno-ougriennes, celles qui sont le plus rapprochées du hongrois et qui forment avec lui le groupe dit ougrien présentent des faits pareils. Quelquefois même ceux-ci sont tout à fait identiques, ce qui atteste un parallélisme bien remarquable dans le développement de dialectes séparés depuis longtemps déjà et noyés au milieu d'idiomes étrangers dont l'influence est d'autant plus forte qu'elle s'appuie sur le pouvoir politique et aussi sur une civilisation plus avancée. En vogoule, la phrase nominale pure n'est d'usage que là où la copule serait au présent indicatif; c'est le verbe qui, dans ce dialecte de Sibérie comme en hongrois, indique le temps et le mode. Mais il n'en est

[1] Certains parlers hongrois ne présentent plus de phrases nominales du genre de celles dont usent la langue littéraire et la plupart des dialectes. L'emploi du verbe «être» y a été généralisé, mais à une date tout à fait récente. Cf. Simonyi, *Die Ungarische Sprache*, p. 404.

pas de même pour les personnes; le verbe « être » n'apparaît pas comme nécessaire à l'expression de la première ou de la deuxième. Il est suppléé par le pronom personnel, exactement comme l'est le présent du verbe « être » en russe. Ainsi dans le dialecte des rives de la Konda, *am*, *nag*, *nan*, jouent le même rôle que я, ты, вы, en russe, d'après le témoignage de la traduction des évangiles de Mathieu et de Marc faite par les frères Popov, revue par Ahlqvist et publiée par M. Y. Wichmann dans les *Mémoires de la Société finno-ougrienne* (t. VII, p. 5 et suiv.). Le verbe « être » y est exprimé au passé :

el-maqari olsim « ξένος ἤμην » — « былъ странникомъ » (Math., xxv, 35).

i nag olsin Isus Galileanin jot « καὶ σὺ ἦσθα μετὰ Ἰησοῦ τοῦ Γαλιλαίου » — « и ты былъ съ Іисусомъ Галилеяниномъ » (Math., xxvi, 69).

i täu oles Isus Nazarei jot « καὶ οὗτος ἦν μετὰ Ἰησοῦ τοῦ Ναζωραίου » — « и этотъ былъ съ Іисусомъ Назорееmъ » (Math., xxvi, 71).

āt ton keurt oles nomtiṇ « πέντε δὲ ἦσαν ἐξ αὐτῶν φρόνιμοι » — « изъ нихъ пять было мудрыхъ » (Math., xxv, 2).

voiliṇ tin olsag qul-kišpi « ἦσαν γὰρ ἁλιεῖς [Σίμων καὶ Ἀνδρέας] » — « ибо они были рыболовы » (Math., iv, 18).

Mais au présent la copule manque aux trois personnes :

am Kristos « ἐγώ εἰμι ὁ Χριστός » — « я Христосъ » (Math., xxiv, 5).

qun nac püv tōrimnel « εἰ υἱὸς εἶ τοῦ Θεοῦ » — « если Ты Сынъ Божій » (Math., iv, 3).

Répétition du même exemple (Math., iv, 6).

išto nag śar « ὅτι ἀληθὴς εἶ » — « что Ты справедливъ » (Math., xxii, 16).

äkü ton pil i nag tonqaretnel « ἀληθῶς καὶ σὺ ἐξ αὐτῶν εἶ » — « точно и ты изъ нихъ » (Math., xxvi, 73).

qandiliṃ nag qon « οἶδά σε τίς εἶ » — « знаю Тебя, кто Ты » (Marc, i, 24).

voilin jäni nanane justil ault « ὅτι ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς ἐν τοῖς οὐρανοῖς » — « ибо велика ваша награда на небесахъ » (Math., v, 12).

tonmos täu tōrimne jelpiṇ päsen « ὅτι θρόνος ἐστὶ τοῦ Θεοῦ » — « потомучто оно Престолъ Божій » (Math., v, 34).

tonmos täu lailä tušnä-ma « ὅτι ὑποπόδιόν ἐστι τῶν ποδῶν αὐτοῦ » — « потомучто она подножіе ногъ Его » (*id.*, 35).

tonmos išto täu jäni naer ūšä « ὅτι πόλις ἐστὶ τοῦ μεγάλου βασιλέως » — « потомучто онъ городъ великаго Царя » (*id.*).

tonmos išto nan paltän äku quandtap, Kristos « εἷς γάρ ἐστιν ὑμῶν

ὁ καθηγητὴς, ὁ Χριστὸς » — « ибо одинъ у васъ Учитель-Христосъ » (Math., xxiii, 8).

nan śex mane « *ὑμεῖς ἐστὲ τὸ ἅλας τῆς γῆς* » — « Вы-соль земли » (Math., v, 13).

nan pās merne « *ὑμεῖς ἐστὲ τὸ φῶς τοῦ κόσμου* » — « Вы-свѣтъ міра » (Math., v, 14).

Dans l'exemple suivant la présence du verbe « être » est emphatique; c'est Ponce Pilate qui oppose son innocence à la responsabilité assumée par la foule et qui dit (Math., xxvii, 24) : « *am vinovattal olim . . . nāń . . .* « *ἀθῶός εἰμι . . . ὑμεῖς . . .* » — « невиновенъ я . . . ». La phrase *tonmos išto nan paltän äkü jeg, qotiqar oli avilt* (Math., xxiii, 9) répond au grec « *εἷς γάρ ἐστιν ὁ πατὴρ ὑμῶν, ὁ ἐν τοῖς οὐρανοῖς* » et au russe « ибо одинъ у васъ Отецъ, Который на небесахъ »; mais la présence de *oli* s'explique. La copule qui relie sujet et prédicat et qui n'a rien d'essentiel est omise, comme dans l'exemple pareil et cité plus haut de Mathieu, xxiii, 8; au contraire le verbe qui indique que le sujet désigné *se trouve* dans un endroit donné, et qui est le verbe « être » en vogoule comme en hongrois (cf. *supra*, p. 202), est dûment exprimé. Les documents plus récents recueillis et publiés par M. B. Munkácsi dans son recueil de textes populaires vogoules (*Vogul népköltési gyüjtemény*) confirment ce qui est dit plus haut. Dans la prose des contes la phrase nominale pure est de règle, et l'on sait que rien ne vaut en matière de syntaxe le témoignage de textes populaires originaux. L'un d'eux, le Conte du Marchand (*Vogul népköltési gyüjtemény*, t. IV, 1re partie, p. 324 et suiv.), présente, par exemple, des phrases comme celles-ci :

māń pîyä māńnūw « le plus jeune fils [est] très petit » (§ 1, l. 2).

nań jänî χum, am māń « tu [es] l'aîné, je [suis] le cadet » (§ 5, l. 2 et § 28, l. 7).

taw jänî χum « il [est] l'aîné » (§ 6, l. 9).

am māń « je [suis] le cadet » (§ 6, l. 10).

kwol tātèl « la maison [est] vide » (§ 9, l. 5).

nań vārmêl'î nąmtîń χum « tu [es] un homme très intelligent » (§ 14, l. 12).

vōt ńańrä « le vent [est] fort » (§ 15, l. 1).

man rupîtènè māχum « nous [sommes] des travailleurs » (§ 15, l. 6).

am rūpîtènè χum « je [suis] un travailleur » (§ 17, l. 4).

nań rupîtènè χum « tu [es] un travailleur » (§ 17, l. 6).

nań χujnè χum « tu [es] un oisif » (§ 18, l. 3).

nań rūpèt-χum « tu [es] un travailleur » (§ 18, l. 6).

tinä manèr « quel [est] le prix? » et *taw tinä at sāt sajt* « le

prix [est] est de cinq cents roubles» (§ 25, l. 13 et § 26, l. 8-9).

Comme en hongrois le verbe «être» ne figure que pour insister sur la réalité du fait; ainsi dans *nañ kūšej ale'in* (§ 15, l. 6) qui signifie «toi, tu es maître de maison», la qualité de maître s'opposant à celle de travailleur qui figure juste auparavant. Un bon nombre d'exemples pareils aux précédents se trouvent disséminés dans l'ouvrage de M. Munkácsi sur les dialectes vogoules (*A Vogul Nyelvjárások*); nous ne citerons d'après lui que quelques phrases intéressant le duel et le pluriel :

man šakha oarińśt «nous [sommes] tous parents (du côté maternel)» (*op. cit.*, p. 105);
mēn rawu'-utińś «nous-deux (duel) [sommes] parents» (*op. cit.*, p. 7);
tan jäï-puwińśt «ils [sont] cousins» (*op. cit.*, p. 105);
tēn ńüpińś «ils (duel) [sont] conjoints» (*op. cit.*, p. 7);
šämā jänīñi «ses yeux (duel) [sont] grands» (*op. cit.*, p. 108);
täu luän jäməsi «ses chevaux (duel) [sont] bons» (*op. cit.*, p. 108).

Mais le verbe «être» est énoncé quand il signifie *vivre*, *exister*, *se trouver*. Dans le conte cité plus haut, *man' āln ēri. . . jäyä sēlēm-utnēl āli* (§ 2, l. 5) a le sens de «ce qu'il faut d'argent. . . *se trouve* dans le gain du père». De même en vogoule on dit *taw χot āli?* (Munkácsi, *Vogul Nyelvjárások*, p. 49) «où est-il?», *sālit l'apät āle'it?* (*id.*, p. 33) «les rennes sont-ils proches?»; c'est-à-dire que dans les dialectes vogoules l'usage est conforme à celui du hongrois et franc de toute influence russe : on a en effet dans la première langue *ő hol van?* et *a rének közel vannak?* dans la seconde au contraire гдѣ онъ? et вблизи олени?, sans verbe «être». Cette indépendance vis-à-vis du russe et ce parallélisme dans le développement de dialectes aussi éloignés que le vogoule et le hongrois apparaît encore ailleurs. Certains parlers tendent à introduire la copule dans les phrases où le verbe «être» serait à la première ou à la seconde personne, et non là où il serait à la troisième (cf. la règle hongroise, ci-dessus p. 202). Mais comme les deux premières personnes tirées du thème ordinaire *āl-* ne s'emploient, ainsi qu'on vient de le voir, que lorsqu'elles ont un sens propre (*vivre*, *exister*), elles ont fini par devenir inséparables de cette signification et par conséquent impropres à servir de simples copules, de simples traits d'union entre le sujet et l'attribut. Il a fallu recourir à des formes supplétives pour reconstituer un présent de l'indicatif complet du verbe «être» employé

comme auxiliaire et copule. Ces formes sont empruntées à un thème *ā̆s-* (issu de **ā̆l-s-*); en sorte que l'on a par exemple dans le parler septentrional (Munkácsi, *Vogul Nyelvjárások*, p. 49) *am tit ā̆le'im* «je vis ici» à côté de *tit ā̆sêm* «je suis ici», et dans celui de la moyenne Lozva (Munkácsi, *op. cit.*, p. 134) *ōlēm, ōlēn*, «j'existe, tu existes» à côté de *ōsêm, ōsèn* «je suis, tu es». Le parler de la basse Lozva présente le même fait (Munkácsi, *op. cit.*, p. 176; — pour celui de la Tavda, voir *ibid.*, p. 290). La troisième personne n'est touchée nulle part, comme on voit, puisque la phrase nominale où elle figurerait est conservée, et qu'elle ne sert pas à deux fins, comme la première et la seconde.

En ostiak, l'emploi de la phrase nominale pure n'est pas moins régulier qu'en vogoule. Dans le recueil de M. S. Patkanov, recueil qui forme la seconde partie de son ouvrage *Die Irtysch-Ostjaken und ihre Volkspoesie*, on peut relever les exemples suivants :

man-pa mane migiŋ xui, man-pa mane jiŋeŋ xui «pour moi, je [suis] le maître de ma terre, je [suis] le maître de mes eaux» (*op. cit.*, p. 134, l. 9-10).

muŋemen xui «tu [es] pour moi l'homme» (*op. cit.*, p. 118, l. 7).

manem partem tav tama «le cheval à moi destiné [est] celui-ci» (*op. cit.*, p. 106, l. 6-7).

jixpogem tu jatana? «mon frère [est]-il à la maison?» (*op. cit.*, p. 122, l. 12).

kàdirśiŋ jiankeu «forçat [est] notre sœur» (*op. cit.*, p. 140, l. 3).

tam xôt-pa muŋ xôteu, tom xôt-pa muŋ xôteu «cette maison-ci [est] notre maison; cette maison-là [est] notre maison» (*op. cit.*, p. 172, l. 17).

muŋ jim nêŋet, muŋ niŗ nêŋet «nous [sommes] de belles femmes, nous [sommes] de vertueuses femmes» (*loc. cit.*, p. 170, l. 4-5).

muŋ jim jax, muŋ niŗ jax «nous [sommes] de bonnes gens, nous [sommes] de braves gens» (*op. cit.*, p. 170, l. 12 et 14).

tam jim nêŋet, tam niŗ nêŋet «ce [sont] de belles femmes, ce [sont] d'honnêtes femmes» (*op. cit.*, p. 170, l. 6).

tom ûdopna târiŋ kât jaran «dans cette tente [sont] deux robustes Samoyèdes» (*op. cit.*, p. 62, l. 8).

tam xuiŋen pogeŋetan «ces hommes (duel) [sont] tes fils» (*op. cit.*, p. 132, l. 3).

Les textes ostiaks réunis par Aug. Ahlqvist (*Über die Sprache der Nord-Ostjaken*) offrent aussi des phrases nominales pures, aux trois personnes. En voici qui se trouvent dans les récits ori-

ginaux (non dans les traductions) reproduits par J. Budenz dans les *Nyelvtudományi Közlemények* (vol. XVII) :

sit pada, ma ńār-lomalta «parce [que] je [suis] nu» (*Ny. K.*, p. 148, l. 10).

Adam, χoda neñ? «Adam, où [es-]tu?» (*Ny. K.*, p. 148, l. 9).

neñ ńār-lomalta «tu [es] nu» (*Ny. K.*, p. 148, l. 11).

pormîm tagael lōr vîtat «la trace des pas [est] le long du marais» (*Ny. K.*, p. 142, l. 8-9).

muj jam, muj ādîm «ce qui [est] bien, ce qui [est] mal» (*Ny. K.*, p. 147, l. 27).

len ńār-lomaltañen «qu'ils (Adam et Eve) [sont] nus» (*Ny. K.*, p. 148, l. 5).

Le même dialecte septentrional est représenté par d'autres documents. Ainsi par les phrases contenues dans le *Dictionnaire Russe-Ostiak* de Vologodskij et publiées à part par J. Budenz (*Ny. K.*, vol. XVII, p. 161 et suiv.); ce sont en grande partie des phrases nominales pures à la 3e personne du présent indicatif, dont l'emploi paraît tout à fait régulier. P. Hunfalvy l'a d'ailleurs expressément formulé en règle dans son ouvrage sur le dialecte septentrional de l'ostiak (*Az éjszaki-osztják Nyelv*), qui forme le tome XI des *Nyelvtudományi Közlemények*, et qui est fondé principalement sur les données du Russe Vologodskij. Mais il restreint l'usage de la phrase nominale aux cas où il s'agit de la 3e personne (*Ny. K.*, t. XI, p. 162). D'ailleurs les textes les plus récents, ceux dont M. J. Pápay a commencé la publication dans la même revue hongroise, et qui concernent le même parler, semblent bien confirmer la définition de P. Hunfalvy. Les récits publiés par M. J. Pápay (*Északi-osztják Nyelvtanulmányok*, *Ny. K.*, XXXVI, p. 345 et suiv.; XXXVII, p. 52 et suiv., 164 et suiv., 258 et suiv.; XXXVIII, p. 111 et suiv.) suivent en effet un usage conforme à celui du hongrois. En voici quelques exemples tout à fait clairs, pris dans divers contes :

mà lauəm tàm «mon cheval [est] celui-ci» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 62, l. 2).

sit tandal-igi ŋas «ceci [est] la ville du *Tandal-igi*» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 65, l. 12).

nun nèməm mola? — mà nèməm pàm-tagar-tòrbi χoi «quel [est] ton nom? — Mon nom [est] l'homme au bonnet de jonc» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 179, l. 11-12).

sit mola puś-ēblət? «quelle [est] cette puanteur?» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 190, l. 11).

pù, mola ēbəl sit? «pouah! quelle ordure [est] ceci?» (*id.*, l. 15).

sit molàiet? «quels [sont] ceux-ci?» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 360, l. 7).

à côté de :

mà tàus ōsəm «je suis un toungouse» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 384, l. 6).

mà ròtəm mandu ōsəm «je suis un mandou (ostiak de l'Iénisei) de race» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 384, l. 6-7).

mà ādəl χàdəu màś-niu ōsəm «je suis la fée solitaire dans la maison» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 165, l. 13).

nau ŋolàu χui ōsəu «tu es un homme capable» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 350, l. 12-13 et XXXVII, p. 74, l. 16).

ēnəmdi χoi ōsən «[tu] es un homme qui grandit» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 355, l. 8).

nau χui ōsən «tu es un homme» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 361, l. 15).

(*nau*) *mutràiəu ōsən* «tu es malin» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 389, l. 14 et XXXVII, p. 55, l. 12).

χoidau ōsən? «qui es[-tu]?» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 165, l. 13).

nuu àugì ōsən «tu es mère» (*Ny. K.*, XXXVII, p. 172, l. 1).

nin χoidaunən ōstən? «qui êtes-vous?» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 384, l. 3).

La 3^e^ personne de l'indicatif du verbe «être» figure encore dans un certain nombre de phrases dont le type est le même qu'en hongrois; dans ces phrases, en effet, le verbe être n'est généralement pas simple copule; il a un sens propre et signifie «se trouver, être présent». Ainsi l'on dit :

(*lou*) *χada ol* «ou (il) est (se trouve)» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 352, l. 3 et XXXVII, p. 74. l. 12). — Cf. hongr. *hol van.*

1 purəś ìmi ādəl ol «une vieille femme est (se trouve) seule» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 354, n° 3, l. 1).

tàm χàtna ìsi nèuχo ol tauγà? «un homme est-il (se trouve-t-il) peut-être aussi dans cette maison?» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 357, l. 7).

nèuχo-ki ol! «si il est un homme!» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 357, l. 8).

L'usage ostiak est pourtant moins régulier que celui du hongrois; on trouve dans nos textes des phrases comme celle-ci :

òu silna χàudèβ «au bord de la porte [est] un escalier» (*Ny. K.*, XXXVI, p. 357, dernière ligne),

qui est en hongrois *az ajtó szélén lépcső van*, avec le verbe «être» exprimé.

Comme on le voit, les langues ougriennes ont toutes conservé vivant l'usage de la phrase nominale pure, tout au moins là où la copule serait à la 3e personne de l'indicatif présent. Les dialectes permiens, le zyriène et le votiak, vont plus loin : ils usent de la phrase nominale pure à toutes les personnes du présent de l'indicatif. Ainsi les textes publiés dans le cahier X du *Journal de la Société Finno-ougrienne*, d'après G. S. Lytkin et selon la transcription de P. Kijanen, offrent bien d'abord une série d'exemples où le verbe, s'il était exprimé, serait à la 3e personne :

menam purtöj nĭž «mon couteau [est] émoussé» (p. 26, n° X, l. 10).
menam zudöj śökĭd «ma pierre à repasser [est] lourde» (p. 27, l. 1).
menam zonmöj cĭg «mon fils a faim ([est] affamé)» (p. 27, l. 18).
pĭžöj iĉöt «ma barque [est] petite» (p. 29, n° XI, l. 14; p. 30, l. 5; p. 30, l. 14).

Mais à côté de ces exemples en figurent d'autres à la première personne du pluriel :

kĭkönöś-nin «[nous sommes] déjà à deux» (p. 30, l. 4-5).
aśnĭm unaön «nous-mêmes [sommes] en nombre» (p. 30, l. 22).

Bien entendu dès qu'il s'agit d'exprimer une nuance de temps, le verbe reparaît et l'on dit, par exemple, *öksĭlön kerkaĭs völi ĭžĭd* «l'habitation du prince était grande» (p. 31, l. 19). Le témoignage de Lytkin est d'ailleurs confirmé par ce que l'on sait d'autre part. Rogov dans sa grammaire (*Опытъ грамматики пермяцкаго языка*) a donné des textes republiés par I. Halász dans les *Nyelvtudományi Közlemények* (t. XVII, p. 380 et suiv.) qui contiennent des phrases comme celle-ci, *žönĭk bĭčem, mesta bĭčem*, «le fiancé [est] bon, la place [est] bonne» (*loc. cit.*, p. 384, l. 8). A. Castrén a publié d'autre part dans ses *Elementa Grammatices Syrjaenae* (Helsingforsiae, 1844) le texte de quatre chapitres de l'Évangile selon saint Mathieu, et bien que ce ne soit là que la transposition d'une version zyriène publiée à Saint-Pétersbourg en 1823 dans le dialecte des bords de l'Ĭzma il est difficile de ne pas en tenir compte. Ces quatre chapitres contiennent des phrases nomi-

nales pures qui coïncident avec celles du grec de façon curieuse :

v, 12; — *tijan ved una med njebesajasyn* «ὅτι ὁ μισθὸς ὑμῶν πολὺς ἐν τοῖς οὐρανοῖς» — «ибо велика ваша награда на небесахъ».

v, 5; — *maibyräs ramjas* «μακάριοι οἱ πραεῖς» — «блаженны кроткіе».

v, 6; — *maibyräs éygjalysjas i vatämjas veskyd pydlä* «μακάριοι οἱ πεινῶντες καὶ διψῶντες τὴν δικαιοσύνην» — «блаженны алчущіе и жаждущіе правды».

v, 7; — *maibyräs milästajas* «μακάριοι ἁ ἐλεήμονης» — «блаженны милостивые».

v, 8; — *maibyräs söstäm-sjölämajas* «μακάριοι οἱ καθαροὶ τῇ καρδίᾳ» — «блаженны чистые сердцемъ».

v, 9; — *maibyräs miritysjas* «μακάριοι οἱ εἰρηνοποιοὶ» — «блаженны миротворцы».

v, 10; — *maibyräs vötlämajas veskyd pydlä* «μακάριοι οἱ δεδιωγμένοι ἕνεκεν δικαιοσύνης» — «блаженны изгнанные за правду».

v, 16; — *kod njebesajasyn* «τὸν ἐν τοῖς οὐρανοῖς» — «Отца Небеснаго» [cf. v, 12 *kodjas völinys vodzjyn tisjynnyd* qui traduit τοὺς προφήτας τοὺς πρὸ ὑμῶν, пророковъ, бывшихъ прежде васъ, c'est-à-dire un temps manifestement passé].

vi, 23; — *sek pemydys kućämmin?* «τὸ σκότος πόσον» — «какова же тьма?».

iv, 6; — *tekä Jen pi* «εἰ υἱὸς εἶ τοῦ θεοῦ» — «если Ты Сынъ Божій».

F. J. Wiedemann dans sa grammaire (*Grammatik der Syrjänischen Sprache*, p. 188) reconnaît que la copule peut manquer entre le sujet et l'attribut et il en donne comme exemple *maibyröś lolön końörjas* «heureux [sont] les pauvres d'esprit»; mais son livre n'est pas basé seulement sur les textes cités plus haut, il l'est aussi sur la grammaire de Savvaitov et le dictionnaire de Popov et ses exemples sont avant tout des traductions. Aussi la formule de Wiedemann ne semble-t-elle pas assez rigoureuse et faut-il admettre qu'il y a plus qu'une simple possibilité. Des textes plus récents et originaux confirment que l'usage de la phrase nominale est en tout cas normal là où le verbe «être» serait à la 3e personne. Ainsi on trouve dans les *Ostpermische Sprachstudien* de M. A. Genetz (*J. S. F.-ou.*, t. XV) des phrases comme : *staruška i rad* «la vieille aussi [est] joyeuse» (*loc. cit.* p. 37, l. 23); — *kuröšćaś, kenóm iźásovoj* «il s'aperçoit [que] le ventre [est] en paille» (*loc. cit.*, p. 39, l. 4); — *da l'óka bod'ór* «et [il est] très beau» (*loc. cit.* p. 39, v. 5). Les quelques lignes publiées par M. Y. Wichmann dans le vol. XXI du *Journal de la Société Finno-*

ougrienne (*Kurzer Bericht über eine Studienreise...*) présentent un exemple à la 3e personne : *da zev emeį leśid?* «et cela [est-il] très facile ?» (*loc. cit.*, p. 36, l. 1) et un à la 1re : *mija me taţśem miţ'śa* ! «comme je [suis] donc beau !» (*loc. cit.*, p. 31, chanson citée, v. 12 et 13). Mais dans le sens de «il y a» le présent du verbe être s'exprime normalement; on a : *em kodźemajas* «il y a des eunuques» (Wiedemann, *Gram. d. Syrj. Spr.*, p. 188, l. 10); et dans un exemple tout à fait caractéristique, *mesta bîčem, śu-ńańîs em*, «la place [est] bonne, il y a du pain» on voit s'opposer deux phrases, l'une sans *em* parce que le mot y serait simple copule, l'autre avec *em* dans le sens de «il y a».

En votiak il n'existe du présent du verbe «être» qu'une forme de 3e personne du singulier *vań* qui ne sert jamais de copule et qui n'est employée que dans le sens de «se trouver, être présent», d'après Wiedemann même (v. *Gramm. d. Syrj. Spr.*, p. 188). Tous les témoignages s'accordent pour confirmer que la phrase nominale est de règle en votiak au présent de l'indicatif dans tous les dialectes. En voici d'abord quelques exemples pris dans les textes publiés par B. Gavrilov et réédités dans les *Nyelvtudományi Közlemények* par M. B. Munkácsi (*Ny. K.*, t. XVII, p. 247 et suiv.).

ton kiń ? «qui [es]-tu ?» (*loc. cit.*, p. 254, l. 3).

ton batîr, babaj «tu [es] fort, petit père» (*loc. cit.*, p. 254, l. 16).

čin-a so kîlîd? «est-ce que ce langage [est] vrai ?» (*loc. cit.*, p. 250, l. 26).

Ces phrases appartiennent au parler de Mamadyš près de Jelabuga. Des contes et récits en prose recueillis par M. Y. Wichmann sur toute l'étendue du domaine votiak et publiés dans le *Journal de la Société Finno-ougrienne* (t. XIX, p. 52 et suiv.), on peut tirer bien d'autres exemples. Ainsi pour le dialecte de Malmyž-Uržum :

d'ö, ton bàtiːr-amà? «glace, [es]-tu la plus puissante?» (*loc. cit.*, p. 77. l. 2. — cf. l. 5, 7, 9, 11 et 13 de la même page).

ińmar, bàtiːr-a ton ? «dieu, [es]-tu le plus puissant?» (*loc. cit.*, p. 77, l. 14).

ta minam anaiẹuen t'śerson t'śespriiẹz «c'[est] la rondelle du fuseau de ma mère (*loc. cit.*, p. 53, l. 9; — cf. l. 12 et 16).

ta mar? qu'[est] cela?» (*loc. cit.*, p. 53, l. 12).

ket'ślen bižiz main vakt'śi? «pourquoi la queue du lièvre [est] courte?» (*loc. cit.*, p. 77, titre).

šundi bàtir «le soleil [est] le plus puissant» (*loc. cit.*, p. 77. l. 4;— cf. l. 6, 8, 10, 12 et 13).

agaį, so mar «frère, qu'[est] cela?» (*loc. cit.*, p. 78, dernière ligne).

On a pareillement dans le dialecte de Jelabuga :

minam ńimį mimą̆ua urom «mon nom [est] l'ami de l'an passé» (*loc. cit.*, p. 84, l. 8).

kudiz pokt'ši nilį? «laquelle [est] ma plus jeune fille?» (*loc. cit.*, p. 92, l. 5 d'en bas; cf. p. 93, l. 4).

minam korkaiz tuž pit'ˇši «ma chambre [est] très petite» (*loc. cit.*, p. 104, l. 12 d'en bas).

t'šėt'ˇši umoį «le miel est bon» (*loc. cit.*, p. 111, l. 3).

Dans le dialecte de Glazov, même usage de la phrase nominale et l'on dit par exemple :

mon ogńam «je [suis] seul» (*loc. cit.*, p. 128, l. 8 d'en bas).

mon ńuńaiedlen šudez «je [suis] le bonheur de ton frère aîné» (*loc. cit.*, p. 144, l. 12 d'en bas).

ton ogńad «tu [es] seul» (*loc. cit.*, p. 128, l. 8 d'en bas).

ta vumurt ug! «car c'[est] un génie de l'eau» (*loc. cit.*, p. 49, l. 7 d'en bas).

mugorį̂z paśkį̂t, at'ˇšiz lapeg «son corps [est] large, lui-même [est] court» (*loc. cit.*, p. 128, l. 11 d'en bas).

Enfin le dialecte de Bessermann ne diffère pas des autres parlers votiaks, comme en témoignent les exemples qui suivent :

mon vumurt «je [suis] le génie de l'eau» (*loc. cit.*, p. 162, l. 3).

mon taššamurtlen piįez «je [suis] le fils du génie des bois» (*loc. cit.*, p. 165, l. 8).

mon ta kį̂šnoįezlen kurtez «je suis le mari de cette femme» (*loc. cit.*, p. 167, l. 11).

ton kiń? «qui [es]-tu? (*loc. cit.*, p. 165, l. 8).

diśśį̂ vį̂l'à·zį̂ įrod «leur vêtement [est] mauvais» (*loc. cit.*, p. 177, l. 7 d'en bas).

aśses śędeś «eux-mêmes [sont] sales» (même endroit).

Un exemple caractéristique de l'absence de copule et de l'emploi de *vań* est, dans ce même dialecte, le suivant *meśtaįez òtį̂n t'oškį̂t; gureź no ų̆ań* «le pays là-bas [est] plat; mais il y a aussi des montagnes» (*loc. cit.*, p. 177, l. 11 d'en bas)[1].

[1] Dans cet emploi on trouve aussi, à côté de *vań*, la 3e pers. sing. de *luįnį* ou *luuį* «devenir, être, être possible», *luoz*; ainsi dans le dialecte de Malmyž-Uržum : *òtį̂n sari-vą̆n luóz* «là-bas *se trouve* un cheval alezan» (*loc. cit.*, p. 70, l. 11); — *so ńukį̂n odig baddzį̂m iz luoz* «dans cette gorge *se trouve* une grande pierre» (*loc. cit.*, p. 60, l. 2 d'en bas).

En tchérémisse la phrase nominale est normale à la troisième personne du singulier du présent indicatif. F. J. Wiedemann dans sa *Grammaire tchérémisse* (*Versuch einer Grammatik der Tscheremissischen Sprache*, p. 247) enseigne que dans le dialecte de la traduction des Evangiles de 1821, la copule est très souvent omise et il en cite comme exemples : *kutse tämdan at'a schitkada pura* «comme votre Père [est] parfaitement bon» (Math., v, 48); *tyda minin käp* «ceci [est] mon corps» (Math., xxvi, 26). Elle l'est de même dans les exemples suivants tirés des textes recueillis par V. Porkka et publiés après sa mort par M. A. Genetz (*J. S. F.-ou.*, t. XIII, p. 1 et suiv.) :

ke pátor? «qui [est] fort?» (*loc. cit.*, p. 1, titre).

kéčo pátor šor? «le soleil peut-être [est] fort?» (*loc. cit.*, p. 1, l. 3; — cf. le même type de phrase, à la même page, aux lignes 5, 8, 10, 13, 15, 17).

šozák peš šóyor «ainsi l'impôt [est] minime» (*loc. cit.*, p. 3, l. 6).

mójon murém toyáńo «mon chant [est] de telle sorte» (*loc. cit.*, p. 10, l. 18-19).

Mais à la 3e personne du pluriel on a : *orβézə-šámoč toyoδo úlot* «les enfants sont petits» (*loc. cit.*, p. 8, n° 7, l. 23), avec le verbe «être» exprimé, tout comme aux premières et secondes personnes tant du singulier que du pluriel. Cf. : *moi pátor ulám* «je suis fort» (*loc. cit.*, p. 1, l. 2, 4, 7, 9); *moi toin üδorét ulám* «je suis ta fille» (*loc. cit.*, p. 2, l. 24); *me orβézo šiyš-šomál-kálok ulná* «nous sommes des jeunes gens qui vivent sous la fumée» (*loc. cit.*, p. 18, l. 16); *toi pátor ulát mo?* «es-tu fort?» (*loc. cit.*, p. 1, l. 2, 4, etc.). A côté de ce dialecte qui est parlé par les Tchérémisses des prairies, celui des Tchérémisses montagnards [1] se sert aussi de la nominale, et dans les mêmes conditions; les textes réunis et publiés par M. G. J. Ramstedt dans le volume XVII des *Mémoires de la Société Finno-ougrienne* opposent de la même façon la phrase nominale, à la 3e personne du singulier, à la phrase verbale, aux autres personnes. Les exemples sont clairs; ainsi :

mü· ik βa·rlak a·l n a «nous sommes une seule descendance» (*loc. cit.*, p. 17, s. v. *βa·rlak*).

silan a l a t βek-ä·t «probablement [tu] es fort» (*loc. cit.*, p. 197, l. 2).

[1] Les Tchérémisses montagnards sont ceux qui habitent la rive droite de la Volga, la rive escarpée, нагорный берегъ; les Tchérémisses des prairies résident au contraire sur la rive gauche, la rive plate, луговой берегъ. Enfin les Tchérémisses orientaux, dont il est question plus bas, appartiennent aux gouvernements de Perm' et d'Oufa.

tṇ́ silan alat? « tu es fort ? » (*loc. cit.*, p. 197, l. 3, 5, 7, etc., et p. 198, l. 2, etc.).

tsąβa-δona laδa iklelɔts alat « la poule et l'oie sont du même poids » (*loc. cit.*, p. 68, s. v. *lelɔts*).

mažaràn alat « [ils] sont appariés » (*loc. cit.*, p. 84, s. v. *mažaràn*).

Mais d'autre part on dit :

lą·met katse·lä? « quel [est] ton nom ? » (*loc. cit.*, p. 169, l. 6).

lą·mem Ko·mi « mon nom [est] Komi » (*loc. cit.*, p. 169, l. 6-7).

lą̈me·tšɔ χu·δa « ton nom [est] mauvais » (*loc. cit.*, p. 169, l. 7; p. 170, l. 6).

mïž laβarγa « le chanvre [est] humide » (*loc. cit.*, p. 186, n° 6, l. 3).

mṇ́-gɨtsən silan ket'šɔ « plus fort que moi [est] le soleil » (*loc. cit.*, p. 197, l. 2, 4, etc.).

ama·sà βiš « la porte [est] ouverte » (*loc. cit.*, p. 14, s. v. *βiš*).

tiδɔ piš paiąn « il [est] très riche » (*loc. cit.*, p. 94, s. v. *paiąn*).

Enfin voici pour conclure des exemples tirés du troisième dialecte connu du tchérémisse, du dialecte oriental, d'après les textes publiés par M. A. Genetz (*Journal de la Société Finno-ougrienne*, t. VII, p. 1 et suiv.). Ils concordent rigoureusement avec ceux qui viennent d'être donnés; le verbe « être » est exprimé à la 1re personne :

moń oš ulam « je suis blanc » (*loc. cit.*, p. 1, l. 12);

šaple ulam « [je] suis fort » (*loc. cit.*, p. 1, n° 2, l. 2, 4, 6; p. 2, l. 1, 4, etc.);

tendan šužarδa ulam « [je] suis votre sœur » (*loc. cit.*, p. 6, l. 8).

Il l'est à la seconde personne :

tiń šim(e) alat « tu es noir » (*loc. cit.*, p. 1, l. 12);

šaple ulat? « es-[tu] fort ? » (*loc. cit.*, p. 1, n° 2, l. 1, 4, etc.; p. 2, l. 1, 3, etc.);

nemnan šužarna ulat-mo? « es-[tu] notre sœur ? » (*loc. cit.*, p. 6, l. 7-8);

mo moń βatem ćurian ulat? « comment es-[tu] si semblable à ma femme ? » (*loc. cit.*, p. 28, n° 13, l. 9).

Mais à la troisième personne du singulier on dit, sans verbe exprimé :

tušto mo šokta? « quel vacarme [est]-ce là ? » (*loc. cit.*, p. 16, l. 14);

ajžaže mo? « qui [est] son enfant ? » (*loc. cit.*, p. 16, n° 9, l. 5-6);

eryožon lümžö Alom bator «le nom du fils [est] Alom le fort» (*loc. cit.*, p. 17, n° 10, l. 2);

müškorem kuyo «mon ventre [est] si plein» (*loc. cit.*, p. 26, l. 2 d'en bas).

En mordve l'usage de la phrase nominale est marqué d'une façon particulièrement apparente. En effet le présent et le passé du verbe «être» employé comme copule sont représentés par deux séries de terminaisons qui s'ajoutent ordinairement au prédicat, et qui ne sont pas sans rappeler les formes dont on se sert en persan, au moins au présent.

Ces terminaisons sont au nombre de *six* au prétérit, trois pour les trois personnes du singulier, trois pour celles du pluriel, et elles ont dans le dialecte mokche, d'après la grammaire d'Ahlquist (*Versuch einer Mokscha-mordwinischen Grammatik*, p. 87), les formes suivantes :

Sing.	1	*-i̯lon*	Plur.	1	*-i̯lemä*
	2	*-i̯let*		2	*-i̯ledä*
	3	*-i̯l*		3	*-i̯l'ht*

Mais au présent elles ne sont que *cinq* :

Sing.	1	*-an*, *-n*	Plur.	1	*-tama*, *-ama*
	2	*-at*, *-t*		2	*-tada*, *-ada*
				3	*-i̯ht*, *-st*, *-t*

parce que la phrase nominale est de règle quand la copule serait à la 3e personne du singulier du présent et que par suite cette personne manque tout simplement. Comme le dit Ahlquist (*loc. cit.*, § 153), cette personne-là est rendue par le prédicat réduit en quelque sorte à lui-même et dépourvu de toute addition ; ainsi dans les exemples suivants :

moń tsorazä, *at'ai*, *tä* «mon fils, vieux, [est] celui-ci» (*loc. cit.*, p. 98, l. 10-11);

di̯ kula «[il est] aussi mort» (*loc. cit.*, p. 102, l. 12).

A ces phrases nominales s'opposent celles où le verbe est à la première et à la seconde personne, comme par exemple :

mon kolma-gementsesan «je suis le trentième» (*loc. cit.*, p. 98, l. 3);

mon toń tsorat'san «je suis ton fils» (*loc. cit.*, p. 105, l. 9);

träizi̯vi̯k moń aŭtsak tonat «tu es mon seul nourricier» (*loc. cit.*, p. 99, l. 4).

Le même contraste se retrouve dans le dialecte erze comme F. J. Wiedemann l'a reconnu dans sa grammaire (*Grammatik der*

Ersa-mordwinischen Sprache, § 82). D'autre part les textes recueillis et publiés par M. H. Paasonen plus récemment sont on ne peut plus clairs ; on a, par exemple, à la troisième personne :

l'iśi či pas... toń at'avtot «le dieu du soleil levant [est]... ton beau-père» (*Journ. Soc. Fin.-ougr.*, IX, p. 18, vers 22).

uš čid'e k'il'ej Palań śeŕeze «la taille de Pélagie [est] un bouleau élancé» (*ibid.*, p. 18, n° VI, vers 9).

Mais à la première et à la seconde, on dit :

t'ejt'eŕńan «[je] suis une fille» (*J. S. F.-ou.*, XII, p. 81, l. 4);

lovažań p'el'ej stak'ińan, t'elań p'el'ej t'ižolan «[je] suis lourde quant aux os, [je] suis pesante quant au corps» (*ibid.*, IX, p. 190, v. 48-49);

mińć siŕet'aŋk «nous-mêmes sommes vieux» (*ibid.*, XII, p. 114, n° 9, l. 4);

azdan ćorińat, azdan t'ejt'eŕńat «je ne sais pas [si tu] es un garçon, je ne sais pas [si tu] es une fille» (*ibid.*, p. 81, l. 2-3);

bud'i t'ejt'eŕńat «si [tu] es une fille» (*ibid.*, l. 3);

zdorovat? «es[-tu] en bonne santé?» (*ibid.*, l. 26);

ton oftat «tu es l'ours» (*ibid.*, p. 130, l. 12);

ton atparat «tu es le diable» (*id.*, l. 14);

pozdorovtado bojar avat? «êtes[-vous] en bonne santé, femmes de boyards?» (*ibid.*, IX, p. 192, v. 85).

Seule la 3e personne du pluriel appelle une remarque. On a vu plus haut qu'elle s'exprime au moyen d'une terminaison qui dans les deux dialectes du mordve est également *-t*; or, Wiedemann l'a déjà fait remarquer (*op. cit.*, p. 61), cette finale n'est autre que celle du pluriel des noms. Elle n'indique nullement la personne, mais seulement le nombre; elle n'est aucunement verbale, mais bien nominale. Les formes phonétiques variées qu'elle a en mokche (*-iht*, *-ht*, *-t*) sont exactement celles que prend dans les mêmes conditions le *-t* du pluriel, et qui lui sont si bien particulières qu'elles suffisent à le caractériser et à le distinguer par exemple du *-t* du génitif singulier de la déclinaison déterminée (cf. A. Ahlqvist, *Versuch einer Mokscha-mordwinischen Grammatik*, § 35, 38, 41, 46, 47). Il se trouve ainsi qu'à la 3e personne du pluriel aussi, le mordve fait usage de la phrase nominale (cf. F. J. Wiedemann, *Gramm. d. Ersa-mordw. Spr.*, p. 61). Aucun élément verbal ne figure dans les exemples suivants :

a kit yalgatnä? «mais qui [sont] tes amis?» (A. Ahlquist, *Versuch. e. Mok.-mordw. Gramm.*, p. 104, l. 5);

śet'ńe, avaj, k'it' ? — śet'ńe, ćorińem, t'et'et' kalin-kundinze «ceux-

là, mère, quels [sont-ils]?» — ceux-là, mon fils, [sont] les pêcheurs de ton père» (*J. S. F.-ou.*, XII, p. 106, l. 2).

Ils sont donc comparables, toute proportion gardée, aux phrases nominales hongroises du type *az asztalok nagyok* «les tables [sont] grandes», où le suffixe *-ok* du mot *nagy* n'est pas non plus un élément verbal, indiquant à la fois la personne, le nombre et le temps, mais un simple signe du pluriel des noms.

Il est à remarquer que dans les langues qui viennent d'être citées, c'est-à-dire en zyriène et en votiak, en tchérémisse et en mordve, le verbe être n'est pas seulement omis là où il remplirait proprement l'emploi de copule, de trait d'union entre le sujet et l'attribut, mais encore, tout comme en russe, là où il signifierait simplement «se trouver» [1]. Tandis que dans les langues qui appartiennent au groupe ougrien, en hongrois, en vogoule, en ostiak, une phrase du type de «où est-il?» comporte généralement une forme verbale (cf. ci-dessus p. 4, 9, 11, 19), elle en reste dépourvue dans les dialectes situés à l'occident. Ainsi on trouve en zyriène :

kotón ménam kuróg? «où [est] ma poule?» (*J. S. F.-ou.*, XV, p. 38, l. 4. — Cf. l. 8, 14, 20);

vyr sájon d'erévńa «derrière la forêt [est] un village» (*loc. cit.*, p. 39, vers 1);

kẹni nẹ śẹd ponjis? «où [est] donc le chien noir?» (*J. S. F.-ou.*, XXI, p. 40, v. 8; — cf. v. 10, 12 etc.);

kẹni nẹ pẹtśeris? «où [sont] les orties?» (*loc. cit.*, p. 41, v. 28);

tõ kĭtĭś? «d'où [es-] tu?» (*Ny. K.*, XVII, p. 381).

De même on a en votiak :

kĭ·tị̑n śaị̑tan? «où [est] le diable?» (*J. S. F.-ou.*, XIX, p. 89, l. 6);

kenos kiṭin? «où [est] le grenier?» (*loc. cit.*, p. 94, l. 16).

kĭ·tin ton? «où [es-] tu?» (*loc. cit.*, p. 138, l. 9);

tàtin to·l'ko t'àmĭs pinal! «ici ne [sont] que huit fils» (*loc. cit.*, p. 125, n° 29, l. 5);

[1] Il ne s'agit pas ici du cas où le verbe «être» a le sens fort et où il indique l'*existence*, mais de celui où il marque simplement la *présence* dans un lieu donné et encore d'une façon très légère puisqu'elle est indiquée en même temps par un autre mot. Celui-ci, adverbe ou nom, peut être considéré comme joint au sujet par le verbe qui n'est plus en ce cas qu'une *copule*; mais il suffit pour qu'il reparaisse que l'idée de *présence* se fasse jour même très discrètement, à côté de la simple indication de lieu. Les différences syntaxiques dépendent ici, comme on voit, de nuances de sens assez fines.

ti òtin no mi tàtin «vous [êtes] là et nous [sommes] ici» (*J. S. F.-ou.*, XI, p. 29, n° 159, v. 3).

Pour le tchérémisse, Wiedemann a noté que le verbe «être» manque même là où il ne remplirait pas uniquement le rôle de copule (*Versuch e. Gramm. d. Tscheremiss. Spr.*, § 256, I, a); et il en donne comme exemples Math. 2, 8 *jadem' ada kuschta erbeźa* «demandez où [est] l'enfant» — Math. 13, 56 *kuschets wara tydalan tsyl'a sada?* «mais d'où lui [est] tout cela?».

D'autres exemples d'indications de lieu sont les suivants :

tińon kušto ćonet? «où [est] ton âme?» (*J. S. F.-ou.*, VII, p. 14, l. 13, 23, 27);

tošto pazäšəža «là-bas [est] son nid» (*M. S. F.-ou.*, XVII, p. 173, n° 2, l. 4).

Ahlquist a reconnu le même usage en mordve (dialecte mokche); d'après lui *sou t'asa*, dans le parler en question, suffit à traduire «il [est] ici» (*Versuch e. Mokscha-mordw. Gramm.*, § 153). F. J. Wiedemann donne la même règle pour le dialecte erze (*Gramm. d. Ersa-mordw. Spr.*, § 82) et donne comme traduction de «je suis loin, tu es loin, il est loin» *vasolan*, *vasolat*, *vasolo* (de *vasolo* «loin»), de «je suis là, tu es là, il est là» *tosan*, *tosat*, *toso* (de *toso* «là»). Les textes viennent à leur appui; on y trouve :

tozi̯ža, *kosa son* «là même où elle [est]» (Ahlquist, *Vers. e. Mokscha-mordw. Gr.* p. 122, l. 8).

keluv̥in kosa šat̥ima-vast̥its, *keluv̥in kosa kas̥ima-vast̥its* «où [est] le lieu de naissance du bouleau, où [est] le lieu de croissance du bouleau?» (Ahlquist, *op. cit.*, p. 133, n° 6, l. 1 et 2).

ćejadavksso, *p'iźe luga* «dans le marais [est] une prairie verte» (*J. S. F.-ou.*, IX, p. 16, n° V, v. 7);

k'i toso? «qui [est] là?» (*J. S. F.-ou.*, XII, p. 116, l. 4).

Des phrases nominales de ce genre ne sont pas rigoureusement pareilles à celles où la copule manque entre le sujet et l'attribut. Le sens peut contribuer à y introduire l'usage régulier de la copule, tandis qu'il n'exerce aucune action par ailleurs; mais il peut se faire aussi que la présence de certains adverbes de lieu dispense traditionnellement de celle de la troisième personne du singulier du présent du verbe «être» et maintienne ainsi dans les langues qui par ailleurs ont perdu la pratique de la phrase nominale, une trace vivante de son usage. Il est impossible par exemple de ne pas signaler le cas du finnois. Cette langue, comme les autres dialectes du groupe finnois et comme le lapon, ne se sert plus de la phrase nominale de façon normale;

mais sa poésie populaire s'exprime encore comme le zyriène ou comme le mordve quand elle dit par exemple (*Kanteletar*, I, runo 214) :

Missä kissa?	« Où [est] le chat? »
Aitan alla	« dans le grenier »
Missä aitta?	« Où [est] le grenier? »
Maahan kaatui	« Il est tombé à terre »
Missä maa?	« Où est la terre? »
Vetehen vieri	« Elle a roulé à l'eau »
Missä vesi?	« Où [est] l'eau? »
Härkä särpi, etc.	« Le bœuf l'a avalée », etc.

Ces vers sont à rapprocher immédiatement, comme l'a vu M. Y. Wichmann (*J. S. F.-ou.*, XXI, p. 41-42), de ceux que l'on trouve en zyriène :

keni ne śed ponjis?	« mais où [est] le chien noir? »
poṭšes koste šiblema?	« il est resté dans une fente de la haie »
keni ne poṭšesis?	« mais où [est] la haie? »
bien soťťśema	« elle a brûlé dans le feu »
keni ne biis? etc.	« mais où [est] le feu? etc.

Il y a d'autres traces encore de la phrase nominale dans les dialectes finnois. Il est bien connu que dans l'épopée du Kalevala l'ellipse de la troisième personne du singulier du présent indicatif de *olla* « être » est tout particulièrement fréquente (cf. *Suomalaisen Kirjallisuuden Seuran Toimituksia*, 48, II, p. 67); même on y trouve celle de la troisième personne du pluriel, comme dans : *kalat pienet, verkot harvat* « les poissons [sont] petits, les filets [sont] lâches ». Mais si l'on quitte la poésie, d'allure archaïque, et les proverbes où les phrases nominales sont fréquentes (cf. par exemple Jahnsson, *Finska Språkets Satslära*, § 5, rem. 3), on n'en rencontre pas moins, tant en finnois proprement dit qu'en estonien, des propositions où la forme de troisième personne *on*, fait défaut; c'est ainsi que l'on dira en finnois : *en tiedä, millainen mies hän* « je ne sais pas, quelle sorte d'homme il [est] » ou encore, en estonien : *mis teha?* « qu'est ce qui [est] à faire? ». Surtout, on retrouve dans l'une et l'autre de ces deux langues un « nominatif absolu », qui n'est autre chose qu'une phrase nominale combinée avec une phrase verbale (cf. A. Meillet, *M. S. L.*, XIV, p. 23). Wiedemann l'a déjà reconnu d'ailleurs et il en donne (*Gramm. d. Ehstn. Spr.*, p. 590) des exemples tout à fait clairs, tels que :

seizab kübar peas « il se tient le chapeau sur la tête ».
laeued wīzid ühe pū-oksa, punased maŕjad külles, laewast möda

«les vagues ont poussé une branche d'arbre, des baies rouges dessus, le long du bateau».

mull on üks tütar Mari nimi «j'ai ma fille, [son] nom [est] Marie».

En finnois la même construction est aussi courante (E. N. Setälä, *Suomen kielen lauseoppi*, § 49, v; — A. W. Jahnsson, *Finska Språkets Satslära*, § 43) et l'on en trouve de nombreux exemples réunis chez F. J. Petersen, *Lauseopillinen Esimerkki-kokoelma*, p. 17 et suivantes. En voici quelques-uns :

aina uipi veen emonen . . . ressänsä vesi vetelä, takanansa taivas selvä «la mère de l'onde flotte toujours. . au-dessous d'elle l'eau fluide, au-dessus d'elle le ciel clair» (*Kalevala*, I, 249);

vuotti Väinämöista, viini nuolia selässä, hyvä kaari kainalossa «il attendit Väinämöinen, le carquois plein de flèches sur le dos, bon arc sous l'aisselle» (*Kalevala*, VI, 71);

aura tungeikse tulesta, terä kulta, vaski varsi, hopeata ponnen päässä «une charrue surgit hors du feu, . . . le soc d'or, le manche de cuivre, en haut un bouton d'argent» (*Kalevala*, X, 379).

Et l'on dit encore journellement : *hän tuli hattu päässä* «il vint, le chapeau sur la tête»; *puu kaatui, tyvi ilmaan, latva maahan* «l'arbre est tombé, la souche en l'air, le sommet en terre».

Pour finir il convient encore de rappeler ici l'observation de M. E. N. Setälä dans son étude sur l'histoire de la formation des temps et des modes dans les langues finno-ougriennes (*J. S. F.-ou*, II, p. 173, note 1). Il fait remarquer, en effet, que l'emploi du participe comme prédicat, sans copule, est assez répandu dans les langues finno-ougriennes; ainsi on dit en finnois : *en tullut* «je ne [suis] pas venu» et en carélien *jo i poannud* «il [est] aussi déjà enfui». En lapon norvégien on dit de façon analogue : *im læm* et en lapon suédois *ib lam*, c'est-à-dire mot pour mot «je non été».

Mais si les langues finno-ougriennes font actuellement un usage très étendu de la phrase nominale pure, cela n'est pas dû à une innovation récente, à une évolution parallèle et indépendante des différents dialectes. Au contraire, si l'on considère l'histoire de ces langues, il apparaît qu'un grand nombre de formes qui maintenant sont rangées dans le système verbal et fléchies à ce titre selon les personnes remontent à des formations nominales déverbatives. L'ouvrage capital de M. E. N. Setälä, *Zur Geschichte der Tempus und Modusstammbildung in den Finnisch-ugrischen Sprachen* (*J. S. F.-ou*, II), qui vient d'être cité, et la Morphologie comparée de J. Budenz (*Az Ugor Nyelvek Összehason-*

lító Alaktana, p. 350 et suiv.), ne permettent plus aucun doute à cet égard, et c'est une caractéristique maintenant reconnue du groupe finno-ougrien que le développement considérable des formations nominales et l'espèce d'arrêt de croissance qui a frappé au contraire pendant un temps les formations verbales proprement dites (cf. p. ex. Wiklund, *Le Monde oriental*, I, p. 53; Simonyi, *Die Ungarische Sprache*, p. 39). Ce n'est pas que celles-ci n'aient pas existé ou même aient jamais disparu entièrement; M. E. N. Setälä (*op. laud.*, passim) a établi que la distinction entre les modes est en finno-ougrien, comme en indo-européen par exemple, purement verbale et que si le thème de l'indicatif ne comporte aucun élément caractéristique, celui du subjonctif s'oppose à lui par la présence de suffixes déverbatifs verbaux, et non pas nominaux. D'autre part, M. Wiklund a fait valoir justement (*loc. cit.*, p. 54) contre l'opinion singulière mais trop répandue que le finno-ougrien ne distingue pas le verbe du nom, que des formes comme fin. *elän* «je vis», *elät* «tu vis» sont purement verbales; M. Simonyi (*Die Ungarische Sprache*, p. 37 et suiv.) a insisté sur la différence réelle qui sépare les désinences personnelles des verbes des suffixes possessifs ajoutés aux noms. Ce qu'il convient d'expliquer, c'est seulement la manière dont les formes nominales déverbatives ont acquis le développement qui vient d'être indiqué, développement qui depuis a été entravé plus ou moins complètement selon les dialectes, mais dont l'importance a été telle qu'aujourd'hui encore il se marque par des traces nombreuses et tout à fait apparentes.

La plus remarquable d'entre elles, celle sur laquelle il importe d'attirer l'attention d'abord, est que la forme de la 3e personne du singulier du présent et du prétérit est en général dépourvue de tout suffixe personnel; les exceptions sont relativement peu nombreuses comme l'a déjà fait remarquer M. J. Szinnyei (*Finnisch-ugrische Forschungen*, V, p. 62-63 et 70). A vrai dire il n'est pas du tout certain, quoi qu'en dise précisément le même auteur (*loc. cit.*, p. 58 et suiv.), que la 3e personne du singulier des verbes hongrois dont le thème du présent est formé au moyen de suffixes *-gy-* ou *-sz-* soit de ces noms verbaux sans désinence personnelle; ainsi, *megyen* «il va», *leszen* «il devient», *teszen* «il fait», *eszen* «il mange», etc. Mais il est sûr qu'en vogoule *mini* «il va», *äli* «il tue» et les autres formes pareilles sont identiques à *pūγi* «prenant, qui prend», *ūri* «tenant, qui tient», etc. (cf. Munkácsi, *A Vogul Nyelvjárások*, p. 44, n° 4). Wiedemann dans sa grammaire (*Gramm. d. Syrj. Spr.*, § 116) a montré qu'en zyriène et en votiak les troisièmes personnes du présent en *-ö*. respect. *-e*, sont des noms, sans rien de plus et que des composés comme zyr. *šuša-vaša kylö*, *up sidźe*, 3e personne du singulier du

présent de *šuša-vaša kylny* «chuchoter» et de *up sidźny* «faire des mouvements bruyants», sont loin d'avoir perdu leur qualité nominale puisqu'ils servent à former des locutions telles que, par exemple, *šuša-vaša kylö śornitny* «murmurer» c'est-à-dire «parler en chuchotant», et *up sidźe lolalny* «haleter» c'est-à-dire «respirer en faisant des mouvements bruyants»; d'autre part en votiak où nombre de verbes sont formés au moyen d'un nom et du verbe «faire», comme en persan ou en tatare, on voit par exemple une 3e personne *kule* qui signifie «nécessaire, il est nécessaire» servir de substantif dans le groupe *kule karyny* «être nécessaire», exactement comme l'emprunt *salam* «salut» dans *salam karyny* «saluer». Le même Wiedemann n'a pas été moins clairvoyant quand il a étudié le tchérémisse; il a réuni dans sa grammaire de cette langue (*Versuch. e. Gram. d. Tscher. Spr.*, § 137) une série d'exemples tirés des Evangiles d'où il ressort que les formes dites verbales en *-a* et en *-esch* n'ont pas toutes perdu la valeur nominale qui leur appartient d'après leur formation. Si l'on a d'une part (Jean, XIV, 8) *i sita mäl'ana* «et il nous suffit», on a d'autre part (Matth. XXVIII, 12) *sita schi t'äŋgawl'am saltakwl'alam puen* «donnant aux soldats des pièces d'argent suffisantes» et tandis que *toleš*, *maneš*, *koleš* signifient respectivement «il vient, il dit, il entend», *ələš*, *leβäš*, *tsəβeštəš* sont des substantifs et ont le sens de «habitation, toit; prise» (v. G. J. Ramstedt, *Bergtscheremissische Sprachstudien*, *Mém. Soc. Fin.-oug.*, XVII, s. v.). En mordve *pel'i* signifie également «il craint» et «craignant, craintif, lâche» (cf. Ahlquist, *Versuch e. Moksha-mordw. Gr.*, s. v. *peli*; Wiedemann, *Gram. d. Ersa-mordw. Spr.*, s. v. *pelems*), pour ne citer qu'un exemple, et n'a rien, comme 3e personne, qu'il n'ait déjà comme nom. Enfin une forme telle que finnois *antaa*, estonien *annab* «il donne» ne présente aucune désinence personnelle, comme l'ont montré déjà Castrén et Ahlquist et comme M. E. N. Setälä l'a établi définitivement (*J. S. F.-ou.*, II, p. 4 et suiv.); elle correspond rigoureusement au vepse *andab* qui a conservé la double valeur verbale et nominale et qui a les deux sens de «il donne» et de «donnant».

Mais ce n'est pas tout et la 3e personne sg. du prétérit est aussi dépourvue de désinence personnelle que celle du présent. M. Szinnyei (cf. *Finnisch-ugrische Forschungen*, V, 70) en donne une série d'exemples. Qu'il suffise de rappeler ici le hongrois *várt* «il attendit», *kért* «il a demandé», tirés de *vár-* et de *kér-* au moyen d'un *-t* qui est la marque du parfait indéfini et le finnois *joutui* «il arriva», *eli* «il vécut» dont la voyelle finale est simplement la caractéristique du passé. Toutes ces formes de troisième personne ont d'ailleurs gardé, au point de vue morphologique, une autre marque de leur nature véritable; tandis

que la 1re et la 2e personne du présent et du prétérit recevaient pour signes distinctifs des désinences personnelles verbales, la 3e du pluriel gardait pour seule marque celle du pluriel des noms. Bien que l'analogie ait obscurci les faits dans une large mesure il reste pourtant des exemples tout à fait clairs. En hongrois *vártak* «ils ont attendu», *kértak* «ils ont demandé» sont les pluriels de *várt* «il a attendu» et de *kért* «il a demandé», comme *hársak* «les tilleuls», *nevek* «les noms» sont ceux de *hárs* et de *név*; en ostiak, *vuset* «ils prirent» est tiré de *vus* «il prit» au moyen du *-t* qui sert à marquer le pluriel des noms; en vogoule, *minäsêt* «ils allèrent» correspond à *minês* «il alla», *totsêt* «ils apportèrent» à *tots* «il apporta», exactement comme *ämpêt* «les chiens» à *ämp* «le chien» (cf. Munkácsi, *A Vogul Nyelvjárások*, p. 7, 37 et *passim*). En tchérémisse et en mordve le même *-t* forme le pluriel des noms et celui de la 3e personne et il n'est pas jusqu'en finnois où l'on ne retrouve dialectalement *menit* «ils allèrent», *menisit* «ils iraient» en face de *meni* «il alla», *menisi* «il irait», tout comme *kalat* «les poissons» en face de *kala* «le poisson», *puut* «les arbres» en face de *puu* «l'arbre» (cf. J. Szinnyei, *F.-u. F.*, V, p. 80).

Il ne paraît pas douteux que cette situation spéciale où se trouve en finno-ougrien la troisième personne du fait de l'absence de désinence personnelle, repose sur l'usage de la phrase nominale. Non seulement F. J. Wiedemann avait raison quand il enseignait (*Gramm. d. Syrj. Spr.*, p. 170) qu'en réalité quand on employait la forme déverbative en *-ö*, *-e* du zyriène comme 3e personne du singulier du présent, on se servait d'une phrase nominale pure, et quand il disait dans sa grammaire du tchérémisse (*Versuch e. Gramm. d. Tscherem. Spr.*, p. 122), que les soi-disant formes verbales en *-a* et *-esch* supposent une copule sous-entendue, mais sa remarque aurait pu s'appliquer dans une plus ou moins large mesure à tous les dialectes de la même famille. Dans tous, la 3e personne est restée de façon encore remarquablement claire un simple nom, tandis que la 1re et la 2e rentraient dans le système verbal et recevaient des désinences personnelles. La phrase nominale qui devait être en finno-ougrien d'un usage très général, puisque, comme nous l'avons rappelé, les formations temporelles sont d'anciennes formations nominales, a vu son champ se restreindre diversement, mais de façon tout à fait régulière. Il y a dû y avoir un temps, à ce qu'il semble, où elle s'employait aux deux (ou trois) nombres et à toutes les personnes; en effet, non seulement il en est encore ainsi dans certains dialectes, comme on l'a vu (cf. *supra*, p. 209), mais cela seul permet d'entrevoir comment des formations nominales ont pu prendre le rôle de formations temporelles. Il faut que l'on ait dit à une certaine

date : je [suis] faisant, tu [es] faisant, il [est] faisant, nous [sommes] faisant, etc.; et je [suis] ayant fait, tu [es] ayant fait, etc., pour que «je faisant» pût devenir la 1re pers. sg. prés., et «je ayant fait» la 1re pers. sg. prétérit du verbe «faire» (cf. E. N. Setäla, *J. S. F.-ou.*, II, p. 168, 170, 172, 173). Si à date historique la phrase nominale n'est plus apparente qu'à la 3e personne, cela n'est point du tout de nature à infirmer le rôle joué par elle. On a vu, au contraire (cf. *supra*, p. 202), que la phrase nominale pure ne se justifie généralement que là où le verbe serait à la troisième personne au présent indicatif; et M. A. Meillet a montré (*M. S. L.*, XIV, p. 1 et suiv.). que c'est dans ce cas spécial que son emploi était normal en indo-européen. Il est donc naturel que les deux premières personnes soient entrées d'abord dans le système verbal et aient été fléchies selon la personne et le nombre, comme si elles avaient été véritablement des formes verbales; il est naturel aussi qu'à la 3e personne du pluriel on soit arrivé avec le temps à considérer comme une désinence personnelle ce qui n'est en fait que le signe du pluriel des noms (v. *supra*, p. 216, 223). Seule la troisième personne du singulier pouvait se garder franche de tout élément flexionnel à cause de la vitalité et de la clarté des phrases nominales où elle entrait et du sentiment que l'on gardait de sa nature véritable. Sa situation spéciale témoigne aussi clairement de l'état ancien et s'explique de façon aussi naturelle que, par exemple en mordve, celle de la 3e personne du singulier *paro* «[il est] bon» à côté du pluriel *part* «[ils sont] bons» d'une part, et d'autre part des formes composées de 1re et de 2e personne, *par-an* [je] suis bon», *par-at* «[tu] es bon», *par-denok* «[nous] sommes bons», *par-dado* «[vous] êtes bons». La phrase nominale pure, largement attestée en finno-ougrien à l'époque actuelle, a donc été beaucoup plus répandue encore à une date plus ou moins ancienne et difficile à préciser. Son usage s'est resserré progressivement, tandis que le système verbal s'est développé, mais il a été assez général pour que l'opinion se soit accréditée qu'une différence essentielle séparait les langues finno-ougriennes des langues indo-européennes, par exemple, les premières ne connaissant pas de conjugaisons proprement dites et ne distinguant pas même avec netteté entre le verbe et le nom, tandis que les secondes possédaient la riche flexion verbale que l'on connaît (cf. K. B. Wiklund, *Le Monde oriental*, I, p. 54).

Mais s'il en est ainsi et si l'on est vraiment amené à voir dans les langues finno-ougriennes l'un des principaux domaines de la phrase nominale pure, une question se pose aussitôt qu'il est difficile d'éviter et dont la réponse semble au moins probable.

M. A. Meillet dans son étude sur la phrase nominale en indo-européen a fait remarquer qu'en slave les divers dialectes attestent que l'emploi constant de la phrase nominale pure est une innovation russe et que les vieux textes slaves, même sur le domaine russe, ne présentent la phrase nominale pure que d'une manière exceptionnelle. (Cf. W. Vondrák, *Vergleich. Slav. Gramm.*, p. 267 et suiv.) Il a rappelé comment le russe moderne distingue la phrase verbale de la phrase nominale, au présent, et comment il n'emploie есть que dans les définitions et formules du langage savant, ou bien avec le sens de «il existe, il y a» (v. Boyer et Spéranski, *Manuel de la langue russe*, p. 249, 250); mais s'appuyant sur les travaux de M. Jagić (*Beitr. z. slav. Synt.*, 57) il a signalé en même temps que le *russe moderne* est isolé, sous ce rapport, des autres dialectes slaves modernes ou anciens. Il est impossible de ne pas voir qu'il forme groupe au contraire avec les langues finno-ougriennes dont il est environné et au milieu desquelles il a étendu son domaine à l'époque moderne, mordve, tchérémisse, zyriène et votiak. Un pareil accord ne saurait être passé sous silence et ce que l'on sait du sort des paysans allogènes en Russie n'est pas fait pour dissiper l'idée qui se présente spontanément d'une relation étroite entre la présence générale de la phrase nominale pure en finno-ougrien et son apparition dans la seule langue russe.

Un second fait, non moins curieux que le précédent, vient s'ajouter à lui et rendre plus probable l'hypothèse qui vient d'être émise. Dans le groupe baltique, qui est, comme on sait, indépendant du slave dans une large mesure, deux langues, le lette et le lituanien, font un usage régulier de la phrase nominale, tandis que le vieux prussien l'ignore. Assurément, ce que l'on a de ce dernier dialecte est si peu de chose et se trouve si visiblement sous l'influence de l'allemand qu'il est difficile de bâtir autre chose sur son témoignage que des probabilités; mais il ne faut pas oublier que le lette et le lituanien ne nous sont attestés qu'à date contemporaine et qu'eux aussi n'autorisent, pour une époque plus ancienne, que des suppositions. Ce que nous savons de sûr, c'est seulement ce que l'ouvrage capital de M. V. Thomsen (*Beröringer mellem de finske og de baltiske Sprog*) a mis en lumière, c'est le contact prolongé de certains dialectes baltiques avec des langues telles que le mordve et le finnois. Si bien qu'en somme les trois langues indo-européennes modernes qui présentent régulièrement la phrase nominale, le lituanien, le lette et le russe, sont précisément et uniquement celles qui ont été, et sont encore en partie, mêlées de façon intime aux dialectes finno-ougriens. Mais le letto-lituanien possède une autre particularité remarquable, une autre concordance curieuse avec les langues finnoises

et ougriennes. A côté de la 3e pers. sg. prés. indo-européenne *esti*, qui correspond rigoureusement au russe есть, le lituanien a une autre forme *yrà* qui est, très correctement d'ailleurs, *ir*, en letton. Cette forme est inexplicable comme forme verbale, aucun autre dialecte indo-européen n'offre de 3e personne du singulier du présent pareille dans la flexion du verbe «être». En revanche *yrà* semble bien être une forme nominale, un substantif du sens de «ce qui est, être, chose, réalité»; ancien thème en *-*ā*, il a la valeur imprécise d'un nominatif-accusatif pluriel neutre (cf. celle de *taĩ*, p. ex.)[1], et son accentuation est tout à fait normale (cf. H. Hirt, *I. F.*, X, p. 49); enfin, il correspond rigoureusement à l'arménien *ir* «chose, affaire, fait, réalité» qui fait au gén.-dat.-instrum. pl. *iraç* (v. Meillet, *Esq. d'une Gramm. comp. de l'Arm. cl̂ass.*, p. 50)[2]. Or, dans le plus grand nombre des langues finno-ougriennes c'est précisément un substantif du sens de «ce qui est, chose, réalité, richesse» qui supplée la 3e pers. prés. indic. du verbe «être» tout comme *yrà* a pris la place de *esti* en lette et en lituanien. En votiak, le même mot *ŋan*, *van*, signifie «il est, il y a» et «ce qui est, tout»; composé avec *bur* «bien», il forme un mot nouveau *vanbur* du sens de «richesse, tout ce qu'on possède» (v. J. Wiedemann, *Wotjak. Chrest.*, p. 124; n° 1152); en zyriène, c'est *em* qui répond au votiak *van* (cf. Wiedemann, *Syrj.-Deutch. Wtb.*, s. v. et *Gramm. d. Syrj. Spr.*, p. 170, 188); l'un et l'autre sont d'ailleurs des formes nominales en *-m*. C'est encore un substantif pareil que l'on retrouve en estonien méridional *om* et septentrional *on*, en vepse *om*, en finnois enfin *on* (cf. E. N. Setälä, *J. S. F.-ou.*, p. 169, et *Yhteissuomalainen Äännehistoria*, p. 407).

Assurément, des concordances du genre de celles qui viennent d'être relevées sont difficilement fortuites, et il devient impossible de n'en pas tenir compte et de ne pas rattacher ensemble les faits qui se montrent pareils quand il est établi que s'ils caractérisent l'un des groupes de langues, ils n'apparaissent dans l'autre qu'accidentellement et là précisément où il se trouve ou s'est trouvé en contact durable et intime avec le premier. La phrase nominale pure que les dialectes indo-européens ont éliminée peu à peu d'une manière semblable et qui n'y a d'ailleurs jamais joué le

[1] Il ne faut pas oublier ici l'application très étendue qu'a eue en lituanien la règle τὰ ζῷα τρέχει, ni sa conséquence principale, l'emploi de la seule forme du singulier pour les trois troisièmes personnes du singulier, du pluriel et du duel à travers tout le système verbal.

[2] Il est à signaler que S. Bugge avait rattaché arm. *ir* à la racine i.-e. **es-* (*K. Z.*, XXXII, 8). L'étymologie de *ir* proposée par M. Pedersen (*K. Z.*, XXXIX, 478) est peu vraisemblable.

même rôle qu'en finno-ougrien, y aurait repris une grande extension au contact de cette famille de langues. De même, mais par un mouvement inverse, le développement de la conjugaison et de la phrase verbale, plus ou moins avancé dans les divers dialectes finno-ougriens, a été justement poussé le plus avant par le groupe occidental, dit finnois, et par le lapon, qui ont pénétré le plus profondément l'un et l'autre dans le monde germanique.

Rob. Gauthiot.

ÉTYMOLOGIES LATINES.

Spēs.

La littérature latine ne connaît *spēs* que dans le sens d'une disposition de l'âme, disposition toute spirituelle, toute morale : *l'espérance*. Mais ainsi que pour la plupart de nos dispositions morales, de nos vertus et de nos vices, une signification physique et matérielle a dû précéder la signification spirituelle et métaphysique.

Je crois que le sens primitif de *spēs* a été «respiration, haleine». On comprend aisément l'enchaînement des deux sens. Nous disons encore métaphoriquement : « Un dernier souffle d'espérance». Bossuet, parlant de La Vallière : «Son âme, resserrée de toutes parts, ne peut plus respirer que du côté du Ciel».

On sait que *spes* avait anciennement une déclinaison dont il reste encore quelques cas : *spēres*, *spērum*, *spēribus*. Ainsi trouve son explication, tant pour le sens que pour la forme, le doublet *spero*, *spiro*.

Quant à l'origine de ce groupe de mots, il y a lieu de rapprocher le grec σπάω «humer, respirer», dont il reste plusieurs exemples.

D'où vient le verbe latin *amāre*?

Ce premier de tous les verbes qu'apprennent nos collégiens quand ils abordent la conjugaison latine, ce verbe si souvent conjugué, n'a pas trouvé jusqu'à présent d'explication un peu plausible. Ce seul fait donne à penser que nous sommes en présence d'une formation nouvelle, et en effet rien de semblable ne se trouve ni en grec, ni dans les autres langues de la famille. Mais d'où peuvent venir les formations nouvelles quand il s'agit d'un verbe à signification aussi familière, aussi intime? Elles peuvent venir (je ne veux rien affirmer, mais simplement indiquer une possibilité) du langage des enfants. *Amma* a été l'un des noms de la mère en grec et en latin. C'est ce qui ressort des faits suivants.

Dans la littérature grecque chrétienne, ἄμμα ou ἄμμας est le nom de la supérieure, comme πάπας est le nom du moine pré-

posé au couvent. Οὕτω γὰρ καλοῦσι τὰς πνευματικὰς μητέρας, dit un historien du monachisme. Mais avant d'être le nom de la mère spirituelle, le même mot désignait, dans la bouche des enfants, la mère selon la nature. Sans quoi l'on ne comprendrait pas la place qu'il a prise dans la langue spirituelle. Le même nom existait en latin, comme on peut le voir dans Ducange. Et il a existé probablement bien avant, car il a tout l'air de faire partie de ce langage élémentaire que l'instinct enseigne aux enfants, et que, moitié apprenant, moitié enseignant, répètent les nourrices.

Dès lors la formation d'un verbe *ammare* ou *amare* se comprend : ce verbe a dû signifier d'abord « caresser ». Tenu à distance en beaucoup d'idiomes où il a sans doute été trouvé trop enfantin, il a forcé l'accès de la langue latine, à laquelle il a donné d'innombrables dérivés. Il y a même perdu sa couleur d'innocence pour devenir le verbe expliqué et célébré par Ovide, le verbe cher à Tibulle, Horace, Martial, le verbe qui a fourni enfin aux littératures modernes une inépuisable matière à définitions et à commentaires.

On va objecter les deux *m* : mais cette même suppression d'un *m* se trouve dans *ŏmitto* (pour *ob-mitto*, *om-mitto*), dans *ămictus* (pour *amb-jactus*). Les deux *m* sont encore écrits dans une inscription latine trouvée à Cologne, et publiée peu de temps avant sa mort par le regretté Bücheler (*quisquis ammat pueros*[1]).

Le verbe *amare* a toujours gardé quelque chose de cette origine qui sent à la fois la *kinderstube* et le gynécée. Les anciens ont pris soin d'expliquer la différence avec *diligere*.

M. Bréal.

[1] *Bonner Jahrbücher*, 1907, p. 299.

SUR L'ENCLISE DU VERBE «ÊTRE» EN LATIN.

On range d'ordinaire parmi les enclitiques certaines formes du verbe «être» en latin. K. Brugmann (*Grundr.*[1], I, 549) admettait «die Tonlosigkeit der Formen des indic. praes. des Verbum substantiuum»[1], L. Müller (*De re metr. poet. lat.*[2], 1894, p. 464) l'étendait à d'autres formes monosyllabiques, M. Lindsay (*Lat. Lang.*, p. 167), à «the various parts of the substantive verb», par conséquent à des formes telles que *erat*, *erit*..., tandis que Hale et Buck (*Lat. gr.*, 1903, p. 16) se bornent à dire : «parts of the verb «to be» were pronounced with little or no stress». Ainsi aucun principe de distinction n'apparaît tant que l'on considère *l'accentuation* proprement dite; au contraire le problème va s'éclairer si, conformément à une indication générale donnée par M. R. Gauthiot (*Bull. de la Soc. de Ling.*, 55, XIV, 2, p. cc), on transporte la question du chapitre de l'accentuation au chapitre de la syntaxe, et plus précisément de l'*ordre des mots*.

F. Sommer (*Handbuch d. lat. Laut- und Form.*, p. 577, n. 1) reconnaît pour le verbe «être» une «unbetonte Stellung» qu'il limite aux cas où le verbe «den Schluss einer Redeeinheit bildete» (cf. inscr. *potisit*). C'est cette *position inaccentuée* qu'il s'agit de définir ici.

Pour cela, il faut d'abord éliminer le cas où le verbe «être» a pour fonction d'indiquer l'existence (*nihil est* = il n'y a rien), en ne retenant que les cas où il est employé comme simple copule accompagnant l'attribut (*bonus est* = il est bon).

Une étude d'ensemble a montré que dans la phrase nominale à trois termes (sujet, attribut, copule), la copule fait pour ainsi dire corps avec l'attribut, et non pas avec le sujet, de telle façon qu'il y a entre les deux éléments du groupe attribut-copule une alternance de position dont la signification est la suivante :

1° La phrase nominale a-t-elle pour objet d'*énoncer* la qualité

[1] La phrase est supprimée dans la deuxième édition (1897, I, II, p. 972, § 1063).

qui convient à un sujet donné, autrement dit l'attribut est-il le but de la phrase : *bonus est* est l'ordre normal.

2° Étant donné un attribut, s'agit-il seulement de *rappeler* ou d'*affirmer* qu'il convient à tel sujet : l'ordre habituel est *est bonus*.

Dans le premier cas, on a une phrase *déterminative* (il est bon); dans le second cas, une phrase *affirmative* (il l'est, bon).

Il résulte de cette distinction que l'on aura normalement la phrase du second type si l'attribut a déjà été énoncé dans le contexte antérieur :

Tér., *Heaut.*, 1016 : Egon confitear *meum* non *esse* filium, qui *sit* [*meus!*

Pl., *Bacch.*, 385 : . . . *ita esse* arbitror.

est repris par :

387 : . . . id opera expertus sum *esse ita*.

Il en résulte aussi que dans cet emploi la copule, d'ordinaire vide de sens, paraît prendre une valeur d'affirmation :

Tér., *Eun.*, 89-90 : à sa maîtresse, qui veut obtenir de lui un sacrifice, Phaedria répond avec ironie :

Sane quia uero haec mihi patent semper fores,
Aut quia *sum* apud te *primus!*

= je suis, *n'est-il pas vrai . . . .?*

Tér., *Ad.*, 374 et suiv. : à Demea, qui critique la méthode de son frère :

. . . uostram nequeo mirari satis
Rationem.

Syrus réplique :

. . . *Est* hercle *inepta*, ne dicam dolo, atque
Absurda.

= elle *ne laisse pas d'être* déplacée . . .

Du reste, il est fréquent que dans cette position la copule soit accompagnée comme ici d'une particule telle que *hercle*, qui en souligne la valeur affirmative.

Ainsi l'étude de la phrase nous conduit à distinguer deux valeurs de la copule, définies par sa position vis-à-vis de l'attribut.

Or, cette appartenance étroite de la copule avec l'attribut se trouve nettement confirmée par certains faits de morphologie, d'accentuation de la phrase, et de métrique.

I. L'emploi des formes asyllabiques *-s*, *-st* semble au premier abord échapper à toute espèce de détermination : «No hard and fast rule can be laid down about them, just as no rule could be made for the use of *'s* for *is*, *re* for *are* in English» (Lindsay, *Lat. Lang.*, p. 167). Mais une enquête minutieuse, faite sur les textes de Plaute et de Térence, a montré que, dans les cas où la scansion nous garantit l'authenticité des formes, c'est-à-dire pour *-s* et *-st* après finale non élidable *-s*, les formes réduites ne se trouvent que dans les cas où la copule suit immédiatement l'attribut, de sorte qu'on peut bien avoir *seruos bonust*, mais non pas *seruost bonus*.

II. D'après la loi reconnue par J. Wackernagel (*Indog. Forsch.*, I, p. 333 et suiv.), telle qu'elle a été rectifiée par M. A. Meillet (*Mém. de la Soc. de Ling.*, XIV, 21 et suiv.), les mots accessoires tendent à figurer après le premier mot autonome de la phrase. Or, on trouve en latin les deux types de phrase :

Seruos autem est bonus
Bonus est autem seruos

qu'il est permis d'interpréter ainsi :

1° Si le mot initial est un mot avec lequel la copule ne fait pas corps (p. ex. le sujet), le mot accessoire (*autem*) se place immédiatement après lui, et la position de la copule qui vient ensuite n'est déterminée que par rapport à l'attribut.

Pl., *Aul.*, 227 : Ted esse hominem diuitem, me *autem* esse hominem [primarium.
Tér., *Hec.*, 780 : sin *autem* est ob eam rem iratus gnatus

Si le mot initial est le terme avec lequel la copule fait corps (attribut), les deux termes (attribut et copule) sont d'ordinaire réunis, de manière à ne former pour ainsi dire qu'un mot unique[1], suivi normalement de la particule accessoire :

Pl., *Ps.*, 1104 : Nihilist *autem*, qui...
Mil., 678 : Liberae sunt aedes, liber sum *autem* ego.

Or, les grammairiens anciens faisaient déjà observer que *autem* peut être le troisième mot de la phrase quand les deux premiers font corps ensemble. C'est le cas pour l'attribut et la copule.

[1] Il ne faut pas songer dans ce cas à expliquer la position de la copule par sa qualité de mot accessoire. L'opinion de Wackernagel (*op. cit.*, p. 428 et suiv.) sur ce point, reprise par J. Wolff (*N. Jahrb. f. Ph. u. P.*, XXVI, 1901, p. 673), est contredite par les faits : «En latin, le verbe «être» n'a... jamais pris d'une manière systématique cette place de mot accessoire au début de la phrase» (A. Meillet, *Mém. Soc. Ling.*, XIV, p. 23).

F. Hand (*Tursellinus*, p. 400) remarque à ce propos que parfois la copule « cum nomine coniungitur in unam notionem, et enclíticorum more comprehenditur uno accentu ». « Cum *nomine* » n'est pas juste, c'est « cum *praedicato* » qu'il fallait dire. Mais Hand lui-même avoue qu'il ne voit pas (p. 401) « quae sit in praedicato praemisso potestas attrahendi uerbum ». Or c'est, comme on le verra plus précisément encore dans la suite, l'antéposition même du prédicat qui conditionne cette espèce d'*attraction*.

III. Les écrivains qui observent les lois de la prose métrique évitent de placer un monosyllabe en fin de phrase, à moins de le faire précéder d'un autre monosyllabe. M. Bornecque (*La prose métr. dans la corresp. de Cicéron*, p. 187) ne trouve en fin de phrase, comme monosyllabes isolés, que des formes du verbe *sum*, conformément à l'indication donnée par M. L. Havet (*La prose métr. de Symmaque...*, p. 66) : « Une phrase peut finir par un monosyllabe appartenant à la conjugaison du verbe *sum*, jamais par un autre monosyllabe. »

Il y a pourtant une exception à cet usage, c'est pour les monosyllabes qui font corps avec le mot précédent : Cic., *Phil.*, VI, 3, 5 : *apud-uos*; VIII, 6, 18 : *contra-se*; X, 4, 8 : *propter-se*. Or, l'examen des fins de phrase des *Philippiques*, du *De Diuin.* et du *De Fato* a montré que la copule constituant le monosyllabe final est toujours immédiatement précédée de son attribut; c'est donc seulement avec lui qu'elle fait corps.

IV. La métrique des comiques confirme cette interprétation. D'abord les places du vers où le monosyllabe est interdit, fin de membre, dixième demi-pied du sénaire ïambique (cf. L. Havet, *Métr.*[4], § 9), donnent lieu à la même observation que les fins de phrase métriques. M. Ph. Fabia (*Rev. Phil.*, XVII, 1893, p. 29-32) constate que dans le sénaire ïambique de Térence les rares monosyllabes qu'on trouve en fin de vers sont d'ordinaire des formes de *esse* « étroitement unies au mot précédent ». Un examen minutieux, comprenant toutes les fins de vers de Térence, a montré que dans tous les cas la copule monosyllabique en fin de vers est précédée immédiatement de son attribut. La même observation s'applique, sauf les exceptions inévitables dans des textes souvent mal établis, aux fins de membre plautiniennes relevées par W. Meyer (*Abhandl. der phil.-philol. Cl. d. k. bayer. Akad. d. Wiss.*, XVII, 1886, p. 44 et suiv.) et par R. Klotz (*Grundzüge altröm. Metrik*, 1890, p. 188 et suiv., 248). — Enfin M. L. Havet (éd. Phèdre, p. 193) constate que chez Phèdre le douzième demi-pied, s'il est constitué par un monosyllabe, ne peut être que *est* ou *es* joint à l'attribut.

Mais jusqu'ici la métrique ne nous renseigne que sur les formes monosyllabiques. La considération des coupes métriques permet d'étendre l'observation à toutes les formes de la copule.

Une séparation métrique (coupe ou fin de vers) ne peut intervenir entre deux mots qui font étroitement corps ensemble.

Or, on peut bien trouver la copule séparée de son attribut, mais seulement si elle le précède :

Tér., *Ph.*, 429-430 : quod est	Ferundum fers
Ph., 742-743 : non obsecro es	Quem semper te esse dictitasti?
Eun., 681-682 : ille erat	Honesta facie
Pl., *Curc.*, 440-441 : quae siet	Septempedalis
Curc., 449-450 : in causa si forent	Conclusi
As., 588-589 : nunc enim esse	Negotiosum

La copule se trouve-t-elle en tête d'un vers : c'est que l'attribut ne vient qu'après :

Tér., *Heaut.*, 990 : Est uerisimile.
And., 423 : Sum uerus?
Heaut., 506 : Sumus praepediti.
Pl., *Epid.*, 33 : Erit illi illa res honori.

Rud., 1061-1062 : Siquidem	Sis pudicus
Ps., 438-439 : gnatum suom	Esse probiorem

Si pourtant l'attribut précède, nous ne tenons pas encore l'exception, qui échappe chaque fois qu'on croit la saisir : c'est qu'il y a disjonction, et l'attribut ne précède pas *immédiatement* la copule.

Pl., *Mil.*, 927-928 : ludificata *lepide*	Ero
Tér., *Heaut.*, 997-998 : uana *haec suspicio*	Erit
Pl., *As.*, 345-346 : me eius seruom *praedico*	Esse
Tér., *Eun.*, 822-823 : illum eunuchum *negant*	Fuisse
Ad., 382-383 : an laudi *putat*	Fore

Et si l'attribut est bien à la fin du vers, c'est la copule qui quitte la première place dans le vers suivant :

Tér., *Heaut.*, 320-321 : iniurius	*Clitipho*, es
Heaut., 458-459 : asperum	*Pater, hoc* est
Pl., *Cist.*, 664-665 : Crepundia	*Haec* sunt
Bacch., 1199-1200 : offirmatum	*Quod mihi* erat
Asin., 209-210 : in ore ambae meo	*Vsque* eratis
Aul., 715-716 : ni auxilio,	*Oro, optestor,* sitis
Amph., 11-12 : datum	*Mi* esse

Rien n'empêche à plus forte raison de séparer les deux termes

si aucun des deux ne finit ni ne commence les deux vers considérés :

Pl., *Curc.* : quid lubet perditum *dicere* | *Te* esse
etc.

La seule disposition qui ne soit pas normale est donc *bonus* | *Est*, et cette interdiction vaut pour la coupe à l'hémistiche aussi bien que pour la fin du vers. Certaines exceptions ne sont qu'apparentes :

Ainsi Tér., *Eun.*, 919 (sén. ïamb.) :

Video : uide ut otiosus | sit, si dis placet.

Ce texte, qui est donné par tous les mss de la recension Calliopienne, supposerait que la coupe est entre l'attribut *otiosus* et la copule *sit;* or le ms. *A* rétablit la vraie leçon *otiosus id* = *it*, qui donne une coupe normale entre apposition et verbe réel.

Tér., *And.*, 283 (sén. ïamb.) :

Scripta illa dicta | sunt in animo Chrysidis.

Une lecture rapide pourrait faire croire que la coupe est entre attribut *dicta* et copule *sunt*; mais on s'aperçoit vite que *sunt* se rattache à *scripta*, et non pas à *dicta*, qui est un substantif pluriel neutre sujet de *scripta sunt.*

Faut-il ne voir dans cet usage que la répugnance à séparer l'un de l'autre deux mots étroitement unis par la syntaxe? Mais, outre que leur séparation est licite tant qu'il n'y a pas succession immédiate de la copule à l'attribut, on peut remarquer que les poètes latins n'évitent pas systématiquement de séparer par une coupe métrique deux mots que le sens et la syntaxe unissent étroitement l'un à l'autre : par exemple, le substantif et son possessif, dans les deux ordres :

Tér., *Hec.*, 677-678 : tuam	Matrem
Pl., *Trin.*, 1143-1144 : filius	Tuos
Bacch., 879-880 : salus	Mea

le verbe et le pronom personnel en accord avec lui :

Pl., *Ep.*, 388-389 : coeperam	Ego
Bacch., 615ª-616 : uolo	Ego

un substantif et la postposition dont il dépend :

Tér., *Heaut.*, 546-547 : adulescentuli | Causa

et même un attribut et un verbe attributif, pourvu que celui-ci ne soit pas le verbe « être » :

Pl., *Tru.*, 166-167 : amator summus	Habitu's
Tér., *Heaut.*, 842-843 : me fortunatissimum	Factum puto esse
Pl., *Capt.*, 235-236 : fraudulentissimi	Fiunt

Ainsi *boni fiunt* est licite là où *boni sunt* ne l'est pas. L'interdiction est limitée strictement à la copule et, comme on l'a vu plus haut, aux cas où la copule suit *immédiatement* son attribut. Tout se passe donc comme si la copule était enclitique par rapport à l'attribut. Si, pour ne pas soulever des questions d'accentuation, toujours délicates en ce qui concerne le latin, on convient d'appeler enclitiques « des mots faibles qui se rattachent à des mots plus consistants et plus importants » [1], rien n'empêche de considérer comme enclitiques, non plus certaines formes de la copule, mais toutes les formes de la copule dans certains cas. C'est la conclusion vers laquelle tendait déjà L. Müller (*De re metr.*[2], p. 464) : « apparet... iuuari enclisin uerbi substantiui, si praecedat huic subiectum uel praedicatum. » Il y a seulement dans cette formule un mot de trop : *subiectum*, et un terme inexact : *iuuari*. L'enclise n'est pas définie par rapport au *sujet*, mais seulement par rapport à l'*attribut*, et elle n'est pas *favorisée*, elle est rigoureusement *conditionnée* par l'antéposition immédiate de ce terme.

MAROUZEAU.

[1] Cf. R. GAUTHIOT, *Bull. Soc. Ling.*, 55 (XIV, 2), p. CC.

QUELQUES MOTS

SUR

LES PHONÈMES CONSONNES COMPOSÉS.

Depuis mon séjour en Allemagne et en France, j'ai pu m'apercevoir à plusieurs reprises que, pour beaucoup de linguistes et même de phonétistes, la question des phonèmes consonnes composés n'est pas aussi claire qu'on pourrait le croire. Les quelques lignes suivantes ne seront peut-être pas superflues. La plupart des phonétistes considèrent les phonèmes en question comme composés de deux sons, et c'est ainsi qu'on les note très souvent dans les transcriptions phonétiques. Voir en dernier lieu quelques remarques là-dessus de M. Hirt (*Zur Transkriptions-misère*, *I. F.*, XXI, 152). Le but de cette note est de démontrer que cette considération, au moins en ce qui concerne le russe, est fausse pour des raisons psychologiques.

Je ne traiterai ici que de *c* = allemand *z*, pour ne pas compliquer la question; mais il est évident que tout ce qui sera dit de ce phonème pourra s'appliquer aux autres phonèmes semblables.

1. Le russe fait une distinction entre le groupe *ts* et *c* = allemand *z*; par exemple : *otsypkě* (= *ăt|sýp|k'ě*) « à l'action de verser »[1] est à distinguer de *o cypkě* (= *ă|cýp|k'ě*) « de petit poussin »[2]; je me suis permis d'attirer l'attention des lecteurs sur ce fait, parce qu'il n'est pas fréquent, n'existant pas, d'autant que je sache, dans les langues les mieux connues : l'allemand possède *c*, mais n'a pas de *ts*; *tš* (Rathschlag), mais pas de *č*[3]; c'est juste

[1] La traduction n'est pas correcte, mais il est malaisé de rendre le sens en peu de mots.

[2] Pour éviter tout malentendu, je fais remarquer, pour les lecteurs qui ne savent pas suffisamment le russe, que le mot *otsypka* est un seul mot, *ot-* n'étant qu'un préfixe.

[3] Toutefois on trouve : *Bratsche*, *deutsch*, *Dolmetscher*, *klatschen*, *lutschen*, *Quatsch*, *quetschen*, *rutschen*, *watscheln*, *Zwetsche*, *Zwitschern*..., où *tsch* est

le contraire que nous présente l'anglais : il a le *č*, mais non le groupe *tš* (au moins dans l'intérieur du mot[1]); il a le *ts*, mais jamais *c*; le français ne possède ni *c*, ni *č*; l'italien, au contraire, ne possède pas les groupes. En russe même, la distinction ne se retrouve pas partout, l'ancien groupe *ts* ayant abouti dans la plupart des cas à *c*, comme *dvadcatyj* (= *dvă|cá|tŭi̯*) ou *duă|cá|tŭi̯*) « vingtième », *dětskij* (*d'éc|k'ĭi̯*) « enfantin », *molitsja* (= *mó|l'i̯|că*) « il prie ».

2. Il n'y a pas de doute que *c* se compose de deux éléments au point de vue physiologique. Voir les tracés de Eršov, *Eksperimentalnaja fonetika*, Kazan, 1903, qui concordent d'ailleurs avec les miens et qui démontrent en tout cas qu'il y a une fermeture complète pendant l'articulation de *c* et que les éléments de *c* sont pareils, au moins en ce qui concerne la place d'articulation, aux *t* et *s* ordinaires. Enfin, pour les sceptiques, je pourrais mentionner une expérience très intéressante, faite par M. Passy pendant son cours à l'École des hautes études, à Paris, en 1907-1908 : il a fait inscrire par le phonographe des mots contenant des *c* et des *č*, dits par des auditeurs de différentes nationalités, puis il a renversé le cylindre et nous avons entendu le phonographe dire plus ou moins nettement des mots renversés avec *st* et *št* au lieu de *c* et *č*.

La différence entre *ts* et *c* en russe, à en juger d'après le sens musculaire, consiste : 1° en ce que la langue, pour *c*, ne se détache du palais, après avoir articulé *t*, que juste dans la mesure qu'il faut pour arriver dans la position de *s*, qui est, pour ainsi dire, une sorte d'explosion de *t*, tandis que pour *ts* elle n'est ramenée dans cette position qu'après une explosion complète du *t*; 2° en une durée relativement courte de *s*. Cf. Sweet, *A primer of phonetics*[2], 1902, § 145. Voir encore un article de M. Frinta, paru tout récemment dans le *Maître phonétique*, 1908, mai-juin et celui de M. Passy dans le numéro suivant.

Tout ceci est très bien illustré par les tracés suivants, qui représentent ma prononciation :

(1) 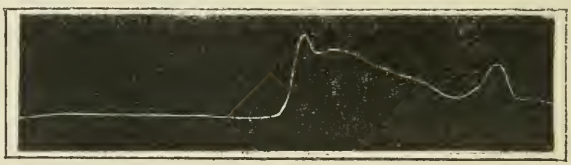

peut-être perçu comme *un* phonème, mais la liste des mots de ce genre est très limitée.

[1] Toutefois : *nightschade*, *outshine*..., mais il semble qu'il y a très peu de mots de ce genre.

(2)

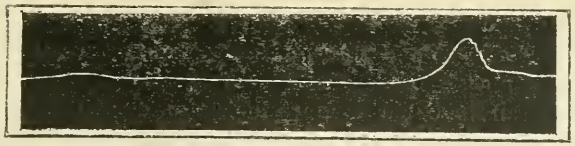

(3)

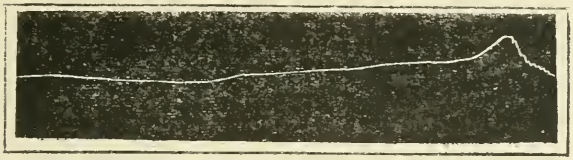

Ligne du souffle. Le commencement des voyelles est marqué par les vibrations. (1) *tsa*. On remarquera l'explosion très brusque de *t* et un *s* assez long. (2) *ca*. On remarquera l'explosion extrêmement douce de l'élément occlusif. Cette montée, tout en correspondant à l'élément fricatif très court, est tout à fait caractéristique pour le phonème *c*. (3) *csa*. On remarquera ici *c* avec son explosion douce caractéristique et un *s* assez long.

3. Après ce qui vient d'être exposé, on pourrait croire qu'il n'y a plus de doutes sur la nature composée de *c*, et pourtant j'oserai quand même affirmer que *c* est un phonème simple, et voici pour quelles raisons.

La phonétique a toujours dédaigné la psychologie, au moins en pratique. Elle envisageait toujours les sons et les articulations comme tels, ce qui est l'affaire de la physique et de la physiologie; mais, comme l'enseignait depuis près de trente ans M. Baudouin de Courtenay dans ses articles [1] et dans ses conférences, les sons et les articulations *du langage* n'existent pas en tant que sons et articulations; pour constituer un langage, ils ont besoin avant tout d'être *reconnus*, au moins par le sujet parlant; par conséquent ils ne reçoivent une existence linguistique réelle qu'en qualité de phénomènes psychiques. Il est bien entendu que ce n'est là qu'une *des* conditions du langage, mais elle est peut-être la première et la plus fondamentale pour la phonétique : un *p*, entendu par un Russe attentif pour la première fois, ne constitue pas pour lui un son *du langage* (un *phonème*), tandis qu'un *s* est perçu par lui comme tel et reconnu dans sa conscience comme «*notre* s *russe*». Il est aussi clair qu'en général sont reconnus et les sons et les articulations (langage intérieur, mouvements des organes articulatoires chez certaines personnes écoutant quelque chose), quoique ces dernières le

[1] Malheureusement écrits, pour la plupart, en polonais ou en russe; voir cependant : *Versuch einer theorie phonetischer Alternationen*, Strassburg, 1895.

soient beaucoup plus faiblement dans la plus grande partie des cas. Mais chez les sourds-muets ce sont les images d'articulations et certaines images visuelles qui constituent le langage, tandis qu'on pourrait imaginer un être dépourvu d'organes articulatoires, mais qui tout de même comprendrait le langage parlé et pour lequel n'existeraient que les images des sons.

En tout cas, toute façon de voir différente de celle-ci est absolument exclue, parce qu'autrement on ne s'expliquerait pas comment on pourrait se faire comprendre ou même répéter une phrase. Il s'ensuit que la phonétique, en tant qu'elle veut être quelque chose de plus que la physiologie ou l'acoustique, a pour objet des phénomènes psychiques, et ses unités sont les unités psychiques-*phonèmes* et non sons. Par conséquent, ces unités doivent être définies comme telles, c'est-à-dire psychiquement, ce qu'on a d'ailleurs toujours fait instinctivement. Je n'ai qu'à rappeler, entre autres, les phonèmes dits occlusifs qui, au point de vue acoustique, ne constituent pas des faits simples, mais que néanmoins nous considérons comme des phonèmes simples. Je dois avouer que c'est une chose assez difficile que de poser cette définition, mais, heureusement, je n'ai pas à m'en occuper pour le moment. Il suffit d'indiquer qu'un des éléments de cette définition, au moins pour certaines langues (on remarquera que cette définition pourrait varier d'une langue à l'autre), consiste en la faculté d'un phonème donné d'être prolongé sans perdre son individualité.

Or, si *c* n'est autre chose qu'un groupe de deux phonèmes, chacun de ses deux éléments pourrait être prolongé sans que l'impression générale ait changé de caractère. Eh bien, le premier élément peut être prolongé sans difficulté, comme par exemple dans le mot russe *molitsja* ci-dessus cité, et le résultat est perçu comme un *c*; mais si l'on essaye de prolonger le second élément, on aboutit fatalement à quelque chose qui est perçu par un Russe comme un groupe *cs*[1]; voir les tracés des pages 238-239. Il s'ensuit que *s*, comme second élément de *c*, ne pouvant être prolongé, n'a pas d'existence individuelle et que, par conséquent, *c* doit être considéré comme un *phonème simple*.

Il y a encore un petit fait qui démontre la même chose. Comme il résulte de la division des mots russes : *rabskij* (= *ráp|sk'ĭ*) «servile», *kljaksa* (= *kl'ák-să*) «tache d'encre», un groupe *ts* doit partager ses éléments entre les deux syllabes; c'est le cas de *otsypka* (= *ăt|sýp|kă*), *otsjuda* (= *ăt|s'ú|dă*), etc.; mais *c*, étant

[1] Il est peut-être impossible de trouver en russe d'exemple d'un groupe *cs*, en dehors de cas exceptionnels; mais il s'en trouve pour *čš* : *lučše* (= *łúč|-šĕ*) «mieux». D'ailleurs cela n'a aucune importance pour la question.

perçu comme un phonème simple, appartient toujours tout entier ou à la syllabe précédente ou à la syllabe suivante, comme *dětskij'* (= *d'éc|k'ĭi*), *lica* (= *l'í|că*) « visages ».

Il ne me reste qu'à mentionner que le russe, connaissant des *c* longs, n'en connaît pas de géminés : un mot comme *otca* « de père » est perçu comme *ăt|cá* et non comme *ăc|cá* [1]. Il est curieux de noter enfin que les Italiens perçoivent la même prononciation (au moins à peu près la même), comme un *c* géminé, par exemple dans *prezzo*. Ceci montre une fois de plus la nécessité d'un point de vue psychologique dans la phonétique elle-même.

4. De ce qui précède, on peut tirer une petite proposition pratique pour la transcription : puisque nous nous occupons du langage et non de la physiologie pure, il vaut mieux conserver la notation familière *c* et *č* que de la changer en *ts* et *tš*, et même on fera peut-être bien de suivre l'exemple de M. Baudoin de Courtenay et de noter *dz* par un signe russe з, lui donnant toutefois une autre valeur qu'il ne possède en russe, et par conséquent *dž* par ж. Ceci sera simple, symétrique et conforme à la *réalité psychologique*.

L. Ščerba.

[1] Il est bien entendu que la cause en est l'étymologie (*otec*), mais non l'écriture, parce que celle-ci n'empêche pas *molitsja* d'être perçu comme *mó|li|că*.

ÉTYMOLOGIES ARMÉNIENNES.

1. *λamλayeal.*

Ce mot se trouve une seule fois chez Phaustus VI, 14, au sens de «orné, paré» : (*handerjs*) *λamλayeals ev žapavineals* «(des habits) ornés et garnis de rubans». Il est emprunté au persan *lām* «ornements, parure». Le mot est intéressant en ce que le phonème λ est rare dans les emprunts faits au persan.

2. *leλang.*

On rencontre ce mot dans *Aŕjeŕn Baŕaran*, où il est expliqué «espèce de mets couche par couche». Dans les dictionnaires du persan moderne je trouve *lālang* «reste de mets qu'on enlève de la table; mets distribués au public; espèce de pâtisserie». La dernière signification correspond justement au mot arménien, que je crois emprunté au persan.

3. *žah.*

Arm. *žah* «mauvaise odeur, ordure, saleté», *žahahot* «puant, fétide», *žahaldēm* «qui a un aspect repoussant, hideux» est un emprunt iranien. La racine iranienne devait signifier d'abord «couler»; cf. les formes du persan moderne *zehiden* «couler, jaillir (l'eau de la source)», *zehen* «fleuve, ruisseau», *zehab* «source, jaillissement d'eau», *zehaniyden* «faire jaillir». Le mot a été pris ensuite pour l'écoulement de différentes humeurs vicieuses, d'où sont formés : *zehu* «humeur coulée de l'oreille», *zeh* «semen», *zehi ruy* «d'une figure hideuse». En arménien aussi je trouve le sens de humeur vicieuse dans une phrase du Bžškaran : *amenayn žah avelordaçn artakˁs hosi ənd kˁitˁsu ev ənd açsu* «toutes les humeurs superflues coulent en dehors par les narines et les yeux».

4. *zrahankˁ.*

Le mot *zrahan-kˁ* (pluriel de **zrahan*) «βουνός, collis» n'est usité qu'une fois dans II Sam., x, 9; on a aussi la forme *zra-*

*heank*ᶜ, de même une fois chez Mecopᶜ., XIII. — Je trouve dans les dictionnaires du persan moderne les formes : *zerāyen*, *zerāyeng*, *zirāyenk*, *žerāyen*, *žerāyenk*, expliquées « terre dure et sablonneuse ou couverte de petits morceaux de pierres ». La forme et la signification des mots arméniens et des mots persans ne peuvent pas être séparées, et il faut croire que l'arménien a emprunté au persan. (Cf. arm. *leaṙn*, mod. *leṙ* « montagne », mais dans le dialecte de Constantinople aussi « campagne non cultivée »).

5. *išxel*.

Fr. Müller, dans *S.W.A.W.*, 42, 255, avait comparé le mot arménien *išxel* « dominer, régner » avec le zd *xši-* « herrschen, mächtig sein, vermögen ». Hübschmann, qui avait accepté cette comparaison dans *K.Z.*, 23, 17, n'en parle même pas dans son *Armenische Grammatik* ; cela signifie qu'il trouve la comparaison tout à fait fausse, sans doute à cause des difficultés phonétiques que présente le mot arménien. Il semble qu'on puisse se rendre maître de ces difficultés.

On sait que le phonème iranien *xš* donne dans les emprunts arméniens *šx* : p. ex. : arm. *vašx* = pehl. *vaxš* ; arm. *əmbošxnem* = zd *baoxšna-* ; arm. *erašx* = pers. *raxš* ; arm. *bašxel* = pers. *baxš*. De même on attendait en arménien **šx-el* pour le zd *xši-*. Mais l'arménien ne tolère pas *šx* à l'initiale ; les dictionnaires n'en connaissent pas un seul exemple. Dans des cas pareils, l'arménien ajoute la voyelle *a* comme prothèse : p. ex. *ašxarh* = v. pers. *xšaθra-* ; *ašxēt* = v. pers. **xšaita-* (voir Hübschmann, *Arm. Gr.*, I, 101). C'est aussi le cas de *r*, *ṙ* initiales : cf. *aroyr* = pers. *rōi* ; *aṙasan* = pers. *rasan* ; *aṙat* = pers. *rād*. Mais on sait que dans ce dernier cas on a plus souvent *e* remplissant le rôle de *a* : *erak* = pehl. *rag* ; *eram* = pers. *ram* ; *eramak* = phl. *ramak* ; *erankᶜ* = pers. *rān* ; *erang* = pers. *rang* ; *erašx* = pers. *raxš* ; *erasan* = pers. *rasan*. Or, il est arrivé la même chose pour **xšel*, qui est par conséquent devenu **ešxel* (peut-être même est-ce la voyelle de la terminaison verbale qui a déterminé le timbre de la voyelle prothétique). J'ai démontré dans la revue arménienne *Bazmavēp*, 1898, p. 220-227, que la voyelle *e* suivie de *š*, *ž*, etc., se change constamment en *ē* dans la dernière syllabe du mot. Je crois que c'est aussi le cas pour la syllabe initiale ; en effet on n'a en arménien aucun mot commençant par *eš-*. M. Pedersen a comparé le mot arm. *ēš* « âne » avec le latin *equus* ; mais *equus* devrait donner **eš*, et c'est par la même loi qu'il serait devenu *ēš*.

Le mot **ešxel*, devenu ainsi **ēšxel*, devait ensuite, selon les règles de l'arménien, donner *išxel*.

Le mot *išxan* « prince » est une formation arménienne ; le suffixe

de noms d'agent *-an-* se trouve aussi dans *vipas-an* «qui dit des contes».

6. Arm. dial. *kula.*

Arm. dial. *kula* (dialectes de Tiflis, d'Érivan et de Šamaxa), *kola* (dialecte du Karabagh), *kulik* (dialecte de Tauris) désignent une «espèce de cruche d'eau, faite de terre, haute de 0 m. 30, le cou bien étroit». De là *kuléne* (en dial. du Karabagh, pour ancien **kuleni*) «espèce de poire ronde» (comme en forme de cruche, suivant l'expression populaire). On peut comparer skr. *gōla-* «cruche d'eau», gr. *γαυλός* «seau, cruche» (sur les dérivés arméniens de ces mots, voir Lidén, *Armenische Studien*, p. 119-120).

7. Arm. dial. *məymoy.*

Məymóy en dialecte du Karabagh désigne «la teigne»; le mot présente, suivant la loi de réduplication du Karabagh, une forme ancienne **molmol*, dont la racine est **mol*. Je la compare à got. *malō* «teigne», v. n. *mǫlr* (de **malu-*), v. h.-a. *miliwa* (de **melu-iō*), all. *Milbe* «mite, ver, ciron, teigne», v. sl. *molь*, russe *molь* «teigne». Cf. maintenant Lidén, *Armenische Studien*, n° 58.

8. Arm. dial. *mol.*

Arm. *mol* (dialecte de Trébizonde) «branche et feuille tendres qui servent de nourriture pour les veaux», *mol* (dialecte de Çəməškacag, de Çarsanjaq) «mince branche d'arbre, bâton», *moy* (dial. de Trébizonde) «feuilles de quelques arbres forestiers qui forment une nourriture agréable pour les bêtes», *moyol* (dial. de Hamšēn) «mûrier sauvage», *moyg* (dial. de Xotorǰur) «espèce d'herbe amère, qu'on mange dans les jours maigres», *molut* (dial. de Kazak) ou *molənkut* (dial. de Šulaver) «lieu buissonneux», *molel* (dial. de Hamšēn) «couper les buissons, déraciner les plantes inutiles». Sans doute c'est v. arm. *mol* (Galianus, mot de basse époque) «bourgeon secondaire qui croît près de l'arbre».

Cf. skr. *mūla-* «racine», etc.

9. Arm. dial. *kol.*

Le v. arm. *klanel* (rac. *kul-*) «avaler» est comparé avec lat. *gula* «gosier», etc., mais ce n'est qu'une forme verbale, et on ne connaît pas de forme de même famille pour désigner le gosier. Or je trouve ce mot dans le dialecte du Karabagh : *kol*; ce mot désigne le plus souvent «la pomme d'Adam», mais aussi simplement «le gosier». Il entre dans quelques expressions populaires : p. ex.

kol anel «élever la mâchoire de façon que le cou soit bien vu», *kólav ɔynel* «s'embrasser», *kəlvəkól anel* «s'embrasser», *kulátak* «chair suspendue sous le menton», *kuləkátegʒ* «mâchoire», *kóltan* «mouchoir à lier sous le menton». Cette forme *kol* représente un ancien *kul*, comme on a à Kazak *kul kúli tal* «s'embrasser» [1].

Les quatre dernières de ces étymologies tendent à montrer que les dialectes arméniens modernes contiennent des mots et des formes qui se rattachent directement à des racines indo-européennes, et dont par conséquent on peut dire que, s'ils ne sont pas attestés dans la littérature ancienne arménienne, ce n'est que par hasard.

H. Adjarian.

[1] La forme *kul* apparaît en ancien arménien dans le composé *klap'n* «mâchoire»; voir Pedersen, *Vergl. gramm. d. kelt. Spr.*, I, p. 83. (Note de correction.)

NOTES

DE

PHONÉTIQUE MALGACHE.

Les sept consonnes malgaches *f*, *h*, *l*, *v*, *r*, *s*, *z*, sont dites permutantes, plus exactement alternantes. A l'initiale du second terme d'un composé, elles alternent, en vertu de la loi de sandhi, avec *p*, *k*, *d*, *b*, *dr*, *ts*, *dz*[1] :

futsi «blanc»,	*-putsi*,
haza «bois»,	*-kazu*,
lavu «tombé»,	*-davu*,
varanâ «oiseau»[2],	*-baranâ*,
rikitrâ «proche»,	*-drikitrâ*,
suratrâ écriture»,	*-tsuratrâ*,
zaitrâ «couture»,	*-dzaitrâ*.

Par un curieux phénomène de régression phonétique, les quatre premiers exemples de forme à initiale alternée présentent un thème consonantique initial identique à l'état malais, c'est-à-dire à l'initiale malaise dont l'initiale malgache est issue. Dans la discussion qui va suivre, *putih* sera appelé l'état malais, *futsi* l'état malgache alternant, *-putsi* l'état malgache alterné :

Mal. *putih* «blanc»	Malg. *futsi*,		*-putsi*,
puli «tabou»,	*fuli*,		*-puli*,
pasir «sable»,	*fasinâ*,		*-pasinâ*,
kayu «bois»,	*hazu*,		*-kazu*,
kima «coquillage»,	*hima*,		*-kima*,
karaŋ «corail»,	*haranâ*,		*-karanâ*,
daruh «tombé»,	*lavu*,		*-davu*,
dalam «profond»,	*lalinâ*,		*-dalinâ*,

[1] En dialecte merina, *dr* et *tr* se prononcent à peu près comme les mêmes phonèmes dans l'anglais *drive*, *travel*; *dr̂* et *tr̂* des autres dialectes se prononcent plus en arrière que les deux articulations anglaises.

[2] Les voyelles surmontées d'un petit rond, *â*, *î*, *ê*, *û* sont à peine perceptibles en finale de proparoxyton.

davit «éloigné»,	*lavitrâ*,	*-davitrâ*,
buruŭ «oiseau»,	*vurunâ*,	*-burunâ*,
balik «retourné»,	*vadikâ*,	*-badikâ*,
balun «roulé»,	*valunâ*,	*-balunâ*.

D'après ces exemples qui pourraient être facilement multipliés, nous sommes en présence, toujours en ce qui concerne l'initiale, de trois états successifs : 1° l'état malais, c'est-à-dire p, k, d, b; 2° l'état malgache alternant, c'est-à-dire $f <$ mal. p, $h <$ mal. k, $l <$ mal. d, $v <$ mal. b; 3° l'état malgache alterné identique à l'état malais, c'est-à-dire $p < f <$ mal. p, $k < h <$ mal. k, $d < l <$ mal. d, $b < v <$ mal. b. Ces faits linguistiques sont la résultante d'une loi qui pourrait être formulée ainsi : lorsque aux initiales malaises p, k, d, b, le malgache répond à l'état alternant par f, h, l, v, ces consonnes à l'initiale du second terme d'un composé, c'est-à-dire à l'état alterné, reviennent à l'état malais p, k, d, b.

Ces phénomènes de Lautverschiebung soit du malais au malgache, soit à l'intérieur du malgache, sont des phénomènes classiques. Certains dialectes en présentent d'autres, entièrement différents. Au malais *kĕniŭ*, kawi *kĕudiŭ*, le malgache répond :

1° En merina par *haudrinâ*, en composition *-kandrinâ*;

2° En dialecte sud-oriental ancien par *handr̂iŭ*, en composition *-tsandr̂iŭ*;

3° En dialecte oriental ancien et moderne par *handr̂iŭ*, en composition **-tr̂andr̂iŭ*.

En d'autres termes :

Mal. $k >$ malg. alternant $h >$ malg. alterné $\begin{cases} -k \cdot \\ -ts \\ -tr̂ \end{cases}$

Un vocabulaire bilingue, malgache et arabe, du manuscrit VII du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale de Paris[1], donne :

كَرِّعْ *handr̂iŭ* «front»;

وُلُتَّرِّعْ *vuluutsandr̂iŭ* «sourcils»;

فَلَنْتُهُرْ *falantsuhutr̂û* «plante du pied».

[1] Cf. Gabriel Ferrand, *Un texte arabico-malgache du XVI^e siècle* in *Notices et Extraits*, t. XXXVIII, 1904, p. 535 et 540.

Vuluntsandr̂i se décompose en *vulu* + *n* + *tsandr̂iñ*, *falantsuhutrû* en *fala* + *n* + *tsuhutr̂û*. *-tsandr̂iñ* et *-tsuhutr̂û* sont les formes à initiale alternée de *handr̂iñ* et *huhutr̂û* < mal. *kukur*. Conformément à la loi d'alternance classique, M. Brandstetter[1] considère *-tsandr̂iñ* comme la forme à initiale alternée de **sandr̂iñ*. Sans doute, le passage de *k* malais à *s* malgache n'a rien d'inattendu; nous en avons plusieurs exemples :

Sundanais : *karēmboñ* « vêtement »,	Malg. *sarīmbu*,
Sund. **kēmboñ*, Mal. *kemba* « vêtement »,	*sīmbu*,
Mal. *kumis*, Bugui *sumi* « moustache »,	*sūmutrâ*,
Mal. *kakūra* « tortue »,	*sūkatrâ*.

Les quatre formes malgaches à l'état alternant possèdent la forme correspondante classique à l'état alterné : *-tsarimbu*, *-tsimbu*, *-tsumuträ*, *-tsukatrâ*. Au malais *kĕniñ* pourrait donc répondre régulièrement malg. **sandr̂iñ* > *-tsandr̂iñ*. Mais c'est une simple conjecture : **sandr̂iñ* ne nous est attesté ni par les textes anciens ni par aucun dialecte moderne.

D'autre part, au malais *kĕtāpañ*[2], tous les dialectes malgaches répondent à l'état alternant par la forme attendue : *hatāfan*. En merina, la forme alternée est *-katāfanâ* avec le *-k* initial attendu; mais dans les dialectes orientaux : *-tr̂atāfan* avec *-tr̂* qui est également attendu sur presque toute la côte Est. Je ne connais que trois exemples de *h* merina à l'état alternant passant à *-tr* à l'état alterné : *hilunâ* > *-trilunâ* dans la forme redoublée *hilun-trilunâ*; *hebin-trebinâ* < *hebinâ*, *huvu-truvutrâ* < *huvutrâ*[3].

D'après les exemples précédents, les alternances nous sont attestées pour :

Mal. *k* > Malg. { *h* > { *-k* / *-tr* ; *h* > { *-k* / *-tr̂* ; *h* > { *-k* / *-ts* ; *s* > *-ts* }

Flacourt décrit ainsi un jeu indigène : « Le *Fifangha* (*fifāñga*) . . . . . tient du Jeu de Dame et du Tricquetrac; on joue avec de

[1] *Ein Prodromus zu einem vergleichenden Wörterbuch der Malaio-polynesischen Sprachen*, Lucerne, 1906, in-8°, p. 63.

[2] *Terminalia catappa* malais, le badamier malgache.

[3] L'initiale du second terme d'une forme redoublée est soumise à la loi de sandhi comme toute initiale alternante de second terme d'un composé.

certains fruits ronds qu'ils nomment *Bassy* (*Basi*), sur une tablette de bois, où il y a trente-deux trous en quatre rangs, seize servans à un joueur et seize à l'autre. Il faut avoir chacun trente-deux *Bassi*. Ce jeu est assez récréatif. Les premiers trous ou cases marquez A, sont les premiers *Chibou* (*Sibu*), dont il y en a quatre. Ces cases marquées B, sont les seconds *Chibou*, dont il y en a aussi quatre. Celles qui sont marquées D, sont les cases de derrière ou de dehors, qui sont seize.

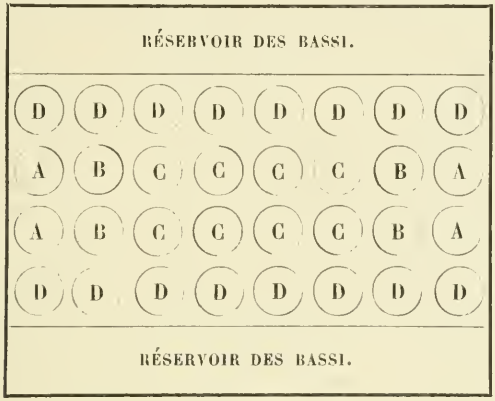

« L'on joue avec soixante et quatre boulettes que l'on nomme *Bassy*, lesquelles on met en un ou deux réservoirs qu'il y a à une ou aux deux extrémités du Jeu; l'on peut jouer aussi avec des jettons.

« L'on garnit premièrement les douzes cases du milieu de chacune un *Bassy*, avec les quatre seconds *Chibou* : puis le premier joueur porte un *Bassy* dans une des cases du milieu des deux seconds *Chibou* qui sont de son costé, et prend le *Bassy* dans la case opposite à celle où il a placé son *Bassy*, et le porte dans un des deux premiers *Chibou*, qui sont de son costé. L'autre joueur a un *Bassi* en sa main et le place dans un des deux *Chibou*, ou une des quatre cases du milieu, qui sont de son costé, et prend le *Bassy* de la case opposite, et le porte à un des premiers *Chibou* qui sont de son costé.

« Le premier joueur prend un *Bassi* dans le réservoir et le place dans une des cases de son costé, et prend le *Bassi* opposite, et le porte au premier *Chibou* de son costé, et s'il y a un *Bassi* dans le *Chibou* opposite, il le prend avec ceux qui sont dans son premier *Chibou*; puis en porte une dans le second *Chibou*, qui est de son costé, et porte un autre dans une case et le dernier qu'il a en sa main dans la case qui suit, et si en l'opposite il y a un *Bassi*, il le prend et le porte dans le premier *Chibou* qu'il a dégarny.

« Le second joueur en fait de mesme de son costé, et quand les *Chibou* et cases de vostre costé sont dégarnies, vous avez perdu, et de mesme à l'opposite, et cela s'appelle *Camou* (*Kamu*).

« L'on ne peut jamais porter de *Bassi* dans une case où il n'y a rien; comme aussi quand il y a à prendre, on est obligé de prendre: mais si les cases à l'opposite de celles où vous avez des *Bassi*, sont dégarnies, et que les autres cases de vostre adversaire qui ne sont pas opposites à celles qui sont garnies devant vous, soient garnies, vous faites *Mamoueatsrha* (*sic*) : c'est que vous portez un *Bassi* dans une de vos cases garnies, et vous prenez avec celuy que vous y avez mis tous les *Bassi* qui y sont; et en portez un à droict ou à gauche, comme voudrez dans la case prochaine, l'autre en suivant, jusques à ce que le dernier *Bassi* soit posé s'il y a un *Bassi*, ou plusieurs dans cette dernière case; vous enlevez encores tout, et en garnissez une case ensuivant, comme vous avez commencé : et si vous estes au premier *Chibou* de ce costé là, et qu'il vous en reste dans la main, vous les portez aux cases de derrière, et s'il y en avoit tant en vostre main, que toutes les cases de derrière fussent garnies chacune de ceux que vous y auriez mis, vous porteriez le reste au premier *Chibou* suivant, en continuant jusqu'à ce que vous ayez trouvé une case vuide où vous laissez le dernier *Bassi*, et cela s'appelle *Mandre* (*Mandri*), c'est-à-dire *dormir* ou *se reposer*. Le jeu est assez récréatif, et s'apprend plus facilement en jouant que de parole[1]. »

Fifaṅga, le nom du jeu au XVII^e^ siècle, est tombé en désuétude; il a été remplacé par *katṙa* dans tous les dialectes modernes, merina : *katra*. Un jeu identique existe dans le nord de Sumatra, à Atchèh. « Another game, dit M. C. Snouck Hurgronje, which is much played by women and children, resembles in principle the Javanese *dakon* and is played with *peukula* or *geutuë* seeds or pebbles. Wooden boards are sometimes used for it, but as a rule the required holes are simply made in the ground, the whole being called the *uruë* or holes of the game.

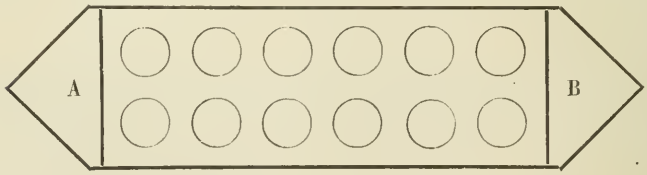

[1] *Histoire de la grande isle Madagascar*, Paris, 1661, in-4°, chap. XXXIV, p. 108-110. En l'absence de tablette à 32 trous, les Malgaches jouent fréquemment en creusant 32 trous par terre, comme à Atchèh.

« The little round holes are called *rumòh*, the big ones A and B *geudōng* or *chōh* and the pips *aneu'*. The game itself is known in different places under the names *chatō*, *chuka'* and *jungka'*. There are four different ways of playing it in Achèh with which I am acquainted . . . . . Let us describe the *meusuëb* as a specimen.

« The two players put 4 *aneu*'s in each of six small holes. Then they commence to play, each in his turn taking the pips from any one hole selected at hap-hazard and distributing them among the other holes, dropping one in each they pass. The direction followed is from left to right for the six holes next the player, and from right to left in the opposite ones. The player takes the contents of the hole he reaches with his last pip, and goes on playing. Should he reach an empty hole with his last pip he is dead.

« Should it happen that when the player reaches the last hole which his store of pips enables him to gain, he finds 3 pips therein, he has *suëb* as it is called, that is to say he may add these 3 to the one he has still remaining and put these 4 as winnings in his *geudōng*. He can then go on playing with the pips in the next hole (*adòë suëb* = the « young brother » of the *suëb*); but if this next hole be empty he may retain the winnings but the turn passes to his opponent.

« Thus they go on until there are too few pips left outside the two *geudōng* to play round with. Then each of the players takes one turn with one of the pips which remains over on his own side of the board. If he is compelled to put his pip in one of the holes on the opposite side, he loses it and when all the pips are thus lost the game is finished [1]. »

Tšatō est sans aucun doute, la forme atchinaise du sanskrit *catúr-* « quatre ». Les jeux malgaches et atchinais sont identiques; il est évident que *tšato* et *katra* doivent être rattachés au skr. *catur-*. Donc, en ce qui concerne l'initiale : skr. $c >$ atch. $t\check{s} >$ malg. k, c'est-à-dire $ts > k$ [2]. Ce phénomène de Lautverschiebung qui est bien connu en indo-européen, n'a par conséquent rien d'anormal dans le domaine qui nous occupe. Il est cependant extrêmement rare en malayo-malgache : je n'en connais pas d'autre exemple que le précédent. Le passage direct de *ts* à *k*, sans aucun intermédiaire, nous permet d'admettre le phénomène inverse : $k > ts$. Dès lors, la courbe $k > h > ts$ attestée par un texte ancien, peut être considérée comme parfaitement régulière : la conjecture de Brandstetter : $k > {}^{*}s > ts$ n'est pas à retenir.

[1] *The Achehnese*, trad. O'Sullivan, t. II, Leyde, 1906, p. 200-201.

[2] La courbe classique serait, au contraire, skr. $c >$ mal. $\acute{c} >$ atch. $t\check{s} >$ malg. *ts*. Cf. par exemple : skr. *kaca* « du verre » > mal. *kaća* > malg. *hatsa*.

En malgache sud-oriental, le thème consonantique *ts* alterne avec *tr̂* > merina : *tr*, en finale de proparoxyton :

lāñitsâ «ciel» = *lāñitr̂â*
lāñitsî *lāñitr̂î* } merina : *lanîtrâ*
lāñitsê *lāñitr̂ê*

On peut supposer, bien que nous n'en ayons pas de témoignage pour le même mot, que les formes malgaches à l'état alterné *-tsandr̂iñ* < *handr̂iñ* et *-tr̂atafan* < *hatafan* sont phonétiquement égales en ce qui concerne l'initiale [1]. En d'autres termes mal. *k* > malg. *h* > *ts* = mal. *k* > malg. *h* > *-tr̂* > merina *-tr*.

En dernière analyse, il faut, je crois, admettre trois alternances parallèles de l'*h* malgache issu d'un *k* malais :

1° Mal. *k* > malg. *s* > *-ts*, du type mal. *kumis* > malg. *sumutra* > *-tsumutrâ*;

2° Mal. *k* > malg. *h* > { *-k* / *-ts* } du type mal. *kĕniñ* > malg. *handr̂iñ* > *-kandr̂iñ*, *-tsandr̂iñ*;

3° Mal. *k* > malg. *h* > { *-k* / *-tr̂* } du type mal. *kĕtāpañ* > malg. *hatāfan* > *-katāfan*, *-tr̂atāfan*.

C'est dans ce sens que doit être modifiée la note p. 30 de mon *Essai de phonétique comparée du malais et des dialectes malgaches* [2].

L'*l* malgache à l'état alternant passait en dialecte sud-oriental ancien à *-dr̂* au lieu du *-d* attendu. Dans les seuls exemples que je connaisse de cette alternance spéciale, l'*l* malgache de l'état alternant répond à un *l* malais :

Mal. *hulu* «tête» > malg. *luha* > { *-duha* / *-dr̂uha* }

celui-ci dans وُرُدْرُهَ *vuru-n-dr̂uha*, litt. : «cheveu de la tête», in Ms. VII, fol. 70 v°;

[1] Le phénomène est attesté du malais au malgache : mal. *koćak* «secoué, agité», comme on secoue un vase dans lequel se trouve un liquide > malg. *kutr̂akâ* «bouillonnement bruyant de la soupe dans la marmite», merina : *kutranâ* «agitation, trouble, tumulte».

[2] Paris, 1909, in-8°.

Mal. *laṅit* «ciel» > malg. *laṅitsî* > { *-daṅitsî* / *-dr̂aṅitsî* }

celui-ci dans طَرَّغِت *tan-dr̂aṅitsî*, in Ms. VIII, fol. 3 r°.

Le ms. V, fol. 38 r°, en contient un troisième exemple : أُرْوُ *on-dr̂ēvu* «esclave» = *on-dēvu* = malg. moderne : *an-dēvu*, de *on*, *an* «celui, l'homme» + *lēvu*, *lēvunà* «anéanti, réduit à rien».

Gabriel Ferrand.

SUR LE SUFFIXE INDO-EUROPÉEN *-*NES*-.

Avec un complément à l'accusatif, les verbes dont les présents actifs sont gr. λείπω, lit. *lẽkù*, skr. *riṇákti*, zd *irinaxti*, lat. *linquō*, arm. *lkhanem* (et sans doute aussi irl. *lēicim*) signifient «laisser». Pris absolument, les mêmes verbes signifient «rester», ainsi notamment gr. ἐκλείπω, lit. *ìšlẽkù*, v. pruss. *polīnka*; et c'est ce second sens que présentent en védique des formes à désinences moyennes comme *prárikthāḥ* ou *átiriric*; de même le causatif lituanien *laikaũ*, *laikýti* «tenir» ne peut être parvenu à son sens qu'en partant de celui de «faire rester». «Laisser» et «rester» sont évidemment les deux faces d'une seule et même notion qu'il est, ce semble, impossible de traduire ici par un mot unique, parce que les verbes français sont en général ou transitifs ou intransitifs, et ne peuvent rendre que l'une ou l'autre valeur; mais on sait que les racines indo-européennes admettaient également les deux. Ce sens fondamental se retrouve dans les formes nominales de la racine : skr. *atirékaḥ* «surplus, reste», v. sl. *otŭlĕkŭ* «τὰ καταλοιπα (Ps. xvi, 14, etc.). ἐγκατάλειμμα (Ps. lxxv, 11)», et peut-être v. sl. russe *olĕkŭ* (de **otlĕkŭ*; sur ce mot, v. Miklosich, *Lexicon*, et Срезневскій, *Матеріалы*, sous *olekŭ*), lit. *ātlẽkas* et *pālaikas* «reste», *lẽkas* «restant, impair, onzième» (lit. *laĩkas*, lit. *laiks* «délai, temps» doivent sans doute leur *ai* à l'influence de *laikýti*). gr. λοιπός, ou encore de véd. *rékuḥ* «vide», lat. *relicuos* (ancien *rellicuos*, avec *u* voyelle).

Le germanique a spécialisé le sens du verbe aux questions de prêt : got. *leihwan*, v. isl. *liá*, v. angl. *lēon*, v. h. a. *lîhan* «prêter»; c'est au germanique que le slave a emprunté v. sl. *lixva* «τόκος» (Luc. xix, 23, etc.), slov. *lîhva*, r. лихва, tch. *lichva* (avec un *i* bref inattendu), pol. *lichwa*; le dérivé v. isl. *leigia* «donner à bail, louer» répond donc pour la forme à skr. *recáyati*, zd *raēčayeiti*, lit. *laikýti* (pour la délabialisation attestée par le *g* norrois, cf. *kneigia*, *M. S. L.*, xv, 101 et suiv.). Le sens de «prêter» ne se retrouve qu'à l'état de traces en dehors du germanique. Le v. irl. *airlicim* «je prête» n'appartient peut-être même pas à la racine **leikʷ*-, à en juger par m. bret. *erlecguez* «mutuum» du Catholicon; toutefois M. Ernault, *Glossaire moyen-breton*, p. 221, ne tient pas l'argument pour décisif à cause de la forme m.-bret. *hesq* qui

se rencontre à côté de *hesp*[1]; on hésite à séparer tout à fait v. irl. *airlicim* de *lēicim*, et le sens de « prêter » peut tenir en partie à l'addition du préverbe.

Le fait qu'un verbe fort germanique a un sens fortement dévié n'a rien de surprenant; il y a plusieurs autres exemples de déviations analogues. Et l'on en aperçoit la raison. Le germanique a tendu à généraliser au présent la forme thématique paroxytonée à vocalisme *e* de la racine, type **léiḱʷe-*; or, à la différence du type oxyton à degré zéro **liḱʷé-* et du type à infixe nasal **linekʷ-*, ce type paroxytoné indique non l'action purement et simplement, mais le développement de l'action. Soit par exemple la racine dont le sens simple est « fendre, couper » dans skr. *bhinátti*, lat. *findō* (et sans doute dans gr. φιτρός, v. F. de Saussure, *M. S. L.*, VI, 248); le germanique la possède aussi, mais avec un sens tout autre, dû à l'aspect différent sous lequel l'action est considérée: got. *beitan*, v. isl. *bíta*, v. angl. *bītan*, v. h. a. *bīzan* « prendre avec les dents, mordre »; l'influence de la valeur durative du type **bhéide-* est encore beaucoup plus sensible dans le grec φείδομαι « j'épargne » (v. Prellwitz, *Et. wört. d. gr. Spr.*[2], s. v., et cf. *M. S. L.*, XIV, 340). De même le sens de v. isl. *siá*, v. angl. *sēon*, v. h. a. *sīhan* « passer, filtrer (un liquide) » est bien caractéristique en regard de skr. *siñcáti* « il verse », zd *hinčaiti*; v. sl. *sĭcati* « uriner » est aussi un duratif et a pris un sens spécial dû à cet aspect duratif, de même que lit. *seikiù* « je mesure (avec un vase tel qu'un boisseau, un litre) ». Un exemple sans doute indo-européen de cette influence de l'aspect duratif est fourni par la racine **bheudh-* « veiller, éveiller », dont le présent **bhéudhe-* a été très anciennement affecté au sens de « tenir en observation, veiller à quelque chose » (v. sl. *bljudą*, skr. *bódhati*, hom. πεύθεται, et got. *biudan*). Inversement, l'aspect perfectif dû au préverbe est une des causes déterminantes du sens de « guérir » dans got. *ganisan*, v. angl. *genesan*, v. h. a. *ginesan* en regard de gr. νέομαι et skr. *násate*. On voit ainsi dans quelles conditions grammaticales le thème **léiḱʷe-*, qui signifie « laisser pendant une certaine durée de temps », a pu aboutir au sens de « prêter ».

Néanmoins, il convient de rechercher quelles causes particulières à la famille de **leiḱʷ-* ont contribué d'autre part à déterminer une spécialisation de sens aussi complète. Le présent thématique **déiḱe-* de la racine **deiḱ-* « montrer », bien attesté dans les dialectes occidentaux, doit assurément en partie le sens de « dire », qu'il a en latin dans *dīcō*, à ce qu'il est un duratif; mais

[1] Sur les conditions de délabialisation des labio-vélaires en brittonique, v. maintenant Pedersen, *Vergl. Gramm. d. kelt. Spr.*, I, p. 127 et suiv. (Note de correction.)

à cette circonstance grammaticale il se joint des causes tirées de l'emploi fait de la racine dans certaines conditions (v. A. Meillet, *Comment les mots changent de sens*, dans *Année sociologique*, 1904-1905, p. 31 et suiv.). Pour **leikʷ*-aussi, il doit y avoir quelque cause particulière qui a décidé du changement de sens. Dire que «prêter» c'est «laisser» pour un temps à quelqu'un, n'est pas une explication; ce qu'il faut précisément expliquer, c'est comment un groupe de mots signifiant «laisser» a pu prendre le sens technique de «prêter».

Or, l'indo-iranien a des noms de cette famille qui se rapportent à des questions de propriété : skr. *rikthám* «héritage». pers. *murdarēg* «héritage». véd. *réknaḥ* «biens, richesse»; le gâth. *raēxənō*, qui répond phonétiquement à véd. *réknaḥ*, désigne ce qui doit arriver au croyant après sa mort, et montre que le sens premier du mot indo-iranien **raiknas-* était bien «héritage».

Le germanique a aussi un nom dont la forme rappelle de près celle de véd. *réknaḥ*. gâth. *raēxənō*; c'est v. h. a. *lēhan* (neutre) «prêt, objet prêté», v. isl. *lán*. Et ce n'est pas sans doute un hasard : car plusieurs des mots formés avec **-nes-* ou **-no-* expriment des notions relatives à la propriété. Il va de soi qu'il n'y a là rien de constant pour les noms de cette forme. Dans la famille même de **leikʷ-*, il a existé peut-être un thème en **-no-* dénué de tout sens pareil, celui sur lequel reposerait tch. *liknavý* «négligent». *liknovati sě* «négliger de, se refuser à» (Zubatý, *Arch. f. slav. Phil.*, XVI, 397); car on ne saurait guère expliquer directement tch. *liknovati* par un ancien **leikneu-*; on aurait alors au moins **likneu-*, et non **leikneu-*. Mais il semble que les thèmes en **-nes-*, et déjà les thèmes en **-no-* sur lesquels reposent sans doute ceux en **-nes-* étaient tout particulièrement employés pour les notions qui se rattachent à la propriété, au prêt, etc. S'il en est ainsi, on voit comment le substantif germanique sur lequel repose v. h. a. *lēhan* «prêt» a pu influencer le thème verbal aussi germanique commun sur lequel repose v. h. a. *līhan* «prêter», d'autant plus que ce thème de présent se prêtait d'ailleurs bien par son sens à indiquer une action qui dure et se développe.

Voici maintenant une série d'exemples pour illustrer ce qui a été dit des suffixes **-nes-* et **-no-* :

Skr. *drávinaḥ* «biens mobiliers» = zd *draonō* «part de biens»; le thème en **-no-* existe aussi dans skr. *drávinam* «biens mobiliers». L'étymologie du mot est obscure; v. Henry, *M. S. L.*, X, 99, n. et Jarl Charpentier, *Le monde oriental*, I, 23 et suiv.

Skr. *ápnaḥ* «biens, richesses». Un thème en **-no-* n'est conservé que dans skr. *apna-*, au premier terme du composé *apnarāj-* «qui dispose de biens». M. Wackernagel, *Aind. Gr.*, II, p. 64, cite *apnarāj-* parmi quelques exemples où le *-s-* final d'un thème aurait été

négligé au premier terme d'un composé sanskrit; mais pareille négligence serait un fait plutôt surprenant, et les autres exemples que cite M. Wackernagel, ont tous quelque chose de suspect : *uragaḥ* «serpent», à côté de *úraḥ* «poitrine» est purement classique; *oka-*, qui apparaît dans deux composés, suppose vraiment un thème indo-iran. **auka-*, car autrement le *k* du thème en **-es-* skr. *ókaḥ-* ne s'expliquerait pas, puisque, devant le suffixe *-as-* les gutturales ont en indo-iranien la forme prépalatale (type skr. *vácaḥ* = zd *vačō*); *ókaḥ* doit son *k* à *oka-*, comme le neutre *áṅkaḥ* au masculin *aṅkáḥ*, et *ágaḥ* doit son *g* à *āga-* (par exemple dans *ánāga-*); il s'agit ici de contaminations tout à fait comparables à celles dont lat. *pondus*, gr. ὄχεα, v. sl. *kolo* fournissent de bons exemples. Le v. isl. *efni* «matériaux, fortune», dan. *evne* et le verbe v. isl. *efna* = v. angl. *efnan* «accomplir» sont des dérivés de **opno-*. Les thèmes **opno-* et **opnes-* eux-mêmes sont des dérivés du thème à suffixe zéro **op-* qui apparaît dans lat. *opēs*; le thème à suffixe **-es-* lat. *opus* = skr. *ápaḥ* est aussi sans doute un dérivé de **op-*; on verra ci-dessous p. 263, que nombre de thèmes en **-es-* sont secondaires; le thème de v. isl. *afl* (d'où *afla* «force»; cf. le verbe dérivé v. h. a. *afalōn*) est à *opus* ce que lat. *nebula* est à gr. *νέφος*. D'autres dérivés de **op-*, au degré long **ōp-*, sont skr. *ápaḥ* (qui suffirait à indiquer le caractère secondaire de *ápaḥ*), v. h. a. *uoba* «fête», *uobo* «cultivateur», *uoben* «exercer». Il y a ici un grand groupe de mots dont ceux qui se rapportent spécialement à la propriété ont pour suffixe nominal **-no-* ou **-nes-*.

Gr. *ἄφενος* «richesses» n'a sans doute rien à faire avec le mot précédent; on lit un accusatif *ἄφενον* chez Hésiode, *Op.*, 24, dans de bons manuscrits des trois familles; cette forme isolée, que certains manuscrits corrigent en *ἄφενος*, fournit le thème en **-no-*; cf. Bréal, *M. S. L.*, XIII, 382.

Gr. *κτήνεα* «biens, troupeaux»; *κτηνο-* figure au premier terme de nombreux composés, presque tous récents et ne peut pas passer pour bien établi.

Gr. *δάνος* «argent prêté à intérêts», d'où *δανείζω* et *δάνειον*. On a aussi *δάνας· μέριδας* Hes. M. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 526, rapproche skr. *dináḥ* «partagé»; mais, dans tous les cas clairs, ce n'est pas d'adjectifs, c'est d'un substantif en **-no-* de sens pareil que le substantif en **-nes-* est immédiatement parent.

Lat. *fēnus* «produit, intérêts», cf. *fēlix*, *fēcundus*, *fētus*; on peut se demander si *fēnum* «foin», dont l'étymologie est discutée et qu'on a entre autres hypothèses rapproché de *fēlix*, etc. (v. Walde, *Et. wört.*, s. v.), ne fournit pas le thème en **-no-*; le développement de sens rappellerait celui du mot fr. *regain* qui s'applique uniquement au foin.

Lat. *pignus* «gage», peut-être à rapprocher de lat. *pingō* et

v. sl. *pĭsati*, etc., si le sens primitif est celui de « marque faite sur un objet pour fixer le souvenir d'un engagement ».

Lat. *mūnus* « don, gage d'amour, fonction »; *moenia*, *mūnia*, qui sert souvent de pluriel à *mūnus* (v. Neue-Wagener, *Lat. Formenlehre*[3], I. 842 et suiv.), repose sur un thème en **-no-*, et non en **-nes-*; le vocalisme radical *o* du mot est d'ailleurs celui des thèmes en **-no-* (et **-nā-*), cf. v. sl. *měna* « changement, échange » (et lat. *commūnis*, got. *gamains*).

Skr. *ṛṇám* « dette » n'est accompagné d'aucune forme en **-nes-*; on ne saurait rapprocher gr. *μισθ-άρνης*, à côté de *μίσθαρνος*; car *μισθάρνης* est, d'une manière évidente, fait directement sur *ἄρνυμαι*, et on lit précisément *μισθὸν ἄρνυσθαι* Platon, *Prot.*, 349 a; or, comme l'a vu M. Parmentier, les adjectifs en *-ης* ont été mis en rapport avec les verbes (v. E. Schwyzer, *Mélanges F. de Saussure*, p. 251 et suiv.); cf. plutôt v. h. a. *arnōn*, angl. *to earn*.

Skr. *párīṇaḥ* « abondance, plénitude », zd *parənah-* ne rentre pas exactement dans ce groupe de mots pour le sens.

On voit que véd. *rékṇaḥ* = gâth. *raēxənō* et v. h. a. *lēhan*, v. isl. *lán* ne sont pas isolés, et que le sens technique de ces noms se justifie par l'ensemble du type. Le substantif agissant sur le verbe germanique à la faveur du caractère duratif d'un thème de la forme **léiku̯e-*, il y a eu spécialisation du verbe dans le sens indiqué par le substantif. Dès lors la langue a été conduite à exprimer autrement les idées de « laisser » et de « rester ».

Pour « laisser », le germanique commun a recouru à un groupe de mots dont le sens était celui de « lâcher », sens bien conservé en germanique même par l'adjectif got. *lats* « lâche, abandonné », v. isl. *latr*, v. angl. *læt*, v. sax. *laet*, v. h. a. *laz*, cf. lat. *lassus*, gr. *λῆδεῖν* (v. Sütterlin, *I. F.*, IV, 99) et peut-être v. sl. *lĕnŭ* « paresseux ». De là got. *letan*, v. isl. *láta*, v. angl. *lætan*, v. sax. *lātan*, v. h. a. *lāzan*.

Pour le sens de « être de reste, rester », c'est de la racine **leiᵖ-* « coller » que se sert le germanique, sans doute parce que cette racine ne diffère de **leikᵘ-* que par la consonne finale. On a ainsi got. *bi-leiban*, v. angl. *belīfan*, v. sax. *bilīban*, v. h. a. *bilīban* d'un thème **līpé-*; got. *af-lifnan*, en regard de v. sl. *lĭpnąti* « se coller »; got. *bilaibjan*, v. isl. *leifa*, v. angl. *lāefan*, en regard de v. sl. *lĕpiti* « coller »; et, avec un sens particulier, got. *liban* « vivre », v. isl. *lifa*, v. angl. *libban*, v. h. a. *lebēn*, en regard de v. sl. *lĭpĕti* « être collé ». Le sens de la racine est très précisément indiqué par toutes les langues autres que le germanique : skr. *limpáti* « il enduit », lit. *limpù lìpti* « coller », gr. *λίπος*, lat. *lippus*. La substitution de **leip-* à **leikᵘ-* se manifeste clairement dans les noms de nombre « onze » et « douze » où, en face de lit. *vẽnúlika*, *dvýlika*,

le germanique a : got. *ainlif*, *twalif*, v. isl. *ellefo*, *tolf*, v. angl. *endleofon*, *twelf*, v. sax. *ellevan*, *twelif*, v. h. a. *einlif*, *zwelif*; il n'y a pas ici représentation phonétique de **k*^{m} par germ. *f* : le v. norv. *ællugu* conserve même encore la gutturale; mais la racine **leip-* qui a pris en germanique le sens de « rester » a été substituée en ce sens comme dans la plupart des autres à l'ancienne forme de la racine **leik*^{m}-, ainsi que l'enseigne très justement M. E. Zupitza, *Germ. Gutturale*, p. 11 et suiv.

Dans ces deux cas, on voit quelle a été la réaction du changement de sens qui a atteint **leik*^{m}- : les racines **lēd-* et **leip-* ont pris par contre-coup des sens tout nouveaux; les réactions de ce genre jouent en sémantique un rôle décisif, ainsi que l'a bien reconnu M. Gilliéron, et elles provoquent des innovations au premier abord très surprenantes.

Pour compléter la théorie des faits exposés ci-dessus, il reste à examiner l'ensemble des emplois du suffixe **-nes-* et la question du caractère en partie secondaire du suffixe **-es-*.

De même qu'il y a un petit groupe de thèmes en **-nes-* affectés aux notions relatives à la propriété, on reconnaît aisément que la plupart des autres thèmes en **-nes-*, assez peu nombreux du reste, se groupent autour d'un certain nombre de notions définies.

Lat. *facinus*, à côté de *faciō*, rappelle zd *varəšnah-* « acte », à côté de *vərəzyeiti* « il fait ». On a de plus skr. *énas-* « faute, péché » = zd *aēnah-*; v. Bartholomae, I. F., XIX, *Beiheft*, p. 93; le rapprochement avec gr. *αἰνός* « terrible » qu'on a proposé est peu vraisemblable; M. Boisacq n'a même pas jugé utile de le signaler dans son dictionnaire étymologique.

Zd *tafnah-* « chaleur », à côté de *tafnuš* « fièvre », se groupe naturellement avec zd *xvarənah-*, v. pers. *farnah-* « éclat » et avec zd *varənah-* « couleur », à côté de skr. *várṇa-*; le grec a aussi *γλῆνος* « objet brillant » à côté de *γλήνη*, et *γάνος* « éclat » à côté du dénominatif *γανοῦν*. Le v. irl. *ten* « feu » est thème en **-es-*, mais ne saurait être identifié à zd *tafnah-* parce que l'*e* y est bref.

Dor. *λᾶνος*, ion.-att. *λῆνος* (neutre) et lat. *lānes-* (dans *lānestris*, *lānerum*, v. Vendryes, *M. S. L.*, XIII, 385) appartiennent à la même racine et ont le même suffixe que lat. *uellus*; l'arm. *gełmn* « toison » a la même racine, mais un autre suffixe; cf., à ce point de vue, gr. *ἴχνος* (à côté de *ἴχνια*) : *ἴχματα* (v. Joh. Schmidt, *Sonantentheorie*, p. 101), en russe вѣмя à côté de skr. *ādhas-*. De gr. *λῆνος*, etc., on ne peut évidemment séparer le nom ordinaire de la « laine » : skr. *ūrṇā*, v. sl. *vlŭna* (s. *vŭna*), lit. *vìlna*, v. h. a. *wolla*, lat. *lāna*, irl. *olann*, gall. *gwlan*. Le suffixe **-no-* (**-nā-*) se

retrouve dans gr. λάχνη «laine» (sur *λάχνος, v. Fraenkel, *Griech. Denominativa*, p. 93, n. 1) et dans v. sl. *runo* «toison» qui, pour le sens, est à *rŭvati* «arracher» ce que lat. *uellus* est à *uellere*.

Le gr. ἔθνος est accompagné de ὀθνεῖος «étranger»; il est naturel de se demander si le vocalisme radical *o* de ὀθνεῖος ne serait pas emprunté à un thème *ὀθνο- non attesté. Dor. σμᾶνος, ion.-att. σμῆνος «essaim» a été rapproché de skr. *sámanam* «réunion», got. *samana* «ensemble».

Gr. ἔρνος «pousse» est accompagné de ἔρνια «figues sauvages»; sur l'étymologie, v. Bechtel, *Glotta*, I, 73. On a de même τέρχνος, τρέχνος (cf. Vendryes, *M. S. L.*, XIII, 406 et suiv.).

Aucun de ces petits groupes n'approche en importance celui de véd. *rékṇaḥ*, etc.

Soit dans la série de *rékṇaḥ*, soit dans les autres, on a vu que le type en *-*nes*- coexiste avec un mot en *-*no*-, ou, ce qui revient au même, avec un mot en *-*nā*- ou *-*niyo*-, dérivé d'un thème en *-*no*-. Et il y a bien d'autres exemples de ce genre. En sanskrit le neutre *árṇaḥ* «flot» coexiste avec le masculin *árṇaḥ* (même sens), et skr. *sahásrabharṇas*- ne peut être séparé de skr. *bháraṇam* «acte de porter», gr. φερνή «dot», φέρνιον «corbeille». Lat. *uolnus* rappelle, au moins pour le suffixe, skr. *vraṇáḥ*, *vraṇám*, v. sl. *rana* «blessure». Gr. σκῆνος (dor. σκᾶνος), dont le sens est étudié par M. Fraenkel, *Griech. Denom.*, p. 93, n. 3, est parent de σκηνή (dor. σκᾱνά). Sur lat. *fūnus*, en regard de v. irl. *duine* (plur. *dōini*), on verra Brugmann, *Zeitschr. f. celt. Phil.*, III, 595 et suiv. V. irl. *all* (gén. *aille*) «rocher» reposerait sur **palnes*-, et non sur **palses*- qu'admet M. Brugmann, *Grundr.*, I², p. 773, si l'on rapproche v. sl. *planina* «montagne», p. r. *polonýna*, pol. *płonina*. Le thème **gornes*- attesté en slave par v. sl. *granesa* et par *granesĭ* (v. les dictionnaires de Miklosich et de Sreznevskij) est à côté de *granŭ* «formule, vers» (notamment Euch. 65 a). Le thème **mēnes*- «lune, mois», étudié par M. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 526, se trouve à côté de **mēnet*- (v. *ibid.*, p. 427), et, comme il n'existe pas de racine indo-européenne de la forme **mēn*-, il est probable que **mēnes*- et **mēnet*- reposent sur un thème **mēn*- non attesté.

On est ainsi amené à considérer *-*nes*- comme résultant de l'addition de *-*es*- à un suffixe précédent qui comprend *-*n*-. Et cette vue est confirmée par un exemple voisin très clair : le thème skr. *srótas*-, v. perse *rautah*-, zd *θraotah* «courant» est tiré du thème en *-*et*- attesté par skr. *sravát*- «courant»; lit. *srautas* «courant» et lette *strauts* sont des thèmes en -*a*- (i.-e. *-*o*-), mais peuvent reposer sur d'anciens thèmes en *-*es*-, et représenter

**sroutes*-. On notera aussi skr. *rétuḥ* «jet séminal», à côté du composé *reta-ja*-, qui prouve assez peu de chose, il est vrai.

D'une manière plus générale, on peut établir que **es*- sert souvent à élargir des thèmes déjà existants.

Par exemple, **es*- sert à élargir des thèmes en **eu*-. On a ainsi skr. *áyu*- : *áyuṣ*- «force vitale»; le suffixe **es*- se retrouve dans l'adverbe grec *αἰ(ϝ)ές* et dans v. irl. *āes* (gén. *āis*) «âge»; il y a d'autres élargissements dans les locatifs véd. *áyuni*, gr. *αἰ(ϝ)έν*, et dans got. *ajuk-duþs*. De même encore on a skr. *yajú-daru*- (v. Wackernagel, *Aind. Gramm.*, II, p. 64) et *yájuṣ*- «sacrifice». Les mots latins *pecus pecoris*, *penus penoris*, et *specus* (neutre) se révèlent comme d'anciens thèmes en **us*- à en juger par *pecu-d*- (*pecus pecudis*), *penus* (4e décl.), *specus* (4e décl.), de même que *cinis cineris* (dont le diminutif est *ciniculus*) est l'élargissement par *s* d'un thème en *-i*-, cf. gr. *κόνις*. On ne peut dire la même chose de *pectus* en regard de v. irl. *ucht ochta* parce que le mot latin a le vocalisme radical *e* d'un thème en **es*-, à la différence du mot irlandais qui a le vocalisme *o* d'un thème en **eu*- (type de got. *haidus* = skr. *ketúḥ*). Sur v. sl. *drĕvo drĕvese*, à côté de *drĕvo drĕva*, v. A. Meillet, *Ét. s. l'étym. et le vocab. du v. sl.*, p. 360. On a de même skr. *pívaḥ* = zd *pīvō* «graisse» en face de gr. *πίων*, *πῖαρ* et de skr. *pīvā*, où les suffixes alternants **es*- **en*- sont sans doute secondaires tout comme **es*- de skr. *pívaḥ*. Dans got. *hlaiwasnos* «tombeaux», l'élément *hlaiwas*- est dérivé de *hlaiwa*- (attesté dans *hlaiw* «tombeau»). Hom. *στεῖνος* «étroitesse» (c.-à-d. **στένϝος*, neutre) est dérivé de *στεν(ϝ)ός* «étroit» (v. Brugmann, I. F., XIX, 381), comme lat. *aequor* de *aequos*. Le lit. *vetuβas* et le v. sl. *vetŭxŭ* «ancien» montrent que lat. *uetus ueteris* repose sur un adjectif **wetus*- existant à côté de **wétes*- «année»; la formation du mot lituanien et slave est pareille à celle de skr. *paruṣáḥ* «tacheté», zd *pourušō* «gris» en regard de v. sl. *plavŭ*, lit. *palvas*, v. h. a. *falo*. Le zd *gərəbuš* «petit d'animal» et le v. h. a. *kilbur* se trouvent à côté de gr. *δελφύς δελφύος*. Les exemples sont nombreux et variés, on le voit.

Le petit groupe des neutres skr. *rocíḥ*, *arcíḥ* et *ɕocíḥ*, tous trois signifiant «lumière, éclat» est dérivé des thèmes en *-i*-, ou du moins, le modèle des trois est ainsi formé : *arcíṣ*- se trouve à côté de *arci*-, qui a à peu près le même sens; et *ɕocíṣ*- est voisin de l'adjectif *ɕúci*- «brillant» (le second terme du composé véd. *pāvakaɕoce* [voc.] a pu subir l'influence de *ɕóka*- et *ɕocíṣ*-, et ne prouve pas solidement un thème skr. *ɕoci*-).

Le mot hom. *ἰδρώς* est très visiblement dérivé d'une forme à *-r*- de la racine de *ἰδίω*, forme qui se retrouve en effet dans arm. *khirtn* «sueur»; lette *swēdri* a un autre vocalisme. Bien que le type en *-t*- de att. *ἱδρῶτος* (gén.) ne soit pas homérique, et bien

que, dans leur ensemble ces formations attiques en *-τ-* soient sûrement postérieures (v. Danielsson, *Gramm. u. etym. Stud.*, I, 55, et la bibliographie citée), il est possible que l'on ait dans *ἰδρωτ-* une ancienne forme pourvue d'un autre suffixe secondaire; *ἰδρωτ-* serait ainsi le modèle qui aurait été imité dans cette série de mots, et le grec aurait eu ici concurremment deux suffixes secondaires **-ōs-* et **-ōt-*.

Il y a plus. Beaucoup de thèmes en **-es-* qui, au premier abord, semblent primaires se dénoncent comme vraisemblablement secondaires à un examen plus attentif. Des exemples nombreux de faits de ce genre ont déjà été donnés pour d'autres thèmes; v. notamment, A. Meillet, *Ét. s. l'étym. et le vocab. du v. sl.*, p. 207 et suiv. Cette vue permet d'interpréter nombre de thèmes en **-es-* qui sont visiblement tirés de thèmes nominaux à suffixe zéro. En voici des exemples :

Gr. *Fέτος* (et skr. *vatsáḥ*, irl. *feis*, etc.) reposent sur **wet-*, qu'on a dans l'adverbe skr. *par-ut*, dor. *πέρ-υτι*, arm. *her-u*, etc., «l'an passé», dans att. *εἰς νέωτα*, delph. *ἐν νεωτα* «pour l'année prochaine» (v. Buck, *Glotta*, I, 128); sur **wet-* reposent aussi got. *wiþrus* «agneau» et sans doute véd. *sa-vātárau* (v. Wackernagel, *Aind. Gramm.*, II, 101).

Lat. *corpus*, en regard de indo-iran. **krp-* (skr. *kṛp*, zd *kərəfš*, *kəhrpəm*); toutefois ce rapprochement a été contesté par M. Bréal, *Comptes rendus de l'Acad. des inscr.*, 1906, p. 268 et suiv.

Skr. *váyaḥ* est en regard de gr. *Fῖς*; la chose est surtout claire en latin où *uīrēs* sert de pluriel à *uīs*.

Skr. *kravíḥ*, gr. *κρέας* et lat. *cruor* reposent sur un thème à suffixe zéro **krū-*, qui est bien attesté en slave : v. pol. *kry*, v. sl. *krŭvĭ*, et en iranien, zd *xrūm* (acc.), et dont on a de nombreux dérivés : skr. *kravyam*, lit. *kraūjas* — lat. *crūdus* — skr. *krūráḥ* — etc.

Skr. *ápaḥ*, lat. *opus* et skr. *ā́paḥ*, en regard de lat. *opēs*, etc., ont été étudiés ci-dessus, p. 257 et suiv.

Gr. *ὕδει* (dat.), skr. *útsaḥ* «source» (et v. irl. *uisce*, avec des suffixes secondaires) n'ont en face d'eux aucun thème **wed-* directement attesté; mais v. sl. *voda*, d'une part, et gr. *ὕδωρ*, *ὕδατος*, v. h. a. *wazzar*, got. *watins* (gén.), de l'autre, supposent un pareil thème[1]. Les thèmes en *-r/n-* reposent certainement, dans une large mesure, sur des thèmes déjà existants dont ils sont des élargissements. On connaît ainsi en grec *ἄλκαρ*, *ἀλκή* et le datif hom. *ἀλκί* qui fournit le thème *ἀλκ-*. On a de même v. isl., v. h. a.

[1] On notera aussi *ὑδαλέος*, cité par M. Fraenkel, *K. Z.*, XLII, p. 114, dans un important article qu'on rapprochera de l'exposé ci-dessus. (Note de correction.)

sumar, arm. *amaṙn* «été» à côté de skr. *sámā*, arm. *am* (instr. *amaw*) et du thème en *-o-* v. iri. *sam* = gall. *hâf*, zd *maiδyōišəma-* (M. Bartholomae, *Altiran. Wört.*, pose *maidyōi-šam-*; mais toutes les formes attestées sont thématiques). Le suffixe *-r/n-* n'est pas moins secondaire dans skr. *heman-táḥ*, gr. χεῖμα, χειμερ-ινός, lat. *hiber-nus*, arm. *jmeṙn* «hiver», en regard de v. sl. *zima*, lit. *žiemà*, et skr. *himáḥ*, lat. *bīmus* (**bi-himos*) et surtout de zd *zyā* (gén. *zimō*).

Gr. μῆχος est tiré du même thème à suffixe zéro, non attesté, d'où sortent d'autre part μῆχαρ et μηχάνη (dor. μᾱχάνᾱ); sur le suffixe *-ανᾱ dans les exemples de ce genre, v. Solmsen, *Glotta*, I, 81.

Skr. *támaḥ*, lat. *temere*, etc., en regard du thème **temə-* supposé par les dérivés v. sl. *tuma*, skr. *timiráḥ*, etc. Lit. *tamsà* résulte d'une contamination, et skr. *támisrā*, lat. *tenebrae*, etc. sont dérivés du thème en *-es-.

Got. *weihs* (gén. *weihsis*) «village» est un dérivé thématique d'un thème **weik₁es-*, peut-être attesté dans véd. *veçás-* «voisin», *páriveças-*, *AV.*, II, 32, 5 (v. la traduction Whitney-Lanman, I, p. 75). Le simple est un thème à suffixe zéro bien connu, skr. *víç-*, zd *vīs-*, v. sl. *vĭsĭ* (v. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 137). De ce thème **weik₁-* le sanskrit a un autre dérivé *véçma* «maison», formé comme r. вы́мя (v. ci-dessus, p. 259).

V. sl. *oko*, *očese* et skr. *ákṣi* «œil», v. sl. *uxo*, *ušese* et v. irl. *au*, *ane* «oreille» doivent être rappelés ici, mais présentent des cas trop complexes pour être examinés en détail.

Skr. *máhaḥ* «grandeur» coexiste avec le thème *mah-* «grand» et le dérivé *mahánt-*; il est remarquable que *majmán-* soit aussi attesté. Les formes de l'adjectif signifiant «grand» dans les diverses langues sont des dérivés divers d'un thème à suffixe zéro : arm. *mec* (instr. *mecaw*; cf. skr. *máhi-*?), gr. μέγας, lat. *magnus*, got. *mikils* et gr. μεγαλο-.

Même des thèmes en *-es-* qui appartiennent à des racines verbales ont chance d'être ainsi secondaires; par exemple skr. *vácaḥ*, zd *vacō*, gr. (*F*)ἔπος en regard de skr. *vāk*, zd *vāxš*, lat. *vōx*, gr. ὀπός (gén.), ὀπί (dat.) et du dérivé arm. *goçem* «je crie» — skr. *jánaḥ*, gr. γένος, lat. *genus*, en regard de skr. *-jā-*, dans *prajáḥ* par exemple, et de lat. *geu-*, élargi par *-iē-* dans *prōgeniēs* — skr. *çrávaḥ*, gr. κλέ(*F*)ος, et zd *sravō*, v. sl. *slovo*, en regard d'autres dérivés d'un thème à suffixe zéro, comme v. sl. *slava*, lit. *βlovė̃* (v. A. Meillet, *Ét. s. l'étym. et le vocab. du v. sl.*, p. 298) — skr. *sádaḥ*, gr. ἕδος se trouve à côté de dérivés comme gr. ἕδρᾱ, lac. ἕλλᾰ, got. *sitls*, lat. *sēdēs*; v. perse et zd *hadiš* (neutre) est le dérivé en *-s-* d'un thème en *-i-* comme lat. *cinis* et skr. *arcíḥ* — gr. λέχος (v. sl. *ložesna*) est accompagné de arg. λεχέρνα, cf. got.

ligrs, v. sl. *ložę*, etc. — gr. πῦος, lat. *pūs*, lit. *puvesis* sont à côté de πῦαρ, πυετία, etc. — ἔθος est doublé par un mot thématique *Ϝεθόν attesté chez Hesychius et sans doute laconien : βεσόν· ἔθος καὶ ὁ τῶν ἐθῶν ἔμπειρος. Λάκωνες δὲ βεστικὸν τὰ ἔσον. . . (deux gloses sont embrouillées, et la fin est corrompue) — skr. *répaḥ* et gr. λίπος sont dérivés de **leip-*, qui est attesté par gr. λίπα, λιπ'; le vocalisme radical zéro de λίπος suffirait à indiquer l'origine du mot: ce vocalisme ne saurait guère s'expliquer directement, et presque tous les exemples qu'on en propose dans les thèmes radicaux en **-es-* reconnaissent des causes particulières; ainsi got. *ga-digis*, en face de gr. τεῖχος, a subi l'influence de *digan* (cf. Brugmann, *Grundr.*, II², 1, p. 516, n.); on n'a, il est vrai, qu'un seul exemple de *digan*; mais cette forme est très vraisemblable *a priori*, parce que la racine fournissait en indo-européen un présent athématique (skr. *déhmi*); cf. à cet égard v. isl. *koma*, v. angl. *cuman*, v. h. a. *coman*, en regard de l'aoriste radical véd. *ágan* (impér. *gahi*, *gantu*), gāth. *jaidī*, *jantu* (impér.), arm. *ekn* (les présents skr. *gácchati*, zd *jasaiti*, d'une part, gr. βαίνω, lat. *ueniō*, de l'autre, sont obtenus au moyen de suffixes secondaires **-ske-* ou **-ye-*) — zd *raočō*, v. perse *raučah-*, skr. *-rocas-* sont sûrement anciens; car on a, outre les dérivés skr. *rukṣáḥ* et zd *raoxšnō*, aussi gr. λύχνος (de **luk-s-nos*), v. pruss. *lauxnos*, v. sl. *luna* (de **louksnā*), lat. *lūna* (prén. *losna*); or, cl. lat. *lūx*, etc. et les dérivés tels que got. *liuhaþ* (v. A. Meillet, *Et.*, p. 209).

Le suffixe **-es-* est donc souvent secondaire; et ceci achève de rendre légitime la conception de **-nes-* comme suffixe complexe, qui a été admise ici.

A. Meillet.

SUR LA QUANTITÉ DES VOYELLES FERMÉES.

Les anciens groupes *ird* et *urd* aboutissent en persan à *īl* et *ūl*, avec *i* et *u* brefs, tandis que *ard* aboutit à *ār*, avec *a* long; on a par exemple *dil*, *hilam* et *gul*, *buland*, en regard de *sār*, *bāliš*, *bālišt*, etc. Sur les principaux exemples, cf. Bartholomae, *I.F.*, XIX, *Beiheft*, p. 35.

Le latin présente sans doute une différence quantitative analogue entre *a*, *e* (et *o*) d'une part, *i* (et *u*) de l'autre. On sait que les participes en *-tus* des racines terminées par *g* allongent un *a* ou un *e* précédents, tandis que la brève est maintenue devant un ancien *e*; de là par exemple *āctus* en face de *ăgō* (cf. *ad-āctus* : *ad-ĭgō*), *frāctus* en face de *frangō* (cf. *ef-fringō* : *ef-frāctus*), *tāctus* en face de *tangō* (cf. *attingō* : *attāctus*), *lēctus* : *lĕgō*, *rēctus* (fr. *droit*) : *rĕgō*, *tēctus* (et *tēctum*, fr. *toit*) : *tĕgō*; cf. Lindsay-Nohl, *Die lat. Spr.*, p. 160. Au contraire, on a *faciō*, *făctus* (*affectus*); *iaciō*, *iăctus* (*abiectus*); *laciō*, *alliciō*, et *allectus*, qui suppose **lăctus*. Mais il n'y a pas allongement de *i* dans les mêmes conditions; à côté de *stringō*, le participe *strictus* avait *i* bref, comme le montrent it. *stretto*, fr. *étroit*. On ignore la quantité de l'*i* dans *pĭctus* : it. *pittura*, *pittore* sont évidemment suspects d'être des mots savants. — Il ne faut pas opposer le cas de *fūsus*, *ūsus*, à côté de *fundō*, *ūtor*; car, d'une part, *fissus*, *scissus*, à côté de *findō*, *scindō*, ont le traitement *-ss-*, et, de l'autre, on n'est pas autorisé à penser que le cas de **-d-tos* soit parallèle à celui de **-g-tos*. Si en effet l'on a *cāsus* en regard de *căd-ō* et *ēsus* en regard de *ĕd-ō*, les longues peuvent être radicales : *ēsus* est à côté du perfectum *ēdī*, et peut-être de *ēs*, *ēst*, *ēstis*, dont la longue est mal attestée, il est vrai (voir Vollmer, *Glotta*, I, p. 113), mais n'est contredite par aucun témoignage positif, et trouve dans lit. *ėst(i)*, v. sl. *jastŭ* un commencement de confirmation; quant à *cāsus*, un degré plein du vocalisme d'une racine **kād-* se concevrait, sinon dans le participe *cāsus*, du moins dans le thème en **-teu-*, *cāsus* «chute», et dans le supin *cāsum*, d'où l'infinitif futur *cāsūrum*; car on a *genitum* (cf. véd. *jánitoḥ*) en regard de *nātus* (= skr. *jātáḥ*) et *stātūrum* (cf. skr. *sthātum*, *sthātoḥ*) en regard de *stătus* (= skr. *sthitáḥ*). On ne peut sans arbitraire tenir pour récents : *sessus* (*sedeō*), qui répond à véd. *sattáḥ*, *passus* (*pandō*), *ag-gressus* (supposant **grădsus*, *gra-*

dior); sur ces faits et sur *pĕssum* et *tŭssis*, voir Sommer, *Hdb. d. lat. L. u. F. Lehre*, p. 136 et 642, avec le renvoi à un article de M. Pedersen; sur *lassus*, voir Walde, *Lat. et. Wört.*, sous ce mot. La différence entre le cas de **-g-tos* et celui de **-d-tos* s'explique aisément : en indo-européen, les occlusives sonores se sont assourdies devant occlusive sourde suivante; l'italique a donc hérité de **-k-tos* et de **-ssos* (avec le traitement occidental *-ss-* de l'i.-e. **-tt-*, en tant que *-tt-* résulte de la rencontre de deux éléments morphologiques); le *g* des autres formes de la même racine a pu faire restaurer un *g* dans les exemples tels que **agtos*, d'où *āctus*, ou **legtos*, d'où *lēctus*, et sans doute aussi dans **strigtos*, d'où *strictus*; mais *-ss-* ne laissait transparaître aucun élément susceptible de devenir sonore : *sĕssus*, *pāssus*, etc. ont donc subsisté. L'*ī* de *ūsus* provient de *ūdi*, et peut-être du supin *ūsum*; l'*ū* de *fūsus*, de *fūdi*, et peut-être du supin *fūsum*. — Le seul contraste bien établi est celui entre le type *āctus*, *rēctus*, d'une part, et *strictus*, de l'autre : il montre que *i* demeure bref là où *a* et *e* sont constamment et régulièrement allongés. Il en était sans doute de même de *u*; mais les exemples manquent.

En lituanien occidental, Kurschat a déjà très bien noté, et les expériences de M. Gauthiot (*Parole*, 1900) ont confirmé que *a* et *e* sont longs sous l'accent, tandis que *i* et *u* demeurent brefs dans les mêmes conditions. Le lituanien oriental allonge *i* et *u* comme *a* et *e*, ainsi que l'a observé Baranowski et que l'ont confirmé les expériences de M. Gauthiot. Mais le fait présenté par le lituanien oriental concorde avec ceux du persan et du latin.

Et en effet toute une série d'observations convergentes établissent que les voyelles tendent à se prononcer d'autant plus brèves qu'elles sont plus fermées. En ce qui concerne l'anglais, le fait a été directement observé par M. E. A. Meyer, *Englische Lautdauer*, p. 39. Les expériences de M. Pernot ont abouti à une conclusion analogue à l'égard de *i* en grec moderne (*Phonétique des parlers de Chio*, p. 46-47, 63 et 135).

Ainsi que l'a déjà vu M. Pernot, *l. c.*, pour le grec, cette remarque éclaire les chutes — et, il faut l'ajouter, les fermetures — de voyelles qui, dans plusieurs langues, ont lieu en fonction du degré de fermeture caractéristique de chaque voyelle. Quelques-uns des principaux cas, celui du grec moderne septentrional, celui de l'arménien et plusieurs autres, ont déjà été signalés *M. S. L.*, XI (1899), p. 186 et suiv. M. Pedersen a noté d'autres cas, notamment pour le turc, *Z. D. M. G.*, LVII (1903), p. 541 et suiv. M. Brandstetter, *Mata-Hari*, p. 52, a signalé récemment un passage de *e* inaccentué à *i* en malgache. On peut multiplier les exemples. Il paraît peu probable que, comme l'admet M. Pedersen (d'après une indication de M. Jespersen), ces

chutes de voyelles en fonction du degré de fermeture tiennent à l'accent de hauteur. Il est certain d'autre part, depuis l'article de M. Roudet sur la *Dépense d'air* (*Parole*, 1900), que les voyelles dépensent d'autant plus d'air qu'elles sont plus fermées; l'explication donnée au volume XI des *Mémoires* de la Société est donc erronée. C'est parce qu'elles sont, toutes choses égales d'ailleurs, relativement brèves que les voyelles les plus fermées tendent à tomber; et d'autre part des voyelles qui s'abrègent parce qu'elles sont inaccentuées tendent à se fermer, sans doute parce que, les voyelles fermées ayant par nature une durée relativement courte, le passage à un type plus fermé fait regagner en netteté d'articulation ce que l'on perd en durée.

Si donc en grec moderne septentrional par exemple *i* et *u* inaccentués s'amuissent, et si *e* et *o* inaccentués passent à *i* et *u*, ces altérations bien connues résultent de l'action simultanée de l'accent et des différences de durée qui caractérisent les voyelles en fonction de leur degré d'ouverture et de leur timbre. Au cas même où, comme le croit M. Pernot (sans raison décisive), l'accent du grec moderne serait purement musical et quantitatif, nullement intensif, le fait qu'une voyelle est dénuée du relief que lui donne l'accent, même un pur accent de hauteur, suffit à en faciliter la chute, qui est surtout déterminée par sa faible durée.

On a déjà eu occasion de faire remarquer que les voyelles les plus fermées sont moins intonables que les voyelles plus ouvertes (voir A. Meillet. *Études sur l'étymologie et le vocabulaire du vieux slave*, p. 122). Et le slave est la langue qui illustre le mieux l'altération des voyelles en fonction de leur degré de fermeture; ici en effet les voyelles *i* et *u* brefs ont subi, sans aucune condition d'accentuation ou de place dans le mot, un abrègement considérable qui a entraîné la perte de leur timbre propre, et le passage à ce que l'on appelle en slave les jers; puis, suivant la position et sans aucune considération d'accent, ces jers sont tombés ou sont devenus des voyelles pleines dont le timbre, qui varie de *a* en serbe à *e* et *o* en russe ou en polonais par exemple, est indépendant de celui des voyelles primitives *i* et *u* (le maintien éventuel d'une distinction entre les anciens *ĭ* et *ŭ* du slave commun tel qu'on l'observe en russe et en polonais est subordonné au maintien d'une différence entre les prononciations dure et molle des consonnes). Le slave offre donc le cas le plus net d'une langue où les voyelles fermées sont abrégées, et par suite altérées, simplement parce qu'elles sont fermées, et sans qu'il soit besoin d'une circonstance accessoire d'accent comme dans les dialectes du grec moderne ou en arménien ancien.

Le fait envisagé ici consiste en ce que les voyelles tendent à

avoir d'autant moins de durée qu'elles sont plus fermées. Il n'est pas inconciliable avec le fait, bien attesté par ailleurs sur certains domaines, que des voyelles longues tendent à présenter une prononciation plus fermée que les brèves correspondantes. Ainsi les anciens dialectes italiques, tant latins qu'osco-ombriens, ont fortement fermé les voyelles longues et ouvert les brèves : *ĕ* et *ŏ* sont ouverts en latin, *ē* et *ō* y sont fermés; *ĭ* et *ŭ* y sont ouverts, *ī* et *ū* fermés; ces prononciations, fixées sans doute dès l'époque républicaine, ont été de très grande conséquence pour le développement du latin vulgaire et des langues romanes; le phénomène est beaucoup plus prononcé encore en osco-ombrien. De même, en celtique, *ē* devient *ī*, et *ō* devient *ū* (en tant qu'il n'avait pas passé à *ā* sous l'accent). Le germanique oppose *ō*, représentant i.-e. *ō* et *ā*, à *a*, représentant i.-e. *ŏ* et *ă*. Le grec offre quelque chose de plus caractéristique encore : l'alphabet ionien note par *ει* et *ου* les formes allongées de *ε* et *ο*; et, avant l'adoption de l'alphabet ionien, l'*ο* allongé est noté par exemple à Delphes par *ου*, tandis que *ŏ* et *ω* le sont par *ω*, et *ĕ* et *η* par *ε*. Il résulte de là que la quantité longue des voyelles tend souvent à entraîner une prononciation fermée; mais ceci ne contredit pas le principe tout différent que les voyelles fermées tendent, toutes choses égales d'ailleurs, à durer moins que les voyelles plus ouvertes. Le passage des voyelles longues à une prononciation plus fermée se conçoit assez bien : il augmente en effet l'impression de longueur que peut donner la voyelle, à durée égale, puisqu'un *ĭ* fermé tend à être moins long qu'un *ī* ouvert, un *ē* fermé moins long qu'un *ē* ouvert, etc.; en fermant un *ε* et un *ο* allongés, les dialectes grecs rendaient donc d'autant plus sensible la quantité longue qui, dans la langue, est toujours chose purement relative [1].

A. Meillet.

[1] M. N. van Wijk a publié dans *Tijdschr. v. Ned. Taal- en Letterk.*, XXVI, p. 33 et suiv., un article où il expose comment, dans les dialectes néerlandais, *i* et *u* demeurent brefs devant *r* plus dentale, tandis que *e*, *o* et *a* tendent à devenir longs dans les mêmes conditions. [Note de correction.]

DE LA QUANTITÉ DES VOYELLES

DANS

QUELQUES FORMES DE L'ARTICLE GREC.

L'article grec est atone et se lie intimement au mot suivant (voir Joh. Schmidt, *K. Z.*, XXXVIII. 7 et 22; M. Vendryes a eu tort de ne pas admettre la proclise de l'article, *Acc. gr.*, § 76, p. 73); c'est, par nature, un mot accessoire, et qui en conséquence tend à avoir des voyelles plus brèves que les mots principaux. Il y en a une trace curieuse dans la grande inscription des Labyades, à Delphes (Homolle, *B. C. H.*, XIX [1895], 5; Collitz-Baunack, *D. I.*, n° 2561; Solmsen, *Inscr. gr.*[2], p. 77; Dareste-Haussoullier-Th. Reinach, *Inscr. juridiques gr.*, II, 180). A Delphes, dès les plus anciennes inscriptions en alphabet local, l'*o* allongé est noté *ου*, ainsi dans l'inscription rupestre des Labyades (Collitz-Baunack, *D. I.*, n° 1683, et cf. sous 2561, p. 722) ou dans l'inscription du stade (Homolle, *B. C. H.*, XXIII [1899], p. 611; Ziehen, *Leges sacrae*, II, p. 216). On n'est donc pas surpris de lire, sur la grande inscription des Labyades, des accusatifs pluriels tels que *τουν νομους* (A 2). Or, par deux fois, l'accusatif masculin pluriel de l'article y est orthographié avec *ο* au lieu de *ου* : *τος ταγους* (A 11) et *τον νομους* (B 16); les deux fois, on le voit, le substantif a régulièrement *ου*, et d'ailleurs aucun substantif de l'inscription n'a *ο* au lieu de l'*ου* attendu. La rencontre ne saurait être fortuite. Le *τος*, deux fois répété, de la grande inscription des Labyades est le pendant exact de la forme contracte *τᾶν* des vieilles inscriptions béotiennes et thessaliennes en regard de *-ᾶων* des substantifs dans les mêmes inscriptions : Joh. Schmidt, *K. Z.*, XXXVIII, p. 26 et suiv., a bien montré déjà que ces abrègements tiennent au caractère proclitique de l'article. De plus on lit de même sur l'inscription *το Απολλωνος* B 11, avec *ο* au génitif singulier.

Sans doute ces graphies ne sont pas constantes. Comme les altérations dues à la phonétique syntactique, on ne les rencontre que sporadiquement, et c'est *τους*, *του* qu'on lit dans la grande majorité des cas; on a tout à la fois *τουν νομους* A 2 et *τον*

νομους B 16, *του Απολλωνος* C 1 et *το Απολλωνος* B 11, *τους ταγους* A 34 et *τος ταγους* A 12. De même on a à la fois *των Λαξυαδαν* A 3 et *τωλ Λαξυαδαν* A 10, *τα hεμιρρηνια* D 33 et *τημιρηναιαν δαρματα* D 35, *κατα τουν νομους* A 2 et *κατα τον νομους* B 16, *ϖερ των απελλαιων* A 4 et *ϖερι των απελλαιων* B 8, *τοκιομ φερετω* A 57 et *ψαφον φεροντι* B 18. Si la graphie hésite dans les cas de ce genre, c'est qu'il s'agit de prononciations intermédiaires et flottantes que ni l'une ni l'autre des deux notations ne rendait d'une manière exacte. La même hésitation se constate là où un phonème subit en certaines positions des altérations spéciales. Ainsi, à Delphes, comme dans les autres parlers grecs du Nord-Ouest, le *θ* subit après *σ* une altération qui est parfois notée par la substitution de *τ* à *θ*; néanmoins l'inscription des Labyades a partout *δεκεσθαι*, *λελυσθω*, etc., mais l'altération du *θ*, connue par d'autres inscriptions de Delphes, se traduit ici par un exemple de *προστα* A 40 : ni *θ* ni *τ* ne notaient exactement la prononciation en pareil cas. De même l'*ι* final d'une diphtongue à premier élément long est noté partout, sauf dans *χρηζων* A 38 et dans *hυσλεραια* C 47. Le *F* initial est constamment noté, et en particulier dans les mots *Fεκασλος*, *Fεκασλερος*, plusieurs fois attestés; mais ce *F* était déjà très faiblement articulé, et l'action dissimilatrice d'un *F* précédent suffit à déterminer l'absence du *F* de *Fεκασλον* dans *Foικαδε εκασλον* C 43. On admettra donc que *τους* et *τον*, d'une part, *του* et *το*, de l'autre, sont des notations approchées de certaines nuances de prononciation que l'alphabet employé ne permettait pas d'indiquer avec précision.

On objectera que la même inscription de Delphes présente *ο* au lieu de *ου* attendu dans un autre exemple tout différent : A 26/27 *αι μη τας ϖατριας επαινεουσας και ϖληθυοσας*. Mais, dans une inscription aussi soignée et en général aussi correcte, une pareille discordance d'orthographe a chance d'être due soit à une faute accidentelle du graveur, soit à une particularité phonétique réelle. La seconde hypothèse est sans doute la bonne. M. Ernout a fait remarquer en effet, dans une conférence de l'École des hautes études où l'inscription était étudiée, que l'*ο* de *ϖληθυοσας* est après *υ*, c'est-à-dire que l'*υ* peut avoir fait obstacle à la fermeture de l'*ο* suivant; on serait en présence d'une différenciation. Cette différenciation n'est pas due à ce que l'*ο* allongé est ici précédé d'un *υ*, en tant que voyelle postpalatale, mais à ce qu'il est précédé d'une voyelle fermée, car on a de même, après *ι*, *μειος*, valant *μειους*, B 9 (sur l'*ο* de *ϖοιοντων* D 26, voir Buck, *Glotta*, I, 129 et suiv.). On lit de même, dans une inscription en parler de Delphes presque contemporaine de celle des Labyades, *ζαμιοντων*, *D. l.*, 2501,

25, à côté de ζαμιουντων, *ib.*, 43. On n'invoque pas ici le δαμιοργος de l'inscription des Labyades, D 19; car il s'agit bien de δαμιοργος par un *o*, cf. à Delphes, *D. I.*, 2189, 6 et 2725, 11, et voir Brugmann, *Gr. Gramm.*[3], p. 72, § 55, Anm. 2. Ces faits isolés ne permettent aucune affirmation absolue en ce qui concerne l'action d'une voyelle fermée sur un *o* allongé immédiatement suivant; mais ceci suffit à montrer que les deux exemples de l'accusatif pluriel *tos* et celui du génitif *to* conservent leur valeur.

L'union intime de l'article avec le substantif suivant ressort de plusieurs autres faits de la même inscription des Labyades : des assimilations de consonnes finales de l'article à la consonne initiale du nom : τουν νομους A 2 et τον νομους B 16, τωλ Λαϑυαδαν A 10; des crases : ταπελλαια, etc. (voir Homolle, *B. C. H.*, XIX, p. 15); de la graphie *o* de l'article (A 30 et 38, C 19), tandis que le démonstratif est noté *ho*, et que *h* initial se maintient régulièrement dans l'inscription : *hoδ o τεθμος* C 19 est très caractéristique, et de même *ho δε αντιφαι* B 53. Le seul exemple où, en dehors de l'article, le *h* initial manque à être noté est le relatif *as* A 28; et c'est un relatif faible placé dans une situation particulière (voir Baunack, dans le commentaire de l'inscription, *D. I.*, II, p. 725, et cf. ci-dessous). L'interprétation de *'o*, *'ă* par une dissimilation (voir Brugmann, *Gr. Gramm.*[3], p. 121), étant arbitraire dans la plupart des cas, c'est bien par la proclise de l'article qu'il faut expliquer la chute de l'*h* initiale là où elle a lieu, comme l'a fait M. Thumb, *Spiritus asper*, p. 18 (pour des faits analogues, cf. *M. S. L.*, XV, 93).

L'exemple le plus embarrassant pour la doctrine proposée ici est celui de B 45 : *και ho κα δεξωντα|ι η δαραταν η απελλαια | ϖαρ τα γραμματα μη εστ|ω* Λαϑυαδας. Le génitif *ho* du relatif n'est pas proprement un mot faible; toutefois le relatif sous sa forme brève ne peut guère passer pour un des mots principaux de la phrase. A la différence de l'article, il est assez fort pour conserver son aspiration initiale; et d'ailleurs même l'article conserve sporadiquement son aspiration au cours du texte de l'inscription, au moins dans le féminin *ha* C 38. Mais ici le relatif est prononcé plus vite que les mots principaux, et dans cette phrase où il est entouré du proclitique *και* et de l'enclitique *κα*, on a pu le noter *ho* au lieu de *hou*. Ce qui confirme cette explication, c'est la graphie déjà citée *as*, sans *h*, du relatif dans *αι μη τας ϖατριας επ|αινεουσας και ϖληϑυοσα|s as κα ηι* A 26 et suiv.; tandis que le relatif fort *hoσtις* a toujours son *h*, le relatif faible de ce petit membre de phrase n'a pas gardé le *h* initial, présentant ainsi à ce point de vue le même traitement que l'article *o*, en regard de *ha*. (M. Jacobsohn, dans son article sur

der Aoristtypus ἅλτο, n. 14, suppose une perte analogue de l'aspiration initiale dans le relatif ὅτε d'une inscription thessalienne.)

L'inscription des Amphictyons de 380 (Collitz, *D. I.*, n° 2501) présente des faits analogues à celle des Labyades : *τος καρυκας*, 13, *τος ιαρομναμονας*, 26, *το Απολλωνος*, 8. Mais on n'en saurait faire état d'une manière sûre parce que, gravée à Athènes, elle offre sur ce point une orthographe très inconsistante et embrouillée, *o*, *ου* et *ω*, *ει* et *η*, etc. (voir Baunack, dans *D. I.*, II, p. 645 et suiv.). Il est permis de penser que ceux qui ont écrit la grande inscription des Labyades connaissaient la graphie *o* et *ε* de *o* et *ε* allongés et se sentaient par là autorisés à écrire *o* et *ε* aussitôt que la quantité était un peu inférieure à celle d'une longue normale. Mais, malgré ce qu'elle a d'arbitraire, la répartition de ces graphies exclut, semble-t-il, le hasard, et ce n'est pas sans raison que, soit l'auteur du texte de l'inscription, soit au moins le graveur, a noté tantôt *ου*, qui est constant dans les mots principaux, tantôt *o*, qui n'apparaît que dans les cas particuliers indiqués ci-dessus. Car il ne faut pas oublier que, longtemps avant la grande inscription des Labyades, la graphie *ου* était usuelle, dès l'époque de l'inscription rupestre des Labyades et dès celle de l'inscription du stade; et l'on ne saurait accuser l'auteur (ou le graveur) de n'avoir pas su employer exactement *o* et *ου*.

Il n'y a qu'une inconséquence graphique vraiment grave dans l'inscription : le contraste entre *τα hεμιρρ[η]νια* D 33 et *τημιρρ[η]να:αν δαρματα* D 35. Il est curieux cependant que l'ε au lieu de *η* apparaisse après *h* (on n'a pas ΒΗ) et que le *ρ* simple, c'est-à-dire bref, se trouve dans le dérivé qui comporte un suffixe de dérivation, c'est-à-dire dans un mot relativement long. L'inconséquence apparente pourrait donc bien n'être pas sans signification.

Les menues inconséquences de la graphie de l'inscription auraient donc, pour la plupart, le grand intérêt de faire entrevoir des nuances délicates de prononciation que l'alphabet grec ne permettait pas de noter d'une manière directe. Si l'hypothèse proposée ici est exacte, ce ne serait pas l'un des moindres mérites de l'inscription des Labyades au point de vue linguistique que de donner un petit aperçu de ces nuances; la précision un peu sommaire de l'alphabet grec les dissimule presque toujours et conduit ainsi à se faire une idée beaucoup trop simpliste de la prononciation grecque, qui, comme toute prononciation, devait présenter un grand nombre de nuances.

A. MEILLET.

RECHERCHES

SUR

L'EMPLOI DU PASSIF LATIN

À L'ÉPOQUE RÉPUBLICAINE.

ORIGINE DES FORMES.

L'existence d'une flexion médio-passive en indo-européen est prouvée par l'accord du sanskrit et du grec. Aux désinences d'actif :

bhárati (primaire)	φέρει
ábharat (secondaire)	ἔφερε

s'opposent les désinences moyennes correspondantes :

bhárate	φέρεται
ábharata	ἐφέρετο.

Il y a là deux séries complètes, bien distinctes l'une de l'autre, attestées sans ambiguïté en indo-iranien et en grec. En germanique, le gotique confirme également la dualité des désinences, et a conservé au présent un médio-passif (Streitberg, *Gotisches Elementarbuch*, 2e éd., § 198, et *Urgermanische Gramm.*, § 212).

Mais au cours de l'évolution des langues indo-européennes, on voit la série moyenne s'éliminer à des époques plus ou moins récentes, pour être remplacée soit par l'actif, soit par des formations périphrastiques d'un emploi plus facile et moins compliqué (v. Meillet, *Introduction*, 2e éd., p. 394). Les dialectes iraniens et hindous de la période moyenne, le grec médiéval ne connaissent plus le moyen; de même les dialectes germaniques attestés à une date plus basse que le gotique; et dans cette langue même des modes d'expression nouveaux servent à rendre le médio-passif grec (Streitberg, *Got. Elem.*, 2e éd., § 285, 312 et note).

Avant d'étudier l'emploi du passif latin, il faut donc se de-

mander comment et dans quelle mesure les désinences moyennes ont été conservées dans les dialectes italiques. Ici le problème est complexe. Dans le groupe des langues italo-celtiques, dont la parenté est démontrée par de nombreuses communautés phonétiques, morphologiques et syntaxiques, les désinences moyennes se sont emmêlées avec une caractéristique de passif propre à ce groupe, qui est *r*. Dans les temps de l'infectum passif latin, qui s'opposent ainsi aux temps périphrastiques du perfectum, il y a à la fois : 1° maintien des désinences moyennes; 2° emploi pour le passif d'un morphème spécial *r*; 3° mélange de ce morphème *r* avec les désinences moyennes de l'indo-européen. Comme en latin les faits se présentent tout à fait achevés, et que le système apparaît entièrement constitué dès l'apparition des premiers textes, c'est à l'étude comparative des langues celtiques et du groupe osco-ombrien qu'il faut demander des éclaircissements sur ses origines lointaines.

Groupe celtique. — L'examen du groupe celtique est particulièrement instructif, et fournit les données nécessaires à la solution du problème. Laissant de côté le celtique continental (gaulois) qui dans les rares documents parvenus jusqu'à nous, n'offre pas de formes verbales claires, on distingue dans le celtique insulaire deux groupes : le brittonique et le gaélique.

Dans le groupe brittonique qui comprend le gallois, le cornique et le breton armoricain, il existe une forme verbale en *r*, usitée pour la troisième personne de singulier, qui a le sens d'un impersonnel et se traduit en français par « on »[1] :

Breton armoricain : *karer* « on aime » (en face de *kared eo* « il est aimé »).

Moyen breton : *aer* « on va », *galler* « on peut »; cf. cornique : *may haller ry* « pour qu'on puisse donner », de *gally* « pouvoir ».

Moyen gallois : *doder* « on met »; *moch guelher* « bientôt on verra ».

Quand on veut adjoindre à ces formes un complément personnel, on l'exprime par l'insertion d'un pronom enclitique atone, qui est un cas régime, soit en breton armoricain :

ne-m gueler « on ne me verra pas »
hon blamher « on nous blâmera ».

Le brittonique présente donc une caractéristique *r*, exprimant l'idée de l'indéfini, la personne étant exprimée par un pronom régime.

[1] Sur tous ces faits, voir l'important ouvrage de M. Dottin, *Les désinences verbales en R en sanskrit, en italique et en celtique*, Rennes, 1896, p. 122 et suiv.

En gaélique, les faits n'ont plus la même clarté. Il y a bien une troisième personne de singulier passif en *r*, mais dont l'emploi a été dévié. Elle n'a plus le sens impersonnel, mais bien la valeur d'une troisième personne. Ainsi le vieil-irlandais *berir* correspond morphologiquement aux formes brittoniques en *r*, mais sémantiquement à gr. *φέρεται*, got. *bairada*, et signifie «il est porté, un tel est porté».

Néanmoins, quand il s'agit d'exprimer au passif la première ou la deuxième personne du singulier ou du pluriel, le vieil-irlandais recourt au même procédé que le brittonique, et insère un pronom infixe complément entre le préverbe et la forme verbale de troisième personne du singulier. De *do-emim* «je protège», on a *do-b-emthar-si amal do-n-emar-ni* «que vous soyez protégés comme nous sommes protégés» (*Ml.*, 33 b. 18)[1], ou plus exactement «qu'il y ait protection pour vous comme il y a protection pour nous». *Emthar* et *emar* restent des formes invariables, la personne est indiquée par les pronoms infixes *b* et *n*, qui sont des régimes directs[2]. L'irlandais enseigne donc indirectement que la valeur ancienne des formes celtiques en *r* est l'expression de l'indéfini.

La déviation irlandaise n'apparaît pas seulement dans la valeur personnelle donnée à la troisième personne du singulier, mais dans une innovation plus grave, la création d'une troisième personne de pluriel. La notion de l'impersonnel a disparu du jour où à côté de :

berir «il est porté» (flexion absolue)
do-berar (flexion conjointe),

ont existé :

bertir «ils sont portés» (flexion absolue)
do-bertar (flexion conjointe).

Aussi l'ancienne désinence *-ir*, *-ar* de l'impersonnel ne se rencontre plus qu'à l'indicatif des verbes primaires; les verbes dérivés et les verbes forts du type *criṅim*, *guidim* ont une désinence *-thir*, *-thar* :

légthir «il est lu» *-légthar*
léicthir «il est laissé» *-léichther*,

c'est-à-dire la caractéristique *r* de l'ancien passif impersonnel, ajoutée à la désinence de troisième personne du singulier *t* + *voyelle*.

[1] Cet exemple est emprunté à Vendryes, *Grammaire du vieil-irlandais*, § 321, p. 168.

[2] Sur le rôle des pronoms infixes, voir Vendryes, *op. laud.*, § 496, p. 269.

Il est facile de voir comment s'est créée la troisième personne du pluriel du passif irlandais, et M. Vendryes y a reconnu justement l'influence de la forme du prétérit. Le prétérit passif en irlandais est rendu par l'ancien adjectif verbal en *-to-*, non accompagné du verbe copule, soit *roléiced* «il a été laissé» *Wb.*, 5 *b* 3, *roscribad* «il a été écrit», *Wb.*, 2 *d* 2, etc. Naturellement cet adjectif était susceptible d'être employé au pluriel et, à côté de *breth* «il a été porté», on avait *bretha* «ils ont été portés». «La création du pluriel *bertir* (*-bertar*) «ils sont portés», avec une finale *-tir* (*-tar*) de déponent est due à l'existence naturelle d'un pluriel dans l'adjectif verbal employé comme prétérit passif en phrase nominale pure. L'influence de ce prétérit s'explique aisément par le double fait que de toute la flexion passive c'était 1° comme toujours le temps le plus fréquemment employé; 2° le plus caractéristique, puisque c'est le seul qui possédât un thème propre, indépendant de l'actif (ou du déponent).» Vendryes, *Revue celtique*, XXVIII, 1907, p. 346 et suiv.

Le déponent irlandais. — A côté des formes de troisièmes personnes médio-passives, l'irlandais possède une flexion déponente, différente de l'actif et caractérisée par des désinences reposant sur les désinences moyennes de l'indo-européen auxquelles a été ajouté, à certaines personnes, l'*r* du médio-passif. Les verbes déponents de l'irlandais correspondent aux déponents du latin, et tiennent la place de verbes qui en indo-européen n'étaient employés qu'à la voix moyenne [1]. Ainsi, à

gr. *ἕπεται*	skr. *sácate*	lat. *sequor*
gr. *γίγνομαι*		lat. *nāscor*
gr. *μέμνημαι*	skr. *mányate*	lat. *rē-miniscor*

répondent v.-irl. *sechur* «je suis», *gainiur* «je nais», *-moiniur* «je pense».

Néanmoins, une différence essentielle sépare le déponent irlandais du passif. Il n'a pas de troisième personne du type *berir*, mais du type *cuirithir* «il est jeté», même quand il s'agit d'un verbe primaire. La désinence en *r* simple n'existe pas dans tout le déponent; mais la troisième personne est le résultat de la combinaison d'une désinence *-thi*, *-tha* (en flexion conjointe) et de *r*. Ainsi le type irlandais

cuirithir
-cuirethar

répond au type latin *orītur*.

[1] Sur le déponent en vieil-irlandais, voir Vendryes, *op. laud.*, § 318, 319, 361 et suiv.

La deuxième personne du singulier du déponent irlandais est :

cuirther

qui rappelle les secondes personnes moyennes sanskrites en *-thāḥ*.

Tous ces faits celtiques éclairent d'une manière singulière l'histoire du passif et du déponent italiques qu'il convient maintenant d'examiner.

Groupe osco-ombrien. — Il fournit malheureusement peu de formes; toutefois on y rencontre des passifs qui n'ont d'autre caractéristique personnelle que *r*, avec le sens de l'indéfini (voir Buck, *Grammar of oscan-umbrian*, § 238, 2), par ex. :

ombrien : *ferar* « qu'on apporte »
osque : sakrafír « qu'on sacrifie ».

C'est peut-être un pur hasard que les documents épigraphiques, par lesquels nous sont connus l'osque et l'ombrien, n'aient fourni que des troisièmes personnes passives de singulier ou de pluriel, et l'on n'a pas le droit, vu la rareté des textes, de conclure à l'absence d'une première et d'une deuxième personne de passif dans ces dialectes. En tout cas, outre les formes avec *r*, l'osque et l'ombrien ont des formes munies de désinences en *-t-* (Buck, *op. laud.*, 328, 1) :

osque : *uincter* « conuincitur »,

type correspondant au passif des verbes dérivés de l'irlandais,

sakarater « sacratur »
marrucin : 3e p. pl. *ferenter* « feruntur »
pélignien : *upsaseter* « operaretur »
ombrien : emantur « accipiantur ».

Ces désinences en *-r* ont été rapprochées des désinences en *-r* du groupe indo-iranien, soit en sanskrit troisième personne de pluriel parfait actif *-uḥ* (*-ur* devant voyelle), moyen *-re*, *-ire*, zend *-arə*, *-areš* et *-re* qui supposent un type indo-européen **-rs* devenu en indo-iranien *-rš* (Brugmann, *Abrégé de grammaire comparée*, § 796, 797 et 798; et Meillet, *Introduction*, 2e éd., p. 203 et suiv.). Il se peut en effet qu'il y ait parenté entre les désinences de l'indo-iranien et celles de l'italo-celtique; le sens d'une forme de troisième personne de pluriel se concilie avec celui d'une forme signifiant « on », c'est ainsi que *dicunt* traduit à la fois « on dit » et « ils disent ». Peut-être y a-t-il eu en indo-européen une forme en *-r* caractérisant l'impersonnel (Meillet, *op. laud.*, p. 204) qui aurait été affectée à la troisième personne

du pluriel en indo-iranien, et n'aurait gardé son sens primitif que dans l'italo-celtique. Cette hypothèse, qu'il est impossible de préciser et de vérifier davantage, est la plus vraisemblable de celles qu'on a présentées pour expliquer les origines des désinences en *-r*.

On ne peut admettre l'explication de Bopp, reprise et défendue par plusieurs linguistes et rajeunie, en dernier lieu, par M. Pedersen, *K. Z.*, XL, p. 167 et suiv., qui voit dans *r* du passif le pronom réfléchi *se* ajouté à une désinence moyenne. S'il est vrai que le baltique, le slave, le scandinave et certaines langues romanes ont créé leur passif de cette manière, il est impossible qu'il en soit de même dans le groupe italo-celtique, où *r* ne peut représenter *-se* dans des langues qui ignorent le rhotacisme, comme le celtique et l'osque. M. Pedersen n'ignore pas cette objection, et la réfute en supposant que des mots enclitiques ou proclitiques tels que *se* peuvent avoir un traitement spécial, et que la faiblesse de l'articulation de la spirante sourde *s* a pu la faire passer à *r*.Ainsi, un type à désinence secondaire **bheret* devenu en italique commun et en celtique **bhered*, auquel se serait ajouté **se*, aurait abouti à *berir* :

**bhered se > berir.*

Sans doute les mots accessoires ont souvent un traitement spécial et sont soumis à des accidents qui n'atteignent pas les mots autonomes; mais leur phonétique rentre dans le cadre de la phonétique de la langue, et ne présente pas de phénomènes bizarres et aberrants qu'on ne retrouve pas ailleurs. De plus, le type **bhered se* n'est pas conforme à la phonétique italique : il faut admettre en effet que le *d* se serait assourdi devant la sourde *s* et, dès lors, partir d'un type **bheret se* qui n'aurait pu devenir que **bheress(e)*. Enfin, l'hypothèse de M. Pedersen ne repose sur rien et constitue un simple jeu d'esprit; elle rebâtit de toutes pièces une préhistoire des langues, alors que les faits sont achevés quand ils se présentent à nous.

Le passif en latin. — *Troisième personne du singulier.* — Sans chercher plus longtemps la valeur préhistorique de cet élément *r*, et constatant simplement qu'il est nécessaire à l'expression du passif impersonnel dans les langues celtiques et en osco-ombrien, on peut, en utilisant ce qu'on sait déjà, expliquer le type latin *fertur*. Le celtique et l'osco-ombrien supposent une forme impersonnelle d'un type

**bher* + *voyelle* + *r* (+*voyelle brève tombée en finale*?) « on porte ».

D'autre part, il existait une forme moyenne à désinence secondaire :

**bher-to*

avec tous les sens du médio-passif indo-européen : « il porte pour lui-même », « il se porte » et « il est porté ». Du mélange de ces deux formes est issue une forme **fertor* qui a abouti à la forme attestée à l'époque historique *fertur*. Ainsi s'explique la troisième personne du singulier.

Les formes en *-t-* de l'osque et de l'ombrien ont un vocalisme *e* différent du latin : osque : *uincter* « conuinciturr », sakarater « sacratur »; ombr. : herter « oportet », subjonctif osque : sakahíter « sanciatur », pél. *upsaseter* « operaretur, fieret ». Étant donnée l'alternance normale de *o* et de *e* en indo-européen, cette divergence de timbre n'a rien de surprenant. Le vocalisme *o* de la désinence secondaire de troisième personne est supposé uniquement d'après le gr. ἐλύετο; à côté de *-to* il a pu exister une forme à vocalisme *-te*; le latin et l'osco-ombrien diffèrent entre eux comme le dorien φέρομες diffère du latin *ferimus*, ou le grec γένεος du latin *generis*, ancien **geneses* (voir Brugmann, *Grundriss*, II, p. 1293, § 1082, 1).

L'irlandais a :

FLEXION ABSOLUE.	FLEXION CONJOINTE.
gainithir	*-gainethar.*

Il est impossible de dire à quoi remontent exactement les formes irlandaises. La désinence *-thir* de la flexion absolue peut représenter **-teri* avec un *th* spirant issu de *t* à l'intervocalique; la forme conjointe s'expliquerait mieux par *-to+r+voyelle*. Mais il se peut aussi, et c'est l'explication la plus vraisemblable, que la répartition de *-thir* et de *-thar* soit due à l'influence analogique de l'actif qui oppose, par exemple, aux 1re et 3e personnes du pluriel des désinences primaires

FLEXION ABSOLUE.	FLEXION CONJOINTE.
-imme	*-am*
-it	*-at.*

La voyelle *i* aurait été considérée en irlandais comme caractéristique de la flexion absolue, la voyelle *a* de la flexion conjointe.

Troisième personne du pluriel. — D'une troisième personne de pluriel médio-passive

**bheronto*

combinée avec la caractéristique *r*, est résulté

feruntur.

Comme à la 3e personne du singulier, l'osque a *-ter* : karanter «pascuntur, uescuntur»; marrucin *ferenter* «feruntur»; mais l'ombrien se rapproche du latin et ne connaît que *-tur* : emantur «emantur», terkantur «suffragentur, testentur».

Les formes irlandaises sont :

FLEXION ABSOLUE.	FLEXION CONJOINTE.
gainitir	*-gainetar.*

La persistance du *t* prouve qu'il faut partir d'une désinence de pluriel **-o-nt-* plus les mêmes caractéristiques de médio-passif qu'au singulier. *T* subsiste en effet quand il représente un ancien groupe *-nt-*; ainsi l'irlandais oppose *cét*, cf. gallois *cant*, breton *cant*, et lat. *centum* à *athir*, cf. lat. *pater*, etc.

Les troisièmes personnes du singulier et du pluriel du médio-passif italique n'ont pas de désinences primaires : celles-ci ont entièrement disparu du système médio-passif italique.

Deuxième personne du singulier. — Elle se présente sous la forme

nāscere
nāsceris

qui est extrêmement instructive; au premier examen elle donne lieu à une observation très importante : la caractéristique *r* du passif n'y apparaît pas. La deuxième personne de singulier du passif n'a pas subi l'influence du passif impersonnel.

La désinence *-re* remonte à un i.-e. **-se* alternant avec **-so* attesté par grec *-σο*; cf. Meillet, *Introduction*, 2e éd., p. 201. Cette désinence *-se/so* se retrouve dans iranien *-ha -ša* (Brugmann, *Abr. de gramm. comp.*, § 786, p. 629 de la trad. franç.). Le latin a donc ici un vocalisme *e* comme les formes osco-ombriennes de troisième personne du singulier. Il est inexact d'expliquer *-re*, comme on le fait généralement, par un ancien **-so* : les voyelles des syllabes finales se modifient bien devant *s* en latin, généralement dans le sens de la fermeture, mais sans changer de série. Les voyelles palatales restent dans la série palatale, les voyelles vélaires dans la série vélaire. Ainsi :

-es >*-is*
-os >*-us.*

Mais il n'y a pas d'exemple de

-o >*-e.*

D'ailleurs des inscriptions dialectales ont gardé la trace de la forme alternante *-*so*-. On lit :

spatiarus, *C. I. L.*, I, 1220 (inscription de Bénévent);
utarus, *C. I. L.*, I, 1267 (inscription de Venouse);
figarus, *C. I. L.*, IV, 2082 (inscription de Pompéi);
patiarus, *C. I. L.*, VI, 10736 (inscription gréco-latine trouvée à Rome qui comprend 11 lignes de grec terminées par : *ne sis molestus ne patiarus hoc et ollas inclusas caue*). La finale *-us* semble avoir été particulière aux dialectes de l'Italie méridionale, qui employaient également *-us* au génitif singulier des thèmes à consonne et à diphtongue; à Pompéi on lit : *Gorgonus*, *C. I. L.*, IV, 4089; *aerus* (*ibid.*, 2440) qui sont comparables à *figarus* (voir *Parler de Préneste*, *M. S. L.*, XIII, 347). L'irlandais a une seconde personne de déponent différente :

cuirther « tu jettes »

qui n'a de comparable que le sanskrit *-thāḥ*, par exemple dans *bhárethāḥ*. Le latin, le grec et l'iranien marchent de pair, tandis que l'irlandais se trouve réuni au groupe le plus oriental du domaine indo-européen. De plus, tandis que le latin conserve une désinence purement moyenne, l'irlandais, moins conservateur, a ajouté, d'après l'analogie de la troisième personne du singulier, *r* du passif à son déponent.

Quant au doublet *nāsceris*, il s'explique par une analogie toute simple. Étant donné que *nāscere* servait à la fois de deuxième personne d'indicatif et d'impératif, d'après l'opposition *agis*, *age* en face de :

nāscere « tu nais » et « nais »,

on a refait :

nāsceris « tu nais »

qui a réintroduit dans la flexion le sentiment d'une deuxième personne.

L'impératif *nāscere* n'a d'analogue que le grec ἔπεο. L'indo-iranien a une désinence *-sva*, skr. *bódha-sva*, *bhára-sva*; l'irlandais a une désinence *-the*, *cuirthe* « jette » qui diffère de la deuxième personne d'indicatif par l'absence de *r* final.

La répartition de *sequere sequeris*, *nāscere nāsceris* montre le caractère récent du second type. *Sequere* est normal dans les plus anciens textes; les exemples de *sequeris* sont extrêmement rares et peu probants. A côté de 169 formes en *-ere* employées par Plaute, Neue-Wagener, *Formenlehre*, 3e éd., III, p. 203, ne donnent que 30 exemples de *-eris*, dont la plupart sont dou-

teux, et dont quelques-uns sont faux. Parmi ces derniers citons *M. G.*, 505, où au lieu de *sectaris*, il faut lire :

ibi dum condignam te sectatu's simiam

sectaris est la leçon des manuscrits de Servius, *ad Georg.*, II, 296.

Trin., 708, où *te tueris* est une correction de Merula; le vers est corrompu, les manuscrits portent :

etiam ob stultitiam tuam te + curis + multabo mina

Men., 256, où *reuorteris* est un subjonctif parfait, comme le prouve la leçon *reuortereis* de l'Ambrosianus :

ne tu hercle, opinor, nisi domum reuortereis

Rud., 792 :

fac istuc quod minitare; sed nunc interim

les manuscrits ont *minitares*, c'est-à-dire un redoublement de *s* de *sed*; mais il n'y a pas trace de *minitaris* donné par Neue.

Curc., 200 (troch. septén.) :

hoccine fieri, ut immodestis hic te moderes moribus

tel est le texte de Lindsay; les manuscrits ont *sic... modereris* qui rend la scansion impossible.

Ep., 583 (troch. septén.) :

tuom uocas me atque osculare, quid stas stupida? quid taces?

osculare est sans variante dans les manuscrits.

Ailleurs le vers est également possible avec *-re* : *Pers.*, 347 (sén. iamb.) :

nonne antestaris? tuan ego caussa carnufex

Pers., 749 (sén. iamb.) :

qui hic commercaris ciuis homines liberos

Rud., 161 :

qui herculis + socius + esse diceris

fin de vers altéré.

Most., 1178 (troch. septén.) :

quid grauaris? quasi non eras iam commeream aliam noxiam

Truc., 143 (sept. iamb.) :

illa haud ego, habuit publicum : peruorse interpretaris

fin de vers.

Most., 1081 (troch. septén.) :

quid iam? scio, iocaris tu nunc ‹istuc›. nam ille quidem hau negat

vers corrompu; les mss ont *tu nunc tu*; *istuc* est une restitution de Schœll. Si on l'admet, le vers est possible avec *iocare*.

Aul., 152 (anapestique) :

tua dicta soror : lapides loqueris

fin de vers.

Bacch., 569 (troch. septén.) :

quid duas? — atque ambas sorores. — loqueris nunc nugas sciens

Men., 298 (sén. iamb.) :

pro sano loqueris quom me appellas nomine

Amph., 344 (troch. septén.) :

aïn uero. — aio enim uero. — nerbero. — mentire nunc

texte de Lindsay; les mss ont *mentiris*.

Cist., 750 (sén. iamb.) :

mentiris nam mea gestitauit non tua

Aul., 211 (troch. septén.) :

dum quidem ne quid perconteris, quod non lubeat proloqui

mss : *mihi non*.

Pseud., 1047 (sén. iamb.) :

ubi perconteris me, insidiis hostilibus

mss : *percunctetis*.

Epid., 5 (troch. dim. cat.) :

sati'recte oculis uteris

fin de vers.

-ris n'est donc certain chez Plaute que dans *Amp.*, 702 (troch. iamb.) :

etiam tu quoque adsentaris huic? — quid uis fieri?

M. Havet lit : *Eüa! tu quoque adsentaris nunc huic?*

Trin., 789 (sén. iamb.) :

nonne arbitraris eum adulescentem anuli

Trin., prol. 1 (peut-être postérieur à Plaute), sén. iamb. :

sequere hac me, gnata, ut munus fungaris tuom

Pers., 744 (sén. iamb.) :

te quoque etiam ipsum ut lamenteris? — occidi

Asin., 611 (septén. iamb.) :

qur ergo minitaris tibi te uitam esse amissurum

Capt., 963 (troch. septén.) :

heia, credo ego inperito plagas minitaris mihi

Pseud., 237 (septén. anapest.) :

in rem quod sit praeuortaris quam in re aduorsa animo auscultes

M. G., 1171 (troch. septén.) :

quasique eius opulentitatem reuerearis et simul

Poen., 1088 (et non 1076 donné par Neue), sén. iamb. :

profecto uteris ut uoles operam meam.

Soit en tout 9 exemples.

Térence n'emploie jamais le type *sequeris* (Engelbrecht, *Studia Terentiana*, p. 81).

A l'époque classique les deux formes existent l'une à côté de l'autre, et Cicéron les répartit systématiquement : au présent de l'indicatif il emploie généralement *-ris*, pour éviter une confusion avec l'impératif, et sur le modèle de *agis*, *age*; mais au subjonctif présent et imparfait, au futur et à l'imparfait de l'indicatif, où la confusion n'est plus possible, il emploie le plus souvent *-re* (Neue-Wagener, III^3, p. 204 et suiv.).

Première et deuxième personnes du singulier et du pluriel. — Il existait certainement en indo-européen des désinences secondaires de première personne du pluriel médio-passif, attestée par l'accord de skr. *-mahi*, de gâth. *-maidī*, de gr. *-μεθα*. Pour la

deuxième personne du pluriel l'état indo-européen est beaucoup moins clair; le skr. *-dhvam*, gâth. *-dūm* ne se concilient pas avec le gr. *-σθε*. De même pour la première personne du singulier moyen aux temps secondaires, les langues divergent : le sanskrit a *-i* (*-e*), le gâthique *-ī*, le dorien *-μᾱν* (voir Meillet, *Introduction*, 2e éd., p. 200).

Il n'y a pas trace de ces désinences dans les langues occidentales; seul le vieil-islandais a conservé un souvenir, d'ailleurs isolé, d'une désinence primaire moyenne dans *heite* «je m'appelle», norrois runique *haite* «je m'appelle» (voir Brugmann, *Abr. de gramm. comp.*, § 785). Ainsi le latin a :

sequor
sequimur;

l'irlandais :

gainiur
gainimmir *-gainemmar*,

qui n'ont plus rien de l'ancien moyen. *Sequor* est formé de la forme active des verbes thématiques *+r*; *sequimur* de la désinence active *-mo+r*. Les formes irlandaises, plus compliquées dans le détail, doivent recevoir une explication analogue. En gotique, ce sont les troisièmes personnes de singulier et de pluriel médio-passives qui jouent le rôle de premières personnes de singulier et de pluriel; *bairada* signifie à la fois «je suis porté» et «il est porté»; *bairanda* «nous sommes portés», «vous êtes portés» et «ils sont portés».

La deuxième personne de pluriel est rendue par des procédés nouveaux dans le groupe italo-celtique. L'irlandais introduit purement et simplement dans la flexion du déponent les formes actives :

cuirthe *-cuirith*.

Le latin a *sequiminī*, qu'on a expliqué soit comme répondant à un participe présent moyen du type gr. *ἑπόμενοι*, soit comme étant un infinitif en **-menai*, cf. gr. *-μεναι*, skr. *-mane*, qui, d'abord employé à l'impératif, aurait pénétré dans la flexion de l'indicatif (Sommer, *Hdb. d. lat. Laut. u. Forml.*, p. 536). Quoi qu'il en soit, *sequiminī* est une forme nominale, en dehors de tout le système verbal ancien.

Ainsi la flexion du médio-passif latin comprend :

une désinence moyenne : *sequere*;
deux désinences moyennes *+r* : *sequitur*, *sequontur*;
deux désinences actives *+r* : *sequor*, *sequimur*;
une forme nominale : *sequiminī*.

Ce type de flexion vaut pour l'ensemble de l'infectum : imparfait *sequēbar*, *ferēbar*, futur *sequar*, *ferar*, subjonctif présent *sequar*, *ferar*, subjonctif imparfait *sequerer*, *ferrer*. Seul l'impératif a encore besoin d'un éclaircissement.

Impératif déponent et médio-passif. — A l'époque républicaine, la désinence *-tō* est encore usitée. « Nonnulli ueterum etiam actiuo more tempus futurum imperatiuo modo ex uerbis quoque passiuae declinationis usurpauerunt, ut Tullius in dialogis de republica nitito, cum nitor sit positio uerbi. » Diomède, *G. L. K.*, I, 339, 31. Caton a encore *opsequito*, *A. G.*, 5, 6; *persequito*, *A. G.*, 49, 2; *utito*, 96, 2; on lit *utunto*, *C. I. L.*, I, 204, col. 1, l. 8 (à côté de l'infinitif *utei*). Dans les textes de lois, Cicéron emploie *tuento*, *Leg.*, 3, 3, 7; *patiunto*, *Leg.*, 3, 4, 11, cf. *censento*, *C. I. L.*, I, 198, 77.

L'absence de *r* n'est pas étonnante puisque étymologiquement *-tō* n'est pas une désinence verbale, mais l'ablatif d'un démonstratif indo-européen : **tōd*. Mais au point de vue latin, *-tō* apparaissait comme faisant partie du système de la conjugaison; aussi s'y est-il ajouté l'élément *r* du médio-passif, d'où *sequitor*, *legitor*, etc. L'innovation est comparable à celle qui, d'après *age*, *agite*, a créé sur *agitō*, *agitōte*. Diomède, *G. L. K.*, I, 339, 29; « loquitor, largitor reperimus apud Terentium, « loquitor paucula [1] » idem « de te largitor puer [2] », id est loquere et largire, et Plautus in Pseudulo « pietatem ergo amplexator [3] ».

En outre, il existe à l'impératif une désinence en *-minō*, attestée surtout à l'époque républicaine, qui sert à la fois de deuxième et de troisième personne du singulier, Plaute, *Pseud.*, 859; si quo hic gradietur, pariter *progredimino*; *Epid.*, 695 : facto opere *arbitramino*; et dans les textes de lois : is eum agrum nei habeto niue *fruimino*, *C. I. L.*, I, 199, l. 32; *profitemino*, *C. I. L.*, I, 206, l. 3. Cette forme en *-minō* est une création récente et analogique. Etant donné qu'à l'actif on avait une deuxième personne pluriel d'indicatif *legite*, à laquelle correspondait un impératif singulier *legitō*, il était facile d'imaginer pour faire face à *legiminī* un impératif *legiminō*.

Les grammairiens signalent une désinence *-minor* qui n'est pas autrement attestée (voir les témoignages dans Neue - Wagener, *Formenl.*, III, 210). D'ailleurs, ces impératifs n'ont guère été employés qu'à l'époque républicaine, et rarement; les auteurs de l'époque impériale semblent les ignorer.

[1] *Heaut.*, 828.
[2] *Ad.*, 940.
[3] *Pseud.*, 292.

Cette fois les dialectes italiques fournissent un type analogue : l'ombrien a *persnihimu*, persnihmu «precator», avec un pluriel *persnihimumo*, créé sur le modèle de l'actif *fututo* «estote», habetutu, *habituto* «habento», cf. Buck, *Gramm. of osc. umbr.*, § 237. L'osque a *censamur* «censetor», qui a la caractéristique *r* du passif.

Formes nominales du verbe. — Le participe présent médio-passif indo-européen n'a pas été conservé en latin, sauf peut-être dans *sequiminī*; il n'y en a de traces que dans des noms isolés : *alumnus*, *Vertumnus*, *autumnus*, correspondant à des participes avestiques en *-mna*. L'élimination de ce participe s'est réalisée à peu près partout, sauf en indo-iranien, en grec, en baltique et en slave. En latin, sa disparition s'explique d'autant mieux que le participe présent actif de verbes indiquant l'action d'une manière absolue avait la valeur médio-passive. *Vehens* est à la fois participe de *uehō* et de *uehor*, et l'on disait *uehens equo*, *uehens quadrigis* à côté de *uehens clitellas*; *pascentes agnos* (= βοσκομένους) à côté de *campum pascentem cycnos* (= βόσκοντα). C'est ainsi qu'on lit *uoluentibus annis*; *gignentia* (= φυόμενα), *conspiciens ad se ferentem* (φερόμενον), *euidens* (= φαινόμενος), *infans* (= ἄρρητος), *inpotens* (ἀνεκβίαστος), voir Bücheler, *Mélanges Boissier*, 85 et suiv., et Neue-Wagener, *Formenl.*, III, p. 11 et suiv. Ici le latin ne fait que continuer l'état indo-européen; un verbe tel que gr. φέρω, lat. *ferō* accompagné d'un nom à l'accusatif signifiait «je porte», mais, employé absolument, «je me porte»; ce dernier sens apparaît encore dans διαφέρω, *differō* «je me porte d'une manière différente»; cf. *habeō* «je tiens» et «je me tiens», cité par Nonius, 318, 5 et suiv. Afranius *Excepto* (136) :

ubi hic Moschis, quaeso, habet meretrix Neapolitis?

Accius, *Philocteta* (537) :

ubi habet? urbe agrone?

Plautus, *Aulularia* (5) :

patri, auo iam huius, qui nunc hic habet.

A l'époque classique, c'est au fréquentatif *habitō* qu'a été réservé cet emploi.

Le participe en *-ndus*, qui n'a de correspondant dans aucune langue indo-européenne, est d'origine inconnue; on trouvera un essai d'explication avec une bibliographie détaillée dans un article de M. Lebreton, *M. S. L.*, XI, 145 et suiv. M. Sommer, *Hdb. d. lat. Laut u. Forml.*, 650 et suiv., a esquissé une autre hypothèse : on n'ose espérer une solution définitive de cette énigme.

Infinitif présent médio-passif. — Deux formes d'infinitif présent médio-passif apparaissent en latin, *agī* et *agier*, qui sont toutes les deux également obscures. *Agī*, que rien ne rattache morphologiquement au médio-passif, a été rapproché de l'infinitif védique *ajé* «pour conduire», i.-e. **ag-ai*, **ag-ei*, mais *ī* de *agī* ne représente pas nécessairement une ancienne diphtongue.

Dans la flexion des première, deuxième et quatrième conjugaisons apparaît une désinence *-rī*, *amārī*, *monērī*, *audīrī*, qui, selon certains, représenterait un datif du type védique *jīváse* «pour vivre», c'est-à-dire *s* + *voyelle* + *i*. Cette hypothèse est rendue invraisemblable par le *pakarī* de l'inscription de Duenos, qui est antérieure au rhotacisme et à la simplification des diphtongues (cf. Thurneysen, *K. Z.*, XXXV, 212).

Agier, *amārier*, etc., sont sans explication. Peut-être est-ce une combinaison de *agī* et d'un doublet **ager* de *agere*; Charisius, *G. L. K.*, I, 124, cite une forme *biber dare* de Fannius. On peut imaginer aussi que *-ier* est formé de la désinence *-ī* à laquelle on aurait ajouté une caractéristique de passif. L'obscurité des formes d'infinitif s'explique par le fait que l'indo-européen ne possédait rien de semblable. Il existait en indo-européen des noms avec des morphèmes spéciaux exprimant l'action ou l'acte, qui ont pu fournir des infinitifs. Mais ceux-ci ont été créés par chaque langue séparément, et l'on est en présence d'un système particulier à chacune d'elles, et complètement achevé à date historique.

Infinitif futur passif. — L'infinitif futur passif est une forme composée de l'infinitif impersonnel du verbe signifiant «aller» *īrī* + l'accusatif du supin, soit *datum īrī*. Une phrase comme :

> nisi se sciat uilico non datum iri

Plaute, *Cas.*, 699, voulait dire «si elle ne sait pas qu'on ne va pas la donner au fermier».

Le mode de formation apparaît encore dans Térence, *Ad.*, 694 :

> credebas dormienti haec tibi confecturos deos?
> et illam sine tua opera in cubiculum iri deductum domum?

«et qu'on allait te la mener (qu'on te la mènerait), chez toi dans ton lit?» *Ire* étant un verbe intransitif et par conséquent sans passif, on n'a pu créer *datum īrī* qu'à l'époque où la valeur de l'infinitif en *-ī* apparaissait encore comme celle d'un impersonnel. Le fait est important pour la théorie générale du passif.

Formes du perfectum. — Comme le germanique et le celtique, le latin a perdu toute trace du parfait moyen indo-européen, et

s'est créé un perfectum médio-passif au moyen de l'adjectif verbal en *-to-* accompagné des différents temps et modes de *esse*. Cet adjectif marquant l'état, ou l'action achevée, pouvait facilement s'adapter à l'expression du parfait. Sur son emploi dans les langues italiques, l'essentiel a été dit par M. Brugmann, *I. F.*, V, 89 et suiv.

EMPLOI DES FORMES.

L'infectum du passif latin est donc sorti de la contamination d'un impersonnel caractérisé par *r*, avec des désinences moyennes. Dans la mesure où il contient des formes actives avant *r*, elles ne font que préciser la valeur personnelle de certaines formes qui se terminent par *r*, comme *legor*, *legimur*. L'usage syntaxique qui en est fait est conforme à ces origines. L'étude qui suit a pour objet d'établir que le passif a la valeur à la fois d'un impersonnel et d'un moyen. Il a paru bon, pour mettre en relief ce double emploi du passif, de ne pas se borner à l'étude d'un seul auteur; comme il s'agit ici de langue et non pas de style, peu importe qu'on ait un dépouillement complet des œuvres de tel ou tel. D'un autre côté, pour ne pas donner de caractère tendancieux à la recherche, il a fallu n'omettre aucun exemple des textes étudiés, les signaler et les interpréter tous. Les listes suivantes comprennent un relevé complet des formes de passif rencontrées dans cinq comédies de Plaute, *Casina*, *Miles Gloriosus*, *Poenulus*, *Stichus*, *Trinummus* [1], toutes conservées par le Palimpseste; deux comédies de Térence *Adelphoe*, *Phormio* [2]; le *De Agricultura* de Caton [3]; le premier livre des *Res Rusticae* de Varron [4]; la *Diuinatio in Q. Caecilium* de Cicéron [5]; les livres II et III du *De Bello Gallico* de César [6]. A ces textes littéraires on a joint quelques textes épigraphiques importants, l'*Epistula consulum ad Teuranos de Bacchanalibus* (Sc. des Bacchanales), 186 av. J.-C., *C. I. L.*, I, 196; la *Lex Bantina* (entre 133 et 118 av. J.-C.), *C. I. L.*, I, 197; la *Lex Acilia repetundarum* (123-122 av. J. C.), *C. I. L.*, I, 128; la *Sententia Minuciorum* (117 av. J.-C.), *C. I. L.*, I, 199; la *Lex Agraria* (111 av. J.-C.), *C. I. L.*, I, 200; la *Lex Iulia Municipalis* (45 av. J.-C.), *C. I. L.*, I, 206. On aura par là une idée suffisante de l'évolution du passif au cours de la période républicaine; il n'a

[1] Citées d'après l'édition donnée par M. Lindsay, *T. Macci Plauti Comoediae*, Oxford Clarendon Press, préface datée de 1903.
[2] Édition Umpfenbach, Berlin, Weidmann, 1870.
[3] Édition Keil, Leipzig, Teubner, 1895.
[4] Édition Keil, Leipzig, Teubner, 1889.
[5] Édition Émile Thomas, Paris, Hachette, 1892.
[6] Édition Henri Meusel, Berlin, W. Weber, 1894.

pas semblé nécessaire de pousser plus loin les recherches. A partir de Cicéron la langue littéraire est définitivement fixée, et c'est dans cet idiome officiel que continueront longtemps à écrire les écrivains de l'époque impériale. Les grammairiens, les maîtres d'école et les professeurs de rhétorique ayant codifié le bon usage, l'évolution normale de la langue parlée échappe presque entièrement aux recherches. Le caractère artificiel des documents leur enlève dès lors toute valeur probante.

Passif impersonnel. — A tous les temps et à tous les modes du passif infectum et perfectum, la troisième personne peut être employée d'une façon absolue, pour exprimer l'action verbale purement et simplement, sans indication du sujet agissant. Les verbes intransitifs et les verbes transitifs participent indistinctement à cet emploi. Cette valeur bien connue du passif se retrouve en osco-ombrien et dans les langues celtiques; mais il n'y a pas, comme dans ce groupe, d'exemple sûr d'indicatif impersonnel accompagné d'un pronom régime; on ne peut guère citer qu'un exemple d'Atta, 7 (Ribbeck, *Com. Rom. fragm.*, 3e éd.) :

nilne te populi ueretur, qui uociferere in uia?

où *te ueretur* équivaut à *uereris*, et un autre de Plaute, *Cas.*, 185 :

pessumis me modis despicatur modis.

Despicatur semble bien le passif impersonnel de *despico*, comme le prouve le vers 189 de la même comédie :

uir me habet pessumis despicatam modis.

De même, dans quelques endroits de Plaute, on trouve l'impersonnel suivi de l'accusatif :

M. G., 24 : nisi unum, epityra estur insanum bene

(*epityra* est un accusatif pluriel neutre).

M. G., 254 : inducamus uera ut esse credat quae mentibitur.

M. Lindsay, *Syntax of Plautus*, p. 53, cite encore :

Pseud., 817, teritur sinapis scelera

mais l'exemple est très douteux.

Pseud., 1261, ubi mammia mammicula opprimitur

(texte mal établi).

Dans Ennius, *Trag.*, 100 (Ribbeck, *Trag. Rom. fragm.*, 3e éd.).

incerte errat animus, praeter propter uitam uiuitur,

uitam est un accusatif dit «de l'objet intérieur», cf. Riemann et Goelzer, *Gramm. comp. du gr. et du latin*, Syntaxe, 245.

A part ces quelques restes très incertains, l'impersonnel est généralement employé seul, sans complément :

M. G., 1416 : et si intestatus non abeo hinc, bene agitur pro noxia
Poen., 835 : tenebrae, latebrae, bibitur, estur quasi in popina, hau [secus
Trin., 479 : nam ibi de diuinis atque humanis cernitur
Poen., 890 : Fide non melius creditur
Stich., 699 : nunc quia te amicum mi experior esse, credetur tibi
Cas., 131 : noctu ut condigne te cubes curabitur
Poen., 528 : an uero non iusta caussa est qur curratur celeriter
ubi bibas, edas de alieno

Plaute, ici, mélange les deux façons d'exprimer l'indéfini : l'impersonnel *curratur*, et les deuxièmes personnes de subjonctif *bibas*, *edas*.

Trin., 235 : et istuc et si amplius uis dari, dabitur
M. G., 1422 : dabitur
Poen., 734 : qui centum nummis minu' dicetur
Trin., 99 : male dictitatur tibi uolgo in sermonibus
Cas., 813 : sed crepuit ostium, exitur foras
Cas., 758 *a* : si tu iubes
en ibitur tecum
Trin., 578 : dic hoc negoti quomodo actumst. — ibitur
M. G., 946 : ne quid, ubi miles uenerit, titubetur.
Trin., 65 : edepol proinde ut bene uiuitur, diu uiuitur.

Térence :

Ad., 951 : recte datur
Ad., 957 : quid istuc? dabitur quandoquidem hic uolt
Ad., 979 : reddetur : ne time
Ph., 778 : de iurgio siletur.

Caton, *De Agricultura* :

bubus domitis biuis, cantherio uni, cum emptor pascet, domino pascere recipitur, CXLIX, 1; holeris, asparagis, lignis, aqua, itinere, actu domini usioni recipitur, CXLIX, 2; si aduersus ea quis fecerit, quod ipse eo die delegerit, pro eo nemo soluet neque debebitur, CXLIV, 1; cf. *ibid.*, 2 et 5; si operarii conducti erunt aut facienda locata erunt, pro eo resoluito, aut deducetur, CXLV, 1; si rotas uoles facere, tardius ducetur, sed minore sumptu, III, 6; de domino bono colono melius emetur, I, 5;

ubi nubilabitur, LXXXVIII;... si bene aedificaueris... fundus melior erit, minus peccabitur, IV, 1; ne cessetur, munditias facito, XXXVIIII, 2; caueat quam minimum in torcularium et in cellam introeatur, LXVI, 1; pecori et bubus diligenter substernatur, V, 7; uinum familiae per hiemem qui utatur, CIV; uti iussitur XIIII, 1.

Varron, *R. R.*, lib. I :

ut dicitur, 1, 1; relinquitur quot partes ea disciplina habeat, ut sit uidendum, V, 1; cohors exterior... operta stramentis fit ministra fundo, ex ea quod euehatur, XIII, 4; si uiae aut fluuii, qua portetur, aut non sunt aut..., XVI, 1; ne quis de fundo exeat..., si abierit, ut in uilicum animaduertatur, XVI, 5; cum iteratur, offringere uocant, XXIX, 2; arationes absolui, quae eo fructuosiores fiunt, quo caldiore terra aratur, XXXII, 1; et ita pangitur in serendo, XLIII; dicetur, inquit Agrius, de tertio gradu, XLIV, 3; solstitium dicitur fuisse, XLVI; tertio modo metitur, ut sub urbe Roma et locis pleris(que, ut stramentum subsicent, L, 2; ex eo intellegitur, quod..., LVI, 1; quod cum periculo introitur recenti apertione, LXIII.

César, *De Bell. Gall.*, lib. II, III :

ut fumo atque ignibus significabatur, *B. G.*, II, 7, 4; interim proelio equestri inter duas acies contendebatur, 9, 2; cum... omnium uoces audirentur expectari diutius non oportere, quin ad castra iretur, III, 24, 5; cum iam amplius horis sex pugnaretur, III, 5, 1; cum ab hora fere IIII ad solis occasum pugnaretur, III, 15, 5;
cum item ab hostibus constanter ac non timide pugnaretur, III, 25, 1.

Ce serait un non-sens de considérer, quoiqu'on le fasse généralement, *ab hostibus* comme le «sujet logique» de *pugnaretur*; si César avait voulu exprimer un sujet, il aurait écrit simplement «cum item hostes constanter ac non timide pugnarent». L'idée mise en relief ici n'est pas que *les ennemis* combattent, mais que l'on combat avec constance et courage; et ce que César veut indiquer, c'est qu'il trouve de la résistance, peu importe qu'elle vienne des ennemis ou d'une autre cause. De même dans *De Bell. Gall.*, V, 30: 1, «cum a Cotta...resisteretur», le fait important n'est pas que Cotta résiste, ce qui serait exprimé par «cum Cotta resisteret», mais qu'il y ait une résistance, dont l'origine n'a qu'une valeur secondaire. *Ab* dans ce cas veut dire «de la part de, en ce qui concerne», emploi très correct et très classique, cf. César, *B. G.*, III, 25 : ab decumana porta «du côté de la porte décumane»; III, 26, 2 : [cohortes] quae praesidio castris relictae intritae ab labore erant «les cohortes qui, laissées à la garde du camp, étaient restées fraîches en ce qui concerne la fatigue»; VII, 10, 1 : ne ab re frumentaria duris subuectionibus laboraret.

Cicéron, *Diuin. in Q. Caecilium* :

silebitur toto iudicio de maximis et notissimis illius furtis et iniuriis, x, 32 ; mihi... uidetur periculum fore ne, xiv, 46.

Inscriptions :

facitoque ioudicetur, *lex Bant.* l. 10 ; utei is unde petetur, *Rep.*, 24 ; is quei petet et unde petetur, *ibid.*, 26 ; quo]i petetur, *ibid.*, 86 ; de] reis quo modo iudicetur, *ibid.*, 49 ; nequis magistratus... [facito quo] minus setiusue fiat iudiceturue, *ibid.*, 70 ;

sei qu]id de eo agro loco ambigetur, *Agr.*, 33 ; quem ita emise habui]seue comperietur, *ibid.*, 68, 69 ; tandundem modum agri, quoi ita emptum esse comperiet[ur, *ibid.*, 69 ; utei ei satis supsig[netur, *ibid.*, 84.

Dans deux cas, l'impersonnel est suivi d'une proposition infinitive lui servant de complément.

neue quis... facito quominus ea rata sint... eisque optemperetur, *lex Iul.*, 164 ; eisque... domum denuntietur facito, se..., *ibid.*, 36 ; ubei continente habitabitur, *ibid.*, 20, 56 ; h(ac) l(ege) n(on) r(ogatur), *ibid.*, 52, 67, 76, 79, 81, 159.

Après les locutions impersonnelles telles que *potest*, *oportet*, *decet*, *licet*, *solet*, *aequom est*, *necesse est*, et les verbes marquant un ordre ou une défense, l'emploi de l'infinitif impersonnel en *-ī*, *-ier* est normal :

Plaute :

Trin., 720 : fulmentas iubeam suppingi socco ? non sisti potest
Trin., 730 : nullo modo
potest fieri prosus quin dos detur uirgini
Trin., 731 : namque hercle honeste fieri ferme non potest
ut eam...
M. G., 926 : eo pote fuerit lepidius pol fieri. Cf. *Poen*, 1056.
Trin., 759 : ab amico alicunde mutuom argentum roges.
— potin est ab amico alicunde exorari? — potest
Cas., 439 : ita fieri oportet
M. G., 765 : igitur id quod agitur, ⟨ei⟩ hic primum praeuorti decet
M. G., 737 : ... istis rebus desisti decet
Poen., 490 : an mi haec non credis? — credo, ut mi aequomst cre-
[dier.
St., 293 : ad me adiri et supplicari egomet mihi aequom censeo.
Cas., 344 : necessumst norsis gladiis depugnarier.
M. G., 1025 : quid me uoluisti? — quo pacto hoc Ilium appelli
uelis, id fero ad te consilium.
Cas., 501 : argento parci nolo
St., 187 : uolo inquam fieri, non amittam quin eas

M. G., 302 : ... ego mi iam nil credi postulo
Poen., 117 : caue dirrumpatis, quaeso, sinite transigi
M. G., 1225 : per epistulam aut per nuntium, quasi regem, adiri
[eum aiunt.

Térence :

Ad., 936 : fieri aliter non potest
Ad., 295 : e re nata melius fieri haut potuit quam factumst, era
Ad., 530 : non potest fieri
Ad., 626 : fieri potis est ut nequa exeat
Ad., 955 : dictumst uere et re ipsa fieri oportet
Ad., 302 : tot res repente circumuallant, unde emergi non potest
Ph., 402 : cuius de stultitia dici ut dignumst non potest
Ph., 535 : ... si pote fuisset exorarier
Ph., 640 : immo non potuit melius peruenirier
Ph., 773 : modo ut hoc consilio possiet discedi, ut istam ducat.

Dans les deux cas suivants :

Ph., 333 : aliis aliunde est periclum, unde aliquid abradi potest
Ph., 455-456 : mihi non uidetur quod sit factum legibus
rescindi posse

aliquid et *quod sit factum legibus* sont les compléments directs de *abradi*, *rescindi*, mais l'usage latin les a considérés comme des sujets de *potest*, *uidetur*, ce qui a entraîné la substitution dans les phrases de ce genre de la tournure personnelle à la tournure impersonnelle. On en trouvera plus loin de nombreux exemples.

Caton :

et uti sublinat locari oportet, XV, 1; eae (nuces) ubi primum incipiunt hiascere, tum legi oportet, XVII, 2; olea ubi matura erit, quam primum cogi oportet, LXIIII, 1; hoc amplius, quo modo uilicam uti oportet et quo modo eae imperari oportet, CXLII; si emptor... non soluerit, cui dari oportebit, si dominus uolet, soluat, CXLVI, 3; per aestatem ita ⟨uti⟩ dictum est fieri oportet, et ubi semen satum siet, stramentis operiri, ubi germinascere coeperit, tum demi, CLI, 4.

Varron :

itaque in oceano in ea parte ne nauigari quidem posse dicunt, II, 4; ... aut flumina propinqua, qua nauigari possit, XVI, 6; quod sit anni tempus, ut dici possit, XLVI; de instrumento, quo coli solet, XXIII, 1; quod potius illut administrasset, quam ad nos uenisset, aecum esse sibi ignosci, LXIX, 3; si proscideris, offringi oportet, id est iterare, ut frangantur glebae, XXXII, 1.

César :

his persuaderi ut diutius morarentur non poterat, *B. G.*, II, 10, 5; munimentum, quo non modo non intrari, sed ne perspici quidem posset,

II, 17, 4; ut non facile introrsus perspici posset, II, 18, 3; ubi intellexit neque hostium fugam... reprimi neque iis noceri posse, III, 14, 1; rostro enim noceri non posse cognouerunt, III, 14, 4; ubi diligentia nostrorum nihil his rebus profici posse intellexerunt, III, 21, 3.

Ici, *diligentia* est un ablatif indiquant la cause, *his rebus* vaut un instrumental, *nihil* est le complément de *profici* et se traduit par « en rien »; « quand ils comprirent que la surveillance des nôtres empêchait d'avancer en rien par ces procédés »;

cum... neque subsidio ueniri neque commeatus supportari... possent, *B. G.*, III, 2.

Il faut noter la confusion de la phrase impersonnelle avec la phrase personnelle; le nominatif pluriel *commeatus* considéré comme sujet par César a entraîné la forme de pluriel *possent*;

cum ad arma concurri oporteret, *B. G.*, II, 20, 1; conclamant omnes occasionem negotii bene gerendi amittendam non esse : ad castra iri oportere, III, 18, 5; cum omnium uoces audirentur expectari diutius non oportere, quin ad castra iretur, III, 24, 5; ut non nequiquam tantae uirtutis homines iudicari deberet ausos esse transire latissimum flumen, II, 27, 5; pugnatumque ab hostibus ita acriter est, ut a uiribus fortibus... pugnari debuit, II, 33, 4; cum... nostri quid sine imperatore... efficere possent perspici cuperent, III, 21, 1.

Cicéron :

uellem, si fieri potuisset, XIII, 43; ut in actoribus Graecis fieri uidemus, XV, 48.

Inscriptions :

La langue des inscriptions officielles, plus archaïque que la langue littéraire contemporaine, a conservé quelques exemples de l'accusatif complément d'un infinitif impersonnel :

Repet., 13 : queiue quaestione ioudicioque puplico conde]mnatus siet, quod circa eum insenatum legei non liceat.

Lex Agr., 62 : quod eiu]s agri ex h. l. adioudicari licebit, quod ita comperietur, id ei heredeiue eius adsignatum esse iudicato.

Lex Cornelia de XX quaestoribus (81 avant J.-C.), II, l. 7-18 : quos quomque quaestores ex lege plebeiue scito uiatores legere sublegere oportebit, ei quaestores eo iure ea lege uiatores III legunto sublegunto ... dum ni quem in eis uiatoribus praeconibus legundeis sublegundeis in eius uiatoris praeconis locum uiatorem praeconem legant sublegant, quoius in locum per leges plebeiue scita uiatorem praeconem legei sub legi non licebit.

Sententia Minuciorum, l. 43 et 44 : Vituries, quei controuorsias Genuensium ob iniourias iudicati aut damnati sunt, seiquis in uinculeis ob

eas res est, eos omneis soluei mittei leiber[are]ique Genuenses uidetur oportere...

Comme *licēre* ne se construit pas avec l'accusatif mais avec le datif, les accusatifs dans *eum* insenatum legei non liceat, *uiatorem praeconem* legei sub legi non licebit ne peuvent être que les compléments de *legei*.

L'exemple de la Sententia Minuciorum est plus caractéristique encore, puisque le sujet de la proposition infinitive introduite par *oportēre* est exprimé : *Genuenses*. Il y a même dans la phrase une extension analogique du tour impersonnel, puisque le sujet agissant est exprimé. Le rédacteur a confondu deux phrases : « eos omneis soluei... uidetur oportere », et « eos omneis soluere... Genuenses uidetur oportere. », voir p. 44. Mais cette confusion n'était possible que parce qu'on avait le sentiment plus ou moins net que dans certains cas, l'infinitif en *-ī* pouvait recevoir un complément direct.

Emploi absolu :

S. C. B., l. 28 : ubei facilumed gnoscier potisit; *Rep.*, 66 : ubei de plano recte legi possitur.

La tournure impersonnelle a amené la création du barbarisme *possitur*, fait sur le modèle de *quitur*, la forme en *-ur* paraissant la caractéristique de l'impersonnel. Nonius cite, p. 508: Possetur, pro posset. Quadrigarius, *Annalium* lib. I (33) :

cum non possetur decerni, utrius putaretur uictoria esse.

Poteratur, pro poterat. Caelius, *Annali* lib. I (7) :

cum iure sine periculo bellum geri poteratur.

Potestur, pro potest. Pacuuius, *Chryse* (100) :

siqua potestur inuestigari uia.

Quadrigarius, *Annali* lib. III (47) :

adeo memorari uix potestur, ut omnes simul suom quisque negotium adorti essent.

Sur l'emploi analogue de *quitur, nequitur*, voir Lindsay, *Syntax of Plautus*, p. 55.

Lex Iul. Mun., 16 : u(nde) d(e) p(lano) r(ecte) l(egi) p(ossit).
Rep., 31 : iubetoque] conquaeri in terra Italia.

Adjectif verbal en -ndus. — L'adjectif verbal en *-ndus*, marquant l'obligation s'emploie à l'impersonnel avec un complément direct à l'accusatif. Cet emploi, rare chez les comiques, est assez fréquent dans Varron; il en subsiste encore des traces dans Cicéron, *De Sen.*, 2, 6 : « tanquam longam aliquam uiam confeceris, quam nobis quoque ingrediundum sit » : *P. Scauro*, II, 13 « obliuiscendum nobis putatis matrum in liberos, uirorum in uxores scelera! » (Riemann, *Syntaxe latine*, 5e éd., p. 474). Il est à peine besoin de rappeler que le grec use de la même façon de l'adjectif verbal en *-τέος*.

Plaute :

Trin., 869 : hercle opinor mi aduenienti hac noctu agitandum uigi-
[lias

Varron :

sic... uenalium greges dicemus agri culturam esse, si propter istam rem habendum statuerimus, II, 21; igitur primum de solo fundi uidendum haec quattuor; fructus..., loco plano in cellis, item [ut] uasa uinaria et olearia potius faciendum, XIII, 1; praefectos alacriores faciendum praemiis, XVII, 5; in hoc genere semiuocalium adiciendum de pecore ea sola quae agri colendi causa erunt, et quae solent esse peculiaria paucá habenda, XIX, 3 (mélange de l'impersonnel et du personnel); quos rudis neque minores trimos neque maiores quadrimos parandum, XX, 1; hos ueteranos ex campestribus locis non emendum in dura ac montana, XX, 2; in confragroso enim haec ac difficili ualentiora parandum et potius ea quae per se fructum reddere possint, XX, 5; canes potius cum dignitate et acres paucos habendum, XXI, 1; neque eam minus binis arandum, ter melius, XXVII, 2; serendum uiciam, lentem, XXXII, 2; cuius surculi cortirem integrum seruandum et eum sic exacuendum, XLI, 2; ne extrinsecus imbres noceant..., argilla oblinendum ac libro obligandum, XLI, 2; prope aream faciendum umbracula, LI, 2; parietes et solum opere tectorio marmorato loricandum, LVII, 2.

Emploi sans complément.

Plaute :

Poen., 1243 : nil tecum ago, apscede opsecro. — atque hercle mecum
[agendum est
M. G., 35 : adsentandumst
M. G., 1210 : quia ero te carendum est optumo
Cas., 411 : malo, Chaline, tibi cauendum censeo
St., 618 : sane faciundum censeo
M. G., 170: si optandum foret
Trin., 379 : egone indotatam te uxorem ut patiar? — Patiundumst
[pater

Cas., 409 : patiundum est
M. G., 180 : uae mihi... quoi pereundumst, cf. 359
M. G., 793 : ita praecipiundum est
St., 757 : siquidem mihi saltandum est
Poen., 855 : ut enim ubi mihi uapulandum sit, tu corium sufferas
Poen., 397 : nam mihi iam uideo propter te uictitandum sorbilo.

Térence :

Ph., 457 : ego amplius deliberandum censeo
Ad., 664 : atque etiam si est, pater,
dicendum magis aperte
Ph., 580 : quo pacto aut unde mihi sit dicundum ordinest
Ad., 840 : faciundumst
Ad., 951 : si multumst, tamen
faciundumst
Ph., 249-250 : molendum usque in pistrino, uapulandum, habendae [compedes,
opus ruri faciundum

Mélange de l'impersonnel et du personnel.

Ad., 792 : paratae lites, succurrendumst.

Caton :

Pas d'exemple d'impersonnel.

Varron :

cogitans esse properandum, I, 1 ; dicendum magis eam fuisse..., II, 4 ; prius discernendum utrum..., II, 12 ; relinquitur quot partes ea disciplina habeat ut sit uidendum, V, 1 ; de hominibus, per quos colendum, V, 4 ; curandum ne aduersam eam ponas, XII, 1 ; animaduertendum etiam si qua erunt loca palustria, XII, 2 ; uitandum... ne in eas partes spectet uilla, XII, 3 ; familia ubi uersetur prouidendum, XIII, 1 ; faciundum etiam plaustris... ut satis magna sint tecta, XIII, 2 ; ita secundum aream faciendum, ubi..., XIII, 5 ; neque illis concedendum ita imperare, ut..., XVII, 5 ; quo sequendum nobis in singulis fundis, dum sumus nouicii, triplici regula, XIX, 2 ; ...de operariis ...communicandum quoque cum his, XVII, 6 ; quod ad uecturas, item instituendum ut..., XX, 2 ; nec non contra si incidit, ut sit uitandum, XX, 2 ; tum ita subigendum, ut minutatim adsuefaciant ; neque pertinaciter, quem feceris dextrum, in eo manendum, XX, 3 ; de indomitis quadripedibus ac pecore faciendum, XXI, 1 ; uinea quo in agro serenda sit, sic obseruandum, XXV, 1 ; primo praeparandum, secundo serendum, tertio nutricandum, quarto legendum, quinto condendum, sexto promendum, XXXVII, 4 ; ad alia in praeparando faciendi scrobes aut repastinandum aut sulcandum..., ad alia arandum aut fodiendum..., XXXVII, 4 ; quaedam si bubus et aratro proscideris, et iterandum, XXXVII, 5 ; quae loca in agro stercoranda uidendum, XXXVIII, 1 ; *id.* XL, 4 (2 fois) ; XL, 5 ; XLI, 3 ;

surculis potius utendum, XLI, 4; uidendum necubi aqua consistat, XLV, 2; cum est matura seges, metendum, L, 3; quae uendenda uidendum, quae quoque tempore oporteat promi.

César :

ne cum tanta... confligendum sit, *B.G.*, II, 5, 2; non cunctandum existimauit quin..., III, 23, 7; nisi aequo loco... dimicandum non existimabat, III, 17, 7; dubitandum non existimauit, II, 2, 5; partiendum sibi... putauit, III, 10, 3.

Cicéron :

dicendum necessario est de contentione nostra, III, 10; quo die... mihi dicendum sit. XIII, 41; quicum modo disserendum, non omni ratione pugnandum certandumque sit, XIII, 44; etenim ista quaestura ad eam rem ualet ut elaborandum tibi in ratione reddenda sit quamobrem..., XIX, 62; perficiendum est... ut homines te non solum audiant, XII, 39; ...non ut ob eam ipsam causam postulandum sit ut..., XIX, 62; omni ratione erit dimicandum, XXI, 72.

Inscriptions :

S. C. Bacch., l. 3 : ita exdeicendum censuere.

Emploi du perfectum impersonnel. — De même que l'attique emploie au parfait la forme périphrastique impersonnelle *γεγραμμένον ἐστί*, le latin se sert, pour rendre le perfectum impersonnel, de l'adjectif verbal en *-to-* au neutre, accompagné ou non de l'auxiliaire *esse*. Comme l'infectum, le perfectum impersonnel peut être accompagné d'un complément d'origine introduit par la préposition *a*, *ab*, *aps*, mais qui en aucun cas ne peut être considéré comme tenant lieu de sujet :

Plaute :

Poen., 805: factum a uobis comiter.
bonam dedistis. aduocati, operam mihi.

Agorastocles exprime d'abord ses remerciements dans une formule générale : « C'est bien agi de votre part », puis il précise en se servant du tour personnel : « comme aduocati, vous m'avez bien rendu service ».

Térence :

Ad., 662 : factum a uobis duriter
Ph., 1001 : ohe tu, factumst abs te sedulo.
pro fratre.

« Holà! toi, c'est assez de zèle pour ton frère. »

César :

celeriter... ex proximis castellis eo concursum est, pugnatum ab hostibus ita acriter, ut a uiris fortibus in extrema spe salutis... pugnari debuit, *B. G.*, II, 33, 3 et 4; inopia cibariorum, cui rei parum diligenter ab iis erat prouisum, III, 18, 6; non prius Virodoiucem reliquosque duces ex consilio dimittunt, quam ab iis sit concessum, arma uti capiant, III, 18, 7.

Impersonnel avec instrumental :

César :

B. G., III, 19, 3 : factum est opportunitate loci, hostium inscientia...ut...

Plaute :

Cas., 418 : pietate factum est mea atque maiorum.

« Cela résulte de... »

Impersonnel employé seul :

Plaute :

St., 751 : uapulat peculium, actum est
Trin., 308 : si animus hominem pepulit, actumst
Trin., 595 : sed id si alienatur, actum est de collo meo
M. G., 590 : usque adhuc actum est probe.

Actum est a deux valeurs : dans les trois premiers exemples, il correspond à fr. « c'en est fait »; dans le quatrième à « ça va », « jusqu'à présent ça va bien ».

M. G., 758 : sed eidem homines numquam dicunt, quamquam ad- [positumst ampliter
Cas., 91 : quia certum est mihi
...te semper sequi
Cf. 94 : sequi decretumst; et 294, 448, 522; *M. G.*, 303, 395, 485, 522, 574, 749.
Poen., 496-497, 630, 1304, 1420; *St.*, 141, 473, 482, 499, 503, 614, 684; *Trin.*, 511, 585, 838, 1063.
M. G., 77 : mihi... decretumst; *Poen.*, 501; *St.*, 218.
Poen., 607 : sati dictumst
Poen., 637 : facete dictum ! (phrase nominale)
Poen., 913 : haec cura clanculum ut sint dicta. — non dictumst
Cas.. 39 : sed abhinc annos factum est sedecim; cf. *Trin.*, 1010.
M. G., 37 : factum...est, memini fieri
M. G., 1091 : lepide factumst; cf. 1332.
M. G., 1409 : non de nihilo factumst

M. G., 1435 : iure factum iudico (phrase nominale)
Poen., 1067 : an mortui sunt? factum, — quod ego aegre tuli (phrase nominale); cf. 1326, et *St.*, 374.
Trin., 127 : factum neque facti piget, 429.
St., 94 : mane, puluinum. — bene procuras, mihi sati' sic fultumst
Trin., 600 : ibo huc quo mi imperatumst
M. G., 956 : nam hoc negoti clandestino ut agerem mandatumst [mihi
St., 676 : quoniam nuntiatum est
istarum uenturos uiros
M. G., 295 : nam tibi iam ut pereas paratum est, cf. *Poen.*, 909.
Poen., 813 : si quid bene facias, leuior pluma est gratia;
si quid peccatumst, plumbeas iras gerunt
Poen., 756 : ualent ut postulatumst, uerum non tibi
M. G., 1173 : satin praeceptumst? cf. *Poen.*, 594.
Poen., 764 : ita mi renuntiatumst
M. G., 1085 : quin ergo abeis, quando responsumst?
St., 774 : saltatum sati' pro uinost
Trin., 982 : fassu's Charmidem dedisse aurum tibi? — scriptum quidem
M. G., 1156 : quod apud nos fallaciarum sex situmst, certo scio
Poen., 823 : sati' spectatum est, deos atque homines eius neclegere [gratiam
St., 467 : ualuistin usque? — sustentatumst sedulo; cf. 586.
M. G., 1403 : ita me di ament, ultro uentumst ad me.

Perfectum d'impersonnels :

M. G., 826 : qui[d] lubitum est illi condormiscere?
M. G., 1221 : cum ipso pol sum locuta,
placide, ipsae dum lubitum est mihi, otiose, meo arbitratu
Trin., 566 : licitumst si uelles.
Trin., 430 : me eius miseritum est
Cas., 878 : pudet quem priu' non puditumst umquam.

Térence :

Ad., 325 : actumst
Ad., 210 : bene dicat secum esse actum
Ad., 612 : nec quid agam certum est! Cf. *Phorm.*, 239, 551.
Ad., 631 : cessatum usque adhuc est
Ph., 41 : quam inique comparatumst, ei qui minus habent
ut semper aliquid addant ditioribus
Ad., 955 : dictumst uere et re ipsa fieri oportet
Ph., 541 : ah! dictum sapienti sat est (proverbial, cf. Plaute, *Pers.*, 729).
Ad., 295 : melius fieri haut potuit quam factum est
Cf. *Ad.*, 448, 483, 798; 92; *Ph.*, 756, 1006; phrases nominales *Ad.*, 561; *Ph.*, 751, 883.
Ad., 474 : ignotumst, tacitumst, creditumst
Ph., 53 : lectumst : conueniet numerus quantum debui.

Ph., 135 : persuasumst homini, factumst : uentumst, uincimur
Ph., 779 : prouisum est, ne in praesentia haec hinc abeat
Ph., 283 : postquam ad iudices
uentumst, non potuit cogitata proloqui
Ph., 1010 : qui mihi, ubi ad uxorem uentumst, tum fiunt senes
Ph., 864 : ait esse uetitum intro ad eram accedere
Ph., 619 : uisum est mihi, ut eius temptarem sententiam.

Impersonnels :

Ph., 970 ; ubi quae libitum fuerit peregre feceris
Ph., 99 : miseritumst, cf. 501.

Caton :

ita uti dictum est, CLI, 4; uti supra scriptum est, CXVIII.

Varron :

itaque propterea institutum diuersa de causa ut, II, 19; sic factum ut Libero patri hirci immolarentur, II, 19; quae diiungenda essent a cultura cuius modi sint, quoniam discretum, III, 1 (phrases nominales); in quam inserunt, in ea paulo infra, quam insitum est, incidunt, XLI, 3.

César :

aegre eo die sustentatum est, *B. G.*, II, 6, 1; acriter pugnatum est, II, 10, 2; III, 21, 1, III, 22, 4; ad quos uentum erat, II, 11, 4 : III, 23, 2; ut erat imperatum, II, 11, 6; III, 26, 2; ut postea ex captiuis cognitum est, II, 17, 2; ut postea perspectum est, II, 32, 4; ut intellectum est, II, 33, 2; eo concursum est, II, 33, 3; cum... neque de frumento... satis esset prouisum, III, 3, 3; ut ante dictum est, III, 20, 1.

Cicéron :

factum est uti... 1, 2; magno studio mihi a pueritia est elaboratum, XII, 40; mulieri reddit quantulum uisum est, XVII, 57; si tantulum offensum titubatumque sit, ut ea, quae singillatim ac diu collecta sunt, uno tempore uniuersa perdamus, XXI, 72. M. E. Thomas remarque que «l'orateur, pour écarter tout mauvais présage, a évité l'actif, ou un régime comme *a nobis*».

Inscriptions :

utei suprad scriptum est, *S. C. B.*, 22, 29; quam suprad scriptum est, *ibid.* 25; aut quod cum...] lege Iunia sacramento actum siet, *Rep.*, 23; de quibus sibei consu]ltum siet, *ibid.*, 18; eorum maiorei parti satis factum erit. *ibid.*, 75; qui petiuerit et unde petitum erit, *ibid.*, 24, 27, quo de ea re in ious aditum erit, *Agr.*, 24, 30, 93, 102;

exceptum cauitumue est nei diuideretur, *Agr.*, 6, u[bei perf]ectum siet, *ibid.*, 99; utei s. s. est, *ibid.*, 23, 29 (2 fois), 44, 71, 72, 93; ex h. l. arb. pr. supsignatum non erit, *ibid.* 74; quibuscum tran]sactum est, *ibid.*, 91; quo quomque de ea re aditum erit, *lex Iul.*, 55; ut utei fruei liceat... cautum est, *ibid.*, 75; nisi queibus uteique leg. pl. ue sc. s. ue c. concessum permissumue e., *ibid.*, 72; proue quo datum depensum est erit, *ibid.*, 116; quemue ḳ(alumniae) praeuaricationis caussa accusasse fecisseue quod iudicatum est erit, *ibid.*, 120; neiue quis, quem aduersus ea creatum renuntiatum erit, *ibid.*, 139.

Il faut enfin signaler l'emploi du perfectum impersonnel après *uelle*, *opus esse*, *oportere*. On sait que *uelle* est souvent dans les prescriptions suivi d'un infinitif perfectum, par ex. *S. C. B.*, 4 :

nei quis eorum Bacanal habuise uelet

Tér. *Hec.*, 568 :

interdico ne extulisse extra aedem puerum uelis.

L'emploi du perfectum indique qu'on interdit l'existence, l'accomplissement d'un acte, d'une cérémonie. Au passif, on rencontre des phrases de ce genre :

Plaute :

Poen., 917, 918 : di inmortales meum erum seruatum uolunt
et hunc disperditum lenonem
Poen., 1119 : nuntiate ut prodeat
foras Giddeneni. est qui illam conuentam esse uolt
Poen., 1410 : ego, Poene, tibi me purgatum uolo.

Térence :

Ad., 162-163 : mihi nolle,
tu quod te posterius purges, hanc iniuriam
factam esse, huius non faciam.
Ad., 372 : huic mandes, si quid recte curatum uelis
Ph., 432 : aut te uisum aut auditum uelim?
Ph., 811 : uin satis quaesitum mihi istuc esse?

Plaute :

Trin., 887 : opu' factost uiatico ad tuom nomen
M. G., 1336 : aurem admotam oportuit
Tr., 416 : sero atque stulte, priu' quod cautum oportuit.

Térence :

Ad., 214 : adulescenti morem gestum oportuit.

Cet emploi du perfectum se retrouve dans les phrases impersonnelles suivantes :

Plaute :

Pœn., 642 : boni de nostro nec ferimus nec damus
neque pollicemur neque adeo uolumus datum.

Térence :

Ph., 153 : adeon rem redisse ut qui mihi consultum optime uelit [esse,
Phaedria, patrem ut extimescam !

Cf. Cicéron, *Diu. in Q. Caec.*, VI, 21 : inuitissimis his, quibus maxime lex consultum esse uolt.

Ph., 796 : iam illi datum est argentum ? — curaui ilico. — nollem [datum
Ad., 775 : sane nollem huc exitum
Ad., 165 : noui ego uestra haec : nollem factum
Ad., 919 : di tibi, Demea,
bene faciant, cum te uideo nostrae familiae
tam ex animo factum uelle
Ph., 787 : factum uolo, cf. 792.

Plaute :

Cas., 987 : ego intus quod factost opus
uolo accurare
St., 57 : igitur quaeramus nobis quid facto usu'sit ; cf. Térence *Ad.*, 429.
St., 61 : quod opus sit facto ; cf. Térence *Ad.*, 601, 996.
Trin., 807 : iam properatost opus
St., 354 : faciam. — factum oportuit

Ainsi l'impersonnel est commun aux deux thèmes, infectum et perfectum, du verbe latin et à tous leurs modes, et semble avoir été susceptible de recevoir un complément. Les formes nominales du verbe peuvent recevoir également la valeur impersonnelle, qui est exprimée soit par un infinitif d'un type spécial au passif, soit par le neutre des adjectifs verbaux. Aucune autre langue indo-européenne ayant gardé les désinences moyennes ne présente rien de comparable ; le passif impersonnel est à peu près inusité en grec ; on n'en cite que quelques rares exemples au parfait (Riemann et Goelzer, *Grammaire comparée du grec et du latin, syntaxe*, p. 244). Ce ne sont donc pas les désinences moyennes qui avaient ce sens en indo-européen commun, et il s'agit là d'une création des dialectes occidentaux.

Formes personnelles du passif. — Dans les formes personnelles du passif, qui comportent un sujet que les grammaires définissent d'ordinaire comme subissant l'action, il n'y a en réalité le plus souvent pas de sujet; et le mot qui, dans la phrase, joue ce rôle au point de vue grammatical, a la valeur d'un complément. Le verbe passif, surtout aux troisièmes personnes de singulier et de pluriel des formes verbales, et aux formes nominales de l'infectum infinitif et du participe en *-ndus*, conserve sa valeur primitive d'impersonnel, et doit se traduire par «on», tandis que son «sujet» grammatical est psychologiquement un objet. Les emplois des formes personnelles du passif recouvrent exactement ceux de l'impersonnel.

Plaute :

M. G.. 1058 : nisi huic uerri adfertur merces

Cas., 222 : neque salsum neque suaue esse potest quicquam, ubi [amor non admiscetur

Cas., 895 : quid intus agitur? «que fait-on là-dedans?», cf. *St.*, 528.

Poen., 551 : horunc hic nunc caussa haec agitur spectatorum fabula

Poen., 914 : at enim nihil est, nisi dum calet hoc agitur

Trin., 595 : sed id si alienatur, actumst de collo meo

Poen., 665 : inde nunc aufugit, quoniam capitur oppidum

Trin., 271-272 : certast res ad frugem adplicare animum, quamquam ibi [animo] labos grandis capitur

M. G., 347 : primus ad cibum uocatur, primo pulmentum datur.

M. G., 502 : nisi mihi supplicium uirgarum de te datur; cf. 511.

Poen., 925 : ita negotium institutumst, non datur cessatio

Poen., 1284 : ubi nec leno neque illae redeunt neque quod edim [quicquam datur

St., 140 : hostis est uxor inuita quae ad uirum nuptum datur

Trin., 713 : si mihi tua soror, ut ego aequom censeo, ita nuptum [datur

St., 688 : nam hinc quidem hodie polluctura praeter nos datur ne- [mini

St., 766 : stantem stanti sauium dare amicum amicae? eugae, eugae, sic furi datur!

Trin., 250-251 : nox datur : ducitur familia tota.

Trin., 679 : facilest inuentu : datur ignis, tam etsi ab inimico petas (deux indéfinis *datur*, *petas*)

Trin., 1130 : nam beneficium, homini proprium quod datur, prosum [perit

Poen., 421 : quid tibi... istic debetur?

Poen., 1350 : de prandio tu dicis, debetur, dabo

Trin., 670 : minu placet magi' quod suadetur, quod dissuadetur pla- [cet

Trin., 410 : non hercle minu' diuorse distrahitur cito quam si tu obicias formicis papauerem

Trin., 617 : o ere Charmide‹s›, quom apsenti hic tua res distrahitur [tibi

M. G., 952 : condicio noua et luculenta fertur per me interpretem.

M. G., 1152 : nunc haec res apud summum puteum geritur; cf. *St.*, 310.

Trin., 668 : ita est amor, ballista ut iacitur

M. G., 386 : Palaestrionis somnium narratur

St., 13 : unice qui unus
ciuibus ex omnibus probus perhibetur; cf. 31 et 274.

Trin., 523 : primum omnium olim terra quom proscinditur

Cas., 516 : nunc specimen specitur, nunc certamen cernitur

St., 116 : ubi facillime spectatur mulier quae ingenio est bono ?

M. G., 467 : ita sublinitur os custodi cauto

M. G., 674 : nam in mala uxore atque inimico si quid sumas, sump- [tus est;
in bono hospite atque amico quaestus est quod su- [mitur.

Emploi dans la même phrase, et avec le même sens, de la forme d'actif exprimant l'impersonnel *si quid sumas*, et de la forme de passif à valeur indéfinie *quod sumitur* : «Si l'on dépense pour une méchante femme ou pour un ennemi, c'est une perte; mais dépenser pour un bon hôte et un ami, c'est tout gain»; cf. *Trin.*, 679.

M. G., 602 : nam bene ‹consultum› consilium surrupitur saepissume

Poen., 66 : sed illi seni qui mortuost, ‹ei› filius
puer septuennis surrupitur Carthagine

M. G., 347 : primus ad cibum uocatur

Poen., 53 : Χαρχηδόνιος uocatur haec comoedia

Poen., 754 : utquomque est uentus exim uelum uortitur.

3e personne du pluriel :

Poen., 240 : soror, cogita, amabo, item nos perhiberi
quam si salsa muriatica esse autumantur

Poen., 214 : neque umquam sat istae duae res ornantur

Poen., 834 : omnia genera recipiuntur

Poen., 491 : ...dum exta referuntur, «tandis qu'on enlève les entrailles».

Poen., 714 : trecenti nummi qui uocantur Philippei.

Imparfait :

M. G., 854 : ibi erat bilibris aula sic propter cados,
ea saepe deciens complebatur.

Futur :

Poen., 564 : leno addicetur tibi

M. G., 152 : uerum alia esse adsimulabitur, «on fera semblant que c'est une autre».

M. G., 153 : ita sublinetur os custodi mulieris
Poen., 56 : nam argumentum hoc hic censebitur
Cas., 121 : dabitur tibi amphora una
M. G., 1061 : dabitur quantum ipsus preti poscet, cf. *Poen.*, 174, *St.*, 572, *Trin.*, 612.
Trin., 390 : ecce autem in benignitate hoc repperi, negotium ! dabitur opêra. «Voilà ce que ma bonté me rapporte, du tracas ! On s'y emploiera.»
M. G., 866 : quaeso tamen tu meam partem, infortunium si diuidetur, me apsente accipito tamen
Cas., 81 : ea inuenietur et pudica et libera
M. G., 694 : flagitiumst si nihil mittetur quae supercilio spicit
St., 725 : agedum, Stiche, uter demutassit, poculo multabitur
Poen., 1053 : ergo hic apud med hospitium praebebitur
Cas., 1013 : haec Casina huius reperietur filia esse
Cas., 1018 : ei pro scorto supponetur hircus unctus nausea

3e personne du pluriel :

St., 550-551 : «immo duas dabo» inquit ille adulescens «una si [parumst; et duarum si paenitebit» inquit «addentur duae»
Poen., 298 : sed ubi exempla conferentur meretricum aliarum
Cas., 139 : quom mihi haec dicentur dicta
Poen., 1082 : hau postulo aliter : restituentur omnia

Subjonctifs :

M. G., 588 : quoin id adimatur ne id quod uidit uiderit ?
Cas., 756 *a* : quid intus agatur
Cas., 540 : quae iam dudum, si arcessatur, ornata exspectat domi
Trin., 765 : homo conducatur aliquis iam, quantum potest,
Trin., 767 : is homo exornetur graphice in peregrinum
M. G., 687-688 : «eme, mi uir, lanam, und'tibi pallium malacum et calidum conficiatur, tunicaeque hibernae [bonae
Trin., 581 : i hac, Lesbonice, mecum, ut coram nuptiis dies constituatur
M. G., 910 : quasique ea res per me interpretem et tuam ancillam [ei curetur
Poen., 1151 : patruo aduenienti cena curetur uolo
Cas., 254 : super ancilla Casina, ut detur nuptum nostro uilico. Cf. 268, 341.
Poen., 37 : ne palma detur quoiquam artifici iniuria
Trin., 730 : nullo modo potest fieri prosus quin dos detur uirgini
Trin., 217 : quod si exquiratur usque ab stirpe auctoritas
St., 59 : qui manet ut moneatur semper seruos homo officium suom
Poen., 606 : ne hic uos mecum conspicetur leno, neu fallaciae praepedimentum obiciatur

Trin., 692 : quis me improbior perhibeatur esse?
Trin., 757 : dum occasio ei ⟨rei⟩ reperiatur, interim...

3e personne du pluriel :

Poen., 39 : quo deteriores anteponantur bonis
Trin., 1106 : iubeto Sangarionem quae imperauerim
curare ut ecferantur
St. 606 : non tu scis quam ecflictentur homines noctu in hac uia?
Poen., 1171 : ut haec inueniantur hodie esse huius filiae

Subjonctif imparfait :

Cas., 365 : Casina ut uxor mihi daretur; cf. 366, 431; *Trin.*, 1101.
Poen., 1139 : namque hodie earum mutarentur nomina.

Térence :

Ad., 373 : quid agitur? cf. 883, 885, 901; *Ph.*, 610, 627.
Ph., 342 : cena dubia apponitur
Ph., 40 : ei credo munus hoc conraditur.
Ad., 418 : hoc uitio datur
Ph., 755 : quid illam alteram quae dicitur cognata?
Ph., 357-358 : quia egens relictast misera, ignoratur parens
neclegitur ipsa
Ph., 736 : neque ille inuestigatur
Ph., 330-333 : quia non rete accipitri tenitur neque miluo
qui male faciunt nobis : illis qui nihil faciunt ten-
[nitur,
quia enim in illis fructus est, in illis opera luditur.
aliis aliunde est periclum, unde aliquid abradi po-
[test.

«On ne tend de filets ni à l'épervier ni au milan, qui sont malfaisants : on en tend à ceux qui ne font pas de mal. Il y a profit avec ceux-ci; on perd sa peine avec ceux-là. Il en est dont on peut tirer quelque chose : ceux-là courent toujours quelque danger.»

La valeur impersonnelle du passif apparaît ici dans quatre exemples tous concordants.

Imparfait :

Ad., 406 : nam ut numerabatur forte argentum.

Futur :

Ad., 192 : argenti tantum dabitur; cf. *Ad.*, 166; *Ph.*, 702.
Ad., 571 : diminuetur tibi quidem iam cerebrum
Ad., 119 : ubi non erit, fortasse excludetur foras
Ad., 378 : ubi ego rediero, exossabitur
Ad., 121 : fores effregit : restituentur : discidit
uestem : resarcietur
Ad., 731 : illinc huc transferetur uirgo.

Subjonctif :

Ad., 374 : quid agatur ?
Ph., 825 : quin, si hoc celetur, in metu, sin patefit, in probro sim
Ad., 706 : ego eo intro, ut quae opus sunt parentur
Ad.. 249 : meum mihi reddatur
Ph.. 547 : ni instigemus etiam, ut nullus locus relinquatur preci?

Imparfait :

Ph., 84 : neque quod daretur quicquam : id curarant patres
Ph., 933 : tune hanc duceres,
si tibi daretur.

Les formes de première et de deuxième personne de singulier ou de pluriel sont extrêmement rares chez les comiques, et elles ont généralement la valeur du moyen grec. Néanmoins, quelques-unes ont une valeur impersonnelle, et à ce titre doivent être signalées ici :

Plaute :

Cas., 961 : occidi! reuocor : quasi non audiam, abibo, «on me rappelle»; cf. Térence, *Ad.*, 911 :

placet
pater lepidissime. — euge, iam lepidus uocor.

«Bravo, voilà qu'on m'appelle déjà charmant», et non «voilà que je m'appelle».

Poen., 790 : priu' quam hinc optorto collo ad praetorem trahor
M. G., 845 : post ⟨e⟩ sagina ego eiciar cellaria
Poen., 399 : ut minam mi argenti reddas priu' quam in neruom [abducere
Cas., 132 : concludere in festram firmiter
M. G., 579 : domi comprehendar
Poen., 1409 : leno, quando ex neruo emissu's — compingare in [carcerem.

Térence :

Ad., 592 : ego in hac re nihil reperio, quam ob rem lauder tantopere

Caton :

Le livre de Caton étant un recueil de préceptes généraux d'allure impersonnelle, on ne s'étonnera pas de l'abondance des formes de passif ayant un sens indéfini, quoique accompagnées d'un nominatif jouant le rôle de sujet grammatical. Il n'y a dans ce texte aucun exemple de première ou de deuxième personne de passif :

nam conuenit harundinetum cum corruda eo quia foditur et incenditur, VI, 4; uuae in olla in uinaceis conduntur; eadem in sapa...

conduntur... uel pro passis eae recte seruantur, VII, 2; eae optime conduntur uel uirides in muria, VII, 4; calcem partiario coquendam qui dant, ita datur, XVI, 1; domi melius concinnatur et accommodatur, XXII, 3; ii emuntur ad Rufri macerias *HS.* CXXC, temperantur *HS.* XXX; tantidem Pompeis emitur, XXII, 4; cicer quod uellitur, XXXVII, 1; haec omnia segetem exsugunt et omnia quae uelluntur; sed quae uocantur septem bona in commixtura, CLVII, 1; *ibid.*, leuis quae nominatur, apiaca quae uocatur, quae leuis uocatur.

Imparfait :

amplissime laudari existimabatur qui ita laudabatur, I, 3.

Futur :

qui locus uino optimus dicetur esse, VI, 4; tectum sic numerabitur, XIIII, 4; ualli quot erunt, in singulas quaternae numerabuntur, XIIII, 4; conciliares quae erunt pro binis putabuntur, XIIII, 4; quo cupulae minusculae indentur, XXI, 3; eodem modo latitudinem orbiculis ligneis aut armillis ferreis temperato, usque dum recte temperabitur, XXII, 2; quom uinum coctum erit et quom legetur, facito uti seruetur familiae, XXV, 1; quam effodies aut praecides abs terra, diebus VII proximis, quibus luna plena fuerit, optime eximetur, XXXVII, 4; uites cum ablaqueabuntur, signato rubrica, CXV, 1; ita integra seruabitur recte, CXVI; si non reddet, aequom soluito, id uiri boni arbitratu deducetur, CXLIIII, 2, cf. *ibid.*, 3, et : si non praebuerit, quanti conductum erit aut locatum erit, deducetur : tanto minus debebitur; qui oleam legerit, qui deportarit, in singulas deportationes ŞŞ. N. Il deducentur neque id debebitur, cf. CXLV, 2; CXLV, 3; quod oleae salsae non acceperint, dum oleam legent, in modios singulos S. S. ŞŞ V dabuntur; locus uinis ad K. Octob. primas dabitur, CXLVII, CXLVIII, 2; uini in culleos singulos quadragenae et singulae urnae dabuntur, CXLVIII, 1; quod neque aceat neque muceat id dabitur, *ibid.*; si quid dominus aut familia aut pecus emptori damni dederit, uiri boni arbitratu resoluetur, CXLIX, 2.

Subjonctif :

quae reliqua opera sint curare ut perficiantur, II, 5; quae satis accipiunda sint, satis accipiantur, II, 5; si quid desit in annum, uti paretur, II, 6; quae opus sint locato, locentur, II, 6; feriae seruentur, V, 1; pecori... substernatur, ungulae curentur, V, 7; sub urbe hortum omne genus, coronamenta omne genus, bulbos megaricos, murtum coniugulum et album et nigrum, loream delphicam et cypriam et siluaticam, nuces caluas, abellanas, praenestinas, graecas, haec facito ut serantur, VIII, 2.

Ici toute une série d'accusatifs qu'on ne peut considérer comme les compléments de *facito*, et qui, grammaticalement servent de sujets à *serantur*, dont ils sont pour le sens les compléments : « Fais en sorte qu'on sème, etc... ». De même, XXXIII, 1 : uiniam sic facito uti curetur « Fais en sorte qu'on

soigne la vigne». Il y a là une trace indirecte de la possibilité, pour le passif impersonnel, de recevoir un complément direct :

trapetum hoc modo accommodare oportet : librator uti statuatur pariter ab labris, XXII, 1; fac ad uindemiam quae opus sunt ut parentur, uasa lauentur, corbulae sarciantur [picentur], dolia... picentur. quom pluet, quala parentur, sarciantur, far molatur, maenae emantur, oleae caducae salliantur, XXIII, 1; dolia cum uino bis in die fac extergeantur, XXVI, 1; ad oleam cogendam quae opus erunt parentur, uimina matura, salix per tempus legatur, uti sit unde corbulae fiant et ueteres sarciantur, XXXI, 1; fibulae unde fiant, aridae iligneae... fac in stercus aut in aquam coniciantur, XXX, 1; arbores hoc modo putentur, rami uti diuaricentur, quos relinques, et uti recte caedantur et ne nimium crebri relinquantur, uites bene nodentur, XXXII, 1 et 2; arbores facito uti bene maritae sient, uitesque uti satis multae adserantur et, sicubi opus erit, de arbore deiciantur, uti in terram deprimantur, et biennio post praecidito ueteres, XXXII, 2; ignem caueto ne intermittas quin semper siet, neue noctu neue ullo tempore intermittatur caueto, XXXVIII, 2.

Dans ces deux derniers exemples, il y a mélange d'actif et de passif exprimant tous deux l'indéfini : uitesque ut... *adserantur*... et... *praecidito* ueteres «qu'on plante assez de vignes, et qu'on taille les vieilles»; ignem caueto ne *intermittas*... neue *intermittatur* caueto «ne laisse pas éteindre le feu... et prends garde qu'on ne le laisse pas éteindre».

leguli uolunt ut olea caduca quam plurima sit, quo plus legatur, LXIIII, 1; qui in torculario erunt... curentque uti olea bene perficiatur beneque siccetur, LXVII, 1; caueat diligenter ne quid olei subripiatur, LXVII, 2: secundum uindemiam, ubi uites ablaqueantur, CXIV; oleae albae quo modo condiantur... contundantur et in aquam deiciantur, CXVII; aream, ubi frumentum teratur, sic facito, CXXIX; ne quis concedat quo olea legunda et faciunda carius locetur, CXLIV, 4; oportet... signare carbone... uti tegula mutetur, CLV, 2; asparagus quo modo seratur, CLXI, 1; areas facito... ne calcetur [locus], CLXI, 1; ne asparagus una cum herba cuellatur, CLXI, 2; uti aduentu domini quae opus sunt parentur curenturque diligenter, CXLII.

Varron :

Solem et Lunam, quorum tempora obseruantur, cum quaedam seruntur et conduntur, I, 5, «Le Soleil et la Lune, dont on observe les époques, lorsqu'on sème et qu'on plante»; etenim ubi ratio cum Orco habetur, IV, 4; singulae minimum in binas diuiduntur species, V, 4; tertia pars [quae] de rebus diuiditur, V, 4; ...eadem illa seruntur... et celerius ...coguntur, nec non susum quam deorsum seruntur ac metuntur. VI, 3; ubi nascitur una, subiciuntur circiter bipedales e surculis furcillae, VIII, 6; ...quod ibi... aliquot res conficiuntur, cibus paratur ac capitur, XIII, 2; sic enim maxime retinetur sucus, XIII, 4: e quo quom sexta pars sint ea XL, quae de CCXL demuntur, XVIII, 5; qui idonei sint boues, qui arandi causa emuntur, XX, 1; facilius asellus quam

uacca alitur, XX, 4; siquae sunt, quae in fundo conuehuntur, XX, 4; ut cetera quae uelluntur e terra, non subsecantur, quae, quod ita leguntur, legumina dicta, XXIII, 2; neque in pingui terra omnia seruntur, XXIII, 2; hostum uocant quod ex uno facto olei reficitur, XXIV, 3; sine detrimento ponuntur a septemtrionali parte, XXIV, 3; quod ea uitis inmittitur ad uuas pariendas, dicta primo uidetur a pariendo parilema : exin... dici coepta palma, XXXI, 3; ...quod citat aluom bubus et ideo datur, XXXI, 4; quod ea non secantur, sed uellendo leguntur, XXXII, 2; quae iam egit radicem rosa, ea caeditur... et obruitur : haec eadem transfertur, XXXV, 1; nec non tum aliquid recte seritur ut ulmi, XXXV, 2; id seritur ita, ut semen iaciatur, quem ad modum cum pabulum et frumentum seritur, XLII; cytisum seritur in terra bene subacta... inde differtur et in sesquipedem ponitur, aut etiam de cytiso duriore uirgulae deplantantur..., XLIII; seruntur fabae modii III in iugero, XLIV, 1; seritur frumentum... ut uitis seritur, XLVIII, 2; infra manum stramentum quod ‹cum› terra haeret, postea subsecatur, L, 2; contra quod cum spica stramentum haeret, corbibus in aream defertur, L, 3; uua non solum legitur, sed etiam eligitur : legitur ad bibendum, eligitur ad edendum, itaque lecta defertur in forum uinarium, LIV, 2; expressi acinorum folliculi in dolia coiciuntur, eoque aqua additur : ea uocatur lora, quod lota acina, ac pro uino operariis datur hieme, LIV, 3; quod mustum conditur in dolium, LXV; faenisiciae conduntur melius sub tecto quam in aceruis, LVI; nisi cum promitur ad usum, LVII, 1; cf. LXIV; faba et legumina... oblita cinere perdiu incolumia seruantur, LVIII, 1; cum expressa effluxit, statim de ea decoquontur duae partes, et refrigeratum conditur in uasa. sunt item aliae conditiones, ut ea in qua adicitur mustum, LXI.

Imparfait :

bina iugera quod a Romulo primum diuisa dicebantur, $\bar{x}$, 2; illic laudabatur uilla, si habebat culinam, XIII, 6; quae prius uerno tempore inserebantur, nunc etiam solstitiali, XLI, 1.

Subjonctif :

discernendum utrum quae serantur in agro... an etiam ea quae inducantur in rura, II, 12; quasi uero non... talia reperiantur, II, 28; quae cum fodiatur, facile frietur, IX, 7; si quid est quod aduersarium inferatur, XII, 3; nisi quid impedit, ut ibi potissimum ponatur uilla, XIII, 7; quae... fieri a domesticis poterunt, eorum ne quid ematur, XXII, 1; obseruant ut ridica uitis ad septemtrionem uersus tegatur, XXVI, 1; radices... ut effodiantur, XXVII, 3; seminaria omne genus ut serantur, XXIX, 1; id est ut defendantur a pastione... ut tempestiue inrigentur, XXXVII, 5; itaque uitem triduo antequam inserant, desecant, ut qui in ea nimius est umor defluat, antequam inseratur, XLI, 3; id seritur ita, ut semen iaciatur, XLII; stramenta relinquunt in segete, unde tollantur in aceruom, L, 2; stramenta... relinquit, ut postea subsecentur, L, 2; alii ab stratu, quod id substernatur pecori, L, 3; (uua) electa in secretam corbulam, unde in ollulas addatur et in dolia... contrudatur, LIV, 2; ut, siquid reliqui habeant musti, exprimatur in eundem lacum, LIV, 2; ut... primus quisque aceruos demittatur per

serias ad uasa, LV, 5; far... promendum hieme, ut in pistrino pisetur ac torreatur, LXIII; item nigras... ut libenter in os recipiantur, LXVI.

Subjonctif imparfait :

itaque... institutum... ut ex caprino genere ad alii dei aram hostia adduceretur, ad alii non sacrificaretur, II, 19; sic factum ut Libero patri, repertori uitis, hirci inmolarentur, II, 19; cum conticuisset nec interrogaretur, de nutricatu credens nihil desiderari, XLIX, 1.

Enfin Varron emploie très fréquemment *appellatur*, *dicitur*, *existimatur*, *inscribitur*, *uocatur* avec le sens de «on appelle», «on dit», «on pense», «on nomme», par exemple :

is modus acnua latine appellatur, iugeri pars minima dicitur scrupulum, X, 2; cf. II, 7; X, 2, XXIII, 4; VIII, 1; I, 5; LII, 2; II, 14; II, 20; VII, 6; IX, 1; IX, 2; IX, 3; XXIX, 1; XXIX, 2; XXXVII, 1; XLVIII, 3; L, 1; L, 3; II, 10; VI, 5; XLI, 2; V, 1; II, 7; VIII, 4; XXIX, 3; XLIV, 2; LIV, 3.

César :

...qui uno nomine Germani appellantur, *B. G.*, II, 4, 10, cf. III, 1, 4; dum haec in Venetis geruntur, III, 17, 1; mittuntur... legati... auxilia ducesque arcessuntur, III, 23, 3; duces uero ii eliguntur qui... scientiam rei militaris habere existimabantur, III, 23, 5; crebri ad eum rumores adferebantur, II, 1; neque... facile telum adigebatur, III, 13, 8; ne saucio quidem... sui recipiendi facultas dabatur, III, 4, 4; non nullae... sententiae dicebantur ut..., III, 3, 3, cf. III, 11, 2; in conspectu Caesaris... res gerebatur, III, 14, 8, cf. II, 2, 3.

Subjonctif :

Neruios, qui maxime feri inter ipsos habeantur, II, 4, 8; nisi subsidium sibi submittatur, II, 6, 4; cf. III, 11, 3: cum... omnium uoces audirentur, III, 24, 5: petentibus Remis ut conseruarentur, II, 12, 5; cum iam omnia... loca multitudine armatorum completa conspicerentur, III, 3, 2; uix ut iis rebus... conlocandis... tempus daretur, III, 4, 1; cf. III, 19, 1; ut... omnis usus nauium uno tempore eriperetur, III, 14, 7; quae res... gererentur... conspicatus, II, 26, 4; cf. III, 26, 3; illi se, quae imperarentur, facere dixerunt, II, 32, 3; quod tanta machinatio a tanto spatio institueretur, II, 30, 3; ut opus necessario intermitteretur, III, 29, 2; cum ei rei nullum reperiretur auxilium, III, 15, 2.

Cicéron :

censorium nomen, quod asperius antea populo uideri solebat, id nunc poscitur, III, 8; iudiciorum lenitate ordo quoque alius... postulatur, III, 8; Siciliam... C. Verres... depopulatus esse... dicitur, IV, 11, cf. XVIII, 58; iudicium iam factum putatur, IV, 12; illos, qui accusantur, XXI, 71: huius imperii ciuitatisque maiestas grauis habebatur, XXI, 69; quisquam tam impudens reperietur qui, V, 20, cf. XXI, 70; reus ut absoluatur, non peto, VII, 23; ut mihi... de populo sub-

scriptor addatur? XVI, 50; putant fore ut... per homines honestissimos... leges iudiciaque administrentur, XXI, 68; concede igitur ut tibi anteponatur in accusando prouincia, XVI, 54; ut tibi potissimum accusatio detur, XIX, 62; nam id quoque ad rem pertinere arbitror, qualis iniuria dicatur, quae causa inimicitiarum proferatur, XVII, 55; cum de pecuniis repetundis nomen cuiuspiam deferatur, si certamen inter aliquos sit cui potissimum accusatio detur, haec duo in primis spectari oportere : quem maxime uelint actorem esse ii quibus factae esse dicantur iniuriae, et quem minime uelit is qui eas iniurias fecisse arguatur, III, 10; ne haec mihi delatio detur, VII, 22; si id mihi obiciatur, IV, 15; ut homo singulari cupiditate... me agente in iudicium uocaretur, II, 6; neque... uenit in contentionem de accusando qui quaestor fuisset, quin repudiaretur, XIX, 62.

Deuxième personne du singulier à valeur indéfinie :

aperte ab iudicibus petit ut tu mihi anteponare, VII, 23 «Il demande ouvertement aux juges qu'on te préfère à moi», cf. XVIII, 59; audebis ita accusare alterum, ut, quominus tute condemnere, recusare non possis? X, 31; ne qua ex parte coniunctus cum eo reperiare, XI, 35.

Inscriptions :

quom ea res cosoleretur, *S. C. B.*, 6, 9, 18; bona eius poplice possideantur facito, *lex Bant.*, 11; quom ea res agetur. *Rep.*, 32; ante]quam primum caussa d[eicetur, *ibid.*, 36; extra quam sei quid in saturam feretur, *ibid.*, 72; nisi quom... tribus intro uocabuntur, *ibid.*, 72; utei is ad sese ueniat aut adferatur coram eo, *ibid.*, 40; excu]satione primo quoque die deferatur, *ibid.*, 46, cf. 74; ab eis pr[aedibus]... pequnia exigatur, *ibid.*, 67; pequnia in fiscis opsignetur, *ibid.*, 67; facito, utei ioudicium p[erficiatur, *ibid.*, 30; bona eius facito puplice possideantur conq[uaerantur ueneant, *ibid.*, 57; facito recitentur in contione, *ibid.*, 15, 18 et 38; utei eis iudice]s, quei iudicare negarint, semouantur, *ibid.*, 49; pequnia...] ex hace lege soluatur, *ibid.*, 61; quoi publicano ex h. l. pequnia debebitu[r, *Agr.*, 36, cf. 72; quod ex h. l. petetur, *ibid.*, 30; neiue quis... quoue quid ob eam rem populo aut publicano detur exsigaturue, *ibid.*, 20; quei ager... exceptum cauitumue est nei diuideretur, *ibid.*, 6 : et quom frumentum populo dabitur, *lex Iul.*, 15 et 16; qui... Romae census erit, quo magis in municipio colonia praefectura h. l. censeatur, e. h. l. n. r., *ibid.*, 158-159; quominus... plostra interdiu in urbe ducantur, agantur, ex h. l. n. r., *ibid.*, 165; cum ea res consuleretur, *ibid.*, 150.

Infinitifs passifs. — On a vu dans le chapitre précédent l'emploi normal de l'infinitif «passif» en *-ī*, accompagnant des verbes ou des locutions impersonnels, tels que *potest*, *oportet*, *decet*, *aequom est*, etc. En cas de sujet apparent exprimé, le sens et l'emploi de l'infinitif passif restent les mêmes, et c'est la même valeur indéfinie qu'il exprime.

Infinitif passif après *potest*, *possunt* : quelques exemples suffiront à illustrer la proposition ci-dessus.

Plaute, *Trin.*, 756 : quo pacto ergo igitur clam dos depromi potest ?
«Comment donc peut-on retirer la dot en cachette ?»
Trin., 793 : iam si opsignatas non feret. dici hoc potest
«S'il apporte des lettres non cachetées, on peut dire ceci.»
Trin., 911 : sescentae ad eam rem caussae possunt conligi
«On peut inventer mille prétextes», cf. *M. G.*, 250.
Cas., 218 : nec potis
quicquam commemorari⟨er⟩ quod.....(phrase nominale).

Même emploi de *potest*, dans Plaute, *Cas*, 218; 474; 504; *M. G.*, 551-552; 594; 670; 685-686; 741; 884; 1096; 1153; *Poen.*, 199, 874, 1363; *St.*, 601, 617, 626; *Trin.*, 532; 797.

Térence : *Ad.*, 346; *Ph.*, 183, 692, 799, 965.

Caton :

cum tempestates pluuiae fuerint, quae opera per imbrem fieri potuerint, dolia lauari, picari, uillam purgari, frumentum transferri, stercus foras efferri, stercilinium fieri, semen purgari, funes sarciri, nouos fieri, II, 3 : per ferias potuisse fossas ueteres tergeri, uiam publicam muniri, uepres recidi, hortum fodiri, pratum purgari, uirgas uinciri, spinas runcari, expinsi far, munditias fieri, II, 4; cf. III, 2; CLIV, 1 (où on lit possitur).

Varron : II, 5; II, 6; II, 8; II, 9; II, 21; VII, 5; VIII, 3; IX, 2; IX, 7; XII, 2; XVI, 3; XVI, 6; XVIII, 4; XX, 4; XXII, 2; XXIV, 4; LXIX, 1.

César : *B. G.*, II, 5, 5, II, 8, 5; II, 21, 3; II, 22, 1; II, 25, 2; III, 2, 4; III, 3, 2; III, 14, 1; III, 14, 4; III, 26, 2, 3; III, 28, 1; III, 29, 1; III, 29, 2.

Cicéron : *Diu.*, VIII, 25; XI, 35; XVI, 52; XIX, 61.

Cet emploi de *potest* en éclaire l'étymologie. En effet il est manifeste que, comme les langues italiques, le latin possédait un dénominatif **potēō*, correspondant à l'osque pútíad, putiiad, «*poteat, possit», qui a fourni à *posse* son participe présent *potens*, son perfectum *potuī*, et qui a continué à survivre dans différentes langues romanes. A côté de ce dénominatif employé personnellement, le latin employait avec une valeur impersonnelle *pote* dans les phrases nominales (voir Meillet, *M. S. L.*, XIV, 16, Lindsay-Nohl, *Latein. Sprache*, p. 628), *potest* dans les phrases verbales. Quand le complément du verbe impersonnel apparut aux yeux des Latins comme jouant le rôle de sujet, il s'établit un accord entre ce sujet et le verbe signifiant «on peut», et celui-ci reçut une flexion complète, sans doute d'abord une 3e personne

du pluriel. C'est donc sur la 3e personne impersonnelle *potest*, qu'ont été bâtis *possum*, *potes*, *possumus*, *potestis*, *possunt*, et non sur **potis sum* **potis es*, etc. qui, phonétiquement n'auraient jamais pu aboutir à *possum*. Quant au type *potis sum*, *potis est*, c'est une création étymologique récente, construite à un moment où l'adjectif *potis* détrôné par *potens* avait cessé d'être vivant, et était considéré, de même que *satis*, comme un adverbe invariable.

Oportet :

Plaute, *Poen.*, 1080 : paterna oportet filio reddi bona; cf. *Trin.*, 531.
Térence, *Ad.*, 5; 659 : commenta mater est...
priorem esse illum, non oportere huic dari.

« Sa mère a imaginé que celui-là avait plus de droits sur elle, et qu'il ne fallait pas la donner à celui-ci. » Le complément *eam* n'est pas exprimé.

Caton : II, 4; VI, 1; VI, 2; VI, 4; VII, 1; VIIII, 1; XXXV, 1, 2; XL, 1; LI, 1; LII, 1; LIIII, 1; LXX, 2; CXVI; CXXXIII, 2; CXXXVI; CXLII; CLI, 1, 2; CLV, 1; CLV, 2.

Varron : I, 11; II, 22, 25, 27; XIII, 4; XVIII, 1; XXII, 1; XXIV, 2, 3; XXIV, 4; XXV, 1; XXVII, 3; XXIX, 1; XXX, 1; XXXIII; XXXIV, 1; XXXIV, 2; XXXV, 2; XXXVI, 1; XXXVIII, 1; XLIV, 2; LII, 1; LXV; LVII, 1; LXVIII; LXIX, 1.

Quand la personne accomplissant l'action est exprimée, *oportet* est suivi de l'infinitif actif; cf. lex Cornelia de XX quaestoribus, l. 6 et 7: « quos quomque quaestores ex lege plebeiue scito uiatores legere sublegere oportebit », comme c'est un sujet déterminé « *quaestores* » qui doit choisir les appariteurs, les rédacteurs de la loi emploient *legere*, *sublegere*. Cet usage semble se perdre à l'époque de Varron et celui-ci dans des phrases indéterminées, emploie indifféremment les infinitifs en *-ī* et ceux en *-ere*, par exemple XXXV, 1 et 2: « haec *fieri* oportere dicunt...e fauonio usque ad arcturi exortum serpillum e seminario *transferri*... fossas nouas *fodere*, ueteres *tergere*, uineas arbustumque *putare*... », cf. XXXI, 1 : « haec *fieri* debent : uineas nouellas *fodere* aut *arare* et postea *occare*... uites *pampinari*, sed a sciente, etc. » Le chapitre entier est un bel exemple de la confusion des voix, et démontre que l'infinitif en *-ī* n'a pas de valeur passive.

Dēbēre, dans Varron, remplace *oportēre*, comme le montre le passage cité, et est suivi de l'infinitif en *-ī* : XXXI, 4, 5; XLIX, 1; LV, 2.

Cicéron : V, 19; XVI, 54; XIX, 61.

Inscriptions : *lex Bant.*, l. 8; 10; *lex Rep.*, 28-30; 33-34; *lex Agr.*, 12; 37; 61; *lex Iul.*, 44; 46; 49; 58-59; 60; 62-63.

Decet :

Plaute, *M. G.*, 765; *Poen.*, 258-259; *Stich.*, 444; *Trin.*, 548.

Expedit : Caton, LXV, 2; *Conuenit* : Varron, V, 3; *Interest* : César, II, 5, 2; *Refert* : Plaute, *M. G.*, 881.

Locutions impersonnelles : *Opus est*, Tér., *Ad.*, 626; *Ph.*, 560; César, II, 22, 1; lex Iul., 64-65. *Tempus est* : Caton, XXXIII, 2. *Aequom est* : Plaute, *St.*, 131, 494; *Trin.*, 551-552, 1040; Térence, *Ad.*, 976; *Ph.*, 451, 927. *Dignum est* : Plaute *M. G.*, 723; *Trin.*, 1045. *Difficile est* : Plaute, *Trin.*, 620. *Honestum est* : Plaute, *Poen.*, 1232; *Melius est* : Plaute, *M. G.*, 881. *Mirum est* : Térence; *Ph.*, 848. *Mos est* : Térence, *Ad.*, 532. *Rectius est* : Térence, *Ad.*, 921. *Satius est* : Plaute, *Poen.*, 1337. *Turpe est* : Térence, *Ph.*, 913. *Utile est* : Térence, *Ad.*, 341.

Solēre :

Plaute, *Cas.*, 74 : maioreque opere ibi seruiles nuptiae
quam liberales etiam curari solent.

Poen., 136, 694, 1168; *Trin.*, 350; Caton, CXLIII, 3; CLI, 3; Varron, VIII, 4; XXXI, 2; LV, 5, 7.

Verbes indiquant un ordre ou une défense : *Iubēre*.

Plaute, *Cas.*, 147 :

prandium iusserat senex sibi parari.

Cas., 170-171, 280; *M. G.*, 70, 167, 315, 318, 759, 1187, 1314; *Poen.*, 369; 482, 1025-1026; *St.*, 266-267, 439, 599, 600, 602, 604; *Trin.*, 720, 984. Térence, *Ad.*, 285, 908; *Ph.*, 416, 922. Caton, XXV, 1; XXVI, 1; XXVIII, 1; CXLI, 1; CXLI, 2. César, II, 5, 1; II, 5, 6, II, 33, 1; III, 2, 1; III, 9, 1. Cicéron, XVI, 53; XVII, 56. Inscriptions : *S. C. B.*, 27; *lex Bant.*, 10; *Rep.*, 69, 71; *Agr.*, 7; *lex Iul.*, 100.

Velle :

Plaute, *M. G.*, 184, 770, 771, 1161, 1187; *Poen.*, 80, 177, 303, 337, 340, 657, 715, 1007, 1079, 1267; *St.*, 103, 686; *Trin.*, 245-246, 264. Térence, *Ad.*, 311, 432, 504; *Ph.*, 305-306, 628, 658, 855. Cicéron, IV, 12; VII, 24; XVIII, 58; XX, 65; XXI, 70. Inscriptions : *Rep.*, 9.

Vetāre : Plaute, *Poen.*, 456.

Sinere, *Patī*, et verbes de sens analogue :

Sinō, Plaute, *Cas.*, 137, 472, 680; Térence, *Ph.*, 517, 518; *lex Bant.*, l. 3.

Patior : Plaute, *M. G.*, 1289, *Poen.*, 368, César, II, 15, 4.

Cupiō, Plaute, *Trin*, 557. *Expetō*, Plaute, *Trin.*, 651. *Studeō*, Plaute. *St.*, 52; Térence, *Ph.*, 767.

Gestiō, Térence, *Ph.*, 281. *Postulō*, Térence, *Ad.*, 200, Cicéron, XI, 34.

Verba sentiendi, *declarandi*, *cogitandi* :

Videō, Plaute, *M. G.*, 538, *Poen.*, 150; Térence *Ad.*, 668-669; César, II, 25, 1; II, 30, 3. *Conspicor*, Plaute, *St.*, 40-41. *Audiō*, Térence, *Ad.*, 535. *Auditō*, Plaute, *St.*, 167. *Aiō*, Plaute, *Poen.*, 464; Térence, *Ph.*, 880; Varron, LVIII, 1; Cicéron, VII, 24. *Grātiās agō*, Térence, *Ph.*, 596. *Dīcō*, Plaute, *Poen.*, 749; Varron, II, 20; XXIV, 4. *Fateor*, Plaute, *Poen.*, 133. *Promittō*, Caton, CXLVI, 2. *Scrībō*, Varron, LX. *Animaduertō*, César, III, 23, 7. *Censeō*, Plaute, *Poen.*, 182, 563, 735; *lex Iulia*, l. 150. *Cōgitō*, Plaute, *Poen.*, 240; Varron, II, 2. *Crēdō*, Varron, XLIX, 1; Térence, *Ad.*, 605. *Ph.*, 931. *Existimō*, Varron, XLI, 2. *Ferō*, Cicéron, XXI, 68. *Meminī*, Térence, *Ph.*, 74. *Miror*, Plaute, *Cas.*, 540. *Putō*, Varron, XVII, 6; LIX, 1, 3. *Sciō*, Caton, 1, 6; *lex Iulia*, 144-145. *Sentiō*, Plaute, *Poen.*, 1300. *Venit in mentem*, Térence, *Ad.*, 653.

Les quelques infinitifs en *-ī*, qui ne se laissent pas ranger dans les catégories établies n'en ont pas moins une valeur impersonnelle très nette :

Plaute, *Trin.*, 1162 :

istac lege filiam tuam sponden mi uxorem dari?

Caton :

ita in legibus posiuerunt furem dupli condemnari, 1, 1; oleam cogi recte satis dato arbitratu L. Manli, CXLIV, 2.

Lex Agr. 97 :

terminosque statui curato.

Soient quatre formules légales.

Plaute, *M G.*, 1223 :

ut amari uideor! « Comme on m'aime ! »

César, III, 4, 2 :

quaecumque pars castrorum... premi uidebatur.

Infinitif exclamatif ou de narration (phrase nominale) :

Plaute, *M. G.*, 1349 :

quid id est? — nos secundum ferri nunc per urbem haec omnia.

Trin., 1046 :

Nonne hoc publice animum aduorti!

Térence, *Ph.*, 614 :

Sic circumiri!

Ph., 978 :

Nonne hoc publicitus scelus hinc asportarier!

Il y a deux passages corrompus ou mutilés : Térence, *Ad.*, 33, et *lex Agraria*, l. 33.

Après *coeptus sum* : Varron, XXXI, 3; Dicta primo uidetur a pariendo parilema, exin... dici *coepta* palma. L'emploi de *coeptus est* avec l'infinitif en *-ī*, provient de phrases impersonnelles du type *loqui est coeptum*[1], (Caelius, ap. Cicer., *Fam.*, 8, 8, 2.) *pugnari coeptum est*, *Bell. Hisp.*, XV, 5. Du jour où le complément du verbe infinitif fut considéré comme le sujet de *coeptum est*, celui-ci s'accorda en genre et en nombre avec son pseudo-sujet, mais conserva néanmoins la forme périphrastique du perfectum passif. Une phrase comme celle de César, *B. G.*, 6, 2, *in murum lapides iaci coepti sunt* «on commença à jeter des pierres contre le mur», est une transformation du type impersonnel : **in murum lapides iaci coeptum est.* C'est de la même façon que doit s'expliquer *desitus sum.*

Infinitif futur passif. — Dans tous les textes étudiés on n'en a relevé que trois exemples dont deux ont été cités plus haut. Le troisième a également la valeur impersonnelle.

Térence, *Ad.*, 70, dum id rescitumiri credit, tantisper pauet.

Mais au point de vue latin *id* était considéré comme le sujet de la proposition infinitive dont le verbe était *rescitum iri*; et Caton,

[1] Cet exemple est emprunté à l'*Histor. Gramm. d. lat. Spr.*, éditée par M. Landgraf, t. III, 1re partie, p. 308.

cité par Aulu-Gelle, x, 14, 3, écrit *contumelia... quae mihi factum itur*, au lieu de *quam mihi factum itur*; cf. Plaute, *Rud.*, 1241 :

mihi istaec uidetur praeda praedatum irier.

Note sur fierī. — L'infinitif *fierī* a souvent le sens de devenir, par exemple, Plaute, *Cas.*, 316 : *una libella liber possum fieri*; mais il sert également d'infinitif impersonnel de *faciō*, et s'emploie comme les autres infinitifs de ce genre. Avec *Potest*, Plaute, *Cas.*, 125, 473, 981, *M. G.*, 1098, *Poen.*, 286, 395, 1251, *Trin.*, 80; Caton, III, 4; XIV, 5; XXXVIIII, 1, 2; LVIII, 1; Varron, XVII, 3; XXXVI, 1; XL, 1; César, *B. G.*, II, 5, 3; *Oportet*, Térence, *Ad.*, 505; Caton, XXIIII, 1; XXXIIII, 1; XXXV, 1, 2; XL, 1; CXXXII; CXXXIV, 1; CXLII; Varron, I, 2; XXIII, 7; XXIV, 2: XXVII, 3; XXXV, 1; XXXVI, 1; XXXVII, 3; XLIX, 1; LIV, 1; (avec *debēre* XXXI, 1); César II, 20, 3; *lex Rep.*, l. 43, 70, 73; *lex Iul.*, 7, 10; *Solēre*, Plaute, *Trin.*, 353, 913; Varron, XIV, 3; *Velle*, Plaute, *Cas.*, 253, *St.*, 347, 564, 566; Caton, II, 6; César, III, 1, 2 (*pateficrī*), III, 18, 2; III, 26, 1; *Iubēre*, César III, 19, 2; *Patī*, Plaute, *M. G.*, 559-560; *Trin.*, 177, 704; *Sinere*, Plaute, *Poen.*, 624; *Verba sentiendi*, etc. Plaute, *Cas.*, 71, 760, *M. G.*, 37, 1295; *Trin.*, 405; Térence, *Ad.*, 594; César III, 15, 2.

Adjectif verbal en *-ndus*. — M. Lebreton, dans l'article cité plus haut, a mis en relief les différents sens de l'adjectif verbal en *-ndus*, et il y a peu de chose à ajouter à ses remarques. Le sens d'obligation ou d'intention est le plus fréquent; Plaute, *Cas.*, 444 :

captandust horum clanculum sermo mihi.

«Il me faut saisir leur conversation» Le sujet grammatical *sermō* est en réalité *l'objet*, et le sujet à qui incombe l'obligation est *mihi*, cf. de même Térence, *Ph.*, 665 : uxori emunda ancillula est «Ma femme doit acheter une petite servante»; *Ph.*, 318 : tute hoc intristi : tibi omne est exedendum «tu as fait le ragoût, il te faut l'avaler». Il est donc probable qu'ici encore c'est la construction personnelle avec sujet qui a remplacé l'impersonnelle accompagnée de l'accusatif.

Le mode d'expression personnel dans ce cas a gagné jusqu'aux verbes neutres : par exemple, Plaute, *Trin.*, 867 :

apud illas aedis sistendae mihi sunt sycophantiae.

Trin., 1159 :

si illa tibi placet, placenda dos quoque est quam dat tibi.

Térence, *Ph.*, 1015 :

> ego... esse in hac re culpam meritum non nego :
> sed ea quin sit ignoscenda

cf. Plaute, *Trin.*, 265, 863, 1122; Térence, *Ph.*, 828, 896.

Le participe futur en *-ndus* a une valeur d'obligation ou d'intention dans les passages suivants : Plaute, *Cas.*, 228, 475, 528, 968, 1004; *M. G.*, 34, 247, 748, 887, 889, 891, 945, 991, 1291, 1358-1359; 347, 395, 567, 745, 803, 1242, 1272, 1324, 1418; *Poen.*, 567, 926-927, 956, 1225, 1215, 1018; *St.*, 54, 70, 87, 204, 715, 716; *Trin.*, 264, 265, 596, 826, 1131; 96 (avec un sujet deuxième pers. sing. : si id non me accusas, tute ipse obiurgandus es). Térence, *Ad.*, 94, 114, 193, 207, 337, 463, 469, 585, 709, 729, 744; *Ph.*, 56, 164, 202, 207, 225, 266, 365, 429-430, 460, 465 (deuxième pers. du sing. : es uituperandus), 466, 683, 700, 785, 831, 890, 1008, 1024. Caton, II, 5; XIIII, 1; XVI, 1; XXVIII, 1; XXXVIII, 1; CXXXVII, 1; CXLI, 1; CXLV, 1. Varron, I, 3; II, 8, 13, 21, 23, 28; III, 1; IV, 1; V, 3, 4; VI, 7; XI, 2; XII, 1; XIII, 2; XV, 1; XVI, 2, XVI, 3, 5; XVII, 3, 5, 6; XVIII 1, 4, 5, 6; XIX, 3; XX, 5; XXI, 1; XXII, 1; XXIII, 1, 3, 4, 5; XXIV, 4; XXV, 1; XXVIII, 2; XXXVI, 1; XXXVII, 1, 4; XXXVIII, 1; XLI, 1; XLVI; XLVII; XLIX, 2; LIII; LIV, 1, 2; LIX, 2; LXII; LXIII; LXV; LXIX, 1. César, II, 17, 5; 20, 1; II, 31, 4; III, 3, 1; III, 10, 3, III, 13, 9; III, 14, 1; III, 18, 5; III, 20, 1. (Trois exemples dont un dans un passage corrompu qui semble être pour la plus grande partie une glose introduite dans le texte.) Cicéron, I, 1; II, 5; IV, 14; VIII, 25, 26; IX, 27; X, 30; XI, 35; XII, 39; XV, 50; XVI, 51; XVII, 57. Inscriptions : *S. C. B.*, 25; *lex Agr.*, 97; *lex Iul.*, 40, 46, 47, 59, 74.

Participe en *-ndus* exprimant « l'idée de l'action soit active soit passive »[1]. Il équivaut dans ce cas soit à un substantif abstrait, soit à un participe présent médio-passif, par exemple, Térence, *Ad.*, 967 :

> postremo hodie in psaltria hac emunda hic adiutor fuit.

Caton, *A. G.*, LXI, 2 :

si quis quaeret, quod tempus oleae serendae siet.

Ce sens se trouve dans Plaute : *Cas.*, 124; *M. G.*, 79; *Poen.*, 224, 338, 599, 646, 1189, 1302; *St.*, 678; *Trin.*, 229, 232,

[1] M. Bréal, *Essai de Sémantique*, 3e éd. p. 46.

366, 646; Térence, *Ad.*, 545; *Ph.*, 827, 880; Caton, I, 3; VI, 2; XXXI, 1; CXIV, 2; CXV, 1, 2; CXXXII, 2; CXXXIIII, 2, 4; CXXXIX; CXL; CXLI, 3, 4; CXLIV, 1, 4, 5; CXLV, 1; CXLVI, 2; Varron, II, 9, 10, 14; IX, 5; XIII, 1; XIV, 1; XV, 1; XVI, 4; XIX, 3; XXIV, 1; XXVII, 2, 6; XXXI, 26, 3, 4; XXXV, 1; XXXVII, 2; XLIX, 1; LIX, 2; César, II, 1; II, 7, 2; II, 8, 3; II, 9, 5; II, 10, 4; II, 19, 6; II, 21, 1; II, 21, 3, 5, 6; II, 28, 2; III, 2, 2, 3; III, 4, 1, 4; III, 6, 1, 2, III, 8, 2; III, 10, 1; III, 11, 4; III, 13, 3; III, 15, 4; III, 18 4; III, 19, 1, 6; III, 25, 1; Cicéron, II, 4, 5; III, 8, 9, 10; IV, 11, 14; V, 17; VI, 21; XVII, 57; XVIII, 59, 60; XIX, 62, 63; XX, 65. Inscriptions : *Rep.*, 11, 12, 16, 19, 22, 31, 32, 36, 39, 53, 55, 56, 58, 63, 75, 76, 78; *lex Agr.*, 25, 31, 38, 43, 51, 61, 85, 86, 87, 88, 89; *lex Iul.*, 17, 26, 31, 47, 49, 51, 86, 149, 156, 157 (après *cūrāre*), 14-15, 50-51, 58, 60, 74, 122, 152.

Il y a un exemple de *oriundus*, Plaute, *Poen.*, 1055 : ind'sum oriundus.

VALEUR MÉDIO-PASSIVE.

On a vu dans l'étude morphologique que le passif latin avait conservé, plus ou moins altérées, certaines désinences du médio-passif indo-européen. Il en a également conservé parfois la valeur sémantique, c'est-à-dire qu'il exprime « des actions, des faits ou des états, mais spécialement ceux qui dépendent du sujet, où le sujet se trouve intéressé ». (Brugmann, *Abrégé de gramm. comp.*, § 799, p. 633 de la trad. franç.) Cet emploi du médio-passif en latin a été bien mis en valeur par M. Blase dans l'*Historische Grammatik*, éditée par M. Landgraf, t. III, 1re partie, p. 299 et suiv. Voici la liste des passifs qui se rencontrent avec ce sens dans les textes étudiés :

Plaute, *M. G.*, 1321 : istuc crucior, a uiro me tali abalienarier
« ce dont je souffre, c'est de m'éloigner d'un tel homme ».

Térence, *Ph.*, 318 : tute hoc intristi : tibi omne est exedendum : [accingere

Plaute, *St.*, 685 : . . . lepide accipimur, quom hoc accipimur in loco
Cf. *ibid.*, 704.

Plaute, *Poen.*, 1342 : ut me suspendeam, ne addicar Agorastocli

Cicéron, *Diu.*, II, 4 : tuli grauiter . . . in eum me locum adduci ut . . . ego . . . ad accusandum traducerer; cf. César, *B. G.*, II, 1, 31, 6.

César, *B. G.*, III, 12 : quod rursus minuente aestu naues in uadis adflictarentur; cf. Plaute, *M. G.*, 1331 :

opsecro, tene mulierem
ne adfligatur

Plaute, *Cas.*, 723 : cesso manufice patriceque amicirier

Plaute, *Cas.*, 434 : audio aperiri fores

Cf. *Cas.*, 780, *M. G.*, 527, 985, 1198, *Trin.*, 400.

Térence, *Ph.*, 551 : quoquo hinc asportabitur terrarum

Plaute, *St.*, 55 : scio atque in cogitando maerore augeor; cf. César, *B. G.*, III, 23, 7.

Varron, XII, 1 : sin cogare secundum flumen aedificare; id., XXII, 4.

Cicéron, XIII, 41 : non solum commoueor animo, sed etiam toto corpore perhorresco.

César, *B. G.*, II, 4 : hi... nuntiauerunt manus cogi, exercitum in unum locum conduci

Plaute, *Poen.*, 69 : conicitur ipse in morbum ex aegritudine

César, *B. G.*, III, 11, 3 : ne... tantae nationes coniungantur

Caton, XXI, 4 : ne cupa in lapide conteratur; cf. id., XXI, 5.

Plaute, *St.*, 402 : saluos conuortor domum (mais *conuortimus* au perfectum, v. 414)

Cf. deuortor, *ibid.*, 534; deuortatur, *Poen.*, 673; deuortitur, *M. G.*, 1110; euertitur. Varron, VIII, 4; reuortar, *Cas.*, 79, *St.*, 63, 292, 302; reuerti : Térence, *Ad.*, 525; César, *B. G.*, II, 10, 4; II, 35, 2; uorti : Plaute, *St.*, 722.

Plaute, *Cas.* : (prandium) neque paro neque hodie coquetur

Cf. Caton, CXII; CLXI, 7; Varron. VII; L; LIV, 1.

Plaute, *Trin.*, 1165 : quid ego feci? — meum corrumpi quia per-
[pessu's filium

Cf. Térence, *Ad.*, 97, 421, 588; Caton, III, 2.

Plaute, *M. G.*, 1032 : lamentari
ait illam, miseram cruciari et lacrumantem se adflictare

Cf. *ibid.*, 1321, *Poen.*, 842, *St.*, 11, *Trin.*, 1169-1170; discrucior *Cas.*, 276, *Poen.*, 368, Térence, *Ad.*, 610; excrucior, Plaute, *M. G.*, 719-720, 843, 1022, *Trin.*, 103.

Plaute, *Poen.*, 693 : ego id quaero hospitium ubi ego curer mollius

Plaute, *Cas.*, 349 : uidi ego dis fretos saepe multos decipi

Cf. *Poen.*, 1338.

Varron, XL, 4 : genus seminis, quod ex arbore per surculos defertur in terram si in humum demittitur...

Plaute, *M. G.*, 369 : numquam hercle deterrebor

Ibid., 1328 : ... lacrumo quia diiungimur

Plaute, *Cas.*, 809-810 : dirrumpi cantando hymenaeum licet :
illo morbo quo dirrumpi cupio, non est copiae

Cf. Térence, *Ad.*, 369; Varron, XLVII, herbae... rumpuntur; César, *B. G.*, III, 14, 6 : cum funes... praerumpebantur.

Térence, *Ph.*, 201 : quo si eo meae fortunae redeunt, Phanium,
[abs te ut distrahar

Varron, XXVII, 1 : ...quod diuiditur in uer et aestatem; id., XXVIII, 2.

Varron, IV, 4 : salubritas, quae ducitur e caelo ac terra

Plaute, *Cas.*, 391 : at tu ut oculos emungare ex capite per nasum
[tuos,

Varron, LII, 2 : ita fit ut... palea euannatur foras;

César, *B. G.*, III, 2, 3 : cum intellegeret omnes fere Gallos... ad bellum mobiliter celeriterque excitari; *B. G.*, II, 24, 3 : aliique aliam in partem... ferebantur.

Caton, XL, 2 : ne liber frangatur; id., CLXI, 4; ne caules praefrin-

gantur, XXXIII, 4; Varron : ut frangantur glebae, XXXII; id., IX, 7 : quae cum fodiatur facile frietur;

Plaute, *Trin.*, 934 : ubi tus gignitur

Cf. *M. G.*, 1077; Caton, 1, 5.

Plaute, *Trin.*, 685 : nolo te iactari diutius

Térence, *Ph.*, 206 : non possum immutarier

Varron, XII, 3 : bestiolae, si quae... inferuntur, aut efflantur...

Térence, *Ph.*, 932 : inritor

Plaute, *Poen.*, 220-221 : numquam concessamus
lauari aut fricari aut tergeri aut ornari
poliri, expoliri, pingi, fingi

Poen., 243 : nisi multa aqua usque et diu macerantur

Cf. Térence, *Ad.*, 381; XIII, 3.

Cicéron, IV, 4 : duo crimina uel maxima minuerentur

Caton, XX, 1 : [columella] si mouebitur, eximito, denuo eodem modo facito, ne se moueat

Cf. Varron, V, 4; César, *B. G.*, II, 31, 1.

Plaute, *Poen.*, 123 : ego ibo ornabor, cf. *Poen.*, 229 :
ornantur, lauantur, tergentur, poliuntur

Caton, XLII, 1 : si pecus pascetur, id., LIII, 1, 5, Varron, XXXVIII, 3; *lex Agr.* 19, 20, 88.

Varron, XII, 3 ; [locus] qui quod perflatur, si quid est quod aduersarium inferatur, facilius discutitur, cf. XIII, 5, LIX, 1.

Varron, XIII, 3 : boues enim ... hic bibunt hic perfunduntur

César, *B. G.*, II, 21, 3 : milites cohortatus ... neu perturbarentur animo

Térence, *Ph.*, 784 : fac illa ut placetur nobis

Ibid., 220 : ego plectar pendens

Varron, II, 14 : principes, qui utrique rei praeponuntur (= praesunt)

Varron, XXXI, 4 : ideo iis datur ut purgentur

Varron, XVI, 1 : relinquitur altera pars (= restat), cf. César, *B. G.*, II, 29, 3.

Varron, VIII, 6 : ubi ea modo remouetur a terra uitis

Plaute, *M. G.*, 1368 : uix reprimor quin te manere iubeam

Trin., 641 : quid ais? nam retineri nequeo quin dicam, cf. *Cas.*, 239.

Térence, *Ad.*, 341 : dum tibi fit quod placeat, ille ringitur

César, *B. G.*, III, 4, 3 : nostri ... hoc superari quod ...

Plaute, *Cas.*, 237 : oh perii! manufesto miser
teneor; cf. *Trin.*, 911.

Varron, XL, 5 : uidendum qua ex arbore in quam transeratur et quo tempore et quemadmodum obligetur

Plaute, *St.*, 292 : quadrigas
qui uehar, nam pedibus ire nequeo

M. G., 1412 : quod tu hodie hic uerberatu's aut quod uerberabere

Cf. *ibid.*, 1418 : uerberetur etiam (= uapulauisti, uapulet)

Térence, *Ph.*, 135 : persuasumst homini : factumst : uenstumst : uincimur

Plaute, *Cas.*, 226 : ubiquomque est lepidum unguentum, unguor

St., 242 : nunc Miccotrogus nomine e uero uocor

Cf. *Cas.*, 31 ; *M. G.*, 436 ; *Trin.*, 875 ; Térence, *Ad.*, 890 ; Varron, II, 14.

Plaute, *Poen.*, 770 : id nunc his cerebrum uritur

Cf. Caton, CLXI, 2 : per hiemem operito, ne peruratur.

Mais on voit quels maigres restes du moyen indo-européen ont subsisté en latin. De même que la flexion du passif n'a conservé que trois désinences moyennes, en partie défigurées d'ailleurs par l'adjonction d'un élément étranger *amāre* et *amāri-s*, *amātu-r*, *amantu-r* ; de même, ont été éliminés presque totalement les sens multiples et variés du moyen indo-iranien ou grec, et ne s'est plus guère conservée que la valeur du réfléchi (voir Riemann et Goelzer, *Gramm. comp. du gr. et du lat., syntaxe*. p. 240 ; Brugmann, *Abr. de gramm. comp., trad. franç.*, p. 633 et 637). Mais au début même de la tradition, l'actif ou le réfléchi tend à se substituer au médio-passif. Déjà dans Plaute on trouve *Pers.* 453 : male res uortunt « les choses tournent mal » ; *Pers.* 300 : foris aperit « la porte s'ouvre » ; dans Térence, *Eun.* 912 : moue uero ocius « avance donc plus vite » ; dans Pomponius 66 (Ribbeck, *Com. Rom. fragm.*, 3e éd.) : age, anus, accinge ad molas ; et M. Havet a récemment mis en lumière le sens moyen de *lauāre*, à côté de l'actif *lauere* (v. L. Havet, *Arch. f. lat. Lex.*, XV, 353 et suiv. ; et cf. Jacobsohn, *K. Z.*, XL, 112 et suiv., avec les remarques de M. W. Schulze).

Le moyen et le réfléchi voisinent par exemple dans Plaute *M. G.*, 1032 :

lamentari
ait illam, miseram cruciari et lacrumantem se adflictare.

Cas. où à *uix teneor* « j'ai peine à me retenir », v. 239, répond, v. 249, *comprime te* « retiens-toi ». A côté de *uerti*, s'emploie *se uertere*, cf. Caton, *A. G.*, XLV, 3 : « taleae ubi trimae sunt, tum denique maturae sunt, ubi liber sese uertet » ; à côté de *moueri*, *se mouere*, de *effundi*, *se effundere*, etc. D'autres verbes de sens moyen, n'avaient qu'un actif : *abstinere* (*se*), *abhorrere*, gr. ἀπέχεσθαι. Le moyen indirect n'avait d'autre mode d'expression que le réfléchi : Cicéron, *De off.*, 2, 13, 47 « L. Crassus .. sibi ipse peperit magnam laudem », gr. ἐκτήσατο. Il est facile de concevoir comment les débris du médio-passif indo-européen, amoindris, limités dans leur emploi, confondus pour la forme avec le passif à valeur indéfinie, devaient rapidement céder la place à des formations plus jeunes et plus vigoureuses.

LES COMPLÉMENTS DU PASSIF.

Ablatif instrumental. — On enseigne d'ordinaire que l'ablatif instrumental accompagnant un verbe passif, indique «le sujet logique d'où part l'action quand ce sujet est un nom de chose»[1]. En réalité, le passif accompagné d'un instrumental conserve son double caractère, soit d'un indéfini, soit d'un médio-passif; l'instrumental qui lui est joint a sa pleine valeur de complément indiquant la cause, le moyen, l'accompagnement et ne peut être considéré comme un sujet[2]. La doctrine régnante en grammaire provient de la conception scolastique qui veut que les actions soient indifféremment réversibles. Or dans aucun des exemples qui suivent, il n'est possible, sans modifier gravement la pensée de l'écrivain et souvent sans la rendre inintelligible, de substituer l'actif au passif. Les «voix» du verbe, active, impersonnelle, médio-passive, servent chacune à l'expression d'un mode de pensée déterminé, et c'est une erreur absolue que de les considérer comme interchangeables.

Passif à valeur indéfinie :

Plaute, *M. G.*, 374 : non possunt mihi minaciis tuis hisce oculi ecfodiri

M. G., 1157 : oppidum quoduis uidetur posse expugnari dolis

Térence, *Ph.*, 677 : - nihil est, Antipho,
quin male narrando possit deprauarier.

Varron, XXIV, 4 : ut sit qui uitis alligari possit; Cicéron, II, 4 : sed quo adiumento sperabam hanc a me posse molestiam demoueri, id mihi erat adversarium; César, III, 13, 6 : quod tantas tempestates ... sustineri ac tanta onera nauium regi nelis non satis commode posse arbitrabantur; Varron, LV, 2 : quae manu tangi non poterunt, ita quati debent ut harundine potius quam pertica feriantur; Varron, XXIV, 2 : id prius bipalio uerti [oportere] «il faut d'abord retourner la terre avec une bêche double»; Varron, XXXV, 1 : necesse est terra adruenda puluinos fieri «il est nécessaire de faire des rehauts en amassant de la terre»; Varron, LII, 2 : iis tritis oportet e terra subiectari uallis aut uentilabris; Varron, XLIX, 1 : herba ... subsecari falcibus debet et ... furcillis uersari ... tum de pratis stipulam rastellis eradi.

Plaute, *Trin.*, 39 : Larem corona nostrum decorari uolo.

Varron, XIV, 1 : primum naturale saepimentum quod opseri solet uirgultis aut spinis, cf. XXIX, 2.

[1] Riemann, *Syntaxe latine*, 5e éd., 1908, p. 155.

[2] Sur cette valeur de l'ablatif en latin, cf. Riemann et Goelzer, *Syntaxe comparée*, § 187, p. 215.

Plaute, *Poen.*, 380 : quam ob rem amabo, mea uoluptas, sine te hoc [exorarier

Cas., 496 : qui quaeso potius quam sculponeas
quibus battuatur tibi os, senex nequissume ?

M. G., 768 : ego inueni lepidam sycophantiam
qui admutiletur miles usque caesariatus

M. G., 1401 : immo etiam priu' uerberetur fustibus.

Abl. de moyen :

Poen., 302 : aurum, id fortuna inuenitur, natura ingenium bonum

Tr., 367 : non aetate, uerum ingenio apiscitur sapientia

Tr., 494 : aequo mendicus atque ille opulentissimus
censetur censu ad Accheruntem mortuos

Térence, *Ph.*, 47 : porro autem Geta
ferietur alio munere, ubi era pepererit.

Varron : modos, quibus metirentur rura, alius alios constituit, x, 1; quibus utrisque rebus euehi atque inuehi multa ad praedia scimus, xvi, 6; nunc dicam, agri quibus rebus colantur, xvii, 1 « je vais dire avec quoi on cultive » et Varron ajoute xvii, 2 : omnes agri coluntur hominibus seruis aut liberis aut utrisque : liberis, aut cum ipsi colunt... « On cultive en employant des esclaves, des hommes libres ou les deux ».

Hominibus étant un instrumental n'est pas accompagné de *a* ou *ab*, de même, xviii, 7 :

si animaduerteris... praedia cuius modi sint et quanta, et quot quaeque hominibus colantur.

noualis, ubi satum fuit, antequam secunda aratione nouatur rursus, xix, 1; imitando enim facilius domatur. xx, 2; ea non secantur, sed uellendo leguntur, xxxii, 2; ut quam paucissimis operis egeratur [stercus], xxxviii, 3; quod cum spica stramentum haeret, corbibus in aream defertur, 3. Cicéron : nam ciuibus cum sunt ereptae pecuniae, ciuili fere actione ac priuato iure repetuntur, x, 18; si id lege permittitur, xi, 34.

Médio-passif :

Plaute, *Cas.*, 407 : perii ! pugnis caedor, Iuppiter !
M. G., 1163 : nempe ut adsimulem me amore istius differri
Cf. *Poen.*, 156; Térence, *Ad.*, 486, et les phrases de sens semblable :
Térence, *Ad.*, 36 : quibus nunc sollicitor rebus !
Ph., 340 : cum ille et cura et sumptu absumitur
Ph., 730 : nam uereor, era ne ob meum suasum indigna iniuria [adficiatur
Plaute, *Cas.*, 400 : actutum uirgis calefactabere

Poen., 26 : ne et hic uarientur uirgis et loris domi
Térence, *Ad.*, 67 : qui imperium credat grauius esse aut stabilius
ui quod fit quam illud quod amicitia adiungitur
Ad., 181-182 : nam si molestus pergis esse, iam intro abripiere [atque ibi
usque ad necem operiere loris
Ph., 627 : postquam hominem his uerbis sentio mollirier; cf. *ibid.*, 498.
Ph., 501 : ei, ueris uincor; cf Plaute, *M. G.*, 943.

Varron : nec haec non deminuitur scientia, IV, 4; haec uitia emendari solent domini scientia ac sumptu, *ibid*; studiosiores ad opus fieri liberalius tractando aut cibariis, XVII, 7; instrumenti uaria discrimina ac multitudo agri magnitudine finitur, XXII, 2; aprica, ut ibi seras uiolam et hortos facias, quod ea sole nutricantur, XXIII, 5; eo equi et iumenta... purgantur et saginantur, XXXI, 5; prima enim aratione grandes glebae ex terra scinduntur, XXXII, 1; [radices] quod tectae terrae tepore propagantur, supra terram aere frigidiore coguntur, XLV, 3; id fit e tabula... quae... trahitur iumentis iunctis, LII, 1; apud alios exteritur grege iumentorum inacto et ibi agitato perticis, quorum ungulis e spica exeruntur grana, LII, 2; in granaria sublimia, quae perflentur uento ab exortu..., LVII, 1. *César* : litterisque Labieni certior fiebat, II, 1; qui uicus... altissimis montibus undique continetur, III, 1, 5; cum hic in duas partes flumine diuideretur, III, 1, 6; nostrae naues tempestatibus detinebantur, III, 12, 5; eadem de causa minus commode copulis continebantur, III, 13, 8; ut iam non solum hostibus in contemptionem Sabinus ueniret, sed etiam nostrorum militum uocibus non nihil carperetur, III, 17, 5. *Cicéron* : qui nullo suo peccato impediuntur quominus..., XI, 34; sed ne libido uiolandae necessitudinis auctoritate iudicum comprobaretur, XIX, 63; quanto illa honestior causa est... sociorum atque amicorum populi Romani dolore atque iniuriis commoueri, XX, 64.

Les cas suivants ne posent même pas de question :

Verba implendi :

César : cum multitudine hostium castra compleri uidissent, II, 24, 4; Varron : quod eo folliculo deglubitur granum, XLVIII, 2.

Ablatif de cause :

Plaute, *Trin.*, 640 : nec tuis depellar dictis quin rumori seruiam
Trin., 848 : quin ego nunc subigor trium nummum caussa
Poen., 38 : neue ambitionis caussa extrudantur foras
Térence, *Ph.*, 725 : uolo ipsius quoque uoluntate haec fieri
Ph., 673 : mea causa eicitur
César : ad hunc... summam belli omnium uoluntate deferri, II, 4, 7; priores, quod... neque ulla necessitate neque imperio continerentur, II, 11, 5; quod his rebus relanguescere animos et remitti uirtutem existimarent, II, XV, 5; his rebus cum iter impediretur, II, 17, 5, cf. II, 22, 1.

Ablatif de lieu :

Plaute, *Cas.*, 943 : iam manufesto faucibus teneor

César : itaque utraque re oppidorum oppugnatio impediebatur, III, 12, 2, «dans les deux cas».

Ablatif avec *a* ou *ab*. — L'ablatif avec *ā* ou *ab* marque la provenance, l'origine et s'emploie aussi bien devant des noms de choses que devant des noms de personnes. Ainsi :

Varron : praeterea quod a sole toto die inlustratur, salubrior est, XII, 3 : «parce qu'elle reçoit tout le jour la lumière du soleil. . . », cf. «quod spectaculum datur ab arte, LIX, 2; et Cicéron : ego qui. . . omne tempus, quod mihi ab amicorum negotiis datur, XIII, 41.

L'ablatif des noms de personnes, accompagné de *ā* ou *ab*, indique non pas par qui se fait l'action, ce qui se rend par l'instrumental ou par la préposition *per*, cf. Térence, *Ph.*, 28 :

quia primas partis qui aget, is erit Phormio
parasitus, per quem res geretur maxime

mais de qui elle provient. Cet emploi est d'ailleurs très rare chez les écrivains archaïques : dans les cinq comédies de Plaute étudiées, il n'y en a que deux exemples après un temps de l'infectum; on n'en trouve pas dans le *De Agricultura* de Caton, ni dans les anciennes inscriptions. L'emploi de *ā* ou *ab* avec un nom de personne complément d'un verbe passif ne devient un peu plus fréquent qu'à la fin de la période républicaine. Le sens de la préposition est alors affaibli, et l'indication de l'origine n'y apparaît plus toujours. Néanmoins même alors, le passif avec *a* ou *ab* n'est pas employé pour un actif avec un sujet au nominatif, sauf dans des cas spéciaux et pour des raisons de style — afin d'éviter une amphibologie par exemple, ou de maintenir dans une subordonnée le même sujet que dans la principale. Ainsi dans la phrase de César «cum iam pecus atque extrema impedimenta a nostris tenerentur, ipsi densiores siluas peterent» (*B. G.*, III, 29, 2), l'attention du lecteur est attirée sur deux groupes symétriques *pecus atque extrema impedimenta* et *ipsi* que leur valeur de sujet met en relief. Deux faits sont à considérer : 1° les troupeaux et les bagages des Gaulois sont tombés au pouvoir des Romains; 2° les Gaulois gagnent leurs forêts. La phrase active «cum iam nostri pecus atque extrema impedimenta tenerent, ipsi densiores siluas peterent» mettrait en parallèle *nostri* et *ipsi*, ce qui n'est nullement dans l'intention de César. On voit ici apparaître la même nuance psychologique qui différencie la phrase personnelle «cum Cotta resisteret» de la phrase impersonnelle «cum a Cotta resisteretur». Dans la phrase passive, c'est sur l'idée verbale

qu'on insiste; dans la phrase active, c'est sur le sujet qui accomplit l'acte, ou qui est dans l'état indiqué par le verbe. Ces remarques générales permettent d'expliquer chacun des exemples qui suivent :

A ou *Ab* marquant l'origine :

Plaute, *M. G.*, 1202 : numquam ego me tam sensi amari quam nunc [ab illa muliere

St., 557-558 : ego tibi meam filiam bene quicum cubitares dedi : nunc mihi reddi ego aequom esse aps te quicum cubi- [tem censeo.

Térence, *Ad.*. 117-118 : obsonat, potat, olet unguenta : de meo : amat, dabitur a me argentum, dum erit commodum

Noter l'emploi avec valeur égale de *de meo* et de *a me*, cf. *lex Iul.*, 154-155 : isque censor... eos libros census, quei ab ieis legateis dabuntur, accipito.

Térence, *Ad.*, 879 : ego quoque a meis amari et magni fieri postulo

Ad., 1, 2 : postquam poeta sensit scripturam suam ab iniquis obseruari...

Ph., 854 : nam sine controuersia ab dis solus diligere, Antipho

Ph., 337 : non pote satis pro merito ab illo tibi referri gratia.

Varron : aedem Telluris ueneram rogatus ab aeditumo, ut dicere didicimus a patribus nostris, ut corrigimur a recentibus urbanis, ab aedituo, II, 1; ne arbor olea... a capra tangi possit, II, 20; quod, ita cum fit, minus se putant despici atque aliquo numero haberi a domino, XVII, 6; dicuntur ab eodem scriptore uineaticae opus esse, XL, XXII, 5. *César* : quod ab non nullis Gallis sollicitarentur, II, 1; inueniebat... exspectari ab iis Atuatucorum copias, II, 16, 4; quid fieri oporteret ipsi sibi praescribere quam ab aliis doceri poterant, II, 20, 4: cum VII legionem... urgeri ab hoste uidisset, II, 26, 1; cum... neque timerent ne auersi ab hoste circumuenirentur, II, 26, 2; milites... ab hostibus conspiciebantur, II, 26, 3; sibi praestare... quamuis fortunam a populo Romano pati quam ab his per cruciatum interfici. per quos..., II, 31, 6; ut ab iis nationibus, quae trans Rhenum incolerent, legati ad Caesarem mitterentur, II, 35, 1; ab his fit initium retinendi Silii, III, 8, 2; quibus angustiis ipse Caesar a Venetis prematur docet, III, 18, 3. *Cicéron* : cuius legis non modo a populo Romano, sed etiam ab ultimis nationibus iampridem seueri custodes requiruntur, V, 18: alterum illud, credo, obscurum est : a quo Verres minime se accusari uelit, VII, 22; huic ego homini iam ante denuntio, si a me causam hanc agi uolueritis, VIII, 25; unum illud credo omnes animaduertere : te adhuc a nullis nisi ab Siculis potuisse cognosci, IX, 28. *Lex Iulia* : eis, qui ea fruenda tuendaue conducta habebunt, ut utei fruei liceat, [a]ut utei ab eis custodiantur cautum est, l. 75.

Cas où l'idée verbale est mise en valeur :

Varron : haec fieri debent. uineas nouellas fodere aut arare... uites pampinari, sed a sciente, XXXI, 1; quae nasci in fundo ac fieri a domesticis poterunt, XXII, 1: quare tota pastio, quae coniungitur a plerisque cum agri cultura, magis ad pastorem... pertinere uidetur, II, 13; uilicus ... appellatus a uilla, quod ab eo in eam conuehuntur fructus atque euehuntur, cum ueneunt, II, 14. *César* : cum... nec quid in quaque parte opus esset, prouideri, neque ab uno omnia imperia omnia administrari poterant, II, 22, 1; illi... prius in hostium castris constiterunt quam plane ab his uideri aut quid rei gereretur cognosci posset. III, 26, 3; quarum rerum a nostris propter paucitatem fieri nihil poterat, III, 4, 4; quod in Gallia a potentioribus atque iis, qui ad conducendos homines facultates habebant, uolgo regna occupabantur, II, 1, 4; certior factus est... montesque a maxima multitudine Sedunorum et Veragrorum teneri. III, 2, 1, cf. III, 14, 9; eo grauius Caesar uindicandum statuit, quo diligentius in reliquom tempus a barbaris ius legatorum conseruaretur, III, 16, 4. *Cicéron* : Deinde sunt testes uiri clarissimi nostrae ciuitatis, quos omnes a me nominari non est necesse, IV, 13; cuius ego ingenium... ita probo ut me ab eo delectari facilius quam decipi putem posse, XIII, 44; concedes multo hoc et esse grauius et ab omnibus ferri grauius oportere, XVI, 54.

On remarquera qu'outre les raisons de sens, il y a des raisons de style, indiquées plus haut, qui justifient l'emploi du passif chez les écrivains classiques.

NOTE SUR L'EMPLOI DE *A*, *AB* AVEC LE PARTICIPE EN *-NDUS*, *A*, *UM*.

M. Audouin, *Rev. Phil.*, XI, p. 69, 1887, et après lui M. Lebreton, *Etudes sur la langue et la grammaire de Cicéron*, p. 414, ont signalé un certain nombre d'exemples de *a* ou *ab* avec le participe en *-ndus*, qu'ils n'ont pu expliquer d'une façon satisfaisante. Suivant M. Audouin, le datif marquerait plutôt l'obligation ou la nécessité, l'ablatif avec *ab*, la convenance. Sans entrer dans la discussion de tous les exemples, il suffit d'indiquer que le sens d'origine est manifeste dans la plupart des phrases citées. Ainsi dans Cicéron, *Or.*, 2, 12, 49 : «si mandata sint exponenda in senatu ab imperatore aut ad imperatorem... a senatu», le participe en *-ndus* a perdu sa valeur ancienne et Cicéron ne veut pas dire «si c'est une obligation pour l'imperator de ...» mais «si c'est l'imperator qui doit...», «si c'est de l'imperator que doit venir l'explication...» Le datif dans ce cas serait complètement inintelligible, et la préposition *ab* est employée dans toute sa force.

CONCLUSION.

L'étude précédente a fait apparaître le caractère composite du passif latin. Constitué par des éléments de formation hétérogènes, il conserve dans son emploi la trace de ses diverses origines. Le sens impersonnel est le plus largement développé; c'est aussi le plus caractéristique et celui dont l'accord des langues italiques avec le groupe celtique établit l'ancienneté. La confusion de l'impersonnel et de la troisième personne du singulier est sans doute récente, et l'échange survenu entre le sujet et l'objet aux temps de l'infectum doit être dû, comme en irlandais, à l'influence du perfectum périphrastique formé avec l'adjectif verbal en *-to-* : d'après *hic liber lectus est* s'est substituée à **hunc librum legitur* la forme personnelle *hic liber legitur* «on lit ce livre». Or, du jour où l'impersonnel recevait un sujet, la forme impersonnelle des verbes transitifs devenait incompréhensible, et l'expression de l'indéfini devait se confiner aux intransitifs. *Itur*, *curritur* ne pouvaient signifier que «on va, on court», mais *dīcitur* était amphibologique et a perdu sa valeur impersonnelle au profit de formes d'actifs *dīcunt*, *dīcās*, *dīcerēs*. Mais à ce moment l'isolement de *ītur*, *curritur* les rendait facilement vulnérables et capables de subir à leur tour l'influence de *dīcunt*, *dīcās*.

Quant au médio-passif, on a vu combien il apparaît diminué. Dépouillé de la plupart des sens du moyen indo-européen, pouvant être supplanté par des actifs ou par des réfléchis, il est restreint en outre à quelques catégories de verbes, et certains ne lui empruntent pas de désinences pour former leur passif : le passif de *faciō* est *fiō*, de *uendō*, *uēneō*, de *perdō*, *pereō*, de *uerberō*, *uapulō*. De plus son existence est liée à celle du déponent, et celui-ci est en décadence dès l'époque des plus anciens textes; ce qui est facilement explicable, puisqu'il n'a pas de signification particulière (voir les listes dans Neue-Wagener, *Formenl.*, III, 17 et suiv.). Bien que les auteurs classiques essayent d'en maintenir l'emploi, il n'en reste pas moins toujours une rareté.

Ainsi l'on a :

	ACTIFS.	DÉPONENTS (INFECTUM).
Plaute, *M. G.*	2,200 (environ)	148
César, *B. G.*, II	395	34
B. G., III	386	21
Cicéron, *Diuin.*	661	79

Chez les auteurs de basse époque, le caractère artificiel du déponent est éclatant. Ainsi Tertullien emploie avec le sens réfléchi

ou passif les actifs *abrumpere*, *colligere*, *deriuāre*, *exterminare*, *facere*, *habēre*, *inquiētāre*, *longinquāre*, *mūtāre*, *mouēre*, *refrīgerāre*, *stīpāre*, *suspendere*, *uertere*; mais il crée les déponents nouveaux *abstinēri*, *commemorārī*, *comperīrī*, *coniectārī*, *consultārī*, *lacrimārī*, et par contre emploie passivement les déponents *cauillārī*, *confitērī*, *consōlārī*, *contiōnārī*, *cunctārī*, *grātulārī*, *interpretārī*, *remūnerārī*, *sortīrī*[1]. Loin de les fortifier, l'accord du médio-passif et du déponent était pour chacun d'eux une cause de faiblesse et ne faisait que précipiter leur ruine.

Note de correction. Dans les *Nouae symbolae Joachimicae*, Halle, 1907, M. Nausester a publié des «Contributions à l'étude du déponent et du passif latins». Il y apporte de nouvelles statistiques qui confirment ce qui a été dit ici de la rareté du passif en latin, et surtout du passif accompagné de *ā* ou *ab*.

A. Ernout.

[1] Hoppe, *Syntax und Styl des Tertullian*, Leipzig, Teubner, 1903.

SUR LE TYPE
DE TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL,
HOMÉRIQUE ὍΜΝΥΟΝ.

Quoiqu'on en ait parfois douté, il semble certain que la désinence indo-européenne de 3e personne du pluriel du type athématique admettait le vocalisme *o*, soit **-onti*, **-ont*, à côté des vocalismes *e* (**-enti*, **-ent*) et zéro (**-n̥ti*, **-n̥t*). Le lat. *sunt* et le v. sl. *sątŭ*, qu'il est très difficile d'expliquer par des innovations analogiques, sont décisifs à cet égard. Le grec conserve sans doute ce même vocalisme au moins dans le type en *-νῡμι*. On voit en effet que, dès la date la plus ancienne, une flexion *δεικνύω* apparaît à côté de *δείκνῡμι*, et, comme elle est propre à l'actif tandis que le moyen conserve fidèlement le type athématique, c'est sur les 3es personnes du pluriel **-νυοντι*, *-νυον* répondant à skr. *-n(u)vanti*, *-n(u)van*, mais prises pour la forme thématique, que reposent les formes telles que *-νυω*. A l'imparfait, Homère connaît régulièrement *-νυον* : *ὤμνυον* μ 303, ο 437, σ 58 (d'où *ὤμνυε* Ξ 278, κ 345, τ 288, à côté de *ὄμνῡ*) — *ὄρνυον* Μ 142 (d'où *ὤρνυε*, mais *ὄρνυθι*, *ὄρνυται*, etc.) — *ζεύγνυον* Τ 393. On lit, il est vrai, la forme du type ionien, c'est-à-dire relativement récente dans la langue homérique, *ζεύγνυσαν* Ω 783 dans les meilleurs manuscrits, mais *ζεύγνυον* y est aussi attesté. Quant à Ψ 135, la leçon *κατασίνυον* est celle de tous les manuscrits et de tout l'ensemble de la tradition; *κατασίνυσαν* n'est que la leçon d'un grammairien, Aristarque ou Aristophane (voir l'édition critique de M. Ludwich); de la forme archaïque, *ἔννυμαι*, du type éolien, on n'a malheureusement que des moyens. En revanche, la 3e personne active du singulier *ὀμόργνῡ* se rencontre plusieurs fois. Au présent, Homère n'offre malheureusement qu'un seul exemple de 3e personne primaire du pluriel active, *ῥηγνῦσι*, visiblement analogique de *τιθεῖσι*, *διδοῦσι*, *ἱσ͜ᾶσι*, etc. Le type *ὤμνυον* se retrouve en attique dès les plus anciens textes et dans les inscriptions (voir Kühner-Blass, *Griech. Gramm.*, II, p. 194 et suiv.). Pour certains verbes,

le type athématique manque tout à fait à l'actif; ainsi hom. ταν*ύ*ουσι, ταν*ύ*ω, ταν*ύ*ων, ταν*ύ*ειν, en face de τάνυται; mais alors le type thématique se trouve aussi au moyen : ταν*ύ*οντο, ταν*ύ*εσθαι; le moyen athématique τάνυται n'est plus qu'un débris isolé.

A. Meillet.

NOTE

SUR

LE TON INDO-EUROPÉEN.

Les langues indo-européennes actuellement parlées ne permettent de se faire aucune idée de ce que pouvait être un idiome où les variations de hauteur avaient, par elles-mêmes et à elles seules, une valeur significative essentielle. Il est d'autant plus important de voir comment se comportent des langues d'autres familles qui présentent un emploi plus ou moins étendu de pareilles variations de hauteur. Une langue de la côte de Guinée, la langue Ewe, dont il a paru récemment une excellente grammaire due à M. Westermann (D. Westermann, *Grammatik der Ewe-Sprache*, Berlin, 1907), est très instructive à cet égard. Parmi les faits intéressants que relève M. Westermann, p. 37 et suiv., on signalera ici le suivant, qui offre une remarquable concordance avec certains faits indo-européens.

Étant donné que l'accent ewe est un accent de hauteur et que l'ewe n'utilise pas les différences d'intensité pour insister sur l'un des mots de la phrase, la langue a dû développer des moyens de marquer l'importance spéciale de tel ou tel mot. Or, des trois procédés signalés par M. Westermann, § 54, p. 38, les deux principaux coïncident exactement avec l'usage indo-européen tel qu'il est bien conservé surtout en grec :

1° Le mot important est mis en tête de la phrase : c'est exactement l'usage grec, et sans doute indo-européen.

2° Au lieu du pronom simple joint au verbe pour marquer la personne, on recourt au pronom absolu. De même en indo-européen, si l'on n'a pas à insister sur la personne, la forme verbale

suffit; si, au contraire, il y a lieu de bien marquer la personne, on ajoute un pronom personnel au nominatif.

Ces coïncidences n'ont assurément rien que de naturel. Mais il convient cependant de les signaler, parce qu'elles montrent comment un caractère linguistique, en l'espèce l'impossibilité d'employer l'intensité pour insister sur un mot donné, en commande certains autres.

L'ewe diffère d'ailleurs beaucoup du type phonétique indo-européen à d'autres égards. Tandis que l'indo-européen avait un rythme quantitatif, qui est l'une de ses caractéristiques essentielles, l'ewe ne connaît rien de pareil, à en juger par la description de M. Westermann. Le rythme quantitatif ne paraît donc pas être une conséquence nécessaire de l'emploi de l'accent de hauteur comme moyen d'expression linguistique et de l'absence de l'intensité; cette observation donne au fait indo-européen sa valeur exacte.

A. Meillet.

À PROPOS
DE
QUELQUES ÉTYMOLOGIES.

I. Sur le présent de la racine *k_1*leu-.

Comme il arrive souvent pour les racines indo-européennes (cf. ces *Mémoires*, XV), les divers thèmes de la racine **$k_1$leu-* présentent des sens assez divergents, et la nécessité d'avoir des systèmes plus ou moins complets de formes ayant un même sens fondamental a eu dès lors pour conséquence des formations nouvelles.

Le présent thématique **$k_1$léwe-* est clairement attesté par gr. κλέ(*F*)ομαι «j'ai la réputation de», v. sl. *slovą* «je m'appelle». Il ne semble pas que ce thème signifie jamais «entendre». Tout au plus cite-t-on pour le sens d'«entendre» : corn. *clewaf*, m. bret. *clevaff* «j'entends»; mais il est difficile d'attribuer à la signification de ces formes isolées de deux des dialectes brittoniques une antiquité indo-européenne; on ne saurait même affirmer que ce

verbe brittonique ne soit pas un dénominatif : cf. gall. *clyw*, bret. *cleo* « ouïe ». Quant à v. sl. *posluite* « ἀκούετε » qu'on lit *Supr.* 496, 23 S. = 381, 3 M., c'est sans doute une simple faute; M. Sever'janov propose, avec toute apparence de raison, de lire *poslušaite*; on n'est pas autorisé par cette seule forme à poser un présent **slujǫ* dont le slave n'aurait pas trace par ailleurs. — Le même sens de « être connu comme » se retrouve dans la forme en **-ē-* du latin *cluēre*, *clueō*; et c'est aussi celle qu'a le verbe, tardivement attesté, lat. *cluo* (v. Neue-Wagener, *Formenlehre*[3], III, p. 265 et suiv.).

En revanche l'aoriste radical signifie « entendre »; il est attesté sous forme athématique, surtout à l'impératif : véd. *çrudhi*, *çrótu*, *çróta*, etc., gâth. *sraotū*, *sraotā*, hom. κλῦθι, κλῦτε. Le védique a par ailleurs quelques formes d'aoriste athématique, comme *áçrot*; le grec ne connaît que la forme thématique ἔκλυον.

Au sens de « entendre », il manque un présent indo-européen commun, et il est visible que chaque langue a comblé la lacune à sa manière. L'indo-iranien a procédé d'une manière très originale en empruntant au type *stṛṇóti* une formation qui ne paraît avoir été légitime à l'origine que dans les racines dissyllabiques comprenant un *-u-* dans leur second élément : il n'y a aucune raison de croire que skr. *çṛṇóti*, zd *surunaoiti* soit une forme de date indo-européenne; c'est une formation proprement indo-iranienne destinée à combler la lacune indo-européenne d'un présent signifiant « entendre ». Avec son *cluiniur*, l'irlandais a procédé tout autrement dans le détail, mais a recouru aussi à une formation à nasale. Le présent κλύω des poètes attiques (inconnu à Homère) n'a pas de correspondant hors du grec, sauf peut-être lat. *cluō*, qui est de date relativement basse. — C'est sans doute par suite de l'absence d'un présent de la racine **k$_1$leu-* au sens de « entendre » que plusieurs langues ont développé des expressions nouvelles pour cette idée : lat. *audiō*, gr. ἀκούω, got. *hausjan* (v. isl. *heyra*, v. h. a. *hōrren*), lit. *girdžù* (lette *dzirdu*), etc. (mais on n'expliquera pas ainsi le succès de la racine *gauš-* en iranien; car cette racine ne fournit à l'Avesta que des formes aoristiques et un causatif). C'est pour une raison de même ordre que l'idée de « voir » est exprimée au présent en sanskrit par *páçyati*, en grec par ὁράω, etc. (v. Osthoff, *Suppletivwesen*, p. 12 et suiv.). En germanique *saihwa* est même un verbe normal, non supplétif, et le supplétisme a ici abouti à la substitution totale d'un verbe nouveau à celui qui exprimait autrefois l'idée de « voir ». Cet effet du supplétisme a été général dans le cas du verbe signifiant « entendre ».

On voit dès lors comment le slave est arrivé à employer *slyšǫ*, *slyšitŭ* (infin. *slyšati*) pour « j'entends ». Le présent *slyšǫ* est une

pure forme de désidératif en *-əs-, suivant la belle remarque de M. W. Schulze; il ne diffère de véd. *çúçrūṣate* que par l'absence du redoublement; on sait que le redoublement est conservé en slave seulement à l'état de traces dans quelques verbes où la forme en est d'ailleurs tout à fait obscurcie et nullement apparente. Le sens ancien était : « je m'efforce d'entendre »; il s'est affaibli parce que l'on a recouru fréquemment à cette forme en l'absence d'un présent pur et simple. — Le verbe v. sl. *slušati* (prés. *slušaja*) « écouter » est un dénominatif, dérivé du substantif *sluxŭ* « ἀκοή »; il s'agit sans doute aussi d'une forme en *-əs-; car *u* est intoné rude, à en juger par serbe *slȗšati* (*slȗšām*) et par r. слу́шать (слу́шаю). — On voit que les formations slaves ne répondent pas exactement au type en *-s-* que présentent plusieurs langues véd. *çróṣamāṇaḥ* « écoutant » *çruṣṭíḥ* (et *çrúṣṭiḥ*) « fait d'écouter volontiers, disposition à obéir »; zd *asruštiš* « désobéissance », *sraošō* « obéissance »; v. sax. *hlust* « audition »; v. irl. *-clos* « il a été entendu » et sans doute *cloor* (subjonctif de *cluiniur*). M. Ribezzo a bien montré que ces formes à *-s-* ont une valeur désidérative, dans *I deverbativi sigmatici*, p. 33 et suiv. (extrait du *Rendiconto d. Accad. di Archeol.... di Napoli*, 1907); cette valeur est peut-être demeurée un peu moins sensible que dans le cas de *-əs-; mais ce n'est qu'une nuance.

On peut se demander si le présent arm. *lsem* « j'entends » n'a pas aussi l'élargissement *-s-* à valeur anciennement désidérative. L'assimilation d'une *s* à un *k* a eu lieu en effet dans arm. *skesur* « mère du mari », tout comme dans skr. *çváçuraḥ*, *çváçrūḥ* et dans lit. *šẽšuras*; on pourrait donc admettre que *k_1lŭs- est représenté en arménien par **lus-*. L'arménien a d'ailleurs une trace certaine de la forme radicale *k_1lŭs- : le mot *luṙ* « silencieux » en face de *lur* « audition »; car le *ṙ* de *luṙ* repose sur *-sr- comme l'a vu Bugge, *K. Z.*, XXXII, 9, et le *r* de *lur* sur *-r- : celui qui est silencieux est celui qui désire entendre, voir F. de Saussure, *M. S. L.*, VII, 86 : et cf. la notice suivante de Photius (éd. Reitzenstein) : ἄκουε· ἀντὶ τοῦ σίγα. Κρατῖνος (fr. 284) οἷον τόπον δίδου διὰ τῆς σιγῆς τῇ ἀκοῇ « (ἄκουε, σίγα), πρόσεχε τὸν νοῦν, δεῦρ' ὅρα » καὶ Σοφοκλῆς (fr. 1014) « ἄκουε, σίγα, τίς ποτ' ἐν δόμοις βοή ». Il est naturellement impossible de déterminer si l'élargissement arménien est de la forme *-əs- ou de la forme *-s-, puisque en l'espèce la différence de *-əs- et de *-s- ne peut se traduire que par une différence de quantité du *-u-* qui précède, et que *ŭ et *ū se confondent en arménien.

Le baltique présente à la fois *-əs- dans la forme nettement désidérative lit. *kláusiu* « j'interroge », et *-s- dans les formes moins fortement désidératives lit. *klausaũ* (*klaũso*) « j'écoute, j'obéis » et *klustù* (prét. *klusaũ*) « j'obéis »; le baltique n'a pas affaibli le sens

de ces formes au point de s'en servir comme de présent du verbe «entendre» et recourt pour ceci à deux verbes différents mais parallèles : lit. *girdžù*, lette *dzirdu* d'une part, v. pruss. *kirdīt*, *kīrdimai*, de l'autre. Le *k* de *kláusiu* est commun à tout le baltique partout où la racine a l'élargissement *-s-* : lett. *klausīt*, v. pruss. *klausīton*, comme lit. *klausýti*, mais ne se retrouve pas là où il n'y a pas d's intérieure : lit. *βlovẽ*. Il s'agit donc d'une dissimilation, qui peut-être aurait été favorisée par l'*l* qui suit le $*k_1$ initial; cf. le cas slave, beaucoup plus général, de *gąsĭ*, **gvězda*, etc.

II. Arm. *khakor*.

Le mot arm. *khakor* signifie «fiente», notamment de bœuf; ainsi Ezech., IV, 15, où il traduit *βόλβιτα*; il s'applique assez souvent à la bouse séchée qui, encore aujourd'hui, sert couramment de combustible en Arménie; c'est le sens qu'a le mot à la fin du livre II de l'historien Elisée.

Il est tentant de rapprocher ce mot, avec M. Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, 378, de lat. *cacāre* et de russe какa; ce groupe de mots avait une consonne géminée intérieure, à en juger par gr. *κάκκη*, *κακκάω*, irl. *cacc*, *caccaid*, gall. *cach*, bret. *kac'h*; le russe какa est à **kakk-* ce que v. h. a. *muoma* est à lat. *mamma* par exemple; quant à lat. *cacāre*, on y verra une forme géminée simplifiée suivant le type de *currus* : *curūlis* (*cacō* serait donc analogique de *cacāre*), à moins que, avec V. Henry, *Lex. ét. d. bret.*, p. 50, n. 3, on n'admette une ancienne forme à consonne intérieure simple pour expliquer bret. *kagal* «crotte». On a vu depuis longtemps qu'il faut séparer skr. *çákṛt*, gr. *κόπρος*, lit. *βìkti*, qui ont une prépalatale initiale, une labio-vélaire intérieure et un autre vocalisme, et constituent par suite un tout autre groupe de mots.

Le groupe de **kakk-* appartient à un type de mots familiers dont relèvent les termes enfantins tels que lat. *mamma*, les hypocoristiques, les formations comme lat. *lippus* (cf. gr. *ἄλιππα*?, v. J. Schmidt, *Pluralbild.*, 408 et suiv.), *uorri*, *scurra* (cf. gr. *σκαίρω*?), gr. *γύννις* (cf. Sommer, *Hdb. d. lat. L. u F. lehre*, § 160, p. 290 et suiv.; Schulze, *Lat. Eigennamen*, p. 520), etc.; le mot *λεκχω* «femme en couches», de l'inscription delphique des Labyades, D 13, est un remarquable exemple de ce procédé en grec et en montre l'extension en grec même. On sait que cette gémination d'une consonne intérieure a fourni au sémitique l'un de ses types les plus importants de verbes, à savoir une sorte d'intensif (voir Brockelmann, *Grundr.*, p. 508 et suiv.) et un grand nombre de noms, dont l'une des catégories au moins rappelle beaucoup par le sens le type indo-européen (voir *ibid.*, 156, p. 363). Il y a là un effet naturel d'une tendance à l'emphase qui se manifeste

aussi dans d'autres langues (cf. Sacleux, *Essai de phonétique*, p. 123). Les géminées de ce type ont un caractère particulier; elles diffèrent essentiellement en indo-européen de celles qui résultent de la rencontre de la consonne finale d'un élément morphologique avec une consonne initiale d'un élément suivant : le **tt* de **atta* demeure intact en indo-européen, tandis que **-t + t-* subit dans les divers dialectes des altérations caractéristiques (voir A. Meillet, *Dialectes indo-européens*, p. 57 et suiv.).

Si l'on admet le rapprochement de arm. *khakor* avec gr. *κάκκη*, etc., le traitement *k* de la gutturale intervocalique, qui embarrassait M. Pedersen, admet une explication. Got. *atta* montre en effet que les consonnes géminées de ce type ne subissent pas la mutation consonantique : elles ont une articulation trop intense pour y être sujettes. Le **-tt-* intervocalique donne aussi *-t-* et non *-th-* dans irl. *aite*, de même que **qq* donne *c*, et non *ch*, dans irl. *mac*. Comme l'arménien préhistorique n'admettait pas les consonnes géminées, le **-kk-* a été simplifié en *-k-*, de même que **-tt-* a été simplifié en *-t-* dans irl. *aite* et v. sl. *otĭcĭ*. La forme *khakor* a donc exactement les consonnes attendues : *kh-* initial représentant un ancien **k-*, et *-k-* intervocalique représentant un ancien **-kk-*.

La finale *-or* de *khakor* est suffixale (voir Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, p. 480). Mais, si les observations précédentes sont exactes, il est difficile de rapprocher de ce mot arm. *khakem* « je démolis, je détruis, je sépare » et le dérivé *khaktem* « je détruis ». Malheureusement, on n'a pas d'étymologie de *khakem*; tout au plus peut-on citer ici le phrygien *κακουν* de la formule bien connue *ιος νι σεμουν κνουμανει κακουν αδδακετ* (ou *αββερετ*)...; il n'y a aucune raison de tenir ce *κακουν* pour un emprunt au gr. *κακόν*, comme on le fait souvent, et le sens concorde bien avec celui de *khakem*. Il n'est pas exclu d'ailleurs que arm. *khakem* repose sur **kakk-*. La simplification du **kk* intervocalique dans phryg. *κακουν* ne serait pas non plus inadmissible, car le *δδ* de *αδδακετ* et le *ββ* de *αββερετ* résultent sans doute de la juxtaposition d'un préverbe et d'un verbe et ne prouvent par suite pas que d'anciennes géminées n'aient pas été simplifiées en phrygien. Quant à gr. *κακός*, il admet diverses explications, toutes incertaines et sur lesquelles il n'y a pas lieu d'insister.

A. Meillet.

ÉTYMOLOGIES GRECQUES ET LATINES.

(SUITE.)

De quelques prépositions grecques.

Quand on examine certaines prépositions grecques comme κατά, μετά, ἀντί, προτί, on distingue deux éléments, dont l'un est l'élément proprement prépositionnel, c'est-à-dire exprimant une relation dans l'espace, et dont l'autre est un élément pronominal ou démonstratif, qui est venu se surajouter et se souder. Rien, au fond, n'est plus naturel. Aussi longtemps qu'une langue n'est pas fixée par l'écriture, il est inévitable qu'entre des termes voisins il se produise de telles adhérences. Le même fait se produit encore à des époques beaucoup plus récentes et en pleine période historique. Une préposition française qui peut servir d'exemple est notre mot français *avec*, ancien français *avuec*, composé de *av* (latin *apud*) et de *uec* (latin *hoc*).

En perdant son existence personnelle, le second terme se dépouille de toute signification qui lui serait propre, devient étranger à tout changement grammatical et se fond en quelque sorte dans l'ensemble prépositionnel.

Il est clair que ce genre de fusion ne va pas sans qu'il se produise des altérations de diverse sorte. Même dans nos langues modernes, et avec des mots restés employés, la soudure a pour effet de paralyser la vie grammaticale. On peut prendre comme exemple la préposition française *hormis* composée de deux mots qui ne sont nullement sortis de la langue. Cependant il semblerait aujourd'hui étrange de dire : *Tous les pays*, hormises *la France et l'Angleterre*.

Même fait s'est passé pour l'adjectif *mi* (*medius*), qui est venu former la seconde partie de notre préposition *parmi*. On serait étonné aujourd'hui de trouver, je suppose, *parmie la foule*.

A plus forte raison devons-nous nous attendre à des altérations quand nous descendons dans le sous-sol, je veux dire quand nous analysons les prépositions des langues anciennes.

Dans μετά la syllabe με est la partie significative. Il est curieux de constater qu'elle a survécu, indestructible, jusqu'à nos jours. On sait qu'en grec moderne « avec » se dit μέ. Dans

κατά la première syllabe représente une ancienne particule qui joue un grand rôle dans les langues italiques, mais qui a l'air de manquer au grec, c'est à savoir *cum*, osque et ombrien *co*.

On peut même observer que ce *cum* a commencé en latin par avoir sa place après son régime (*mecum*, *nobiscum*, *quicum*), comme une sorte d'enclitique, et si en grec il est arrivé de bonne heure à une existence indépendante, il le doit probablement à l'élément pronominal (. . .τά) dont il est suivi.

Un autre élément pronominal qui, vu le fréquent usage, s'est laissé agglutiner, est ce pronom σφέ ou σφί, qui subsiste à l'état indépendant dans σφεῖς, σφέτερος, et que nous trouvons soudé dans μέσφα, μέσφι, νόσφι.

Grâce à la composition, il peut se conserver des substantifs qui ont cessé d'être employés à l'état libre. C'est ce que nous voyons pour les deux prépositions μέχρις et ἄχρις, qui veulent dire toutes deux «jusque». Il est difficile de n'y pas distinguer un dérivé du verbe χράω ou χραύω «toucher, effleurer». Personne ne pense plus à ce verbe, pas plus que nous ne pensons au participe latin *pressus* quand nous employons les prépositions françaises *après*, *auprès*.

Dans ἀντικρύς, ἐγγύς nous avons le reste de deux substantifs, κάρα «tête» et γυῖον «membre», que leur position à la fin du composé a altérés et munis du *s* adverbial. On a de même μεσηγύς «au milieu», dont le premier membre nous présente un ancien instrumental de μέσος, devenu adverbe, et dont la seconde partie est un reste assez altéré soit de γαῖα «terre», soit de γυῖον «membre».

Σχῶ, ἴσχω, ἰσχάνω, ἰσχανάω.

Cette collection de formes d'un seul et même verbe, en même temps qu'elle nous donne un exemple de la plasticité du verbe hellénique, nous permet de mieux déterminer le sens primitif de la racine, laquelle, comme on sait, en est venue, de changement en changement, à prêter une partie de ses temps à ἔχω. Le sens primitif est «tenir, se tenir». Il est encore visible dans σχῆμα «la tenue», ἰσχύς «la force de résistance», ainsi que dans σχεδόν, σχεδίην qui marquent l'idée de continuité et d'approche.

Le mélange avec ἔχω s'est fait, pour ainsi dire, en dépit du sens étymologique, puisque ἔχω (sanscrit *vah*, latin *veh-*, allemand *bewegen*) marque une idée de mouvement et de transport. Il faut toutefois remarquer que la fusion ne s'est pas étendue à tous les dérivés. Ni ὄχος «char» n'a été influencé par σχῶ, ni ἐχυρός «ferme, solide» par Fεχ. Mais d'autre part nous voyons que l'homérique ἐπισχερώ «ex ordine» est l'exact correspondant

de ἐφεξῆς. Nous voyons en outre que ἔχω (et non σχῶ) a donné ἐχυρός «solide, fortifié». Et même le verbe ἔχω peut prendre le sens de «soutenir, arrêter». Il est employé en ce sens dans Homère (*Il.*, XIII, 51) en parlant des Grecs qui soutiendront l'effort des Troyens :

Ἔξουσιν γὰρ ἅπαντας ἐϋκνήμιδες Ἀχαιοί.

Il y a là un curieux effet de mélange. — plus curieux encore si l'on songe qu'il s'agit du plus ancien âge que nous puissions atteindre en grec.

Σπλήν «LA RATE». Φρήν «LE DIAPHRAGME».

Dans le substantif σπλήν, génitif σπληνός, qui désigne «la rate», nous avons un parent et probablement le primitif de σπλάγχνα «les entrailles».

La même prononciation gutturale se retrouve dans φρήν «le diaphragme», littéralement «la cloison». Sont de même famille φράκτης «la clôture». φρακτός «l'enclos». Le mot διάφραγμα ne signifie pas autre chose que φρήν. Les dictionnaires médicaux le définissent «la cloison qui sépare la poitrine de l'abdomen». Sauf la préposition, c'est le même mot, car φράσσω (pour φραγjω) est un dérivé de φρήν [1].

Σποδός «LA CENDRE».

La cendre du foyer chez les Romains s'appelait *lix*, et de là vient le nom de la *lessive* (*lixivia*). *Lix* est cinis foci (Varron). *Lix* est cinis vel humor cineri admixtus (Nonius). Infundito *cineris lixivie* congios duos (Columelle). *Cinere lixivia* abluere (Pline).

Cendre et *lessive* sont donc chez les anciens deux idées voisines. On peut se demander si σποδός, le nom de la cendre chez les Grecs, ne tient pas à l'idée d'infusion, σπένδω. Nous aurions alors dans σποδός une sœur, restée laïque et bourgeoise, de σπονδή «la libation».

Ἀλγος, ALGOR, GELU.

Dans le Vendidad le froid est qualifié «le plus grand des maux». La langue grecque semble être du même avis. Pour nommer la douleur, elle se sert du substantif ἄλγος, qui signifiait proprement «le froid», ainsi qu'en témoigne le latin *algeo*, *algor*, *algidus*.

[1] Latin *farcio*, gothique *baírgan*.

Ces rapprochements ont déjà été faits; mais je ne sais si l'on a présenté le suivant, où l'on trouve la syllabe *alg* avec la métathèse bien connue de la liquide[1] :

Gelu, sanscrit *gálam* « eau », c'est encore ἄλγος. Nous avons ici le sens primitif, qui est bien, comme les Latins n'ont jamais cessé de l'entendre, « le froid ». Pour mettre fin à toute incertitude, nous retrouvons encore la même syllabe, augmentée du *c* qui vient se joindre à tant de racines, dans *glac-ies*[2].

Les composés par allusion. — Συκοφάντης. Δορύξενος.

Les composés par allusion présentent un intérêt particulier en ce qu'ils demandent à l'auditeur de mettre quelque chose du sien pour entrer dans la pensée de celui qui parle et pour compléter mentalement ce qui n'est qu'à moitié exprimé. Je lisais dernièrement dans un journal cette locution un peu bien démodée d'un écrivain déclarant qu'il allait prendre sa plume de Tolède. Toute vieille qu'elle est, il faut une certaine connaissance des choses pour comprendre. Quand il s'agit des langues anciennes, ce qui était clair pour les contemporains peut devenir un problème où le savoir du linguiste ne suffit plus, il y faut l'aide du philologue. Au moment de la guerre de 1870, il était parlé des *francs-fileurs* : tout le monde comprenait, c'était le moment où s'équipaient les *francs-tireurs*. Mais il peut arriver que l'heure de la nouveauté une fois passée, les choses deviennent moins intelligibles.

Nous avons vu s'élever dernièrement sur la vraie signification du mot συκοφάντης une discussion qui bien certainement aurait étonné les contemporains. Avec pleine raison, notre confrère M. Salomon Reinach a écarté les historiettes d'une disette de figues et autres contes de même sorte : il a reconnu que l'expression devait être rapprochée de ἱεροφάντης. Mais après avoir bien constaté cette origine, il a peut-être trop insisté sur le sens littéral. Nous avons ici une simple parodie qu'il ne faut pas trop presser.

Tandis que le hiérophante explique les mystères sacrés, le sycophante débite des secrets de nulle valeur. Et comme il arrive aux débitants de discours en l'air, le sycophante devient aisément un propagateur de faux bruits, un trafiquant de mensonges et de calomnies.

Les mots latins *tirocinium*, *latrocinium* n'avaient rien d'obscur

[1] Cf. ἔργον, ῥέζω.

[2] A écarter toute idée de comparaison avec γελάω ou γαλήνη, auxquels, en dépit de l'éloignement des sens, on avait jadis pensé.

pour celui qui avait présent à la mémoire le composé *vaticinium*. Mais celui qui aurait voulu traduire en tenant compte du sens de *canere* se serait engagé sur une fausse piste.

On a discuté sur l'origine du composé δορύξενος, plusieurs fois employé par Sophocle, et qui, associé à φίλος, sert à caractériser un ami sûr, un ami à toute épreuve. Ici encore les explications pseudo-historiques n'ont pas manqué. Mais nous avons en ce mot, à ce que je crois, une allusion à δορύκτητος, le bien acquis à la guerre étant, pour les anciens, comme il l'est encore pour certains théoriciens modernes, la première et fondamentale forme de la propriété.

L'Iliade et les jeux publics.

L'idée des jeux publics, la pensée des récompenses décernées aux vainqueurs, est tellement présente aux chantres de l'Iliade qu'elle se glisse dans les endroits où on l'attendrait le moins, et qu'à l'état de réminiscence elle leur échappe comme malgré eux. J'ai déjà eu l'occasion de citer cette réflexion assurément hors de saison[1] que fait le poète du XXII^e^ chant (v. 159), quand il décrit la lutte suprême où Hector, qui cherche son salut dans la fuite, va succomber : « Ils ne disputaient point quelque victime sacrée, quelque peau de bœuf, prix ordinaire de la vitesse, mais le prix de la course était la vie ».

On doit, à ce propos, se demander ce que c'est que cette peau de bœuf, où l'on peut à la vérité voir la dépouille entière de l'animal, mais qui pourrait bien être (interprétation de couleur moins héroïque) un objet travaillé en cuir, tel que ceinture ou baudrier. C'est aussi l'idée du commentateur Eustathe.

A supposer qu'une réflexion ou observation pareille se présentât chez un poète moderne, personne ne méconnaîtrait l'amateur de courses.

Autre mention des jeux qui ne paraîtra pas moins hors de propos :

A peine, au XXIII^e^ chant, Achille a-t-il rendu les derniers honneurs à Patrocle, que sa première pensée est d'instituer des prix pour les jeux qui vont être célébrés en son honneur (v. 257 et suiv.). On aurait tort de regarder cette description des jeux comme un hors-d'œuvre. C'est au contraire cette description qui fait revenir l'épopée sur son terrain primitif et à son thème de prédilection.

[1] ...ἐπεὶ οὐχ ἱερήϊον, οὐδὲ βοείην
ἀρνύσθην, ἅ τε ποσσὶν ἀέθλια γίγνεται ἀνδρῶν,
ἀλλὰ περὶ ψυχῆς θέον...

Les πρυλεῖς d'Homère. — Le latin *prœlium*.

L'Iliade est consacrée à la gloire des chefs, des rois, des héros : les simples soldats n'y tiennent pas grande place. Un mot qui sert à les désigner est πρυλεῖς. Ce sont les troupes à pied : πεζοί, πορείᾳ χρώμενοι. Ils servent à engager le combat : πρόμαχοι.

Ces πρυλεῖς sont surtout mentionnés pour faire ressortir la grandeur des chefs ou des dieux. Ainsi pour donner une idée de la déesse Athéna, on dit que son casque est d'un tel volume qu'il couvrirait la tête des simples soldats (πρυλεῖς) de cent cités[1] : image assez bizarre, qui probablement ne sert pas ici pour la première fois, mais qui aura d'abord figuré, avec quelque modification, en une autre occasion, par exemple pour le bouclier d'un dieu.

Dans la seconde partie du mot il faut reconnaître une forme dialectale pour λαοί « guerriers ». Le singulier serait λεύς. La première syllabe est pour πρό, ou πρύ, comme dans πρύτανις.

Πρυλεῖς, ce sont donc les troupes d'avant-garde, ainsi que le disait la glose citée tout à l'heure : πρόμαχοι.

Il est possible (je ne voudrais rien affirmer) que ce mot nous fournisse l'explication d'un terme qui a résisté jusqu'à présent à toutes les tentatives d'étymologie. Je veux parler du mot latin *prœlium*, dans lequel on peut voir une forme italiote représentant le grec πρυλεῖον. *Prœlium*, ce serait le combat d'infanterie, l'engagement d'avant-garde. Une ancienne glose l'explique par πρὸ τῆς ὕλης.

Comme le son de la diphtongue latine *oi*, *oe* a beaucoup varié, le rapprochement avec *prœlium* ne paraîtra pas trop hardi.

Ἀγών, sanscrit *ági*.

Pour ceux qui ne repousseront pas *a priori* le rapprochement du grec ἀγών et du sanscrit *ági* (nom des courses de chars et des combats du cirque), il se présente deux hypothèses :

1° Faire remonter la parenté jusqu'à l'*Ursprache*, c'est-à-dire jusqu'à cette période à laquelle appartiennent les noms de nombre, les pronoms, les noms de parenté, la flexion des noms et des verbes, etc. Mais c'est reporter bien loin dans le passé une notion qui n'a par elle-même rien de primitif.

2° Admettre un emprunt. Cet emprunt a pu n'être pas direct, il a pu se faire par l'intermédiaire de plusieurs peuples.

Dès lors on ne voit pas ce qu'il présente d'impossible.

[1] *Il.*, V, 744.

Un vers d'Archiloque.

Τρίαιναν ἐσθλὴν καὶ κυβερνήτην σοφόν.

Je ne sais si l'on a bien compris ce vers d'Archiloque, qui nous est arrivé, détaché de tout contexte, dans un commentaire d'Aristote (Hermias, *in Aristotelem*, IV, p. 10ᵃ, éd. Bekker).

Tous les dictionnaires traduisent τρίαινα par « trident ». Et, en effet, τρίαινα a souvent ce sens. Mais s'il est possible qu'un pilote ait à se servir d'un trident, quoique ce ne soit pas précisément l'outil qui convient le plus à sa fonction, qu'a-t-il à faire « d'un bon trident » ? et pourquoi *un sage pilote?*

Je crois qu'on peut trouver une autre interprétation, qui aura en outre l'avantage de faire bien ressortir une particularité du langage : en quoi elle mérite de fixer pour un instant notre attention.

Ces substantifs formés à l'aide d'un nom de nombre se dispensent le plus souvent de désigner explicitement la nature de l'objet dont il s'agit. Comme ils s'adressent à des gens du métier, qui savent par avance de quoi il s'agit, toute désignation explicite est inutile. Ce qui intéresse l'homme du métier, c'est le nom de nombre. L'objet en lui-même, il l'a présent à l'esprit : il n'a pas besoin qu'on le lui nomme.

Si nous prenons comme exemple l'adjectif français *double*, formé du nom de nombre *deux*, nous voyons que nous lui devons d'abord les *doublets*, connus des linguistes; il a donné d'autre part les *doublons*, fameux dans l'histoire des monnaies; d'autre part encore, tout le monde sait ce qu'il faut entendre par une *doublure*. Ces mots sont parfaitement clairs : ils coexistent sans se gêner les uns les autres, parce que chacun a son histoire distincte et est entré dans la langue commune par une porte à part et avec une signification toute faite. Prenons encore le nom de nombre *trois* : nous lui devons les *tercets*, les *trios*, les *triolets*, dont aucun ne prend soin de dire de quelle sorte de *trinité* il est parlé. Le même nom de nombre nous est encore arrivé par les philosophes qui en ont tiré les *triades*.

Pareille chose doit être supposée pour les Grecs. Aussi bien que le mot τρίαινα est le nom d'une fourche à trois pointes, il a pu désigner une barque à trois rames, et le sens de navire ou de nacelle conviendra parfaitement au vers d'Archiloque :

Un bon esquif avec sage pilote.

Comme le vers nous vient d'un moraliste, rien n'empêche de supposer qu'il s'agit du voyage de la vie et d'un souhait adressé à un jeune couple.

Je propose donc qu'à la nomenclature maritime des Grecs, dont on sait la richesse, τρίαινα soit ajouté avec ce sens de nacelle ou de barque qui n'avait encore été noté dans aucun vocabulaire.

Michel Bréal.

DE L'ACCENTUATION DE CERTAINS VERBES EN GERMANIQUE COMMUN.

I. Got. *gatarhjan*.

Pour autant que le traitement des spirantes intervocaliques permet de la déterminer, la place du ton des causatifs germaniques en *-jan* était dans les cas les plus clairs sur le suffixe; type got. *frawardjan*, v. h. a. *farwartan*, cf. skr. *vartáyati*. Le gotique a, il est vrai, des spirantes sourdes dans un bon nombre d'exemples; mais les autres dialectes germaniques, et notamment les dialectes occidentaux, ont alors des sonores, et l'on conclut de là que la sonore du gotique résulte d'une innovation analogique, tout comme celle qui est de règle en gotique à l'indicatif pluriel et au subjonctif du prétérit fort; ainsi got. *ganasjan* en regard de v. h. a. *nerian neren*, v. sax. *nerian*, v. angl. *nerigan*. Là où, comme dans got. *sandjan*, en face de v. isl. *senda*, v. angl. *sendan*, v. h. a. *senten*, il n'y avait pas de verbe fort justifiant une action analogique, l'ancienne sonore a subsisté en gotique comme ailleurs. — On sait que la place du ton supposée pour ces formes germaniques communes répond à celle du type skr. *dhārāyati*.

A cette règle si générale et si précise, le verbe got. *gatarhjan* (cf. skr. *darçáyati*), avec son participe *gatarhiþs*, fait exception; et il ne semble pas qu'on puisse invoquer ici l'analogie. Car aucune langue germanique ne possède de verbe fort de cette racine; et cette absence n'est pas fortuite : la racine $*derk_1$- est de celles qui fournissent un aoriste (gr. ἔδρακον, skr. *ádarçam*) et un parfait (gr. δέδορκα, skr. *dadárça*, zd *dādarəsa*, v. irl. *ad-con-dairc*), mais un présent tel que gr. δέρκομαι est isolé et presque certainement récent (voir Osthoff, *Suppletivwesen*, p. 14, et la remarque de M. Thurneysen, *ibid.*, p. 60). Le got. *gatarhjan* suppose donc une forme $*dórkĭ$- (ou $*dórk_1eye$-?), avec ton sur la racine, en regard de skr. *darçáyati*.

On voit par là qu'une forme telle que got. *ganasjan* pourrait être ancienne, et non analogique, et que du moins, si cette forme est analogique, elle avait des modèles dans le type même en *-jan*. Par exemple, got. *kausjan*, qui ne se retrouve pas dans les autres dialectes germaniques, a peut-être toujours eu *-s-* : le slave *-kusiti* et le gallo-roman (fr. *choisir*, etc.) ont emprunté une forme germanique à *-s-*, tandis que le slave a *-z-* dans *gonoziti*, en face de got. *ganasjan*, v. h. a. *ginerian*; on partirait donc de *$^*g_1$óusĭ-* (ou *$^*g_1$óuseye-*), en regard de skr. *joṣáyate*.

Dès lors, on n'a peut-être pas le droit d'affirmer que le type got. *ganasjan*, à sourde, soit toujours analogique. Par exemple, le got. *laisjan*, qu'on ne peut expliquer par l'analogie qu'en supposant une forme **lisnan* non attestée (mais parfaitement plausible, il est vrai), pourrait être plus ancien que v. angl. *lǣran*, v. sax. *lērian*, v. h. a. *lēren*, dont l'*r* peut être dû au type v. angl. *leornian*, v. h. a. *lernēn*. Ceci n'est, bien entendu, qu'une simple possibilité qu'il faut envisager.

Or, le slave a un type exactement correspondant au type germanique supposant le ton sur la racine. A la différence du type sanskrit et du type normal du germanique, il place d'ordinaire le ton sur l'élément radical de ses causatifs et itératifs. On a ainsi : r. -бáвить, s. *bãvī*, bulg. бáвя; r. бýдить, s. *bùdī*, bulg. бýдя; r. мóлить, s. *mõlī*, bulg. мóля; etc. Cette accentuation n'est d'ailleurs pas universelle en slave, comme l'enseigne par exemple r. лѣпи́ть, s. *lijèpi*, bulg. лепи́, qui répond à skr. *lepayati* (si ce causatif était védique, il serait accentué *lepáyati*). La forme got. *gatarhjan* répond donc à l'une des formes slaves, et même à la plus fréquente des deux formes slaves attestées.

Il est sans doute impossible de déterminer la répartition exacte de ces deux places du ton : l'une attestée en sanskrit, en slave et en germanique, l'autre en slave et en germanique seulement. D'une part, en effet, le sanskrit a été, on le sait, très sujet à normaliser la place du ton dans chaque type morphologique; et l'unité du type skr. *bodháyati* en regard de r. бýдить peut être due à une innovation sanskrite. Mais d'autre part, chaque verbe slave se compose de deux thèmes distincts, comme chaque verbe germanique; et l'on peut imaginer que l'accentuation russe бýдить soit celle d'un des deux thèmes, et l'accentuation лѣпи́ть celle de l'autre; sans doute, en l'état connu du slave, l'accentuation du présent et celle de l'infinitif coïncident, sauf naturellement les déplacements qui résultent de la loi de F. de Saussure appliquée au slave (cf. *M. S. L.*, XI, 347); mais il a pu n'en être pas toujours ainsi, et l'on peut imaginer qu'il y ait eu généralisation tantôt de l'accentuation du thème du présent, et tantôt de celle du thème de l'infinitif. Le plus prudent est sans doute de ne pas

choisir entre ces deux hypothèses, sans faits positifs qui décident en un sens ou dans l'autre.

De plus il faut tenir compte de ce que le type de présent sanskrit est en *-áya-*, tandis que le type de présent slave est en *-ī-* (intoné doux), comme le présent latin *sōpit* (*sōpīs*); la forme germanique ne comporte pas d'affirmation décisive, mais elle s'explique évidemment mieux en partant de **-ĭ̄-* qu'en partant de **-eye-*. Les formes sanskrites, slaves et germaniques, tout en étant sûrement apparentées, ne sont donc pas exactement identiques les unes aux autres, ce qui complique encore le problème. La différence est de même nature que celle qu'on observe entre skr. *páśyati* et lat. *-spicit* par exemple.

II. Got. þiuan, hauan.

Les verbes germaniques en **-ē-* du type de got. *liban* (à côté de *aflifnan*), *haban* (à côté de *hafjan*), se comportent en général comme s'ils avaient eu le ton sur **-ē-*; et ceci répond exactement à l'accentuation du type gr. *μανῆναι*, *στραφῆναι*.

Toutefois le gotique présente deux exemples divergents : *þahan*, en regard de v. h. a. *dagēn*, v. sax. *thagian*, cf. lat. *tacēre*; et *hahan* «être suspendu», en regard de v. h. a. *hangēn*, v. isl. *hanga*. En ce qui concerne *hahan* «être suspendu», on peut à la rigueur invoquer l'influence de *hahan* «suspendre», qui est un verbe fort, avec prétérit à redoublement. Mais le cas isolé de *þahan* ne comporte aucune explication de ce genre. Et l'on est amené à supposer que, dans l'original de got. *þahan*, le ton était sur l'élément radical.

Le lituanien et le slave suggèrent l'idée qu'il aurait existé dans le type en **-ē-* une accentuation sur la racine, à côté de l'accentuation sur **-ē-* qui est attestée par l'accord du grec et de la meilleure partie des formes germaniques, lituaniennes et slaves; ainsi lit. *kósėti*, et s. *vȉsjeti* en face de r. за-вѣ́с-ѣть (voir *M. S. L.*, XI, p. 346 et suiv.).

Mais on peut aussi envisager une autre hypothèse. En baltique et en slave, le présent des verbes non dénominatifs dont l'infinitif a **-ē-* (lit. *-ėti*, v. sl. *-ěti*) est soit le présent radical thématique, soit le présent en *-ĭ̄-*. Et en effet à v. sl. *ležati*, *ležitŭ*, le germanique répond par got. *ligan* (*ligiþ*) d'une part (cf. gr. *λέχεται*), par v. isl. *liggia*, v. angl. *licgan*, v. sax. *liggian*, v. h. a. *liggan*, de l'autre; cf. Marg. Sweet, *Am. Journ. of phil.*, XIV, 419, pour d'autres exemples possibles. Or, quelques verbes norrois ont peut-être trace de ce présent en *-i-* en même temps qu'ils ont des formes en *-ē-* (sur les formes, voir Noreen, *Altisl. Gramm.*, § 459, 6); et précisément, on a v. isl. *þegia* «se taire», *þegiom* (1re pers.

plur.), þegio (3e plur.), à côté de þege «je me tais», et þeger, qui sont des formes en *-ē-. L'hypothèse d'un présent en *-ĭ- n'est sans doute pas la seule possible; mais elle permet d'échapper aux difficultés phonétiques offertes par l'explication de M. Sievers, *P. B. B.*, VIII, 90 et suiv. Le contraste entre got. þahan et v. h. a. *dagēn* peut donc tenir à ce que l'infinitif en *-ē- et le présent en *-ĭ- auraient eu le ton à des places différentes; le lituanien admet en effet des thèmes barytonés en -i-, ainsi *tùri-*, d'après Kurschat : *ne tùrim* (dans son édition des *Actes*, XVII, 29); *tùri̯s* (*Act.*, X, 22); le slave a de même r. дéржитъ, s. *dr̀žī*; r. ви́дитъ, s. *vȉdī*, bulg. ви́ди. Et le védique a parfois des formes telles que *múcyate* à côté du type normal *mucyáte*.

La place du ton supposée par got. þahan, et sans doute aussi par got. *hahan*, a donc chance de reposer sur quelque fait ancien; mais on ne saurait exactement déterminer quel est ce fait; et, comme pour le *h* de got. *gatarhjan*, le plus sage est d'envisager les deux explications plausibles, sans se risquer à rien affirmer. Il demeure seulement certain que, comme dans le contraste entre got. þaursnan et v. isl. þorna (voir ces *Mémoires*, XV, 101), les diverses formes germaniques reposent sur des formes indo-européennes ayant le ton à des places diverses.

[Note de correction à la page 350. Sur got. *laisjan*, v. maintenant W. Schulze, *K.Z.*, XLII, p. 317 et suiv.]

A. Meillet.

ARMENIACA.

I. *Erku*.

Si l'on pouvait douter que arm. *erku* repose sur **dwō*, l'absence du signe du pluriel *-kh*, présent dans *erekh* «trois» et *č'orkh* «quatre», en regard de gr. *τρεῖς* et de dor. *τέτορες*, et la concordance de *erko*[*-tasan*] «douze» avec gr. *δύο* ou du premier terme de composé *erki-*, dans *erkeam*, etc., avec lat. *bi-* etc., suffiraient à enlever toute hésitation. D'autre part, la conservation de l'*u* final de *erku* prouve que ce mot est un ancien monosyllabe : dans un ancien dissyllabe, la voyelle finale ne se serait pas maintenue. On n'a pas le moyen de déterminer si la réduction de i.-e. **duwō* (véd. *d(u)vā́*, zd *d(u)va*, gr. *δύω*, *δύο*, v. sl. *dŭva*, lat. *duo*) à **dwō* est phonétique comme dans véd. *dvá* ou analogique de **dwi-* (véd. *dvi-*, zd *bi-*, gr. *δι-*, lat. *bi-*), mais il faut évidemment partir de **dwō* pour expliquer arm. *erku*. Néanmoins, M. Pedersen, *K. Z.*, XXXIX, 398 et suiv., et à sa suite, M. Brugmann, *Grundr.*, II², 2, p. 9, n'admettent pas que l'*r* de *erku* soit une trace de la dentale initiale de **dwō*, l'*e* étant prothétique.

Le seul argument invoqué par M. Pedersen est que l'on a le traitement *k-*, sans *er-*, dans toute une série de mots de la même famille : *krkin* «double, une seconde fois», *kul* «pli», *kiç* «compagnon», *kēs* «moitié», *koys* «côté». Mais, d'abord, étant donné qu'il s'agit de l'initiale du mot, on pourrait à la rigueur admettre qu'on est en présence d'un fait de phonétique syntactique; comme les faits de ce genre n'existent guère en arménien, l'explication paraîtrait sans doute un peu désespérée. En réalité, seul le mot *krkin* «double» appartient nécessairement à la famille de *erku*; rien n'oblige à croire que des mots signifiant «pli», «compagnon», «moitié», «côté» soient tirés du nom de nombre «deux»; ces mots arméniens ne répondent à aucun mot indo-européen de cette famille d'une manière précise, et surtout pas à des mots de la famille de «deux» ayant ce sens. Et, si *krkin* n'a pas de *r* avant le *k*, c'est sans doute par dissimilation; **dwō* a donné *erku*, mais **dwir-* (par exemple) donnait **kir-*; ce même *kir-* se retrouve dans *kr-ser* «puîné». On a donc ici en réalité une confirmation de l'hypothèse que *erku* représente phonétiquement **dwo*, et non pas une objection. Comme *erku* ne peut être autre chose qu'un

ancien monosyllabe, l'hypothèse est d'ailleurs nécessaire en elle-même.

Dès lors le rapprochement de *erkiwł* «crainte», *erkn̥im* (aor. *erkeay*) «je crains» avec gr. *δFέος*, **δέδFοα* (hom. *δείδω*), *δέδFιμεν*, etc., et avec gâth. *dvaēθā-* «menace(?)», semble s'imposer. M. Pedersen, *l. c.*, p. 399, préfère rapprocher got. *faurhts* «craintif», etc.; mais on ignore quelle était la nature propre de la consonne qui précède le *t* du mot germanique : sourde, sonore, ou sonore aspirée? L'*i* de la racine arm. *erki-* «craindre» s'explique bien par **dwi-*, et non dans l'hypothèse de M. Pedersen; enfin le *p* initial n'aurait laissé aucune trace, ce qui, au moins devant un *e*, serait surprenant. Il n'y a aucune raison pour grouper *erk* «travail pénible», *erkn* «douleur intense», *erkunkh* «douleurs de l'enfantement», avec le mot signifiant «craindre»; l'idée de «craindre» et celle de «souffrir cruellement» ne sont pas si proches que les deux mots doivent appartenir à un même groupe.

La persistance de l'articulation dentale de **dwō* dans la très légère vibration de l'*r* arménien n'a non plus rien de surprenant. On ne saurait donc dire que l'*er-* de *erku* soit inexpliqué, comme le fait M. Brugmann; on est seulement en présence d'un traitement curieux et original du groupe initial **dw-*. Le groupe **tw-*, commençant par une sourde indo-européenne, n'a pas trace de *r*. Il résulte de là que la mutation consonantique a eu lieu à l'intérieur de l'arménien, à une date où **w* tendait déjà vers **g*^{w}.

II. *Erkin*.

M. Lidén, *Arm. Stud.*, I, p. 113 et suiv., a proposé d'expliquer les formes telles que *nor*, *sor*, etc., par une contraction de **-owo-* en *-o-*. On partirait de formes dont la structure serait pareille à celle de *bolor* «tout entier», par exemple. Cette explication rencontre une difficulté dans la forme *sovor* «accoutumé»; mais l'objection n'est pas insurmontable; on n'a pas d'étymologie sûre de *sovor*, et l'on peut très bien admettre que la contraction, prouvée seulement dans le cas où il s'agit d'un i.-e. **-w-*, n'aurait pas lieu là où arm. *v* repose sur i.-e. **-p-* ou **-bh-* (cf. *K. Z.*, XXXIX, 457).

Mais, si **-owo-* aboutit à **-o-*, on conçoit que **-awa-* puisse aboutir à *-a-*; on sait que c'est ce qui est arrivé au latin où l'on a, par exemple, *lābrum* de **lauabrom*. Ceci permet d'expliquer la forme *erkan* «pierre à moudre». Si arm. *erkan* ne représente pas **g*^{w}*rāw*^{o}*nā-*, on voit mal sur quoi pourrait reposer le *-an* final; car les formes attestées sont, d'une part, skr. *grāvā* (thème *grāvan-*), irl. *brō* (de **brāo*), gall. *breuan* (voir Pedersen, *Vergl. Gramm. d. kelt. Spr.*, I, p. 62), de l'autre v. sl. *žrŭny*, got. *qairnus* et lit. *gìrna*.

Le génitif *alber* de *albeur* «source» doit donc s'expliquer par une contraction en *-e-* du **-ewe-* de **albewer*. Car les thèmes en *-r-* se fléchissent en *-er*, type *oskr*, gén. *osker*; seuls font exception les trois noms de parenté *hayr*, *mayr*, *elbayr*, dont la situation est à part dès l'indo-européen, et sans doute, le génitif *aṙu* de *ayr* qui répond à gr. *ἀνδρός*. Si *aleur* «farine», gén. *aler*, n'est pas emprunté au grec, l'explication sera la même que pour *alber*.

III. *Lkhanem*.

Le traitement arménien du **k* oriental en position intervocalique est discuté. Les observations de M. Pedersen et de M. Lidén ont entièrement confirmé la doctrine que le **k* initial aboutit à arm. *kh*. Mais M. Pedersen admet que, à l'intervocalique, **k* aboutit à arm. *k*, et non à *kh*[1]. En rappelant la bibliographie antérieure, M. Lidén, *Arm. Stud.*, I, p. 12, est hésitant; mais l'étymologie de *olokh* proposée par lui, *ibid.*, p. 95 et suiv., marque une préférence pour le traitement *kh*; cette étymologie est malheureusement incertaine par suite d'une assez forte différence de sens avec les mots rapprochés.

A l'appui de son affirmation, M. Pedersen n'apporte aucun exemple probant. Il admet qu'il y a un suffixe **-ko-* dans *anjuk*, *bok*, etc.; mais c'est une pure hypothèse, et une hypothèse indémontrable, car, d'une part, il y a trace d'un suffixe qui, en indo-européen oriental, est **-go-* (voir Brugmann, *Grund.*, II², 1, 59) et qui devrait être représenté en arménien par **-ko-*, et, d'autre part, l'arménien a dans *barwokh* près de *bari* «bon», *çamakh* «sec», etc., des formes où il est *a priori* tout aussi licite de chercher le suffixe **-ko-* que dans *bok*, etc. Le *-k* des thèmes en *-n-*, *mardik* «hommes» (gén. *mardkan*), *manuk* «enfant» (gén. *mankan*), etc., est sûrement un ancien **-g-*; car, après *-n-* on a *kṙunk* (gén. *kṙunkan*), avec *k*, et non avec *g*.

A priori, il n'y a pas de raison de croire que *k* doive avoir entre deux voyelles un traitement différent de celui du **k* initial. Si ce traitement spécial existait, on aurait une sonorisation comme dans le cas de **p* (où l'on a *w* entre deux voyelles, ainsi dans *ew* «aussi», cf. gr. *ἔπι*, skr. *ápi*), ou une ouverture plus grande. Si un **k* intervocalique était devenu **kh*, puis **x*, suivant la supposition de M. Pedersen, il n'aurait jamais dû repasser à arm. *k* : ce n'est pas une évolution normale.

Le seul exemple sûr pour le traitement de **k* intervocalique est *elikh* = gr. *ἔλιπε*, skr. *aricat*, avec le présent *lkhanem*. M. Pe-

[1] Le *k* intérieur de arm. *khakor* ne pouvait donc embarrasser M. Pedersen, contrairement à ce qui a été indiqué dans ces *Mémoires*, XV, 340.

dersen, pour contester la valeur de cet exemple décisif, est obligé de faire des hypothèses tout à fait arbitraires (*K. Z.*, XXXIX, p. 410 et suiv.). La forme *elikh* est manifestement ancienne; et le présent *lkhanem* a été fait secondairement, comme *harçanem* «j'interroge» l'a été sans aucun doute sur l'aoriste *ehartç* = imparf. skr. *áprcchat*, ou comme v. sl. *lĭpnǫ* l'a été sur *lĭpŭ*, gr. λανθάνω sur ἔλαθον, etc. (cf. ces *Mémoires*, XV, p. 100 et suiv.).

La supposition de M. Pedersen (*K. Z.*, XXXIX, 390) que le *kh* de arm. *makhi* «brebis», cf. gr. μηκάς, aurait été anciennement final de mot est aussi arbitraire. Ici encore, par conséquent, il y a un bon exemple du traitement arm. *kh* de i.-e. **k* intervocalique.

Un rapprochement qui, comme l'étymologie de *olokh* proposée par M. Lidén, laisse un peu à désirer pour le sens, mais qui n'est pas absolument inadmissible, est celui de arm. *thakhtçim* «je me cache» (aor. *thakheay*) avec lat. *tacēre*, got. *þahan*, v. h. a. *dagēn* «se taire».

Il est aussi possible, mais seulement possible, que arm. *ukholim* «je languis, je défaille» et *ukhthim* «je défaille, je suis affamé» soient des dérivés d'un thème arm. **nikho-* correspondant à v. sl. *nicĭ*, skr. *nīcáiḥ*.

Si donc, suivant l'ingénieuse explication de M. Lidén, *Arm. Stud.*, 1, p. 10 et suiv., on rapproche arm. *tik* «outre» de v. h. a. *ziga* «chèvre», le *k* doit être considéré comme reposant sur une forme à *k* géminé, qui se retrouve en effet dans le diminutif v. angl. *ticcen*, v. h. a. *zickī*, comme le *k* intérieur de *khakor* «lente» suivant ce qui est enseigné dans ces *Mémoires*, XV, p. 339 et suiv. (d'après une observation de M. Lidén lui-même; lettre en date du 13 février 1909). Du *k* géminé de **dikk-* supposé par l'accord du germanique et de l'arménien, à côté de **dikā*, M. Lidén rapproche très justement celui de v. isl. *bukkr*, *bokkr*, v. angl. *bucca*, v. h. a. *boc* (gén. *bocker*) et de irl. *bocc*, gall. *bwch*; cf. zd *buza-* «bouc» (avec le dérivé *buzya-*), pers. *buz*, et arm. *buc* «agneau» (tous avec des consonnes simples, mais qui peut-être reposent sur d'anciennes géminées); le skr. *bukkaḥ* doit, à cause de son *b* initial, être séparé des formes germaniques et arméniennes, mais concorde en ce qui concerne la gémination de la consonne intérieure. Étant donné qu'on a ainsi une géminée dans certains noms d'animaux, il est probable que l'on est en présence du même phénomène dans lat. *uacca* en regard de skr. *vaçā*, et il n'est pas évident qu'il faille chercher dans *uacca* le suffixe qu'on a dans lit. *oßkà*, avec M. W. Schulze, *Lat. Eigennamen*, p. 418 et suiv. On peut rappeler encore v. isl. *kokkr* «coq», par exemple. Le type intensif à consonne géminée intérieure, dont lat. *lippus*, delph. λεκχω, etc., fournissent des exemples, a certainement

tenu beaucoup de place en indo-européen, et il est largement représenté en germanique (voir Trautmann, *Altgerm. Lautgesetze*, p. 65 et suiv.). L'arm. *lakem* «je lèche» repose sur **lakk-*, tandis que le *k* simple de lit. *lakù* «je lèche», v. sl. *lokati* peut reposer sur **-k-* ou sur **-kk-* indifféremment; l'aor. gr. λάξας qu'on rapproche n'enseigne rien; le germanique a de même la géminée dans le synonyme v. h. a. *lecchōn*; cf. aussi v. irl. *sluccim* «j'avale», v. h. a. *slucko* «glouton», et, de même encore, lat. *uorra*.

IV. *ačid* v ET *azazem*.

Bugge a rapproché autrefois la forme à redoublement arm. *azazem* «je sèche», *azazun* «sec», de gr. ἄζω, etc. (*K. Z.*, XXXII, 1); assurément arm. *-z-* ne peut reposer sur un i.-e. **-zd-*; mais arm. *mozi* «veau» en regard de gr. μοσχίον montre que *-z-*, représentant à l'intervocalique un ancien *j*, pourrait reposer sur **-zgh-*; dès lors on est tenté de rapprocher got. *azgo* «cendre». La forme des autres dialectes germaniques à *-sk-* qui peut représenter i.-e. **-zg-* (v. isl. *aska*, v. angl. *aesce*, v. h. a. *asca*) trouve un correspondant exact dans arm. *ačiun* «cendre», où *-č-* reposerait sur **-zgy-*; pour **-gy-* donnant arm. *-č-*, cf. *ačem* «je crois», que M. Lidén a expliqué par un rapprochement avec v. sl. *agoda*, etc. (voir *I. F.*, XVIII, 503 et suiv.); pour arm. **-khy-* donnant *-č-*, cf. arm. *phčem* «je souffle» à côté de *phukh* «souffle». Le doublet got. *azgo*: v. isl. *aska* reposerait donc sur un ancien doublet indo-européen **azgh-* : **azg-*.

Quant à *ostin* «sec», que M. Scheftelowitz rapproche de gr. ἄζω, etc. (*B. B.*, XXIX, 32), l'*o* initial fait une difficulté suffisante pour l'écarter. Mais le sens ne convient pas non plus; car *ostin* s'applique toujours à un pays naturellement sec, tandis que les mots du groupe de gr. ἄζω, skr. *ásaḥ* «cendre», lat. *āreō*, *assus* désignent bien plutôt ce qui est séché par l'action du feu, ou du soleil, ou d'une manière analogue; en latin, *āridus* désigne d'après Festus ce qui a perdu son humidité naturelle (voir le *Thesaurus*, sous *āreō*, *ārēscō*, *āridus*).

A. Meillet.

MÉLANGES ÉTYMOLOGIQUES.

1. Grec ἔνδον, ἐνδῖνος.

Seul de tous les adverbes en *-δόν*, qui sont oxytons (*ἀγεληδόν*, *ἀμφαδόν*, *βαδόν*, *βοτρυδόν*, *ἐθνηδόν*, *κοσκινηδόν*, *κριδόν*, *μοναδόν*, *οἰαδόν*, *πετρηδόν*, *ποταμηδόν*, *πυγηδόν*, *ῥυδόν*, *σικυηδόν*, *σἰαδόν*, *σἰοιχηδόν*, *σχεδόν*, *σωρηδόν*, *ταυρηδόν*, *φορμηδόν*, *χανδόν*, etc.), l'adverbe *ἔνδον* s'accentue sur la pénultième. Ce fait, qui est l'indice d'une formation spéciale, s'accorde bien avec l'hypothèse suivant laquelle l'adverbe *ἔνδον* serait formé de la préposition *ἐν* et d'un locatif sans désinence **δον*, anc. **δομ* (cf. Meringer, *Zeitsch. f. die österr. Gymn.*, t. XXXIX [1888], p. 152); soit **ἔν δομ*, comme *ἔμ-πεδον* ou *πρό-χυν*. M. Wackernagel (*Vermischte Beiträge*, p. 40 et suiv.), en acceptant, avec bien d'autres, cette ingénieuse étymologie, a fait observer que de *ἔνδον* ainsi formé on avait pu ensuite tirer aisément par voie analogique *ἔνδοθι* et *ἔνδοθεν* (tous deux homériques), *ἔνδω* (à Delphes), *ἔνδος* (à Syracuse), *ἔνδοι* (en éolien etc.), *ἔνδοσε* (en ionien), etc.

Toutefois cette étymologie se heurte à l'existence en grec même d'un adjectif *ἐνδῖνος*.

Le génitif pluriel *ἐνδίνων* figure dans un passage d'Homère, Ψ, 806 :

ὁππότερός κε...
ψαύσῃ δ'ἐνδίνων διά τ'ἔντεα καὶ μέλαν αἷμα

Celui des deux qui atteindra les entrailles (de son adversaire) à travers l'armure et le sang noir.

C'est un *ἅπαξ λεγόμενον*. Mais il s'agit sans nul doute du pluriel neutre *ἐνδῖνα*, employé au sens d'« entrailles ». On remarquera à ce propos que si les lexiques modernes accentuent *ἔνδῖνος* proparoxyton, c'est pure invention de la part de leurs auteurs, et invention blâmable, car *ἐνδῖνος* contient certainement le suffixe *-ῖνος*, attesté propérispomène dans *ἀγχισῖνος*, *κορακῖνος*, *χοιρῖνος*, etc. (cf. Brugmann, *Grdr.*, II, 2e éd., 1, p. 276).

Or ce suffixe **-mo-* se retrouve dans plusieurs autres langues. Le sanskrit possède des adjectifs en *-ma-*, marquant la direction :

arvācinaḳ, *nīcinaḳ*, *parācinaḳ*, *prācinaḳ*, etc. M. Meillet a signalé naguère (dans ces *Mém.*, X. 275) l'existence du même suffixe dans les adjectifs arméniens *araj-in* « premier », *mij-in* « milieu », *nerkh-in* « intérieur », etc. Le sens propre du suffixe **-īno-* devait être de marquer la spécialisation, d'où l'attribution. Telle est également la valeur ancienne du suffixe **-tero-*. Aussi les deux suffixes se présentent-ils dans des formations jumelles : θεώτερος signifie simplement « divin » (voir notamment Homère, *v*, 111), par opposition à l'espèce humaine, et répond à lat. *diūnus* (dont l'*ī* long suffixal est ancien, cf. osque *deiuina-*), comme gr. θηλύτερος répond à lat. *fēminīnus*. Quelle que soit l'origine du suffixe **-īno-* (cf. Hirt, *d. idg. Akz.*, 278; *Hdb. d. gr. L. u. Formenlehre*, § 307 et 319), et si secondaire qu'on en suppose la formation, il doit certainement remonter à l'époque de l'unité indo-européenne; et dès lors il est peu vraisemblable d'attribuer en grec à l'adverbe ἔνδον une formation récente, spéciale à cette langue, puisque ἐνδῖνος sort de ἔνδον ou que les deux tout au moins se rattachent à un prototype commun.

Ce qui confirme cette conclusion, c'est que le prototype commun en question se retrouve dans d'autres langues.

On a souvent fait observer qu'il y avait en latin deux prépositions différentes, plus tard confondues en une seule : *in* et *indu* (anc. *endo*; cf. Paul. Fest. 75, 28 : industrium antiqui dicebant *endostruom*, quasi qui quidquid ageret intro strueret et studeret domi). Qu'elles aient de bonne heure échangé leurs significations, cela n'est pas pour surprendre : *in* ne marque pas proprement l'intériorité (cf. *sedere in equo*), pas plus que ἐν en grec, qui n'est qu'une variante de ἐς (cf. ἔμβραχυ, où ἐν est suivi de l'accusatif, et voir Brugmann, *Gr. Gr.*, 3e éd., p. 74 et 438). C'est à *endo* devenu *indu* que *in* doit le sens de « au dedans de ».

Or le mot **endo-* se retrouve aussi en irlandais. Il a fourni à cette langue non seulement la particule *ind*[1], souvent attestée en fonction de préverbe, mais encore un dérivé *inne* (de **endio-*), employé substantivement au sens d'« intestin » (sg. nom. *inna* Wb. 23 c 10. pl. dat. *innib* Ml. 28 a 7; cf. Windisch, Wtb., 643). La formation de *inne* est des plus claires. Le mot appartient à la catégorie morphologique étudiée par M. Brugmann dans son *Grundriss* (t. II, 2e éd., 1, p. 164), qui a fourni au grec ἀντίος

[1] M. Pedersen, *Vgl. Gramm. d. kelt. Spr.*, I, 40. réunit l'irlandais *ind-* et le gaulois *ande-* pour les rapprocher tous deux du sanskrit *ádhi-* « sur »; mais il suppose, p. 45, qu'il y a eu confusion en irlandais entre *ind-* (= skr. *ádhi-*) et *in-* (= lat. *in*). La confusion a été certainement favorisée par l'existence de *ind-* « dans » (cf. lat. *endo-*), qu'il faut évidemment reconnaître dans le composé *inchinn* « cerveau », m. à m. « dans-tête », de **ind-cenn*. cf. Pedersen, *ibid.* p. 130 [note de correction].

de *ἀντί*, *ἄρτιος* de *ἄρτι*, *ϖανσύδιος* de *ϖανσυδί*, etc., au latin *pretium* de **preti* (skr. *práti*), *antiae* de **anti*, au germanique v.-h.-a. *andi* n. «front», etc. En vieil-irlandais même on a :

aire m. «fardeau», de *air-* «sur» anc. **pari-* : *aire*, Wb. 14 b 22, écrit *ere* Wb. 9 d 12, 27 b 12 et *oire* (*Arch. f. Celt. Lex.*, I, 297).

aithe «rémunération, prix», de *aith-*, anc. **ati-*, particule marquant réciprocité : *aithe* Wb. 14 c 10.

imbe «clôture, entourage», de *imb-*, anc. **embi* «autour» : *imbe* Ml. 102 a 13, dat. plur. *imbib* 110 b 2.

ire «ultérieur» de **peri-o-* ou peut-être **perei-o-* (cf. *ϖεραῖος*, Wh. Stokes, *Urk. Sprachsch.*, 37) : Wb. 31 d 11, Ml. 119 b 1, etc.

Presque toujours, il s'agit de l'addition du suffixe *-o-* à une particule terminée par un *-i*. Exceptionnellement, le grec dit *ἄπιος* «lointain, étranger» (Homère, A, 270, etc.), dérivé de *ἀπό*; mais le mot peut être analogique de *ἀντίος*.

Les mots grecs *ἔνδον ἐνδῖνος*, aussi bien d'ailleurs que lat. *endo* et irl. *inne*, supposent ainsi un thème primitif **endo-*, **endi-*, dont l'origine remonterait beaucoup plus haut que l'existence séparée du grec. Il faut noter qu'en grec même *ἐνδο-* existe dans les composés *ἐνδόμυχος*, *ἐνδογενής*, *ἐνδομενία* et dans les degrés de comparaison *ἐνδότερος*, *ἐνδότατος*; on en a tiré *ἐνδάπιος* «indigène» qui suppose l'intermédiaire d'un **ἐνδαπός* formé comme *ἀλλοδαπός*, *ϖαντοδαπός*, *ϖοδαπός*, *τηλεδαπός*, avec le suffixe **-nk"o-* (cf. lat. *long-inquus*, *prop-inquus*). Il serait même possible que **ἐνδ-απός* fût l'un des prototypes de la série et qu'il ait contribué avec *ἡμεδ-απός ὑμεδ-απός* (cf. skr. *asmad-*, *yuṣmad-*, Richter, *Ind. Forschg.*, IX, 233), à l'extension du *-δ-* devant le suffixe.

Si le thème **endo-* est antérieur à l'existence séparée du grec, on conçoit aisément que l'adverbe *ἔνδο-ν*, n'ayant rien à faire avec le suffixe adverbial *-δόν*, conserve une accentuation spéciale; mais on voit aussi qu'à moins de reporter la formation de *ἔνδον* (**ἐν δομ*) à l'époque indo-européenne, où tout moyen de contrôle fait défaut, il est impossible de maintenir un rapport quelconque entre l'adverbe *ἔνδον* et le nom qui signifie «la maison» **δωμ-*, *δόμος*.

2. Irl. *-osailcim*, *-oslaicim*, gr. *ἕλκω*.

La racine du verbe irlandais qui signifie «ouvrir» est malaisée à déterminer. La forme la plus simple sous laquelle ce verbe apparaisse est *-osailcim*, *-oslaicim*, dont on lit l'infinitif *oslucud* Ml. 46 b 5. Généralement, le verbe est combiné avec un ou plusieurs préverbes, souvent *ar-*, *fo-* ou *to-fo-*, parfois *con-*. Le vieil-irlandais ne connaît que les composés avec *ar-* et *to-fo-*; voir les exemples dans Ascoli, *Glossar. pal.-hib.*, p. cxxv (la composition avec *to-for* n'existe pas; dans les formes où apparaît une

r après *fo*, c'est l'*r* du préverbe *ro* marquant le prétérit parfait, comme l'a reconnu Strachan, *Particle ro-*, p. 34).

v.-irl. *ar-osailcim* signifie «j'ouvre», de même que m.-irl. *conoslaicim* (K. Meyer, *Contrib.*, 478); v.-irl. *fo-osailcim* (m.-irl. *fuaslaicim*) et v.-irl. **to-fo-osailcim*, *dofuasailcim* (m.-irl. *tuaslaicim*) s'emploient au figuré avec le sens de «je résous» et notamment de «je délivre, j'élargis (un captif)»; cf. Ml. 105 d 10, 116 c 2.

M. Zimmer (*Keltische Studien*, II, p. 18), suivi par M. Windisch (*Irische Texte*, I, Wtb., s. u. *tuaslaicim*), voyait dans *dofuaslaicim* le verbe *lécim* «je laisse» précédé des préverbes *to-fo-ess-*. Il avait sans doute été conduit à cette hypothèse par des formes comme *oislécaid pardus reont* «il ouvrira le paradis devant toi», L. Br. 226 b 27 (cf. *K. Z.*, XXVIII, 344); mais il s'agit là du futur moyen-irlandais à voyelle longue, sur lequel on pourra consulter Strachan (*Z. C. P.*, III, 486). M. Thurneysen (*R. Celt.*, VI, 138 et 148) fut le premier à reconnaître dans *-osailcim* le préverbe *od-*, qui exprime un mouvement pour faire sortir ou faire lever; mais il restait muet sur l'étymologie du radical, qu'il donnait sans commentaire sous la forme *-salc-*, reproduite depuis par Ascoli dans son Glossaire. Tout récemment, M. Zimmer (*Z. C. P.*, VII, 276, n.) a proposé de rattacher *-osailcim* à la racine du verbe *sluccim* «j'avale» (gallois *llwnc*, *llyngcu*), ce qui est peu satisfaisant pour le sens.

La racine qui se cache dans *-osailcim* paraît être celle du grec ἕλκω «je tire». Dans les diverses langues où elle est attestée, cette racine s'est souvent spécialisée dans des vocabulaires techniques. En grec même, elle s'applique particulièrement à l'art de la navigation et désigne l'action de mettre le bateau à la mer ou au contraire de le ramener sur le rivage; c'est notamment le cas dans les composés ἀνέλκω, καθέλκω (on observe la même spécialisation dans ἀνέρυω). En latin, elle a pris une valeur technique dans le vocabulaire des agriculteurs et a fourni le nom du «sillon», *sulcus*, mot à mot la «traîne, la trace» (gr. ὀλκός). De même en germanique dans l'anglo-saxon *sulh* «charrue».

En celtique, le préverbe *od* lui a communiqué le sens d'«ouvrir», exactement comme en allemand au verbe *ziehen* le préverbe *auf* dans *auf-ziehen* (cf. *zu-ziehen* «fermer»), ou en grec à ἵημι, πετάννυμι, le préverbe ἀνά dans ἀνίημι (οἱ δ' ἄνεσάν τε πύλας, Φ, 537), ἀναπετάννυμι (ἀναπετάσας τὰς πύλας, Hérodote, III, 146), etc.

Le verbe *-osailcim* est un verbe faible de la deuxième conjugaison, c'est-à-dire qu'il représente un ancien thème en **-ye-/-yo-*; on pourrait lui comparer ἑλκέω, si ce verbe ne semblait lui-même un dérivé de ἕλκω (cf. Brugmann, *Gr. Gramm.*, 3e éd., p. 312) et qui a dans la langue homérique exactement le même sens que ἕλκω. Mais ἑλκέω n'est peut-être qu'une déformation

analogique de ὁλκέω, verbe mal attesté (voir les dictionnaires), qui serait à ἕλκω ce qu'est φορέω à φέρω, c'est-à-dire un intensif. Il est inutile de faire remarquer combien le caractère propre des intensifs du type φορέω se prête à une spécialisation de sens.

En tout cas, c'est à un préceltique **solky*/o- que peut remonter l'irlandais *-sailcim*, la fausse diphtongue *oi* (*o* radical suivi d'un *i* d'infection), ayant, comme il arrive fréquemment, passé à *ai*. En moyen-irlandais, et déjà dans les textes récents du vieil-irlandais, le groupe *ol*, *al* a subi la métathèse et est devenu *lo* (*lu*), *la*. C'est là un phénomène bien connu, illustré en moyen-irlandais par d'innombrables exemples, et qui a son origine dans l'alternance régulière en vieil-irlandais, de *voyelle* + *sonante* et de *sonante* + *voyelle* suivant l'accent; il a seulement été généralisé morphologiquement en moyen-irlandais, à contresens souvent du principe phonétique qui le justifie. Ce qui assure qu'il faut partir de **solk-* et non de **slok-*, c'est la nature occlusive du *c*, qui s'est maintenu intact après *l*, comme dans *olc* « mauvais », *malcaim* « je pourris », etc. (Pedersen, *Vergl. Gramm.*, I, p. 126, 130).

La forme indo-européenne de la racine devait être **swelk*^{2}-, si l'on compare les verbes lit. *velkù*, v.-sl. *vlěką* « je traîne » (composés lituaniens à sens spécial : *àp-velku* « j'habille », *nù-velku* « je déshabille »). L'alternance des consonnes initiales rentre dans la série étudiée par M. F. de Saussure (voir ces *Mém.*, VII, 74). Si le grec a constamment un *κ* après λ, ce traitement de la gutturale suppose la correspondance k^1 occidental : k^2 oriental (Meillet, dans ces *Mém.*, VIII, 277). Il n'est guère possible d'expliquer le *κ* de ἕλκω, ὁλκός par l'influence analogique de εἵλκυσα, car εἵλκυσα, ainsi que l'a indiqué M. Schulze (*K. Z.*, XL, 120 e. n.), a été formé sur le modèle de εἵρυσα, qui est le véritable aoriste de ἕλκω. Naturellement, l'irlandais ne permet pas de décider entre les deux gutturales.

3. Lat. *pungō*, irl. *uagim*.

Le latin *pungō* « je pique » est le présent à nasale d'une racine **peug-* attestée en latin même dans le substantif *pūgiō* « poignard ». Cette même racine semble se retrouver en irlandais dans le verbe *uagim* « je couds » (infinitif *úaimm* n. « couture »)[1].

La spécialisation du sens a un parallèle dans le cas de la racine **(s)teig-* (skr. *téjate* « il est piquant »), dont le présent en **-ye/yo-*

[1] L'irlandais *uagim* est rattaché par M. Pedersen, *Vgl. Gramm. d. kelt. Spr.*, I, 54 et 179, à la racine de lat. *augeō*, gr. αὔξω, got. *aukan*, lit. *áugu* [note de correction].

signifie en grec «je pique» (σπίζω, cf. σπιγμή, «point») et en germanique occidental «je brode» (v.-h.-a. *stiochu*) et qui en slave a fourni le russe *stëžka* «piqûre, point arrière» (terme de couture).

Le verbe *uagim* se fléchit en vieil-irlandais comme un verbe faible et appartient à la deuxième conjugaison; ainsi il forme sigmatiquement son prétérit : *conruaig* gl. contexuit Ml. 99 a 2, *conoígset* gl. consuerunt Wb. 19 a 1. Il semble donc remonter à un présent en **-ye/yo-*, **peug-y°/₀-*. Cela n'est pas contredit par le participe passé *uaigthe* «consu» L. L. 77 a 3, ni par le dérivé *óigthidi* (n. pl.) gl. sartores «raccommodeurs» Sg. 186 b 1, et est au contraire confirmé dans une certaine mesure par la première personne du singulier *coniagu* du *Félire* d'Oengus, 20 janvier.

S'il en est ainsi, la flexion du verbe **peug-y°/₀-* en irlandais apporte un exemple de plus à l'appui de la théorie indiquée par M. Meillet (*Dialectes indo-européens*, p. 112), suivant laquelle le celtique présenterait pour les verbes en **-y°/₀-* la même répartition que le latin et le germanique d'après la quantité de la syllabe radicale. Pour la formation, *úagim*, de **peug-y°/₀-*, appartient à la catégorie des verbes *damim* «je supporte» (de **dam-y°/₀-*), *daïrim* «je saillis» (de **dar-y°/₀-*), *gabim* «je prends» (de **gab-y°/₀-*), *garim* «je parle» (de **gar-y°/₀-*), *guidim* «je prie» (de **god-y°/₀-*), *guilim* «je pleure» (de **gol-y°/₀-*), *guirim* «je chauffe» (de **gor-y°/₀-*), etc., dép. *-cluiniur* «j'entends», *-midiur* «je juge», *-muiniur* «je pense», qui sont de la troisième conjugaison. Si *úagim* «je couds» se fléchit suivant la deuxième, c'est qu'il avait une première syllabe longue, comme ce fut le cas des verbes *-égim* «je me plains», *fóidim* «j'envoie», *-gáithim* «je trompe», *lécim* «je laisse», *loscim* «je brûle», *móidim* «je vante», *sétim* «je souffle», *sluccim* «j'avale», etc.

L'irlandais moderne dit *fuaghaim* «je couds», *fuagháil* «couture», avec un *f* prothétique, déjà attesté L. L. 124 a 46 (*roiccad iarum a chend 7 rofuaged consnáth óir* «sa tête fut ensuite guérie et cousue avec un fil d'or») et dont il y a bien d'autres exemples (cf. *fanaim* «je reste», *fearb* «biche», *fadhbh* «excroissance», *fuar* «froid», *fuacht* «froideur» au lieu de *anaim*, *eirp*, *odb*, *uar*, *uacht*, etc.; et v. pour le vieil-irlandais Sarauw, *Irske Studier*, 57 c. n.; Vendryes, *de Hibern. uocab.*, p. 65).

4. Irl. *RIGIM* «je tends», lat. *RIGEŌ* «je suis tendu».

On rattache d'ordinaire le verbe irlandais *rigim* au latin *regō* (*regere*) «je dirige» (cf. par exemple, Wh. Stokes, *Urk. Spr.*, 231), comme s'il n'y avait pas en irlandais trois verbes à peu près homophones, différents de sens et d'ailleurs soigneusement

distingués dans le Glossaire d'Ascoli : *-regim* «je dirige» (=lat. *regō*), Asc. p. cxcv; *regim* «je viens». Asc. p. cxcviij, qui prête son futur à *tiagu;* et enfin *rigim* «je tends», Asc. p. ccij. Ce dernier seul sera retenu ici; il est attesté par exemple dans *rigid som a láim* «il tend sa main» L. U. 111 a 25, *rorigi a láim* «il tend en avant sa main» L. U. 111b 20 (cf. *rigid* .i. *sinedh* «il tend», O'Dav. Gloss. dans l'*Arch. f. Celt. Lexic.* II, 434), et au prétérit dans *mace Dé reraig in ríglaim* «le fils de Dieu a tendu la main royale» Hy. V, 56; prét. pass. *rorecht* Ml. 20 a 23, 39 c 11. Dans *rorigi*, le préverbe *ro* a son sens propre, comme en latin *por-* dans *por-rigō*. composé de *regō*. Mais il n'y a pas identité entre lat. *regō* et irl. *rigim*.

Ce dernier ne peut sortir que de **reg-y̯o-* ou de **rig-y̯o-* (une troisième possibilité, **rig-o-*, ne semble pas justifiée). Or il y a deux raisons pour préférer **rig-y̯o-*.

D'abord l'existence en irlandais d'une racine **reig-* dans le substantif féminin *ríag*, de **reig-ā-*, «torture, gibet» (gl. *patibulum* Sg. 53 a 20; cf. *Félire* d'Oengus, éd. Wh. Stokes [1905] p. 355) et dans le verbe à nasale correspondant *ringim* «je torture». La torture peut s'effectuer par torsion ou bien par traction : c'est du premier procédé que le latin *torquēre* éveille l'idée, l'irlandais *ringim* se rapporte au second. L'usage du gibet, sur lequel on tend les membres du patient, était connu des Celtes. Strabon le dit formellement (IV, iv, 5) : *ἄλλα δὲ ἀνθρωποθυσιῶν εἴδη λέγεται· καὶ γὰρ... ἀνεσταύρουν ἐν τοῖς ἱεροῖς*. Et le nom même du gibet en latin, *gabalus* (Varron, *Sat. Men.*, p. 165, 24), est un emprunt au gaulois.

Secondement l'existence en latin du verbe *rigeō* «je suis tendu, je suis rigide». Le couple irl. *rigim* : lat. *rigeō* présente l'opposition du verbe d'action et du verbe d'état, qui se retrouve dans :

gr. *κείρω*	lat. *carō*
gr. *δάλλει· κακουργεῖ* (Hés.)	lat. *doleō*
got. *-gaisja*	lat. *haereō*
lat. *iaciō*	lat. *iacēō*, etc.

Cf. encore les verbes d'état *candeō* en face de *-cendō*, *fulgeō* en face de *φλέγω*, *liceō* en face de *λείπω*, *pendeō* en face de *pendō*, *pateō* en face de *πετάννυμι*, *tepeō* en face de skr. *tápati*, gall. *genni* «être contenu, tenir» en face de lat. (*prae-*)*hendō*, etc.

L'opposition comportait à l'origine une alternance vocalique conservée par le couple *κείρω* : *carō*. Mais le latin et le celtique semblent avoir perdu cette alternance et uniformisé le vocalisme, en généralisant le degré sans *e*. C'est ce que montre en latin même *iaciō* : *iacēō* et d'une langue à l'autre irl. *gabim* : lat. *habēre*.

L'irl. *gabim* «je prends» a la forme et le sens du verbe d'action; le latin *habeō*, qui a la forme du verbe d'état, en conserve justement le sens dans quelques exemples archaïques, qu'a relevés ci-dessus M. Ernout, p. 287. On serait tenté de croire que si *habeō* a le plus souvent le sens d'action, c'est qu'il représente la fusion des deux types **ghabh-y̯ō-*, et **ghabh-ē-*. L'osque possède à la fois un futur *hafiest* «habēbit» (ombr. *habiest* «id.») qui se rattache à un thème de présent **ghabh-y̯ō-*, et des formes de parfait *hipid*, *hipust* qui, pour le vocalisme radical tout au moins, correspondent à ce que serait un parfait latin **hēbī* (cf. *iēcī* de *iaciō*, *cēpī* de *capiō*, *fēcī* de *faciō*); M. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, p. 256, a même cru retrouver en italien moderne des traces de la flexion attestée en osque. Il y a lieu d'ailleurs de faire remarquer qu'en germanique et en lituanien le type en *-ē-* se présente également dans la flexion du verbe signifiant «avoir» : v.-h.-a. *habēn*, lit. *turéti*, sg. 1 *turiù*, en face de got. *hafjan*, lit. *tvérti*, sg. 1 *tveriù* (cf. Meillet, *Dial. indo-europ.*, p. 111); de même, le slave a *jiměti* «avoir», en regard de *jęti* «prendre», et le grec *σχή-σω*; mais le vieux-saxon dit *hebbiu* «j'ai».

Si bien attestée que soit la racine **reig-* «étendre» en latin et en irlandais, il convient toutefois d'ajouter qu'elle n'est sans doute qu'une forme développée de la racine **reg-*, dont le sens est très voisin. En latin, *porrigō*, composé de *regō*, rappelle tout à fait par le sens l'irlandais *rigim* et son composé *rorigim* (v. ci-dessus). En irlandais enfin il y a un substantif *rogad* «extension» et un verbe *roigim* «je tends» (cf. Wh. Stokes, *Urk. Spr.*, 231), qui remontent à une forme radicale **rog-* en alternance régulière avec **reg-*. Le rapport originel des deux racines **reig-* et **reg-* est une question d'indo-européen; il suffira d'avoir montré ici dans quelle mesure elles sont restées distinctes en italo-celtique.

5. Latin *medullae*.

L'ingénieux rapprochement proposé naguère par M. Thurneysen (*I. F.*, XXI, 178) de lat. *medulla* et de v.-h.-a. *smëro* (gén. *smërwes*), v.-irl. *smir* (gén. *smiro*) «moelle», tous deux thèmes en *-u-*, appelle quelques observations.

C'est par étymologie populaire que lat. **merulla* serait devenu *medulla*. L'influence de l'adjectif *medius* est en effet des plus vraisemblables, le mot *medulla* désignant aussi la partie intérieure, le cœur d'un objet, et l'adverbe *medullitus* pouvant d'ordinaire être traduit par «intimement, profondément». Une preuve curieuse de la tendance naturelle à rapprocher *medulla* de *medius* nous est fournie par le glossateur irlandais du manuscrit de

Milan, qui, trouvant dans son texte *medullas quoque*, traduit ces mots par *cid inna medonsmirdi* (127 b 14), fabriquant ainsi un adjectif composé où il combine le substantif *smir* parent de *medulla* et l'adjectif *medón* qui signifie «medius».

L'*r* et le *d* sont d'ailleurs en italique des sons assez voisins pour que l'altération s'explique sans peine. En ombrien, tout *d* intervocalique aboutit à une spirante voisine de *r*, notée par *rs* dans les inscriptions en caractères latins, par un signe spécial (transcrit *ř*) dans les autres. En latin même, *d-d* se dissimile en *r-d* dans *meridies* (de **medidies*) et dans *maredus*, *maderatus*, formes vulgaires de *maditus*, *madidatus* (*C. Gl. Lat.*, IV, 363, 452). La prononciation ombrienne *ř* de *d* a dû se maintenir assez longtemps; c'est par elle qu'il faut expliquer la forme *peres*, donnée par Consentius V 392 K. comme l'équivalent de *pedes*, la forme *monērula* employée par Plaute (*Capt.* 1002, *Asin.* 693) au lieu de *monēdula*, et aussi la graphie inverse *cadūceus* de *κηρύκιον* (dor. *καρύκιον*); v. Ernout, *Éléments dialectaux du vocabulaire latin*, p. 199.

On aurait une preuve précieuse de l'existence de **merulla* en latin, si la leçon *merilas* (c'est-à-dire *merillas*) sur une *tabula defixionis* trouvée près de Nomentum (*Notizie degli Scavi*, 1901, p. 205; Bréal dans ces *Mém.*, XII, 81; Audollent, *Def. Tab.*, n° 135, *a* 8, *b* 3, p. 191) était indiscutée. Mais M. Niedermann l'a dénoncée récemment (*Mélanges F. de Saussure*, p. 78) comme une faute de lecture, en se basant sur une observation de M. R. Wuensch (*Berl. Phil. Woch.*, 1905, col. 1078), auquel il semble d'ailleurs faire dire plus peut-être qu'il ne convient. Celui-ci en effet se borne à insinuer que *meritas* pourrait bien n'être que la fausse lecture d'un *medulas*, dans lequel le D et le V auraient formé par ligature une sorte de monogramme. Mais ce n'est là que l'interprétation d'un philologue ingénieux, préoccupé de bannir du texte une forme qui lui paraissait obscure pour la remplacer par une forme connue [1].

D'autre part, que *meritas*, si *meritas* il y a, représente la forme correcte *medullas*, cela ne peut faire question : le mot fait partie d'une liste de parties du corps et est précédé du génitif pluriel *ossu(m)*. D'autre part, sur des *tabellae* trouvées en Afrique, la «moelle» *medullae*, figure parmi les parties du corps vouées à

[1] M. Audollent, consulté, maintient la leçon *merilas* après un nouvel examen du fac-similé, et fait en outre observer que les lettres D et V qui apparaissent ailleurs et à plusieurs reprises dans le texte n'y ont nulle part une forme qui justifiât l'hypothèse de M. Wuensch. De l'original, conservé au Musée de Naples, M. Wuensch n'a eu aussi entre les mains que le fac-similé. — On notera enfin que la forme *meritas* apparaît deux fois sur l'inscription, la seconde fois, il est vrai, avec un *e* au lieu de *e*.

l'exécration (Audollent, *op. cit.*, n^os^ 247, 13-14; 288 *b*, 6; 289 *b*, 6-7; 300 *a*, 12); et l'une des conjurations des Sethianorum Tabellae porte τὰ ὀστέα καὶ τοὺς μυαλούς (Audollent, *ibid.*, n° 155 *b*, 13).

On aurait donc dans *merilas* la forme ancienne du mot, conservée en Italie même dans la langue populaire (celle justement qu'écrivaient les auteurs des *defixiones*), tandis que la forme littéraire du mot aurait prévalu en Afrique, province éloignée[1]. Cette conclusion se trouve confirmée par le fait que sur une grande partie du domaine italien le nom actuel de la « moelle » remonte à un prototype **merolla* (cf. A. Zauner, *Roman. Fschg.*, XIV, 350). Il y a bien d'autres exemples de formes non littéraires, populaires ou dialectales, conservées dans les patois modernes de l'Italie (cf. F.-G. Mohl, *Introduction*, p. 253 et suiv.: A. Ernout, *Élém. dialect. du vocab. lat.*, p. 75-76, p. 99 et *passim*). L'existence de *merolla* en italien suffit à justifier l'étymologie proposée par M. Thurneysen.

Mais les *defixionum tabellae* offrent en outre cet intérêt de fournir un témoignage précieux sur l'emploi du mot *medulla* en latin. Sauf dans une seule, le numéro 300 *a* de M. Audollent (l. 12 : *sine medula*), il n'y figure qu'au pluriel. Or, c'est au pluriel aussi qu'on le rencontre d'ordinaire chez les auteurs :

Catulle, xlv, 16; lxiv, 93; lxvj, 23 (exception : xxxv, 15 : *ignes interiorem edunt medullam*).

Cicéron, *Philipp.*, I, xv, 36; *Tuscul.*, IV, x, 23; V, ix, 27; *Epist. ad fam.*, XV, xvj, 2; *Epist. ad Att.*, XV, iv, 3.

Virgile, *Georg.*, III, 271; *Aen.*, IV, 66; VIII, 389.

Horace, *Epist.*, I, x, 28.

Ovide, *Metam.*, XIV, 208; *Trist.*, I, v, 9; *Am.*, II, xix, 43.

Tibulle, III, i, 25.

Properce, I, ix, 21.

Stace, *Sylv.*, II, vij, 127; *Achill.*, I, 304; II, 386.

Chez Cicéron, dans le *Brutus*, xv, 59, et dans le *Cato Maior*, xiv, 50, figure le singulier *medulla*, mais il s'agit d'une citation d'Ennius, qui avait surnommé M. Cethegus *suadae medulla*, expression suspecte d'imitation grecque.

Chez Plaute, *Stichus*, 340 et 341, on lit dans l'*Ambrosianus* :

> At ego perii, quoi medullas lassitudo perbibit.
> — Quid ego misero cui medullas ventris percepit fames.

[1] Le vocalisme intérieur de *meril(l)ae*, au lieu de **merullae* (ir. *smiur*, v.-h.-a. *smëro*), pourrait s'expliquer par la fréquence du suffixe *-illa-(-illo-)*, notamment dans des noms de parties du corps : *axilla*, *ascilla*, *axilla*, *mamilla*, *papilla*, *maxilla*, *tergilla*, *tonsillae*, *capillus*, etc.

Les manuscrits palatins ont le singulier *medullam*, et c'est ce nombre qu'ont adopté généralement les éditeurs (Ritschl, Götz-Schöll, Leo) : il faut sans nul doute garder *medullas*. Le nom de la moelle se présente au pluriel en sanskrit, *majjānaḥ* (Delbrück, *Vgl. Synt. d. indogerm. Spr.*, I, 157; toutefois l'unique exemple qu'offre le Rg-Veda est au singulier : *majjānam*, X, 68, 9), et en letto-lituanien, lit. *smãgenės*, lette *smadzenes*, fém. pl. (mais v. pruss. *musgeno* fém. sing.); il en serait donc de même en latin, où d'ailleurs le mot a une forme différente, tandis que c'est le singulier qu'attestent l'irlandais *smiur* (Sg. 95 a 5; auj. *smior*), apparenté à *medullae*, aussi bien que le germanique v.-h.-a. *marg* (de **mazg*-) et le v. sl. *mozgŭ*, apparentés à skr. *majjānaḥ*, et le grec μυελός, qui est isolé. Il s'agit là, suivant les dialectes, d'une répartition des nombres qui d'ailleurs ne coïncide pas avec celle des mots.

J. VENDRYES.

UN VOCABULAIRE MALGACHE-ARABE.

Le vocabulaire bilingue suivant est extrait des manuscrits 4, 6 et 8 du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale de Paris. Il constitue malgré son peu d'étendue, une intéressante contribution à la lexicographie du malgache sud-oriental ancien et de l'arabe parlé à Madagascar.

Ms. 8, folio 69 verso [1] : اِنْتِ اَغَرَ فِطِعِ اَوِ *intsi añara fiteñ avi* «voici le nom (des parties) du corps» (litt. «de tout le corps»).

Malgache : وُلُ *vulu* «cheveux, poils».

Malgache : هَرَرُهَ *haran-druha* (litt. : «coque de la tête»), «crâne». Arabe : دْجُمَتْسِ *dzumadzumatsi* = ججمة *djumdjuma* «crâne».

أُطِكِلَهَ *oteki luha* (litt. «cervelle de la tête») «cervelle». دِمَغِ *dimangi* = دماغ *dimāgh* «cervelle».

هَرِّغِ *handriñi* «front». جَبُهَهِ *dzabuhatsi* = جبهة *djabha*.

وُلُتَرِّ *vulun-tsandri* [2] (litt. «cheveux du front») «sourcils». حَاجِبُ *hadzibu* = حاجب *ḥādjib* «sourcil».

هُلِرِّ مَشُ *hulitri mašu* (litt. «peau de l'œil») «paupière». اَجَفَانِ *adzafani* = جفن *djafn* «paupière».

وُلُتَرِّ pour وُلُتَرِّ *vulun-tsandri* «sourcil». اَهَدِابِ *ahadiabi* = اهداب *ahdāb*, feuilles très minces de certains arbres, pareilles à des franges, à un effilé. L'arabe اهداب est évidemment pour هدب

[1] En arabico-malgache, le ط et le د sont sous-ponctués pour les différencier du ت et du ذ. Je n'ai pas reproduit la notation indigène ط, د pour éviter une ponctuation inutile. ط arabico-malgache = t, ت, le *t* arabe, = *ts*.

[2] *Vulun-tsandri* est l'apocope de *vulun-tsandriñ* < *vulu+n+handriñ*. L'alternance de *h* et *ts* est spéciale aux dialectes orientaux et relativement peu usitée. L'alternance régulière des dialectes orientaux modernes est *h-tr* (le *tr* oriental est plus en arrière que le *tr* merina = à peu près *tr* anglais de *tree*, *travel*) = *h-h* en merina et plusieurs autres dialectes.

hudb ou *hudub* «cils» dont la traduction malgache exacte est *vulumašu*, litt. «poils de l'œil».

Folio 70 recto : وَطُنِه *vautunih*[1], «(jeune fille) complètement développée mais qui n'a pas encore eu d'enfant». هَقَاقِ *hakaki* = هقوق *haḳūḳ* «qui cohabite avec violence avec une femme»(?).

لُسُغِ *lušuñi* «hanche». مُسُتَةِ *mušutatsi*.

سَكِنِ *šakini* peut-être pour *tsakini* «épluchures». تَبِيغُ *tabiñu*.

وُلَرُوَ *vularuva* ou *vularuwa*(?). مِقَاصِا *mikasi* = مقصّ *miḳaṣṣ* «ciseaux».

سُمِّ *šumpi* ou *šupi*, cf. Flacourt, *Dictionnaire* : *sompi* «drachme (poids)». ذَاجُ *dzadzu*.

اِنْتِ أَغَرَ هَرِيَا أَوِ *intsi añara haria avi* «voici le nom (des objets constituant) les richesses». السم المال pour اسم المال *ism al-māl* «nom des richesses».

هَتَ *hatsa* «du verre» < malais : *kāća* < sanskrit : *kaca*. زُجَاجُ *zudzadzu* = زجاج *zudjādj*.

طَنَا وَجَ هَتَ *taná vandza hatsa* «village (où il y a) de la terre noire et luisante (contenant) du verre». مِيَاجِ *miyandzi*.

فِغَ *fiñga*[2] «bol, tasse». فَنَجَالِ *fanadzali* = فنجان *fiñdjān* «petite tasse».

هُتُكَنْجَ *hutsukandza*(?). مِيَلِ *miyali*.

وَكَنَ *vakana* «perles». جَلَجَانُ *dzaladzanu* = جلجل *djuldjul* «clochettes ou petits ronds de cuivre qu'on suspend au cou des chameaux».

هُسِعِ *hušiñi* «anneau d'argent». مُكَنَةِ *mukanatsi*.

هُسِعِ *hušiñi* «anneau d'argent». آلسَوُاتُ *asavutsu* ou *asavutsu*.

فَرَرِ اِوُنَعُ *faratri i-vuzuñu* (litt. : *faratri* «au cou»)(?). مُنِعَطَةُ *muni'at..tsu*.

أَفِطِ *ampeti* «bague». ذُبُلِ *dzubuli* = ذبل *dzabl* «bracelet».

فِرَ *fera* «anneau, bague». فَبَةِ *fabatsi*.

[1] L'*h* final n'est plus usité dans les dialectes modernes.

[2] *Fiñga* < malais : *piñgan*, n'a aucun rapport étymologique avec l'arabe *fiñdjān*.

مَسُوطْرَ *mašu vantutru*, litt. « œil de jeune fille adulte »[1]. calcédoine (cf. Flacourt, *Dictionnaire* : *massouventou*). زُبُرْجَدِ *zuburudzadi*.

شَبَيْبَغِ *šabaizaṅu* « corail rouge ». حَقِيقُ *ḥakiku* pour عقايق *ʿaḳāīḳ*, pluriel de عقيق *ʿaḳīḳ* « cornaline ».

هَرَغَ فُّةِ *haraṅgam-putsi*[2] « corail blanc ». طِوَرِ *tivari* ou *tivari*.

هَرَغَ مِنَ *haraṅga mena* « corail rouge ». وُيَاقُةُ *vuzakutsu*. ou *vuyakutsu* = ياقوت و *wa yāḳūt*, litt. : « et rubis ».

هِرُرُ *hetruru*[3] « miroir ». هَرَيَةِ *harazatsi* ou *harayatsi*. erreur de graphie pour مَرَيَةِ *marayatsi* = مراية *marāya* « miroir ».

هِرُرُ *hetruru* « miroir ». يُدِرَاً *zudiran* ou *yudiran*.

هِطِ *heti* « ciseaux ». مُغُصُوّ *muṅgusu* < مقصّ *miḳaṣṣ*.

فَرَمَطُ *faramatu* ou *faramantu* (?). مُسِلَةِ *musilatsi* = مسلّة *misalla* « grosse aiguille ».

فِيلُ *filu* « aiguille ». إِبُرَاتُ *iburatsu* = إبرة *ibra*.

فِيغَرِ *fiṅgari* (?). مُخُسُوّ *mukušu*.

فِرَكِ *firaki* « étain ». آلقَبَصِيّ *akabaṣi*.

مُكُفُ *mukufu* (?). سِلْسِلَةِ *šilišilatsi* = سلسلة *silsila* « chaîne ».

كِسُوَرِهِغِ *kišu varahiṅi* « couteau en cuivre ». جَرَسِيّ *dzarasi*.

[1] *Mašu vantutru* est un composé parallèle au nom de la pierre appelée *œil de chat* = *mašum-pisu*, en malgache.

[2] *Haraṅgam-putsi* < *haraṅga*+*n*+*futsi*. *Haraṅgam-putsi* est un composé parfaitement correct au point de vue de la loi de sandhi, mais on attendait plutôt et plus régulièrement **haraṅga futsi*. Cet exemple d'application, *a priori* inutile, du sandhi malgache n'est pas isolé. Nous sommes sans doute en présence d'un cas de formation de complexes dont la loi n'a pas été encore étudiée.

[3] Flacourt (*Dictionnaire de la langue de Madagascar*, éd. Ferrand, Paris, 1905, in-8°), *sub verbo* « miroir », donne *hetsoro*. Les deux formes sont correctes. *Vide supra* p. 369, note 2, pour l'équivalence des phonèmes *ts* et *tr* des dialectes orientaux. Dans le cas présent, c'est au contraire la forme avec *ts* qui s'est maintenue dans la langue moderne.

ووول ووط *vuwa-vula*[1] *verenti*[2] «grosse perle en argent». خَرَزْ *karazu* = خرز *kharaz* «boules en pierre vertes et rouges qu'on suspend au cou, verroterie».

ووول مَلنك *vuwa-vula maliniki* «petite perle en argent». سَيُع *sazuñu* ou *sayuñu*.

Ms. 6, folio 125 verso : طيّت *taitsi* = «merina : *taitra* «épouvanté». حَصص *ḥaṣiṣu*.

اب *umbi* «bœuf». مَوّ *mau*.

مَطو *matavi* «gras». مُتُو *tsumutsau*.

مَام *mami* «doux». اوّش *auši*.

مَسيْ *maši* «salé». مَتْهَا *matsuha*.

مَطو مَفَيْتر *matavi*, *mafaitri* «gras, amer». مَر... مَوّ *mau*...*moro*.

فليْ *fali* «heureux». حِلال *ḥilali*[3].

انُف *inufi* «rêve». حِلاَم *ḥilami* = حلم *ḥulm* plur. أحلام *aḥlām* «rêve».

فليْ *fali*, merina : *fadi* «défendu, tabou». حِرَام *ḥirami* = حرام *ḥarām* «illicite, défendu, tabou».

مَهلل *mahilala* «savoir, connaître». مُحَذب *muhadzubu* ou *muhadzumbu*.

تهسَرُة *tsi hu šarutsi* «(cela) ne sera pas difficile». (Merina : *sarutra*). حَوف *ḥaufu*.

[1] Flacourt (*Dictionnaire*, sub verbo *rassade bleue*) donne *roavoulou* = *vuwavulu* > *vua valu*. La forme ancienne *rūwa* < malais : *būwah* s'est contractée en *vūa* dans la plupart des dialectes modernes.

[2] La forme *beventi* qui a prévalu dans la langue moderne était déjà usitée au xviie siècle. Cf. Flacourt, *Dictionnaire*, sub verbo *rassade*.

[3] Peut-être pour حلال *ḥalāl* «permis, licite» par opposition à son homophone homographe *fali* = *ḥarām* «illicite, défendu».

Ms. 4, folio 53 recto. يُوْنْ *zumpu* «mulet, poisson». بِزَلِ *bezali* ou *bizali*.

سَرُوِ *šaruvi*=malg. moderne: *šarui* «poisson de rivière gris-vert».

سَقَفِ *saḳafi*.

لَغَرَ *laṅura* «cangue». جُرُ مَطِرُ *dzuru matiru*.

رُنُنْ مَرِ lire رُنُنْ مَرِّ *runuṅu mandri* (litt. jus du sein, de la mamelle reposant) «lait caillé». جُبُنَ مَقِ *dzubuna* (=*djubn* «fromage») *maḳi*.

فُتُلَهَ (litt. «blanc quant à la tête»), «(avoir) la tête blanche». مُحَلَ *muḥaḥalu*.

مَوُوُلُ *mavu vulu* (litt. «gris quant aux cheveux»), «(avoir) les cheveux gris». سَغُرُ *šaḳuru* = اسقرّ *asḳarra* «être roux» (en parlant d'un homme).

مِيَكَ مَطِ اَوِ *mizaka mati avi*, litt. «dire mort tous *ou* dire mourir tous» (?). مُرُيْحَا *muruiha*.

سَكَرِ peut-être pour سِكَرِّ *šekatri* «efféminé, hermaphrodite». سُبُكَتِ *šubukatsi*, peut-être pour شبق *šabaḳ* «lubricité».

مَهِرِطَعَ *maheri taṅa* (litt. «fort quant à la main»), «(qui a) la main forte, (qui est) fort, vigoureux». قَهَارُ *ḳaharu* = قهّار *kahhār*, «très puissant».

فَعَهِ *faṅahi* «âme, esprit, caractère». خالب *kalibu*.

هَوْ *hau* «pou». زَمَامِرِ *zamamiru*.

طَطَوَرَنْ *tatavi-ranu* ou *tantavi-ranu*, (*ranu* signifie «eau», est-ce un nom de poisson ?). زُرُقَقِ *zuruḳaḳi*.

اَغِيْرَ *aigera* «poisson de mer tacheté à tête en forme de groin». مَهَالِ *mahali*.

طُنَ *tuna* «grosse anguille noire qui est tabou pour la plupart des tribus maritimes». حَرُكَسِ *ḥarukasi*.

لِلِيْ *lali* « profond ». عَمِيْق *amiku* = *ʿamīḳ*.

طُهَا اَلَغَ *tuhu alaña* (litt. *tuhu* de sable) « poisson de rivière ». زُلَالِ *zulali*.

وُلُعِرِّكِ *vulu-ñitriki* « bambou planté en terre ». مُسَطَا *musatu*.

وِطِوِطِ *vetiveti* « à l'instant ». هُنِهَةُ *hunihatsu*.

مَلِمِا *malemi* « doux, tendre, faible ». اَنَدَ اِعِيْ *anandza iñi*.

دِمَطِكِ[1] *dimatiki* « sangsue ». زَلُّغ *zaluñ* ou *zalu*.

J'ai traduit *añara haria avi* par *le nom des richesses* au lieu de *le nom de toutes les richesses* parce que *avi*, litt. *tout, tous*, indique ici non pas la totalité, mais seulement la pluralité. En malgache comme dans les autres langues du groupe malais, le substantif étant invariable, le pluriel est indiqué soit par la réduplication, soit par des auxiliaires de pluralité qui signifient *beaucoup*, *tous*, *un grand nombre*, etc. Cf. tagal : *maña* — [2]; dayak : *kara* — « tous », — *handiai* « beaucoup »; malais : *segala* — « tous »; javanais ñòkò : *kabèh* « tous » —; malg. : — *avi* « tous »; makassar : *djâi* « beaucoup », *sikâmma* « tous », etc. [3].

G. FERRAND.

[1] On attendait *limatiki* parallèlement à *fali*, tabou = *fadi* en merina, *hulitri* = merina : *huditra*, le dialecte des manuscrits de la Bibliothèque Nationale étant un dialecte à liquide. La forme à dentale est anormale dans ces textes anciens.

[2] Le signe — remplace le nom auquel se rapporte l'auxiliaire de pluralité.

[3] Cf. *Reise der Osterreichischen Fregatte Novara*, *Linguistischer Theil* von Friedrich MÜLLER, Vienne, 1867, in-4°, p. 336.

LATIN *SEDARE* « APAISER, CALMER » ET IRLANDAIS *SID* « PAIX ».

A la page 334 de leur *Dictionnaire étymologique latin*, MM. Michel Bréal et Anatole Bailly rattachent à la même racine que *sĕdeo* « je suis assis, je siège », le verbe *sēdo*, *sēdas* « apaiser, calmer » et ses dérivés tels que *sēdātio*, *sēdātus*, *sēdāmen* « apaisement », etc. Ils font à la page 339 l'observation suivante : « *sēdāre* est un verbe dérivé d'un substantif ou adjectif perdu, il signifie littéralement asseoir, calmer ».

On peut supposer pour cet adjectif ou substantif les formes *sēdŏ-s*, *sēdā*, *sēdŏ-n*. Un dérivé de *sēdŏ-s* ou de *sēdŏ-m* existe en vieil-irlandais, c'est *síd*, ou *síul*, « paix » [1], au génitif *síde* [2], plus tard *síth*, *síoth*, au génitif *sítha*, *síotha* [3]. Le thème du vieil-irlandais *síd* est **sīd-ĕs*, nominatif-accusatif **sīd-ŏs*, génitif **sīd-ĕs-ŏs*; son *í* long tient lieu d'un primitif *e* long suivant une règle bien connue et sur laquelle s'accordent les grammairiens les plus récents [4]. L'irlandais *síd* « paix » remonte par conséquent à un primitif *sēd-ŏs*, doublet du substantif ou adjectif perdu en latin **sēdo-s*, **sēdā*, **sēdo-m*, signifiant « paix » ou « paisible ».

H. d'Arbois de Jubainville.

[1] *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 20.

[2] Manuscrit de Würzburg, f° 21, b 28; *Thesaurus palæohibernicus*, t. I, p. 652, l. 27, 41; cf. *Grammatica celtica*, 2e éd., p. 21; Vendryes, *Grammaire du vieil-irlandais*, p. 109.

[3] Dinneen, *An irish-english Dictionary*, p. 647; cf. Windisch, *Irische Texte*, t. I, p. 778, qui nous offre la forme *sída*.

[4] K. Brugmann, *Grundriss der vergleichenden Grammatik*, 2e éd., t. I, p. 135. — Holger Pedersen, *Vergleichende Grammatik der Keltischen Sprachen*, p. 50. — Meillet, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, p. 73.

I

INDEX.

GÉNÉRALITÉS.

Évolution des langues, a dû se produire toujours dans des conditions sensiblement semblables, 31. — Un caractère linguistique en commande certains autres; exemples en indo-européen et en ewe, 335, 336. — Ne multiplions pas plus que de raison les êtres de raison : abus des racines supposées, 150.

Langue élémentaire que l'instinct enseigne aux enfants et que répètent les nourrices, 229.

Sémantique : antériorité de la signification physique et matérielle sur une acception spirituelle et métaphysique, 228. — Les termes exprimant des idées corrélatives ou voisines adoptent volontiers une même désinence; analogie ou antithèse sémantique, 138. 139. — Mots techniques entrés dans la langue générale, 139-142. — Formation du vocabulaire d'un groupe fermé; emprunts, mots détournés de leur acception normale, 181. — Faits d'intérêt général, tirés de l'étude d'un parler très particulier : les procédés du langage de l'École Polytechnique, comparés à ceux de l'argot et du français, 190, 191. — Équivoques résultant de ce que le nom reste indécis entre l'actif et le passif, 144. — Expressions d'intensité dans les adjectifs (arabe et français provincial), 117. — Les composés par allusion, 344, 345; composés de noms de nombre, 347. — Dans la plupart des mots signifiant «mais», la force adversative vient de l'emploi, non de l'étymologie, 138. — «Riche» et «pauvre», en latin, 139; «repas» (lat. et langues romanes), 140; «étranger, hôte, ennemi», 143, 144; la «loi» est pour les Romains la «lecture», pour les Sémites l'«écriture», 151; «corde» et «limite» (grec et sémitique), 137; nu-tête = en cheveux, 150; élever = mettre en l'air, 150; ouvrir, 361, 362; laisser, rester, prêter, 254-256, 258; montrer, dire, 255, 256; coller, rester, vivre, 258, 259; lâcher, laisser, 258. — Le changement de sens qui a atteint **leik**- en germanique y a déterminé, par contrecoup, des sens tout nouveaux pour **lēd-* et **leip-*, 259.

Analogie, son principe essentiel; les formations fortement caractéristiques se propagent aisément, 74. — La réalisation d'une innovation analogique peut dépendre partiellement de conditions phonétiques; exemple en serbe, 34.

Phonétique, est en perpétuel mouvement; incertitudes chronologiques, évaluations approximatives, 30, 31. — Phonétique et psychologie, 239-241. — Phonétique et analogie, 31. — Quantité des voyelles fermées, 265-268; les voyelles tendent à avoir d'autant moins de durée qu'elles sont plus fermées (anglais, grec moderne, arménien, turc, malgache, slave), 266-268. — Des voyelles longues tendent à présenter une prononciation plus fermée que les brèves correspondantes (latin, osco-ombrien, celtique, germanique, grec), 268. — — Phonèmes consonnes composés, 237-241: *c* et *č* se composent de deux éléments; différence entre *c* et *ts* en russe, 238, 239; phonèmes occlusifs, 240; transcription de *c*, *č*, 241. — En général, quand il y a un manque de parallélisme dans le système des occlusives, c'est dans la série des labiales qu'on le constate le plus tôt, 3. — Nature des mi-occlusives, 12. — Faiblesse relative des sonores, 11; des aspirées, 23. — La sonorisation d'une initiale non accentuée (ou le changement de *s* en *h*) a lieu surtout dans les langues où il y a un certain trouble de l'emploi des vibrations glottales des consonnes (armén., got., v. isl., angl., v. irl., locrien, polynésien), 91-93. — Emphatiques, phonèmes dérivés (sémitique, langues caucasiques, ossète, v. h.-allemand), 31. — Effets naturels d'une tendance à l'emphase, gémination d'une consonne intérieure (indo-europ., sémitique), 339, 340. — Correspondances extraordinaires, 19. — *š* devenu *x* (slave, finno-ougrien, roman), 22. — *m* devenu *v*, *w* en babylonien et dans d'autres langues très altérées, celtique, kurde, 26. — La métathèse est soumise à des lois générales et à des conditions déterminées, 195; exemples relatifs à l'*r* (crétois, pamphylien, grec moderne, parlers de Bagnères-de-Luchon et de Pléchatel), 195-197. — Les langues essayent souvent d'atténuer ce que le procédé du redoublement a d'un peu lourd et puéril, 139, 140.

Phrase nominale, caractère général de son emploi (indo-européen, sémitique, bantou, finno-ougrien), 201: russe, 217; «nominatif absolu», 219; noms, participes, verbes, 223, 224; «il est» exprimé par un nom, 226. — Influence des langues finno-ougriennes sur la phrase nominale en lette, en lituanien et en russe; influence des idiomes germaniques sur la conjugaison et la phrase verbale en finnois et en lapon, 226, 227.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

Accentuation du verbe, 349-352; innovations en grec, serbe, bulgare, 35; présents en **-ne-*, 99-101; impératif, 97; parfait, 82, 83. — Enclitiques, 95, 96; pas de proclitiques, 96. — Apophonie, 30. — Consonnes géminées, 98, 340, 356, 357. — Mutations consonantiques en arménien et en germanique, 31. — $g^{w}h$ intervocalique $>$ *w* germanique, 101-103. — *p* et *ph* restés distincts, grec, italique, sanscrit et iranien, 2; *p* $>$ *h* en arménien, *zéro* en celtique: *b* manquait presque complètement, 3. — *th* $>$ *t* grec, lit., lat., *θ* zend, 5.

Le duel était de rigueur, 83.

Nominatif plur. de la flexion thématique, seul cas où une ancienne divergence du type nominal ordinaire et du type démonstratif ait été éliminée, sauf en indo-iranien : répartitions diverses de *-*oi* et de *-*ōs* en slave, grec, latin, irlandais, en lituanien, germanique et en osco-ombrien, 73 : l'adjectif a servi d'intermédiaire ; causes de cette confusion, 73, 74 ; le nomin. plur. masc. et fém. en zend, védique, germain, pāli, prākrit, latin, grec, osque, ombrien, 74, 75 ; gén. plur., 75 : le point de départ de la création d'une flexion démonstrative de l'adj. se trouve au nomin. plur. masc., 75, 76 ; flexion des adj., 73-78.

Verbes : emploi absolu, 38, 39. — Les divers thèmes des racines présentent souvent des sens assez divergents ; *k_1*leu-*, *k_1*léwe-*, 336, 337. — Le type **léikʷe-* indique le développement de l'action (aspect duratif), 235. — Type en *-*ne-*, *-°*nc-*, *-*nā-*, 101. — Actif, double sens de ses formes, 287 : 1re pers. plur. (v. h.-all., indo-iran., v. irl., brittonique, armén.), 90, 91 ; 3e pl. du type athématique, 334. — Aoriste, sa caractéristique, 34, 35. — Subjonctif, a pris en slave, en sanscrit et dans les prākrits, le rôle de l'impératif, 38. — Flexion médio-passive (indo-iranien, grec, gotique, italo-celtique), 273, 274 ; impersonnel en *-*r* ? 274, 277, 278 ; 1re et 2e pers. du sing. et du plur. 88, 280, 281, 284, 285 ; 3e pers. sing. et plur. 278, 279. — Participes, 287 ; noms exprimant l'action ou l'acte, dont on a fait plus tard des infinitifs, 288.

Il manque un présent pour « entendre » et pour « voir », 337. — Supplétisme, 337, 350.

Particules, 194, 195.

Racines, leur double sens transitif et intransitif, 254 : **swelk*$_2$-, *(*s*)*teig*- (sens souvent spécialisés), 361-363 ; **reig*- et **reg*-, 363-365.

Suffixes : *-*īno-*, *-*tero-*, 359 ; *-*es-*, 261-264 ; *-*no-*, -*-*nes-*, 254-264. — Dérivés en *-o* de particules en *-i* (grec, latin, celtique, germanique), 359, 360.

Phrase nominale pure (lat., grec, irl., got.), 93-95.

Concordances remarquables avec la langue ewe, 335, 336.

GREC.

Langue homérique, sa richesse en termes pittoresques et descriptifs, 148. Son caractère artificiel, 165-169 : duels archaïques, 165, 166 ; infinitifs éoliens et ioniens, 166 ; gén. sing. et plur., dat. plur., 166 ; α non ionien, 166, 167 : formes contractées et non contractes,

167; incohérences sur la syntaxe, l'augment, les préverbes, les doubles formes de prépositions et conjonctions, l'élision, l'addition de *-ν*, l'ε prothétique devant *F-*, les participes parfaits, 167; singulier et plur., 167, 168; abondance de composés et dérivés, mots «savants», mélange de dialectes, absence de l'article devant les noms, 168; poésie archaïsante, pour un public aristocratique, 169, 346: comparaison des sacrifiants rituels et des chansons de geste françaises; importance linguistique, 169. Préoccupation de jeux publics où l'on décerne des récompenses, 345, 346.

Nuances de prononciation que l'alphabet n'indique pas avec précision, 270, 272. — Prononciation et notation des voyelles longues, 268, 269. — *η* prononcé *i*, 140. — Diphtongues à premier élément long, 270. — *ο* et *ου*, 270-272. — *F* tombé par dissimilation, 170. — *θ* = *t* + *h*, 5; altéré après *σ* à Delphes, etc., 270.

Métathèse dans plusieurs dialectes anciens et modernes, 195-197.

Article, son ancienneté, 168; atone, 269. 271: quantité des voyelles, 269-272; assimilation de consonnes finales, 270, 271: chute de l'*h* initiale, 271.

Gén. plur. en *-άων*, 269.

Adjectifs en *-ης*, mis en rapport avec les verbes, 258. — Suff. *-ῖνο-*, 358: *-δ-από-*, 360.

Parfait intensif à sens de présent, 148. — Verbes en *-νυμι* et *-νύω*, 334, 335. — *-ύνειν*, pour *-αίνειν*, quand la syllabe précédente a un *α*, 361.

Quelques prépositions, avec agglutinations comme en français, 341, 349. — Adverbes en *-ς*, 342: en *-δόν*, 358, 360.

Emprunt (indirect ?) au sanscrit, 346. — Emprunts grecs et latins à une ou plusieurs langues inconnues non sémitiques, 161-164. Les termes de civilisation en grec et en latin doivent, pour la plupart, venir d'une autre source que l'indo-européen, 164 (plomb, 161; plantes, 162, 163; vin, 163).

Grec moderne, nature de son accent, 267.

LANGUES ITALIQUES.

r et *d*, sons voisins, 366.

Indéfinis en *-r*, 277-280, 285, 286, 288.

Latin : *a*, *e* (et *o*) allongés devant *c* (pour *g*) + *-t-*; *i* (et *u*) restent brefs, 265, 266. — *f* de *s* (par *θ*), 137, 150, 151. — *-us* (dialectal) à côté de *-is*, 281. — Le verbe *être*, son accentuation; ordre des mots; phrase déterminative, phrase affirmative, 230-232, 234, 235; prose métrique, 233; métrique des comiques, 233-236; la copule est enclitique par rapport à l'attribut, 236. — Emploi du passif à l'époque républicaine, 273-333. — 3e pers. sing. passif, 278, 279; pl., 279,

280; 2e sing. 280-284; 1re et 2e sing. et plur., 284-286. — Impératif déponent et médio-passif, 286, 287. — Participes et infinitifs, 287, 288. — Formes du perfectum, 288, 289. — Emploi des formes, 289-322. — Passif impersonnel, avec pronom régime, 290; sans complément, 291, 292; avec proposition infinitive, 293; infinitif impersonnel, 293-296; adjectifs verbaux en *-ndus* avec et sans complément, 297-299, 320-322. — Emploi du perfectum impersonnel, 299-304. — Formes personnelles du passif, 305-314. — Infinitif passif, 314-319; infinitif futur passif, 319; *fierī*, 320. — Valeur médio-passive, 322-325. Le latin n'a guère conservé du moyen indo-européen que la valeur du réfléchi, 325. — Les compléments du passif : ablatif instrumental, 326-329; abl. avec *a* ou *ab*, 329-331. — Conclusion sur l'histoire du passif et du déponent, 332, 333. — Verbes en *-eō* exprimant l'état, 364. — *-illa*, *-illo-* dans des noms des parties du corps, 367. — Mots pris au grec, 137-142, 148, 149; mots passés en germain et en slave, 145, 146. — Le droit civil des nations modernes vient de Rome, 146.

LANGUES ROMANES.

Italien : formes anciennes populaires ou dialectales, conservées dans les patois modernes, 367. — *zz*, 241.

Français : abrégement dans les mots familiers, termes professionnels, argot des lycées, 174, 177.

Le langage de l'École Polytechnique, 170-192 : milieu spécial où il s'est formé; ses tendances, son caractère technique, 170; diffère plus du français qu'une langue de métier, mais n'est pas un argot véritable; son vocabulaire s'écarte sur trois points de la langue courante, 171; déformation de la prononciation, 171-173; comparaison avec le langage de Saint-Cyr, 172; morphologie, 173, 174; syntaxe, 174; artifices conscients et développement naturel, 172, 173; redoublement d'altération, 173; abrégement, comme en argot moderne, 174-178; affectation d'euphémisme, 176; apocope, 174-177; aphérèse, 177, 178; mots amputés des deux bouts, 177; abréviation par initiales, 178; création de mots nouveaux : dérivation, 178, 179; suffixes comiques ou expressifs, 178; noms communs venant de noms propres, 179, 180; emprunt à des langues étrangères, 180; termes techniques sortis de leur emploi, 181, 182; mots pris au français usuel ou archaïque, 182, 183; à l'argot, 184-186; mots créés par synonymie ou par allusion plaisante, 186, 187; légendes étymologiques, 186; dérivations diverses, 187-189; phénomènes de désuétude de mots ou de sens, 189, 190; influence de l'orthographe sur la prononciation, 191, 192.

LANGUES CELTIQUES.

Répartition des verbes en *-ye-*, *-yo-* (comme en latin et en germain) d'après la quantité de la syllabe radicale, 363.

-r de l'indéfini et du passif, 274-276, 279.

Pronoms infixes, 274, 275.

Irlandais : métathèse, 362. — *f* prothétique, 363. — Flexion absolue et flexion conjointe; influence analogique du vocalisme de l'actif sur celui du passif? 279. — Passif et déponent, 276.

Brittonique : délabialisation des labio-vélaires, 255.

LANGUES GERMANIQUES.

Dentales, 15; gutturales, 22.

Chronologie de la disparition du duel, 85, 86; duel du pronom personnel, 83, 84.

Nomin. plur. de thèmes en *-o-*, point de départ de la constitution d'une flexion propre à l'adj., 78. — Plur. neutre de l'adj. se rapportant à deux noms de genres différents, 84, 85.

Emploi des pronoms personnels au nomin., 86-91.

Accent de certains verbes, 349-352.

Gotique : enclitiques, 95; proclitiques, 95-97; place du ton dans les présents du type *fraihnan*, 98-101. — Place du prédicat, 97. — Duel des pronoms personnels, 1re et 2e pers., avec formes correspondantes du verbe; employé rigoureusement dans certains passages, remplacé ailleurs par le plur. pour des raisons particulières, 79, 80; hésitations sans causes visibles, 80; méprises de copistes, 81-83.

Anglais : *č*; *ts*, 238.

Allemand : *c*; *tš*, 237; variétés du *ch*, 7.

Dialectes néerlandais : devant *r* + dentale *i* et *u* restent brefs; *e*, *o*, *a* tendent à devenir longs, 268.

LANGUES BALTIQUES ET SLAVES.

Groupe baltique, indépendant du slave dans une certaine mesure, 225. — Le lette et le lituanien seuls usent régulièrement de la phrase nominale; influence des langues finno-ougriennes, 225; autre influence, il est = ce qui est, être, chose, 226.

Lituanien : emploi d'une seule forme du sing. pour les 3 nombres, dans le verbe, 226. — Lituanien occidental : *a* et *e* sont longs sous l'accent, *i* et *u* restent brefs, 266.

Slave, c'est la langue qui illustre le mieux l'altération des voyelles en fonction de leur degré de fermeture, 267. — Dissimilation, 339. — Évolution du *g* slave en tchèque et petit-russe, 7. — Peu de traces de redoublement dans les verbes, 338. — Le moyen remplacé par l'emploi du pronom réfléchi, 39. — L'optatif tient la place de l'ancien impératif; le permissif lituanien a une valeur intermédiaire, 38.

— Impératif, 35 : il repose sur le subjonctif et sur l'optatif indo-européens, 37, 38. — Présents en *-je-* ayant au plur. et au duel *-a-* au lieu de *-i-*, 35-37. — Imparfait et aoriste, 32-34.

Serbe, analogie à l'aoriste, 33.

Polonais, *ć* distinct de *c*: (*č*) et de *c* (*ts*), 18.

Russe, distingue quelquefois *t-s* de *c*, 237-239; *ts* > *c*, 238. — *f* de *p*, 16. — Le russe moderne a développé l'emploi de la phrase nominale pure, sous l'influence des langues finno-ougriennes, 225.

ARMÉNIEN.

Prothèse de voyelles, 243. — Contractions de *-owo-*, *-awa-*, *-ewe-*, en *-o-*, *-a-*, *-e-*, 354, 355. — Traitement de *dw-*, 353, 354: de **k* intervocalique, 355-357; de *xš* iranien, 243. — Simplification des consonnes géminées, 340, 356. — *č* de *-*khy-*; *z* de *-*zgh-*, 357.

Suffixe *-or*, 340.

Mots d'origine iranienne, 242, 243; mots de l'arménien moderne venant de racines indo-européennes, 244, 245.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

Sanscrit : 2e pers. moyenne en *-thāḥ*. 277, 281; 3e pers. plur. du parf. actif *-uḥ*, *-ur*, moyen *-re*, *-ire*, zend *-aro*, *-arəš*, *-re*, 277, 278.

L'Avesta récent n'a pas été rédigé dans une langue vivante; il est dangereux d'en corriger la grammaire, comme le latin d'un auteur de l'époque mérovingienne, 198. Mauvaises lectures, graphies ambiguës, transcriptions incertaines, 198, 199; les transcripteurs notent un état très évolué de la langue, 199, 200.

Persan : *il*, *ul* de *ird*, *urd*; *ūl* de *ard*, 265.

B. — LANGUES SÉMITIQUES.

Évolution du consonantisme : occlusives labiales, 1-4; dentales, 4-6; gutturales vélaires. 7-9; moyennes, 9-12; mi-occlusives dentales, 12-18; palatales (prépalatales), 18-25; sifflantes, 25, 26; liquides (vibrantes et nasales), 26; sonantes proprement dites, 26, 27; tableau des consonnes, leur ressemblance avec l'indo-européen, 27, 28. Tout le système consonantique paraît avoir subi un mouvement d'avant en arrière de la cavité buccale; tendance contraire en arabe, 5.

La langue sémitique commune avait déjà subi de profondes altérations phonétiques, analogues aux développements récents des langues indo-européennes. Déclinaison très pauvre, prépositions aussi employées que dans les langues romanes, article développé : signes d'une évolution linguistique longue et précipitée par un état assez avancé de la civilisation, 29.

Parentés avec le chamitique (vieil égyptien), et l'étéo-crétois?, 29, 30.

Les langues sémitiques se ressemblent plus que les langues indo-européennes, et presque autant que les langues slaves, 29.

Assyrien, attesté environ 4,000 ans avant notre ère, 30.

Arabe. — Gutturales, 10, 11. — Prononciation de *ẓ*, *ḷ*, *ḍ*, 14; de *ḏ*, 14, 21. — Mots passés en malgache, 133-135.

Le dialecte des Ulâd Brâhîm de Saïda : noms cardinaux, 40, 41; ordinaux, 41, 42; de fractions. 42; article défini, 42-44; indéfini, 44, 45; démonstratif, 45; pronoms personnels, 45-50; interrogatifs, 50-53; relatifs, 53, 54; démonstratifs, 55; indéfinis et réfléchis, 55-57; annexion des suffixes personnels, 58-61; état construit, 61, 62; prépositions, 63-72; affirmation, 104; négation, 104-109; interrogation, 109; adverbes de lieu, 110-113; de temps, 113, 114; de manière, de qualité, etc., 115-118; conjonctions, locutions conjonctives, 119-126; interjections, 126-129.

Éthiopien, a les signes *f*, *p'* et *p*, 2; avait le signe *ts*, 13.

C. — LANGUES CHAMITIQUES.

Vieil égyptien, attesté environ 4,000 ans avant notre ère; était au moins aussi altéré que le sémitique commun, 30. — Les mots n'y avaient (comme en indo-européen) qu'une seule voyelle, 18. — N'a qu'une série de dentales, 6; *d* répond au *ḷ* sémitique, 5. — Avait *p*, *b*, *f*, 4.

D. — LANGUES FINNO-OUGRIENNES.

La phrase nominale, 201-227 : hongrois, 202, 209, 217; vogoule, 202-206; ostiak, 206-208; zyriène, 209-211, 217, 219; votiak, 211, 212, 217, 218; dialectes tchérémisses, 213-215, 218; mordve, 215-218; finnois, lapon, 218-220; estonien, 219, 220. Influence de la phrase nominale finno-ougrienne : développement considérable des formations nominales, arrêt de croissance des formations verbales, 220, 221; la 3e pers. sing. du présent et du prétérit sans suffixe personnel, en hongrois?, vogoule, zyriène, votiak, 221, 222; tchérémisse, mordve, finnois, estonien, vepse, hongrois, 222; pluriel des noms et des verbes, 223.

E. — LANGUE TURQUE.

Mots passés en persan, 131; en arabe, 118.

F. — LANGUES DIVERSES.

Langues bantoues : le verbe être, 152-160; résumé en 4 points; faits à étudier chronologiquement, 152. Geste indicatif, accent, et pronom.

153; accent-copule, 153, 154; pronom-copule; pronom devenu verbe, 154; la fonction verbale est imposée à un pronom invariable *i*, il, ce, 154-156; copule impersonnelle déterminée par le pronom subjectif de l'indéterminé locatif *ku*, 156; copule impersonnelle (ni déterminée, ni conjuguée), 156-158; copule conjuguée à toutes les personnes, 158, 159; conclusion : la copule peut être suppléée par le geste démonstratif, l'accent, le pronon; l'accent porte sur tout ce qui fait fonction d'attribut; les pronoms personnels jouent facilement le rôle d'attribut, de même le pronom indéterminé *i* de la 3e pers. sing., qui a tendu à supplanter les autres; il semble avoir évolué de façon à donner un verbe «être» aux langues bantoues, 159, 160.

Malgache. —*f*, *h*, *l*, *v*, *r*, *s*, *z* alternant, à l'initiale du second terme d'un composé, avec *p*, *k*, *d*, *b*, *dr*, *ts*, *dz*, 246; par régression phonétique, *p*, *k*, *d*, *b* (état malgache alterné) présentent l'état resté en malais, 246, 247; autres faits dans des dialectes malgaches, 247, 248; le jeu du fifangha, 248-250; *k* de *c* sanscrit, 251. Trois alternances parallèles de *h* malgache issu de *k* malais, 252. Composés, 371; pluriel, 374. Vocabulaire malgache-arabe, 369-374. Traitement des noms et des mots arabes : apocope, aphérèse, 133-135; étymologie populaire, 134; l'anglais *rabbit*, subissant une aphérèse protocolaire, est dégradé en *bīdru*, 135.

Groupe malais, formation du pluriel, 374. Rapports avec le malgache, 246-248, 251-253, 370, 372, 374.

II

LEXIQUE DES MOTS ÉTUDIÉS.

A. — LANGUES INDO-EUROPÉENNES.

GREC.

hα, 271.
ἀβρύνειν, 36.
Ἀγαμεμνονέη, 168.
ἀγεληδόν, 358.
ἀγρακόμας, 196.
ἀγρός, 136.
ἀγχισῖνος, 358.
ἀγών, 346.
ἀείρω, 149, 150.
ἄξω, 357.
ἀήρ, 150.
αἰ(F)έν, 261.
αἰ(F)ές, 261.
αἰνός, 259.
αἱρήσειν, 166.
αἴρω, 149, 150.
ἄκουε, 338.
ἀκούω, 337.
ἄλγος, 343, 344.
ἄλιππα, 339.
ἄλκαρ, 262.
ἀλκή, 149, 262.
ἀλκί, 262.
ἀλκι-, 149.
ἄλκιμος, 149.
Ἀλκμήνη, 149.
ἀλλοδαπός, 360.
ἄλτο, 272.
ἀλφάνειν, 99.
ἄμμα, *ἄμμας*, 228.
ἄμπελος, 163.
ἀμφαδόν, 358.
ἀνά, 361.
ἀναπετάννυμι, 361.
ἀνδρός, 355.
ἀνέλκω, 361.
ἀνερύω, 361.
ἀνήνοθεν, 148.
ἀνίημι, 361.
ἀντί, 341, 360.
ἀντικρύς, 342.
ἀντίος, 359.
ἄξειν, 166.
ἀπαλύνειν, 36.
ἀπέχεσθαι, 325.
ἀπήωροι (*ἄξοι*), 150.
ἄπιος, 360.
ἀπό, 360.
ἀπότισις, 96.
ἄρνυμαι, 258.
ἄρτι, 360.
ἄρτιος, 360.
ας, 271.
Ἀσκλαπιος, 195.
Ἀτρείδα, 165.
αὐδή, 136.
αὔξω, 362.
ἄφενον, 257.
ἄφενος, 257.
Ἀφορδισιυς, 196.
Ἀφορδιτᾶ, 195.
ἄχρις, 342.
ἄωρος, 150.

βαίνω, 264.
βάραθρον, 168.
βέλος, 168.
βέομαι, 168.
βέρεθρον, 168.
βεσόν (?), 264.
βοείη, 345.
βόλιμος, 161.
βότρυς, 163.

γαῖα, 342.
γαλήνη, 344.
γάνος, 259.
γανοῦν, 259.
γαυλός, 244.
γεγραμμένον ἐσῖί, 299, 304.
γελάω, 344.
γένεος, 279.
γενέσθαι, 35.
γένος, 263.
γίγνομαι, 100, 276.
γλήνη, 259.
γλῆνος, 259.
γλύφειν, 35.
γυῖον, 150, 342.
γυμνός, 150.
γύννις, 98, 339.

δάλλει, 364.
δαμιοργος, 271.
δάμναμι, 101.
δάνας, 257.
δανείζω, 257.
δάνειον, 257.
δάνος, 257.
δαρκμα, 195.
δαρκνα, 195.
δέδFιμεν, 354.
δεδομένος, 82.
δέδορκα, 349.
δεδόσθαι, 82.
δείδω, 354.
δείκνυμι, 334.

δεικνύω, 334.
δεκεσθαι, 270.
δελϝύς, 261.
δέρκομαι, 349.
δϝέος, 354.
δι-, 353.
διαϝέρω, 287.
διάϝραγμα, 343.
διδόμενος, 82.
δίδοσθαι, 82.
διδοῦσι, 334.
δόμος, 360.
δορύκτητος, 345.
δορύξενος, 345.
δοῦρα, 165.
δούρατος, 165.
δοῦρε, 165.
δουρός, 165.
δρομέων, 195, 196.
δύο, 353.
δύω, 353.
δώσειν, 166.
δωσέμεν, 166.
δωσέμεναι, 166.

ἐγγύς, 342.
ἔδος, 263.
ἕδρα, 263.
ἕδρακον, 349.
ἐερσήεις, 167.
ἔηκε, 167.
ἔθνος, 260.
ἔθος, 264.
εἰλήλουθα, 148.
εἶλκον, 167.
εἵλκυσα, 362.
εἵπετο, 167.
εἶρπον, 167.
εἵρυσα, 362.
εἰς νέωτα, 262.
εἵχετο, 167.
εἶχον, 167.
ἐκλείπω, 254.
ἔκλυον, 337.
ἐκτήσατο, 325.
ἔλαθον, 356.
ἐλαία, 161.
ἔλαιον, 161.
ἐλεύθερος, 149.
ἔλιπε, 355.
ἑλκέω, 361.
ἕλκω, 361, 362.
ἑλλά, 263.
ἐλύετο, 279.
ἔμβραχυ, 359.
ἔμπεδον, 358.
ἐν, 196, 358-360.
ἐνδάπιος, 360.
ἐνδῖνος, 358-360.
ἐνδο-, 360.
ἐνδογενής, 360.
ἔνδοθεν, 358.
ἔνδοθι, 358.
ἔνδοι, 358.
ἐνδομενία, 360.
ἔνδον, 358-360.
ἔνδος, 358.
ἔνδοσε, 358.
ἐνδότατος, 360.
ἐνδότερος, 360.
ἔνδω, 358.
ἐν νεωτα, 262.
ἔννυμαι, 334.
ἔξω, 180.
ἐπενήνοθεν, 148.
ἔπεο, 355.
ἕπεται, 276.
ἐπι, 355.
ἐπισχερώ, 342.
ἑπόμενοι, 285.
ἔργον, 344.
ἐρείπω, 136.
ἐρινεός, 163.
ἔρνια, 260.
ἔρνος, 260.
ἐρσήεις, 167.
ἐρυκανάω, 99.
ἔρυκάνω, 99.
ἐς, 359.
ἐσλι, οὐκ ἐσλι, 98.
ἔσλιν, ἐσλ', 167.
ἕτερον, 76.
ἐϝεξῆς, 343.
ἑϝερε, 273.
ἑϝέρετο, 273.
ἐχυρός, 342, 343.
ἔχω, 38, 39, 342, 343.

(F)ανασσέμεν, 166.
(F)ειδότος, 167.
Fεκασλερος, 270.
Fεκασλος, 270.
(F)έπος, 263.
Fέτος, 262.
Fῖς, 262.
Foικαδε εκασλον, 270.
Foῖνος, 163.

ζαμιοντων, 270.
ζαμιουντων, 271.
ζέρεθρον, 168.
ζεύγνυον, 334.
ζεύγνυσαν, 334.

ἤ, 167.
ἠέ, 167.
ἡμεδαπός, 360.
Ἡρακληείη, 168.

ϑεῖναι, 166.
ϑέμεν, 166.
ϑέμεναι, 166.
ϑεώτερος, 359.
ϑηλύτερος, 359.
ϑύομαι, 39.
ϑύρα, 18.
ϑύω, 39.

ἵα, 197.
ἰδίω, 261.
ἰδρώς, 261.
ἰδρῶτος, 261, 262.
ἱεροϕάντης, 344.
ἰῇ, 197.
ἵημι, 361.
ἰῆς, 197.
ἴλη, 346.
Ἰμβρου, 166.
ἵν, 196.
ἰοι, 197.
ἴσλᾶσι, 334.
ἵσλημι, 139.
ἰσχανάω, 99, 342.
ἰσχάνω, 99, 342.
ἰσχύς, 342.
ἴσχω, 342.
ἴχματα, 259.
ἴχνια, 259.
ἴχνος, 259.
ἰῷ, 197.

κα, 271.
καθέλκω, 361.
και, 271.
κακκάω, 339.
κάκκη, 339, 340.
κακός, 340.
καμεῖται, 167.
κάρα, 342.
καρτερος, 195.
καρτων, 195.
καρύκιον, κηρύκιον, 366.
κατ, 167.
κατά, 167, 341, 342.
καταείνυον, 334.
καταείνυσαν, 334.
κατενήνοθεν, 148.
κείρω, 196, 364.

κεκαρμαι, 196.
κεκραμενος, 196, 197.
Κιδραμυας, 196.
κλέ(F)ομαι, 336.
κλέ(F)ος, 263.
κλῦθι, 337.
κλῦτε, 337.
κλύω, 337.
κόνις, 261.
κόπρος, 339.
κορακῖνος, 358.
κρέας, 262.
κρονος, 196.
κτήνεα, 257.
κτηνο-, 257.
(K)υδραμναν, 196.
Κυδρομολις, 196.
κυπάρισσος, 162.

λανθάνω, 356.
λᾶνος, 259.
λάξας, 357.
λαοί, 346.
λαός, 167.
λάχνη, 260.
λείπειν, 35.
λείποι, 38.
λείπω, 35, 254, 364.
λείρινον, 163.
λείριον, 163.
λεκχω, 339, 356.
λελυσθω, 270.
λεχέρνα, 263.
λέχεται, 351.
λέχος, 263.
ληδεῖν, 258.
λῆνος, 259.
λιπ', 264.
λίπα, 264.
λιπεῖν, 35.
λίπος, 264, 268.
λίτρα, 163.
λοιπός, 254.
λύχνος, 264.

μάν, 167.
μανῆναι, 351.
μαχάνα, 263.
μαχεῖται, 167.
μεγαλο-, 263.
μέγας, 263.
μέθυ, 163.
Μheιαλετυς, 197.
μειος, 270.
μέμνημαι, 276.
μεσηγύς, 342.
μέσος, 342.
μέσφα, 342.
μέσφι, 342.
μετά, 341.
μετέωρος, 150.
μετήορος, 150.
μέχρις, 342.
μηκάς, 356.
μηχάνη, 263.
μῆχαρ, 263.
μῆχος, 263.
μιμέομαι, 139.
μιμητός, 140.
μίνθη, 162.
μίνθος, 162.
μισθάρνης, 258.
μίσθαρνος, 258.
μόλιβδος, 161.
μόλιβος, 161.
μοσχίον, 357.
Μουρμακω, 196.
μυαλοί, 367.
μυελός, 368.

ναῦφι(ν), 167.
νέεσσι(ν), 166.
νέομαι, 255.
νέφος, 257.
νήεσσι(ν), 166.
νηός, 167.
νηῦς, 166, 167.
νηυσί(ν), 166, 167.
νι, 195.
νόσφι, 342.
νυ, 195.
νῦν, 194, 195.

o, 271.
ho, *οὗ*, 271.
ho δε, 271.
hoδ o, 271.
ὀθνεῖος, 260.
οἶμος, 30.
ὀλέεσθαι, 167.
ὀλεῖσθαι, 167.
ὀλεῖται, 167.
ὁλκός, 361, 362.
ὀμεῖται, 167.
ὄμματα, 165.
ὀμνυ, 334.
ὀμόργνυ, 334.
ὀπί, 263.
ὁράω, 337.
ὀρεῖται, 167.
ὄρνυθι, 334.
ὄρνυον, 334.
ὄρνυται, 334.
ὄρος, 149.
ὅσσε, 165.
hοσῖις, 271.
ὅτε, 272.
ὀφθαλμοί, 165.
ὀφθαλμοῖιν, 165.
ὀφθαλμοῖσι(ν), 165.
ὀφθαλμώ, 165.
ὄφις, 102.
ὀφνίς, 102.
ὄχεα, 257.
ὄχος, 342.

ϖανσυδί, 360.
ϖανσύδιος, 360.
ϖαντοδαπός, 360.
ϖάπας, 228.
ϖαρ, 167.
ϖαρά, 167.
ϖαρήορος, 150.
ϖατήρ, 3.
ϖάτος, 5.
ϖεῖραρ, 137.
ϖέλωρ, 168.
ϖεντα-, 177.
ϖερ, 270.
ϖεραῖος, 360.
ϖερι, 270.
ϖερτ', 196.
ϖέρυτι, 262.
ϖετάννυμι, 361, 364.
ϖεύθεται, 255.
ϖῖαρ, 261.
ϖίνειν, 99.
ϖίων, 261.
ϖλατύς, 5.
ϖληθυοσας, 270.
ϖοδαπός, 360.
ϖόδεσσιν, 166.
Ποιάντιος, 168.
ϖοιοντων, 270.
ϖολυπτήμων, 167.
ϖολυπάμων, 167.
ϖόντος, 5.
Πορσοπα, 196.
ϖορτι, 195.
Ποσειδάων, 167.
ϖοσί(ν), 166.
ϖοσσί(ν), 166.
ϖότερον, 76.
Πρειιας, 197.
ϖρό, 195, 346.
ϖρόμαχοι, 346.
ϖροσία, 270.
ϖροτί, 341.

ὠρόχνυ, 358.
ὠρυλέες, 346.
ὠρύτανις, 346.
ὠῦαρ, 264.
ὠνετία, 264.
ὠῦος, 264.

ῥέξω, 344.
ῥηγνῦσι, 334.
ῥοδοδάκτυλος, 162.

σαωσέμεν, 166.
σαωσέμεναι, 166.
σημαίνειν, 166.
Σιδών, 13.
σκαίρω, 339.
σκανά, 260.
σκᾶνος, 260.
σκηνή, 260.
σκῆνος, 260.
σμᾶνος, 260.
σμῆνος, 260.
σπάω, 228.
σπένδω, 343.
σπλάγχια, 343.
σπλήν, 343.
σποδός, 343.
σπονδή, 343.
σῖσῖνος, 261.
σῖτέλλω, 142.
σῖτ(Ϝ)ός, 261.
σῖτιμή, 363.
σῖτίζω, 363.
σῖτος, 142.
σῖραζῆναι, 351.
σῦκον, 137, 163.
συκοφάντης, 344.
Συρία, 13.
σφεῖς, 342.
σφέτερος, 342.
σχεδίην, 342.
σχεδόν, 342, 358.
σχῆμα, 342.
σχήσω, 365.
σχῖνος, 137.
σχοῖνος, 137.
σχῶ, 342, 343.

τά, 342.
τα hεμιρρηνια, 270, 272.
τᾶν, 269.
ταν́ειν, 335.
ταν́εσθαι, 335.
ταν́οντο, 335.
ταν́ουσι, 335.
τάνυται, 335.
ταν́ω, 335.
ταν́ων, 335.
ταπελλαια, 271.
τάων, 169.
τεθνηότος, 167.
τεθνηῶτος, 167.
τεῖχος, 264.
τελέεσθαι, 167.
τελεῖσθαι, 167.
Τενέδοιο, 166.
τέρχνος, 260.
τέτορες, 353.
τῆλε, 143.
τηλεδαπός, 360.
τημιρηναιαν δαρματα, 270, 272.
τιθεῖσι, 334.
τίτθη, 98.
τό, 77.
το, τοῦ, 269-272.
τοκιὸμ Φερετω, 270.
τόν, 77.
τον νομους, 269-271.
τος ταγους, 269-272.
του, 269, 270.
τουν νομους, 269-271.
τους, 269, 270.
τραπεσθαι, 195.
τρεῖς, 353.
τρέμιτος, 196.
τρέχνος, 260.
τριαινα, 347, 348.
τριμίσκον, 196.
Τρώεσσιν, 166.
Τρωτίν, 166.
τῦκον, 163.
Τύρος, 13.
τωλ Λαβναδαν, 270, 271.
των Λαβναδαν, 270.

ὑάκινθος, 162.
ὑδαλέος, 262.
ὕδατος, 262.
ὕδει, 262.
ὕδωρ, 262.
ὑμεδαπός, 360.
Ὑυσῖεραια, 270.

Φείδομαι, 255.
Φέρει, 273.
Φέρες, 32.
Φέρεται, 273, 275.
Φέρητε, 37.
Φερνή, 260.
Φέρνιον, 260.
Φέρομες, 279.
Φέρω, 287, 361.
Φέρωμεν, 37.
Φεύγειν, 166.
Φευγέμεν, 166.
Φευγέμεναι, 166.
Φιλοσῖαρτος, 195.
Φῖτρός, 255.
Φλέγω, 364.
Φορδισια, 196.
Φορέω, 362.
Φράκτης, 343.
Φρακτός, 343.
Φράσσω, 344.
Φρήν, 344.
Φυγέειν, 166.
Φυγεῖν, 166.

χεῖμα, 263.
χειμερινός, 263.
χήρα, 146.
χοιρῖνος, 358.
χράω, 342.
χράω, 342.
χρηζων, 270.
χρόνος, 196.

ψαζον Φεροντι, 270.

ὠμνυε, 334.
ὤμνυον, 334.
ὠρνυε, 334.

GREC MODERNE.

ἀδιρζός, ἀδριζός, 196.
μέ, 341.
ὀρθός, ὀρτός, 197.
πατερμά, πατρεμά, 196.

LANGUES ITALIQUES.

FALISQUE.

uinu, 163.

OSQUE.

Aturi(s), 147.
censamur, 287.
co, 342.
deiuina-, 359.
Eburis, 147.
fancua, 147, 148.
flatu, 148.
hafiest, 365.
Harines, 147.
hipid, 365.
hipust, 365.
karanter, 280.
olu, 148.
olusolu, 147, 148.
pus, pur, pous, 147, 148.
pútíad, putiiad, 315.
sakahíter, 279.
sakarater, 277, 279.
sakrafir, 277.
sicu, 148.
sit, 148.
uincter, 277, 279.

PÉLIGNIEN.

upsaseter, 277, 279.

MARRUCIN.

ferenter, 277, 280.

VOLSQUE.

uinu, 163.

OMBRIEN.

co, 342.
enom, 185.
emantur, 277, 280.
ferar, 277.
fututo, 287.
habetutu, 287.
habiest, 365.
habituto, 287.
herter, 279.
persnihimu, 287.
persnihimumo, 287.
persnihimu, 287.
terkantur, 280.
vinu, uinu, 163.

LATIN.

a, ab, abs, 292, 299, 329-331, 333.
abhorrere, 325.
abjectus, 265.
abrumpere, 333.
abstinere, 325.
abstineri, 333.
acernus, 141.
actum est, 300.
actus, 265, 266.
adactus, 265.
adigo, 265.
æmulus, 140.
æquor, 261.
æquos, 261.
ærus (dial.), 281.
æstimare, 138.
affatim, 150.
affectus, 265.
age, 281, 284, 286.
agere, 288.
agis, 281, 284.
agite, 286.
agito, 286.
agitote, 286.
aggressus, 265.
agi, 288.
agier, 288.
ago, 265.
alacer, 148. 149.
algeo, 343.
algidus, 343.
algor, 343.
allectus, 265.
allicio, 265.
alterum, 76.
amantur, 325.
amare, 228, 229, 325.
amari, 288.
amarier, 288.
amaris, 325.
amatur, 325.

amictus, 229.
amma, 229.
ammat, 229.
amplexator, 286.
Andripius, 147.
antiæ, 360.
aperit, 325.
apostolus, 142.
apud, 233, 341.
arbitramino, 286.
areo, 357.
aresco, 357.
aridus, 357.
arvilla, 367.
as, 143.
assidere, 143.
assiduus, 143, 146.
assus, 357.
attactus, 265.
attingo, 265.
aucupari, 138.
audio, 337.
audiri, 288.
augeo, 362.
augur, 138.
autem, 138, 232.
autumare, 138.
autumnus, 287.
avere, 149.
axilla, 367.

bi-, 353.
bibas, 291.
biber, 288.
bimus, 263.
bonus est, 232.
bonust, 232.

cacare, 339.
caco, 339.
cado, 265.
caduceus, 366.
Cædicius, 147.
cælites, 139.
cælum, 17, 31, 139.
candeo, 364.
canere, 345.
capillus, 367.
capio, 365.
careo, 364.
casum, 265.
casurum, 265.
casus, 265.
cavillari, 333.
celare, 139.
-cendo, 364.
censento, 286.
centum, 31, 280.
cepi, 365.
cinis, 261, 263.
ciniculus, 261.
clam, 138, 139.
clueo, 337.
cluo, 337.
cœptus sum, 319.
communis, 258.
confiteri, 333.
consolari, 333.
copia, 139.
coram, 138, 139.
corpus, 262.
crudus, 262.
cruor, 262.
cum, 139, 342.
cupressus, 162.
curratur, 291.
curritur, 332.
currus, 339.
curulis, 339.

-dam, 194, 195.
dare, 143.
datum iri, 288.
datur, 305.
debere, 316, 320.
decem, 138.
decumus, 138.
-dem, 194, 195.
de meo, 330.
desitus sum, 319.
dicas, 332.
diceres, 332.
dicitur, 332.
dico, 255.
dicunt, 277, 332.
differo, 287.
diligere, 229.
diurna, 140.
dividere, 146.
divinus, 359.
divites, 139.
divum, 139.
doleo, 364.
dudum, 195.
duo, 353.

edo, 265.
edi, 265.
effractus, 265.
effringo, 265.
effundi, 325.
endo, 359, 360.
epistola, 142.
equus, 243.
erat, 230.
erit, 230.
es, 233, 234.
ēs, 265.
esse, 231, 233, 236, 289.
est, 230, 231, 233-235.
ēst, 265.
ēstis, 265.
esus, 265.
eum, 197.
evidens, 287.

facere, 333.
facinus, 259.
facio, 259, 265, 320, 332, 365.
factus, 265.
famel, 138.
famulus, 138.
farcio, 343.
feci, 365.
fecundus, 257.
felix, 257.
femininus, 359.
femur, 148.
fenum, 257.
fenus, 257.
feramus, 37.
ferar, 286.
feratis, 37.
ferebar, 286.
feremus, 37.
ferens, 287.
feretis, 37.
ferimus, 279.
fero, 287.
ferrer, 286.
fertur, 278, 279.
feruntur, 280.
fetus, 257.
ficus, 137, 163.
fieri, 320, 332.
figarus (dial.), 281.
findo, 137, 255, 265.
finis, 137.
fissa, 137.
fissus, 265.
fiunt, 236.
fractus, 265.
frango, 265.
fruimino, 286.
fudi, 266.
fulgeo, 364.

fundo, 265.
funis, 137.
funus, 260.
fusum, 266.
fusus, 265, 266.

gabalus, 364.
gelu, 343, 344.
generis, 279.
genitum, 265.
genus, 263.
germanus, 22.
gignentia, 287.
glacies, 344.
Gorgonus (dial.), 281.
gradior, 265, 266.
gula, 244.

habeo, 287, 333, 364, 365.
habito, 287.
hæreo, 364.
hercle, 231.
hibernus, 263.
hoc, 341.
hospes, 144.
hospita, 144.
hostia, 144.
hostimentum, 144.
hostire, 144.
hostis, 143-145.

imitari, 139, 140.
impotens, 287.
in, 359.
indu, 359.
infans, 287.
ire, 288.
iri deductum, 288.
is, 197.
itur, 332.

jaceo, 364.
jacio, 265, 364, 365.
jactus, 265.
jeci, 365.
jejunus, 140.
jentare, 140.

labrum, 354.
lacio, 265.
lana, 259.
lanerum, 259.
lanestris, 259.
largitor, 286.
lassus, 258, 266.
latrocinium, 344.
lavare, 325.
lavere, 325.
lectus, 265, 266.
lectus est, 332.
lĕgare, 151.
legere, 151.
legimini, 286.
legimur, 289.
legitor, 286.
legitur, 332.
lego, 265.
legor, 289.
lex, 151.
liber, 149.
libra, 163.
liceo, 364.
lilium, 163.
linquo, 100, 254.
lippus, 258, 339, 356.
lirinum, 163.
lix, 343.
lixivia, 343.
loca, 73.
locuples, 139.
longinquus, 360.
loquimini, 92.
loquimur, 92.
loquitor, 286.
losna (dial.), 264.
luna, 264.
lux, 264.

madidus, 366.
magnus, 263.
mamilla, 367.
mamma, 339.
maredatus, 366.
maredus, 366.
maxilla, 367.
mecum, 342.
medius, 341, 365, 366.
medulla, 365-368.
medullitus, 365.
menta, 162.
meridies, 366.
merilas, 366, 367.
mœnia, 137, 258.
monedula, 366.
moneri, 288.
monerula, 366.
move, 325.
movere, 333.
munia, 258.
munire, 137.
munus, 258.
nam, 195.
nascere, 280, 281.
nasceris, 280, 281.
nascor, 100, 276.
natus, 265.
-ne, 195.
nebula, 257.
negare, 138.
nempe, 195.
nequitur, 296.
nobiscum, 342.
nondum, 195.
nudius tertius, 194.
nudus, 150.
num, 194, 195.
nunc, 194.

occulere, 139.
oleum, 161.
oliva, 161.
omitto, 229.
opes, 257, 262.
oportet, 293, 303, 314, 316, 320.
opsequito, 286.
opulentus, 139.
opus, 257, 262.
opus est, 317.
orĭtur, 276.
oriundus, 322.
otium, 149.

pakari, 288.
palam, 138, 139.
palari, 139.
Pales, 139.
pando, 265.
papilla, 367.
pario, 139.
pascens, 287.
passus, 265, 266.
pateo, 364.
pater, 280.
patiarus (dial.), 281.
patiunto, 286.
pauca, 139.
pauper, 139.
-pe, 195.
pectus, 261.
pecus, 261.
pedes, 366.
pendeo, 364.
pendo, 364.
penus, 261.
per, 329.
perdo, 332.

pereo, 332.
peres, 366.
persequito, 286.
pessum, 266.
petas, 305.
pictus, 265.
pignus, 257.
pingo, 257.
plumbum, 161.
pœna, 137.
Pomponius, 147.
pondus, 257.
pons, 5.
por-, 364.
porrigo, 364, 365.
posse, 315.
possitur, 296.
possum, 316.
possunt, 316.
pote, 315.
potens, 315, 316.
potes, 316.
potest, 314-316, 320.
potestis, 316.
potis, 316.
potisit, 230.
potis sum, 316.
potui, 315.
præsto, 141.
præstolari, 141, 142.
prehendo, 364.
pressus, 342.
pretium, 360.
prælium, 346.
profitemino, 286.
progenies, 263.
progredimino, 286.
propinquus, 360.
protelare, 143.
pro telo, 142.
protelum, 142, 143.
protinus, 142.
pugio, 362.
pungo, 362.
punire, 137.
pus, 264.

quam, 194, 195.
quernus, 141.
quicum, 342.
quidam, 195.
quidem, 195.
quippe, 195.
quitur, 296.
quod, 78, 84.
quom, 193-195.
quondam, 195.

racemus, 163.
rectus, 148, 265, 266.
rego, 263-265, 365.
rellicuos, relicuos, 254.
rem, 194.
reminiscor, 276.
rigeo, 148, 364.
ripa, 136.
rosa, 162.
rotare, 180.

-s, 232, 236.
sal, 20.
Sarra, 13.
Sarranus, 13.
satis, 150, 151, 316.
schœnus, 138.
scindo, 265.
scissus, 265.
scurra, 339.
se, 325.
sectaris, 282.
securus, 140.
sedamen, 375.
sedare, 375.
sedatio, 375.
sedatus, 375.
sedeo, 265, 375.
sedes, 263.
sequar, 286.
sequebar, 286.
sequere, 281, 285.
sequerer, 286.
sequeris, 281.
sequimini, 285, 287.
sequimur, 285.
sequitor, 286.
sequitur, 285.
sequontur, 285.
sequor, 276, 285.
sessus, 265, 266.
sestertius, 144.
sisto, 139.
sit, 231, 235.
sopit, 351.
sospes, 144.
spatiarus (dial.), 281.
specus, 261.
speres, 228.
spero, 228.
spes, 228.
-spicit, 351.
spiro, 228.
-st, 232.
stare, 141.
staturum, 265.
status, 265.
strictus, 265, 266.
stringo, 265.
sulcus, 361.
sum, 231, 233.
sunt, 235, 236, 334.
superstes, 144.

taberna, 141.
tabula, 141.
tacere, 351, 356.
tactus, 265.
tam, 194, 195.
tandem, 195.
tango, 265.
tectum, 265.
tectus, 265.
tego, 265.
telum, 142.
temere, 263.
tendere, 142, 143.
tenebræ, 263.
teneor, 325.
tepeo, 364.
tergilla, 367.
testis, 145.
tirocinium. 344.
tonsillæ, 367.
torquere, 364.
totidem, 195.
tuento, 286.
tum, 193-195.
tunc, 194, 195.
tussis, 266.

unus, 197.
utarus (dial.), 281.
utei, 286.
utito, 286.
utrum, 76.
utunto, 286.

vacca, 356.
vaccinium, 162.
vacuus, 146.
vapulo, 332.
vaticinium, 345.
vehens, 287.
veho, 287, 342.
vehor, 287.
velle, 303, 317, 320.
vellere, 260.
vellus, 259, 260.
velum, 142.

vendo, 332.
veneo, 332.
venio, 264.
verbero, 332.
verruca, 150.
vertere, 325, 333.
Vertumnus, 287.
vesperna, 140.
vetus, 261.
video, 265.
vidi, 266.
vidua, 145, 146.
viduare, 146.
viduus, 145, 146.
vinum, 163.
vīres, 262.
vis, 262.
visum, 266.
visus, 265, 266.
volnus, 260.
volventibus annis, 287.
vorri, 98, 339, 357.
vox, 263.

zingiberi, 140.

LANGUES ROMANES.

ITALIEN.

cielo, 17, 20, 22.
germano, 22.
merolla, 367.
pittore, 265.
pittura, 265.
prezzo, 341.
stretto, 265.

ESPAGNOL.

cielo, 17, 22, 31.
gana, 117.
hermano, 22.

FRANÇAIS.

accent circonflexe, 177.
accu(mulateur), 174.
après, 342.
aristo, 174.
auprès, 342.
auto, 174.
avec, 341.
avuec, 341.

bafouiller, 178.
barbouiller, 178.
bas-officier, 184.
bazar, 185.
bibliothèque, 177.
bleu, 183.
boa, 186.
boulotter, 185.
brûlé salé, 117.

capitaine, 178.
cent, 31.
cheval, chevaux, 173.
chevreuil, chevreuils, 173.
chien, 184.
choisir, 350.
ciel, 17, 20, 22.
cisel, 17.
colle, 186.
copie, 140.
copier, 140.
coup, 9.
cul, 176.

déjeuner, 140.
deux, 347.
dîner, 140.
double, 347.
doublet, 347.
doublon, 347.
doublure, 347.
droit, 265.
dynamo, 177.

étranger, 145.
étroit, 265.
examen, 176.
exotique, 180.

fin clair, 117.
foison, 151.
francs-fileurs, 344.
francs-tireurs, 344.
fruit sec, 186.

garder, 11.
gargouiller, 178.
gazouiller, 178.
genou, genoux, 173.
germain, 22.
gingembre, 140.
goût, 9.

hormis, 341.

infirmerie, 175.

laius, 180, 187.
lessive, 343.
lieu, 186.
local, 186.

magnéto, 177.
math(ématiques), 174.
méridional, 138.
mi, 341.

occasion, 176.
omnibus, 177.

parmi, 341.
pèlerine, 176.
perdu saoul, 117.
perm(ission), 174.
photo, 174.
pipe, 177.
pneu, 174.
potasser, 185.
poubelle, 179.

quinquet, 179.

ras, 187.
raser, 187.
rater, 187.
récré(ation), 174.
regain, 257.
respirer, 228.
rien, 194.
rotation, 180.
roupiller, 192.

sans doute, 122.
sapeur, 184.
sec, 188.
sel, 20.
septentrional, 138.
sergent, 186.
soleil, 185.
souffle, 228.

taupin, 184.
taxi, 174.
tercet, 347.
toit, 265.
Tolède (plume de), 344.
topo, 189.
tram, 174.
tri, 177.
triade, 347.
trio, 347.
triolet, 347.
trois, 347.
truffe, 185.
type, 182, 188.

LANGAGE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

absorb, 175, 176.
admiss, 175, 176.
affoler, 187, 192.
affolèze, 191, 192.
amphi, 174, 175.
amphi-chameau, 174.
amphi-danse, 174.
amphi-Poinca, 174.
ana, 174.
ancien, 183.
anhydre, 182, 186.
ans, 175.
antique, 183, 191.
applic, 175, 176.
archi, 174.
arti, 174, 175.
astro, 174.
astuce, 187.
astucieux, 187.

bacha, 175, 179, 189.
bahutage, 184.
bahuter, 184, 185.
baisouiller, 178.
banale, 183.
basoff, 176, 184, 191, 192.
basoffscope, 178.
belvé, 175.
berry, 179.
berzé, 175, 180.
biblo, 177.
bica, 175, 177.
bicarré, 181.
bigor, 176.
binet, 177.
binet de ser, 177.
binôme, 181.
bit, 177.
biter, 192.
bizuth, 181.
bleau, 177.
bocal, 186.
bois, 172.
bordel, 192.
borius, 179.
botte, 183, 187, 188.
bottiers, 183, 188.
boulal, 173.
boulot, 185, 189, 191.
boum, 185.
bouret, 177.
bourral, 173.
bussy, 179.

caisse, 183, 188.
calo, 175.
carral, 173.
carré, 177, 181.
cäsert, 176, 191.
casert maj, 174, 191.
chameau, 184, 185.
chapal, 173.
chapals, 192.
chi, 175.
chiade, 185.
chiader, 184, 187.
chic, 188.
chié, 192.
chiée, 192.
chien, 184, 185.
choco, 175.
cloü, 171.
C. M., 178.
cocon, 177, 183, 186-188, 191.
cocon moyen, 192.
coconner, 188.
coeff, 176.
coffin, 176, 179, 192.
colle, 186, 192.
colleur, 183, 186.
colloscope, 179.
colo, 175.
commiss, 176.
Condor, 176.
confé-mili, 175.
conscouère, 172.
conscrard, 172, 178.
conscrit, 177, 183.
constante, 182.
contre-app, 192.
corbin, 179.
corio, 175, 178, 179.
corri, 175, 191.
cran, 178, 183.
cranter, 178, 183.
crapahu, 172.
crapouillat, 170, 179.
craticuler, 172, 180.
croquo d'archi, 173.
crotale, 173, 186, 191, 192.
crotaux, 174.
crypte, 191.
cube, 177, 181.
culal, 173.
cyrard, 178.

dard, 186.
déci, 175.
dégueuler, 185.
démuseler, 188.
dépieuter, 191.
déroter, 180.
des, 176.
désert, 183.
dévisser, 188.
dézoubrer, 172, 184.
durand, 179.

ε, 182.
éblé, 179, 189.
écrital, 173.
énorme, 188.
époil, 176, 186.

esca, 175.
état-maj, 176.
évase, 172, 186.
éwouèse, 172.
exam, 176.
exer, 176.
exo, 180.
exoter, 180.
explic, 176.
exté, 175.
extinction, 191.

faire 2π, 182.
faire faire $\frac{\pi}{2}$, 182.
fana, 174, 175.
fauve, 183.
fifrits, 177.
foü, 171, 172.
fouloc, 172, 173, 176, 178.
fouloquer, 172, 173, 178.
frémy, 180.
fumiste, 178, 185.
fumister, 178.

gebhard, 179.
géné, 175, 188.
géo, 175.
géométral, 182.
géométrer, 182.
gigal harical, 173, 174.
gigon, 180, 188, 192.
gigonnaire, 188.
G. M., 178.
gnouf, 177.
gog, 176, 186.
grand f, 182.
grand p, 182.
gros, 186.
grosse caisse, 183.
gym, 176.

hure, 186, 188, 192.
hyper-, 178, 182.
hyperrousbi, 178, 186.
hypo-, 178, 182.
hypocorio, 178.
hypomerca, 178.
hypopourrat, 191, 192.

identiquement, 186.
immé, 175, 191.
inekto, 172.
infi, 175.
inté, 175.

jodot, 179, 188, 189.
jodoter, 188.
joint hydraulique, 191.
jordan, 180.
jus, 188.
juter, 188.

λ, 182.
labo, 175.
lahitolle, 189, 190.
laius, 180, 187, 188.
laiusser, 188.
laiusseur, 188.
lap, 176, 191.
la pal!, 173.
le Dart, 176.
limite, 183.
loüf, 171, 176.
loüp, 172.

magnan, 177, 186.
maj, 176.
mal au c, 176.
malo, 179, 190.
mandant, 177.
manip, 176.
méca, 175, 192.
merca, 175, 179, 190, 192.
mili, 175.
missaire, 177.
moinal, 173.
monôme, 181.
moü, 171.
moyen, 188.
museau, 186, 188, 191, 192.
museler, 186, 188, 192.

n, 182.

observ, 176.

p, 182.
$p+q$, 182.
pantouflard, 178.
pantoufle, 178, 183.
pantoufler, 178, 183.
peaufin, 176.
pélé, 176.
penta, 177, 181.
perspec, 176.
pet, 191.
petit conscrit, 183.
petite caisse, 183.
phare, 185.
phéno, 175.
phy, 175.
pianal, 173.
pierral, 173.
pierre, 179.
pilard, 178.
pique-boyal, 173.
pique-boyaux, 185.
pique-chien, 184, 185.
piquer, 184, 185.
pitaine, 177, 178, 188, 191.
pitaine électrique, 188.
pitaine gog, 188.
pitaine Printemps, 188.
planche, 182, 183.
plancher, 182.
podzèb, 176.
poil au c, 176.
poilu, 182, 185.
polin, 179.
pondant, 177.
pornal, 173.
porno, 175, 180.
postard, 178.
poü, 171.
pourrat, 179.
prolonge, 176.
promo, 175.

rat, 186-188, 192.
ratifier, 187, 188.
récré, 175.
réduc, 176.
réfec, 176.
repérer, 182, 185.
rosto, 175, 179, 188, 190.
rostoïer, 188.
roter, 180.
roupoil, 191.
rousbar, 186.
rousbi, 192.
rouspoil, 186, 191.
rupin, 186.
rupiner, 182; — à blanc, — à froid, 186.

salanson, 179, 189.
salle, 183.
sape, 184.
schicksal, 180.
schicksaler, 180.
sec, 182, 188, 189.

sèche, 185.
sécher, 189.
ser, 192.
serpent, 186.
singe, 183.
si symsipa, 179.
si symsipathique, 179.
soleil, 185.
soü, 171, 172.
souriau, 189.
Sta, 175.
stéré, 175.
stràss, 177.
stration, 177.
sympa, 174, 175, 188, 189, 192.
symsipathique, 179.

tag, 176.
tal, 177.
tangent, 183.
tangente, 178, 181, 192.
tapin, 185.
taupe, 184.
taupin, 184.
Teuton, 186, 189.
tg, 178.
tilleur, 177.
tiroq, 172, 173, 176, 178.
tiroquer, 172, 173, 178.
topal, 173.
topals, 192.
topo, 175, 189.
topoter, 189.
torsif, 183.
torsion, 183.
transpoil, 186.
transverse, 186.
triple X, 183.
troü, 171.
truffin, 184, 185.
truffiner, 185.
tup, 176.
type, 191, 192.

unif, 176.

vaser, 183.
vaseux, 183.
vasouiller, 178, 183.
vermek, 210.
vess' basoff, 191.

X, 170, 182.

zaral, 172.
zèbre, 183.
zéral, 172, 173.
zéroul, 192.
zident, 177.
zinc, 184.
zoub, zoubre, 172, 178, 184.
zoubrer, 172, 184.
zouibre, 172.
zouroul, 172.
zurlin, 176, 179.

PARLER DES CHARENTES.

ʒa̱, 22.
xa̱, 22.

HAUT-BRETON DE PLÉCHATEL.

fërte^{n}, 196.
frumi, 196.

GASCON DE BAGNÈRES-DE-LUCHON.

drumi, 196.
perbitèro, 196.

LANGUES CELTIQUES.

GAULOIS.

ande-, 359.
gabalus, 364.

IRLANDAIS.

adcondairc, 349.
aés, 261.
air, 360.
aire, oire, ere, 360.
airlicim, 254, 255.
aite, 340.
aith-, 360.
aithe, 360.
all, 260.
amail, amal, 93.
anaim, 363.
ar-, 360.
arosailcim, 361.
athir, 3, 280.
au, 263.
aue, 263.

bar, bor, 92.
berir, 275, 276, 278.
-bertar, 275, 276.
bertir, 275, 276.
bocc, 356.
breth, 276.
bretha, 276.
bró, 354.

cacc, 339.
caccaid, 339.
cét, 280.
cloor, 338.
-clos, 338.
-cluiniur, 337, 338, 363.
co-, 92.

con-, 360.
conóigset, 363.
conoslaicim, 361.
conruaig, 363.
conúagu, 363.
coscribad, 276.
crinim, 275.
-cuirethar, 276.
-cuirith, 285.
cuirithir, 276.
cuirthe, 281, 285.
cuirther, 277, 281.

dairim, 363.
damim, 363.
dí-, 92.
do, 92.
do-, 92.
dobemtharsi, 275.
doberar, 275.
dobertar, 275.
docmim, 275.
dofuasailcim, 361.
dóini, 260.
donemarni, 275.
duine, 260.

-égim, 363.
cirp, 363.

fadhbh, 363.
fanaim, 363.
far, for, 92.
fearb, 363.
feis, 262.
fir, 73.
firu, 73.
fo-, 360.
fóidim, 363.
frith, 93.
fuacht, 363.
fuaghál, 363.
fuaghaim, 363.
fuar, 363.

gabim, 363-365.
-gainemmar, 285.
-gainetar, 280.
-gainethar, 100, 279.
gainimmir, 285.
gainithir, 279.
gainitir, 280.
gainiur, 276, 285.
-gáithim, 363.
garim, 363.
guidim, 275, 363.
guilim, 363.
guirim, 363.

imb-, 360.
imbe, 360.
imbib, 360.
inchinn, 359.
ind, 93, 359.
inna, 359.
inne, 359, 360.
innib, 359.
ire, 360.
it, 93.

-labraid, 92.
-labrammar, 92.
labrimmir, 92.
labrithe, 92.
-légthar, 275.
légthir, 275.
-léichther, 275.
léicim, lécim, 254, 255, 361, 363.
léicthir, 275.
loscim, 363.

mac, 340.
malcaim, 362.
medón, 366.
medonsmirdi, 366.
-midiur, 363.
móidim, 363.
-muiniur, 276, 363.

od-, 361.
odb, 363.
óigthidi, 363.
oislécaid, 361.
oland, 259.
ole, 362.
osailcim, 360, 361.
oslaicim, 360.
oslucud, 360.

regim, 364.
-regim, 364.
reraig, 364.
ríag, 364.
riathar, 136.
rigid, 364.
rigim, 363-365.
ringim, 364.
rith, 93.
ro-, 361.
rofuaged, 363.
rogad, 365.
roigim, 365.
roléiced, 276.
rorecht, 364.
rorigi, 364.
rorigim, 365.

-sailcim, 362.
sam, 263.
samail, samhuil, 26, 93.
sechur, 276.
sétim, 363.
síd, síd, síth, síoth, 375.
sluccim, 357, 361, 363.
smir, smiur, smior, 365-368.

ten, 259.
tíagu, 364.
to, 92.
to-, 92.
to-fo-, 360.
tuaslaicim, 361.

uacht, 363.
úagim, 362, 363.
uaigthe, 363.
úaimm, 362.
uar, 363.
ucht, 261.
uisce, 262.

GALLOIS.

breuan, 354.
bwch, 356.
cach, 339.
cant, 280.
clyw, 337.
doder, 274.
genni, 364.
guelher, 274.
gwlan, 259.
hâf, 263.
hefail, 26.
llwnc, 361.
llyngcu, 361.
rhaiadr, 136.

CORNIQUE.

clewaf, 336.
haller, 274.

BRETON ARMORICAIN.

aer, 274.
cant, 280.
cleo, 337.
cleuaff, 336.
erlecguez, 254.
galler, 274.
hañval, 26.
hesp, 255.
hesq, 255.
hon blamher, 274.
kac'h, 339.
kagal, 339.
kared eo, 274.
karer, 274.
nem gueler, 274.

LANGUES GERMANIQUES.

GOTIQUE.

afetja, 96.
afilifnan, 98, 258, 351.
aig, 83.
aigum, 83.
aih, 83.
aihum, 83.
ainlif, 259.
ains, 95.
ainzu, 95.
ajuk-duþs, 261.
anþar, 76.
at, 77.
atta, 340.
aukan, 362.
azgo, 357.

bairada, 92, 275, 285.
bairanda, 92, 285.
bairgan, 343.
beitan, 255.
bilaibjan, 258.
bileiban, 258.
biudan, 255.
blind, 76.
blindai, 75, 76.
blindaim, 76.
blindaize, 75, 76.
blindaizo, 76.
blindaizos, 76.
blindana, 77.
blindata, 76.

dauþjaindau, 80.
daúr, 18.
digan, 264.
dis-, 92.
du, 92.

-ei, 96.

fadrein, 80.
faurhts, 354.
frah, 98, 101.
fraihnan, 98, 100, 101.
fraliusan, 98.
fralusnan, 98.
frawardjan, 349.
frehum, 98, 101.

ga-, 92.
gadars, 83.
gadaursum, 83.
gadigis, 264.
gaggats, 81.
-gaisja, 364.
gamains, 258.
ganasjan, 349, 350.
ganisan, 255.
gasti-, 145.
gatarhiþs, 349.
gatarhjan, 349, 350, 352.
gaþaursnan, 98.

haban, 351.
hafjan, 98, 351, 365.
haban, 351, 352.
haidus, 261.
hails, 94.
hausjan, 337.
hlaiw, 261.
hlaiwasnos, 261.
hnaiwjan, 101.
hnaiws, 101, 102.
hneiwan, 101.
hwa, 78, 84.
hwan, 193.
hwanoh, 77.
hwaþar, 76.

ist, 94, 95, 97.
izwis, 79.

jah, 82.
juka, 74.
jus, 88-90, 95.
juzei, 95.

kara, 93.
kausjan, 350.

lais, 101.
laisjan, 101, 350.
lats, 258.
-leiban, 98.
leihwan, 254.
letan, 258.
liban, 258, 351.
ligan, 351.
ligiþ, 351.
ligrs, 264.
liuhaþ, 264.

maló, 244.
manwjan, 102.
manwus, 102.
miþiddjedun, mididdjedun, 96.
mikils, 263.
minznan, 98.

qairnus, 354.

qiþaima, 83.
qiþiduh, 95.
qiþiþ, 95.

sa, 78.
saihwa, 337.
saizlep, 82, 83.
saizlepun, 82, 83.
samana, 260.
sandjan, 349.
sibjos, 74.
sind, 94.
sitaiwa, 81.
sitls, 263.
skadus, 84.
snaiws, 102, 103.
so, 78.
stiwiti, 102.

triu, 84.
twa, 84.
twalif, 259.

þahan, 351, 352, 356.
þai, 74.
-þairsan, 98.
þan, 193.
þana, 77, 78.
þarf, 83.
þata, 77, 78.
þaurbum, 83.
þaursnan, 352.
þaursus, 98.
þize, 75.
þizos, 76.
þo, 74, 84.
þos, 74.

-u, 96.
ufaiþeis, 96.
ufarhafnan, 98.
ufbloteins, 96.
-uh, -uh-, 82, 95, 96.
usbeisns, 96.
ushauhnan, 98.
usiddja, 96.
uswiss, 96.
ut, 77.
uzetin, 96.
uzon, 96.
uzuhiddja, 96.

wairos, 74.
-wakna, 99.
-waknoda, 99.
watins, 262.
weihnan, 98.
weihs, 263.
widuwō, 145.
winnandona, 79, 80.
wit, 84.
wiþrus, 262.

VIEUX HAUT-ALLEMAND.

afalōn, 257.
andi, 360.
arnōn, 258.
asca, 357.

bilīban, 258.
bist, 89, 90.
bīzan, 255.
blintan, 77, 78.
blintaz, 76, 78.
blinte, 75.
blintero, 75.
boc, 356.
bocker, 356.

coman, 264.

dag, 77.
dagēn, 351, 352, 356.
daz, 78.
den, 77.
dero, 75.
du, do, 90.
dū, 90.
durri, 98.

egidehsa, 102.
einlif, 259.

falo, 261.
farwartan, 349.

ginerian, 350.
ginesan, 255.

habēn, 365.
hangēn, 351.
hiluh, 90.
hneigan, 101.
hnīgan, 101.
(h)nigum, 102.
(h)nigun, 102.
hōrren, 337.
(h)waz, 78.
hwer, 90.

kilbur, 261.

laz, 258.
lāzan, 258.
lebēn, 258.
lecchōn, 357.
lēhan, 256, 258.
lēren, 350.
liggan, 351.
līhan, 254, 256.
lirnēn, lernēn, 101, 350.
liwi, 35.

marg, 368.
miliwa, 244.
muoma, 339.

neren, 349.
nerian, 349.

senten, 349.
sīhan, 255.
slucko, 357.
smëro, 365, 367.
sticchu, 363.
sumar, 263.

uoba, 257.
uoben, 257.
uobo, 257.

waganso, 102.
wazzar, 262.
wecki, 102.
wir, 91.
wituwa, 145.
wolla, 259.

zickī, 356.
ziga, 356.
zocchōn, 98.
zwelif, 259.

ALLEMAND MODERNE.

aufziehen, 361.
ausgezeichnet, 11.
Bach, 7.
bewegen, 342.
Bratsche, 237.
Buch, 7.
deutsch, 237.
Fass, 22.
Luft, 150.
lüften, 150.
Magen, 8.
Milbe, 244.
nackt, 150.
Schicksal, 180.
Tage, 8.
Witwe, 145.
ziehen, 361.
zuziehen, 361.

ALSACIEN.

lipfe, 150.

HOLLANDAIS.

vat, 22.

VIEUX FRISON.

blindene, 77.
thene, 77.

VIEUX SAXON.

blindero, 75.
bilīban, 258.
ellevan, 258, 259.
ewithessa, 102.
fregnan, 101.
hebbiu, 365.
hlust, 338.
hwat, 78.
laet, 258.
lātan, 258.
lērian, 101, 350.
lernunga, 101.
liggian, 351.
līnon, 101.
nerian, 349.
thagian, 351.
thana, 77.
that, 78.
thero, 75.
twelif, 259.

VIEIL ANGLAIS.

aesce, 357.
belīfan, 258.
binde gē, 90.
binde wē, 90.
bist, 89, 90.
bītan, 255.
blinde, 75.
blindne, 77.
blindra, 75.
bucca, 356.
cuman, 264.
dāra, 75.
dæt, 78.
done, 77.
efnan, 257.
endleofon, 259.
frignan, 98, 101.
genesan, 255.
hnāgg, 101.
hnǣgan, 101.
hnīgan, 101.
hwæt, 78.
lā̄fan, 258.
lā̄tan, 258.
lā̄ran, 350.
læt, 258.
lēon, 254.
leornian, 101, 350.
libban, 258.
liĕ̆gan, 351.
nerigan, 349.
nosu, 84.
sendan, 349.
sēon, 255.
sulh, 361.
ticcen, 356.
twelf, 259.
þu, 90.
þú, 90.
wecg, 102.

ANGLAIS MODERNE.

are, 're, 232.
chizel, 17.
day, 8.
earn, 258.
is, 's, 232.
mrs, 8.
nightshade, 238.
rabbit, 135.
the, 92.
thought, 92.
widow, 145.

VIEUX NORROIS.

ek, 87.
-ǥa, 92.
haite (run.), 285.
hateka, haiteǥa, 87, 90.
-k(a), 92.
mǫlr, 244.
þat, 78.
waritu, 82.
(wi)t, 82.

VIEIL ISLANDAIS.

afl, 257.
afla, 257.
aska, 357.
bíta, 255.
bukkr, bokkr, 356.
ðat, 91.
ðinn, 91.
ðu, 90-92.
efna, 257.
efni, 257.
ellefo, 259.
frá, 101.
fregna, 98, 101.
frógom, 101.
-g, 92.
hanga, 351.
heite, 285.
heyra, 337.
hneigja, 101.
hníga, 101.
huat, 78.
-k, 92.
kokkr, 356.
koma, 264.
lán, 256, 258.
láta, 258.
latr, 258.
leifa, 258.
leigia, 254.
liá, 254.
lifa, 258.
liggia, 351.
nokkua, 78.
nokkuat, 78.
rifa, 136.
sá, 78.
senda, 349.
sera, 83.
siá, 255.
spakir, 75.
spakra, 75.
spakt, 78.
sú, 78.
sumar, 263.
tolf, 259.
tuau, 84, 85.
þat, 78, 91.
þau, 84, 85.
þege, 352.
þeger, 352.
þegia, 351.
þegio, 352.
þegiom, 351.
þeira, 76.
þinn, 91.
þorna, 101, 352.
þu, 91.
þú, 90.
þurr, 98.
veggr, 102.

VIEUX NORVÉGIEN.

ællugu, 259.

DANOIS.

evne, 257.

LANGUES LETTO-SLAVES.

LITUANIEN.

apaunù, 99.
àpvelku, 362.
atvìna, 99.
ãtlékas, 254.
áugu, 362.
aunù, 99, 100.
bradìnti, 99.
bradinù, 99.
bùdinti, 99.
bùdinu, 99.
bundù, 100.
dùmti, 99.
dvýlika, 258.

ẽinas, 99.
einù̃, 100.
ést(i), 265.

girdžù, 337, 339.
gìrna, 354.

yrà, 226.

iβẽinat, 99.
iβlẽkù, 254.

jũs, 90.

kaĩp, 195.
ki, 194.
klausaũ, 338.
klausýti, 339.
kláusiu, 338, 339.
klaũso, 338.
klusaũ, 338.
klustù, 338.
kósėti, 351.

kraũjas, 262.

laĩkas, 254.
laikaũ, 254.
laikýti, 254.
lakù, 357.
lẽkas, 254.
lẽkù, 254.
limpù, 258.
lìpti, 258.

mẽs, 91.

mùvelku, 362.

oβkà, 356.

pãlaikas, 254.
palvas, 261.
platùs, 5.
puvesis, 264.
seikiù, 255.
smãgenės, 368.

srautas, 260.

βẽβuras, 338.
βìkti, 339.
βlovẽ, 263, 339.

taĩ, 226.
tamsà, 263.
te sukẽ, 38.
turėti, 365.
tùri-, 352.
turiù, 365.
tveriù, 365.
tvérti, 365.

vágis, 102.
velkù, 362.
vẽnũlika, 258.
vetuβas, 261.
vilkaĩ, 73.
vìlna, 259.

žẽmà, 263.

LETTE.

dzirdu, 337, 339.
ir, 226.
klausīt, 339.

smadzenes, 368.
strauts, 260.
swēdri, 261.

vadzis, 102.

VIEUX PRUSSIEN.

ious, 90.
kīrdimai, 339.
kirdīt, 339.
klausīton, 339.

lauxnos, 264.
musgeno, 368.
polūnka, 254.
stessias, 76.

tou turri, 90.
turri tou, 90.
wagnis, 102.
waitiāt, 33.

VIEUX SLAVE.

agoda, 357.
alčamy, 35.
aviti, aviti sę, 39.

-basŭ, 33.
bĕgŭ, 32.
bijate, 37.
bljuda, 255.
bljusti, bljusti sę, 39.
-bljusŭ, 33.
bodzěxŭ, bozěxŭ, 11.
boja sę, 39.
bŭna, 100.
by, 33.
bystu, 32, 33.
byxŭ, 33.

cělu, 11.
-cvisŭ, 33.
-čisŭ, 33.

da, 33.
dastŭ, 32, 33.
daxŭ, 33.
dati, 99.
dèite, 36.
dèlajmŭ, 35, 38.
dělajite, 35, 36, 38.
dĭvŏ, 84.
drĕvo, 261.
duva, 353.
dvigną, 99.
dvignąti, 99.

-ě, 32-34.
-ědŭ, 32.
ěsę, 33.
ěsję, 33.
ěsŭ, 33.
ěsę, 33.
ěxomŭ, 33.

gasĭ, 339.
gonoziti, 350.
granesa, 260.
granesĭ, 260.
granŭ, 260.

izě, 32.

jasti, 32.
jastŭ, 32, 33, 265.
jašę, 33.
jaxu, 33.
jęsę, 33.
jęsję, 33.
jęsŭ, 33.
jęšę, 33.
jęti, 365.
jidŭ, 32.
jimĕti, 365.
jistate, 35.
jistĕte, 35.
jistite, 35.
jizlĭite, 37.

kleti, kleti sę, 39.
kolo, 257.
kradŭ, 82.
krŭvĭ, 262.
-kusiti, 350.

ležati, 351.
ležitu, 351.
lĕnu, 258.
lĕpiti, 258.
lèzu, 32.
lixva, 254.
lĭpĕti, 258.
lĭpnǫ, 356.
lĭpnąti, 258.
lĭpŭ, 356.
lokati, 357.
lože, 264.
ložesna, 263.

-męsŭ, 33.
-męše, 33.
-męxŭ, 33.
mĕna, 258.
-mjęsję, 33.
-mjęšję, 33.
mogŭ, 32.
moliti, moliti sę, 38, 39.
molĭ, 244.
mozgŭ, 368.
my, 91.

nesǫ, 32, 38.
nese, 32.
nesĕmŭ, 37, 38.
nesĕte, 37, 38.
nesi, 38.
nĕsŭ, 32.

nicĕ, 356.

očese, 263.
oko, 263.
otĭci, 340.
otĭre, 33.
otrŭ, 33.
otŭlĕkŭ, 254.
otŭvĕ, 32.
otŭvĕsta, 32.
otŭvĕsę, 33.
otŭvĕštati, 33.
otŭvĕtŭ, 32.
ožive, 34.

padŭ, 32.
piite, 37.
pijate, 37.
pisati, 258.
plačate, 36.
plačimŭ, 36.
plačite, 36.
planina, 260.
plavŭ, 261.
počĭite, 37.
poite, 36.
pokaite, 36.
pokažĕte, 36.
pokažite, 36.
pokryĕte, 36.
pokryite, 36.
posluite?, 337.
postraždamŭ, 36.
povĕ, 32.
poži, 34.
požive, 34.
prižitŭ, 34.
prosvĭtĕti, prosvĭtĕti sę, 39.
prosyplĕmŭ, 36, 37.

rana, 260.
razumĕ, 33.
razumĕzŭ, 33.
reče, 32.
reką, 32, 38.
rĕxŭ, 32.
rĭčĕmŭ, 37.
rĭčete, 37, 38.
rĭci, 37, 38.
runo, 260.
rŭpŭštĕte, 36.
rŭpŭštite, 36.
ruvati, 260.

sątu, 334.

sę, 39.
sĭcati, 255.
slava, 263.
slovą, 336.
slovo, 263.
slušają, 338.
slušati, 338.
sluxŭ, 338.
slyšati, 337.
slyšą, 337.
slyšitŭ, 337.
stanĕte, 37.
stanoviti, 100.
stanŭ, 100.
sŭdĕimŭ, 37.
sŭvęžate, 37.
sŭvęžite, 37.

tĭrą, 33.
-tĭre, 33, 34.
-trŭ, 33, 34.
trŭti, 33.
tŭma, 263.

ubimŭ, 37.
ubĭčĕmŭ, 37.
ubĭjamŭ, 38.
ušese, 263.
uxo, 263.

vedą, 32.
vede, 32, 34.
vetŭxŭ, 261.
vęžamŭ, 38.
vęžate, 38.
vęžą, 38.
vęži, 38.
vęžimŭ, 38.
-vě, 32-34.
věsŭ, 32.
-věsŭ, 33.
vidĕ, 33.
vidĕxŭ, 33.
vĭdova, 145.
vĭsĭ, 263.
vlěką, 362.
vlŭna, 259.
voda, 262.
vrŭgŭ, 32.
vrŭxŭ, 150.
vŭpijamŭ, 37.
vŭzipĭimŭ, 37.

zima, 263.

-ži, 33.
žiti, 33.
-žitŭ, 33.
živą, 33.
-živę, 33, 34.
žrúny, 354.

BULGARE.

bávi, 350.
búdi, 350.
lĕpí, 350.
móli, 350.
plété, 34.
pleté, 34.
vídi, 352.

RUSSE.

-бáвитъ, 350.
бýдитъ, 350.
бѣгý, 32.
вúдитъ, 352.
вы́мя, 259, 263.
двадцáтый, 238.
дéржитъ, 352.
дѣтскій, 238, 241.
есть, 225, 226.
завúсѣть, 351.
кáка, 339.
кля́кса, 240.
ли́хва, 254.
ли́ца, 241.
лýчше, 240.
лѣпи́ть, 350.
мóлится, 238, 240, 241.
мóлитъ, 350.
моль, 244.
несé, 34.
олéкŭ, 254.
отвѣчáть, 33.
отсы́пкѣ, 237, 240.
отсю́ла, 240.
отцá, 241.
о цы́пкѣ, 237.
рáбскій, 240.
слýшать, 338.
слýшаю, 338.
спѣга, 102.
стáну, 98.
стѣжка, 363.
чёрный, 20.

PETIT RUSSE.

polonýna, 260.

SERBE.

bâvī, 350.
bûdī, 350.
dȓžī, 352.
gȉnū, 34.
gȓtā, 34.
hvâlī, 34.
hvâlih, 34.
hvâlīm, 34.
ìgrā, 34.
ìgrah, 34.
lijèpi, 350.
mȍli, 350.
mȍže, 34.
mȍžē, 34.
nȍsī, 34.
nȍsih, 34.
nȍsīm, 34.
ȍrā, 34.
ȍrah, 34.
písa, 34.
písah, 34.
pîšēm, 34.
plête, 34.
plètē, 34.
prâvdā, 34.
prâvdah, 34.
slûšām, 338.
slûšati, 338.
snȉjeg, 102.
snȉjega, 102.
stânēm, 98.
tȍnu, 34.
tȍnuh, 34.
tȓnēm, 34.
tȓnu, 34.
tȓnuh, 34.
vézimo, 38.
vîdī, 352.
vîjećām, 33.
vîjèćati, 33.
vîsjeti, 351.
vûna, 259.

SLOVÈNE.

lîhva, 254.

TCHÈQUE.

bělú, 32.
giechu, 33.
jid, 32.
lez, 32.
lichva, 254.
liknavý, 256.
liknovati sě, 256.
moh, 32.
oziwe, 34.
pad, 32.
pade, 33.
padu, 33.
siechu, 33.
snye, 32, 33.
snyechu, 33.
vede, 33.
vedu, 33.
vrh, 32.
zzie, 32, 33.

POLONAIS.

biegę, 32.
carny, 20.
kry, 262.
lichwa, 254.
obiecać, 33.
płonina, 260.

LANGUE ARMÉNIENNE.

azazem, 357.
azazun, 357.
aler, 355.
alewr, 355.
alber, 355.
albewr, 355.
ačem, 357.
ačiun, 357.
am, 263.
amaṙn, 263.
amaw, 263.
ayd, 91.
ayr, 355.
anjuk, 355.
ašxarh, 243.
ašxēt, 243.
aṙasan, 243.
aṙat, 243.
aṙn, 355.
arajin, 359.
aroyr, 243.
art, 136.
artaut, 136.
artiut, 136.
bašxel, 243.
bari, 355.
barwokh, 355.
bolor, 354.
bok, 355.
buc, 356.
gelmn, 259.
gini, 163.
goǯem, 263.
-d, 91.
da, 91.
du, 90-92.
dukh, 91.
elikh, 355, 356.
ekn, 264.
eharç, 356.
elbayr, 355.
-es, 90, 91.
ew, 355.
erak, 263.
eram, 243.
eramak, 243.
erang, 243.
erankh, 243.
erašx, 243.
erasan, 243.
erekh, 353.
erivar, 136.
erk, 354.
erkan, 354.
erkeay, 354.
erki-, 353.
erkiwł, 354.
erko-, 353.
erkn, 354.
erknǯim, 354.
erku, 353, 354.
erkunkh, 354.
zrahankh, zraheankh, 242, 243.
ēš, 243.
ənbošxnem, 243.
thakhaeay, 356.
thakhǯim, 356.
thuz, 163.
žah, 242.
žahadēm, 242.
žahahot, 242.
iž, 102.
išxan, 243.
išxel, 243.
ir, 226.
iraç, 226.
lakem, 357.
learn, 243.
lelang, 242.
leṙ, 243.
lsem, 338.
luṙ, 338.
lur, 338.
lkhanem, 100, 254, 355, 356.
cnay, 100.
cnanim, 100.
kēs, 353.
kiç, 353.
klanel, 244.
klaplin, 245.
kṙnkan, 355.
kṙunk, 355.
krkin, 353.
krser, 353.
kol, 244, 245.
kóltan, 244, 245.
koys, 353.

kula, kola, kulik, 244.
kulátak, 245.
kuléne, 244.
kuləkátegᵛ, 245.
kul kúli tal. 245.
kul, 353.

hayr, 3, 355.
harçanem, 356.
heŀanim, 100.
heli, 100.
heŀum. 100.
heru, 262.

jmeŕn, 263.

łamłayeal, 242.

mayr, 355.
mankan, 355.
manuk, 355.
mardik, 355.
mardkan, 355.
makhi, 356.
mec, 263.
mecaw. 263.

mekh, 91.
məɔmóɣ, 244.
mijin; 359.
moɔ, 244.
moɔg, 244.
moɔol, 244.
mozi, 357.
mol, 244.
molel, 244.
moləŋkut, 244.
molut, 244.

na, 91.
nerkhin, 359.
nor, 354.
nkhthim, 356.
nkholim, 356.

olokh, 355, 356.
oč̌. 97, 98.
osker, 355.
oskr, 355.
ostin, 357.

č̌. 97.

čorkh, 353.

sa, 91.
skesur, 338.
sovor, 354.
sor, 354.
spand-aramet, 199.

vašx, 243.
vard, 162.
vardiç, 162.
vipasan, 244.

tik, 356.

çamakh, 355.

phčem, 357.
phukh, 357.

khakem, 340.
khakor, 339, 340, 355.
khaktem, 340.
khan, 194.
khirtn. 261.

PHRYGIEN.

αββερετ, 340.
αδδακετ, 340.
κακουν, 340.

LANGUES INDO-IRANIENNES.

SANSCRIT.

áṅkaḥ, 257.
aṅkáḥ, 257.
ákṣi, 263
agan, 264.
ajé, 288.
ájraḥ, 136.
átirice, 254.
atirékaḥ, 254.
ádarçam, 349.
adhavā, 145.
ádhi-, 359.
ánāga-, 257.
ápaḥ, 257, 262.
ápacitiḥ, 96.
ápi, 355.
áprcchat, 356.
ápnaḥ, 256.
apnaráj-, 256.

ábharat, 273.
ábharata, 273.
abhí, 199.
ayám, 199.
ára-, 35.
aricat, 355.
arcí-, 261.
arciḥ, 261, 263.
arcíṣ-, 261.
árṇaḥ, 260.
arvācínaḥ, 359.
áçrot, 337.
asmad-, 360.
aham, 21.
áhiḥ, 102.
āga-, 257.
ágaḥ, 257.
ājíḥ, 346.

ápaḥ, 257, 262.
áyu-, 261.
áyuni, 261.
áyuṣ-, 261.
ásaḥ, 357.

iyám, 198, 199.

útsaḥ, 262.
úraḥ, 257.
uragaḥ, 257.
údhaḥ, 259.
úrṇā, 259.

ṇám, 258.

énas-, 259.

oka-, 257.
ókaḥ, 257.

kaca, 251, 370.
kr̥p, 262.
kr̥páṇa-, 99.
ketúḥ, 261.
kravíḥ, 262.
kravyam, 262.
krūráḥ, 262.

gácchati, 264.
gantu, 264.
gabi, 264.
gola-, 244.
grā́vā, 354.
gharmáḥ, 31.

catúr-, 251.

jánaḥ, 263.
jánate, 100.
jánitoḥ, 265.
jálam, 344.
-jā-, 263.
jātáḥ, 265.
jīváse, 288.
joṣáyate, 350.

tā́t, 77.
tápati, 364.
tám, 77.
támaḥ, 263.
támisrā, 263.
tásmai, 73.
tásyāḥ, 76.
tásyai, 73.
tā, 74.
tāḥ, 74.
timiráḥ, 263.
tiṣṭhāmi, 139.
tudáti, 35.
t(u)vám, 90.
tr̥ṣúḥ, 98.
té, 74.
téjate, 362.

dadárça, 349.
darçáyati, 349.
dināḥ, 257.
d(u)vā, 353.
déhmi, 264.
dráviṇaḥ, 256.
dráviṇam, 256.
dvā́, 353.

dvaú, 85.
dvi-, 353.

dhava-, 145, 146.
dhārā́yati, 349.

nagná-, 150.
násate, 255.
nīcáiḥ, 356.
nīcī́naḥ, 359.

panth-, 5.
parācī́naḥ, 359.
páriveças-, 263.
párīṇaḥ, 258.
parut, 262.
paruṣáḥ, 261.
páçyati, 337, 351.
pāvakaçoce, 261.
pitā́, 3.
pī́vaḥ, 261.
pī́vā, 261.
pr̥thúḥ, 5.
pr̥ṇáti, pr̥ṇā́ti, 99.
prajā́ḥ, 263.
práti, 360.
prárikthāḥ, 254.
prācī́naḥ, 359.

bukkaḥ, 356.
budhá-, 35.
bódhati, 255.
bodháyati, 350.
bódhasva, 281.

bháye, 39.
bháraḥ, 32.
bháraṇam, 260.
bharati, 273.
bharate, 273.
bhárasva, 281.
bhárāta, 37.
bhárāma, 37.
bhárethāḥ, 281.
bhinátti, 255.

majjā́naḥ, 368.
majmán-, 263.
mányate, 276.
mah-, 263.
máhaḥ, 263.
mahánt-, 263.
máhi-, 263.
mucyáte, múcyate, 352.
mūla-, 244.

yájāmi, 39.
yájuṣ-, 261.
yajūdara-, 261.
yáje, 39.
yugā́, 74.
yunákti, 100.
yuṣmad-, 360.
yūyám, 90.

rataja-, 261.
rā́t, 21.
riktháṃ, 256.
riṇákti, 100, 254.
rukṣáḥ, 264.
rékuḥ, 254.
rékṇaḥ, 256, 258, 260.
recáyati, 254.
rétaḥ, 261.
répaḥ, 264.
-rocas-, 264.
rociḥ, 261.

limpáti, 258.
lepayati, 350.

vácaḥ, 257, 263.
vatsáḥ, 262.
váyaḥ, 262.
vayám, 91, 199.
várṇa-, 259.
vartáyati, 349.
varṣmán-, 150.
vaçā́, 356.
vah-, 342.
vā́k, 263.
vi-, 145.
vít, 21.
vidbhyaḥ, 21.
vidá-, 35.
vidhávā, 145, 146.
viputra-, 145.
víç-, 263.
vīráḥ, 74.
vénati, 99.
veçás-, 263.
véçma, 263.
vraṇáḥ, 260.
vraṇám, 260.

çákṛt, 339.
çúci-, 261.
çúçrūṣate, 338.
çr̥ṇóti, 337.
çóka-, 261.
çociḥ, 261.

çrávaḥ, 263.
çrudhi, 337.
çruṣṭíḥ, çrúṣṭiḥ, 338.
çróta, 337.
çrótu, 337.
çróṣamāṇaḥ, 338.
çváçuraḥ, 338.
çvaçrūḥ, 338.

sácate, 276.
sattáḥ, 265.

sádaḥ, 263.
sadhavā, 145.
sána-, 35.
sabhā́ḥ, 74.
sámanam, 260.
sámā, 262.
sára-, 35.
savātárau, 262.
sahásrabharṇas-, 260.
siñcáti, 255.
strṇóti, 337.

sthatum, 265.
sthā́toḥ, 265.
sthitáḥ, 265.
sravát-, 260.
srótas-, 260.

hastaḥ, 24.
himáḥ, 263.
hemantáḥ, 263.

ZEND.

aēnah-, 259.
aēm, 199.
aibī, 199.
aiṅhe, 200.
asruštiš, 338.
asta-, 193, 194.
ažiš, 102.
ahurahe, 200.
ahurahyā, 200.
ahyā, 200.
ārmaitiš, 199.

irinaxti, 254.
īm, 199.

kat, 78.
kaṃcit, 194.
kəm, 193, 194.
kəmcit, 194.
kərəfš, 262.
kəhrpəm, 262.

gauš-, 337.
garᵉmo, 31.
gərəbuš, 261.

xrūm, 262.
xši-, 243.

ǰaidī, 264.
ǰantu, 264.
ǰasaiti, 264.

tafnah-, 259.
tafnuš, 259.

təm, 193, 194.
t(u)vəm, 90.
tū, 90.

dādarəsa. 349.
d(u)va, 353.
dvaēθā, 354.
draonō, 256.

θraotah, 260.

paθ-, 5.
parənah-, 258.
pəšana-, 99.
pəšanā-, 99.
pīvō, 261.
pouruhaoxšnāi, 199.
pourušō, 261.

haoxšna-, 243.
hi-, 353.
huzya-, 356.
hūza-, 356.

fračarənta, 193, 194.

nəmaṅha, 198.

maiδyōišəma-, 263.

yasāhi, yasāi, 198.
yam, 194.
yim, 193, 194.
yūš, 90.
yūžəm, 90.

vaēǰahe, 199.
vaēnaiti, 99.
vaēm, 199.
vačō, 257, 263.
varənah-, 259.
varəšnah-, 259.
vāxš, 263.
vərəzyeiti, 259.
vīvīse, 198.
vīs-, 263.
vīsaṅha, 198.
vīsāi, 198, 199.
vīsāne, 198.

raēxənō, 256, 258.
raēčayeiti, 254.
raoxšnō, 264.
raočō, 264.

surunaoiti, 337.
sraotā, 337.
sraotū, 337.
sraošō, 338.
sravō, 263.

zastō, 24.
zimō, 263.
zyâ, 263.

šyaoθnāi, 198.

hadiš, 263.
hinčaiti, 255.

xvarənah-, 259.

VIEUX PERSE.

adam, 21.
xšaθra-, 243.
θuxra-, 21.

farnah-, 259.
raučah-, 264.
rautah-, 260.

hadiš, 263.

PEHLVI.

rag, 243. ramak, 243. vaxš, 243.

PERSAN MODERNE.

alačiq, 131.
Alamūt, 130-132.
âluh, 130, 131.
âmūkht, 130, 132.
âmūt, 130, 131.
bālîš, 265.
bālišt, 265.
baxš, 243.
buland, 265.
buz, 356.
čalīpā. 14.
dil, 265.
gul, 162, 265.
hilam, 265.
lālang, 242.
lām, 242.
mūd, 130.
murdarēg, 256.
rād, 243.
ram, 243.
rān, 243.
rang, 243.
rasan, 243.
raxš, 243.
rōi, 243.
sāl, 265.
sūkht, 132.
zeh, 242.
zehab, 242.
zehaniyden, 242.
zehen, 242.
zehiden, 242.
zehi ruy, 242.
zehu, 242.
zerāγen, 243.
žerāγenk, 243.

OSSÈTE.

ʒarm, qarm, 31.

B. — LANGUES SÉMITIQUES.

ARABE.

-a, 47.
ā, 126, 127.
ābâden, 110.
Abū-Bakr, 133, 134.
Adam, 133.
-āh, 46, 59, 60.
-âh, 52.
ahā, 104.
'āhhâ"āh, 104.
âhu, 47.
âχor, 55.
'aïḍan, 110.
âk, 47.
-āk, -ak, 47.
'alâš, 127.
al-bakhūr, 135.
alémma, 125.
âlla, 107, 108, 121.
Allāh, aḷḷâh, 127, 128, 133.
al-lahyāny, 135.
âma, 52.
āmâδa, 51.
ámma, 52.
ámma . . . ámma, 120.
ámm"a, 123.
ān, 123.
ānâia, 45, 46.
'ardu", 23.
ārâḥ, 104.
ārbaʒtâʒōš, 41.
árbʒa, 40.
árbŏʒ, 41.
'asara, 26.
âsem, 52.
âṣla, 108.
-âš, 51, 52, 54.
āškùn, 50.
ašū, 52, 116.
ašūf, 116.
'axada, 17.
bâba, 62.
bābâl, 62.
bàggŏrti, 60.
bágr-ölqâid, 62.
báʒad, 69.
báʒadma, 57.
báʒaδ, 55, 118.
báʒden, 121.
baʒdma, 57.
baʒδêia, 55.
bâilek, 118.
bâlĕki, 48.
bâqdâqdĕn, 114.
bárka, 117, 128.
bârka mā, 53, 54.
bâš, 54.
baytu", 3.
bĕidek, 64.
bĕidémma, 125.
bĕidmān, 125.
bĕiδâma, 125.
bĕila, 124, 125.
bĕilâma, 124, 125.
bĕilémma, 125.
bĕilla, 125.
bĕilma, 125.
bĕilûma, 125.
bĕilúmma, 125.
bĕin, 68.
bĕinma, 119, 124.
belgâna, 116.
belḥâra, 117.
belḥârâm, 128, 129.
belḥôrâ, 117.
bélli, 120, 121.

bélli . . . bélli, 126.
bellólḭra, 118
beydam, 125.
bezzâf, 117.
bɣâ . . . bɣâ, 121.
bχèl ìâbes, 117.
bi, 64, 128, 129.
bida, 125.
bīdàma, 125.
bidma, 125.
bīdmàn, 125.
bīdmānàt, 125.
biða, 125.
biðma, 125.
bīðmàn, 125.
biia, 65.
bilma, 125.
bīzmàn, bezmân, 125.
blèïsma, 123.
bmâṭṛög, mmâṭṛög, 64.

calīb, 14.
caraxa, 14.
čïë, 116.
črék, čók, 127.
damu^{n}, 4.
ddīltṭèin, 114.
di, 72.
diâl, 71, 72.
dîâul, 71.
Djîbrāyl, 133.
dǫ̀ɣri, 112.
drūkâti, 111.
dùga dùga, 112.
dùn, 70.
dûnek, 70.
darratu^{n}, 23.
d-b-', 23.
đi'bu^{n}, 8, 17.
ða, ðâ, 45, 55.
ðâk, 45, 55.
ðākennìt, 114.
ðākettóu, 113.
ðāleïtìm, 45.
ðât, 56.
ðerrâžel, 45.
ðiù, 57.
ðiū-llàu, 57.
ðârnök, 113.

-e, 47.
ẹ̀ina, 53.
ék, 116.
el-, 42-44.
elbɣàl, 44.
ẽlblâdāh, leblâdāh, 64.
elbnât, 44.
ẽlhẹ̀ha, ẽlhẹ̀h, 111.
ẽlhẹ̀hắθθâni, 111.
ẽlhẹ̀ttâh, 111.
elkbâš, 44.
elkúll. ekkúll, 56.
élli, 54, 105, 121, 123.
elmhâr, 44.
elụâqtélli, 123.
ẽm²â, 67.
ẽnhārémma, 56.
ẽnnâsi, 64.
ẽnkàrṛólkum, 59.
erriöh erriöh, 113.
ẽrrâsah, 64.
essdér, 43.
ettṛâš, 43.
eẓẓdéd, 43.
eẓẓmâl, 43.

fâh, 51.
fahu^{n}, 2.
fâqât, 117.
farasu^{n}, 2.
fârd, 44.
Fāṭima, 133, 134.
felχẹ̀ima, 63.
fennhâr elgahhâr, 118.
fennhâr elgâili, 118.
fī, 63, 64.
fī bâṭn, 63.
fīgǫ̂lb, 63.
fīɣàia ūnīhâia, 117.
fiia, 65.
fînâ-zih, 53.
fīqǫ̂lb, 63.
fīrâhha, 118.
fīsâ̂², 63.
fòg, 69.
fumu^{n}, 16.

gâbèlla, 124.
gâbèlma, 123.
gâher, 118.
gâlet, gâlt, 59.
gâllhum, gâlélhum, 59.
gâltelhum, gâtelhum, gâltélhum, 59.
gâna, 116.
gâna gâna, 117.
gâ̂², 56, 117.
gâṭ̂², gâṭ², 70.
gébèl, 69.
géddha, 72, 127.
gtâ², 70.
gŭbâl, gŭbâla, 70.
gŭbâla bent gŭbâl, 118.
gùda gùda, 112.
guddàm, 69.
g-m-r, 10.

ǧaynu^{n}, 9.
ǧaẓmu^{n}, 15.
ǧ-r-b, 11.

ɣàdi, 112.
ɣâja, 117.
ɣệda, ɣệdân, 124.
ɣệir, 56.
ɣệira, 124, 125.
ɣệir llâ, 124.
ɣệla, 124.
ɣệlâl, 66.
ɣệrârḭràni, 66.

há, 127.
-ha, 111.
hâdda, 117.
hâða, 55.
hâðā, 45.
häderrâžel, 45.
hāðâk, 45.
hāðùma, 55.
hâhu, 47.
hâïsa, 117.
hâk, 47.
hâk, 116.
hâki, 47.
hakka, 116.
hakkák, 116.
hakkâk, 116.
häkkâkka, 116.
hakkākin, hakðākin, 116.
hāl, 45.
hâlŭhâl, 117.
hănâ, hănna, hẹ̀na, 111.
hâna, 47.
hănâja, 46, 111.
Hārūn, 134.
Hasan, 134.
hâuâ̂t, 70, 112.
hệïja, 127.
hékkä, 116.
h-l-k, 25.
hòn, 111.
hǫ̂uâni, 112.
hǫ̂nua, 45, 46.
hǫ̂uuo-lbẹ̀d, 128.
hû, 46.
-hu, 53.
hùma, 55.

ḥuâ, 70.

ḥább ... ḥább, 121.
ḥabb^{u}á, 45.
ḥádd, 55.
ḥâdeš, 42.
ḥâdiš, 42.
ḥâlbténna, 58.
ḥáqq, 128, 129.
ḥāšâk, 128.
ḥátta, 68, 123, 124.
ḥattân, 121.
ḥisāb, 135.
ḥŏdâʿöš, 40, 41.
ḥŏδā, ḥŏδ-, 70.
ḥŏná, 45, 46.

χálft-ennsâ, 62.
χâlĭt elχêĭma, 62.
χēĭmétna, 61.
χêĭmtĕna, 61.
χêĭmti, 61.
χlâṣ, 118.
χôδah ... χôδah, 125.
-χra, 55.
χūd ... χūd, 125.

ʿa, 63.
ʿâd, 118.
ʿáddna, 68.
ʿăgéb, 127.
ʿâhäd, 128.
ʿâiiöt, 117.
ʿâita, 117.
ʿal, 63.
ʿalâilek, 109, 127.
ʿámmarni, 49.
ʿánd, 68.
ʿandiietna, 55.
ʿăṣâ, 60.
ʿăṣâti, 60.
ʿŏgâb, 69.
ʿŏlā, 68.
ʿŏlā-ḥuâk, 112.
ʿŏlāšân, 123.
ʿŏlāžâl, 123.
ʿŏmâ, 67.
ʿomr, ʿommor, 113.
ʿomre, 49.

īāḥ, 104.
Iblys, 133.
Ibrāhym, 133.
-īč, 47.
îδa, 120, 123.
îδā, ilā, 125.

īδâhi, 48.
-ik, 47.
ilà, 65
îla, 65, 120, 124.
īlâ, 107, 108.
ĭlākân, 122.
īlâl, 66.
ilīn, 66.
ilia, 120.
îma, 52.
Islām, 133.
iā, 126, 127.
iā ... iā, 120.
-ia, 46, 111.
iâk, 127.
iālʿâg, 127.
iâlli, 126.
iâmes, âmes, âms, 114.
iānʿám, 104.
iâser, 117.
iā tebrâdi, 127.
iêktĕbélhum, 58.
iémma, 62.
iômen, 121.
Yūsuf, 134.

-k, 111.
-ka, -kä, 111.
kā'annâhu, 121.
kâmel, 56.
kân, 120, 122, 123.
karišu^{n}, kiršu^{n}, 20.
kaukabu^{n}, 3.
kêĭt ukêĭt, 116.
kélli, 121.
kém, 116.
kénn, kînn, 121.
ketbâhhélhum, ketbähhé-lhum, 59, 60.
kī, 71, 115, 116.
kī ... kī, 123.
-ki, 47, 49, 50, 111.
kībâh, 123.
kîf, 71, 115, 116.
kīfémma, 57.
kîfma, 57.
-kîn, 111.
ksâ, 60.
ktébbelhum, ktèbbélhum, 59.
kúll, 56.
kullemmâ, 57.
kúllha, 56.
kullu^{n}, 10.
kûn, 120.
ḳanbār, 135.

ḳaranful, 135.

l-, 42-44, 114.
lâ, lā, 104, 105, 107-109.
lâγna, 122.
lāγnâš, 122.
läh, 65.
lâhla, 128.
láinni, 120.
lākân, 121, 122.
lākân, lekkân, 122.
lākîn, lâkin, 120, 122.
lâma, lámma, 125.
lāmensmâḥ, lansmâḥ, lās-mâḥ, 122.
lâuöh, 104.
lâzem, 126.
lébda, 110, 113, 114.
lébd-ellbûd, 113, 114, 118.
lebγâl, 44.
lebnât, 44.
léiδḥa, 122.
lêiia, 49, 50, 65.
lêikûn, 122.
lêila, 123.
lêilten, 121.
lêis, 108, 109.
lekbäš, 44.
lélli, 66.
lemhâr, 44.
lênta, lêmta, 113.
lēs, 109.
leθθlâθa, 65.
léžded, 43.
ležmâl, 43.
lhátta, 123.
li, 64, 65.
-li, 49, 50.
liia, 65.
lîli, 66.
liâ, 66.
liáhna, liáhĕn, lêhĕn, liáh, 65, 66, 111.
liâl, lâl, 66, 68.
liân, 120.
līlêh, 114.
lū, 120.
lukân, 120.
lūlel-bâroḥ, 114.
lūlel-mnâmes, 114.
lūliâmes, lūlâmes, 114.
lúmma, 125.
lūmnâmes, 114.
lūmnāmsîn, 113, 114.

lûn, 120, 121.
lūnemnâmes, 114.
luâh, 51.

mā, 51, 53, 54, 105-108, 110, 118, 121, 126.
mā ... ši, 104-107.
-ma, 56, 57.
mābîh, 126.
mādâm ... mādâm, 126.
måγγåådd, moʁγâdd, 114.
māhûš, 48.
māχûd, 125.
mā-ᵊándi, 106, 107.
mā kân men, 53.
mākânši, 120.
mâli, 50.
mâlki, 50.
mā-néssnäh, 106.
mâni, 106.
mānìši, 48.
márḥäba, 110.
Maryam, 134.
márti, 60.
māšâlla, 128.
mâši, méšši, 105-107.
mā-θemmâš, 105.
māzâl, 118.
mèddértek, 60.
meiât, 41.
mélḥa, 47.
mén, men, 50-53, 106, 116.
men, mn-, m-, 66, 67, 69, 70.
menḥêit, 125.
menhóuua, 51.
mentuâl, mettuâl, 70.
men uâla, 57.
merraul, 112.
mešḥāḥ žîfa, 117.
méθêl, 71.
mežrâh, 60.
mᵊâ, 67.
mismār, 135.
mmᵘâli, 50.
mnêin, 123.
mnēn, 123.
mnūrâ, môra, môr, 66, 69.
moγròft-ettségia, 63.
Moḥammad, 127, 133, 134.
moʿallim, 135.
mrâ, 60.
mrêð γâleb, 117.
mrêð χâlôṣ, 117.
mukhólti, 61.
mūkîd ukîd, 116.
mukkòḥléthum, 61.

-n, 112, 116.
nahruⁿ, 25.
naky, 135.
nézha, 117.
nhârma, 57, 123.
-ni, 48.
nīná-χêr, 53.
nīšân, 112.
nīšân ménžel, 112.
-nit, 114.
ntâᵊöt, 71, 72.
ntâŏᵊ, 62, 71, 72.
ntâuöᵊ, 71.
nūmnâmes, 114.
nūnenmnâmes, 114.

-o, 46.
-ŏ, 109.
oho, uhu, 104.
óu, 120.
ŏγtâha, 60.

qádd, gédd, 72.
qâddâš, geddâš, 116.
qâhhóuti, 60.
qáillä, 124.
qaizuⁿ, 15.
qêma, 56.
q-r-b, 8.

rāfâin, 52.
ramaḍān, 135.
rhâ, 60.
râhi, 47.
râki, 47.
rŏbᵊa, 40.
rŏbⁿéiiöᵊ, 42.

sâdes, 42.
sâᵊa, 123.
sāᵊätémma, 57.
salāmuⁿ, 19.
sât, 42.
sekrân méiiet, 117.
sᵊâ, 40.
smâia, 48.
s-m-k, 26.
söttâᵊšen, 41.
Sulaymān, 133, 134.
sulṭān, 135.
suâ ... suâ, 121.
suāsuâ, 117.
ṣâḥḥa, 127.
ṣarfâš, 52.
šādlìia, 129.
šâien, 56.
šâllâ, 128.
šâu, 69.
šégg, 69, 70.
šêi, 56.
šêin, 56.
šḥâl, 116.
šχbârni, 48.
ši, 55.
-ši, -š, 52, 104-106, 109.
škûn, 52.
škūnhóuua, 50.
šôr, 70.
štâ ... štâ, 121.
šū, 52, 110, 111, 116.
šûf, 52, 110, 111, 116.
šūfuâšta, 52.
šúγöl, šúγl-, 71.
šu-šᵊämél, 52.
šūuâšta, 52.
šuâr, 70.

-t, 111.
ta, 124.
-ta, 51.
táḥt, 69.
tâneš, 42.
tésᵊöd, 40.
-ti, 111, 117.
-tik, 112, 117.
-tîn, 111.
tisʿatuⁿ, 4.
töᵊiân, 112.
tuâl, 70.
tuâla, 70.
t-ʿ-m, 6.
tózz, 127.
ṭrâsem, 52.
trêg, 114.
ṭemmâni, 112.

θamāniⁿ, 16.
θiyāb, 135.
θméiien, 42.
θnên, 40.
θūmuⁿ, 16.

u, 106, 108, 119, 120, 128.

udnuⁿ, 17.
ūhâit, 70.
ūkān, 117, 120.
ūlūfât, 41.
ūṛà, ūṛ-, 69.
uā, 127.
uâh, 104.
uāḥd-el, 44.
uâḥid, 44.
uâḥöd, 44, 45, 55.
uaiⁿuⁿ, 163.
ualad(a), 27.
uâlet, 57.
uaqtélli, 123.
uáqten, 123.
uard, 162.
uāsémmi, 48.
uâš, 51, 52, 54, 56.
uāšémma, 56.
uâšma, 57.
uâš men-, 51.
uâšta, 51, 111.
uêïn, 110, 111, 123.
uêïnta, 113.
uênémma, uênma, 110.
uênhu, 53.
uênni, 49.
uïïâk, 48.
uíha, 120.
uoθrân, 118.
uúlla, 120.
xadaθa, 8, 16.
x-ẓ-y, 15.
x-m-s, 10.
zarzuⁿ, 25.
zâuöž, 42.
zêï, 71.
ziéd, 117.
zöuž, 42.
zufruⁿ, 14.
žābâhhélhum, žābhélhum, 60.
žédda, 61, 62.
žeddâk, 61.
žiha, žihăt, žiht, 70.

ARAMÉEN.

'āʒ, 9, 21.
'arqā, 'arʒā, 23.
cᵉrax, 14.
'ᵉsar, 26.
ʒarrᶜp̄ā, 23.
kaicā, qaiṭā, 15.
kᵉres, 20.
šᶜlām, 19.
šūmā, tūmā, 16.
ṭefrā, 14.
ṭ-w-r-y-', 13.
wardā, 162.
x-d-t, 8, 16.
'-x-z, 'ᶜxad, 17.
zarʒā, 25.

ASSYRIEN.

alādu, 27.
alāku, 25.
'axāzu, 11, 17.
bītu, 3.
cābu, 23.
carāxu, 14.
cerritu, 23.
cupru, 14.
dāmu, 4.
ēdēšu, 8, 16.
ēnu, īnu, 9, 163.
ercitu, 23.
erēbu, 11.
errub, 11.
ērub, 11.
esēru, 26.
ʒamāru, 10.
iccu, icu, 9, 21, 23.
kakkabu, 4
karšu, 20.
kaspu, 26.
kullatu, 10.
nāru, 25.
pū, pī. pā, 2.
qarābu, 8.
šalāmu, 19.
šūmu, 16.
tišit, 4.
u, 26.
xamilti, 10.
zēru, 25.
zību, 8, 17.

ÉTHIOPIEN.

(Voir p. 2-4, 8-11, 14, 16, 17, 19, 20, 23.)
'asara, 26.
ḍaba', caba', 23.
pa-, 2.
ṭa'ama, 6.
wain, 163.
x-c-, 15.
x-ḍ-, 15.
zar'ᵉ, 25.

HÉBREU.

'āsar, 26.
'āxaz, 17.
bāp̄, 3.
cārā, 23.
cārax, 14.
c-b-', 23.
cippōren, 14.
dām, 4.
'éréc, 23.
g-m-r, 10.
ʒayin, 9.
ʒēc, 9, 21, 23.
ʒĕcĕm, 15.
ʒĕrĕb, 11.
h-l-k, 25.
jālad, 27.
Kaphtorim, 29.
kārēś, 20.
kĕsĕf, 26.
kōl, 10.
kōxab, 3.
Miṣraïm, 29.
n-h-r, 25.
pārāš, 2.

pī, peh, 2.
qayic, 15.
q-r-b, 8.
šālōm, 19.
šěbaʿ, 4.
šʿmōnē, 17.
šūm, 16.
tišʿā, 4.
tōlduβ, 26.
ṭ-ʿ-m, 6.
xācī, 15.
xāmēš, 10.
x-d-š, 8, 16.
yayin, 163.
zĕraᵹ, 25.

SABÉEN.

(Voir p. 2-4, 8-10, 20, 23, 26.)
n-h-r-n, 25.
s-m-k. 26.

SYRIAQUE.

(Voir p. 2, 4, 8-11.)
kauxʿb, 3.
ṭ-ʿ-m-. 6.
ṭurā, 13.

C. — LANGUES CHAMITIQUES.

VIEIL ÉGYPTIEN.

ḥmōn, 17.
ḫ-t, 9, 21. 23.
i-d-n, 17, 23.
nf, 4.
s-ʾ-b, 8, 17, 18, 23.
šfḫ, 4.

COPTE.

ρηρι, 163.
še, 23.

D. — LANGUES FINNO-OUGRIENNES.

ESTONIEN.

om, on, 226.

FINNOIS.

on, 226.

ZYRIÈNE.

em, 226.

VOTIAK.

uan, van, 226.
vanbur, 226.

MAGYAR.

van, 202.

E. — LANGUE TURQUE.

at, 136.
atmak, 136.

F. — LANGUES DIVERSES.

GÉORGIEN.

ɔvino, 163.

MALGACHE.

Abubakiri, 133.
alahīza, 135.
avi, 374.

beventi, 372.
Biliši, Buliši, 133.
bītru, bīdru, 135.
Buba, 134.
Bubakari, 133.
Burahima, Burahimu, 133.

Dama, 133.
dzabu, 135.
Dziburailu, Dzuburailu, 133.

ēmbuka, 135.

falantsuhutr̂ŭ, 247, 248.
fali, 372, 374.
Fatima, Fatuma, 133.
fŭnga, 370.

haraŭgam-putsi, 371.
Haru, 134.
Hasa, 134.
hatāfan, 248, 252.
hatsa, 251, 370.
Iburahimu, Iburahima, 133.

kāmba, 135.
karafui, 135.
katr̂a, 250, 251.
kīzu, 135.
kulr̂akâ, 252.

Lahi, Lahu, 133.
lānitsâ, -dr̂añitsî, 252, 253.
lēvu, lēvunâ, 253.
luha, 252.

Mahumadi, Mahumadu, 133.
malé, 135.
Mari, 134.
mašum-pisu, 371.
mašu vantutru, 371.
Muha, 134.
Muhamadi, Muhamadu, 133.
Muma, 134.

on, an, 253.
ondr̂ēvu, andēvu, 253.

ra-, 135.
ramavá, 135.

sābu, 135.
sedzābu, 135.
Silamu, 133.
Sulaiman, 133.
Sulaymān, Šuleymān, Šuleymānâ, 134.
surutá, 135.
Šalēhi, 134.
Šalehimānanâ, Šaleymānanâ, 134.
Šufu, 134.
Šuleymānan, 134.
šumāri, 135.

Tima, Tema, 134.

vuluntsandr̂iŭ, 247, 248, 369.
vurundr̂uha, 252.
vūwa-vula, 372.

III

TABLE DES AUTEURS.

Pages.

Adjarian (H.). — Étymologies arméniennes (1. *λαmλayeal*. 2. *leλang*. 3. *zāh*. 4. *zrahankʿ*. 5. *isxel*. 6. Arm. dial. *kula*. 7. Arm. dial. *mɔymoy*. 8. Arm. dial. *mol*. 9. Arm. dial. *kol*) 249

Arbois de Jubainville (H. d'). — Latin *sedare* «apaiser, calmer» et irlandais *sid* «paix» 375

Bréal (Michel). — Étymologies latines et grecques (*Finis. Autumare, negare. Clam. coram, palam. Divites. Imitari. Jejunus. Taberna. Præstolari. Pro telo* «continûment». *Assiduus. Hostis*. Est-il vrai qu'à Rome étranger fût synonyme d'ennemi? Le nom de la veuve dans les langues indo-européennes. Une nouvelle inscription osque. Ἀνήνοθεν. *Alacer*. Ἐλεύθερος, *liber. Otium*. Ἀείρω «élever, soulever». Γυμνός. *Affatim. Lex*) 137

Étymologies latines (*Spēs*. D'où vient le verbe latin *amare*?) 228

Étymologies grecques et latines (De quelques prépositions grecques. Σχῶ, *ἴσχω*, *ἰσχάνω*. *ἰσχανάω*. Σπλήν «la rate». Φρήν «le diaphragme». Σποδός «la cendre». Ἄλγος, *algor, gelu*. Les composés par allusion : Συκοφάντης. Δορύξενος. L'Iliade et les jeux publics. Les πυλεῖς d'Homère. Le latin *prælium*. Ἀγών, *āgi*. Un vers d'Archiloque (Τρίαιναν ἐσθλὴν καὶ κυθερνήτην σοφόν) 341

Cohen (M.). — Le langage de l'École Polytechnique 170

Cuny (A.). — Essai sur l'évolution du consonantisme dans la période du sémitique commun 1

Ernout (A.). — Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine 273

Ferrand (G.). — Du traitement de quelques noms arabes passés en malgache..... 133

Notes de phonétique malgache..... 246

Un vocabulaire malgache-arabe..... 369

Gauthiot (R.). — La phrase nominale en finno-ougrien..... 201

Huart (Cl.). — La forteresse d'Alamūt..... 130

Marçais (W.). — Le dialecte arabe des Ūlàd Brāhìm de Saïda (*suite et fin*)..... 40, 104

Marouzeau (J.). — Sur l'enclise du verbe «être» en latin..... 230

Meillet (A.). — Notes sur quelques formes verbales slaves (I. A propos de l'aoriste v. sl. *jasti*. II. De quelques formes de l'impératif vieux slave. III. *Moliti*)..... 32

Notes sur quelques faits gotiques (I. Sur la flexion des adjectifs. II. L'emploi du duel. III. De l'emploi des pronoms personnels au nominatif. IV. La phrase nominale pure. V. Enclise et proclise. [VI]. Note sur le *d* initial de arm. *du*. VII. *Hucirvan*, *knairjan*)..... 73

De quelques emprunts probables en grec et en latin.... 161

Du caractère artificiel de la langue homérique..... 165

Varia (I. Latin *tum*, *quom* et zend *təm*, *kəm*. II. D'une loi de la métathèse en grec. III. Crétois *ioi*. IV. Zend *vivise*, *visāi*)..... 193

Sur le suffixe indo-européen **-nes-*..... 254

Sur la quantité des voyelles fermées..... 265

De la quantité des voyelles dans quelques formes de l'article grec..... 269

Sur le type de la troisième personne du pluriel, homérique *ὤμνυον*..... 334

Note sur le ton indo-européen..... 335

A propos de quelques étymologies (I. Sur le présent de la racine **k̑leu-*. II. Arm. *khakor*)..... 336

Sur l'accentuation de certains verbes en germanique commun (I. Got. *gatarhjan*. II. Got. *þahan*, *hahan*)..... 349

Armeniaca (I. *Erku*. II. *Erkan*. III. *Lkhanem*. IV. *Ačirn* et *azazem*)..... 353

Petrubány (De). — Mélanges arméniens (1. Arm. *ercar* «cheval». 2. Arm. *artaut* «alouette») 136

Sacleux (Ch.). — Le verbe «être» dans les langues bantoues... 152

Ščerba (L.). — Quelques mots sur les phonèmes consonnes composés 237

Vendryes (J.). — Mélanges étymologiques (1. Grec ἔνδον, ἐνδῖνος. 2. Irl. *-osailcim*, *-oslaicim*, gr. ἔλκω. 3. Lat. *pungo*, irl. *úagim*. 4. Irl. *rigim* «je tends», lat. *rigeō* «je suis tendu». 5. Latin *medullae*) 358

AVIS

Nos confrères sont instamment priés de vérifier sur la liste publiée ci-après les indications qui les concernent, et d'envoyer le plus tôt possible à l'Administrateur les rectifications qu'ils jugeraient utiles.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er JUILLET 1909

MEMBRES DONATEURS

MM. † ASCOLI, Prince Alexandre BIBESCO, Michel BRÉAL, † James JACKSON.

MEMBRES PERPÉTUELS

MM. Lucien Abeille.
Alexandre Alexandrowski.
† G.-I. Ascoli.
Daniel Barbelenet.
J. Baudouin de Courtenay.
Philippe Berger.
Prince Alexandre Bibesco.
Alphonse Blanc.
F. Bonnardot.
† Alexandre Boutroue.
Paul Boyer.
Michel Bréal.
† Sophus Bugge.
Ph. Colinet
† Georges Cousin.
Alexis Delaire.
† Hartwig Derenbourg.
O. Donner.
Edmond Duchesne.
Émile Durand-Gréville.
† Émile Egger.
Émile Ernault.
M. Féghali.
Louis Finot.
† Jean Fleury.
† Christian Garnier.
Alfred Gasc-Desfossés.
Rob. Gauthiot.
Gonnet.
† Goullet.
Giacomo de Gregorio.
Émile Guimet.
F. Haverfield.
Louis Havet.
† Victor Henry.
L. Hériot-Bunoust.
† James Jackson.
Charles Joret.
Jean Kirste.
Marquis de Laborde.
Charles R. Lanman.
Henri Laray.
MM. Jules Lebreton.
† Gustave Lecocq.
Louis Léger.
† Albert Lepitre.
J.-F. Loubat.
G. Maspéro.
A. Mazon.
A. Meillet.
Paul Melon.
† Demetrios de Menagios.
Paul Meyer.
Paul Oltramare.
† Gaston Paris.
Théodore Parmentier.
Paul Passy.
† S. M. Dom Pedro II.
MM. Antonio Peñafiel.
† Charles Ploix.
John Rhŷs.
Maurice Roger.
Eugène Rolland.
Ch. L. Rosapelly.
Ch. Sacleux.
Ferdinand de Saussure.
A.-H. Sayce.
Gustave Schlumberger.
Paul Sébillot.
Émile Senart.
Edmond Sénéchal.
Johan Storm.
Léopold Sudre.
Adrien Taverney.
Es. Tegnér.
† Dr Tholozan.
Mlle de Tchernitzkii.
MM. Vilh. Thomsen.
Joseph Vendryes.
Melchior de Vogüé.
† Edward R. Wharton.
A. Wilbois.
Ludvig Wimmer.

MM.

Abeille (Lucien), professeur à l'École supérieure de Guerre et au Collège national, Calle Rodriguez Peña, 1136, Buenos-Aires (République Argentine). — Élu le 23 mai 1891 ; membre perpétuel.

Adjarian (Hratchia), élève diplômé de l'École pratique des hautes études, professeur au séminaire arménien de Nakhitchevan s. l. Don (Russie). — Élu le 27 février 1897.

Alexandrowski (Alexandre), licencié ès lettres. Berck-Plage, Villa Renaissance (Pas-de-Calais). — Élu le 28 mai 1892 ; membre perpétuel.

Altenkirch (Dr R.), 8, rue Toullier, Paris (Ve). — Élu le 19 juin 1909.

Anglade (Joseph), maître de conférences à l'Université de Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu le 28 mars 1903.

Anwyl, professeur, 62 Marine Terrace, Aberystwyth, Wales, Angleterre. — Élu le 8 décembre 1906.

Arbois de Jubainville (*Marie*-Henry d'), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 84, boulevard Montparnasse, Paris (XIVe). [Adresse de vacances : Jubainville, par Ruppes (Vosges).] — Membre de la Société en 1867 ; président en 1883.

Arrò (Alessandro), professeur au Lycée, 35, Via Santa Chiara, Turin (Italie). — Élu le 18 janvier 1896.

Audouin (Édouard), professeur de philologie et antiquités grecques et latines à l'Université, 12, rue du Jardin des Plantes, Poitiers (Vienne). — Élu le 23 février 1889.

10. Azquen (M. l'abbé Resurreccion Maria de), 3, auf dem Berlich, Cologne (Allemagne). — Élu le 13 février 1904.

Bailly (Anatole), correspondant de l'Institut, 91, rue Bannier, Orléans (Loiret). — Admis dans la Société en 1866.

Bally (Charles), privat-docent à l'Université, 3, rue de Candolle, Genève (Suisse). — Élu le 10 mars 1900.

Barbelenet (Daniel), professeur au Lycée, 43, rue Édouard-Adam, Rouen. — Élu le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire en 1893 ; membre perpétuel.

Barth (Auguste), membre de l'Institut, 10, rue Garancière, Paris (VIe). — Élu le 10 mars 1873.

Barthélemy (Adrien), vice-consul de France, Chalet des Peupliers, avenue Mélanie, Chaville (S.-et-O.). — Élu le 16 février 1884.

Basset (René), correspondant de l'Institut, directeur de l'École supérieure des Lettres, Villa Louise, rue Denfert-Rochereau (Alger). — Élu le 2 juin 1888.

Baudisch (Julius), docteur en philosophie, Radetzkystrasse, 2, Vienne (Autriche). — Élu le 3 décembre 1892.

Baudouin de Courtenay (Prof. Dr J.), Vasilievskij Ostrov, 10ja Linija, no 23, kv. 5, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu le 3 décembre 1881 ; membre perpétuel.

Bauer (Alfred), 17, rue Tournefort, Paris (Ve). — Élu le 9 janvier 1875.

20. Benoist-Lucy (L.), 2 bis, rue Schnapper, Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). — Élu le 2 février 1901.

Berger (Philippe), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, sénateur, 5, rue Leverrier, Paris. — Élu le 1er juin 1872 ; trésorier depuis le 11 avril 1874 jusqu'au 31 décembre 1891 ; président en 1892 ; membre perpétuel.

Bibesco (Le prince Alexandre), 8, rue Brémontier, Paris. — Élu le 6 juin 1874 ; président en 1894 ; membre perpétuel, donateur.

Blanc (Alphonse), professeur au Collège, villa Caprice, route d'Agde, Cette (Hérault). — Élu le 20 février 1875 ; membre perpétuel.

Bloch (Jules), agrégé de l'Université, 57, boulevard de Vaugirard (Paris, XVe). — Élu le 5 décembre 1903.

Bloch (Oscar), professeur au Lycée, 13, rue de la République, Orléans. — Élu le 28 mars 1903.

Bogoroditskij (Vasilij Alekséjevič), professeur à l'Université de Kazan (Russie). — Élu le 21 janvier 1905.

Boisacq (Émile), professeur à l'Université de Bruxelles, 14, rue Van Elewijck, Ixelles (Belgique). — Élu le 13 février 1892.

Boissier (Alfred), Le Rivage, par Chambésy, Genève (Suisse). — Élu le 1er décembre 1900.

Boucherie (Auguste), chef d'escadron d'artillerie coloniale, 28, boulevard Périer, Marseille. — Élu le 9 juin 1906.

Bonnardot (François), archiviste-paléographe, conservateur honoraire de la Bibliothèque municipale de Verdun, Champlan par Longjumeau (S.-et-O.). — Admis dans la Société en 1868 ; président en 1890 ; membre perpétuel.

Boudet (L'abbé H.), curé de Rennes-les-Bains (Aude). — Élu le 4 décembre 1897.

Boyer (Paul-*Jean-Marie-Gabriel*), administrateur de l'École spéciale des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe). — Élu le 8 décembre 1888 ; trésorier de 1892 à 1894 ; président en 1901 ; membre perpétuel.

Brandstetter (Prof. Dr R.), Villenstrasse, 14, Lucerne (Suisse). — Élu le 21 juin 1902.

Bréal (Michel-*Jules-Alfred*), membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, 87, boulevard Saint-Michel, Paris (Ve). — Membre de la Société en 1865, membre perpétuel, donateur ; secrétaire depuis 1868.

Brunot (Ferdinand), professeur à l'Université, 8, rue Leneveux, et à Chaville (Seine-et-Oise), maison Bohl. — Élu le 20 juin 1903, président en 1907.

Cabaton (Antoine), chargé de cours à l'École des Langues orientales, attaché à la Bibliothèque nationale, 21, rue François-Bonvin, Paris (XVe). — Élu le 19 janvier 1901.

Cahen (Maurice), professeur au Lycée, 35, rue de la République, Châteauroux (Indre). — Élu le 4 mai 1907.

Candréa, docteur de l'Université de Paris, professeur au lycée de Craiova (Roumanie). — Élu le 31 janvier 1903.

Cart (Théophile), professeur au lycée Henri IV et à l'École des sciences politiques, 12, rue Soufflot, Paris (Ve). — Élu le 17 décembre 1892 ; bibliothécaire de 1894 à 1898 ; trésorier du 1er janvier 1899 au 1er janvier 1907, président en 1909.

Champion (Pierre), 4, rue Michelet, Paris. — Élu le 27 janvier 1906.

Charencey (*Charles-Félix*-Hyacinthe Gouhier, comte de), membre du Conseil général de l'Orne, 72, rue de l'Université, Paris (VIIe). [Adresse de va-

cances : Saint-Maurice-les-Charencey (Orne)]. — Membre de la Société depuis l'origine et son premier secrétaire ; bibliothécaire de 1868 à 1873 ; président en 1885.

Chatelain, membre de l'Institut, conservateur de la Bibliothèque de l'Université de Paris, Sorbonne, Paris (V^e^). — Élu le 31 janvier 1903.

Chilot (*Pierre*-Paul-*Narcisse-Fernand*), 11, rue de la République, Saint-Mandé (Seine). — Élu le 14 janvier 1893 ; bibliothécaire 1899-1907.

Clarac, professeur au Lycée Montaigne, rue de l'Yvette, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 30 novembre 1901.

Cohen (Gustave), 3, rue Sévéro, Paris (XIV^e^). — Élu le 24 avril 1909.

Cohen (Marcel), agrégé de l'Université, 45, Chaussée d'Antin, Paris (IX^e^). — Élu le 2 décembre 1905.

Colinet (Philémon), professeur à l'Université, Louvain (Belgique). — Élu le 25 juin 1892 ; membre perpétuel.

Constans (Léopold-*Eugène*), professeur à l'Université d'Aix-Marseille, 42, cours Gambetta, Aix-en-Provence (Bouches-du Rhône). — Élu le 4 juin 1898.

Cornu (Jules), professeur à l'Université, Laimburggasse, 11, Graz (Styrie), Autriche. — Élu le 19 juillet 1873.

50. Coubronne (Louis), professeur au lycée, 1, passage Saint-Ives, Nantes (Loire-Inférieure). — Élu le 25 janvier 1879.

Courant (Maurice), secrétaire interprète du ministère des affaires étrangères pour les langues chinoise et japonaise, professeur près la Chambre de Commerce de Lyon, maître de conférences à l'Université de Lyon, 3, chemin du Chancelier, Ecully (Rhône). — Élu le 7 avril 1900.

Cuny (Albert), maître de conférences à l'Université, 33, rue Boudet, Bordeaux. — Élu le 9 mai 1891, administrateur en 1903-1904 ; vice-président en 1907.

David (René), ingénieur, 59, avenue Raspail, La Varenne Saint-Hilaire (Seine). — Élu le 18 février 1882.

Delaire (Alexis), 29, boulevard des Batignolles, Paris. — Élu le 18 novembre 1876 ; membre perpétuel.

Delaplane (A.), chef de bureau honoraire au Ministère des travaux publics, 82, rue Bonaparte, Paris. — Admis dans la Société en 1868.

Deny (Joseph), chargé de cours à l'École spéciale des Langues orientales vivantes, 29, rue Saint-Guillaume, Paris (VII^e^). — Élu le 20 mars 1909.

Diaku (Jean *N.*), professeur au séminaire central, Bucarest (Roumanie). — Élu le 7 février 1891.

Dihigo (D^r^ Juan M.), professeur de linguistique et de philologie à l'Université, 110, San Ignacio, La Havane (Cuba). — Élu le 15 décembre 1894.

Donner (O.), sénateur du Grand-Duché de Finlande, Pohjolainen Ranta, 12, Helsingfors (Finlande). — Élu le 19 juin 1869 ; membre perpétuel.

60. Dottin (*Henri*-Georges), professeur à l'Université, 37, rue de Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 6 décembre 1884 ; bibliothécaire de 1888 à 1891.

Duchesne (*Charles*-Edmond), agrégé de l'Université, 64, rue Condorcet, Paris (IX^e^). — Élu le 24 février 1900 ; membre perpétuel.

Durand-Gréville (Émile-*Alix*), 3, rue de Beaune, Paris (VII^e^) [de janvier à mars] et Bois-Briou, Angers (Maine-et-Loire [d'avril à décembre]. — Élu le 1^er^ avril 1882 ; membre perpétuel.

Dutens (Alfred), 12, rue Clément-Marot (VIII^e^). — Élu le 19 juillet 1879.

Ernout (Alfred), docteur ès lettres, professeur au lycée, 13, rue du Cirque, Troyes. — Élu le 3 décembre 1904.

Ernault (Émile-*Jean-Marie*), professeur à l'Université, 2 *bis*, rue Saint-Maixent Poitiers (Vienne). — Élu le 18 décembre 1875 ; administrateur de 1882 au 24 mai 1884 ; membre perpétuel.

Estlander (Karl-*G.*), professeur à l'Université, Helsingfors (Finlande). — Membre de la Société en 1867.

Fay (Professor Edwin W.), University of Texas, 200, W, 24th Street, Austin (Texas, États-Unis). — Élu le 15 décembre 1894.

Fécamp (Albert), professeur adjoint à l'Université, bibliothécaire en chef de la Bibliothèque universitaire, 48, rue Pitot, Montpellier (Hérault). — Élu le 13 janvier 1877.

Féghali (Michel), chargé d'un cours libre à l'Université de Bordeaux. — Élu le 24 avril 1909 ; membre perpétuel.

70. Ferrand (Gabriel), attaché commercial pour les Pays Germaniques, 140, boulevard Saint-Germain, Paris (VIe). — Élu le 30 novembre 1901.

Finot (Louis), professeur au Collège de France, directeur adjoint pour la langue sanskrite à l'École pratique des hautes études, 11, rue Poussin, Paris (XVIe). — Élu le 25 juin 1892 ; membre perpétuel ; trésorier de 1895 à 1898 ; vice-président en 1909.

Gaidoz (Henri), directeur d'études pour les langues et littératures celtiques à l'École pratique des hautes études, 22, rue Servandoni, Paris (VIe). — Membre de la Société en 1867 ; administrateur de 1870-1871 au 27 janvier 1877 ; président en 1881.

Gasc-Desfossés (Alfred), professeur au lycée, 23, rue du Lycée, Évreux (Eure). — Élu le 9 mars 1889 ; membre perpétuel.

Gaudefroy-Demombynes (M.), professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, professeur à l'École coloniale, 9, rue Bara, Paris (VIe). — Élu le 24 mai 1900, président en 1906.

Gauthiot (Robert), directeur adjoint pour la grammaire comparée à l'École pratique des hautes études, 14, rue Mouton-Duvernet, Paris (XIVe). — Élu le 4 décembre 1897 ; membre perpétuel ; trésorier en 1907 ; administrateur depuis 1905.

van Gennep, 4, rue Froidevaux, Paris (XIVe). — Élu le 18 mai 1907.

Goelzer (Henri), professeur à l'Université de Paris, 32, rue Guillaume-Tell, Paris (XVIIe). — Élu le 16 janvier 1909.

Gonnet (L'abbé), professeur à l'Université catholique à Francheville (Rhône). — Élu le 12 juin 1875 ; membre perpétuel.

Goy, professeur à l'École Normale, Lyon. — Élu le 18 février 1905.

80. Grammont (Maurice), professeur de grammaire comparée à l'Université, 4, rue Jacques-Draparnaud, Montpellier. — Élu le 14 décembre 1889.

Grandgent (Charles-*H.*), professeur à l'Université de Harvard, 107, Walker Street, Cambridge (Massachussets, États-Unis d'Amérique). — Élu le 29 mai 1886.

Grasserie (Raoul de la), docteur en droit, correspondant du Ministère de l'instruction publique, juge au Tribunal, à Nantes (Loire-Inférieure). — Élu le 14 mai 1887.

Grégoire (Antoine), docteur en philosophie et lettres, professeur à l'Athénée, 19, rue des Crépalles, Huy (Belgique). — Élu le 15 février 1896.

Gregorio (Giacomo de), professeur à l'Université, 207, Via Stabile, Palerme (Sicile). — Élu le 1er décembre 1900 ; membre perpétuel.

Guimet (Émile), directeur du Musée Guimet, avenue d'Iéna, Paris (XVIe), — Élu le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel.

Gulian, professeur à Anatolia College, Mersivan (Turquie). — Élu le 1er février 1908.

Gustafsson (Dr Fridolf-*Vladimir*), professeur de littérature latine à l'Université, 41, Unioninkatu, Helsingfors (Finlande). — Élu le 16 mai 1885.

Halévy (Joseph), directeur d'études pour les langues éthiopienne et himyarite et les langues touraniennes à l'École pratique des hautes études, 9, rue Champollion, Paris (Ve). — Élu le 13 janvier 1872 ; président en 1888.

Hauvion, château de la Queue-les-Yvelines (Seine-et-Oise). — Élu le 20 novembre 1886.

90. Haverfield (F.), professeur à Christ-Church, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 18 novembre 1882 ; membre perpétuel.

Havet (*Pierre-Antoine*-Louis), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, chargé de cours à l'Université, directeur d'études pour la philologie latine à l'École pratique des hautes études, 18, quai d'Orléans, Paris. — Élu le 20 novembre 1869 ; secrétaire adjoint de 1870 à 1882 ; membre perpétuel.

Hériot-Bunoust (L'abbé *Étienne-Eugène*-Louis). — Élu le 19 novembre 1887 ; membre perpétuel.

Huart (Clément-*Imbault*), consul de France, premier secrétaire-interprète du Gouvernement, professeur de persan à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 43, rue Madame, Paris (VIe). — Élu le 24 juin 1899 ; président en 1903.

Imbert (J.), receveur de l'enregistrement et des domaines, Monsol (Rhône) [chemin de fer, Beaujeu]. — Élu le 14 décembre 1889.

Jacobsohn (Dr Hermann), Privat-docent à l'Université, Helmtrudenstrasse, 1, Munich (Allemagne). — Élu le 5 décembre 1908.

Job (Léon), docteur ès lettres, professeur au lycée, 107, rue Charles-III, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Élu le 21 novembre 1885.

Joret (*Pierre-Louis*-Charles-*Richard*), membre de l'Institut, professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille, 64, rue Madame, Paris (VIe). — Élu le 10 janvier 1874 ; président en 1902 ; membre perpétuel.

Kantchalovskij (Mlle V.), 11, rue Méchain, Paris (XIVe). — Élue le 16 janvier 1909.

Keller (Otto), professeur à l'Université, 2, Kreuzherrenplatz, Prague (Bohême). — Élu le 14 janvier 1893.

100. Kern (H.), professeur de sanskrit à l'Université, 45, Willem-Barenstraat, Utrecht (Pays-Bas). — Élu le 15 mars 1873.

Kirste (*Ferdinand-Otto*-Jean), professeur de philologie orientale à l'Université, 2, Salzamtsgasse, Graz (Autriche). — Élu le 7 janvier 1882 ; membre perpétuel.

Kreps (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 36, rue de Fleurus, Paris. — Élu le 14 décembre 1901.

Kuhn (E.), professeur de philologie indoue et de grammaire comparée à l'Université de Munich, Hessstr. 5. — Élu le 22 décembre 1906.

Laborde (Le marquis Joseph de), archiviste aux Archives nationales, 23, quai d'Orsay, Paris (VII^e). — Élu le 29 décembre 1873 ; membre perpétuel.

Lacombe, 137, boulevard Saint-Michel, Paris. — Élu le 9 février 1907.

Lacôte (Félix), chargé de cours à l'Université, 20, Cours Morand, Lyon (Rhône). — Élu le 2 décembre 1905.

Lamouche (Léon), l^t-colonel de la gendarmerie ottomane (mission française), à Salonique. — Élu le 29 février 1896.

Lanman (Charles R.), professeur à l'Université de Harvard, 9, Farrar-Street, Cambridge, Mass. (États-Unis d'Amérique). — Élu le 23 juin 1906 ; membre perpétuel.

Laray (Henri), capitaine d'infanterie de marine en retraite, 1, rue Sainte-Geneviève, Versailles (Seine-et-Oise). — Élu le 31 mai 1890 ; membre perpétuel.

110. Laurent, professeur au Lycée de Guéret (Creuse). — Élu le 21 décembre 1907.

Lebreton (l'abbé Jules), docteur ès lettres, 12, rue du Regard, Paris. — Élu le 14 janvier 1899 ; membre perpétuel.

Le Foyer (Henri), 252, rue de Rivoli, Paris (I^er). — Élu le 14 mai 1892.

Léger (Louis-*Paul*), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, professeur à l'École de guerre, 43, rue de Boulainvilliers, Paris (XVI^e). — Membre de la Société depuis l'origine ; administrateur vice-président de 1866 à 1869 ; président en 1882 ; membre perpétuel.

Lejay (L'abbé Paul-*Antoine-Augustin*), professeur à l'Institut catholique, 119, rue du Cherche-Midi, Paris (VI^e). — Élu le 17 mai 1890 ; président en 1898.

Lévi (Sylvain), professeur au Collège de France, directeur d'études pour la langue sanskrite à l'École pratique des hautes études, 9, rue Guy-de-Labrosse, Paris (V^e). — Élu le 10 janvier 1885 ; président en 1893.

Lévy (Isidore), directeur adjoint pour l'histoire de l'Orient à l'École pratique des hautes études, 4, rue Focillon, Paris (XIV^e). — Élu le 30 janvier 1904.

Lindsay (Prof. W.-M.), The University, Saint-Andrews (Écosse). — Élu le 8 juin 1895.

Lotu (Joseph), correspondant de l'Institut, professeur à l'Université, 44, faubourg de Redon, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Élu le 25 mai 1878.

Loubat (le duc Joseph-Florimond), associé étranger à l'Institut de France, 53, rue Dumont-d'Urville, Paris. — Élu le 5 décembre 1903 ; membre perpétuel.

120. Magnien, professeur au Lycée, 5, boulevard de Courtais, Montluçon (Allier). — Élu le 5 décembre 1908.

Marçais directeur de la Médersa, 27, Rampe Valée, Alger. — Élu le 30 avril 1904.

Maroizeau (Jules), 4, rue Schœlcher, Paris. — Élu le 27 janvier 1906.

Maspero (*Camille-Charles*-Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur d'études pour la philologie et les antiquités égyptiennes à l'École pratique des hautes études, directeur général du service des antiquités en Égypte, Le Caire (Égypte). — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel ; président en 1880.

Mazon (A.), secrétaire de l'École spéciale des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VII^e). — Élu le 9 février 1907, membre perpétuel.

Meillet (Antoine), directeur adjoint pour la grammaire comparée et la langue

zende à l'École pratique des hautes études, professeur au Collège de France, 24, boulevard Saint-Michel, Paris (VI[e]). — Élu le 23 février 1889 ; membre perpétuel ; secrétaire adjoint depuis 1907.

Mélèse (*Henri*-Gaston), professeur agrégé de l'Université, 5, rue Corneille, Paris (VI[e]). — Élu le 8 mars 1889.

Melon (Paul), 24, place Malesherbes, Paris (XVII[e]). — Élu le 19 novembre 1870 ; membre perpétuel.

Mendez-Bejarano (Mario), membre du Conseil royal de l'Instruction publique, professeur de littérature à l'Institut, calle de la Luna, 34, pr[al], Madrid (Espagne). — Élu le 23 avril 1898.

Mertz, professeur au Collège de Meaux (Seine-et-Marne). — Élu le 16 janvier 1909.

130. Merwart (Charles), Professor D[r], ancien professeur à l'Académie Marie-Thérèse et à la Franz Joseph-Realschule, XIII, Bahnhofsstrasse 22, Vienne (Autriche). — Élu le 21 juin 1884.

Meunier (L'abbé J.-M.), ancien élève de l'École pratique des hautes études, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur, Corbigny (Nièvre). — Élu le 17 décembre 1898.

Meyer (Alphonse), professeur retraité, 53, rue Lagrange, Bordeaux (Gironde). — Élu le 6 février 1875.

Meyer (*Marie*-Paul-*Hyacinthe*), membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue de Labourdonnais, Paris (VII[e]). — Membre de la Société en 1867 ; membre perpétuel.

Michel (Charles), professeur à l'Université, 42, avenue Blonden, Liège (Belgique). — Élu le 16 février 1878.

Millardet, professeur au Lycée, 135, rue du Tondu, Bordeaux (Gironde). — Élu le 21 mars 1908.

Monseur (Eugène), professeur à l'Université, 217, avenue de Tervueren. Woluwe (Belgique). — Élu le 9 janvier 1885.

Nicolas (A.-L.-M.), chez M[e] Veuve Nicolas, 119, rue de la Tour, Paris. — Élu le 27 mai 1902.

Nitsch (Casimir), docteur de l'Université, 27, rue Lobzowska, Cracovie. — Élu le 30 avril 1903.

Oltramare (Paul), professeur à l'Université, 32, chemin du Nant, Servette, Genève (Suisse). — Élu le 27 mai 1876 ; membre perpétuel.

140. Parmentier (Le général de division *Joseph-Charles*-Théodore), 5, rue du Cirque, Paris (VIII[e]). [Adresse de vacances : Malzéville (Meurthe-et-Moselle)]. — Élu le 17 mars 1883 ; président en 1899 ; membre perpétuel.

Pascal (Charles), professeur au lycée Janson-de-Sailly, 4, rue de Siam, Paris (XVI[e]). — Élu le 15 mai 1886.

Passy (Paul-*Édouard*), directeur adjoint pour la phonétique générale et comparée à l'Ecole pratique des hautes études, 11, rue de Fontenay, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 17 décembre 1892 ; membre perpétuel.

Patrubány (Luc de), docent à l'Université, 6, Karátsonyi utcza, Budapest (Hongrie). — Élu le 23 mars 1907.

Patte (Henri), 15, rue Perdonnet, Paris (X[e]). — Élu le 19 décembre 1908.

Peñafiel (Docteur Antonio), professeur de médecine et de chirurgie à l'Université, directeur général du Bureau de statistique, Mexico (Mexique). — Élu le 11 mai 1889 ; membre perpétuel.

Pernot (Hubert), répétiteur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 7, rue du Clos-d'Orléans, Fontenay-sous-Bois (Seine). — Élu le 1er décembre 1894; vice-président en 1909.

Pognon (Henri), consul de France, chez M. Bourdon, Clos Savoiroux, Chambéry (Savoie). — Élu le 16 février 1884.

Privat (Edmond), 10, Florissant, Genève (Suisse). — Élu le 20 février 1909.

Psichari (Jean), directeur d'études pour la philologie byzantine à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes, 16, rue Chaptal, Paris (IXe). — Élu le 15 février 1884; administrateur de 1885 à 1889; président en 1896.

150. Rebv, élève à l'École pratique des hautes études, 6, place de la Sorbonne, Paris. — Élu le 22 décembre 1906.

Reinach (Salomon), membre de l'Institut, conservateur du musée de Saint-Germain, 4, rue de Traktir, Paris (XVIe). — Élu le 21 février 1880.

Reinach (Théodore), docteur ès lettres, député, 9, rue Hamelin, Paris. — Élu le 14 janvier 1899, président en 1905.

Rhys (John), fellow de Jesus College, professeur de celtique à l'Université, The Lodgings, Jesus College, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 9 janvier 1875; membre perpétuel.

Roger (Maurice), professeur au lycée Carnot, 2, rue Barye, Paris (XVIIe). — Élu le 20 mars 1886; membre perpétuel.

Rolland (Eugène), 5, rue des Chantiers, Paris. — Membre perpétuel.

Roques (Mario), maître de conférences à l'Université de Paris, directeur-adjoint pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, 2, rue de Poissy, Paris (Ve). — Élu le 5 décembre 1903.

Rosapelly (Le docteur *Marie*-Charles-Léopold), ancien interne des hôpitaux, 10, rue de Buci, Paris (VIe). — Élu le 27 mai 1876; président en 1900; membre perpétuel.

Roudet (Léonce), professeur au lycée de Nancy, 6, rue Gambetta, Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle). — Élu le 28 mai 1904.

Rousselot (L'abbé Pierre-*Jean*), professeur à l'Institut catholique, préparateur au laboratoire de phonétique expérimentale au Collège de France, 23, rue des Fossés-Saint-Jacques, Paris (Ve). — Élu le 17 avril 1886; président en 1895.

160. Sacleux (Le R. P. Ch.), missionnaire apostolique, 30, rue Lhomond, Paris (Ve). — Élu membre de la Société le 7 avril 1894; membre perpétuel.

Sainéan (Lazare), docteur ès lettres, ancien professeur suppléant à l'Université de Bucarest, 47, rue Denfert-Rochereau, Paris. — Élu le 18 mai 1901; président en 1908.

Saquet (Dr), 25, rue de la Poissonnerie, Nantes (Loire-Infér.). — Élu le 19 décembre 1908.

Saussure (Ferdinand de), professeur à l'Université, Genève (Suisse). — Élu le 13 mai 1876; secrétaire-adjoint de 1883 à 1891; membre perpétuel.

Sayce (*Archibald*-Henry), professeur à l'Université, Oxford (Grande-Bretagne). — Élu le 5 janvier 1878; membre perpétuel.

Schlumberger (Gustave-*Léon*), membre de l'Institut, 29, avenue Montaigne, Paris (VIIIe). — Membre de la Société depuis le 3 décembre 1881; membre perpétuel.

Schrijnen (Joseph), docteur en philosophie, professeur au collège, 9, Kristoffelstraat, Ruremonde (Pays-Bas). — Élu le 5 décembre 1891.

Sébillot (Paul), directeur de la *Revue des Traditions populaires*, 80, boulevard Saint-Marcel, Paris (V^e^). — Élu le 28 avril 1883; membre perpétuel.

Senart (Émile), membre de l'Institut, 18, rue François I^er^, Paris (VIII^e^). [Adresse des vacances : château de la Pelice, près la Ferté-Bernard (Sarthe)]. — Élu en 1868; membre perpétuel.

Sénéchal (Edmond), inspecteur des finances, 10, boulevard de Bellevue, Draveil (Seine-et-Oise). — Élu le 16 mai 1885; membre perpétuel.

170. Sépet (Marius), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, 23, rue Vaneau, Paris (VII^e^). — Était membre de la Société le 1^er^ février 1870.

Speijer (J.-S.), professeur de sanskrit à l'Université, 25, Herrengracht, Leyde (Pays-Bas). — Élu le 2 février 1878.

Storm (Johan), professeur à l'Université, Kristiania (Norvège). — Élu le 23 novembre 1872; membre perpétuel.

Streitberg (Wilh.), professeur à l'Université, Isabellastrasse, 31, Munich (Allemagne). — Élu le 21 décembre 1907.

Sudre (Léopold-*Maurice-Pierre-Timothée*), docteur ès lettres, professeur au lycée Montaigne, 85, boulevard Port-Royal, Paris (VI^e^). — Élu le 2 avril 1887; membre perpétuel.

Ščerba (Lev. Vladimirovič), Vasilij Ostrov, 11^ja^ linija, n^o^ 44, Saint-Pétersbourg (Russie). — Élu le 30 mai 1908.

Šurljuga (*Ivan* Kr.), Osiek (Croatie). — Élu le 7 avril 1880.

Taverney (Adrien), avenue Druey, 9, Lausanne (Suisse). — Élu le 17 mars 1883; membre perpétuel.

Tchernitskij (M^lle^ Antoinette de), répétitrice au Kievskij Institut, Kiew (Russie). — Élue le 27 avril 1895; membre perpétuel.

Tegnér (Esaias-*Henrik-Vilhelm*), professeur à l'Université, Lund (Suède). — Élu le 17 avril 1875; membre perpétuel.

180. Thomas (Antoine), membre de l'Institut, professeur à l'Université, directeur d'études pour la philologie romane à l'École pratique des hautes études, 32, avenue Victor-Hugo, Bourg-la-Reine (Seine). — Élu le 25 janvier 1902, président en 1904.

Thommen (Édouard), 17, Sankt Johanns Vorstadt, Bâle (Suisse). — Élu le 2 décembre 1905.

Thomsen (Vilhelm), professeur à l'Université, correspondant de l'Institut, 36, St-Knuds Vej, Copenhague (Danemark). — Élu le 21 mai 1870 membre perpétuel.

Thumb (Albert), professeur à l'Université, Marburg (Allemagne). — Élu le 21 mars 1908.

Vaz (M.-J.), professeur, 61, Kalbadevie Road, Bombay (Inde). — Élu le 5 décembre 1903.

Vendryes (Joseph-*Jean-Baptiste*), chargé de cours à l'Université, 85, rue d'Assas, Paris (VI^e^). — Élu le 21 mai 1898; membre perpétuel; trésorier depuis 1908.

Vogüé (Le marquis *Charles-Jean*-Melchior de), membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), ambassadeur de France, 2, rue Fabert, Paris (VII^e^). — Membre de la Société depuis le 27 mars 1879; membre perpétuel.

Wackernagel (Jakob), professeur à l'Université, Göttingen (Allemagne). — Élu le 20 novembre 1886.

Wilbois (Le lieutenant-colonel A.), président de la réunion d'instruction des officiers des services des chemins de fer et des étapes, 8, rue des Chalets, Le Mans. — Élu le 15 avril 1876; membre perpétuel.

Wimmer (Ludwig-*F.-A.*), professeur à l'Université, 9, Norrebrogade, Copenhague (Danemark). — Élu le 29 mars 1873; membre perpétuel.

190. Winkler (Dr Heinrich), Herdainstrasse, 39, Breslau (Silésie prussienne). — Élu le 30 novembre 1889.

Zubatý (Joseph), professeur de sanskrit et grammaire comparée à l'Université, Smíchov, Ferdinandovo nábřeží, 3, Prague (Bohême). — Élu le 19 décembre 1891.

Zünd-Burguet (Adolphe), 1, rue de Stockholm, Paris (VIIIe). — Élu le 12 juin 1897.

Bibliothèque de l'École française d'Archéologie, Palais Farnèse, Rome (Italie). — Admise dans la Société le 25 mai 1889.

Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, Hanoï, Tonkin. — Admise dans la Société le 7 avril 1906.

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études (section des sciences historiques et philologiques), à la Sorbonne, Paris (Ve). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque de l'Université, à la Sorbonne, Paris (Ve). — Admise dans la Société le 22 février 1902.

Bibliothèque royale, Berlin (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale et universitaire, Breslau (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Göttingen (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

200. Bibliothèque royale et universitaire, Königsberg i. Pr. (Allemagne). Adresser: à MM. Asher & Co, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque royale universitaire, Marburg i. H. (Allemagne). Adresser: à MM. Asher et Co, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VIe). — Admise dans la Société le 28 janvier 1899.

Bibliothèque universitaire, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). — Admise dans la Société le 19 février 1898.

Bibliothèque universitaire, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). — Admise dans la Société le 11 juin 1887.

Bibliothèque universitaire, Palais de l'Université, Montpellier (Hérault). — Admise dans la Société le 24 juin 1893.

Bibliothèque universitaire, Nancy (Meurthe-et-Moselle). — Admise dans la Société le 16 janvier 1909.

Bibliothèque universitaire, Rennes (Ille-et-Vilaine). — Admise dans la Société le 7 mai 1898.

Bibliothèque universitaire, Strasbourg (Alsace). — Admise dans la Société le 15 mai 1897.

Bibliothèque universitaire, section Droit et Lettres, 2, rue de l'Université, Toulouse (Haute-Garonne). — Admise dans la Société le 2 mai 1885.

Bodleian Library, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 4 mai 1901.

210. British Museum, Londres (Grande-Bretagne). Adresser : à Messrs. Dulau & C°, libraires, Londres, chez M. H. Le Soudier, 174, boulevard Saint-Germain, Paris (VI°). — Admis dans la Société le 22 novembre 1890.

Cambridge philological society, A. Cowman, Little Saint-Mary's Lane Cambridge (Angleterre). — Admise dans la Société le 28 mai 1904.

Indogermanisches Seminar, Universität, Munich (Allemagne). — Admis dans la Société le 19 juin 1909.

Library of Queen's College, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 luin 1901.

Meyrick Library, Turl Street, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

Philologisk-Historisk Laboratorium, Universitetet, Copenhague (Danemark). — Admis dans la Société le 20 mars 1909.

Paulinische bibliothek, Münster-en-Westphalie (Allemagne). Adresser : à MM. Asher & C°, libraires, Berlin, chez MM. Ch. Gaulon et fils, 39, rue Madame, Paris (VI°). — Admise dans la Société le 16 mars 1901,

Taylor institution, Oxford (Angleterre). — Admise dans la Société le 15 juin 1901.

LISTE DES PRÉSIDENTS

DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

DEPUIS SA FONDATION

	MM.
1864-65.	† A. D'ABBADIE.
1866.	† Émile EGGER.
1867.	† Ernest RENAN.
1868.	† Wl. BRUNET DE PRESLE.
1869.	† F. BAUDRY.
1870-71.	† Émile EGGER.
1872.	† Charles THUROT.
1873.	† Gaston PARIS.
1874.	† Charles PLOIX.
1875.	† L. VAÏSSE.
1876.	† Émile EGGER.
1877.	† Eugène BENOIST.
1878.	† Robert MOWAT.
1879.	† Abel BERGAIGNE.
1880.	G. MASPÉRO.
1881.	H. GAIDOZ.
1882.	Louis LÉGER.
1883.	H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.
1884.	† Stanislas GUYARD.
1885.	H. DE CHARENCEY.
1886.	Rubens DUVAL.
1887.	† James DARMESTETER.
1888.	Joseph HALÉVY.
1889.	† Charles PLOIX.
1890.	F. BONNARDOT.
1891.	† M. DE ROCHEMONTEIX.
1892.	Philippe BERGER.
1893.	Sylvain LÉVI.
1894.	Alexandre BIBESCO.
1895.	P. ROUSSELOT.
1896.	Jean PSICHARI.
1897.	† Alexandre BOUTROUE.
1898.	Paul LEJAY.
1899.	Th. PARMENTIER.
1900.	Ch. ROSAPELLY.
1901.	Paul BOYER.
1902.	Charles JORET.
1903.	Clément HUART.
1904.	† Alexandre LIÉTARD.
1904.	Antoine THOMAS.
1905.	Théodore REINACH.
1906.	GAUDEFROY-DEMOMBYNES.
1907.	F. BRUNOT.
1908.	L. SAINÉAN.
1909.	Th. CART.

MEMBRES

ENLEVÉS PAR LA MORT A LA SOCIÉTÉ

Abbadie (Antoine-*Thomson* d'), membre de l'Institut (Académie des Sciences) — Membre de la Société depuis l'origine et son premier président. Décédé le 20 mars 1897.

Ascoli (Graziadio), associé de l'Institut de France. — Élu le 22 juillet 1876 membre perpétuel, donateur. Décédé en 1907.

Backer (Louis de), lauréat de l'Institut de France, membre de l'Académie royale de Belgique. — Élu le 20 janvier 1894. Décédé en février 1896.

Baissac (Charles), professeur au collège royal de Port-Louis (Ile Maurice). — Élu le 20 juin 1891. Décédé le 3 décembre 1892.

Baize (Louis), professeur au lycée Condorcet. — Élu le 22 janvier 1881 ; bibliothécaire de 1882 à 1888. Décédé le 6 novembre 1900.

Barbier de Meynard, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur de l'École des langues orientales. — Membre de la Société depuis le 2 février 1884. Décédé en 1908.

Baron (Charles), maître de conférences à l'Université de Clermont-Ferrand. Élu le 22 janvier 1887. Décédé le 18 janvier 1903.

Baudry (Frédéric), membre de l'Institut. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1869. Décédé le 2 janvier 1885.

Benloew (Louis), ancien doyen de la Faculté des lettres de Dijon. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en février 1900.

Benoist (*Louis*-Eugène), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société depuis le 7 mai 1870 ; président en 1877. Décédé le 22 mai 1887.

Bergaigne (Abel-*Henri-Joseph*), membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur de sanskrit et de grammaire comparée à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1864 ; secrétaire adjoint en 1868 et 1869 ; président en 1879. Décédé le 6 août 1888.

Bezsonov (Pierre), professeur à l'Université de Kharkov (Russie). — Élu le 23 novembre 1878. Décès notifié à la Société le 19 décembre 1898.

Boissier (Gaston), secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — Membre de la Société depuis le 8 mai 1869. Décédé en 1908.

Boucherie (A.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier. — — Élu membre le 21 novembre 1868. Décédé en 1883.

Boucherie (Adhémar), chef de bataillon en retraite. — Élu le 12 mai 1883. Décédé le 7 mars 1903.

Boutroue (Alexandre-*Antoine*), avocat à la Cour d'appel de Paris. — Élu le 30 juin 1894 ; président en 1897. Décédé le 3 février 1899.

Brunet de Presle (Wladimir), membre de l'Institut, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1868. Décédé le 12 septembre 1875.

Bugge (Sophus), associé de l'Institut de France. — Élu le 5 janvier 1878 ; membre perpétuel. Décédé le 8 juillet 1907.

Carnel (L'abbé), aumônier de l'Hôpital militaire de Lille. — Élu le 5 décembre 1891. Décédé le 22 mars 1899.

Carrière (Auguste), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, professeur à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Élu le 10 février 1873. Décédé le 25 janvier 1902.

C. Chabaneau, correspondant de l'Institut. — Élu en 1868. Décédé en 1908.

Chasles (Philarète), professeur au Collège de France. — Élu le 15 février 1873. Décès notifié à la Société le 19 juillet 1873.

Chassang (*Marie-Antoine*-Alexis), inspecteur général de l'Université. — Élu le 12 novembre 1870. Décédé le 8 mars 1888.

Chodzko (Alexandre), chargé de cours au Collège de France et à l'École spéciale des langues orientales vivantes. — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 16 janvier 1892.

Cousin (Georges), maître de conférences à l'Université de Nancy. — Élu le 8 février 1890 ; membre perpétuel. Décédé en 1907.

Darmesteter (Arsène), professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Membre de la Société en 1870. Décédé le 16 novembre 1888.

Darmesteter (James), professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Élu le 20 décembre 1873 ; président en 1887. Décédé le 19 octobre 1894.

Delondre (Gustave). — Membre en 1865. Décès notifié le 25 novembre 1907.

Derenbourg (Hartwig), membre de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis 1866 ; secrétaire adjoint de 1866 à 1868 ; membre perpétuel. Décédé en 1908.

Derenbourg (Joseph), membre de l'Institut, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société depuis le 22 juillet 1871. Décédé le 28 juillet 1895.

Devic (Marcel), chargé de cours à la Faculté des lettres de Montpellier. — Élu le 19 février 1876 ; vice-président en 1878. Décédé en mai 1888.

Deville (Gustave), ancien membre de l'École française d'Athènes. — Membre de la Société en 1867. Décédé en 1868.

Didion (Charles), inspecteur général des ponts et chaussées. — Élu le 26 avril 1873. Décédé le 26 janvier 1882.

Didot (Ambroise-Firmin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1876.

Dosson (Simon-*Noël*), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — Élu le 14 mai 1887. Décédé le 15 février 1893.

Duvau (Louis), directeur adjoint à l'École pratique des hautes études. — Élu le 6 décembre 1884 ; administrateur du 1er janvier 1892 à juillet 1903. Décédé le 14 juillet 1903.

Édon (Georges), professeur au lycée Henri IV. — Élu le 29 mai 1880. Décès notifié en 1905.

Egger (Émile), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres de Paris. — Président de la Société en 1866, 1870-71 et 1876. Décédé le 31 août 1885.

Eichthal (Gustave d'). — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1886.

Étienne (E.). — Élu le 6 décembre 1890. Décédé en 1907.

Fleury (Jean), lecteur à l'Université de Saint-Pétersbourg. — Élu le 21 décembre 1878. Décédé en juillet 1894.

Florent-Lefèvre, député. — Élu le 29 mars 1873. Décédé en 1887.

Fournier (Eugène), docteur en médecine et ès sciences naturelles — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 10 juin 1885.

Garnier (*Charles-François-Paul*-Christian), lauréat de l'Institut. — Mort à Paris le 4 septembre 1898 ; inscrit comme membre perpétuel le 27 mai 1899.

Georgian (Professeur Dr C.-D.). — Élu le 21 mars 1875. Décédé en 1888.

Godefroy (Frédéric). — Élu le 24 mai 1879. Décédé en 1897.

Goldschmidt (Siegfried), professeur à l'Université de Strasbourg. — Élu le 8 mai 1869. Décédé le 31 janvier 1884.

Goullet. — Élu le 7 juin 1873. Décédé en 1887.

Grandgagnage (Charles), sénateur du royaume de Belgique. — Élu le 24 avril 1869.

Graux (Charles-*Henri*), maître de conférences à l'École pratique des hautes études et à la Faculté de lettres de Paris. — Élu le 9 mai 1874. Décédé le 13 janvier 1882.

Gréard (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris. — Élu le 14 décembre 1889. Décédé le 25 avril 1904.

Grimblot (Paul), ancien consul de France à Ceylan. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié le 4 juin 1870.

Guieysse (Georges-*Eugène*), élève de l'École pratique des hautes études. — Élu le 11 février 1888. Décédé le 17 mai 1889.

Guyard (Stanislas), professeur au Collège de France, maître de conférences à l'École pratique des hautes études. — Élu le 13 avril 1878 ; président en 1884. Décédé le 7 septembre 1884.

Hallégouen (Docteur). — Élu le 9 juin 1877. Décès notifié à la Société le 5 avril 1879.

Hanusz (Jean), professeur agrégé à l'Université de Vienne (Autriche). — Élu le 25 juin 1887. Décédé le 26 juillet de la même année.

Harlez (Mgr Charles de), professeur à l'Université de Louvain. — Élu le 18 novembre 1876. Décédé le 14 juillet 1899.

Hatzfeld (Adolphe), professeur au lycée Louis-le-Grand. — Élu le 1er février 1873. Décédé en octobre 1900.

Havvette-Besnault, directeur d'études honoraires à l'École pratique des hautes études, conservateur adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Membre de la Société depuis 1870. Décédé le 28 juin 1888.

Heinrich (G.-A.), doyen de la Faculté des lettres de Lyon. — Membre de la Société depuis 1867. Décédé en 1887.

Henry (Victor), professeur à l'Université de Paris. — Élu le 22 janvier 1881 ; membre perpétuel. Décédé le 6 février 1907.

Hervé (Camille). — Membre de la Société en 1867. Décédé le 30 août 1878.

Hovelacque (Abel), professeur à l'École d'anthropologie. — Élu le 4 décembre 1869. Décédé en février 1896.

Jackson (James), archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie. — Élu le 22 juin 1879 ; donateur. Décédé le 17 juillet 1895.

Jaubert (Le comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé le 1er janvier 1875.

Jozon, député. — Présenté pour être membre de la Société le 2 décembre 1879. Décès notifié à la Société le 9 juillet 1881.

Judas (Le docteur A.-C.), ancien médecin principal de première classe. — Membre de la Société depuis l'origine. Décédé le 17 janvier 1873.

La Berge (Camille de), employé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale. — Élu le 3 décembre 1870. Décédé le 13 mars 1878.

Lachaise (L'abbé Romain Czerkas). — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 26 avril 1873.

Lacouperie (Docteur Albert Terrien de), ancien professeur à l'University College de Londres. — Élu le 9 février 1889. Décédé le 11 octobre 1894.

Lambrior, professeur à l'Université de Jassy. — Élu le 26 mai 1877. Décès notifié à la Société le 17 novembre 1883.

Laurent, professeur au Collège Stanislas. — Élu le 14 avril 1881. Décès notifié le 25 novembre 1907.

Lecoq (Gustave). — Élu le 3 mai 1890; membre perpétuel. Décédé en 1907.

Lenormant (*Charles*-François), membre de l'Institut. — Membre de la Société en 1867. Décédé le 9 décembre 1883.

Lepitre (Abbé A.), professeur à l'Université catholique, Lyon. — Élu le 30 novembre 1901. Décédé en 1906.

Le Saint (François), ancien officier. — Membre de la Société en 1866. Décédé en 1867.

Lévy (B.), inspecteur général de l'instruction publique. — Élu le 24 janvier 1874. Décédé le 24 décembre 1884.

Liétard (le docteur Alexandre), médecin inspecteur des eaux, correspondant de l'Académie de médecine. — Membre de la Société en 1866, président en 1904. Décès notifié à la Société le 13 février 1904.

Littré (*Maximilien-Paul*-Émile), membre de l'Institut. — Membre de la Société depuis 1868. Décédé en 1881.

Loeb (Isidore), professeur au Séminaire israélite. — Élu le 19 décembre 1885. Décédé le 2 juin 1892.

Lottner (Le docteur Karl), ancien professeur à Trinity College (Dublin).— Membre de la Société en 1867. Décédé le 5 avril 1873.

Lutoslavski (Stanislas), élève de l'Université de Dorpat. — Élu le 19 décembre 1885. Décès notifié à la Société le 18 février 1892.

Malvoisin (Édouard), agrégé de l'Université. — Membre de la Société depuis 1865; bibliothécaire du 7 février 1880 au 31 décembre 1881. Décédé le 5 janvier 1895.

Massieu de Clerval. — Membre de la Société depuis 1866. Décédé le 18 juin 1896.

Mathieu (E.), traducteur aux établissements Schneider.— Élu le 8 mars 1890. Décédé le 29 décembre 1897.

Maury (*Louis-Ferdinand*-Alfred), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des hautes études, ancien directeur des Archives nationales. — Membre de la Société en 1868. Décédé le 12 février 1892.

Menagios (Demetrios de), docteur en droit et en philosophie. — Élu le 10 janvier 1874. Décédé en 1891.

Merlette (*Auguste*-Nicolas). — Élu le 20 novembre 1886. Décédé le 13 mai 1889.

Teunier (*Louis*-Francis), docteur ès lettres. — Membre de la Société en 1866; trésorier de 1872 à sa mort. Décédé le 11 mars 1874.

Meyer (Maurice), ancien professeur à la Faculté des lettres de Poitiers, inspecteur de l'enseignement primaire. — Admis dans la Société en 1868. Décédé en 1870.

Mohl (F.-G.), lauréat de l'Institut, professeur agrégé à l'Université de Prague, professeur à la Ceskoslovanská Akademie. — Élu le 21 novembre 1895, administrateur en 1890-91. — Décès notifié le 21 septembre 1904.

Moisy (Henri), notaire honoraire, juge honoraire au Tribunal civil de Lisieux. — Élu le 12 juin 1875. Décédé le 3 novembre 1886.

Montalk (*J.-W.*-E. Potocki de), professeur à University College, Auckland (Nouvelle-Zélande). — Élu le 18 juin 1890. Décédé le 6 septembre 1901.

Muir (John), correspondant de l'Institut de France (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Élu le 21 novembre 1868. Décédé le 15 mars 1882.

Nigoles (O.), professeur au lycée Janson de Sailly. — Élu le 13 juillet 1878. Décès notifié à la Société le 22 décembre 1888.

Osthoff (Hermann), professeur à l'Université de Heidelberg. — Élu le 8 juin 1895. Décédé le 7 mai 1909.

Pannier (Léopold), attaché à la Bibliothèque nationale. — Élu membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 20 novembre 1875.

Paplonsky (J.), directeur de l'Institut des sourds et muets de Varsovie. — Élu le 27 février 1869. Décédé le 28 novembre 1885.

Paris (Gaston-*Bruno-Paulin*), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, administrateur du Collège de France, président honoraire et directeur d'études à l'École pratique des hautes études. — Membre de la Société en 1867 ; vice-président en 1869, en 1870-1871 et en 1872 ; président en 1873 ; membre perpétuel. Décédé le 5 mars 1903.

Pauli (Carl), docteur en philosophie, professeur au Lycée cantonal, Lugano. — Élu le 3 mars 1883. Décédé en août 1901.

Pedro II (S. M. dom), empereur du Brésil, associé étranger de l'Institut de France (Académie des Sciences). — Membre de la Société depuis le 12 mai 1877. Décédé le 5 décembre 1891.

Pellat, doyen de la Faculté de droit de Paris. — Était membre de la Société le 1er février 1870. Décès notifié à la Société le 18 novembre 1871.

Pierron (Alexis), ancien professeur au lycée Louis-le-Grand. — Admis dans la Société en 1868. Décès notifié à la Société le 7 décembre 1878.

Ploix (Charles-*Martin*), ingénieur hydrographe. — Membre de la Société en 1867 ; président en 1874 et en 1889. Décédé le 21 février 1895.

Ponton d'Amécourt (Le vicomte Gustave de). — Membre de la Société en 1866. Décès notifié à la Société le 28 janvier 1888.

Queux de Saint-Hilaire (Le marquis de). — Élu membre de la Société le 4 novembre 1882. Décédé en novembre 1889.

Rambaud (Jean-Baptiste-*Antoine*), capitaine breveté d'artillerie coloniale. — Élu le 7 décembre 1900. Décès notifié à la Société le 18 juin 1904.

Renan (*Joseph*-Ernest), membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — Membre de la Société depuis l'origine ; président en 1867. Décédé le 2 octobre 1892.

Renier (*Charles-Alphonse*-Léon), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la Section des sciences historiques et philologiques à l'École pratique des hautes études, conservateur de la Bibliothèque de l'Université. — Élu le 24 avril 1869. Décédé le 11 juin 1885.

Riant (Paul-*Édouard* Didier, comte), membre de l'Institut. — Membre de la Société en 1867. Décédé en décembre 1888.

Ricochon (Le docteur Jean), conseiller général des Deux-Sèvres. — Élu le 24 février 1900. Décédé le 4 mai 1902.

Riemann (Othon), maître de conférences à l'École normale supérieure et à l'École pratique des hautes études. — Élu le 3 décembre 1881. Décédé le 16 août 1891.

Rieutord. — Élu le 15 mars 1873. Décédé le 14 janvier 1884.

Rochemonteix (*Frédéric-Joseph*-Maxence-*René* de Chalvet, marquis de), professeur libre à la Faculté des lettres de Paris. — Élu le 7 juin 1873 ; président en 1891. Décédé le 30 décembre 1891.

Ronel (Charles), chef d'escadron de cavalerie en retraite. — Élu le 8 janvier 1881. Décès notifié à la Société le 26 juin 1886.

Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — Membre de la Société en 1867. Décès notifié à la Société le 4 janvier 1873.

Rudy (Charles). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 10 juin 1893.

Sabbathier (Paul), agrégé de l'Université. — Élu le 28 décembre 1889. — Décédé le 15 mai 1909.

Sayous (Édouard), professeur à la Faculté des lettres de Besançon. — Élu le 2 mai 1885. Décédé le 19 janvier 1898.

Schœbel (Ch.). — Membre de la Société depuis l'origine. Décès notifié à la Société le 8 décembre 1888.

Seillière (Aimé). — Élu le 13 février 1869. Décès notifié à la Société le 19 novembre 1870.

Specht (Édouard). — Membre de la Société depuis 1866. Décédé en 1906.

Stokes (Whitley), associé de l'Institut de France. — Élu le 5 avril 1881. Décédé en avril 1909.

Sturm (Victor), directeur de l'École industrielle, Esch-sur-l'Alzette (grand-duché de Luxembourg). — Élu le 20 février 1875. Décès notifié à la Société le 6 avril 1905.

Tholozan (Le Dr Désiré-Joseph), médecin principal de l'armée française membre correspondant de l'Institut et de l'Académie de médecine. — Élu le 18 avril 1896. Décédé le 30 juillet 1897.

Thurot (*François*-Charles, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Admis dans la Société en 1868; président en 1872. Décédé le 17 janvier 1882.

Todd (J. *Henthorn*), senior fellow, professeur d'hébreu et conservateur de la bibliothèque à Trinity College (Dublin). — Admis dans la Société en 1868. Décédé le 28 juin 1869.

Tournier (Édouard), directeur d'études à l'École pratique des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure. — Membre de la Société depuis l'origine ; vice-président en 1872. Décédé le 29 mars 1899.

Vaïsse (Léon), directeur honoraire de l'École des sourds et muets. — Membre de la Société en 1866 ; président en 1875. Décédé le 10 juin 1884.

Vallentin (*Ludovic-Lucien-Mathieu*-Florian), substitut du procureur de la République à Montélimar, directeur du *Bulletin épigraphique de la Gaule*. — Élu le 21 janvier 1882. Décès notifié à la Société le 9 juin 1883.

Van der Vliet (J.), professeur à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas). — Élu le 11 mars 1893. Décès notifié à la Société le 15 novembre 1902.

Wharton (Edward-Ross), fellow and lecturer of Jesus College (Oxford). — Élu le 7 février 1891. Décédé le 4 juin 1896.

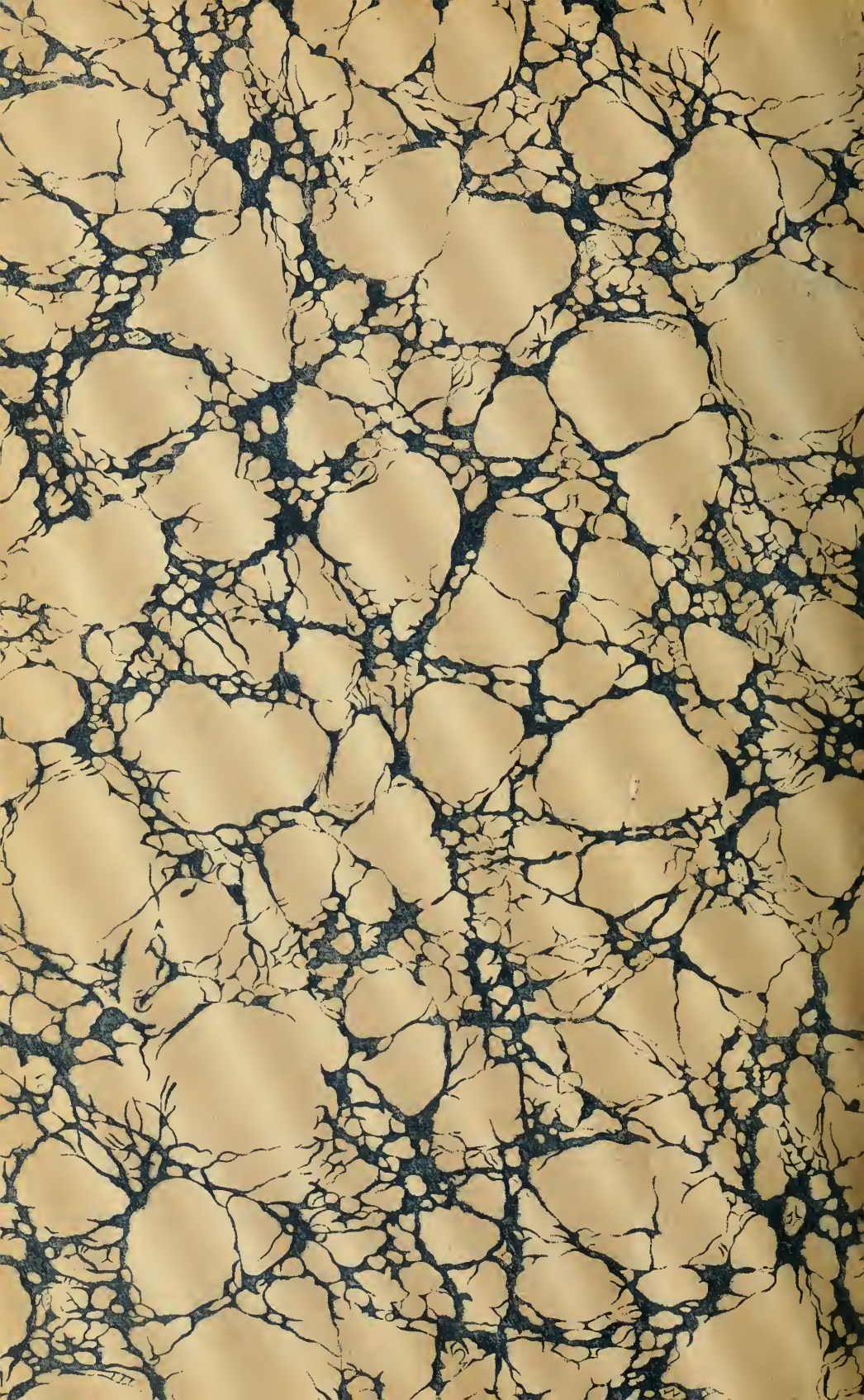

191173
Société de Linguistique de Paris
Mémoires.
t. 15
P
La
S
DATE
NAME OF BORROWER
University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED